INSTITUT D'HISTOIRE UNIVERSELLE „N. IORGA“

REVUE HISTORIQUE

DU

SUD-EST EUROPÉEN

XXIII



BUCAREST

1946

REVUE HISTORIQUE
DU
SUD-EST EUROPÉEN

XXIII | FONDÉE PAR N. IORGA | 1946

COMITÉ DE DIRECTION:
I. NISTOR
N. BĂNESCU

DIRECTEUR:
G. I. BRĂTIANU
SECRÉTAIRE: M. BERZA

SOMMAIRE

REVUE HISTORIQUE

DU

SUD-EST EUROPÉEN

XXIII

INSTITUT D'HISTOIRE UNIVERSELLE „N. IORGA"

REVUE HISTORIQUE
DU
SUD-EST EUROPÉEN

XXIII



BUCAREST
1946

UN SAVANT ET UN SOLDAT: MARC BLOCH (1886—1944 *)

Tous ceux qui ont pris part à l'une ou l'autre des grandes guerres de notre siècle — sans compter ceux qui ont eu le privilège de faire les deux — se rappelleront sans doute la sensation qu'éprouvent les survivants, lorsqu'ils se comptent après la fin de l'action. Il apparaît que personnellement, l'on s'en est tiré une fois de plus; mais autour de soi, que de pertes cruelles et irremplaçables, et toujours parmi les meilleurs! A la joie de se sentir encore vivant, qui malgré tout s'impose aux moins égoïstes, d'autant plus qu'elle peut être courte, s'attache l'amertume de ces vides soudains, où sombrent par la faute d'un éclat égaré ou d'une balle perdue, les amitiés les plus rares et les qualités les plus nobles.

C'est un sentiment du même genre qui s'empare de l'historien lorsqu'il tente, au lendemain de l'une des plus grandes catastrophes que ses annales aient eu à enregistrer, de faire l'appel des hommes avec lesquels il était accoutumé d'échanger, jadis, ouvrages et projets, dans cette grande communauté de travail que l'on pouvait dénommer à juste titre la Cité de Clio, au-dessus de la mêlée quotidienne des disputes et des passions humaines. Il en est dont aucune nouvelle n'est parvenue jusqu'à nous; sont-ils toujours vivants, ou bien leur œuvre a-t-elle subi l'interruption fatale de la Parque? Il en est qui se sont éteints dans l'intervalle, à la fin d'une longue et glorieuse carrière, tel Charles Diehl que nous commémorions l'an passé et dont notre collègue I. D. Ştefănesco vient d'évoquer à nouveau le souvenir. Il en est qui, tel le grand fondateur de notre

*) Communication à l'Institut d'Histoire Universelle « N. Iorga » de Bucarest.

Institut, ont disparu en pleine force de travail, en pleine vigueur, sous les coups d'ennemis jurés de toute liberté, comme de toute civilisation. Il en est d'autres que le souffle des bombardements a emporté dans sa tourmente; il en est enfin qui sont tombés en soldats, défendant à la fois le pays dont ils portaient les couleurs, et l'idée à laquelle ils avaient voué leur existence. C'est parmi ces derniers qu'il convient de placer Marc Bloch, le grand médiéviste français, dont nous voulons honorer aujourd'hui la mémoire.

* * *

Mais ce n'est pas le combattant que je voudrais d'abord évoquer ici, tel que sa fin héroïque le marque d'une empreinte aussi ineffaçable que glorieuse. Il nous faut parler d'abord du savant et de l'écrivain, qui sut réaliser pleinement, ce qui pour la plupart de ceux de notre profession demeure une tendance, ou un vœu, trop souvent formulé et presque jamais atteint: *l'histoire vivante.*

Marc Bloch y était plus qu'un autre admirablement préparé. Dans l'avant-propos qui précède le plus volumineux de ses ouvrages, *Les rois thaumaturges* [1]), sa piété filiale se plaît à rendre hommage à son père, auquel il déclare devoir «le meilleur de sa formation d'historien» et dont les leçons, commencées pour le fils dès l'enfance, n'ont cessé qu'à sa mort. Il évoque également, l'étroite communauté intellectuelle, où, de longue date, il avait vécu avec son frère: «médecin et passionné de son art, nous dit-il, il m'a aidé à réfléchir sur le cas des rois-médecins; attiré vers l'ethnographie comparée et la psychologie religieuse par un goût singulièrement vif... il m'a aidé à comprendre l'intérêt des grands problèmes que j'effleure ici...».

Ces souvenirs et ces exemples, dont il était le premier à relever l'importance, nous aident également à mieux saisir la formation complexe, et pourtant d'une si grande harmonie dans sa diversité, de l'un des esprits les plus souples et des talents les plus nuancés qui se soient consacrés aux sciences historiques. Plié à une discipline dont il possédait à fond tous les éléments, il a dû patiemment

---

[1]) Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre. Public. de la Faculté des Lettres de l'Univ. de Strasbourg, 19, 1924, VIII + 542 p.

accumuler ces années d'analyse des chartes et des textes, sans lesquelles il ne saurait exister de synthèse vraiment féconde; mais quelle que fût la conscience de son enquête et la richesse de sa bibliographie, il n'est jamais demeuré le prisonnier de ses références ou de ses fiches. Il venait à nos études d'un autre horizon, et l'on sent passer dans ses écrits — jusque dans ses notes sur un point de détail — ce souffle du large que le géographe ou le sociologue sont plus à même de ressentir dans leurs travaux, que l'historien trop attaché à la lettre des archives. Hâtons-nous du reste d'ajouter que sa formation historique corrigeait la tendance des tenants de ces autres spécialités, à une simplification excessive ou une schématisation trop sommaire. Dans le grand ouvrage que nous venons de mentionner, où il analyse avec une science et une pénétration vraiment admirables, « le caractère surnaturel longtemps attaché à la puissance royale, ce que l'on pourrait, en usant d'un terme que les sociologues ont légèrement détourné de sa signification première, nommer la royauté « mystique » [1]), son esprit critique réagit aussitôt contre l'extension trop facile de certains faits constatés chez les peuples primitifs de notre temps, à l'histoire du Moyen Âge européen, rapprochement dont beaucoup ont emprunté l'idée au *Rameau d'Or* de Sir James Frazer. « Parmi les premiers missionnaires, écrit à ce sujet Marc Bloch, beaucoup croyaient retrouver chez les « sauvages », plus ou moins effacées, toutes sortes de conceptions chrétiennes. Gardons-nous de commettre l'erreur inverse et ne transportons pas les Antipodes tout entiers à Paris et à Londres » [2]). Observation judicieuse, dont il convient assurément de faire état, non seulement au sujet du toucher et de la guérison des écrouelles par les rois de France et d'Angleterre, mais dans bien d'autres domaines, trop facilement ouverts à la fantaisie de l'ethnographe ou aux catégories arbitraires du classement sociologique. Et cependant, comment ne pas reconnaître dans le plan et la rédaction de ce gros volume qui « touche » d'une manière presque aussi miraculeuse, à la fois au rite et au prestige dynastique, à l'évolution du sacre, aux explications légendaires et aux origines magiques, au problème de l'onction et à l'hagiographie, sans compter l'histoire

---

1) *Les rois thaumaturges*, p. 19.

2) *Ibid.*, p. 84.

de la médecine et des aventures pathologiques du corps humain — un chercheur qui embrasse du premier coup d'œil un ensemble de problèmes bien plus vaste, que ne pouvaient lui révéler la seule lecture des documents et des chroniques? Aussi bien avait-il déjà fait paraître, avant l'interruption de la première guerre mondiale, qu'il fit d'un bout à l'autre en première ligne, un essai sur *l'Ile de France*, dans une collection sur *Les régions de la France* [1]), où se marquait son goût pour l'étude du sol — et aussitôt après la conclusion de la paix, un chapitre d'histoire capétienne, *Rois et Serfs* [2]), où se manifestait sa prédilection pour les problèmes d'histoire sociale. C'est armé de tous ces éléments divers d'information et de recherche, l'esprit ouvert aux problèmes d'histoire comparée auxquelles l'attachait désormais sa parfaite connaissance des langues modernes de toute l'Europe Occidentale, qu'il était venu reprendre au lendemain de la guerre de 1914—18, à l'Université de Strasbourg, la tradition qu'y avait créé jadis l'enseignement de Fustel de Coulanges.

* * *

C'est également de cette double direction de sa pensée que procède le second, dans l'ordre chronologique, de ses grands travaux, le volume consacré aux « Caractères originaux de l'histoire rurale française », qui est bien davantage encore que son titre ne l'indique, l'aperçu d'ensemble le plus complet et le plus original de l'histoire de la propriété et de l'exploitation agraire en France, au Moyen Âge et à l'époque moderne.

Il nous faut relever dès les premières pages de cette œuvre maîtresse, l'éloquent témoignage de ce sens si fin de la mesure et des nuances, propre à l'esprit français sans doute, mais appliqué aux réalités historiques avec une rare puissance de discernement et de pénétration. On l'y voit rejeter avec une égale vigueur les erreurs des historiens trop attachés à une seule source: celle de Maurer, qui concluait de l'exploitation par fermes isolées de l'Angleterre de son temps, à un peuplement par habitations isolées à l'épo-

---

[1]) Paris, 1914, Publications de la Revue de Synthèse historique.

[2]) Paris, Champion, 1920.

que anglo-saxonne, sans tenir compte de la révolution des « enclôtures » au début de l'âge moderne, « brèche profonde creusée entre le passé rural de l'Angleterre et son présent », cas typique, s'il en fut, des conclusions hâtives auxquelles aboutit le seul examen du sol, qui ne tient pas compte des vicissitudes de l'histoire ; mais aussi l'erreur du grand Fustel lui-même, qui n'avait reconnu aucune trace dans les textes qu'il connaissait admirablement, de ce système de labour des champs ouverts et allongés, inscrit pourtant depuis des siècles sur le sol du Nord et de l'Est de la France [1]).

Dans ce livre, que son sujet même devait consacrer à l'étude exclusive des conditions matérielles de l'existence, plus près de la terre que toute autre étude de l'économie et des conditions sociales du passé, que de traits cependant qui révèlent, a travers l'économiste et l'historien attentif des tenures et du servage, le psychologue toujours à l'affût de l'impondérable des relations humaines ! A la fin du chapitre sur « la réaction seigneuriale » de la fin du Moyen Âge et des temps modernes, qui décrit avec tant de relief l'exploitation de la nouvelle noblesse accédant à la terre par la puissance de l'argent, quel épisode plus significatif que celui qu'il note en passant, mais qui éclaire toute une mentalité et fait mieux comprendre le mouvement des campagnes à l'époque révolutionnaire: « Le seigneur a resserré vigoureusement le faisceau des charges. Nouveau-venu souvent, il ne s'en est senti que plus fortement une âme de maître. Rien de plus caractéristique que l'importance attachée par certains terriers, après leur remise à jour, aux droits honorifiques : « Quand le seigneur ou la dame de Bretennières ou leur famille entrent dans l'église ou en sortent, tous les habitants et paroissiens du dit lieu doivent silence et les saluer »; ainsi parle un terrier bourguignon de 1734. Le terrier précédent ne disait rien de tel» [2]). Et voici, marquée d'un seul trait, toute une transformation sociale, qui aboutit à la Grande Peur de 1789.

Mais aussi, pour en mieux saisir et en expliquer l'évolution, Marc Bloch sait toujours raccorder les petits faits pittoresques de l'histoire locale avec les grands courants de la vie européenne. Cette

---

[1]) *Les caractères originaux de l'histoire rurale française, Instituttet for sammelingnende Kulturforskning* B. XII, Oslo, 1931, pp. XI—XIII.

[2]) *Ouvr. cité,* p. 153.

réaction seigneuriale dans l'exploitation des terres, ce remembrement des champs cultivés dont les traces durent encore, comment les comprendre sans tenir compte des révolutions de l'économie et des prix, des perspectives nouvelles du négoce des blés, qui ouvrent à la propriété terrienne un horizon qu'elle n'avait jamais connu auparavant? Et c'est ici qu'intervient dans le jeu des rapports politiques et sociaux le mécanisme implacable des lois économiques, qui impose sa direction et son rythme aux affaires humaines, à l'encontre des traditions les plus vénérables et des privilèges les plus respectés. Combien de ceux qui se consacrent à l'étude de la question rurale en Roumanie, trop souvent traitée d'une manière aussi superficielle que partisane, pourraient tirer profit d'une simple lecture du livre de Marc Bloch! Mais lui-même a établi dès à présent à leur usage les conclusions qui s'imposent. Dans un des derniers comptes rendus si nourris et si pleins, qui aient paru sous sa plume, on lit à propos d'un autre ouvrage récent, celui de M. Émerit sur *Les paysans roumains depuis le traité d'Andrinople jusqu'à la libération des terres*, ces lignes que nous recommandons à tous ceux que préoccupe l'évolution des classes rurales et de l'exploitation agraire dans notre pays: « Traduite en termes d'Occident, l'histoire que retrace M. Emerit est dans une large mesure, celle d'une réaction seigneuriale. Comme presque tous les phénomènes du même ordre, le mouvement eut ici pour origine une transformation économique du type le plus classique. L'ouverture des Détroits, coïncidant avec les besoins croissants d'une Europe en voie de surpeuplement et d'industrialisation progressive, se trouve rendre, dans la Roumanie du XIXe siècle, de plus en plus rémunératrice la grande culture et notamment celle des céréales. D'où chez les « maîtres du sol » — les « boïars » — un effort soutenu pour conserver intacte ou même augmenter l'étendue de leurs réserves, et en même temps, pour imposer à leurs tenanciers, avec une rigueur accrue, les charges qui soit comme la dîme — laquelle, là-bas, tenait généralement lieu de cens — supplémentaient heureusement les produits du domaine, soit, et surtout, comme la corvée, en permettaient seules une mise en valeur tant soit peu intensive. Comparez l'œuvre des *Junker* prussiens ou de la noblesse polonaise, à partir du moment où prit naissance le grand commerce des blés baltes; voire, en France, les ducs de Rohan, exigeant de leurs paysans le charroi gratuit des récoltes domaniales

jusqu'aux ports bretons »[1]). Et voici en quelques lignes de ce saisissant raccourci, de quoi fournir matière à recherche et à réflection à tant de chercheurs, au sujet des problèmes soi-disant insolubles de notre histoire récente économique et sociale.

* * *

Car c'est évidemment sur cette dernière partie des études historiques que s'est concentré désormais l'activité de l'historien français. C'est pour assurer au développement de ces études un organe international, qui pût rivaliser avec les publications similaires rédigées en anglais ou en allemand, qu'il a fait paraître, avec son ami et collègue Lucien Febvre, les *Annales d'histoire économique et sociale*, dont la masse imposante de dix volumes a été continuée tout dernièrement par les *Annales d'histoire sociale*. « Nous avons voulu à la fois, m'écrivait-il en septembre 1929 d'Oslo, où le retenait une série de conférences, doter les lecteurs de langue française d'un périodique d'histoire économique digne de ce nom, créer un organe d'informations d'esprit et de champ international, et enfin rompre la vieille et absurde barrière qui sépare l'étude économique du passé de celle du présent. La tâche est rude, mais je crois que dès la première année — ne serait-ce que par une information sur la production scientifique dont il n'existe pas, si je ne me trompe, d'équivalent ailleurs — nous avons fait œuvre utile ; et nous espérons l'année prochaine perfectionner nos méthodes ».

C'est à Oslo encore, qu'une année auparavant, au VIe Congrès International des Sciences historiques, où j'avais eu la première occasion de le rencontrer et de le connaître, qu'il avait pu examiner à loisir les avantages et les inconvénients de l'organisation internationale du travail historique. Au cours des observations qu'il publiait à ce sujet, dans le premier numéro des *Annales*, il s'élevait avec raison contre la trop grande dispersion des études, en sections séparées par des cloisons presque étanches, séparant des domaines que tout devrait rapprocher. « La méthode, écrivait Marc Bloch, n'est pas encore au point. Mais l'avenir paraît de ce côté-là. Centrer l'activité du congrès autour d'un certain nombre de grands problèmes, soigneusement choisis et délimités, d'intérêt international,

---

[1]) *La Roumanie au XIXe siècle, Annales d'histoire sociale*, I, 1939, p. 432—34

substituer, en un mot, au groupement factice par sections le groupement par problèmes, voilà, croyons-nous, l'idéal dont il faudra chercher à se rapprocher. Les congrès géographiques, ceux des sciences de la nature, l'ont compris avant nous... Les *Annales*, dont le programme même est une protestation, non contre la spécialisation légitime, mais contre les cloisonnements arbitraires, s'associeront avec sympathie à cette œuvre de rapprochement et d'organisation » [1]).

Ce programme, il devait l'appliquer avec toutes ses facultés remarquables d'organisateur et d'animateur, pendant douze années consécutives. Il n'est pas un fascicule de cette publication vraiment unique, qui ne porte l'empreinte de son travail et la marque d'un esprit ouvert à tous les problèmes et porté à toutes les investigations. Il a su également grouper en un faisceau, tel que personne ne l'avait réalisé jusqu'ici, les contributions des travailleurs de tous les pays du globe, tenir au courant à chaque instant les chercheurs de l'ensemble de la production scientifique, dans le vaste domaine qu'il s'était proposé d'étudier, et qu'il élargissait à plaisir, en y joignant tous les éléments que pouvait lui fournir l'histoire politique ou celle des institutions. Des enquêtes sur les problèmes actuels, d'une haute tenue d'objectivité et d'une information toujours au point, y voisinaient avec les études des spécialistes de l'histoire ancienne ou de celle du Moyen Âge. Les rubriques si vivantes qui illustraient les « problèmes d'ensemble », les « questions de fait et de méthode », les « courriers critiques » rehaussaient encore l'intérêt de la revue, dont un cercle toujours plus grand de lecteurs attendait l'apparition, aux intervalles exactement réglés où elle paraissait. C'est un juste hommage qu'il convient de lui rendre, en rappelant que dans la réorganisation de la *Revue historique du Sud-Est Européen*, ce sont les *Annales* que nous avons pris pour modèle; si cette publication de notre Institut a pu réaliser ainsi quelques progrès dans les dernières années, c'est à l'exemple que ses collaborateurs ont eu constamment sous les yeux, qu'elle le doit pour une très grande part.

Vouloir rappeler ici toute la contribution de Marc Bloch aux *Annales* serait allonger indéfiniment l'étendue de cette communication. Il me suffira de retenir ici, à titre d'exemple, son admirable

---

[1]) *Annales d'histoire économique et sociale*, I, 1929, p. 72.

essai synthétique sur *le problème de l'or au Moyen Âge* [1]), qui devait d'ailleurs déterminer, dans les pages de la même revue, un ensemble de contributions du plus haut intérêt sur d'autres aspects de cette grande question économique et monétaire: celles de Gutmann sur *le problème international de l'or*, de Gautier sur *l'or du Soudan*, de l'historien finlandais Gunnar Mickwitz sur *le problème de l'or dans le monde antique*, pour lequel nous devons faire une mention spéciale, puisque son auteur, par un tragique concours de circonstances, devait lui aussi disparaître en février 1940 [2]).

Il convient également de mentionner, dans ce numéro consacré exclusivement aux *techniques, l'histoire et la vie*, qui réalisait ainsi pleinement le programme d'Oslo, cette étude brillante sur *l'avènement et les conquêtes du moulin à eau* [3]), qui reprenait, sur la base d'une ample information et d'une documentation vraiment à toute épreuve, le vieux thème effleuré jadis par Karl Marx.

Il faut rappeler enfin, ne serait-ce que pour mémoire, ces notes sur « les plans parcellaires », « les champs et villages », les « paysages agraires », qui accompagnaient ou complétaient son livre sur l'histoire rurale française; sur « la féodalité, la vassalité, la seigneurie, la noblesse », qui préparaient le troisième *standard work* de sa carrière: *La Société féodale*, l'ouvrage de ses dernières années d'enseignement à la Sorbonne.

Mais il faut aussi s'arrêter, ne serait-ce qu'un instant, à ces portraits si vivants et si complets qu'il traçait de temps à autre, de quelque savant récemment disparu, l'Anglais George Unwin ou l'Allemand Georg von Below; retenir aussi ces observations si profondes, qu'à ce propos il faisait sur l'enseignement de l'histoire et la préparation aux études historiques, pour lesquelles il ne craignait pas d'encourager la plus grande liberté dans le choix des disciplines et des spécialités. Combien d'entre nous pourraient relire avec fruit ces pages, qui semblent écrites pour bien d'autres organisations que celle de l'Université française: « La renaissance de nos Universités, qui souleva tant d'espoirs, il y a une cinquantaine d'années, a abouti à faire des Facultés des Lettres, à tous les degrés

---

1) *Annales d'histoire économique et sociale*, V, 1933, p. 1 et suiv.
2) *Ibid.*, VI, 1934, p. 235 et suiv. Cf. *Byz. Zeitschr.*, XXXIX, p. 592.
3) *Annales*, VII, 1935, p. 538 et suiv.

de leur enseignement, des écoles préparatoires pour les maîtres des Lycées et des Collèges. Au système étroit de programmes et d'examens qui nous garrotte, je ne suis pas sûr que cette préparation même, dont l'intérêt pour l'éducation de la nation est si grand, gagne beaucoup; et je sais bien — chacun sait — tout ce que la vie spirituelle des Universités y perd, par ailleurs, en initiative, en facilité de production scientifique, en possibilité de renouvellement surtout. Un enseignement qui perpétuellement obéit, comment pourrait-il rajeunir ses méthodes? » [1]).

Ou encore à méditer sur « la grande pitié des lecteurs » [2]) due à l'organisation un peu vieillie et routinière de certaines grandes bibliothèques, lorqu'il les comparait à l'outillage plus moderne du *British Museum*, mais qui nous semble peu de chose, lorsque nous nous prenons à considérer l'indigence absolue dans laquelle tant d'années de séparation et d'isolement ont plongé aujourd'hui les lecteurs de notre propre pays, avec tous ceux d'une bonne moitié de l'Europe...

Ou bien enfin, retenir, à propos d'un volume récent de la collection Glotz, dû à la collaboration de deux grands noms de l'historiographie contemporaine, cette note dans laquelle l'énergie presque excessive des reproches ne fait que mieux ressortir la conception historique de Marc Bloch, du premier de ses ouvrages au dernier: « Et pourtant, il faut bien maintenir nos objections contre cette façon d'écrire et d'enseigner l'histoire; contre ces livres qui tiennent péniblement le milieu entre le répertoire et la synthèse, sans réussir à remplir pleinement aucun des deux rôles; contre ce plan monotone et arbitraire où les faits dits de civilisation viennent toujours en annexe des événements dits politiques; contre cette insuffisante mise en place des grands problèmes vitaux ». Et de conclure que l'histoire pour être vraie, doit en tout cas être « moins académique » [3]).

* * *

Certes, *La Société féodale* ne l'est pas, du moins pas dans ce sens. Il suffit pour s'en rendre compte, de comparer ses deux volumes au précis, pourtant si complet et si bien équilibré, publié sous le même

[1]) *Ibid.*, X, 1938, p. 54.
[2]) *Annales*, III, 1935, p. 559.
[3]) *Annales d'histoire sociale*, II, 1940, p. 277.

titre par M. J. Calmette [1]). Cet autre ouvrage sur le même sujet ne fait d'ailleurs en aucune manière double emploi; c'est dans son genre un modèle d'exposé clair, aux définitions précises, ne retenant vraiment que l'essentiel des institutions qu'il entreprend de décrire et d'analyser. Mais l'on ne saurait le comparer au livre de Bloch, dont s'echappe comme un bouillonnement d'éléments divers, dont la synthèse aboutit à rendre l'image même de la vie du Moyen Âge, tumultueuse et complexe. Le psychologue s'y retrouve, car quel autre songerait à faire précéder la description des liens de dépendance qui créent la vassalité et le fief, de tout un livre consacré aux « Conditions de vie et à l'atmosphère mentale »? [2]).

Quel autre tenterait, à l'aide des recherches linguistiques, de préciser l'écart entre la langue écrite des documents de l'époque et la pensée réelle des contemporains? Quel autre encore, se préoccuperait de saisir la nuance exacte de la « mémoire collective » ou de considérer l'effet de la mesure irrégulière et inégale du temps (cadrans solaires ou simples cierges allumés) sur l'activité des hommes et leur conception de la durée, comme de celui des moyens primitifs de transport et de communication sur leur sens de l'espace et leurs possibilités de peuplement ou de ravitaillement? Il y a là tout un ensemble d'impondérables qui échappent à l'histoire « académique » et qui ne justifient guère, soit dit en passant, le scepticisme de l'auteur, lorsqu'il se demande « si l'effort n'est pas vain de prétendre expliquer ce qui, en l'état présent de nos connaissances sur l'homme, semble bien du domaine de l'inexplicable: le *tonus* d'une civilisation et ses capacités magnétiques » [3]).

Ainsi l'évolution des sciences historiques, il faut bien le reconnaître une fois de plus, suit d'assez près celle des sciences de la nature: l'ère du rationalisme et du positivisme ont marqué pour notre discipline l'époque de l'analyse exacte et minutieuse des textes, à laquelle devait se borner l'activité de l'historien, dressé aux méthodes infaillibles de la critique des sources et de la philologie. L'ère nouvelle qui discerne l'invisible et utilise l'insaisissable, qui asservit les ondes et désintègre l'atome — contre-sens que les hel-

---

[1]) Coll. A. Colin, 3e édit., Paris, 1932.

[2]) M. Bloch, *La Société féodale*, I, p. 95 et suiv.

[3]) M. Bloch, *La Société féodale*, II, p. 37.

lénistes voudront bien me pardonner — semble vouloir étendre la recherche des facteurs historiques à ce domaine aux limites incertaines, mais néanmoins si réel, où l'on recherche jusque dans les réactions du sub-conscient et l'influence obscure de la vie quotidienne, l'explication des faits et des institutions et la compréhension de l'esprit, qui en a déterminé la croissance ou le déclin. De cette méthode qui marque de plus en plus de son emprise le tournant du XXe siècle, Marc Bloch est assurément l'un des maîtres qui l'ont appliquée avec le plus de mesure, avec un juste sentiment des perspectives qu'elle offre, mais aussi des limites qu'elle ne doit pas dépasser, sans craindre de sombrer dans la confusion et le chaos.

On ne peut que déplorer à ce propos que cet ouvrage, véritable « Somme » au sens médiéval du terme, de nos connaissances sur le monde féodal et la chevalerie, ait été abrégé par les ciconstances, qui ont dû sans doute en hâter l'achèvement et la publication. L'exemplaire que je reçus du deuxième volume, portait déjà ce carton imprimé, laconique mais significatif: *de la part de l'auteur aux Armées.* A-t-il eu encore le temps de rédiger, au moins en partie, l'autre grand ouvrage annoncé par la Bibliothèque de Synthèse historique sur les origines de l'économie européenne [1]), qui devait être comme la couronnement de ses études? Nous n'en savons rien.

En effet, dès lors l'ombre menaçante de la guerre planait sur cette activité, féconde entre toutes, avant d'en arrêter définitivement le cours. Dans le fascicule d'octobre 1939 des *Annales d'Histoire Sociale*, Lucien Febvre l'annonçait à ses lecteurs: « L'équipe des Annales est dispersée. Des fondateurs, le moins âgé a repris sa place aux armées ». Marc Bloch redevenait le soldat de la Grande Guerre.

* * *

Au fond, et c'est bien le trait le plus étonnant de cette personnalité si riche et si complexe, il n'avait jamais cessé de l'être. Lorsqu'il traduisait les vers de Bertrand de Born, pour faire comprendre l'attrait de la guerre pour la noblesse médiévale: « mais

---

[1]) Annoncé dans la collection « L'Évolution de l'Humanité », no. 43; cf. aussi le no. 44: « De l'économie urbaine et seigneuriale au capitalisme financier (XIIIe - XVe siècles) ».

me plaît aussi quand je vois, parmi les prés — tentes et pavillons dressés — et j'ai grande allégresse — quand je vois, par la campagne rangés — chevaliers et chevaux armés », c'était un peu son propre sentiment qu'il retrouvait dans la description du troubadour périgourdin. Non pas qu'il souhaitât « la guerre fraîche et joyeuse », comme devait dire de nos jours, notait-il finement, quelqu'un qui était destiné à la voir de moins près »[1]) ; mais il savait joindre à l'esprit de compréhension et d'objectivité à l'égard de tous, propre à la mentalité du vrai historien, la ferme volonté de combattre pour un idéal de justice et de liberté, avec autant de foi et d'ardeur que jamais chevalier armé de toutes pièces. Chez lui, l'impartialité de l'arbitre n'a jamais exclu la conviction du militant: les deux traits se reflètent également dans ses œuvres. C'est en effet *après* la déclaration de la guerre qu'il a fait paraître ces lignes, dans le compte-rendu d'un livre allemand, au sujet duquel il formulait avec toute la courtoisie qui lui était naturelle, quelques objections d'un historien français, « même si cet historien, ajoutait-il, est je crois, autant qu'il peut être, dépourvu de préjugés nationaux, au moins conscients ; s'il sent profondément et reconnaît sans ambages, sa dette, en particulier vis-à-vis de la pensée historique allemande... »[2]). Puisse la lecture de ces observations provoquer un jour le remords de ceux auxquels il s'adressait.

Mais c'est également après la déclaration de la guerre que s'imprimait le passage final de son grand livre, *La Société féodale*, sur le droit de résistance résultant du contrat bilatéral, conclu par l'hommage entre le vasal et le seigneur. « En ce sens, écrit-il, il y avait, dans tant de révoltes qui, au premier abord, ne paraissent que désordre, un principe fécond: « L'homme peut résister à son roi et à son juge, quand celui-ci agit contre le droit et même aider à lui faire la guerre... Par là, il ne viole pas le devoir de fidélité ».

« Ainsi parle le *Miroir des Saxons*. Déjà en germe dans les Serments de Strasbourg de 843 et dans le pacte conclu, en 856, par Charles le Chauve avec ses grands, ce fameux « droit de résistance » retentit, aux XIIIe et XIVe siècles, d'un bout à l'autre du monde

[1]) *La Société féodale*, II, pp. 16—17.

[2]) *Annales d'hist. sociale*, I, 1939, p. 429, V, aussi ses Bulletins sur l'histoire d'Allemagne au Moyen Âge, dans la *Revue Historique*, t. CLVIII, CLXIV, CLXXXI et CLXXXIV.

occidental, dans une foule de textes issus, pour la plupart, tantôt de la réaction nobiliaire, tantôt de l'égoïsme des bourgeoisies, et pourtant gros d'avenir: Grande Charte anglaise de 1215; « Bulle d'or » hongroise de 1222; coutumier du royaume de Jérusalem; privilège de la noblesse brandebourgeoise; Acte d'Union aragonais de 1287; charte brabançonne de Cortenberg; statut delphinal de 1341; déclaration, en 1356, des communes du Languedoc.

« Ce ne fut point hasard, assurément, si le régime représentatif, sous la forme, très aristocratique, du Parlement anglais, des « États » français, des Stände de l'Allemagne et des Cortès espagnols, naquit dans des États qui se dégageaient à peine du stade féodal ou en subissaient encore l'empreinte... Dans cet accent, mis sur l'idée d'une convention, capable de lier les pouvoirs, réside l'originalité de notre féodalité à nous. Par là, si dur aux petits qu'ait été ce régime, il a véritablement légué à nos civilisations quelque chose dont nous souhaitons vivre encore » [1]).

Hélas, le destin en avait décidé autrement. Ce « quelque chose » qui n'était autre que l'idée de la liberté et du droit, Marc Bloch ne devait plus en vivre, mais mourir pour elle. Sa fin tragique mais glorieuse, s'inscrit ainsi dans le même cycle que celle de Nicolas Iorga, dont l'ombre fraternelle a dû l'accueillir au seuil de ce monde, où nulle tyrannie, si redoutable qu'elle soit, ne peut plus enchaîner l'esprit.

Depuis 1941, nous ne savions plus rien de Marc Bloch. Le dernier fascicule des *Annales d'Histoire Sociale* qui nous était parvenu ne portait plus son nom sur la couverture, pas plus qu'il ne contenait d'article ou de note de sa plume. Ce n'est que l'année dernière qu'une brève notice parue dans le *Manchester Guardian* du 10 août [2]) nous apprit à la fois les raisons de sa disparition et l'apothéose d'un « savant français martyrisé ». Et comme l'intelligente interprétation des sources n'a jamais exclu, chez l'auteur des « Rois thaumaturges », de « l'histoire rurale française » et de la « Société féodale » le respect du document considéré à sa juste valeur, je ne saurais rendre à sa mémoire meilleur hommage qu'en reproduisant ici cette notice obituaire, qui dit d'ailleurs tout l'essentiel.

---

[1]) *La Société féodale*, II, p. 259—260.

[2]) *The Manchester Guardian Weekly*, 53, no. 6, Friday 10 August 1945, p. 77. Note reproduite en partie dans la *Revista Fundaţiilor Regale*, XII, 1945, p. 444.

« Il y a maintenant plus d'une année, écrit le correspondant de Paris du journal britannique, depuis que le grand historien et médiéviste français, Marc Bloch, a été fusillé par les Allemands à Trévoux, le 16 juin 1944, après une période de détention à la prison de Montluc, au-dessus de Lyon. Les dernières nouvelles que l'on avait eu de lui disaient qu'il avait été torturé. Il avait été vu sortant de la chambre d'interrogation de la Gestapo, le sang lui coulant de la bouche. Il avait cinquante-huit ans, et il avait combattu du premier au dernier jour de l'autre guerre, aussi bien que de celle-ci. Il se faisait gloire d'être le plus ancien capitaine de l'armée française.

C'est par un de ses étudiants qu'il prit contact avec l'organisation clandestine *Franc-tireur*. Il apprit rapidement le travail du conspirateur illégal et dut changer trois fois le pseudonyme, sous lequel il était connu de ses collaborateurs. Il fut d'abord « Arpajon », puis « Chevreuse » et ensuite « Narbonne ». Ce professeur de la Sorbonne aidait à organiser le transport des armes, la publication d'articles clandestins et à diriger tout le mécanisme compliqué du *M. U. R.* (Mouvements Unis de la Résistance), auquel *Franc-tireur*, *Libération* et *Combat* avaient adhéré.

Il insistait toujours pour établir ces contacts le plus possible personnellement, malgré l'avertissement de ses amis, qu'il augmentait gravement son propre danger. Il avait un système à lui de noter ses rencontres secrètes en marquant des passages dans un livre, choisi parce qu'il s'adaptait à ses goûts et à ses préoccupations intellectuelles. La dernière fois que ses amis le virent, il utilisait à cette fin un exemplaire de Ronsard. Il avait refusé de quitter l'organisation active de la résistance, pour prendre part au travail du comité clandestin de l'organisation d'après - guerre qui siégeait à Paris.

Comme historien, Marc Bloch fut un pionnier de l'étude des conditions économiques au Moyen Âge, mais son intérêt essentiel fut toujours pour les êtres humains qui vivaient et modifiaient ces conditions. Il se préoccupait autant de leurs idées que de leur entourage matériel; et surtout il s'intéressait à leur manière de concevoir la liberté ».

Marc Bloch est tombé en soldat, face à l'ennemi, mais son exemple demeure vivant. Il vaut pour toute liberté et pour toute justice, contre tout impérialisme et toute tyrannie. Il rehausse de tout l'éclat de son sacrifice le prestige du pays qu'il a défendu, la France,

vers laquelle se tournent depuis un siècle et demi, les espoirs et les vœux des peuples opprimés, comme il a, de son vivant, augmenté le renom de la science française. L'on voudrait mieux connaître cette page d'épopée. Il semble que le dernier livre qu'il ait parcouru, à la fois pour soulager son esprit et y rechercher la clef ingénieuse d'un langage chiffré, fut l'œuvre poétique de Ronsard. Il est bien regrettable d'ignorer sur quel passage s'est arrêté sa recherche attentive, et bien vain de tenter de l'y retrouver. J'avoue cependant m'être posé la question. A-t-il trouvé un accent prophétique à ces vers de l' « hymne de la Mort »:

Quand mon heure viendra, Déesse, je te prie
Ne me laisse longtemps languir en maladie
Tourmenté dans un lit; mais puisqu'il faut mourir
Donne-moi que soudain je te puisse encourir
Ou pour l'honneur de Dieu, ou pour servir mon prince
Navré, poitrine ouverte, au bord de ma province.

S'est-il arrêté plutôt à l' « Éloge de la France »:

Car de toute vertu la France est une école
Je te salue, heureuse et seconde maison,
Qui fleuris de tout temps, sans perdre ta saison
Mère de tant de Rois, de tant de riches villes...

Ou a-t-il frémi, vétéran des guerres de notre siècle, à « l'exhortation pour bien combattre le jour de la bataille »:

Courage donc Amis! C'est une sainte guerre
De mourir pour son Prince et défendre sa terre
De garder sa maison, sa femme et ses enfants...

Mais supposons plutôt que sa pensée dernière a rejoint celle de l'immortel auteur de « l'exhortation pour la paix »:

..........vivez en amitié
Chrétiens, changez votre ire avecque la pitié
Changez à la douceur les rancunes amères...
Et que le nom de Mars, ses crimes et ses faits
Ne soient plus entendus, mais le beau nom de paix!

G. I. BRĂTIANU

UNE ŒUVRE INÉDITE DE NICOLAS IORGA: L'« HISTORIOLOGIE HUMAINE »

Depuis la fin tragique du professeur Iorga, il a souvent été question dans nos cercles scientifiques de l'œuvre à laquelle l'illustre historien avait consacré les derniers mois de sa vie. Le peu qu'on en savait n'a empêché personne d'en parler, et si les commentaires ont été en général empreints de la plus respectueuse admiration, ils n'en trahissent pas moins de la part de leurs auteurs une ignorance totale non seulement de l'état où l'œuvre nous est parvenue, mais de son contenu également. Il n'y a pas jusqu'au titre qui n'ait été diversement intreprété, tant il est vrai que le terme *historiologie* n'est pas de ceux qui évoquent à l'esprit des associations familières, tant il est vrai aussi qu'on se résigne plus difficilement à ignorer qu'à inventer. On a ainsi émis l'opinion qu'il s'agirait d'un traité de « théorie » ou de « philosophie » de l'histoire, on a également supposé qu'il pourrait être une codification des règles susceptibles d'assurer à l'histoire la dignité d'une science, que ce soit dans le sens où l'entendait Paul Lacombe, dans un ouvrage autrefois célèbre [1]), ou dans celui dont usent de nos jours les « comparatistes » groupés autour de la société « Jean Bodin » de Bruxelles, rêvant de conférer à leurs travaux une rigueur comparable à celle des sciences de la nature.

Pareilles méprises auraient pu être facilement évitées si l'on avait prêté plus d'attention à la *Préface* publiée en 1941, par les soins de M. Bănescu, dans le *Bulletin de la Section Historique* de l'Académie Roumaine [2]). A côté de vues du plus haut intérêt sur

---

[1]) *De l'histoire considérée comme science*, Paris, 1894.

[2]) Tome XXII, I, pp. 5—12, et maintenant dans la IIIe édition des *Generalităţi cu privire la studiile istorice* (Bucarest, 1944), pp. 343—348.

la méthode qu'il se proposait d'employer, on aurait trouvé, dans ces pages posthumes, — les seules qui aient été jusqu'ici éditées, si l'on excepte le fragment reproduit par moi dans une conférence de 1944 [1]), — des précisions suffisantes sur le but et le plan de l'œuvre en préparation, et même des indications susceptibles de la faire rattacher à de plus anciennes préoccupations de l'auteur.

Il n'a pas échappé en effet aux familiers de la pensée de Nicolas Iorga, que, dès 1937, dans le discours prononcé lors de l'inauguration de l'Institut d'Histoire Universelle, qui porte aujourd'hui son nom, l'infatigable travailleur annonçait qu'il se promettait de remettre sur le chantier son *Essai de synthèse de l'histoire de l'humanité*, publié en 1926 dans les conditions que l'on sait, avec l'intention d'en tirer, si les circonstances le lui auraient permis, « une ample histoire universelle en roumain », où il aurait condensé les conclusions auxquelles — après d'innombrables travaux d'approche — il était arrivé sur les différents problèmes particuliers [2]). Toujours dans le discours dont il vient d'être question, il faisait savoir, quant à l'économie de l'ouvrage projeté, qu'après avoir longtemps poursuivi ses recherches selon les méthodes de l'histoire traditionnelle, il était arrivé, en même temps qu'à la conviction de l'unité dans l'espace et dans le temps de toute vie historique, à une forme d'exposé à laquelle il attachait la plus grande importance et qu'il se proposait d'appeler, d'un terme auquel aucun historien n'avait eu jusqu'alors recours: *historiologie*. « Cette historiologie — prenait-il soin de préciser — doit être nettement distinguée des conceptions métahistoriques (d'un Lamprecht), dont il m'est arrivé de m'occuper ailleurs, ainsi que de la tendance se faisant jour dans le livre aussi beau qu'audacieux de mon maître Xénopol, qui, de la multiplicité des faits, cherche à dégager des lois difficiles à formuler et encore plus difficiles à vérifier, — alors qu'il aurait dû se contenter des seules généralisations auxquelles en histoire il nous soit loisible d'atteindre: similitudes, parallélismes, répétitions » [3]).

Je ne crois pas m'abuser en affirmant que c'est ici que, dans l'œuvre de Nicolas Iorga, le mot « historiologie » apparaît pour la

[1]) *N. Iorga, historien de l'Antiquité, Rev. hist. du Sud-Est europ.*, XXII, 1945, pp. 45—46.

[2]) *Generalități cu privire la studiile istorice*[3], p. 216.

[3]) *Ibid.*, pp. 216—217.

première fois. Mais, si le terme est nouveau, l'idée qu'il exprime l'est moins, en ce sens que bien d'années avant le discours que je viens de citer, elle avait été formulée par notre historien incidemment, avant de revêtir, dans l'*Essai de synthèse de l'histoire de l'humanité*, avec la rigueur d'un exposé systématique, la portée d'une vue doctrinale.

Le premier texte auquel je fais allusion est une page des *Observations d'un profane sur l'histoire de l'antiquité*, dans laquelle, en relevant la perpétuation à travers les siècles de certaines créations collectives, — biens culturels ou formes d'organisation politique, — Nicolas Iorga écrivait, dans ce style imagé qui rend ses livres à la fois si attachants et si inaccessibles: « Il n'existe pas dans l'histoire du monde des développements isolés, mais des courants, lesquels, en emportant dans leur cheminement des manifestations élémentaires de vie humaine, les font connaître à la postérité, après les avoir auparavant fructifiées. Comme les pluies de printemps, ils ne créent pas le blé qui attend sous la neige, mais, comme elles-aussi, sitôt que le premier rayon de soleil donne l'impulsion à la vie, ils aident à faire germer les semailles de l'automne » [1]).

Bien que consacré à une période historique déterminée, l'ouvrage auquel cette citation est empruntée n'en revêt pas moins, dans l'intention de son auteur, une portée générale. Ses conclusions lui apparaissaient valables pour l'histoire de l'humanité tout entière, et ces conclusions sont que, certaines aspirations de l'âme collective étant investies d'un caractère éternel ou permanent, les institutions créées pour les satisfaire doivent être considérées elles-aussi comme éternelles ou permanentes. Dans le cas spécial qui retient notre attention, l'aspiration qui, suivant Nicolas Iorga, surpasserait toutes les autres en importance et en intensité est celle qu'il appelle «le besoin de vie unitaire de l'humanité » [2]). Aussi l'idée impériale résume-t-elle à ses yeux les vicissitudes de l'histoire universelle, dont les mille incidents ne seraient que la réédition — sur des scènes différentes et avec des acteurs différents — d'un drame vieux comme le monde. « Les empires... — lit-on à un autre endroit du même ou-

---

[1]) *Observaţii ale unui nespecialist asupra istoriei antice*, Bucarest, 1916, p. 56.

[2]) *Ibid.*, p. 198.

vrage — représentent un effort de l'esprit d'organisation tellement considérable, que, le type une fois établi, il se survit en changeant de dynasties et de fondements ethniques, tout en restant le même quant à son essence... A peine, en Mésopotamie, eut-on fondé, par-dessus les royautés divines de caractère local, un empire de concentration des dieux et des hommes, les peuples vinrent à tour de rôle mettre à son service leurs ressources et leur nom. Aussi l'Assyrie ne signifie-t-elle rien de plus que des tribus du Nord, des guerriers de la montagne descendus dans les plaines babyloniennes, offrir, pour un temps, une interprétation assyrienne à l'Empire fondé par les Babyloniens. Et, préjugeant sur les événements à venir, on peut dire qu'Alexandre-le-Grand... dans toute sa gloire de conquérant macédonien, ne représente lui-aussi que la confirmation de cette vérité: à savoir que les anciens empires se survivent. Babyloniens, Assyriens, Mèdes, Perses, Alexandre-le-Grand, sous des dynasties et avec des forces différentes, ne sont que des incarnations éphémères de la vieille notion fondamentale de l'Empire asiatique d'origine divine et de caractère, jusqu'à la fin, divin... » [1]).

Limitée dans son application à l'étude d'un phénomène particulier, ce que nous tenons ici, longtemps avant que l'auteur n'ait pensé à en faire l'objet d'une œuvre spéciale, c'est l'idée que tout n'est pas nouveau en ce monde, qu'il y a des faits qui se répètent et que savoir distinguer entre l'accidentel et le permanent, entre ce qui ne se rencontrera plus jamais et ce qui, à des intervalles plus ou moins réguliers, ramènera sous nos yeux des éléments déjà connus, pourrait devenir l'ambition la plus haute de l'historien. « Les éléments historiques — écrit-il dans la préface à l'*Essai de synthèse de l'histoire de l'humanité* — ne sont que très rarement nouveaux: s'ils sont considérés d'une manière moins superficielle, on voit qu'ils se répètent... Il y a des noms qui changent, des accidents qui ne sont pas les mêmes, mais, au fond, c'est le même événement, c'est la même situation. La terre, qui ne change pas, détermine des situations qui, d'un siècle à l'autre, souvent à la distance de plusieurs siècles, correspondent parfaitement entre elles. Il y a dans les éléments profonds de la race des attributs qui donnent la même interprétation à des situations dont les motifs sont ressemblants.

---

[1]) *Observații ale unui nespecialist*, p. 76.

S'il n'y avait que la terre et la race, et les éléments essentiels par lesquels se manifeste l'être humain dans certaines conditions, il faudrait néanmoins reconnaître cette correspondance des situations et des manifestations historiques, des éléments, disons, statiques et dynamiques de l'histoire »[1]).

Quiconque a un peu pratiqué l'œuvre de N. Iorga, n'a pas manqué de reconnaître, dans les phrases que l'on vient de lire, la première ébauche d'une conception qui devait par la suite s'imposer toujours plus à son esprit, celle des « permanences » de l'histoire, — le milieu naturel, la race et l'idée, — qui, selon lui, seraient seules capables d'expliquer le déroulement des événements et auxquelles, en 1938, il allait consacrer une admirable communication au Congrès international d'histoire de Zurich. Ces permanences, y lit-on, « relient à travers le temps et l'espace les chapitres de cet organisme en marche qu'est l'histoire, elles sont au fond des divergences qui frappent l'esprit au premier abord et des caprices qui intéressent la curiosité. S'appuyer sur elles, c'est donner un squelette solide à ce qui paraît être sujet à toutes les fluctuations. Les distinguer dans la trame compliquée de l'histoire, c'est donner les notes fondamentales de sa vraie compréhension »[2]).

Où conduit une telle compréhension, on a pu le voir par le discours prononcé lors de l'inauguration de l'Institut d'Histoire Universelle, et qu'il m'est déjà arrivé de citer: à la conception de l'unité dans l'espace et dans le temps de toute vie historique, à la constatation des « similitudes », « parallélismes » et « répétitions » dont lui apparaissait faite la trame des événements, et qui, en dernier lieu, se réduisent à la « manifestation toujours égale de la raison humaine et des actions qui en découlent, même dans des circonstances qui ne se ressemblent pas dans tous leurs éléments »[3]).

Cette longue introduction n'aura pas été inutile si, comme je l'espère, elle nous aura permis de mieux comprendre à la fois le but et les moyens de réalisation de l'œuvre qui retient notre attention. Et, déjà, nous savons que, dans l'intention de son auteur, l'*Historiologie humaine* ne devait être ni un manuel de théorie, ni

---

[1]) *Essai de synthèse de l'histoire de l'humanité*, Paris, 1926, vol. I, p. VII.
[2]) *Rev. hist. du Sud-Est Européen*, XV, 1938, pp. 221—222.
[3]) *Essai de synthèse*, I, p. VIII.

une méthodologie de l'histoire, mais, simplement, *une histoire universelle* — ou, comme Iorga aimait à s'exprimer, *une histoire de l'humanité* — conçue selon un plan original et se proposant d'embrasser, dans le cadre d'un développement unitaire, les vicissitudes de l'âme humaine en tant que créatrice de culture, depuis que l'on peut parler de l'homme autrement que sous le rapport anthropologique jusqu'à l'époque contemporaine. De ce vaste projet, bien peu a pu être réalisé, — mais ce peu est d'un intérêt tel qu'il ne saurait être exagéré, tant par la possibilité qu'il nous offre de pénétrer en quelque sorte dans le laboratoire d'un des esprits les plus puissants de notre temps, que par tout ce qu'il apporte de neuf comme suggestions, rapprochements et méthode d'exposition.

C'est là la raison pour laquelle la direction de l'Institut d'Histoire Universelle a cru de son devoir d'en assurer la publication, en confiant cette tâche à plusieurs collaborateurs, dont celui qui signe ces lignes. Le travail de préparation est bien près d'être fini et, si les circonstances le permettront, les fragments pourront être publiés dans le courant de l'année. On pourra alors juger de l'effort impressionnant fourni par Nicolas Iorga durant les quelques mois qu'il a pu consacrer à l'*Historiologie*, et de la masse immense de matériaux accumulés — rien que pour la préhistoire et les empires d'Orient — par celui que des critiques sans scrupules se sont empressés d'accuser d'information superficielle et de généralisations hâtives. On pourra également se rendre compte que jamais encore l'auteur de tant d'œuvres remarquables n'avait été aussi maître de son savoir et de sa plume, et que ce dont nous avons été privés par sa brutale disparition ce n'est pas un livre comme on en lit tous les jours, mais, comme on l'a dit avec raison, « la plus vaste — et peut-être la dernière — histoire universelle écrite par un seul homme »[1]).

Cette histoire — ou plutôt cette historiologie, puisqu'ainsi que nous allons le voir, entre un terme et l'autre il y a cette différence que l'histoire « dit tout ce que l'on sait, pour le dire », tandis que l'historiologie « ne s'arrête, pour les commenter, que sur les faits expressifs » — ne devait pas, au demeurant, surpasser les histoires déjà existantes ni par l'abondance de l'information, ni par la rigueur de la critique. L'une et l'autre étant sous-entendues, ce par quoi

1) M. Berza, dans la *Rev. hist. du Sud-Est europ.*, XX, 1943, p. 22.

son auteur se proposait de se distinguer de ses devanciers c'est, en premier lieu, une sélection dans la masse des faits politiques et culturels, ensuite la manière de les mettre en œuvre, à son tour subordonnée à des considérations tantôt logiques et tantôt artistiques.

Pour ce qui est de la sélection, s'il va de soi que tout ne saurait entrer dans une synthèse digne de ce nom, il n'en est pas moins intéressant d'apprendre qu'une distinction très nette allait être observée entre les événements, suivant la manière dont ils collaborent à créer « cette grande chose, la plus grande de toutes, qui est la vie humaine ». De tous ces événements, dont le nombre est considérable, — lit-on, à ce propos, dans la Préface publiée par M. Bănescu, — seuls doivent être retenus ceux qui sont caractéristiques, et même ceux-là doivent être rapprochés — comme se sont efforcés de le faire un Heinrich Gelzer, un Édouard Meyer — « des événements correspondants à d'autres époques, chez d'autres groupes humains » [1]).

Brièvement exprimée, nous retrouvons ici l'idée formulée par N. Iorga avec plus de détails dans la préface de l'*Essai de synthèse de l'histoire de l'humanité*, à savoir qu'étant donnée l'unité à travers l'espace et le temps de toute vie historique, ainsi que l'identité de certaines situations constatées parfois à de longs intervalles, lorsque des informations viennent à manquer « pour une époque, pour un territoire, pour un groupe de faits », il nous faut les chercher ailleurs, « souvent à une très grande distance chronologique ». Seulement, tient-il à ajouter, et cette réserve en dit long sur les inconvénients d'une méthode plus facile à préconiser qu'à appliquer, « pour reconnaître le fait correspondant, il faut d'abord connaître plus ou moins l'histoire tout entière, parce que ne pas avoir une interprétation quelconque c'est très désagréable, mais avoir une interprétation fausse, parce qu'on a employé une correspondance qui n'en est pas une, c'est encore pire » [2]).

A cette première difficulté il convient d'ajouter celle découlant de la subjectivité du choix, — écueil inévitable, mais dont Iorga se montrait pleinement conscient. « Il est évident — se hâtait-il

[1]) *Bull. de la section hist.*, XXII, I, p. 6.
[2]) *Essai de synthèse*, I, p. VII.

d'avouer — que cette œuvre dépend étroitement de la personnalité de celui qui opère le choix et établit les rapprochements. Les recettes de travail des séminaires universitaires, dont le but est de fabriquer des études d'une prétendue objectivité, ne servent ici guère. Il faut avoir le courage d'entreprendre une œuvre de ce genre et d'en assumer la responsabilité » [1]).

Un courage intellectuel égal lui était sans doute nécessaire pour formuler, quant à la mise en œuvre des matériaux ainsi recueillis, des vues qui ne heurtent pas moins les habitudes invétérées et la manière traditionnelle d'écrire l'histoire. « En repoussant le système des divisions et subdivisions qui servent à débiter par tranches l'histoire universelle, — écrivait-il, dès 1916, dans un ouvrage qu'il m'est déjà arrivé de citer — nous recherchons le principe vital des civilisations et, une fois trouvé, nous le suivons dans son développement progressif, chaque élément nouveau venant se fixer... là... où il contribue à influencer la vie de l'humanité » [2]). Dans la préface de l'*Historiologie*, ces éclaircissements reviennent, avec d'autres qui servent à en préciser la portée. « Les éléments caractéristiques — y lit-on — entrent ensuite dans une *construction dynamique*. Il ne s'agit rien moins que de la *tragédie de cette race humaine*, qui ne comporte pas seulement des *scènes* d'exposition, mais encore des *actes* où se développe le conflit. Autour des acteurs, évolue une foule de personnages qui ne disent rien, parce qu'ils n'ont rien d'utile à dire. Mais, même ceux qui parlent au milieu de ces muets κουφὰ πρόσωπα, ne le font que lorsque leurs paroles ou leurs actes font progresser l'action. Il y a parmi eux des coryphées, sur lesquels se concentre l'attention au moment où ils sont ainsi placés au premier plan. Dans la tragédie athénienne, le murmure du chœur se fait parfois entendre: c'est lui qui commente et qui juge. L'historien remplit le même rôle et il n'a jamais le droit — il n'a d'ailleurs même pas le pouvoir — de s'en départir. Enfin, avant *le moment de son entrée en scène*, chaque personnage doit nous être présenté autrement que par un simple nom qui ne sortirait un instant de l'oubli que pour y retomber. Telle est la conception dynamique de l'historiologie. Elle s'oppose à la présentation statique,

---

[1]) *Bulletin*, p. 6.

[2]) *Observații ale unui nespecialist*, p. 53.

qui informe sans intéresser et qui n'explique qu'au moyen d'artifices sans valeur »[1]).

« J'ai abordé les événements, — confesse-t-il ailleurs — les situations, la psychologie des individus comme s'il en était question pour la première fois. J'ai cherché à leur parler directement, sans interprète, et je crois leur avoir ainsi arraché plus d'une fois des parcelles d'un secret qui, dans son intégralité, ne sera jamais révélé à personne. S'il m'est arrivé de m'arrêter à une opinion courante, je l'ai renouvelée par le seul fait d'avoir cherché à découvrir en elle quelque chose de nouveau. S'il n'en avait pas été ainsi, je ne me serais même pas donné la peine d'écrire cet ouvrage, car après avoir lu tant de livres écrits par d'autres, après en avoir tant écrit moi-même, j'en suis arrivé à éprouver le dégoût et même la terreur du livre inutile »[2]).

« Inutile », l'*Historiologie* ne l'aurait certainement pas été, ne serait-ce que par le peu que je viens d'en citer, si suggestif quant au fond, si capable de nous conduire à la découverte d'une nouvelle manière de présenter les faits, où l'éclat du style ne le cèderait en rien à la richesse des rapprochements imprévus et des aperçus ingénieux. « Ceux qui ne s'intéressent qu'aux détails et dont l'esprit froid est incapable de communiquer un enthousiasme qu'ils n'éprouvent pas eux-mêmes, — fait observer à ce propos Nicolas Iorga, — ceux dont l'« objectivité » n'est que l'impuissance à être subjectifs ont coutume de traiter de dilettantisme tout ce qui se présente sous une forme autre que celle d'une simple formule de transmission. Depuis Ranke et Michelet, les plus grandes œuvres historiques sont empreintes de la poésie des sentiments et de celle du style. Cette manière de présenter le résultat des recherches est d'ailleurs une *nécessité.* Les vérités historiques ne sont pas de celles qu'il suffit de constater et de reproduire: elles doivent être *discernées.* Pour les saisir, il faut disposer de tout ce qu'une connaissance approfondie de la langue, de tout ce que la fantaisie créatrice de définitions peut trouver de plus fin et de plus délicat. Parler des hommes et des choses du passé en se servant des termes du vocabulaire courant, c'est se tromper du tout au tout. J'aurais voulu, quant à moi, posséder plus de

[1]) *Bulletin*, pp. 6—7.
[2]) *Bulletin*, p. 10.

talent poétique, afin de me rapprocher davantage de la vérité »[1]).

Cette dernière phrase mérite d'être méditée. Comme en un raccourci saisissant, elle renferme l'expérience de toute une vie vouée à l'étude comme à une religion, brutalement tronquée avant de s'en être départie. Commencée, il y a cinquante ans, sous le signe du « scientisme » le plus rigoureux auquel l'investigation du passé ait jamais atteint, à l'École Pratique des Hautes Études de Paris, l'activité de Nicolas Iorga s'achève sur cette invocation à la poésie, que Michelet n'aurait pas désavouée et qui est à la fois un aveu et un enseignement. L'aveu, c'est qu'en poursuivant les recherches d'archives les plus arides et les plus étendues auxquelles un historien se soit de nos jours astreint, son âme n'a cessé de vibrer au contact de tout ce qui est beau et grand, son humanité d'approcher avec une sympathie sans cesse renouvelée les manifestations de « cet être féroce, violent, brutal, noble, paisible, de cet être taré et pur, qui a nom nous-mêmes »[2]). Quant à l'enseignement, il est contenu dans ce qui précède, — j'entends que, ce faisant, comme l'a si bien dit M. Brătianu, « Nicolas Iorga a réellement résolu une grande énigme de l'histoire, qui ne doit pas prendre sa source dans la lettre morte du passé... mais dans les eaux vives de la vie »[3]).

D. M. PIPPIDI

---

1) *Bulletin*, pp. 11—12.

2) Ranke, *Weltgeschichte*, IX², p. XV.

3) Avant-propos à la IIIe édition des *Generalități cu privire la studiile istorice*, Bucarest, 1944.

FORMULES D'ORGANISATION DE LA PAIX DANS L'HISTOIRE UNIVERSELLE

DEUXIÈME PARTIE

V. Le concert européen au siècle des nationalités.
VI. Fédération et hiérarchie sur le plan mondial.

« J'ai essayé de dominer l'Europe par les armes; aujourd'hui on doit la convaincre. L'Europe doit être unie par le consentement de tous »
Napoléon Ier, *Mémorial de Sainte-Hélène.*

V

LE CONCERT EUROPÉEN AU SIÈCLE DES NATIONALITÉS

Sur les ruines accumulées par plus de vingt années de guerres continuelles, le congrès de Vienne se réunit pour reconstruire l'Europe. Le principe de cette reconstruction avait déjà été établi, au moment du traité conclu avec la monarchie française restaurée. Inspiré par Talleyrand, avec l'appui d'Alexandre Ier, il se fondait sur la légitimité de la Restauration, et séparant les destinées de la France de celles de Napoléon, se maintenait dans les limites d'une modération remarquable. Les mêmes idées devaient triompher à Vienne: ce fut l'œuvre de Talleyrand d'opposer en toute occasion « les principes aux convenances »[1]), et les fondements de l'ordre européen aux appétits des puissances victorieuses. Le 8 octobre 1814, il fit introduire dans le projet de déclaration pour

[1]) Cf. G. Ferrero, *Reconstruction. Talleyrand à Vienne*, Paris, 1940, p. 147 et suiv.

l'ouverture du Congrès, ces mots dont la valeur est désormais acquise à toute tentative d'organiser la paix: « et sera faite conformément aux principes du droit public ». Ce fut un beau scandale, et l'occasion de quelques brillantes reparties, bien connues dans les annales diplomatiques. A Hardenberg, le représentant de la Prusse, qui objectait que « cela va sans dire », Talleyrand ripostait que cela va encore mieux en le disant; et à Humboldt qui s'écriait: « Que fait ici le droit public? », il répondait par ces quelques mots, qui étaient toute une leçon d'histoire: « Il fait que vous y êtes ».

Le droit public finit par l'emporter dans plusieurs affaires épineuses, et l'œuvre du Congrès paraissait s'acheminer vers un règlement raisonné des affaires européennes, selon un principe d'équilibre dans la restauration des régimes monarchiques, tempérés par une représentation des États, diètes ou parlements qui figuraient les forces de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie, lorsque la dernière aventure de Napoléon, les Cent Jours, vint tout remettre en question. La nouvelle campagne des Alliés resserra les liens de la coalition, déjà en grande partie défaits, et imposa à la France des conditions plus dures, suite logique de l'appui qu'elle avait donné à Napoléon. Cependant le principe de l'œuvre du Congrès n'en fut pas modifié, mais il devenait évident qu'il fallait à la paix de l'Europe une garantie plus forte que celle de la théorie de la légitimité du pouvoir et du droit public. Ce fut l'origine d'un nouveau système, dont la première expression fut le traité de la Sainte Alliance, et le résultat final la réalisation du concert européen.

L'idée d'une action solidaire pour faire régner le droit entre les nations était du reste dans l'air; elle était un legs des projets du XVIIIe siècle. En 1814, celui du comte de Saint-Simon, écrit en collaboration avec Augustin Thierry, proposait une extension de l'association dans tous les domaines [1]). Les questions d'hygiène, de transit, de finances, de coopération intellectuelle, réservées plus tard à la Société des Nations, s'y trouvaient déjà en bonne place. A ce point de vue également, le réformateur socialiste est un précurseur.

En fait cependant, c'était toujours aux puissances alliées dans la guerre contre Napoléon, que revenait la charge de rétablir l'ordre

[1]) C. Bouglé, *Socialismes français*, p. 95 et suiv.

en Europe et d'y organiser la paix. Cette mission devait être accomplie sous l'impulsion mystique d'Alexandre Ier, prophète de la paix de l'Europe, selon M-me de Krudener, comme Woodrow Wilson allait l'être, un siècle plus tard, de celle des deux Mondes. Le traité du 26 septembre 1815, conclu par la Russie, l'Autriche et la Prusse considérait les trois monarques « unis par les liens d'une fraternité véritable et indissoluble » et comme le seul principe en vigueur « celui de se rendre réciproquement service..., de ne se considérer tous que comme membres d'une seule nation chrétienne », en invitant à adhérer à cette union toutes les puissances qui voudraient se conformer aux principes tirés des Saintes Écritures.

C'était là plutôt une profession de foi qu'un acte politique; mais elle ouvrait la voie au traité du 20 novembre 1815, qui renouvelait entre les trois signataires de la Sainte Alliance et l'Angleterre, les engagements antérieurs et confirmait leur entente contre les menées révolutionnaires, en France ou ailleurs. Des réunions « consacrées aux grands intérêts communs » auraient lieu à des époques déterminées, entre les souverains et leurs principaux ministres: c'était organiser un premier système de conférences internationales périodiques, limitées à un directoire des principales puissances européennes, qui s'arrogeaient, dans l'intérêt suprême de la paix, le droit d'intervenir dans les affaires de tous les autres États, qui leur en donneraient l'occasion. Metternich, le chancelier d'Autriche, en devint bientôt la cheville ouvrière: sous sa direction, la Sainte Alliance « symbolisa bientôt l'union des polices gouvernementales contre tous les novateurs »[1]).

Le premier congrès, celui d'Aix-la-Chapelle (septembre 1818), joignit, selon le vœu d'Alexandre, « les conseils et les efforts » de la monarchie française à ceux des quatre puissances. Ce fut une époque de conférences, qui réunirent en 1819 les princes allemands à Carlsbad, en 1820 et 1821 les souverains alliés à Troppau et Laybach. L'organisation de la paix sous leur égide s'y montrait strictement conservatrice. Les mouvements révolutionnaires en Italie furent réprimés par l'intervention des armées autrichiennes; le

[1]) C. Weill, *L'éveil des Nationalités* (coll. Peuples et Civilisations, XV), p. 30.

tzar fut obligé de désavouer l'Hétairie grecque, qu'il avait encouragé secrètement. En Allemagne, la réaction triomphait contre les tendances constitutionnelles et libérales; enfin le congrès de Vérone, en 1822, confiait à la France le soin de rétablir l'ordre en Espagne, ce qui fut fait l'année suivante.

Mais cet apogée du directoire des puissances alliées devait marquer également le début de son déclin. L'Angleterre avait subi à contre-cœur l'intervention de la France en Espagne; de plus, Canning remplaçait Castlereagh. La question des colonies espagnoles d'Amérique, insurgées contre la métropole, touchait de plus près encore aux intérêts britanniques, que les affaires de la Péninsule ibérique; ce fut l'occasion d'une entente avec les États-Unis de l'Amérique du Nord, qui prirent pour la première fois une initiative dans la politique mondiale. Le message du président Monroe, du 2 décembre 1823, affirmait solennellement la volonté de n'admettre aucune entremise de puissances européennes pour opprimer les nouveaux États du continent américain. ou disposer de leur destinée en quelque façon que ce soit. Les États-Unis avaient reconnu les nouvelles républiques; l'Angleterre le fit à son tour en janvier 1825. Canning pouvait proclamer, avec quelque emphase: « J'ai appelé le Nouveau Monde à l'existence pour redresser l'equilibre de l'Ancien ». En réalité, l'intervention des États-Unis avait arrêté les progrès de la politique réactionnaire et assuré un nouvel essor à l'esprit libéral du siècle; mais elle avait également, en proclamant la « doctrine de Monroe » et l'isolement du continent américain, limité l'organisation hiérarchique universelle de la paix, telle que la concevaient les monarques réunis dans les congrès européens. Metternich le vit bien, qui déplorait « la calamité mondiale que l'Amérique républicaine faisait fondre sur le monde » [1]). C'était, sur un plan plus restreint, et avec des conséquences immédiates moins directement sensibles, une préfiguration du refus du Sénat de Washington de ratifier, en 1920, la politique du président Wilson. On peut donc considérer que la première tentative d'étendre à tout le monde habité le principe d'une organisation de la paix, sous la direction des principales puissances de l'Europe, dans l'esprit d'une

[1]) P. B. Potter, *Doctrines Américaines de Droit International*, Centre Européen de la dotation Carnegie, Bulletin, 1937, no. 1—2, p. 125.

stabilisation de l'ordre monarchique, a échoué à la suite de l'opposition déclarée de l'Amérique et de celle, moins ouverte, mais tout aussi efficace, de la politique britannique.

* * *

Il y a désormais, au cours du XIXe siècle, que l'on a appelé à bon droit le siècle des nationalités, deux tendances que notre étude doit suivre dans leur développement parallèle: celle des puissances, de maintenir un équilibre statique pour assurer la paix, en s'opposant à toute action novatrice ou révolutionnaire contre l'ordre établi — et celle des mouvements nationaux qui ne pouvaient s'accomoder du cadre politique de l'ancien régime, et trouvaient leur expression dans les aspirations dynamiques des peuples vers un régime libéral et l'unité nationale. Cependant, le principe du concert européen, pour régler les grandes questions et écarter ou limiter les conflits, devait rester acquis. Il trouva son application dans l'accord de l'Angleterre, de la France et de la Russie pour soutenir et reconnaître l'indépendance de la Grèce, et dans la convention des cinq grandes puissances européennes pour confirmer et garantir l'indépendance et la neutralité de la Belgique. Il est vrai que ce dernier accord fut rendu possible par le fait que la Russie était occupée à maîtriser la révolution polonaise de 1831, tandis que l'Autriche était embarrassée des agitations révolutionnaires en Italie. Le contre-coup de la révolution de 1830 à Paris et de l'avènement de la monarchie censitaire de Louis-Philippe se faisait sentir dans la politique européenne. Il y eut un instant où le système de deux coalitions parut déjà se dessiner: à l'accord russo-austro-prussien de Münchengraetz (septembre 1833), qui semblait ressusciter la Sainte Alliance, en affirmant le droit des trois monarques de refuser ou d'accorder leur aide à tout souverain qui ferait appel à leur pouvoir, s'opposait la Quadruple Alliance des États occidentaux (Angleterre, France, Espagne et Portugal), d'avril 1834. Palmerston y recherchait dès lors un contrepoids à l'hégémonie redoutable de Nicolas Ier, qui semblait s'étendre à tout l'Orient. Mais la crise orientale, déchaînée par les conquêtes de Mohammed Ali et l'état précaire de l'« homme malade » qu'était devenu l'Empire ottoman, allait rétablir à la fois l'équilibre et le concert des puissances. La convention des Détroits de 1841, par

laquelle la Russie renonçait à ses avantages sur le Bosphore, et la France à toute intervention en Égypte, fut à la fois un succès de la politique britannique et une nouvelle affirmation de la solidarité pacifique des principales puissances de l'Europe.

Elle devait avoir bientôt l'occasion de s'affirmer à l'égard du mouvement des nationalités, qui a marqué le siècle de son empreinte. Mais ce phénomène centrifuge, qui est essentiellement un éveil des particularismes nationaux et des traits distinctifs de la diversité des peuples de l'Europe, s'accompagnait d'une tendance opposée, vers l'organisation universelle, stimulée par les progrès des sciences et de la technique. L'époque qui accentue les divisions nationales et les différences linguistiques, est aussi celle qui voit s'organiser sur un plan toujours plus vaste, le problème unitaire des nouveaux moyens de transmission et de transport, sur toute l'étendue de la planète. Ces perspectives imprévues encourageaient les faiseurs de projets, et la littérature consacrée à l'organisation de la paix connut une floraison nouvelle. On retrouve aux approches des années quarante, la trace de ces préoccupations dans l'œuvre des écrivains, même des poètes. Alfred de Musset, qui donnait une réplique cinglante au « Rhin allemand » de Becker, s'amusait en 1838 à tracer, dans le dialogue de Dupont et Durand, le portrait des nouveaux utopistes, « ruminant de Fourier le rêve humanitaire:

Ce ne seront partout que houilles et bitumes,
Trottoirs, masures, champs plantés de bons légumes.
Carottes, fèves, pois, et qui veut peut jeûner;
Mais nul n'aura du moins le droit de bien dîner.
Sur deux rayons de fer un chemin magnifique
De Paris à Pékin ceindra ma république.
Là, cent peuples divers, confondant leur jargon,
Feront une Babel d'un colossal wagon.
Là, de sa roue en feu le coche humanitaire
Usera jusqu'aux os les muscles de la terre.
Du haut de ce vaisseau les hommes stupéfaits
Ne verront qu'une mer de choux et de navets.
Le monde sera propre et net comme une écuelle;
L'humanitairerie en fera sa gamelle,
Et le globe rasé, sans barbe ni cheveux,
Comme un grand potiron roulera dans les cieux ».

Ce rêve du Phalanstère universel, confondant classes et nations, donne une impulsion nouvelle, non seulement aux idées socialistes, mais aussi aux théories du pacifisme. Des congrès et des ligues pour la Paix se réunissent, à Londres en 1843, à Paris en 1849, où Victor Hugo prêchait la réconciliation universelle, à Genève en 1867, sous l'inspiration saint-simonienne de Le Monnier, qui faisait paraître un journal intitulé *Les États-Unis d'Europe*. L'internationale ouvrière s'organisait de son côté, et le *Manifeste communiste* rédigé en 1847 par Karl Marx et Engels, lançait pour la première fois la formule: « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ».

Parallèlement se développaient dans les rapports internationaux de nouvelles méthodes, qui tout en restant confinées dans un domaine plus restreint, ne manqueraient pas d'influer à leur tour sur l'organisation générale de la paix.

Le libre-échange, favorisé par la politique britannique, faisait tomber les barrières douanières et fortifiait le principe de la liberté des mers. Des règlements et des conventions se multipliaient, pour assurer les communications rapides, en rapport avec les moyens nouveaux de la vapeur et du télégraphe. Au congrès de Paris en 1856, trente-quatre États adhèrent au règlement international de la guerre maritime. L'union postale universelle s'ébauche, qui prendra corps avant la fin du siècle (1874). Les grandes agences d'information: Havas, Wolf, Reuter, sont fondées entre 1835 et 1850. Les expositions universelles resserrent les liens de l'économie du globe: Londres en 1851, New-York en 1853, Paris en 1855 (malgré la guerre de Crimée) attirent toujours plus de visiteurs et d'échantillons de tous pays: une association internationale était fondée à cette occasion, en faveur de l'unité des poids et des mesures. Le réseau des chemins de fer, s'étendant peu à peu à toute l'Europe, rendait nécessaires de nouveaux accords et ajoutait des fils toujours plus denses à la toile des conditions nouvelles de l'économie et de la politique. (Union des transports de marchandises par chemin de fer en Europe, 1878).

Enfin l'usage s'étendait de plus en plus de recourir à la voie pacifique de l'arbitrage, pour régler les conflits entre les États. Ces grands procès internationaux étaient soumis à la décision d'un souverain accepté comme arbitre par les deux parties, soit à des jurisconsultes réputés ou même à des instances juridiques, dont

la compétence était universellement reconnue. Pour la première fois, un tribunal international devait être institué pour juger l'affaire de l'*Alabama*, corsaire sudiste de la guerre de Sécession américaine, qui avait été l'occasion d'un conflit, prolongé pendant plusieurs années, entre l'Angleterre et les États-Unis.

De toutes ces pratiques nouvelles, l'idée d'une organisation fédérative des États, qui comprendrait tous les pays du globe trop longtemps divisés et hostiles, prenait un élan qu'elle n'avait plus connu depuis l'époque révolutionnaire. On en recherche les fondements jusque dans l'œuvre de Proudhon; son *Principe fédératif* s'applique non seulement à combattre les excès de la centralisation administrative dans la vie intérieure des États, mais voit dans les fédérations la formule politique de l'avenir. Ce fédéralisme va d'ailleurs de pair, dans la pensée proudhonienne aux aspects si multiples, avec une opposition catégorique au principe des nationalités [1]). Mais ce contraste était moins paradoxal, si l'on va au fond des choses, qu'il ne peut paraître à première vue. La constitution des nations unitaires et autonomes, étape nécessaire de la politique du XIXe siècle, suivait une voie différente de celle qui menait à une organisation internationale de la paix et des rapports entre les États.

* * *

Les événements de 1848 vont achever de définir ces tendances opposées et de séparer les camps adverses. La révolution en France prenait vite une teinte sociale, qui ne devait s'atténuer qu'après l'avènement du régime autoritaire de Louis Napoléon, préface du Second Empire. Mais l'agitation renouvelée des clubs politiques encourageait les mouvements nationaux en Europe, où les apprentis révolutionnaires se mettaient volontiers à l'école de Paris. La fièvre s'étendit ainsi aux États de l'Allemagne et de l'Italie, où l'objectif des mouvements divers était libéral et national à la fois, à l'Autriche où Metternich fut renversé avec le principe de conservation, qu'il avait si longtemps défendu, à la Hongrie, qui tentait de regagner l'indépendance, jusqu'aux Principautés rou-

1) C. Bouglé, *Socialismes français*, pp. 158—159.

maines, éveillées à la vie moderne par leur affranchissement économique de l'Empire ottoman.

Mais à cette vague révolutionnaire, battant en brèche l'ordre européen du congrès de Vienne et le règne absolu des monarchies, s'oppose la réaction qui a pour chef incontesté l'empereur Nicolas Ier. « Déjà, sur cette Europe centrale où la révolution disputait son existence, se profilait la grande ombre russe » [1]). À la tête d'une armée formidable pour l'époque, de plus d'un demi-million d'hommes, l'autocrate de St. Pétersbourg occupe les Principautés, intervient en Galicie, écrase la révolution hongroise en marchant au secours de l'empereur d'Autriche, soutient le roi de Prusse contre ses sujets révoltés et encourage les souverains des divers États de la Confédération germanique à rétablir l'ordre, en écartant toute tendance constitutionnelle et libérale. Ainsi une hiérarchie monarchique semblait devoir triompher de l'essai d'un fédéralisme révolutionnaire.

Cependant, le principe de l'équilibre était trop profondément ancré dans la conscience européenne, pour permettre la reconstitution — et cette fois de l'Est à l'Ouest — d'une pareille hégémonie. Lorsque le tzar voulut mettre à profit la position dominante qu'il avait acquise, pour soulever la question d'Orient et partager ce qui restait de l'Empire ottoman, le bloc des puissances attachées à l'équilibre se reconstitua contre lui. La France et l'Angleterre, entraînant à leur suite la Sardaigne, l'attaquèrent jusqu'en Crimée; l'Autriche, « étonnant le monde par son ingratitude », contraignait les armées russes à évacuer les Principautés danubiennes. Le congrès de Paris, réuni en 1856 sous l'égide de Napoléon III, fut une affirmation éclatante du concert européen. Les termes du traité de paix furent un modèle de modération et de tact; on s'efforçait de ne plus faire de distinction entre vainqueurs et vaincus. Les décisions du Congrès portent déjà l'empreinte d'une organisation de la paix entre les États, supérieure aux égoïsmes nationaux: neutralisation de la mer Noire, régime international du Danube, motion en faveur de l'arbitrage, avant de recourir à la force. Une première concession était faite à l'esprit nouveau des nationalités,

---

[1]) Charles H. Pouthas, *Démocraties et Capitalisme* (Peuples et Civilisations, XVI). p. 136.

à l'égard des Principautés roumaines, dont le nouveau statut préparait l'unité politique.

La période qui suivit fut une affirmation continuelle du principe des nationalités, qui remporta des victoires qu'il est presque superflu de rappeler: l'unité italienne, puis l'unité allemande se réalisèrent dans la décennie 1861—1871. Napoléon III avait tenté, en 1863, à l'occasion du soulèvement polonais, de régler les diffférentes questions qui divisaient alors l'Europe, en convoquant un nouveau congrès des puissances pour aboutir à une revision générale et pacifique des traités de Vienne. Cet essai devait rester sans résultat, car il n'avait plus, comme en 1856, les moyens d'influer sur la décision des autres États européens. L'on doit cependant retenir à l'actif de la conception du temps sur le règlement des affaires internationales, que les conflits furent limités, et l'Europe garantie contre les suites désastreuses d'une guerre générale et prolongée, telle qu'en donnait l'exemple celle de Sécession entre les États de la fédération américaine du Nord (1861—1865), ou celle du Paraguay dans l'Amérique du Sud (1864—1870). Les campagnes d'Italie en 1859 et 1866, celles de Bohême et d'Allemagne de cette même année, qui mirent aux prises Prussiens et Autrichiens, furent des conflits localisés, d'une durée exceptionnellement courte, aboutissant à des traités qui respectaient les droits du vaincu. Même la guerre franco-allemande de 1870—1871, qui fut de toutes celles du XIXe siècle, avec la guerre d'Orient de 1877—1878, une des plus longues et des plus dures, n'entraîna aucun désastre pour la civilisation.

La puissance britannique, toujours en éveil, en plein développement économique et colonial, assurait non seulement en fait la « balance of power », mais savait maintenir à l'occasion les principes du droit public. En 1870, elle était intervenue pour empêcher la Russie de dénoncer, par une déclaration unilatérale, les clauses du traité de Paris qui limitaient ses droits de navigation dans la mer Noire: la conférence de Londres, qui se réunit au début de l'année suivante, consacra un nouveau réglement, qui tenait compte des revendications russes, mais du consentement de toutes les puissances signataires.

De même, lorsqu'en 1878, la Russie victorieuse des armées ottomanes avec le concours de l'armée roumaine, voulut imposer le

traité de San Stefano, la flotte anglaise parut dans les Détroits et un congrès européen, convoqué à Berlin sur l'initiative de Bismarck, soumit à une revision essentielle le traité en question. Le concert européen se manifestait une fois de plus, appuyé d'une part sur l'intervention active de la Grande Bretagne (la troisième, dans l'ordre chronologique, depuis les guerres napoléoniennes, pour maintenir l'équilibre du continent), d'autre part sur le système continental élaboré par Bismarck — Triple Alliance et entente amicale avec la Russie — pour organiser la paix de l'Europe et du monde sur des bases durables. Le maintien de l'Autriche-Hongrie dualiste et son évolution vers une fédération d'États nationaux — à laquelle s'opposait d'ailleurs la tendance magyare à l'hégémonie — semblait être une pièce essentielle de cet équilibre [1]), dont il dissimulait mal le caractère instable. Cependant, grâce à cet accord pour le maintien du droit public, comme l'avait défini jadis Talleyrand, le dynamisme du mouvement des nationalités, même sous l'impulsion d'une personnalité telle que le Chancelier de fer, n'arriva pas à déchaîner des catastrophes générales et parvint à déterminer une revision progressive des traités de Vienne, en maintenant pendant trente-six ans, presque sans exception, cet état de choses sans précédent et jusqu'ici, hélas, sans lendemain: la paix générale en Europe. Il n'y eut plus, dans le dernier quart du XIXe siècle, que des guerres coloniales.

Le concert européen ne consistait pas seulement en congrès diplomatiques et en conférences d'ambassadeurs: il intervenait effectivement, avec des forces militaires et navales, pour faire respecter certaines de ses décisions. On tendait ainsi vers une forme d'action internationale, qui réalisait certains projets des âges révolus: on vit les forces franco-anglaises intervenir en Chine en 1860, pour défendre les concessions européennes; des escadres combinées se livrer à des démonstrations sur les côtes de l'Égée et au large de la Crète, pour réduire des insurrections locales. Une véritable armée internationale, composée de contingents équipés par toutes les puissances, aux ordres du maréchal allemand de Waldersee. vint délivrer les légations de Pékin, assiégées en 1900

---

[1]) Cf. D. Kosáry, *Le principe de l'équilibre politique et la région danubienne*, *Revue d'Histoire Comparée*, Budapest, 1944, XXII, p. 101 et suiv.

par la révolte des Boxers chinois. Les réformes dans l'Empire ottoman et l'autonomie de ses nationalités étaient un sujet permanent de conférences et d'interventions: on verra les Puissances intervenir plus tard dans le conflit balkanique, s'opposer à l'avance des Serbes vers l'Adriatique, limiter celle des Bulgares vers les Détroits, trancher au profit des Roumains le litige au sujet de la ville de Silistrie. Il y avait là les éléments d'une organisation internationale de la paix, qui tendait à amener les institutions politiques au niveau du développement toujours plus rapide de l'économie et de la technique.

C'est là en effet le point principal qu'il nous faudra mettre en évidence. Comme on l'a remarqué avec juste raison, à la fin du monde antique la technique des moyens de communication et des échanges n'était pas à la hauteur des formules d'organisation politique; c'est assurément un des motifs, et non des moindres, de la crise de la civilisation gréco-romaine.

A la fin du siècle des nationalités, la situation est exactement inverse: ce sont les formules d'organisation politique, qui sont en retard sur les progrès incommensurables de la technique. Le concert européen sera dépassé de plus en plus par le plan mondial, les formules antiques de fédération ou d'hégémonie devront s'adapter à l'âge du chemin de fer, du téléphone, bientôt à celui des avions et de la radio. Les essais ne manqueront pas pour y parvenir: ce sont eux qui composent la trame de l'histoire contemporaine.

VI

FÉDÉRATION ET HIÉRARCHIE SUR LE PLAN MONDIAL

Ils devaient se heurter — et c'est le drame de l'histoire contemporaine — à l'opposition croissante des théories autarciques. Celles-ci se développaient depuis quelque temps déjà en Allemagne, où Treitschke ramenait tout à la primauté de l'État, qui se confondait avec la force et le pouvoir *(Staat ist Macht)*. L'expansion coloniale étendue à tous les espaces de la planète, offrait de nouveaux thèmes de rivalité et augmentait l'écart entre les puissances possédantes, déjà nanties d'un vaste empire, et celles qui arrivaient tard au partage des terres et des zones d'influence, pour trouver les posi-

tions essentielles et les domaines productifs déjà occupés par d'autres. Des États de petite dimension sur le continent européen, conservaient ainsi, de leur grandeur passée, de vastes possessions dans d'autres parties du monde — le Portugal, la Hollande; la Belgique avait acquis, grâce à l'habileté et l'esprit commercial de Léopold II, un immense domaine dans l'Afrique centrale. D'autre part, les puissances nouvelles qui avaient réalisé leur unité nationale au XIXe siècle et revendiquaient leur part de l'économie du monde, l'Allemagne et l'Italie, en étaient à rechercher sur quel point du globe planter leur pavillon. La géographie politique se transformera, sous l'empire de ces préoccupations, en une science dynamique: la *géopolitique*.

La concurrence industrielle se faisait également sentir toujours davantage. Le temps n'était plus où l'industrie européenne exploitait à son seul avantage les ressources des autres continents; le développement gigantesque de la technique contemporaine et d'une civilisation quantitative lui créait de redoutables concurrents dans les pays d'outre-mer. La production en masse et en série posait à la fois le problème des matières premières et de leur distribution, et celui des revendications d'une classe ouvrière de plus en plus nombreuse, agitée par des slogans faciles de politique sociale. La crise la plus grave du monde contemporain devait naître, du fait de la primauté indiscutable accordée par tous les États à la production, à la charge évidente et exclusive des consommateurs. Il résultait de là un tel déséquilibre, accentué par l'élévation de nouvelles barrières protectionnistes et une sorte de résurrection du mercantilisme, que les spécialistes de l'économie pouvaient appliquer une nouvelle théorie de Malthus à l'écart croissant qu'ils constataient entre l'augmentation illimitée de la production et le manque de débouchés pour en écouler les ressources. On arriverait ainsi en agriculture, au XXe siècle, à des solutions que l'on pourrait à bon droit qualifier de monstrueuses: destruction des stocks que l'on ne peut placer (les chemins de fer du Brésil chauffant au café), limitation des emblavures, arrêt de certaines cultures dont on ne peut écouler les produits, et pour finir, avantages des années de mauvaise récolte et de disette pour l'équilibre des prix et le gain du producteur. De même pour l'industrie: « Les appareils de production, devait constater il n'y a pas si longtemps un

économiste notoire, se sont accrus suivant une progression géométrique, alors que les consommateurs ne s'accroissaient que suivant une progression arithmétique ». C'est bien la loi de Malthus, mais à rebours [1]). Dans l'interdépendance de plus en plus étroite de tous les pays et de toutes les nations, le machinisme poussé jusqu'à ses dernières limites et la nécessité de nourrir les gens dont il détermine l'emploi ou le chômage, créent un problème des masses, qui envahissent à cette époque troublée, plus qu'à aucune autre période historique, l'espace de la géographie et le domaine de l'action politique et sociale. Plus on avance dans la relation des faits contemporains, plus se révèle la contradiction tragique des conflits d'intérêts et des méthodes appliquées à leur solution. On ne saurait étudier l'organisation de la paix et des formules utilisées dans ce but, sans tenir compte de cette toile de fond des réalités économiques et sociales de l'époque nouvelle, qui, en comparaison avec celle qui l'a précédée, nous montre tous les traits caractéristiques de l'âge de fer, succédant à l'âge d'or.

Cette révolution, dont le rythme devenait démesuré et catastrophique, ne manquait pas d'exercer ses effets funestes sur le système raisonné de l'équilibre des puissances et du concert européen. La politique allemande fut la première à en ressentir les effets: le « nouveau cours » qui lui fut imprimé à l'avènement de Guillaume II, marqua l'abandon de la position conservatrice et statique, qu'avait maintenue la prudence de Bismarck. Pendant quelque temps, la paix devait être maintenue par le contrepoids des coalitions: depuis 1891, l'entente franco-russe, transformée ensuite en alliance militaire, s'opposait à la Triplice (Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie). Elle devait se développer par les accords négociés par Delcassé, qui d'une part affaiblissaient la Triple-Alliance par un rapprochement franco-italien, de l'autre ouvraient la voie à une entente générale franco-anglaise, tous les litiges coloniaux se trouvant liquidés en 1904. L'expansion maritime et commerciale de l'Allemagne inquiétait l'opinion britannique et l'obligeait à sortir du « splendide isolement », dans lequel elle se cantonnait à la fin de l'ère victorienne. Tout en s'équilibrant, les puissances

---

[1]) M. J. Bonn, *La crise économique mondiale*, *L'Esprit international*, 5e année, 1931, p. 193; cf. H. Hauser, *La paix économique*, p. 17 et suiv.

commençaient une course aux armements, sur terre et sur mer, qui absorbait une part toujours plus considérable de leurs budgets; la paix ne semblait plus reposer que sur cette base, si fragile, de la crainte réciproque d'un conflit généralisé, rendu plus redoutable que jamais par l'extension du service militaire obligatoire et la mobilisation de tous les hommes et de toutes les ressources dans l'éventualité de la guerre.

Des perspectives aussi sombres ne pouvaient laisser indifférents les protagonistes du pacifisme et même les chefs des États et des gouvernements. Des congrès de la paix, réunis à Chicago, Anvers et Bruxelles avaient émis dès 1893—1895 le vœu de voir s'organiser une Cour internationale permanente d'arbitrage, dont la compétence s'étendrait à tous les litiges entre les États [1]. En 1899, ce fut le tzar de Russie, Nicolas II, esprit généreux quoique chimérique, qui prit l'initiative de convoquer à La Haye les délégués de 26 États, pour rechercher les moyens d'organiser la paix. Il était illusoire d'espérer un succès total, mais la conférence n'en marque pas moins un effort réel pour limiter, sinon pour enrayer tout à fait les possibilités de la guerre, que tout le monde redoutait, mais que nul ne se sentait en mesure d'écarter absolument. Certains moyens nouveaux, qui pouvaient rendre les destructions plus complètes et la guerre plus atroce, furent résolument prohibés, et une Cour permanente d'arbitrage fut instituée à La Haye, dont devaient faire partie des jurisconsultes éminents. La tentative d'arriver à une limitation des armements échoua cependant, faute du consentement unanime qu'il était impossible d'obtenir.

L'essai devait être renouvelé en 1907, cette fois avec l'appui du président des États-Unis, Théodore Roosevelt, fort du succès de sa médiation dans la guerre russo-japonaise de 1905; 44 États répondaient à cet appel. Dans l'intervalle des deux conférences, près de soixante traités et conventions d'arbitrage avaient été conclus, ce qui prouvait l'adhésion au principe d'un nombre toujours plus grand de pays et de nations. Toutefois, les progrès que l'on put enregistrer étaient plutôt de nature formelle. La Cour d'arbitrage

---

[1] Cf. W. Evans Darby, *International Tribunals*, Londres, 1897, p. 58 et suiv.: le projet de règlement pour la procédure arbitrale internationale de l'Institut de droit international de la Haye est de 1875.

devint effectivement une institution permanente, et il fut même question, sur la proposition de Léon Bourgeois, de rendre l'arbitrage obligatoire. Des conventions, au nombre de quatorze, vinrent réglementer sévèrement le droit de la guerre, les prises maritimes, l'attitude à l'égard des neutres. Mais on ne réussit pas à créer, ce qu'au fond poursuivaient depuis si longtemps les amis de la paix: le vaste système fédératif qui aurait réuni l'ensemble des États de la planète, en les soumettant aux seules règles du « droit public » et aux décisions d'un organe permanent d'arbitrage et de conciliation. Malgré tant d'efforts et de projets, les temps n'étaient tout de même pas révolus.

La formule fédérative marquait cependant dans la pratique un progrès réel: elle devenait le statut de l'immense Empire britannique. Le rêve oriental de Disraeli avait donné à la reine Victoria la couronne d'impératrice des Indes: presque au même moment se constituait le plus ancien des Dominions, celui du Canada, qui devait s'étendre progressivement à toutes les contrées septentrionales du continent américain, entre le Groenland et l'Alaska. Le début du XXe siècle vit se créer d'autres États sur le même modèle: le *Commonwealth* australien en 1900, la Nouvelle Zélande en 1907, l'Union Sud-Africaine en 1910, huit ans à peine après la fin de la guerre des Boers. Ces États souverains, constitués dans les régions d'outre-mer peuplées de blancs, obtiennent leurs propres constitutions, leurs gouvernements et leurs parlements, finalement leurs armées et leurs flottes. Seule la fidelité au roi de Grande-Bretagne et d'Irlande, représenté par le gouverneur général, et les Conférences impériales auxquelles prennent part leurs délégués, les attachent à l'Empire, qui ne garde sous son administration que les colonies de la Couronne. Les Dominions, dans le cadre général de la politique impériale, peuvent veiller à leurs propres intérêts et conclure des traités économiques avec des puissances étrangères. Ce système, à la fois très libéral et très souple, devait se montrer à l'épreuve des plus rudes assauts. Il aurait pu dès lors servir de modèle à une fédération générale des États, ou tout au moins à des fédérations continentales, dont le seul exemple était à cette époque celle des États-Unis de l'Amérique du Nord. *Au seuil du XXe siècle, la fédération est devenue la conception anglo-saxonne de l'organisation politique du monde et de la paix.*

Sans pousser à l'excès le déterminisme géographique, qui exagère parfois à dessein les effets des « facteurs naturels » dans le destin de l'humanité, il y a lieu de remarquer une fois de plus que depuis les temps antiques et l'opposition de l'empire oriental à la fédération hellénique, la conception hiérarchique est le fait des grands États continentaux, tandis que l'idée fédérative trouve son appui principal dans les puissances maritimes.

Mais sur le continent européen, d'autres tendances se manifestaient. L'expansion de l'Allemagne entraînait vers le Sud-Est son partenaire austro-hongrois, si longtemps attaché, par sa structure même, au principe de l'équilibre et de la stabilité des États et des frontières. La politique russe subissait à son tour l'influence du mouvement panslaviste et, après son échec en Extrême Orient, tentait de regagner le terrain perdu dans la Péninsule balkanique. Désormais les crises vont se succéder à des intervalles de plus en plus rapprochés, entraînant toutes les puissances dans la marche fatale vers la guerre. En 1907, un règlement général des questions en litige, analogue à celui intervenu entre la France et l'Angleterre, rapproche celle-ci de la Russie. A la Triple-Alliance, qui ne compte plus guère que sur le bloc des Puissances Centrales (Allemagne et Autriche-Hongrie), s'oppose la Triple-Entente, qui dessine aux extrémités occidentale et orientale de l'Europe « l'encerclement », que redoutent toujours les dirigeants de la politique allemande. L'affaiblissement momentané de la Russie, après la guerre d'Extrême-Orient, vaut à l'Allemagne un succès de prestige dans les crises marocaines, et à son alliée des avantages tangibles dans la crise bosniaque de 1908. Mais la politique russe cherche une revanche: elle la trouve dans les complications de la question d'Orient, provoquées par l'expédition italienne en Lybie et les guerres balkaniques de 1912—1913. Le jeu des alliances et le système des coalitions devait déclencher automatiquement une conflagration générale. L'état des armements, qui avait assuré jusque-là la supériorité militaire aux Puissances Centrales, devait incliner bientôt la balance en faveur des forces de la Triple-Entente. De ce fait, l'idée d'une guerre préventive se faisait jour dans les états-majors; le baril de poudre n'attendait que l'étincelle, qui jaillit le 28 juin 1914 dans le drame de Serajevo.

*
* *

La première guerre mondiale offre d'abord le spectacle d'une bataille confuse, où se heurtent les impérialismes. C'est peu à peu que se dégagent les données de l'antagonisme, qui oppose les Impériaux, maîtres du Centre et du Sud-Est de l'Europe, aux puissances libérales de l'Occident et à leur alliée autocratique de l'Est. Mais c'est surtout au lendemain de la révolution russe de 1917, qui éloigne la Russie de la guerre, en provoquant un changement radical de sa forme de gouvernement, que les conceptions se précisent et s'opposent en un contraste, non seulement d'objectifs et d'intérêts, mais de théories et d'idées. Le bloc des Empires centraux, auquel se sont joints la Bulgarie et l'Empire ottoman, représente clairement un principe de *hiérarchie*, opposé à l'application plus étendue du principe des nationalités et désireux d'assurer à l'Europe la domination politique des monarchies; elles songent à restaurer à leur profit la couronne de Pologne.

L'alliance de la France, de l'Empire britannique et de l'Italie, à laquelle s'ajoute la redoutable puissance des États-Unis d'Amérique, soutient la cause des petits pays envahis par leurs adversaires (Belgique, Serbie) ou décidés à poser le problème de leur unité nationale, au détriment de la mosaïque des nationalités austro-hongroise (la Roumanie, les Tchèques, les Polonais). Elle lutte dès lors sous le signe de la *fédération*, propre à l'idéologie anglo-saxonne, qui trouvera dans le président Woodrow Wilson le plus convaincu des prophètes. Dans les deux dernières années de la guerre, ce groupement de puissances, qui rallie à sa cause presque tous les États de la planète, du Japon et de la Chine aux républiques de l'Amérique du Sud, représente un principe démocratique et fédératif de l'organisation de la paix, opposé à la notion de commandement qui caractérise le camp impérial. Ainsi, un siècle après la fin des guerres napoléoniennes, les deux formules dont nous aurons à suivre l'évolution depuis les temps antiques, s'affrontaient de nouveau dans une formidable mêlée, dont l'issue s'annonçait décisive.

Il convient d'ouvrir ici une courte parenthèse. Il est curieux de noter qu'en se détachant du conflit mondial, par l'effet de sa révolution intérieure, la Russie évolue également vers une forme d'organisation fédérative. Mais c'est là une particularité de la structure intérieure de l'U.R.S.S.; or celle-ci n'intéresse notre sujet qu'en

tout que participant à l'organisation internationale, ce qui n'est pas le cas dans la période qui suivit directement la première guerre mondiale.

La guerre s'achevait, après un moment critique, marqué par la paix séparée conclue à Brest-Litowsk par les Puissances Centrales avec le régime soviétique et l'offensive allemande déclanchée sur le front occidental en mars 1918 — par la reprise de plus en plus vigoureuse des contre-attaques alliées, l'écroulement du front de Macédoine, puis du front italien, aboutissant, après la capitulation bulgare et la dissolution de la monarchie austro-hongroise, à l'armistice du 11 novembre. Les Empires s'étaient effondrés; des États nationaux se partageaient le territoire de l'Autriche-Hongrie. Les unités roumaine et yougoslave s'achevaient; la Pologne renaissait de ses cendres; un État nouveau, la Tchécoslovaquie, se substituait à l'ancien royaume de Bohême et de Moravie. La Hongrie se réduisait à un territoire de peuplement magyare, et l'Autriche demeurait un État de langue allemande au statut indéfini, hésitant entre les tendances à l'unité, qui auraient pu l'absorber, au lendemain de la chute des Habsbourg, et la volonté des puissances victorieuses, qui encourageaient son particularisme pour la maintenir indépendante. Avec ce nouveau groupement d'États et une Allemagne épuisée par sa défaite, convertie au régime républicain et aux idées démocratiques, l'institution d'une fédération en Europe semblait être la solution indiquée. Le Congrès de la Paix, qui aurait à prendre les décisions les plus importantes après celui de Vienne, trouvait là une ample matière à ses délibérations et ses travaux.

Tout comme à Vienne d'ailleurs, après la chute de Napoléon, une mystique, qui présentait de frappantes analogies avec celle d'Alexandre Ier, assumait la direction d'une réforme générale des relations entre les États. Elle était le fait de Woodrow Wilson, dont l'idéalisme avait fait le prophète de la paix et de la justice. Par la position qu'il avait maintenue, en «associant» les États-Unis à la guerre, sans les mêler toutefois aux alliances européennes, il gardait un rôle d'arbitre dans le règlement final de ce conflit sans précédent. Les quatorze points dans lesquels il avait formulé, le 8 janvier 1918, son programme de la paix, qui s'imposait par la victoire à tous les alliés, prévoyaient, en dehors des clauses territoriales qui s'accomplissaient en fait, la suppression «dans toute la

mesure possible » des barrières économiques, la liberté des mers, la réduction des armements et l'institution d'une Société des Nations, destinée à garantir l'indépendance et l'intégrité territoriale de tous les États. Cette conception, qualifiée d'« américaine » autant que d'idéaliste [1]), devait se heurter à de nombreux obstacles. En effet, la liberté de navigation sur mer, en toutes circonstances, inquiétait l'Angleterre; l'intention de ne pas rendre l'Allemagne vaincue responsable de la guerre, si elle se débarassait de son militarisme provoquant, inquiétait la France, qui n'y trouvait pas de garanties suffisantes; enfin le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et le tracé des frontières « selon les lignes clairement reconnaissables des nationalités », n'étaient pas d'une application facile. Il faudra reprendre dans tous ses détails l'histoire des premières negociations engagées autour du projet wilsonien: l'on y voit s'opposer en un contraste, qui est une des grandes tragédies de l'histoire, l'idéalisme abstrait du réformateur d'outre-mer, et les réalités concrètes de la politique européenne. L'on peut aussi marquer le conflit de deux méthodes opposées, répondant non seulement à des manières de voir, mais aussi à des formes de pensée différentes. Le projet de Wilson, déjà retouché par les modifications que lui apportaient les délégués britanniques, envisageait une association libre des nations, fondée sur des décisions prises à l'unanimité et sur l'appui de l'opinion publique de tous les pays, convertie à l'idée de la paix. La délégation française qui avait adopté les vues de Léon Bourgeois, soutenait une formule juridique, de caractère obligatoire, pour tous les États qui devaient se soumettre à l'arbitrage d'une Cour suprême de justice, et appuyée par une force armée internationale, pour appliquer des sanctions aux récalcitrants. Ce fut la formule anglo-saxonne qui l'emporta; le compromis qu'elle représentait devait priver, dès l'origine, la Société des Nations de tout moyen réel d'exercer son pouvoir.

De plus, par une confusion fatale des étapes nécessaires à l'organisation de la paix, les traités avec les puissances vaincues passaient au premier plan, et les conditions qu'ils posaient accentuaient encore les divergences entre les vainqueurs. On en vint, pour

[1]) Pierre Renouvin, E. Préclin, G. Hardy, *L'époque contemporaine*, II. *La paix armée et la grande guerre* (coll. Clio), p. 618 et suiv.

simplifier les travaux de la Conférence, répartis entre d'innombrables commissions et sous-commissions, et éviter les éclats des réunions plénières, à concentrer les décisions importantes aux mains du conseil des « Quatre Grands » *(the Big Four)*, qui au fond se réduisaient à Trois: Wilson, Clemenceau et Lloyd George, le représentant de l'Italie s'occupant surtout des intérêts de son pays. Une division nouvelle se faisait entre les États, partagés en deux catégories bien inégales: les Grandes Puissances, qui dominaient la Conférence par le nombre de leurs délégués (chaque Dominion de l'Empire britannique était représenté séparément, sans compter l'Inde) et tout le poids de leur primauté politique et militaire; les puissances « à intérêts limités », qui devaient la plupart du temps se plier aux décisions des autres. Au principe de la *fédération*, qui était celui de la Société des Nations, se substituait un organe essentiellement *hiérarchique*, rappelant les directoires restreints de la Sainte Alliance et du concert européen. Ainis la partique s'opposait, de toutes les forces de la routine et de l'intérêt, aux théories novatrices et généreuses de l'organisation de la paix.

Les esprits clairvoyants s'en rendaient pleinement compte; le premier délégué de la Roumanie notait, le soir du 7 mai 1919, après avoir pris connaissance des conditions du traité avec l'Allemagne, qui devait être signé le 28 juin à Versailles: « la paix est à la fois trop dure et trop faible: elle impose des conditions napoléoniennes et veut les exécuter avec des moyens wilsoniens. Elle retranche toute possibilité d'expansion économique à un peuple de 80 millions, mais contre l'explosion provoquée par une semblable compression, elle prévoit, au lieu d'une ceinture de fer, les guirlandes de la Société des Nations ». En attendant la constitution de celle-ci, le Conseil des Grandes Puissances faisait la loi à l'univers, en l'absence de l'Allemagne vaincue, et de la Russie secouée par la fièvre révolutionnaire et les excès de la guerre civile.

Pour comble, l'organisation de la Paix, déjà affaiblie plus qu'à moitié par les compromis successifs imposés aux principes de Wilson, devait encore recevoir un coup, dont elle ne pourrait plus se relever. La politique wilsonienne n'avait pas tenu compte d'un état d'esprit spécifique des citoyens de la plus grande république fédérale du Nouveau Monde. Une tradition de défiance à l'égard des affaires embrouillées de l'Europe, et de maintien de l'attitude isola-

tionniste, qui ressortait de la doctrine de Monroe, n'avait pas cessé de s'y manifester. La tradition en remontait au fondateur, à Washington lui-même, qui avait dit, en quittant le pouvoir présidentiel en 1797: « Notre grande règle de conduite à l'égard des nations étrangères, c'est, tout en étendant nos relations commerciales, de n'avoir avec elles qu'aussi peu de liens *politiques* que possible... L'Europe possède une série d'intérêts primordiaux qui ne nous concernent que très peu ou même pas du tout. Il s'ensuit qu'elle sera fréquemment engagée dans des différends dont les causes sont étrangères à nos affaires. D'où la sagesse, pour nous, consistera à ne pas nous laisser attirer par des liens artificiels dans les vicissitudes habituelles de sa politique, ni dans les combinaisons et dans les conflits habituels de ses amitiés ou de ses aversions » [1]). Ce legs avait été renforcé par la suite, par le message de Monroe, dont la lettre semblait également s'opposer à toute immixtion dans les affaires des autres continents, pour mieux conserver la liberté des États américains. La constitution très rigide des États-Unis exigeait une majorité de deux tiers au Sénat, pour ratifier la politique du Président; Wilson ne put l'obtenir et laissa dans cette lutte surhumaine la santé et la vie. On vit alors s'accomplir ce fait inouï, si lourd de conséquences: le rejet par le Sénat américain du projet d'organisation de la paix wilsonienne. Mais plus encore que ce vote, l'élection du prèsident Harding, en 1920, acheva de préciser l'attitude de la politique américaine. Sa première déclaration aux journalistes, le soir même de son élection, fut pour constater que « la Société de Nations est morte, et personne ne semble s'en soucier » [2]). Le Département d'État ignora la création wilsonienne, condamna la Société des Nations telle qu'elle s'était constituée, et refusa même d'accuser réception de la correspondance qui lui était adressée par le Secrétariat Général de Genève. C'était retirer à l'essai de réaliser enfin une organisation fédérative de la paix, un de ses fondements principaux.

* * *

Il restait la solidarité des puissances victorieuses de l'Europe (avec le Japon), garantie bien précaire du nouvel ordre interna-

---

[1]) P. B. Potter, *Doctrines américaines de Droit International*, p. 107.

[2]) *Ibid.*, p. 53 et suiv.

tional. L'époque d'après guerre, que nous pouvons appeler aujourd'hui de son vrai nom: l'entre-deux-guerres, devait marquer à nouveau l'écart entre la théorie et la réalité. La Société des Nations se constituait, 41 États apportaient leur adhésion à la première assemblée de Genève; leur nombre devait s'élever à 63 en 1935. Mais elle était dès le début paralysée dans son action principale, qui était aussi sa raison d'être: celle d'établir un régime obligatoire de paix et de conciliation, pour toutes les nations qui y prenaient part. Déjà le fait que les États-Unis et la Russie n'en faisaient pas partie lui enlevait beaucoup de ses moyens. La règle de l'unanimité pour l'adoption des décisions importantes se révélait aussi fatale, que le *liberum veto* des diètes polonaises. L'intervention de la S. D. N. dans les conflits entre les États ne pouvait aboutir qu'à un échec retentissant; elle ne put enregistrer un succès qu'à l'occasion des incidents de frontière entre la Grèce et la Bulgarie, en 1925! Le fait avait du reste été prévu, et la définition la meilleure reste celle que donnait, dès 1919, dans cette forme humoristique qui lui est propre, M. Winston Churchill: « La S. D. N.? Voici comment elle procédera. Des conflits d'une gravité telle qu'on puisse craindre une guerre ayant surgi entre deux pays, le Conseil de la S. D. N. se réunit d'urgence. Après de nombreuses délibérations, il décide d'envoyer aux gouvernements respectifs des deux pays, un télégramme d'avertissement. Les deux pays continuent à se menacer. La guerre est imminente. Le Conseil se réunit de nouveau d'urgence et après de longues délibérations, décide d'envoyer aux gouvernements des deux pays un autre télégramme, dans lequel se référant au premier, il ordonne le désarmement immédiat. Les deux pays n'en tiennent pas compte. Les hostilités sont ouvertes. La guerre fait rage. Le Conseil de la S. D. N. se réunit à nouveau d'urgence et après de longues délibérations, décide d'envoyer aux gouvernements des deux pays un troisième télégramme: « Me référant à mon premier et à mon second télégramme, je vous informe que, si vous ne cessez pas immédiatement la guerre, je déclare que... je ne vous enverrai plus aucun télégramme! » [1]) Hélas, la réalité devait être bien souvent conforme à cette prédiction de l'homme d'État britannique. De plus, jouant

---

[1]) Aldovrandi Marescotti, *Guerre diplomatique*, Paris, 1939, p. 163—164.

du texte édulcoré des articles du Pacte, une nouvelle méthode allait être inventée, qui consistait à se faire la guerre, sans la déclarer officiellement. Ainsi les apparences étaient sauves, sans empêcher pour cela des conflits violents de se déchaîner; en Amérique du Sud, en 1932, la Bolivie déclarait encore la guerre au Paraguay (guerre du Chaco), mais entre la Chine et le Japon, en Mandchourie, ou même à Shanghaï, il n'y eut pas de guerre officielle. Des essais furent faits à plusieurs reprises, de renforcer le mécanisme de la sécurité collective, sur lesquels nous aurons à revenir. Le projet Tardieu pour la création d'une force internationale d'aviation n'eut pas de suite. Le seul résultat vraiment tangible des assemblées périodiques et du contact permanent des représentants de tant de pays divers a été de faciliter la coopération internationale dans beaucoup de domaines (hygiène, travail, congrès scientifiques), d'apporter une aide réelle à certains pays éprouvés par les suites de la guerre (assistance financière, transferts de population, secours médical) et de créer une mentalité internationale, qui faisait dire à l'un des chefs du national-socialisme qu'un diplomate allemand, ayant passé par Genève, était, « inutilisable pour la politique de son pays » *(total unbrauchbar für deutsche Politik!)*.

Mais pendant que la théorie de la paix continuait à s'élaborer dans les joutes oratoires des assemblées et des conseils de la S.D.N., la pratique des affaires internationales retournait aux méthodes bien connues de l'équilibre des puissances et du jeu séculaire de leurs intérêts. Une période de conférences suivit les traités de paix, contre-partie exacte de celles qui firent suite au congrès de Vienne. De 1920 à 1923, les chefs des gouvernements alliés et leurs principaux collaborateurs parcoururent l'Europe, se réunissant soit dans des capitales, soit dans des stations thermales ou balnéaires pour traiter de l'application des traités, dont mainte clause se révélait inapplicable. On les vit successivement à Paris, à Londres, à San-Remo, à Hythe, Boulogne, Bruxelles et Spa, à Hythe encore, à Cannes. Au printemps de 1922, une grande conférence pour le redressement économique de l'Europe appela pour la première fois les délégués de l'Allemagne et de l'Union Soviétique à y siéger ensemble, à côté des représentants des puissances alliées. Ils leur réservaient la surprise désagréable du traité de Rapallo, qui dressait soudain, devant les *beati possidentes* de l'Europe nouvelle, le

fantôme d'une entente russo-allemande contre l'ordre établi. Mais cette menace ne devait pas resserrer, plus que de raison, les liens déjà relâchés de la solidarité des vainqueurs de la guerre. Heureux de s'être entendus à Washington, en novembre 1921, avec les États-Unis et le Japon, hors de toute influence de la Société des Nations, au sujet des armements maritimes et de la proportion des flottes dans le Pacifique, les gouvernements de Paris et de Londres reprenaient sur la vieille terre d'Europe leur liberté d'action. La France, sous la direction énergique de Poincaré, faisait valoir ses droits aux réparations à l'égard de l'Allemagne, avec une persistance d'huissier, et procédait avec éclat à l'occupation de la Ruhr. Elle soutenait d'autre part, en Europe Centrale et Orientale, le bloc des jeunes États de la Petite Entente et de la Pologne, et tentait de remplacer, par ces alliances continentales, la garantie que lui refusaient les puissances anglo-saxonnes.

Car l'Angleterre était revenue, avec non moins de célérité, au principe éprouvé d'une *balance of power*. L'Allemagne vaincue, et de plus démocratique, n'était plus à craindre, mais une hégémonie européenne de la France, seule puissance militaire de premier ordre du continent, ne convenait pas à la politique traditionnelle d'équilibre des cabinets britanniques. Nous verrons ces tendances contraires s'affronter dans le Proche Orient, soutenir les camps adverses des Turcs et des Grecs et aboutir ainsi, par un retour bien curieux des choses d'ici-bas, à la première revision essentielle des traités qui fut la conférence de Lausanne, où fut résolue une fois de plus, en 1923, l'éternelle question des Détroits.

Il fallait trouver un nouveau point d'appui à l'équilibre chancelant de la politique européenne. L'Italie, sortant de l'anarchie dans laquelle l'avait plongée la fin de la guerre, se manifestait, sous la direction de Mussolini, comme une puissance dynamique et bombardait Corfou, pour mieux faire entendre sa voix dans le concert international. En Allemagne, le *putsch* de Munich avait échoué, mais un mouvement nationaliste contre ce que l'on appelait le *diktat* de Versailles pouvait reprendre à tout instant un nouvel essor. La politique française avait changé de mains, et Aristide Briand, pacifiste convaincu, tentait un rapprochement avec l'Allemagne de Stresemann. On aboutit au pacte de Locarno (octobre 1925), qui substituait « aux articles vagues de la paix wilsonienne »

un traité de garantie mutuelle entre l'Allemagne, la Belgique, la France, la Grande Bretagne et l'Italie. Il y avait un progrès sur les traités de 1919, du fait que l'Allemagne acceptait cette fois librement ses nouvelles frontières *occidentales* et s'engageait à ne plus recourir à la guerre. Des traités furent conclus ensuite par la France, seule, avec la Pologne et la Tchécoslovaquie. Mais en réalité, et l'on devait bien s'en apercevoir par la suite, Locarno marquait un recul pour l'organisation de la paix, qui avait cessé d'être universelle, depuis le refus de l'Amérique d'accepter la S. D. N., et qui cessait maintenant d'être européenne, pour restreindre son système de garantie à la moitié occidentale du continent. Le premier ministre britannique, Stanley Baldwin, pourra dire quelques années plus tard, que les frontières anglaises sont au Rhin; il fallait d'ores et déjà sous-entendre qu'elles ne s'étendaient pas au delà. Ainsi les retraites successives des puissances anglo-saxonnes ont ébranlé les fondements de la paix, avant même qu'elle ne fût menacée par les forces qui avaient intérêt à la renverser. La France restait désormais le seul garant réel de l'ordre établi par les traités en Europe orientale, obligation qui de toute évidence dépassait ses forces.

L'histoire des années qui suivent est celle d'une longue série d'efforts pour retrouver ce système de sécurité collective, que les vainqueurs de 1919 avaient tenu un bref instant entre leurs mains, et qu'ils avaient laissé échapper. L'échec des différentes formules inspirées par l'idée fédérative ramènera fatalement au premier plan des solutions de nature hiérarchique, et dressera finalement l'une en face de l'autre de nouvelles coalitions, dans une marche non moins fatale vers la guerre générale, que celle qui précédait 1914 [1].

. . . .

G. I. BRĂTIANU

[1]) Nous regrettons de devoir arrêter ici notre étude des systèmes d'organisation de la paix sur le plan mondial. La période des vingt dernières années est en effet trop près de nous, pour qu'il soit possible de porter sur les événements, leurs causes et leurs effets, un jugement d'ensemble qui ait quelque chance de durée. Il y a lieu cependant d'espérer que le retour de la paix, s'il ramène le calme et la sérénité dans les esprits, nous permettra d'achever la publication de ce travail, sans aucune atteinte à l'objectivité qui doit en demeurer le caractère essentiel.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LA « RENAISSANCE » DES ARTS PLASTIQUES A L'ÉPOQUE D'HADRIEN

Les archéologues sont tous d'accord pour considérer certains monuments d'art plastique, exécutés au début du IIe siècle après J.-C., comme étant le reflet d'un retour vers l'art classique. Ch. Picard [1]) et G. Rodenwaldt [2]), E. Strong [3]) et P. Ducati [4]) — pour ne citer que quelques-uns parmi les plus illustres représentants de notre discipline — ont réservé une large part dans leurs œuvres de synthèse à ce revirement de l'idéal et des formules classiques, bien que leurs opinions ne concordent pas toujours au sujet de la date ou même de certains éléments de style de ces monuments. Parallèlement au développement similaire de la littérature grecque dans son acception la plus large, l'art plastique du IIe siècle après J.-C. connaît, surtout à l'époque d'Hadrien, une nouvelle efflorescence à laquelle l'on n'a pas hésité parfois de donner le nom quelque peu prétentieux de « renaissance ». « Renaissance sans lendemain », pour répéter une formule de S. Reinach, serait sans doute plus juste. Il n'en est pas moins vrai que dans l'histoire de l'art ancien, ce moment mérite pleinement l'attention qui lui fut accordée dans les recherches archéologiques de ces derniers temps.

Il est vrai par ailleurs que ces recherches ont surtout pris en considération les monuments romains proprement dits. Y a-t-il lieu de penser à une attention particulière accordée à la production artistique romaine? Le fait est que, tandis que les découvertes isolées

---

1) *La sculpture antique.* II. *De Phidias à l'ère byzantine*, Paris, 1926, pp. 423–24.
2) *Die Kunst der Antike, Propyläen-Kunstgeschichte*, Berlin, 1938, p. 78.
3) *La scultura romana*, II, Firenze, 1926, p. 209.
4) *L'arte classica*, Torino, 1927, p. 664.

et les fouilles systématiques ont beaucoup élargi l'horizon de nos connaissances au sujet des monuments de Rome, elles sont infiniment moins nombreuses et présentent plus de lacunes au sujet de ceux de l'Orient grec. Les fouilles que l'on y a pratiquées depuis quelques dizaines d'années ont parfois, il est vrai, renversé les données du problème.

Nous possédons, en effet, à l'heure actuelle certáins éléments qui nous obligent à chercher non seulement à Rome, mais aussi, sinon surtout, ailleurs les précédents de ce retour vers le passé qui eut lieu au début du IIe siècle après J.-C. Par ailleurs, dans la production romaine elle-même, ce phénomène peut être poursuivi, bien que d'une manière assez intermittente, longtemps avant l'époque d'Hadrien. Le fait ne saurait sans doute nous surprendre. L'intelligence et la passion pour la production de l'esprit grec de cet enthousiaste dilettante ont, certes, contribué et dans une large mesure à la faveur chaque jour plus grande que connut l'art grec à une époque qu'on n'a pas hésité d'appeler « l'époque d'Hadrien ». Il n'en est pas moins vrai qu'Hadrien lui-même n'était que l'homme de son temps et qu'en fait d'art il ne pouvait donner plus qu'il n'en avait reçu.

Il est d'ailleurs suggestif pour la conception archéologique de notre temps que dans les deux dernières œuvres de synthèse que nous devons à Ch. Picard et à G. Rodenwaldt, une place beaucoup plus large qu'auparavant est reservée à l'activité des ateliers de Grèce et d'Asie Mineure. Notre modeste contribution ne fera que confirmer une fois de plus cette orientation des recherches, tout en rouvrant les débats sur la genèse de ce retour vers le classicisme qui représente le trait saillant de l'art plastique grec du début du IIe siècle après J.-C.

Ce qui nous préoccupe avant tout ce ne sont pas les monuments romains de l'époque d'Hadrien ou des autres Antonins qui lui ont succédé. A leur égard, l'accord plus ou moins complet s'est déjà fait entre les archéologues. Les magnifiques médaillons en marbre, remployés par l'architecte de l'arc de triomphe de Constantin et qui décoraient autrefois un monument cynégétique d'Hadrien [1]; les

[1]) Parmi les nombreuses études dédiées à ces sculptures, il suffit de citer celle de H. Bulle, *Ein Jagddenkmal des Kaisers Hadrians*, dans *Jahrbuch d. d. arch. Inst.*, 1919, pp. 144—172.

beaux reliefs conservés aujourd'hui au Palais des Conservateurs à Rome et qui représentent le même empereur dans quelques moments solennels de sa vie [1]; le fragment de relief de la collection Chatsworth, si suggestif par sa composition et par le dégagement attique des personnages [2]; la tête de Dionysos provenant de la villa d'Hadrien à Tivoli [3]) et dont le prototype grec, bien que difficile à préciser, n'en est pas moins certain; la statue de Semo Sancus des collections du Vatican, rappelant le type archaïque d'Apollon attribué à Canachos [4]; toutes ces œuvres ont été fréquemment reproduites et largement commentées. Point n'est donc besoin que nous nous y arrêtions à notre tour. Ce retour vers les formules de l'art plastique de l'époque classique est d'autant plus évident dans les nombreuses variantes du type d'Antinoos dont les traits, imprégnés d'une profonde mélancolie, reflètent dans leur expression plastique le même scepticisme qui caractérise sur le plan philosophique et religieux cette fin de grande époque. La tête, légèrement efféminée, d'Antinoos Mondragone du Louvre rappelle les traits phidiaques d'Athéna Lemnia [5]; Antinoos-Silvain, découvert à Torre del Padiglione, œuvre signée par Antoninianus, grec romanisé, originaire de la ville d'Aphrodisie en Carie [6]; Antinoos Albani [7]), Antinoos-Apollon d'Eléusis, Antinoos d'Olympie et de Delphes [8]), Antinoos Braschi des collections du Vatican [9]), toutes ces images du bel esclave bithynien se rattachent, du point de vue plastique, aux créations de la sculpture grecque de l'époque classique et hellénistique. Jamais peut-être n'ont été plus vraies que pour cette époque et pour cette occasion les

---

[1]) Helbig-Amelung, *Führer durch die öff. Sammlungen klass. Altertümer in Rom.*, III[e] éd., Leipzig, 1912—1913, pp. 897, 990.

[2]) E Petersen dans *Röm. Mitth.*, XIV, 1899, pp. 222—229, pl. VIII.

[3]) P. Ducati, *Le terme di Diocleziano e il Museo Nazionale romano*, Roma, 1922, p. 468. Pour le prototype grec, cf. E. Strong, *ouvr. cit.*, p. 226.

[4]) Helbig-Amelung, *ouvr. cité*, p. 351.

[5]) A. Furtwängler, *Meisterwerke der griechischen Plastik*, Leipzig-Berlin, 1893, p. 31.

[6]) G. E. Rizzo, dans *Notizie degli Scavi*, 1908, 2, pp. 48—52.

[7]) E. Strong, *ouvr. cité*, p. 230 et pl. XLII.

[8]) *Ibid.*, p. 228.

[9]) Helbig-Amelung, *ouvr. cité*, p. 289. L'étude de P. Marconi, *Antinoo. Saggio sull'arte dell'età adrianea*, dans *Monumenti antichi a cura dell'Accademia dei Lincei*, XXIX, 1, 1923, pp. 162—306, ne m'a pas été accessible.

paroles de M-lle Jocelyn Toynbee, à laquelle nous devons une des plus amples recherches sur l'art plastique du IIe siècle: « Le vrai secret de Rome impériale résidait dans son pouvoir d'utiliser et d'absorber tout ce qu'elle trouvait et, en se l'appropriant, de le transformer en quelque chose de nouveau — nouveau non pas dans le sens qu'elle concevait de nouvelles idées, mais dans le sens qu'elle donnait aux idées déjà connues une nouvelle existence dans le domaine de l'actualité [1]) ».

Parmi d'autres mérites, le travail que nous venons de citer a aussi celui d'avoir pris en considération une source d'information la plupart du temps insuffisamment appréciée par les archéologues: les représentations monétaires. Pâles reflets de l'art plastique à l'époque romaine, ces représentations monétaires nous offrent parfois des surprises qui justifient pleinement l'intérêt qu'on leur accorde. M-elle Toynbee a pu, grâce à cette source, étudier l'aspect plastique de la propagande de l'idée impériale à l'époque d'Hadrien [2]). Le titre de sa précieuse étude dépasse toutefois les limites de son sujet. « The Hadrianic School » qui, comme l'a très judicieusement remarqué l'auteur du compte rendu publié dans le *Journal of Hellenic Studies*, est loin d'être une et seule, pose toutefois nombre d'autres problèmes, dont celui qui nous intéresse, et qui ne sont qu'effleurés au cours de ce travail. Ce sont toujours les représentations monétaires qui, faute d'une source d'information plus riche, nous offrent certains indices à cet égard.

En effet, dans les innombrables séries des monnaies impériales dont la désolante inexpressivité fatigue même les moins prétentieux des archéologues, il en est qui prouvent soit un artiste de talent soit, ce qui est pour nous encore plus intéressant, la présence d'un prototype statuaire beaucoup plus ancien. Les graveurs monétaires de l'époque impériale n'avaient d'ailleurs à cet égard que l'embarras du choix. Une politique méthodiquement poursuivie avait accumulé

---

[1]) *The Hadrianic School: a chapter in the history of greek art*, Cambridge, 1934. Le passage que nous venons de citer est reproduit d'après un ample compte rendu publié dans le *Journal of Hellenic Studies*, LIV, 2, 1934, pp. 230.

[2]) Dans la seconde partie de son travail, l'auteur étudie l'aspect plastique d'un phénomène religieux encore insuffisamment expliqué: l'adoption de l'inhumation et, conséquence immédiate et certaine, le développement de l'art des sarcophages romains.

à Rome la plupart des chefs-d'œuvre de l'art plastique grec. Le fait seul que quelques-uns de ces graveurs puisèrent à pleines mains dans ce riche trésor d'art plastique leurs modèles n'est pas moins suggestif pour le goût éclectique de l'époque.

A Rome, un pareil choix ne saurait, certes, nous surprendre. Cette tendance semble toutefois encore plus accentuée dans les villes grecques du IIe siècle après J.-C. Sur le revers de leurs monnaies apparaît de plus en plus souvent la reproduction des sculptures célèbres dont ces villes possédaient l'original ou au moins une copie.

Rappelons à titre d'exemple quelques-unes parmi ces représentations monétaires qui plus d'une fois ont facilité l'identification de tant de chefs-d'œuvre disparus. Les monnaies d'Élide du règne d'Hadrien représentent sur leur revers non moins de trois sculptures célèbres conservées à Olympie: Zeus par Phidias, Aphrodite Pandémos par Scopas et Dionysos par Praxitèle. Une quatrième monnaie reproduit une œuvre contemporaine: la statue d'Antinoos-Alpheios [1]). Deux autres villes font reproduire sur le revers de leurs monnaies deux sculptures praxitéléennes dont elles étaient à juste titre fières: Aphrodite de Cnide et Éros de Parion [2]).

Ce phénomène est beaucoup plus répandu qu'on ne saurait le croire. Beaucoup d'autres villes grecques, même parmi les plus modestes, font représenter sur leurs monnaies frappées au cours du IIe siècle après J.-C. des sculptures similaires.

Les monnaies d'Hiérapolis, en Phrygie, représentent à l'époque de Trajan quelques types statuaires qu'on ne saurait assez admirer: Athéna Parthénos et Hermès, Apollon et Dionysos, Mopsos et Torrebos [3]). Même pour un œil insuffisamment exercé, ces types monétaires présentent un contraste singulièrement frappant avec ceux, tout à fait inexpressifs, sinon même rudimentaires, de l'époque antérieure.

---

1) Cf. J. Liegle, *Der Zeus des Pheidias im Lichte einer Neuerwerbung des Berliner Münzkabinetts*, dans *Bericht über den VI. internationalen Kongress für Archäologie*, Berlin, 1940, pp. 653—4, pl. 76.

2) S. Mirone, *Les Eros de Praxitèle*, dans *Rev. Num.*, XXIV, 1921, pp. 25—26; G. E. Rizzo, *Prassitele*, Milano-Roma, 1932, p. 62 et suiv., pl. 93.

3) B. V. Head, *British Museum. Catalogue of the greek coins, Phrygia*, London, 1906, p, 249, no. 129, pl. XXXI, 14; pp. 232—23, pl. XXIX, 9, 11.

Quelques pièces d'Eucarpeia, toujours en Phrygie, frappées à l'époque de Marc Aurèle, représentent sur le droit la figure d'une jeune femme, d'une beauté remarquable, personnifiant la βουλή de la ville et rappelant mainte statue de l'époque classique. S'agit-il d'une simple copie d'une sculpture beaucoup plus ancienne ou, plutôt, d'un reflet tardif de l'art néo-attique? Voilà ce qu'on ne saurait préciser. Sur le revers de cette même pièce, apparaît Artémis, vêtue d'un long chiton et d'un peplos, tout comme dans les bas-reliefs du Ve siècle av. J.-C [1]).

Sur le revers d'une monnaie de Thyatira, en Lydie, frappée à l'époque de Trajan, apparaissent les statues très finement sculptées d'Apollon et d'Héraklès [2]). Quelques dizaines d'années plus tard, une autre pièce de la même ville, porte sur le droit un des plus beaux portraits d'Antonin le Pieux [3]). La comparaison avec les magnifiques médaillons exécutés dans l'atelier de Rome s'impose.

Le même contraste frappant avec les représentations primitives et maladroites de l'époque antérieure apparaît dans une pièce frappée à Mytilène, à l'époque d'Hadrien. Le revers présente un type magnifique d'Artémis [4]).

Ce ne sont pas les seuls exemples de ce genre. Ceux que nous venons de rappeler sont toutefois assez suggestifs. Un souffle nouveau vivifie l'art des graveurs monétaires de la plupart des villes grecques de l'Orient méditerranéen, reflet immédiat et certain d'une renaissance des arts plastiques que ces représentations monétaires nous laissent à peine deviner. Au début du IIe siècle après J.-C., en commençant au plus tard avec l'époque de Trajan, ces villes grecques nous offrent d'une part des monnaies dont les représentations sont d'une qualité infiniment supérieure à celles du siècle précédent et peuvent plus d'une fois rivaliser avec la meilleure production de l'atelier romain; l'on doit constater, d'autre part, chez ces graveurs une tendance beaucoup plus nette que chez les graveurs romains à reproduire sur le droit et le revers

---

1) *Ibid.*, p. 204, no. 6., pl. XXVI, 8.

2) B. V. Head, *British Museum. Catalogue of the greek coins*, *Lydia*, London, 1901, p. 304, no. 73, pl. XXXI, 2 et p. 305, no. 77, pl. XXXI, 3.

3) *Ibid.*, p. 348, no. 140, pl. XXXVI, 7.

4) W. Wroth, *British Museum. Catalogue of the greek coins*, *Mytilene*, London, 1894, p. 205, no. 198, pl. XLI, 3.

de leurs monnaies quelques-unes des statues les plus célèbres dont ces villes possédaient l'original ou une copie. Cette tendance « archéologique » et qui prouve un grand intérêt pour les chefs-d'œuvre de l'art classique — corollaire plastique de l'intérêt que manifeste pour les antiquités grecques un Pausanias — représente, elle aussi, un trait caractéristique de cet art classicisant cultivé par la plupart des ateliers de sculpture au début du IIe siècle. N'oublions pas que maint atelier de ce genre exécutait des répliques en série d'après les chefs-d'œuvre célèbres, destinées à être exportées un peu partout dans l'Empire. L'influence de ces ateliers de Grèce et d'Asie Mineure dut être beaucoup plus grande qu'on ne le croit d'habitude. C'est seulement de cette manière que l'on peut s'expliquer la vague classicisante qui, moins d'un demi-siècle plus tard, avait déferlé d'un bout à l'autre de l'Empire. Non seulement les ateliers romains, mais aussi ceux des villes grecques des Balkans, de l'Afrique, de Gaule ou d'Espagne s'en sont, sans doute, ressentis.

A Rome même, cette tendance classicisante que témoignent quelques-uns des chefs-d'œuvre de l'époque d'Hadrien peut être poursuivie aussi à travers l'art monétaire. Le fait est d'autant plus intéressant que, dans cet art, ce phénomène est plus ancien d'au moins un demi-siècle. Ses premiers indices apparaissent à l'époque de Claude et, un peu plus tard, à l'époque des Flaviens, c'est-à-dire à un moment où le courant général de l'art plastique suivait une toute autre direction. Rappelons, toujours à titre d'exemple, quelques-unes parmi ces représentations monétaires issues de l'atelier de Rome.

Une pièce frappée à l'époque de Nerva présente Neptune d'après le modèle des statues en bronze de la dernière phase du style sévère [1]). Une autre pièce, datant du règne de Galba, reproduit probablement une statue d'Esculape, rappelant par son attitude et son style surtout le célèbre Apollon Choiseul-Gouffier du Musée Britannique [2]). A la même époque appartiennent quelques monnaies représentant le type allégorique de la Vertu, imitant de près le

---

[1]) H. Mattingly, *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, III, London, 1936, p. 24, no. 132, pl. 6, 9.

[2]) *Ibid.*, p. 359, no. 260, pl. 59, 2.

Doryphore de Polyclète [1]). Nous finirons cette série d'analogies énumérées à rebours, en rappelant une des plus intéressantes représentations monétaires datant de l'époque de Claude. Elle reproduit le type allégorique récemment créé de l'Espoir: statue archaïque de jeune fille, drappée dans un long et transparent chiton ionien. D'un geste un peu précieux, qui ne manque toutefois pas de charme, elle relève de la main gauche un pan de sa robe. La main droite tient une fleur de grénade. Tous les détails de cette figure allégorique, pleine de la grâce des plus authentiques « corés » de l'art ionien à l'époque archaïque, sont une preuve à la fois éloquente et précise de cette tendance éclectique, de ce retour vers le passé qui ne cherche pas seulement dans la production des Ve et IVe siècles ses sources d'inspiration [2]). Rien d'étonnant si d'autres pièces du règne du même empereur représentent la statue, souvent reproduite aussi par les monnaies hellénistiques, d'Athéna Promachos [3]). Le goût personnel de l'érudit que fut Claude semble être intervenu dans le choix de ces types monétaires. Un siècle plus tard, Hadrien allait, lui aussi, suggérer les sujets de quelques-unes des sculptures, des monnaies et des médaillons exécutés selon ses indications et servant aux buts d'une politique de propagande impériale qu'il semble avoir méthodiquement poursuivie.

L'étude des monnaies grecques et romaines de cette époque nous offre à cet égard une source d'information extrêmement riche. Ils sont rares, il est vrai, les exemplaires qui puissent interrompre la monotonie et l'inexpressivité propre à ce genre de monuments. Les quelques exemples qui s'imposent à notre attention permettent toutefois de constater, d'une part, qu'à Rome, cette tendance de reproduire les chefs-d'œuvre de la sculpture classique est beaucoup plus ancienne que l'époque d'Hadrien; d'autre part, que, dans les villes grecques de l'Orient méditerranéen, surtout de l'Asie Mineure, elle est à la fois plus accentuée et plus générale. L'impulsion que donnait à l'art plastique le goût d'Hadrien se greffait, à Rome, sur un courant classicisant beaucoup plus ancien, plus ou moins latent au cours du Ier siècle. Les sculpteurs origi-

[1]) *Ibid.*, p. 316, nos. 50—52, pl. 52, 25—6.

[2]) H. Mattingly, *ouvr. cité*, I, London, 1923, p. 191, no. 192, pl. 36, 3. Pour le type plastique, cf. H. Lechat dans *Bull. Corr. Hell.*, 14, 1890, p. 121 et suiv.

[3]) H. Mattingly, *ouvr. cité*, I, p. 185, no. 149, pl. 35, 4.

naires d'Orient et qui cherchaient à cette époque à Rome une fortune que leurs prédécesseurs avaient mainte fois trouvée, y étaient sans doute pour quelque chose. Le courant « atticisant » dominant la production littéraire grecque au IIe siècle, mais qui fut préparé tout au long du Ier siècle, nous offre la plus éloquente analogie pour l'intelligence de ce phénomène artistique [1]).

L'impulsion donnée par Hadrien, quelque grande que fût l'influence de cet enthousiaste et éclectique dilettante, était-elle suffisante pour déclencher ce phénomène à la fois actif et fécond, du retour vers les formules et l'idéal de l'art grec de l'époque classique? Certes, non. Dans ce sens, Hadrien ne faisait que précipiter dans son cercle romain, soumis à l'influence de son goût personnel, la fin d'une évolution dont les premiers indices s'étaient manifestés depuis longtemps et qui, à cette époque, étaient déjà généralisés dans la plupart des villes grecques de l'Empire.

Dans ce processus de création plastique à la fois classicisant et éclectique, quel fut au juste l'apport de Rome? Dans l'état actuel de nos connaissances commence à prévaloir l'opinion selon laquelle, loin d'avoir été les tributaires de Rome, les ateliers grecs de l'Orient méditerranéen ont donné plus qu'ils n'en ont reçu. Rappelons à cet égard une des meilleures pages qu'ait écrites G. Rodenwaldt:

« D'Auguste à Trajan, l'art grec se mit au service du génie romain d'une manière parfaitement désintéressée. Rome était le centre de toute la création artistique, les anciens centres de l'art grec et hellénistique durent s'effacer devant elle. Si, dans les siècles suivants, Rome reste toujours la capitale de l'Empire, un équilibre de forces intervient au début du IIe siècle, équilibre dans lequel la supériorite de Rome diminue, tandis que l'hellénisme s'affermit. Sur le plan artistique prenait naissance ce dualisme fondé sur le peuple, la langue et la culture, qui mènera plus tard à la séparation politique entre Rome d'Orient et Rome d'Occident... Avant la transformation des deux sphères en de nouvelles formes, l'art grec et romain ont rivalisé à l'intérieur de Rome même. Si nous essayons de laisser de côté les nombreux courants et contre-courants particuliers et de simplifier ce tableau, l'on peut dire que dans la première moitié de cette époque, d'Hadrien jusqu'à la

[1]) Cf. Croiset, *Hist. de la littérature grecque*, V, Paris, 1938, p. 320 et suiv.

fin du IIe siècle, l'art romain a subi une forte influence de l'Orient, tandis que, au IIIe siècle, le courant occidental l'emporte de nouveau » [1]).

Il paraît donc probable qu'au moment où les fouilles mettront à la disposition des archéologues un matériel d'étude plus riche et des données plus complètes que celles offertes par ces quelques représentations monétaires des villes grecques, ces conclusions trouveront la confirmation dont elles ont encore besoin pour être acceptées sans réserves. Au demeurant, les sculpteurs grecs qui travaillaient à Rome étaient eux-mêmes originaires des villes grecques d'Orient. Les nouveaux venus, attirés par l'espoir d'y faire fortune, apportaient avec eux les formules du style et la technique qu'ils avaient appris chez eux. Cet Antoninianus, originaire d'Aphrodisie, qui exécuta le bas-relief d'Antinoos-Silvain découvert à Torre del Padiglione, nous offre à cet égard une preuve éclatante. De la même ville, où s'est développée à l'époque une des plus fécondes écoles de sculpture, sont venus à Rome trois autres artistes dont les noms nous ont été par hasard conservés: Flavius Zénon, Flavius Chryséros et Flavius Andronicus [2]). Une activité analogue s'est manifestée dans beaucoup d'autres centres grecs de l'Orient méditerranéen. «The Hadrianic School», pour rappeler le titre de l'étude plusieurs fois citée au cours de ces notes, est loin d'avoir été une et seule. Athènes, Ephèse, Aphrodisie, Antioche, Alexandrie et nombre d'autres villes possédaient autant d'écoles de sculpture, chacune ayant sa propre tradition, mais dominées, toutes, par ce même courant classicisant qui constituait leur trait d'union.

* * *

Nous avons tâché au cours de ces notes de préciser la contribution de la numismatique à l'étude des arts plastiques au début du IIe siècle après J.-C. Les résultats auxquels nous sommes arrivés prouvent, au moins, que ce n'est pas seulement à Rome que l'on doit chercher la solution de ce problème du retour vers les formules et l'idéal de l'époque grecque classique. Préoccupés surtout du style et de la date de ces monuments classicisants, les archéologues n'ont

[1]) *Die Kunst der Antike*, p. 78.
[2]) Ch. Picard, *ouvr. cité*, p. 433.

pas donné jusqu'à présent une explication un peu plus large de ce phénomène artistique. En mettant l'accent sur le rôle joué dans les progrès de cette tendance éclectique par l'enthousiaste dilettante que fut Hadrien, ils reconnaissent implicitement l'importance de son apport personnel, au moins en ce qui concerne la production artistique romaine.

Ce courant, né dans la capitale de l'Empire et dans le cercle soumis à l'influence personnelle d'Hadrien, aurait ensuite donné le ton à tous les autres ateliers de province. Quelle que fût à un certain moment l'influence personnelle de l'empereur; quelle que fût dans ce domaine la mode du temps, une chose est toutefois certaine: ce phénomène est beaucoup plus généralisé au début du IIe siècle, son évolution peut être poursuivie pendant un laps de temps assez long pour que nous soyons obligés de reconnaître qu'il ne s'agit pas en l'occurrence d'une simple mode, passagère de par sa nature même, et qu'autres doivent avoir été les causes profondes qui, d'un bout à l'autre de l'Empire, à Rome tout comme dans les villes grecques de l'Orient méditerranéen, ont produit le même effet. C'est dans cette dernière direction que l'on doit chercher les éléments qui puissent nous expliquer la genèse de ce phénomène.

En effet, les villes grecques des provinces orientales de l'Empire, celles de Grèce comme celles d'Asie Mineure et de Syrie, ont traversé au cours des IIe—Ie siècles av. J.-C. une longue et épuisante crise, déterminée surtout par la conquête romaine, dont les conséquences politiques et surtout économiques sont suffissamment connues. Sur le plan de l'art, les effets de cetté crise générale sont tout aussi évidents. C'est ainsi d'ailleurs que l'on peut s'expliquer l'afflux des artistes grecs à Rome, à la fin de la République et au début de l'Empire. L'histoire de la littérature grecque nous offre à cet égard une analogie saisissante. Les ateliers de sculpture des villes grecques de l'Orient menaient à l'époque une existence chaque jour plus languissante. Les classes aisées qui, à l'instar des anciens princes hellénistiques, entretenaient par leurs commandes l'activité, autrefois si féconde, de ces ateliers, étaient appauvries. La conquête romaine, précédée par des troubles à la fois économiques et sociaux, suivie par une politique à la fois rapace et ruineuse, fut, surtout au cours des deux premiers siècles, extrêmement dure. Reflet de la décadence qui s'ensuivit, les premières monnaies grec-

ques frappées au Ier siècle de notre ère sont d'une facture tout à fait médiocre. Nous avons relevé aussi le contraste singulièrement frappant que présente à cet égard la production monétaire des villes grecques au début du IIe siècle. Cette production n'est pas seulement de beaucoup supérieure à celle de l'époque précédente, mais, parfois, elle nous offre des pièces dont on ne saurait marchander les éloges. L'histoire de cette grande région semble prouver qu'à la fin du Ier siècle après J.-C. le point culminant de la crise économique qui avait éprouvé surtout les villes grecques de l'Orient méditerranéen, était déjà surmonté. La bourgeoisie grecque à laquelle la paix romaine avait ouvert des possibilités économiques immenses, s'était déjà ressaisie. Une nouvelle classe possédante, enrichie surtout par le commerce — les documents épigraphiques témoignent eux aussi de l'intrépidité de ces Orientaux que l'on rencontre d'un bout à l'autre de l'Empire [1]) — avait déjà éliminé toute concurrence étrangère que la conquête romaine semble avoir un instant favorisée [2]). L'histoire de la littérature grecque au IIe siècle nous offre à cet égard une confirmation éclatante. A l'encontre de leurs prédécesseurs qui, un siècle auparavant, s'étaient concentrés à Rome, la plupart des écrivains, des rhéteurs et des philosophes grecs du IIe siècle préfèrent vivre et travailler dans leur patrie. A cette époque, les villes de Grèce et d'Asie Mineure étaient à même de leur offrir un nombre assez grand d'élèves et d'admirateurs pour qu'ils n'eussent plus besoin de chercher ailleurs des conditions de vie satisfaisantes [3]). Un nombre toujours plus grand d'ateliers d'art plastique — sculpture et arts industriels — reprennent leur activité même dans des centres plutôt modestes. Ils ne travaillent pas seulement pour leur clientèle locale, mais aussi en vue de l'exportation. La renaissance des arts plastiques que nous constatons au début du IIe siècle dans les villes grecques doit son origine avant tout à cet essor de la vie économique de l'Orient mediterranéen. La bourgeoisie locale avait accumulé des

---

[1]) Cf. V. Pârvan, *Die Nationalität der Kaufleute im römischen Kaiserreiche*, Breslau, 1909, p. 22.

[2]) *Ibid.*, p. 33. Cf. J. Hatzfeld, *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique*, Paris, 1919 (Bibl. des Éc. fr. d'Athènes et de Rome, 115), pp. 371 et 376.

[3]) Cf. Croiset, *ouvr. cité*, p. 321.

moyens et des possibilités économiques immenses. Elle sera à même de traverser la terrible crise qui, un siècle plus tard, allait mettre à l'épreuve l'édifice économique de l'Empire. La séparation entre l'Empire d'Occident, ruiné, et celui d'Orient, dont les réserves ne font qu'accroître, avait déjà commencé. A la fin du IVe siècle, la rupture était consommée [1]).

A Rome cependant, l'évolution des arts plastiques suivait au cours du Ier et au début du IIe siècle son chemin propre. C'est de cette manière que nous pouvons nous expliquer la continuité d'une tradition classicisante qui, au fond, ne s'est jamais éteinte. Elle est devenue seulement plus active, tant à Rome qu'en Orient, au moment où le stade d'évolution de cette bourgeoisie grecque fut de nouveau suffisamment avancé. Le goût classicisant dans les arts plastiques, tout comme dans la littérature grecque de la même époque, s'est développé justement parce que le public auquel était adressée cette production artistique était de nouveau arrivé à un degré de développement matériel et spirituel qui demandait non seulement une exécution plus soignée, mais aussi plus proche des formes du passé idéalisé. Exécution plus soignée avant tout et qui, dans une époque dépourvue de grandes créations en philosophie ou en littérature, ne pouvait mener, pour satisfaire au goût éclectique de ce public, qu'à l'imitation formelle ou, dans le meilleur des cas, à l'interprétation des grandes œuvres de l'art plastique des Ve et IVe siècles av. J.-C. Le IIe siècle après J.-C. n'est, au fond, qu'une fin d'époque dominée sur le plan philosophique par le scepticisme d'un Énésidème ou d'un Sextus Empiricus [2]). Un peu plus tard, ce sera le tour du néo-platonisme qui, fortement impregné de mysticisme, allait aboutir à ce courant de mysticisme oriental dont le christianisme tirait lui aussi ses origines premières.

La conception philosophique et religieuse d'un côté, la conception artistique, qui en est le reflet, de l'autre, ne font que présager le Moyen Âge. Ni le stoïcisme, ni l'épicuréisme et d'autant moins le scepticisme ne pouvaient donner à la création artistique de l'époque l'enthousiasme fécond dont elle avait avant tout besoin pour

[1]) Cf. G. Brătianu, *La distribution de l'or et le raisons économiques de la division de l'Empire Romain*, dans *Études byzantines d'histoire économique et sociale*, Paris, 1938, p. 81.

[2]) Cf. Croiset, *ouvr. cité*, p. 311 et suiv.

créer quelque chose de grand et de neuf. L'art plastique grec des Ier et IIe siècle, après J.-C. était fatalement conduit vers les formules éclectiques de ce courant classicisant. Les sculpteurs de cette époque sont avant tout des copistes. La mode n'était que l'effet et non pas la cause génératrice de cette production classicisante, dépourvue au fond de tout souffle créateur, tout comme le furent la littérature et la philosophie de cette fin d'époque. Pour n'avoir pas considéré tous ces éléments, la plupart des archéologues n'ont pu s'expliquer que d'une manière superficielle le retour vers le passé caractérisant cette « renaissance sans lendemain », que connurent les arts plastiques au début du IIe siècle après J.-C. Les fouilles et les recherches archéologiques d'un côté, les études sur la vie économique de l'Orient méditerranéen de l'autre, mettront sans doute dans une lumière plus juste ce moment de l'évolution des arts plastiques grecs, dont l'essor au début du IIe siècle après J.-C. ne saurait être autrement compris.

EM. CONDURACHI



1.— Hiérapolis en Phrygie: *Mopsus et Torrébos* (IIe s.).



2. — Hiérapolis en Phrygie: *Tête de Dionysos* (IIe s.).



3. Hiérapolis en Phrygie: *Athéna et Hermès* (époque de Trajan).



4. — Eucarpeia en Phrygie: *Buste du Sénat de la ville* (époque de Marc Aurèle).

1—4 (d'après B. V. Head, *Catalogue, Phrygia*, pl. XXIX, 9, 11; XXXI, 14; XXVI,8 XXVI, 8).



5. — Trallès en Lydie: *Buste d'Antonin le Pieux* (d'après B.V. Head, *Catalogue, Lydia*, pl. XXXVI,7).



6. — Atelier de Rome, *Spes* (époque de Claude).



7. — Atelier de Rome, *Virtus* (époque de Galba).



8. — Atelier de Rome, *Esculape* (époque de Galba).



9. — Atelier de Rome, *Neptune* (époque de Nerva)

6—9 (d'après H. Mattingly, *Coins ofthe Roman Empire*, I, pl. 36, 3; 52, 25, 59, 2; II, 6, 9).

L'IDÉE DE GUERRE SAINTE ET LA TRADITION BYZANTINE *)

Dans ses Soirées de Saint-Pétersbourg, Joseph de Maistre [1]), qui en avait bien sujet au lendemain de l'épopée napoléonienne, dénonce avec une âpre véhémence le penchant morose qu'a toujours éprouvé l'humanité pour la gloire militaire. L'homme qui égorge l'homme au nom d'un droit créé par lui, érigé en héros! Pire encore: ce tueur de semblables, proclamé martyr et honoré parfois d'un culte dès là qu'il succombe lui-même au service de Dieu ou de la religion.

---

*) Cette conférence, donnée à la séance de clôture de l'exercice 1945/46 de l'Institut d'Histoire Universelle « N. Iorga », ne présente que les conclusions d'une enquête qui, pour être complète, devra s'étendre aux productions les plus diverses de la littérature. Il est des témoignages restés inconnus ou inutilisés, il en est d'autres inédits. Notre exposé n'a donc d'autre intention que de poser le problème et d'en faire une étude générale. Il doit beaucoup à l'article de M. Canard, *La guerre sainte dans le monde islamique et dans le monde chrétien*, Alger, 1936, 16 pages (= Extrait du Deuxième Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes de l'Afrique du Nord). Le petit livre de H. Pissard, *La guerre sainte en pays chrétien. Essai sur l'origine et le développement des théories canoniques*, Paris, 1912, 194 pages, place la question sur un autre plan, à l'intérieur de la communauté chrétienne, entre cette communauté même et quelques fractions dissidentes. Il n'a pour nous qu'une valeur analogique.

[1]) On consultera non sans intérêt, sur la pensée de ce philosophe chrétien, le travail de Besse, *La thèse de Joseph de Maistre sur la guerre*, dans la *Revue pratique d'apologétique*, XXII, 1916, pp. 466—484 et 537—549.

La pensée contemporaine, en révolte contre toute idée d'asservissement, y voit la forme la plus abjecte du fanatisme, sans trop se rendre compte qu'elle se condamne elle-même, elle qui tend, en changeant les étiquettes, à pousser plus loin encore qu'on ne l'a fait. En effet le Moyen Âge, pour ne parler que de lui, éprouvant comme la pudeur de ses hommages rendus à ceux qui, malgré la grandeur de leurs sacrifices, ne cessaient pas d'être des meurtriers, ne leur voua jamais qu'un culte anonyme et collectif. Au contraire, depuis que les idéologies tendent à remplacer les religions, l'apothéose des soldats de la liberté, tombés à droite ou à gauche, est personnelle et directe. Les places publiques et les martyrologes s'encombrent de noms et de statues par quoi est hautement glorifiée, quels qu'en soit la couleur et les excès, l'action immédiate, individuelle ou commune. Les guerres de demain, d'une ampleur apocalyptique, se feront de plus en plus au nom de principes qui, pour remplacer les dogmes prétendument révolus, n'auront de prise sur les masses qu'en vertu de leur fond éminemment religieux. Elles seront justes comme l'auront été celles qui jadis ont dressé les unes contre les autres des portions entières de l'humanité; elles paraîtront saintes parce qu'édictées au nom même des intérêts les plus sacrés de l'homme, de sa paix dans un progrès illusoire et jamais atteint.

La philosophie moderne n'a pas trouvé de solution satisfaisante au problème que pose cet instinct d'extermination atroce et fatal, car celle que présente le déterminisme historique n'en est qu'une explication paresseuse, plus faite pour irriter que pour satisfaire l'angoisse qui est en tous.

La Chrétienté médiévale, brutalement posée devant le problème par l'apparition de l'Islam, lui a donné une double solution. L'une, négative, celle de Byzance, se refusant obstinément à combattre pour sa foi; l'autre, dynamique, celle de l'Occident, qui y trouva la force de suppléer partiellement la carence des Grecs. La première s'est soldée par la catastrophe, l'Empire byzantin ayant manifesté, huit siècles durant, à cet égard, une hostilité marquée et une tragique incompréhension.

Cette conférence voudrait caractériser ce paradoxe historique, en fixer les principes, en déterminer les causes et en dégager les effets.

I.

La guerre sainte est à proprement parler une lutte armée constante et spontanée, entreprise pour la conversion ou tout au moins pour la complète soumission des Infidèles. Elle suppose une religion révélée de caractère universaliste et l'obligation faite à qui en a reçu le dépôt de l'imposer, si besoin, par les armes, jusqu'aux extrémités du globe. La charge de combattre pour propager sa foi incombe à la communauté qui, appelée d'En Haut à une vocation de conquêtes, doit trouver en elle-même la force de sa politique offensive. Il en résulte pour chaque membre un devoir religieux de collaborer au moins de manière générale à cette œuvre de redressement spirituel. Cette manière de service obligatoire reste due, tant que le grandiose objectif n'est pas atteint.

Une seule religion a mis en pratique dans son intégralité cette conception de la guerre sainte, l'Islam, dont la théorie, étrangère sous cette forme trop systématique à l'esprit sinon à la pensée de Mahomet, prit corps aussitôt après que les premières armées du Prophète eurent franchi les frontières de l'Arabie. Ses théologiens et ses légistes en ont maintenu vivace le principe à travers les âges. Voire ils l'ont même singulièrement renforcé par la fameuse théorie du martyre, selon laquelle tout combattant « mort dans la voies d'Allah » allait droit au ciel et y joussait de privilèges spéciaux. Une formule célèbre, courte et nerveuse, exaltait les imaginations et trempait les courages: *Le Paradis est à l'ombre des épées.* Elle a suffi pour mettre dans l'âme des masses un ressort puissant, qui se trouve être, avec l'appât d'un butin rémunérateur, à l'origine de l'incroyable essor qui, du VIIe au XVIIe siècle, mena l'Islam des côtes obscures du Hedjaz aux confins de l'Espagne, au cœur de l'Asie et jusque sous les murs de Vienne. Pendant exactement un millénaire, le djihad [1]) arabe ou la ghaza [2]) turque fit le miracle de tendre au maximum les énergies musulmanes et de réaliser sans coupure appréciable,

---

[1]) Article dans l'*Encyclopédie de l'Islam.*

[2]) Voir à ce sujet surtout P. Wittek, *L'histoire des Turcs de Roum*, dans *Byzantion*, XI, 1936, pp. 302—319 (= II. Les Ghazis dans l'histoire ottomane).

à des fins guerrières, l'exploitation du sentiment religieux avec un succès et une continuité si totales, que les tronçons épars de l'Islam aujourd'hui presque tous en tutelle en frémissent encore et que le spectre de la guerre sainte n'est pas le moindre ennui causé par la masse asservie aux puissances colonisatrices.

Divers éléments ont contribué à fonder la théologie [1]) qui la régit encore de nos jours. L'apport spécifiquement arabe est, dans la constitution même de la doctrine, presque inexistant. Ainsi l'idée d'universalité, par laquelle la nouvelle foi devait être imposée au vaste monde, est même étrangère à la première génération qui, nationaliste et exclusiviste, n'entendait conquérir que pour asservir. La conversion des premiers groupes chrétiens provoqua le revirement; c'est elle qui, fournissant l'administration musulmane d'agents grecs ou syriens, ambitieux et insinuants, fit que ces adeptes, vite influents, imposèrent, nous dirions, pour régulariser leur situation et garder les avantages acquis, la théorie de l'appel de tous à la religion d'Allah. Ce principe, aussitôt admis et codifié, leur valut en effet et valut à maints renégats au cours des siècles, avec l'égalité de plein droit qu'ils partageaient avec tous, une situation prédominante dans l'État en continuelle expansion. Mais ils ne furent pas les seuls membres à influencer de la sorte les institutions naissantes ou en voie de progrès. L'obligation d'amener de gré ou de force les infidèles à la foi du Coran a beau être, dans une société essentiellement militarisée, un corollaire inévitable de cette nécessité où tous étaient, disait-on, d'y adhérer; le christianisme y a toujours répugné et pour cela n'a pu l'inspirer. De fait, le principe même de la guerre sainte, l'emploi de la violence dans l'œuvre de la conversion des peuples est d'essence proprement judaïque. L'histoire d'Israël fournit en effet les prototypes de ces entreprises armées commandées par Dieu pour l'extermination des ennemis de la nation élue. Il y a similitude frappante sous ce rapport entre les dispositions de la loi mosaïque et celles du droit musulman, les unes et les autres prescrivant de passer, en cas de résistance, les hommes au fil de l'épée et de conserver au titre de butin les femmes, les enfants, le bétail et les biens. La guerre totale aux malheureux habitants de la Terre Promise fut commandée

[1]) Cf. M. Canard, *op.* et *loc. cit.*, pp. 2—6.

par Yahvé; la Palestine conquise devait être sur son ordre purgée et vouée à son culte pour que les nouveaux maîtres pussent la sanctifier. C'est le même principe combiné avec la théorie chrétienne d'universalité que l'Islam en marche foudroyante appliqua aux races les plus diverses, courbées sous son épée. Il lui revient ainsi seulement d'avoir généralisé l'application d'une méthode à portée strictement locale, d'avoir fait de l'usage des armes un instrument de conversion religieuse et d'avoir su garder à son effort militaire cette tendance offensive qui a fait sa fortune. Le couronnement de cette évolution fut l'institution de la théocratie, qui fusionna pour une longue période, dans les mains d'un seul ministre d'Allah, les deux pouvoirs temporel et spirituel. La guerre sainte, décrétée au nom du Prophète par un chef de caractère essentiellement religieux, est, comme nous venons de la définir, une institution spécifiquement musulmane. Elle a conféré à l'Islam sur le bloc chrétien des avantages si décisifs, que l'on eût pu s'attendre à priori que celui-ci s'y serait d'emblée laissé entraîner. Or, malgré une adaptation tardive et partielle de l'Occident, la tradition byzantine y répugna farouchement dans son ensemble.

On a écrit [1]) que le christianisme primitif répudia en principe toute idée de guerre et que les plus anciens Pères de l'Église, comme Origène, Tertullien et Lactance, défendaient de tirer le glaive et de verser le sang. Saint Augustin aurait codifié un droit de guerre fondé sur la fameuse distinction de la guerre juste et injuste. En réalité, malgré de légères préventions qui affleurent parfois chez certains écrivains, particulièrement chez Tertullien hérétique, il n'y eut jamais sur ce point de doctrine qu'un enseignement [2]) officiel: non seulement la guerre n'est pas mauvaise en soi, mais elle peut être légitime et même méritoire, qu'elle soit défensive pour écarter un danger menaçant, ou préventive pour établir une paix durable. La preuve [3]) en est que les soldats convertis ne furent

[1]) Cf. M. Canard, *op. cit.*, p. 7 et suiv.

[2]) Voir l'article encyclopédique de T. Ortolan, dans le *Dictionnaire de Théologie catholique*, VI, 1921, col. 1899—1962 (avec toute la littérature désirable).

[3]) L'attitude du christianisme primitif en face de la guerre est longuement et très exactement fixée dans l'article *Militarisme* de dom H. Leclercq, dans le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, XI, 1933, col. 1108—1181. Position de Tertullien, col. 1122—1126; légions fulminante et thébaine, col. 1130, 1131.

jamais contraints à renoncer au métier des armes et qu'il y eut des légions, comme la thébaine et la fulminante, composées de nombreux chrétiens. Le conseil, voire l'ordre [1]) donné à d'anciens militaires de ne plus rengager, loin de comporter condamnation de leur ancien état, tendaient uniquement à les éloigner du danger de perversion et d'apostasie courant dans une profession où la fréquentation obligée d'une masse païenne, les sacrifices rituels et le culte des enseignes les incitaient constamment à des pratiques idolâtriques. C'est dans un sens analogue qu'il faut entendre le fameux douzième canon du concile de Nicée, frappant de treize années de pénitence publique les officiers et soldats qui, ayant quitté le service militaire, retournaient, comme dit énergiquement le texte synodal, tels des chiens à leur vomissement. Le mot le plus précis dit en la matière avant les spéculations décisives du grand évêque d'Hippone est d'un autre Africain, saint Athanase d'Alexandrie: *Tuer n'est pas permis*, écrit-il, *pourtant à la guerre supprimer ses ennemis est légitime et digne de louange* [2]).

Cette parole amère a sa pleine justification dans le système d'Augustin [3]), dont l'Église catholique devait dans la suite adopter les conclusions. Le christianisme n'aime pas la guerre; il la désire encore moins, et cherche en toute occasion à la prévenir. Mais une fois qu'elle s'est imposée ou est devenue nécessaire, loin de la proscrire, il y voit une œuvre de la colère de Dieu, une mesure de rédemption divine, et commande à ses adeptes de s'armer pour la faire. En tous les cas, celle-ci ne peut être que la conséquence de la nécessité. Rien ne saurait être plus contraire à cette théorie que la conception de la guerre fraîche et joyeuse, mais rien ne saurait davantage lui répugner que l'antimilitarisme et l'objection de conscience.

Les circonstances extérieures ne contribuèrent au reste pas peu à fixer et à renforcer en Occident cette théorie réaliste de la guerre. La foi chrétienne, au moment de sa suprême victoire sur le paganisme, se trouvait, comme l'Empire, menacée d'être submergée par les invasions. Comme l'Empire, le recours aux armes lui sembla

---

[1]) Art. *Guerre, loc cit.*, col. 1915, 1916 (12e canon de Nicée).

[2]) S. Athanasii *Epistol. ad. Amunem.*, éd. P.G., t. XXVI, col. 1173.

[3]) Exposé de la pensée du docteur africain sur la guerre, dans G. Combès, *La doctrine politique de saint Augustin*, Paris. 1927, pp. 261—299.

la suprême chance de salut. Ses évêques furent l'âme de la résistance, de la défensive dans les Gaules, en Italie, en Espagne et en Afrique, partout où les hordes hérétiques menaçaient de corrompre ou de détruire la foi encore adolescente.

Toute la tradition de l'Église occidentale est restée sous l'influence de cette dure nécessité que l'institution du régime féodal, en multipliant à l'infini les risques de conflits locaux, accusera démesurément. Elle conservera à travers les siècles une tendance militariste et verra volontiers, quand elle aura acquis l'hégémonie en Europe, dans l'emploi de la force le moyen voulu de Dieu pour réprimer le désordre et garantir la paix. L'étrange est que, dans ces conditions, en aucun moment la puissance de contraindre formidable dont elle disposa longtemps n'ait jamais été employée dans le but de forcer les peuples à se convertir.

La différence entre le djihad musulman et la ghaza turque, d'une part, et les croisades, de l'autre, est en effet fondamentale dans son essence. La question de doctrine est là tout; elle ne joue ici qu'on rôle très indirect. Les grandes expéditions d'outre-mer, comme les tentatives cent fois répétées de soulever jusque dans l'époque moderne la Chrétienté contre les Turcs ont toujours gardé un caractère strictement préventif ou défensif. Vraies mesures de police internationales, leur première fin fut de venger le droit [1]: reconquérir les Lieux Saints, mettre les pèlerins à l'abri des vexations musulmanes et organiser la sécurité des chrétientés indigènes, et, plus tard, de l'Europe menacée par les Ottomans. A nulle époque l'Église n'a prêché la guerre pour obliger les Infidèles à se convertir. Si elle contrecarra par la force leurs tentatives d'expansion, si elle provoqua des interventions loin des contrées par elle contrôlées, c'est qu'elle se crut l'autorité légitime établie par

---

[1]) Le livre fondamental de C. Erdmann, *Die Entstehung des Kreuzzugsgedankens)* = Forschungen zur Kirchen-und Geistesgeschichte, t. VI), Stuttgart, semble, à première vue, contredire cette affirmation en démontrant que les croisades d'outre-mer dérivent d'une doctrine plus générale, celle de la guerre sainte au service de l'Église. En réalité, comme le précise L. Bréhier dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique*, XXXII, 1936, pp. 671, 672, c'est bien, en dernière analyse, pour l'auteur allemand lui-même, la nécessité de défendre la République chrétienne qui a fait concevoir et proclamer la guerre sainte. La position prise par M. Villey, *La croisade. Essai sur la formation d'une théorie juridique*, Paris, 1942, nous est inconnue.

Dieu pour assurer partout et pour tous l'exercice de la justice et de la morale.

Le droit romain — nous verrons tantôt que la tradition byzantine s'y trouva comme emprisonnée — le droit romain en avait toujours limité singulièrement l'application, ses jurisconsultes en réservant le bénéfice au seul territoire de l'Empire. Le catholicisme l'a, au contraire, étendu à toutes les consciences et à tous les peuples, créant d'un bout du monde à l'autre, indépendamment de la religion professée, ce sentiment de solidarité humaine qui oblige au respect du droit d'autrui et postule une autorité souveraine capable de l'imposer. La Papauté a, par suite, révendiqué ce rôle international d'arbitre et de contrôle et c'est en l'exerçant qu'elle a été amenée à décréter ou à promouvoir de multiples guerres tant contre les Infidèles et les païens que contre les hérétiques.

Le fanatisme n'y eut donc aucune part et l'on ne saurait donner qu'au sens large le nom de guerre sainte aux multiples croisades venues d'Occident. Cependant la similitude des moyens employés pour soulever l'enthousiasme des combattants ou aviver l'intérêt des seigneurs et des princes pourrait donner le change. Le thème des exhortations est en effet essentiellement religieux; il s'agit de combattre les ennemis de la foi; tous les membres de la communauté chrétienne y sont invités et de grands avantages spirituels sont, en plus des matériels, libéralement promis aux engagés volontaires. Quand il se fut généralisé, le mouvement des croisades ne dut pas différer grandement, aux yeux des contemporains, de celui des musulmans qu'il devait affronter. Un trait fondamental, commun aux deux mondes en lutte, accuse une mentalité identique; la théorie du martyre selon laquelle le ciel, un ciel immédiat et plus glorieux, est offert à quiconque succomberait dans la lutte contre l'Infidèle. Cette récompense surnaturelle, promise aux héros décédés, achève de colorer d'une teinte sacrée la mentalité de ces grandes armées qui, marquées ostensiblement du signe de la croix, apparurent en Orient — et ils l'étaient bien avant tout — comme les champions d'une religion rivale.

Il ne s'agit pas là, comme on pourrait le croire, d'une adaptation tardive. On peut même dire que la doctrine de la guerre contre l'Infidèle avait déjà pris corps en pays latin dès le IX[e] siècle. Les progrès et les razzias des Maures ou Sarrazins au sud de

l'Europe occidentale poussèrent les princes à concerter leurs efforts et à pourvoir à la constitution et au maintien d'une force capable de parer au danger. L'intervention des synodes et des évêques dans cette recherche d'une coalition durable, puis la sanction suprême donnée par le pape Léon IV incluant la promesse du Paradis pour tous ceux qui succomberaient au service de la foi et pour le salut de la patrie, montrent clairement que la pensée de l'Église sur la guerre contre l'Infidèle était, un premier moment de pure défensive, déjà solidement fondée. Au XIe siècle, quand il s'agira cette fois de porter ses coups au loin, les mêmes proclamations suivies des mêmes promesses susciteront un plus grand enthousiasme, en tout semblable à celui qui soulevait les masses musulmanes. L'idéal religieux sera au premier moment plus fort que d'autres mobiles (attrait de l'aventure, appât du lucre, goût des conquêtes) destinés à le supplanter progressivement. Le mouvement des croisades paraît ainsi identique dans ses causes à celui de l'Islam, mais il diffère essentiellement de ce dernier quant à sa fin. Et c'est pourquoi, malgré toutes les apparences, on ne saurait, encore une fois, qualifier à proprement parler de guerre sainte l'ensemble de ces entreprises. Certes l'état d'esprit que celle-ci suppose parut parfois dominer et le droit canon, particulièrement en ce qui concerne la participation des clercs et des moines aux opérations militaires, se relâcha sous son emprise en faveur des évêques et abbés qui exerçaient une double juridiction séculière et ecclésiastique.

En résumé, l'Église catholique a vu et voit encore dans la guerre juste un instrument de nécessité. Elle l'a souvent approuvée et parfois faite pour la protection des faibles, la défense de la religion ou la restauration du droit. Dans la lutte séculaire qu'elle a prêchée et soutenue contre les musulmans, elle a paru exploiter l'appareil de la guerre sainte islamique en ne négligeant aucun des moyens temporels et spirituels susceptibles d'éveiller l'intérêt des princes et de soutenir le courage des soldats. En cela sa doctrine, éminemment pratique, n'a pas hésité devant les conclusions hardies qu'imposèrent des situations souvent critiques. La croisade en est née, position de raison et du prudence, qui se situe à mi-chemin du fanatisme musulman et de la passivité des chrétientés orientales.

II

Quelle fut en effet, devant le grave problème de l'Islam triomphant, la réaction de la conscience byzantine?

Il faut d'abord noter que rien ne convenait mieux à sa mentalité et n'était plus conforme à ses intérêts constants que la notion même de croisade selon le sens classique de lutte armée entreprise dans un but religieux.

A la différence de l'Occident, tout, à Byzance, dans les institutions, revêtait un caractère sacré. L'Empire d'abord, fondé par le Sauveur au jour de sa Résurrection, personnifiait le Dieu triomphateur et maître de toutes choses. Une formule en définissait exactement l'entité surnaturelle; pour les théologiens et les juristes, c'était le *corpus mysticum politicum*, le corps mystique politique du Christ. Et cette idée était si ancrée dans les esprits, qu'avoir la foi et appartenir à l'Empire était pour tous une seule et même chose. A Constantinople comme dans la plupart des pays balkaniques qui en ont hérité, on était déjà d'autant plus parfait citoyen qu'on était parfait orthodoxe. Ainsi la religion était à la fois l'élément constitutif de l'État et la pierre de touche où se reconnaissaient ses vrais sujets.

Mais on ne s'arrêtait pas à cette vue abstraite. Toute une mise en scène en rendait presque journellement l'idée accessible au vulgaire grâce aux jeux de l'hippodrome et aux processions rituelles qui sillonnaient la Ville. La vie publique comme la vie de cour se déroulait suivant des conventions pénétrées de théologie ou de mysticisme d'aloi très variable. La personne de l'empereur, en qui se résumait la monarchie, était même l'objet d'un culte liturgique précis. Toutes les formes de sa volonté, des lois aux simples privilèges, étaient divines au même titre que l'autorité qui les créait.

L'État, le prince, le peuple constituaient une vraie communauté de saints, d'élus dont le nombre était susceptible de croître à l'infini, mais qui obligatoirement devaient tenir dans les limites nationales. L'Oecuménie, pour l'appeler de son terme propre, se présente ainsi comme un bloc unitaire de croyants aux destinées plus surnaturelles que terrestres. L'attaquer, le morceler ne pouvait aller sans sacrilège.

Son chef, sacré à la fois souverain et pasteur, recevait au jour de son couronnement le mandat donné à l'Apôtre — on l'appelait d'ailleurs pour cela même l'isapostole — de propager [1]) le christianisme très spécialement parmi les Gentils. Et ce commandement répondait trop, non seulement à l'universalité du message chrétien, mais aussi aux tendances impérialistes de la monarchie, pour que les théoriciens officiels n'eussent pas dû l'exploiter à des fins politiques.

Selon les vraisemblances, le grand corps spiritualisé qu'était l'Empire byzantin eût dû se sentir pénétré et soulevé d'un grand souffle expansionniste où il aurait communiqué au monde sa culture et sa foi. Il eût particulièrement dû trouver dans celle-ci la raison de combattre les puissants ennemis qui devaient s'élever contre elle. Logiquement, la guerre sainte s'imposait à son effort, très particulièrement du jour où l'Islam dressa contre la monarchie chrétienne sa théocratie rivale. C'est au nom de la Croix, dans l'exaltation religieuse, que le duel eût dû s'engager et se poursuivre à travers les siècles, la persistance même de la lutte ne pouvant qu'irriter ce sentiment d'inviolabilité dont la mégalomanie grecque a longtemps fait bruyant étalage.

C'est bien sous cet aspect que l'ensemble des historiens a jugé le conflit gréco-musulman qui n'a cessé de diviser le Proche Orient et l'Europe orientale. Un très récent auteur, des plus qualifiés, R. Grousset [2]), observe: *La croisade, fait nouveau pour les Occidentaux, était depuis des siècles et, sans le mot, une des données permanentes de la vie byzantine, si du moins l'on entend par là la lutte quotidienne contre l'Islam.* Dans son tout dernier ouvrage, Ch. Diehl [3]) après avoir souligné que le basileus, lieutenant de Dieu sur terre, était chargé de combattre partout les Infidèles et de ramener à l'orthodoxie les hérétiques et les païens, ajoute [4]): *De cette double tâche*

---

[1]) Cf. O. Treitinger, *Die oströmische Kaiser- und Reichsidee nach ihrer Gestaltung im höfischen Zeremoniell*, Jena, 1938, pp. 165—167 (le basileus propagateur de la foi), p. 129 (l'empereur isapostole non point tant, comme y est enclin à le penser l'auteur, dans le sens de l'apostolat proprement dit, que d'un appel spécial, partagé avec saint Paul, à la conversion des païens, par la victoire sur les barbares).

[2]) R. Grousset, *Histoire des Croisades*, I, Paris, 1934, p. 15.

[3]) Ch. Diehl, *Les grands problèmes de l'histoire byzantine*, Paris, 1943, p. 13.

[4]) *Ibidem*, pp. 13, 73, 76.

les empereurs byzantins ont toujours eu à cœur de s'acquitter et, plusieurs siècles avant les croisades, Byzance a entrepris et poursuivi la grande œuvre qui anima les croisés. Ailleurs le même savant s'exprime en termes parfois encore plus nets et présente les Byzantins comme les champions, voire même occasionnellement comme les sauveurs de la Chrétienté. Ces formules, où se reflète une vue des choses spécifiquement occidentale, travestissent la réalité. Rien n'a tant répugné à la mentalité byzantine, que l'idée de guerre sainte; rien n'est si peu entré dans ses mœurs que la coutume de se battre pour un idéal religieux. Un canoniste [1]) du temps de Boniface VIII remarque que ce qui arrêta le pape de contraindre et d'abattre les hérétiques, ce ne fut pas l'absence de droit, mais le défaut de puissance. A Byzance, dont la force fut à certaines époques prépondérante, on ne s'en crut simplement pas le droit. La théologie officielle eut beau présenter [2]) à la foule, au forum, sur les monnaies et dans les plus diverses créations de l'art national, la Croix comme symbole et caution de la victoire militaire (σταυρὸς νικοποιός); les Musulmans eurent beau être désignés dès le début comme les ennemis mortels de la Croix; le signe sacré [3]) ne fut porté qu'une seule fois sur le front des troupes contre les Arabes et le désaveu public infligé à cette unique tentative montre combien les mentalités grecque et latine étaient irréductibles.

Ce n'est pas que les Grecs [4]) portassent dans leur cœur Mahomet et ses adeptes. Ils leur ont même témoigné, les rares fois où ils s'en sont occupés, une haine en termes et par des procédés que l'Occident a rarement employés. Mais ce sentiment, au demeurant assez platonique, ne se mua jamais en doctrine d'État; voire, il n'est

---

1) Henri de Crémone, cité par H. Pissard, *op. cit.*, p. 188, n. 1.

2) Cf. Treitinger, *op. cit.*, p. 165 et suiv.

3) Voir ci-dessous p. 90.

4) Deux travaux, à vrai dire incomplets, suggestifs néanmoins, ont cherché à retracer l'idée que les Byzantins se sont faite de l'Islam et le degré de connaissance qu'ils en ont acquise: Carl Güterbock, *Der Islam in Lichte der byzantinischen Polemik*, 1912 et W. Eichner, *Die Nachrichten über den Islam bei den Byzantinern*, dans *Der Islam*, XXIII, 1936, pp. 133—162 et 197—244 (utile recension de ces articles dans la *Byz. Zeitschr.*, XXXVII, 1937, pp. 435—438). Il faut aussi y joindre, pour l'aspect général du problème ici traité, la dissertation — que je n'ai pu atteindre — de E. Fritsch, *Islam und Christentum im Mittelalter*, Breslau, 1930.

pas rare de relever chez des penseurs, des juristes, des politiques et même chez certains théologiens une légère tolérance et presque de la compréhension pour un monde ennemi acharné à les perdre. Ainsi au tout début, l'Islam ne fut nullement tenu pour une nouvelle religion rivale; on y vit une variété de l'arianisme et on le mit sur le même pied que les autres sectes chrétiennes. Dans la seconde moitié du huitième siècle, la polémique en découvrit enfin le vrai visage, mais la situation faite alors aux docteurs chrétiens, tous syriens sous la domination arabe, obligea ceux-ci à une compréhensible modération que facilitait d'ailleurs la tolérance dont usèrent les premiers califes à l'égard des confessions locales.

Les théologiens en vinrent bien à présenter le Prophète comme le prédécesseur de l'Antéchrist et le suppôt de Satan, mais ces épithètes surtout académiques se jetaient selon le besoin en toutes directions, au pape, aux envahisseurs et même aux coreligionnaires lors des époques de grandes controverses. Elles n'ont jamais abouti à créer un mouvement populaire. La seule haine que la masse grecque ait réellement éprouvée et que la littérature de combat ait réussi à entretenir fut la haine des Latins. Les propos qui se chuchotaient dans les derniers jours de Constantinople: *Plutôt le turban que la tiare* ou *Mieux vaut tomber dans les mains des Turcs que dans celles des Francs*, valent pour toutes les époques.

Le Grec du Moyen Âge fut en effet un pur intellectuel peu soucieux de se battre lui-même pour ses idées. Au moment le plus critique, après Amorion, Mantzikert ou Myrioképhalon, quand la victoire musulmane sembla totale, la nation n'eut jamais de ces sursauts qui conduisirent les Français à Bouvines et à Valmy et tant d'autres peuples à la liberté. Le mode de recrutement des armées le lui interdit d'ailleurs définitivement, lorsqu'à partir du XIe siècle à la conscription obligatoire, d'un maigre rendement après la perte de presque toute l'Asie Mineure, fut substitué l'engagement massif de troupes mercenaires. L'affluence toujours plus grande de contingents orientaux de culte islamique fit encore céder la répugnance que l'on eût dû ressentir pour une race qui, tout en l'aidant du dedans, cherchait du dehors à miner l'Empire. Il vint même une époque, au XIVe siècle, où l'afflux de ces soldats fut tel, qu'il se traduisit en alliance militaire que sanctionna,

fait scabreux entre tous, le mariage [1]) d'une princesse byzantine avec un sultan polygame. L'habitude que l'on avait de les voir dans les derniers temps les faisait même considérer un peu comme de la maison. Et l'on vit [2]), à la veille de la catastrophe définitive, un cadi rendre, dans la capitale, la justice selon le Coran à des Grecs comme à ses coreligionnaires.

On l'a dit [3]) avec objectivité: le sentiment du peuple byzantin pour l'Islam fut plus l'indifférence que l'hostilité. En temps de guerre, la persécution sévissait bien dans les deux camps, mais s'apaisait dès la conclusion de la paix. L'animosité qui restait dans les cœurs n'avait rien de comparable avec celle qu'y alluma et y entretint la polémique antilatine. Si Byzance avait eu le goût des guerres de religion, c'est à l'Ouest et non à l'Est qu'elle les eût conduites.

III

Officiellement, cependant, l'Orthodoxie maintenait l'anathème contre le Dieu de l'Islam. Un empereur [4]) à qui ce dernier infligea l'une des plus lourdes défaites de tout le Moyen Age, Manuel Ier Comnène, prit un jour la curieuse initiative de demander à l'Église de l'en absoudre. La requête fut hardiment taxée par le synode patriarcal d'hérésie. Un siècle plus tard, en 1279, parmi les plats chargés de colybes que le patriarche bénissait le jour de la Puri-

---

[1]) Le mariage de Théodora Cantacuzène, fille de Jean VI, avec Orkhan; le fait n'était pas sans précédent immédiat, puisque l'émir de Karasou, Soliman, avait épousé une noble grecque, la fille de Jean Batatzès, vers le même temps. Cf. sur l'événement, survenu en 1345, G. Ostrogorsky, *Geschichte des byzantinischen Staates*, München, 1940, p. 374. Ce n'était pas la première fois, comme l'auteur semble porté à le croire, qu'une princesse impériale entrait dans un harem musulman. Les Paléologues avaient en la matière des idées particulièrement larges, puisque Michel VIII n'avait pas hésité à donner sa fille Euphrosyne à Nogaï; il accorda également la main d'une seconde à un païen — exemple qui devait être suivi par Andronic III, dont une enfant échut, aux dires d'Ibn Batoutah, au sultan Uzbek.

[2]) Cf. Ducae *Historiae byzantinae*, c. xv, éd. Bonn, p. 56. Ce cadi ou juge tranchait selon le droit musulman tous les différends surgis entre ses coreligionnaires et les chrétiens sur toute l'étendue de la capitale.

[3]) Cf. Güterbock, *op. cit.*, p. 40.

[4]) Nicetae Choniatae *Byzantina historia*, éd. Bonn, p. 178.

fication, il s'en glissa un destiné par sa beauté à être offert à Michel VIII Paléologue. Or, les arabesques qui en décoraient le fond dessinaient le nom exécré de Mahomet. Ce fut assez pour que l'on accusât [1]) le pontife Jean XI Beccos, que l'on voulait au reste compromettre, d'avoir voulu faire contracter à la majesté impériale une souillure rituelle, la pire de toutes. Peu de temps auparavant, en 1266, le patriarche Arsène n'avait-il pas été condamné et déposé sous [2]) l'inculpation d'avoir admis le sultan, de Konieh, Izeddine, à prier à ses côtés durant l'office?

L'opinion publique stigmatisait tout contact avec l'Infidèle dans l'exercice du culte et certaines fonctions de la vie civile, par exemple la fréquentation des mêmes établissements de bains. Quand, vers 1263, Constantinople se remplit de Musulmans chassés d'Anatolie par la pression mongole, la foule orthodoxe s'étudia à éviter tout contact rituel, sans songer un seul instant à les convertir de force. Ce n'est pas que le pieux empereur ne se préoccupât pas de leur salut, mais on se flattait de l'obtenir par la plus noble et la plus pénétrante des armes, celle de la dialectique. Il y avait sur ce point une tradition dont les Byzantins ne dévièrent jamais.

Aux époques de conquête, le gouvernement procédait à des transferts massifs de population d'Asie en Europe. Plusieurs groupements ethniques se perpétuèrent ainsi sur plusieurs points des Balcans, sans qu'ils aient été pour cela obligés d'abandonner leur culte. Certains comme les Vardariotes, d'ailleurs réfugiés et non prisonniers, le firent spontanément, mais d'autres colonies, comme celles établies au sud de Philippopoli ou dans la région d'Achrida, restèrent musulmanes. Le pouvoir central montrait la même tolérance à l'égard des sectes manichéennes de Thrace ou de Cappadoce; les Arméniens établis au sud du Danube n'étaient pas davantage inquiétés du moment que leurs divers groupements cessaient d'être un danger pour l'État.

En revanche, leur présence sur le territoire national détermina un certain courant d'apostolat intellectuel. La forme, à la vérité anodine, fut celle de la dispute théologique. L'empereur qui mit le procédé à la mode compte parmi ceux dont la puissance eût

[1]) Cf. G. Pachymeris *De Michaele Palaeologo,* VI, 12, éd. Bonn, pp. 453, 454.
[2]) *Ibid.*, IV 6, éd. Bonn, p. 265.

pu contraindre impunément les vaincus à embrasser la foi chrétienne. Lorsque Basile Ier, le fondateur de la dynastie macédonienne, eut conquis la Sicile et l'Italie du sud, sa décision fut aussitôt prise de convertir la population arabe. Or, au lieu de recourir au glaive, c'est à la meilleure plume du temps, Nicétas de Byzance, qu'il remit [1]) ce soin. La controverse entre théologiens des deux parties prit souvent le tour d'un jeu policé, amical, qu'encourageaient à l'occasion les basileis et les califes [2]).

Ainsi le fanatisme sauvage de l'Islam n'a pu éveiller dans la masse byzantine aucun contre-fanatisme. Celle-ci a attendu, dans la patience et une résignation quelque peu fataliste, d'autres facteurs, le rétablissement de sa fortune une fois ébranlée puis définitivement compromise.

Les représentants les plus typiques de cet état d'esprit sont à coup sûr les chroniqueurs [3]) qui, s'ils attachent au nom de Mahomet l'épithète vite conventionnelle de *faux prophète*, ne s'alarment ni de l'apostasie des chrétientés conquises ni du dynamisme inquiétant de l'Islam envahisseur. Au reste, la place réservée par eux dans leur exposé aux faits et aux institutions de l'État musulman est proprement insignifiante et il fallut que la chute de Constantinople mit au cœur de quelques intellectuels, comme Phrantzès et Chalcocondyle, beaucoup d'amertume et un peu de haine pour que le récit se colorât et haussât de ton. L'historiographie grecque n'a, dans son ensemble, manifesté qu'un intérêt très limité pour un problème qui n'a cessé un moment d'être capital pour la nation. L'expansion politique des Arabes et des Turcs ne lui est pas apparue sous le jour confessionnel.

On en a une preuve des plus saisissantes dans la littérature épique. Celle-ci est en effet d'essence éminemment populaire et donne à ce titre, mieux que les compositions étudiées des lettrés, la juste mesure de la réaction dans les provinces. Sur les frontières orientales, Chrétiens et Musulmans vivaient en état d'alerte perpétuelle. La guerre de courses et de razzias qu'ils se faisaient réciproquement entretenait des deux côtés une effervescence propre à

---

[1]) Cf. Güterbock, *op. cit.*, p. 24.

[2]) Cf. St. Runciman, *La civilisation byzantine (330—1463)*, Paris, 1934, p. 137.

[3]) Güterbock, *op. cit.*, pp. 67—72, qui est nettement insuffisant.

l'éclosion d'une psychose de guerre sainte. Du côté arabe ou turc, les combattants s'excitaient à la lutte en songeant au service d'Allah et en supputant le butin. Les pillards étaient sûrs d'honorer Dieu en courant les terres infidèles. Les Byzantins, eux, dans la défensive comme dans l'attaque, ne demandaient aucun stimulant [1]) au sentiment religieux.

Par exemple, le héros type de ces épopées provinciales, Digénis Acritas, est un être composite en qui on a justement vu la somme [2]) de la gloire militaire arabo-byzantine du milieu du Xe siècle. Les poèmes qui exaltent ses hauts faits trahissent, dans leurs diverses recensions, une rédaction cléricale [3]). On s'attendrait dès lors à ce qu'un souffle de foi pénétrât et guidât toute l'action. En réalité, l'inspiration reste partout à l'échelle des passions humaines. Les attaques contre la religion musulmane sont négligeables; bien plus, l'auteur va jusqu'à prêter aux héros infidèles des attitudes qui n'étaient qu'exceptionnellement les leurs, en leur faisant, par exemple, sacrifier à l'amour le sentiment religieux et national. Aussi le meilleur connaisseur de ces gestes orientales, M. H. Grégoire [4]), a-t-il pu écrire: *Si quelque chose paraît absent du Digénis, c'est l'esprit de croisade, le fanatisme antimusulman* [5]) Or, si celui-ci avait jamais agité le corps de la nation, il n'aurait pas manqué de se réfugier et de prospérer là où il aurait trouvé un terrain de fermentation idéale.

---

[1]) Bien mieux, il semble s'être établi, au moins dans la zone chrétienne et partiellement aussi sans doute dans la partie islamique, une compénétration curieuse de mœurs et de sentiments qui a certainement prévenu ou tué toute psychose de guerre sainte. Tableau général de cette « symbiose » des zones frontières dans *Byzantion*, XI, 1936, p. 291 (voir, note 1, la littérature).

[2]) Cf. H. Grégoire, *Études sur l'épopée byzantine*, dans *Revue des études grecques*, XLVI, 1933, p. 69.

[3]) Cf. *Antiquité classique*, I, 1932, p. 433, n. 29.

[4]) Cf. H. Grégoire, *L'épopée byzantine et ses rapports avec l'épopée turque et l'épopée romane* dans le *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques* (= Académie royale de Belgique), 5-ème série, t. XVII, 1931, p. 466.

[5]) C'est pourquoi cet auteur a été moins bien inspiré en parlant ailleurs (*Revue des études grecques*, *loc. cit.*, pp. 32, 33) « *d'esprit de croisade qui partout, en Orient comme en Occident, à cause du double enthousiasme politique et religieux qu'il suscita, fut générateur d'épopées* ».

IV

Ce qui vient d'être dit prouve, je l'espère, l'absence d'une tradition de guerre sainte à Byzance, dans le double sens de guerre offensive pour convertir le monde ou de guerre soit défensive soit préventive pour parer les coups des Infidèles. Il serait toutefois exagéré de prétendre qu'il n'y eut pas, tout au long de son histoire millénaire, d'essais d'adaptation à la mentalité arabe ou latine, voire aussi quelque mouvement spontané et local, dicté par une foi aussi ardente que vive.

Il y eut en effet des époques où la Capitale vécut dans une atmosphère de miracle. En 626, alors qu'une nuée d'Avares et de Perses la pressaient [1]) de toutes parts, elle dut son salut à un sursaut d'enthousiasme religieux qui, en lançant au combat la foule des citoyens grisés de prières et de veilles saintes, lassa l'obstination des assiégeants. Et ce ne fut là qu'un prélude, car de tous les règnes qui se succédèrent sur le Bosphore celui d'Héraclius donne le plus l'impression [2]) d'avoir été, avant la lettre, une croisade continue. En faisant graver la croix sur les monnaies [3]) destinées à ses armées et en leur fixant comme objectif la récupération du signe sacré, emporté de Jérusalem à Ctésiphon, le grand empereur sut galvaniser ses troupes. Cependant le caractère religieux de ces lointaines expéditions n'était qu'accidentel; on se battait plus pour la sauvegarde de l'Empire que pour la défense de la foi. Lors des premiers conflits qui s'ouvrirent avec l'Islam avant la fin du siècle, il ne restait plus rien de cet élan religieux au fond des âmes byzantines. On signale cependant une initiative de Justinien II qui, lors de son premier règne (685—695), fit graver au revers de ses sous d'or l'image du Christ, au moment même où le calife omme-

---

[1]) Cf. Ostrogorski, *op. cit.*, p. 61.

[2]) Que ressentirent puissamment les chroniqueurs latins des croisades, comme Guillaume de Tyr. Cf. Grousset, *op. cit.*, I, pp. I—V.

[3]) C'est sur ses monnaies qu'apparaît pour la première fois, autour d'une image d'empereur portant la croix, la légende nicéphore: ENTȢTONIKA. Cf. A. Grabar, *L'empereur dans l'art byzantin*, Paris, 1936, p. 35. Voir plus spécialement: N. Boccli, *Le monete con l'effigie di Gesù*, dans le *Bolletino del Circolo numismatico napoletano*, Nuova serie, XIV, 1933.

yade de Damas inscrivait [1]) sur ses propres émissions le nom du Prophète. Il y a là sans doute réplique du prince chrétien, mais réplique platonique du même ordre que les pesantes réfutations des théologiens, d'autant qu'à cette époque précise la frontière orientale connaissait pour un temps la trêve des armes.

Dans la suite, l'on rencontre ainsi à chaque époque, sous des formes diverses, officielles ou privées, collectives ou singulières, des manifestations de caractère nettement antimusulman, mais on ne voit pas qu'elles aient jamais été soit le prélude soit la conséquence d'opérations militaires définies. Les deux seules fois où Byzance engagea ou projeta la vraie croisade, elle tourna court comme telle ou avorta. Ces deux exemples sont assez typiques pour qu'on les expose avec quelque détail.

En 1275, au lendemain du deuxième concile de Lyon [2]), Michel VIII Paléolologue, désirant connaître et au besoin prévenir les intentions du Saint-Siège, dépêcha sur le Rhône un jeune et alerte apocrisiaire, l'archidiacre Georges le Métochite. Grégoire X, qui travaillait alors fiévreusement à la préparation de la croisade, après avoir entendu l'ambassade byzantine, lui proposa une action commune gréco-latine, destinée à dégager l'Anatolie et à y restaurer l'Empire dans ses anciennes frontières. L'accord qu'une entrevue directe entre le pape et l'empereur devait arrêter dans le détail fut donné dans l'enthousiasme, et le commentaire que le négociateur en faisait quelques trente ans plus tard montre nettement que le Byzantin, cette fois, optait pour la guerre sainte, pour le triomphe armé de la vraie religion sur une religion d'impiété [3]), ou encore, suivant une autre de ses expressions, pour l'extermination complète des Infidèles. Mais ce ralliement à l'idéologie occidentale était le fait d'un seul homme ou tout au plus d'une équipe convertie

---

1) *Byz. Zeitschr.*, XVIII, 1909, Le synchronisme est évident, mais la figuration du Christ au revers n'est pas nécessairement un *Kampfssymbol.* On peut penser à une autre explication avec A. Grabar, *op. cit.*, p. 166.

2) Nous publions pp. 233—247 de cette revue, une sorte de rapport inédit du Métochite lui-même, oùl 'on voit que les Byzantins communiaient volontiers à la mentalité latine de la croisade. Voir au sujet des faits que ce texte relate, V. Laurent, *Le pape Grégoire X et le projet d'une ligue antiturque*, dans *Échos d'Orient*, XXXVII, 1938, pp. 257—273.

3) Ci-dessous, p. 246.

sincèrement ou ralliée par intérêt au catholicisme. Pas plus que la politique d'union des Églises, la croisade projetée n'eût entraîné la masse, qui, au reste, marque dès le premier moment sa réserve en traitant de fables ce projet fantastique de restauration nationale. S'il s'était réalisé, son exécution se fût sans doute heurtée au vieux préjugé dont le règne de Nicéphore Phocas offre un exemple éclatant.

Cet empereur [1]), au moment de son accession au trône, se trouvait être un vétéran des guerres arabes, auxquelles il devait son renom et sa couronne. Il avait constaté à maintes reprises quelle force combative le fanatisme musulman inspirait à ses adeptes en promettant le ciel à ceux qui succomberaient dans la bataille. Ce soldat sans reproche et sans astuce crut opportun de demander à l'Église d'honorer du titre de martyrs ceux qui étaient tombés morts en combattant l'Infidèle. Une mesure de cet ordre, équivalant à une canonisation, eût excité l'ardeur des troupes très croyantes et achevé de donner à la campagne de Syrie, au cours de laquelle la contrainte [2]) força souvent les vaincus à se convertir, un vrai caractère de guerre sainte dans la pleine acception du mot. Le patriarche Polyeucte s'en émut et prit en synode [3]) une décision qui non seulement déboutait le monarque de sa demande, mais rappelait l'opprobre qui pesait sur quiconque avait, pour quelque raison ou en quelque cause que ce fût, tué à l'ennemi.

L'homicide volontaire [4]) fut toujours à Byzance passible d'amende et de peines variables entraînant parfois exceptionnellement la res-

---

[1]) Cf. G. Schlumberger, *Un empereur byzantin au Xe siècle. Nicéphore Phocas*, Paris, 1890, pp. 318, 319, 441; M. Canard, *op. cit.*, pp. 13, 14.

[2]) Les massacres et l'intolérance auxquels les deux partis, mais particulièrement le vainqueur, se laissèrent entraîner au cours de cette guerre inexorable ne laissèrent aux populations arabes qu'une porte de salut, la conversion. Il est d'autre part incontestable que Phocas avait la mentalité et l'enthousiasme d'un vrai croisé. Cf. Grousset, *op. cit.* pp. XI—XII. Malgré l'affirmation de ce même savant, *op. cit.*, p. XVI et suiv., on n'en saurait dire autant de Jean Tzimiscès.

[3]) Cf. Grumel, *Les regestes des actes du patriarcat de Constantinople.* Vol. I, *Les Actes des patriarches.* Fasc II, Les regestes de 715 à 1043, Socii Assumptionistae Chalcedonenses, 1936, p. 225, n. 790.

[4]) Le meurtre était passible d'une amende spéciale appelée φονικόν qui, bien qu'attestée sous cette dénomination précise sous les Paléologues seulement, fut

ponsabilité collective d'un groupe ou d'un clan. Le législateur n'admettait même pas l'exception, au moins pour les clercs, dans le cas de légitime défense. On signale ainsi un métropolite condamné et déposé [1]) pour avoir assommé un Turc qui, l'épée à la main, se jetait sur lui. Un prêtre de Cappadoce, voyant l'église où il officiait assaillie par un parti de Sarrazins, quitta l'autel, saisit la simandre et ferrailla tant et si bien que l'ennemi s'enfuit. L'évêque déposa le desservant trop zélé qui, d'indignation, se fit musulman, s'enrôla dans l'armée arabe et revint piller le pays qu'il avait si courageusement défendu [2]). Au début du XIVe siècle, alors que les bandes infidèles sillonnaient toute l'Anatolie, il fallut, dans un cas analogue, un ordre catégorique de l'empereur [3]) pour que l'Église laissât faire. C'était l'époque où les Turcs désolaient la campagne de Brousse en Bithynie. Un moine, venu de la capitale, groupa les paysans, se mit à leur tête et purgea la région des bandes pillardes. Le patriarche et son supérieur le censurèrent après l'avoir rappelé. Mais le mal reprit et empira tant qu'Andronic II, de sa propre autorité, rendit son épée au religieux et avec elle la tranquillité aux indigènes. Au reste, en cette dure époque devant le danger qui étaient partout, la population rurale ne pouvait souvent compter que sur les initiatives du clergé local; aussi l'autorité ecclésiatique semble s'être quelque peu relâchée de sa rigueur, en ne pressant pas trop, dans certains cas flagrants, l'application des peines canoniques. Tel fut certainement le cas du métropolite de Philadelphie, la dernière citadelle qui soit restée aux Byzantins à l'inté-

---

certainement en usage auparavant. Cf. G. Rouillard et A. Soloviev, TO ΦΟΝΙΚΟΝ, *Une influence slave sur le droit pénal byzantin*, dans les Μνημόσυνα Παππουλια, Athènes, 1934, pp. 221—232. Le droit traditionnel exemptait de la taxe, il est vrai, la communauté et ne frappait pas l'homicide involontaire. Mais les fonctionnaires passaient outre et il fallut l'intervention impériale pour faire cesser une pratique abusive en usage chez les Slaves. L'influence étrangère, d'ailleurs discutable, et la rapacité du fisc se combinent avec l'aversion instinctive que l'on avait du meurtre sous toutes ses formes, pour fausser l'interprétation de la loi.

[1]) Cf. C. Harmenopuli *Epitome canonum*, tit. III, éd. P.G., CL col. 148 B.

[2]) Cf. M. Canard, *op. cit.* et *loc. cit.*, p. 18, d'après Cedrenus, éd. Bonn, II, p. 329.

[3]) Cf. G. Pachymeris *De Andronico Palaeologo*, VII, 17, éd. Bonn, II, pp. 596, 597.

rieur de l'Anatolie. Cet évêque ne défendit pas seulement sa cité épiscopale lors d'un siège resté fameux; il tenta de se substituer [1]) au stratège régional et joua, comme chef suprême de guerre, un rôle qui, pour scandaliser ses ennemis, ne souleva pas, en raison des circonstances exceptionnelles, l'opprobre du synode œcuménique. Sans approuver, celui-ci ferma les yeux et laissa faire.

En pareilles occasions, toutefois, il n'est nullement question de guerre contre l'Infidèle ni de défense de la foi, encore moins de mettre sur les autels ceux qui meurent dans ces rencontres. Car si l'on tolère sous les Paléologues que des personnes consacrées à Dieu, clercs ou moines, aillent au combat sous le coup de la nécessité, les théologiens continuent de traiter de monstruosité et de superstition stupide la théorie selon laquelle le soldat, mort en défendant sa foi, va droit au paradis. Les historiens qui depuis le Xe siècle avaient rappelé la prétentieuse requête de Nicéphore Phocas n'avaient pas manqué, eux non plus, d'en censurer l'audace et presque l'impiété. Il est curieux de voir qu'au XIVe siècle le tenant le plus décidé de cette thèse byzantine est un catholique, Démétrius Cydonès [2]), qui, tout nourri de doctrine thomiste, eût dû réagir dans le sens latin de la croisade. En répudiant la théorie du martyre, il ruinait pratiquement le principe même de la guerre sainte ou tout au moins l'élément qui, aux yeux de la foule, en consacrait la noblesse et en grandissait l'attrait. Son exemple souligne, s'il se peut, l'incapacité radicale où la tradition nationale se trouva jusqu'à la fin de renouveler et d'adapter sa mentalité.

V

Quelles raisons donner de cette inertie morale?

La première qui s'offre à l'esprit est le traditionnalisme rigide qui lia les volontés à des formes périmées de vie. Iorga a noté

---

[1]) C'est en effet de lui qu'il est question dans une correspondance anonyme: J. Gouillard, *Après le schisme arsénite. La correspondance inédite du pseudo-Jean Chilas* (= Académie Roumaine. *Bulletin de la section historique*, t. XXV), Bucarest, 1944, pp. 186, 205 suiv. Sur le personnage et son activité littéraire voir l'article récent de J. Gouillard, dans le *Dictionnaire de Théologie catholique*, XV, 1943, pp. 339, 340.

[2]) W. Eichner, *op.* et *loc. cit.*, pp. 224—226.

quelque part que l'Église d'Occident eut toujours quelque chose de spontané et de populaire, tandis que celle d'Orient, hiératique et solennelle, s'est surtout préoccupée au cours des siècles de ne pas changer. C'est précisément ce souci de conservatisme outrancier qui l'a rendue impropre à saisir ce que la théorie de la croisade apportait d'utile et d'urgent pour la défense de la Chrétienté. Son atttitude fut sans doute commandée par un cano de saint Basile [1]), ainsi libellé: *Pour ce qui est des meurtres commis à la guerre, nos Pères ne les mettaient pas au nombre des meurtres, voulant, ce me semble, pardonner à ceux qui avaient combattu pour la sagesse et la piété. Peut-être serait-il bon de conseiller qu'on les privât de la communion, pendant trois ans seulement, comme n'ayant pas les mains pures.* C'est ce texte qui servit à débouter Nicéphore Phocas et qui plusieurs siècles plus tard semblait encore dirimant aux historiens et aux canonistes. Il a certainement jeté le discrédit sur le métier des armes à Byzance et dut contribuer à y rendre difficile et précaire le recrutement d'une armée nationale, livrant ainsi l'Empire à des mercenaires qui l'ont longtemps exploité et finalement conquis. Des personnages influents n'en tirèrent-ils pas à l'occasion les plus graves conséquences, allant comme saint Nil, le futur fondateur de Grotta-Ferrata, l'une des plus grandes figures du Xe siècle byzantin, jusqu'à nier [2]) qu'il fallût défendre la Calabre contre l'attaque arabe? Luther devait de même plus tard interdire de faire la guerre aux Turcs, bien que ceux-ci luttassent pour convertir l'Europe à l'islamisme. Le raisonnement de ces théoriciens était que, Dieu manifestant par les invasions sa volonté de punir ou de purifier ses fidèles, il y avait impiété à s'y opposer en y résistant ou en les prévenant.

Cependant, quelque poids qu'eut et garda l'Église sur la marche des affaires publiques, il était au pouvoir du basileus de s'en affranchir. Mais, de même que le clergé se défendait obstinément de rompre avec la discipline primitive, la mentalité des juristes se trouva paralysée par la survivance de l'idée romaine [3]). Celle-ci

---

[1]) S. Basilii epistol. clxxxviii 13, éd. P.G., XXXII, col. 681 BC.

[2]) G. Schlumberger, *L'épopée byzantine à la fin du Xe siècle*, I, Paris, 1900, p. 419. Sur la doctrine de Luther et ses contradictions, voir le *Dictionnaire de Théologie catholique*, art. *Guerre*, col. 1921, 1922.

[3]) Cf. M. Canard, *op. cit.* et *loc. cit.*, p. 16.

voulait qu'il n'y eût au monde qu'un empire. Or, qui dit guerre suppose le conflit entre deux puissances indépendantes et libres. Pour Byzance il ne pouvait y avoir sur la planète que des révoltés ou des barbares. Les opérations militaires destinées à les punir ou à les dompter n'avaient qu'un caractère de simple police. La tactique consistait non à poursuivre et à écraser l'assaillant, mais plutôt à guetter ses attaques, à canaliser ses infiltrations et à les neutraliser, puis à compter sur la puissance d'assimilation de la nation romaine. Cette théorie de passivité a grandement facilité, à certaines époques, les conquêtes musulmanes sur tout le pourtour de la Méditerranée. Car ce qui a empêché la fusion escomptée de la minorité conquérante dans les masses conquises fut en chaque circonstance précisément le facteur religieux. L'erreur de la politique byzantine a été de traiter les assaillants en simples barbares et non en Infidèles, en un mot de n'avoir pas su employer contre eux l'arme même dont ils se servaient si efficacement, la guerre sainte.

Cette impuissance, au fond congénitale, lui a fait méconnaître [1]) la vraie portée des croisades occidentales, tout particulièrement de la première, dont le caractère de haut idéalisme est indiscutable. Il est bien certain que le comportement des princes et barons latins les poussait difficilement à se débarrasser de l'idée que ces innombrables troupes, souvent indisciplinées et toujours querelleuses, avaient d'autre but que la conquête des Lieux Saints. Les entreprises des Normands de Sicile contre l'Empire, les projets avoués de Robert Guiscard sur Constantinople firent que les Grecs ne virent dans la croisade qu'un mouvement d'expansion politique et dans les croisés que barbares plus redoutables que les Turcs. Le fait n'en est pas moins certain : ce sentiment que les événements aggravèrent empêcha l'offensive latine de se souder à l'effort byzantin. Seul un même enthousisme religieux pour la délivrance de la Terre Sainte eût pu apaiser les inévitables querelles et prévenir

[1]) Cf. Grousset, *op. cit.*, p. 15; B. Leib, *Anne Comnène: Alexiade*, I, Paris, 1937, p. c., qui me semble attribuer à Alexis I[er] Comnène, sur les intentions de la masse des croisés, une opinion bien charitable. Le vrai est que ces mouvements de peuples ne devaient pas différer beaucoup aux yeux des Grecs de ceux qui vers le même temps amenaient sur le Danube Scythes et Petchénègues. Une plus exacte vue des choses, dans Ostrogorsky, *op. cit.*, pp. 254, 255.

les appétits des seigneurs de passage. En 975, après avoir pris Nazareth, Jean Tzimiscès se vantant, un peu prématurément d'ailleurs, d'avoir conquis la Syrie et la Palestine, en donnait [1]) la nouvelle en termes pompeux et magnifiques à son allié le roi Aschot III d'Arménie. Jérusalem se profilait dans sa perspective et la pensée de sa libération si chère à son prédécesseur eût dû exalter sa piété [2]). Il n'en fut rien. Ce dont il se glorifie, ce n'est point de rendre aux chrétiens le tombeau du Christ, mais bien d'avoir étendu les frontières de l'Empire: *Ecoute la merveille!* — écrit l'orgueilleux basileus. *Toute la Phénicie, la Palestine et la Syrie, délivrées du joug des Sarrazins, reconnaissent la souveraineté des Romains.* En voyant affluer sur le Bosphore ces foules de combattants, plus nombreuses, dit Anne Comnène, que les étoiles du ciel et que les sables de la mer [3]), Alexis Ier, mû par un sentiment de solidarité chrétienne, eût pû lier le sort de son empire à celui de la grande aventure. Malheureusement les foules latines et grecques ne vibraient pas au même diapason. Or, ce qui provoqua en somme directement la chute de Byzance ce fut, au sein de l'Islam, la force de l'idée religieuse qui, en dépit des pires antagonismes politiques, créa l'union nécessaire pour une tâche encore considérable.

Quand commença au XIVe siècle le mouvement d'expansion turque en Europe sous Umur beg, les conquêtes restèrent un temps éphémères. À la mort, en 1347, du fameux condottiere dont les troupes avaient sillonné tout le Sud des Balkans, aucune principauté n'avait pu être fondée. Les effectifs des assaillants n'auraient pu suffire à en assurer la défense. La politique néfaste [4]) de Jean Cantacuzène changea le cours des choses. En cédant à ces alliés dynamiques la position clé de Gallipoli sur les Dardanelles, il rendit possible une expansion progressive en Thrace et en Ma-

---

[1]) Cf. E. Dulaurier, *Chronique de Matthieu d'Edesse*, 1858, p. 22; voir à ce sujet Ostrogorsky, *op. cit.*, p. 210.

[2]) R. Grousset, *op. cit.*, I, p. XVIII, dit de fait que la « croisade » de Tzimiscès obéissait aux mêmes mobiles et trahissait les mêmes émotions.

[3]) Manière de dire évidemment, qui cependant répondait dans l'esprit de la princesse historienne à des chiffres impressionnants, naturellement fantaisistes. Cf. B. Leib, *op. cit* et *loc. cit.*, pp. lxxxviii, lxxxix.

[4]) Le plaidoyer que Ostrogorsky, *op. cit.*, p. 374, tente à la décharge de ce prince, me semble ne pas tenir un compte exact de circonstances aux conséquences très variables.

cédoine. Or le petit État ottoman, formé à Brousse, n'avait pas en son sein et ne pouvait normalement espérer recevoir d'une Anatolie divisée jusqu'à l'anarchie l'appoint de forces nécessaires pour une entreprise qui devait coaliser contre l'envahisseur les Byzantins, les Bulgares et les Serbes, sans parler des réactions possibles de l'Occident. Mais ce que le jeu des alliances ne permettait pas, la communauté de foi le réalisa. De tous les points de l'Asie Mineure, des divers émirats qui de Césarée à Smyrne continuaient à s'entre-déchirer, les combattants accoururent dans les rangs des Ottomans à l'annonce de la guerre sainte [1]). Le succès initial, à peine entravé par le désatre d'Ankara, rendit le mouvement irrésistible. Devant le péril grandissant, l'Église byzantine [2]) eut cependant comme un sursaut rédempteur. Son chef échafauda le projet d'une ligue interorthodoxe avec la participation de la Russie, une façon de croisade sans l'aide latine; ce qui était certainement la meilleure des solutions. Malheureusement, quand vint le moment d'engager la lutte, les Grecs apeurés se dérobèrent et cette flamme tardive qui avait réchauffé les Slaves ne put dissoudre leur apathie. Ce furent la Maritza, Kossovo et Nicopolis, où ne parut pas un officier byzantin.

Et c'est peut-être en définitive cela, une incurable indolence, une sorte d'impuissance spirituelle que l'on doit reconnaître au fond de cette perpétuelle démission devant la réalité la plus critique. A quoi attribuer ce complexe d'infériorité? Simplement à un certain messianisme dérivé de l'idée impériale romaine. Comme sa théologie politique lui imposait de croire que l'Empire sous sa forme actuelle ne finirait jamais, la succession des malheurs et parfois des catastrophes porta Byzance à forger la théorie selon laquelle les barbares devaient prévaloir un temps, comme la Bête de l'Apocalypse, afin de préparer, en le purifiant, le monde orthodoxe à la Parousie. Dès le XIe siècle [3]), au lendemain des premiers grands

---

[1]) Cf. P. Wittek, *op. cit.* et *loc. cit.*, pp. 311, 312, où est mis en saisissant relief le caractère d'État ghazi qu'avait l'État ottoman, avec, pour tâche définie, la guerre sainte.

[2]) Cf. O. Halecki, *Un empereur de Byzance à Rome*, Warszawa, 1930, p. 260 (= La réaction de l'Orthodoxie byzantine et la bataille de la Maritza).

[3]) Mais la rédaction première dut être plus ancienne (VIIe-VIIIe s.), comme le donnent à penser maints indices géographiques et prosopographiques. Plu-

revers, on vit se répandre toute une littérature prophétique annonçant la fin de la Ville et le triomphe momentané de l'Islam. Mais elle ajoutait [1]) que l'heure même de cette catastrophe serait aussi celle de la résurrection définitive, l'heure où le *rex, vindex malorum* [2]), des textes latins similaires, Constantin de son nom, restaurerait toutes choses dans la paix définitive.

Une de ces prédictions [3]) assurait que les Turcs pénétreraient un jour dans Constantinople et pousseraient jusqu'à la colonne de Constantin, mais qu'alors un ange descendrait des cieux et remettrait une épée à un homme du commun avec ce commandement: *Prends ce glaive et venge le peuple de Dieu.* Et l'oracle continue en montrant les Turcs subitement lancés dans une fuite éperdue qui les reconduit jusqu'en Perse.

Cette néfaste assurance amollit les courages et endormit les volontés. Le XIVe siècle en offre des exemples typiques.

Ainsi, dans sa fameuse harangue [4]) *Pour ne pas livrer Gallipoli aux Turcs*, Démétrius Cydonès stigmatise [5]) vigoureusement ce défaitisme qui portait les bonnes gens à ne pas vouloir se battre, sous prétexte que l'Empire avait connu des ennemis plus formidables, des Avares du Ve siècle aux Petchénègues du XIIe et aux

---

sieurs spécimens édités par A. Vassiliev, *Anecdota graeco-byzantina*, Pars prior, Mosquae 1893, 33—58 et pp. xx—xxv.

[1]) Cf. C. Erdmann, *Endkaiserglaube und Kreuzzugsgedanke im 11. Jahrhundert*, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, LI, 1932, pp. 384—414. La croyance s'était répandue en Occident que la fin du monde coïnciderait avec la concentration de tous les peuples à Jérusalem. Cette persuasion, entretenue par diverses recensions d'une prophétie (attribuée à la Sibylle), dont le prototype était certainement byzantin (Erdmann, *op.* et *loc. cit.*, p.394), n'aurait pas été sans influencer l'idée de croisade. Cf. aussi E. Bernheim, *Mittelalterliche Zeitanschauungen in ihrem Einfluss auf Politik und Geschichtschreibung. Teil I: Die Zeitanschauungen*, Tübingen, 1918, p. 83.

[2]) Un emprunt évident à la prophétie dite de Daniel; comparer Bernheim, *op. cit.*, p. 99 et Vassiliev, *op. cit.*, pp. 39 et 45. Même dans la rédaction latine ce roi justicier devait être byzantin: *Et tunc surget rex Graecorum, cujus nomen Constans, et ipse erit rex Romanorum et Graecorum.*

[3]) Cf. *Échos d'Orient*, XXIII, 1924, p. 313, d'après le fameux texte de l'historien Ducas, *Histor. byzant.*, c. XXXIX, éd. P.G., CLVII, col. 1104.

[4]) Texte dans P.G., CLIV, col. 1009—1036.

[5]) Pour les circonstances historiques qui provoquèrent cette harangue, voir Halecki, *op. cit.*, pp. 242—245.

Mongols du XIIIe. Le ciel, qui avait dispersé leur foule innombrable, se jouerait, le moment venu, de la poignée d'émirs qui marchaient sur leur trace. Les voix les plus autorisées le redisaient au peuple et cette assurance suffisait à sa sécurité. C'est à peine si celui-ci consentait à implorer de Dieu qu'il avançât l'heure de l'éclatante revanche. Le Rituel de l'Église byzantine garde en effet le texte d'une prière *Contre les Turcs* [1]), composée et prescrite à Philadelphie, le dernier boulevard de la résistance byzantine à l'intérieur de l'Anatolie. Or, même dans cette place forte où l'on sut si longtemps et si efficacement se battre, l'appel au secours d'En Haut est une plainte sans vigueur, une sorte de résignation à l'inévitable, un acte de foi aussi dans la glorieuse réparation qui allait suivre l'épouvantable épreuve.

Nous avons confiance que votre temps est passé et que vous périrez, écrivait [2]) fièrement, au tout début du Xe siècle, Aréthas de Césarée à l'émir de Damas. C'est le défi tranquille et apaisant que les générations successives ont jeté à l'Islam en marche. C'est l'espoir secret qui consolait, en 1921, au lendemain de la catastrophe d'Asie Mineure, les misères sans nom des réfugiés campés autour d'Athènes en deuil. La conscience grecque sait bien que cela ne se peut réaliser sans guerre sainte, totale et irrémissible. Sa délicatesse excessive y a répugné, y répugne toujours et c'est pourquoi elle a chargé et charge encore Dieu dù soin de la faire.

V. LAURENT

---

[1]) Texte dans P.G., CL, col. 237—240. L'auteur est le métropolite de Philadelphie, Macaire Chrysocéphalus, dont le long pontificat (1336—1382) s'acheva peu avant la chute de la ville (1386).

[2]) Cf. J. Compernass, *Denkmäler der griechischen Volkssprache*, Heft 1, Strasbourg, 1911, p. 8. C'est à tort que H. Grégoire (*Revue des Études grecques*, XLVI, 1933, p. 49) déclare cette lettre inédite dans son texte grec.

NICETA DI REMESIANA E LE ORIGINI DEL CRISTIANESIMO DACO-ROMANO

Sulla parte avuta da Niceta, vescovo di Remesiana, nella diffusione del cristianesimo fra i Daco-Romani a Nord del Danubio — nella seconda metà del sec. IV e nei primi anni del sec. V — s'è parlato e si continua a parlare nella storiografia nostra come d'uno dei pochi momenti luminosi d'un processo ancora avvolto nel mistero. A cominciare da C. C. Giurescu sino a Radu Vulpe — per non citare altri minori — il cosiddetto « apostolato » del missionario sud-danubiano in Oltenia e in Muntenia — secondo alcuni addirittura in Dobrogia — rappresenta una convinzione generale degli studiosi del passato nazionale, un risultato che nessuno, a mia conoscenza, ha mai pensato di mettere in dubbio. « Il missionario che sappiamo aver maggiormente lottato per diffondere la parola del Vangelo fra i nostri antenati — scrive a questo riguardo il Giurescu — è stato Niceta, vescovo della città di Remesiana nella Dacia Mediterranea... Uomo colto, autore di numerosi scritti religiosi, buon amico di S. Paolino da Nola... missionario provato e appassionato, Niceta di Remesiana ha convertito al cristianesimo i Daco-Romani di ambedue le rive del Danubio, i Goti e i Bessi. Predica e scrive in lingua latina per circa mezzo secolo e può a buon diritto considerarsi come il *nostro apostolo nazionale.* Tanto più che, anche per la sua nascita, era daco-romano »[1]). E Radu Vulpe (in una caratterizzazione rapida, è vero, ma non meno esplicita): « ...S. Niceta,

[1]) *Istoria Românilor*, I, V ed. (Bucureşti, 1946), p. 226, Cfr. p. 230: « il cristianesimo è stato conosciuto in Dacia già dal tempo della dominazione romana; ma la conversione in massa della popolazione daco-romana a sinistra del Danubio s'è fatta tra il 350 e il 450, con l'aiuto dei missionari, tra i quali il più importante è Niceta di Remesiana ».

la cui attività apostolica ha avuto conseguenze decisive nella diffusione del cristianesimo tra le popolazioni romane della Dacia carpatica, dominata dai Barbari, ha esteso la sua attività sino a Tomi »[1]).

Affermazioni cosí nette, da parte di studiosi abituati a pesare le loro parole, potrebbero sembrare temerarie per chi conosca la precarietà delle informazioni nostre, se per sciogliere l'enigma di tanta certezza non ci apparisse la spiegazione, semplicissima: tanto l'autore della *Storia dei Romeni* quanto quello della *Dobrogia nell'Antichità* attingono la loro sicurezza all'autorità di Pârvan, i cui *Contributi epigrafici alla storia del cristianesimo daco-romano*[2]) costituiscono, da piú di trent'anni, il necessario punto di partenza di qualsiasi studio in questo dominio. La novità della concezione, la ricca documentazione, soprattutto lo stile alato e l'ardore dell'argomentazione che si comunica al lettore, fanno del libro di Pârvan una di quelle opere eccezionali la cui influenza si esprime tanto nelle contradizioni che suscitano quanto nelle adesioni che ottengono. Nel caso speciale dei *Contributi*, le contradizioni sono state poche e, in ogni caso, tarde[3]); numerose, invece, le adesioni, a tal punto che, quasi senza eccezione, l'imagine che gli specialisti continuano a farsi degl'inizi del cristianesimo daco-romano è quella schizzata con mano maestra dall'autore delle *Getica*, nel 1911.

Quest'affermazione è valida sia per il quadro generale che per i piú importanti particolari. È valida, in ogni caso, per il ruolo attribuito a Niceta dalla storiografia romena piú recente[4]), ruolo che il

[1]) *Histoire ancienne de la Dobroudja* (= Académie Roumanie, *La Dobroudja*, Bucarest, 1938), p. 351.

[2]) *Contribuţii epigrafice la istoria creştinismului daco-roman*, Bucureşti, 1911.

[3]) Un'interpretazione diversa dell'iscrizione di Napoca, in C. Daicoviciu, *Există monumente creştine în Dacia-Traiană din sec. II—III?*, *Anuarul Inst. de Studii clasice din Cluj*, II (1933—1936), pp. 195—200; un testo di Macario di Magnesia ignorato da Pârvan, in D. M. Pippidi, *Intorno alle fonti letterarie del cristianesimo daco-romano*, *Rev. hist. du Sud-Est européen*, XX, 1943, pp. 166—181.

[4]) Cfr. tuttavia la significativa riserva di N. Iorga, secondo il quale questo ruolo sarebbe stato « magistralmente esagerato da Pârvan » (*Istoria Românilor*, II, Bucureşti, 1936, p. 104); id., *La place des Roumains dans l'histoire universelle*, Bucarest, 1935, I, p. 46.

Pârvan non ha totalmente inventato [1], ma ha fondato per la prima volta su un'argomentazione in grado di accreditarlo. Sottoporre a un esame critico la tradizione relativa all'attività di missionario del vescovo di Remesiana significa dunque, per forza di cose, prendere un'attitudine di fronte all'interpretazione data a questa tradizione dall'indimenticabile maestro. È quel che mi propongo di fare nelle pagine che seguono, senza nascondermi la difficoltà dell'impresa, ma convinto che il problema merita di esser sottoposto a una nuova discussione.

Intanto, alcuni schiarimenti sulla tradizione stessa. Com'è noto, le informazioni sulla vita e sull'attività del santo vescovo son quanto mai sommarie. Se lasciamo da parte i particolari compresi negli scritti di S. Paolino Nolano, — dei quali parleremo oltre e che, come vedremo, si riferiscono a un dato momento della carriera del nostro personaggio, — notizie d'una certa importanza sull'attività di Niceta si trovano nel *Catalogo degli uomini illustri* di Gennadio, ove, al cap. 22, si dice che il dotto chierico avrebbe composto due opere, destinate, l'una ai candidati al battesimo *(instructionis libellos sex)*, l'altra ai cristiani allontanatisi dalla retta via: *ad lapsam uirginem libellum* [2]. Manoscritti di valore ineguale ci han conservato, sotto il suo nome, frammenti d'una serie di altri trattati di carattere teologico, mentre ai nostri giorni lo sforzo riunito di piú critici — fra i quali conviene ricordare in primo luogo il benedettino Dom Germain Morin — è riuscito a imporlo quale autore dell'inno *Te Deum*, uno dei piú celebri cantici di gloria della cristianità latina [3].

Tutto ciò ci permette di rappresentarcelo — come si esprime Monsignor Duchesne, non so se con ironia o con indulgenza — quale un « saint homme, d'un grand zèle apostolique et de quelque litté-

---

[1]) Una timida allusione all'apostolato di Nicetta « nelle contrade danubiane » fa N. Dobrescu, *Introducerea creştinismului la Români* (Cursurile de vară din Vălenii-de-Munte, anul al II-lea, 1909, p. 115).

[2]) *Catal. uir. inlustr.*, 22 (= Migne, *P. L.*, LVIII, p. 1073).

[3]) La prima edizione dei frammenti di Niceta si deve a A. E. Burn, *Niceta of Remesiana. His life and works*, Cambridge, 1905. La ricca bibliografia sulla paternità dell'inno *Te Deum*, in M. Schanz, *Gesch. d. röm. Litt.* IV², 1 (München, 1914), p. 233. Tra le pubblicazioni piú recenti, vedi A. E. Burn, *The hymne « Te Deum » and his author*, London, 1926.

rature »[1]), ma non c'illumina affatto sul tempo in cui è vissuto ed è morto, sull'origine sua e sul luogo ove ha visto la luce. Nel passaggio già citato, il Giurescu non esita a proclamarlo consanguineo, facendone un Daco-Romano. L'esempio gli veniva dal Pârvan che, basandosi su due versi di S. Paolino, aveva creduto di poter affermare la stessa cosa [2]). In realtà, i testi cui si riferiva dicono soltanto che Niceta era a casa sua nella città di Remesiana *(patriam uehatur ad urbem... patrioque reddat limine tutum...* [3])), e se pur è sommamente probabile che il futuro vescovo sia nato in questa città [4]), tuttavia nulla ci autorizza a presentare la cosa come provata o a fare ipotesi sull'origine della sua famiglia. È certo invece, come ce lo fan presuppore la forma del nome *(Niceta,* attestato dai migliori codici, in luogo di *Nicetas* o *Nicetes)* e il fatto d'aver scritto elegantemente in latino, che il nostro personaggio si considerava latino di cultura se pur non di sangue, ciò che, agli occhi dello storico, può equivalere a un certificato di nazionalità [5]). Di piú, aspetti recentemente studiati della sua cultura teologica non ci lasciano il minimo dubbio sull'uso di alcune fonti occidentali [6]), e giustificano la conclusione del Turner che vede in lui — almeno come mentalità — « a Western churchman »: un figlio della Chiesa occidentale [7]).

---

[1]) *Histoire ancienne de l'Église*, III³ (Paris, 1910), p. 181.

[2]) *Contribuţii...*, p. 181 e n. 769.

[3]) Carmen XVII, vv. 55, 187 Hartel.

[4]) Cfr. vv. 319—320: « esto nobiscum, licet ad paternam ueneris urbem » e le osservazioni di Antonio Pagi, *Critica historico-cronologica in universos Annales ecclesiasticos... Caesaris Baronii*, editio novissima, Antverpiae, 1727, vol. II, pp. 13—14.

[5]) W.-A. Patin, *Niceta, Bischof von Remesiana, als Schriftsteller u. Theologe*, München, 1909, p. 29.

[6]) La clausola « sanctorum communionem », figurando nel Credo di Niceta, ha indotto Monsignor J. P. Kirsch (*Die Lehre von der Gemeinschaft der Heiligen im christlichen Antike*, 1900, p. 220) all'ipotesi che questi sarebbe stato educato in Gallia, se pure non nato in quella provincia. Ma vedi le obiezioni di Burn, *Niceta of Remesiana*, pp. XXXVII e LXXVIII.

[7]) *Journ. of Theol. Studies*, VII, 1906, p. 205. Cfr. Burn, *op. cit.*, p. CXL: « As far as I can judge, Niceta's teaching has points of contact rather with Western thinkers than with Eastern. He started from the idea of the Divine Consubstantiality, claiming the right of the Holy Spirit to full veneration and worship with the Father and the Son, as of one substance, power and eternity. He used freely the word *persona*, from which S. Augustine was inclined

All'Occidente e, in particolare, all'Italia, lo avvicinano d'altra parte non soltanto le preferenze personali, ma la situazione stessa di Remesiana nel quadro dell'amministrazione ecclesiastica del tempo [1]). Fondata da Traiano col nome di *Respublica Ulpianorum*, la cittadina che doveva accogliere il seggio vescovile di Niceta (Bela-Palanka di oggi, a circa 30 km. a Sud-Est di Nish sulla via militare tra Belgrado e Costantinopoli) apparteneva nel IV secolo alla provincia Dacia Mediterranea, a sua volta inglobata (assieme alla provincia sorella Dacia Ripensis) nella diocesi dell'Illirico [2]). I rapporti dell'Illirico con l'Italia, in quest'epoca, sono noti, — Pârvan ha scritto su di essi alcune delle sue pagine migliori, [3]) — ma forse non è inutile ricordare che, dal punto di vista della gerarchia ecclesiastica, tali rapporti continuano anche dopo il 379, anno della divisione dell'Impero, quando, sotto il rapporto civile-amministrativo, le province daciche passano sotto la giurisdizione costantinopolitana. Senza entrare in dettagli [4]), mi si permetta di precisare che, per evitare che il gruppo di chiese entrato sotto la sovranità politica dell'Oriente sfuggisse all'obbedienza romana, e per conservare con questo i legami tradizionali, papa Damaso, sotto il quale ebbe luogo la divisione, trovò opportuno accordare al vescovo di Thessalonica, Acolio, la carica di suo vicario nell'Illirico. La stessa dignità doveva essere affidata ad Anisio, successore di Acolio, da Siricio, successore di Damaso, col diritto di consacrare vescovi, di presiedere a sinodi

---

to shrink. He argued by analogy from the mistery of human personality to the mistery of Divine Personality. Thus he pointed in the direction in which S. Augustine, by his use of psychological illustrations, contributed most to the development of this doctrine in the West ».

[1]) È interessante osservare che, secondo un passaggio del trattato *De psalmodiae bono*, Niceta annovera se stesso e i suoi adepti fra i sudditi *occidentali* dell'Impero: « Scio nonnullos non solum in nostris sed etiam in orientalibus esse partibus, qui superfluam nec minus congruentem diuinae estiment psalmorum et hymnorum decantationem » (*De psalm. bono*, 2 = Burn, p. 68).

[2]) Su Remesiana all'epoca che c'interessa, cfr. A. J. Evans, *Antiquarian researches in Illyricum*, *Archaeologia*, XLIX, pp. 163 sgg.; Burn, *op. cit.*, pp. XIX—XXV.

[3]) *Contribuţii..* , pp. 8 sgg.; *Dacia. Civilizaţiile străvechi din regiunile carpato-danubiene*, Bucureşti, 1937, pp. 151 sgg.

[4]) Il lettore li troverà, insieme alla bibliografia del problema, nell'opera magistrale di J. Zeiller, *Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'Empire romain*, Paris, 1918, pp. 364 sgg.

locali e di risolvere i conflitti di attribuzioni nella sfera del vicariato. Il fatto è d'un'importanza che non sfugge a nessuno qualora io aggiunga che, secondo una lettera del 402 diretta dal papa Innocenzo I ad Anisio [1]), le regioni sulle quali si estendevano i poteri del vicario erano: Acaia, Tessaglia, i due Epiri, Creta, la provincia Prevalitana, la Dacia Ripensis, la *Dacia Mediterranea*, la Dardania e la Mesia Superiore, con altre parole le due diocesi civili della Mesia e della Dacia. Le chiese daciche non hanno interrotto dunque — neppure dopo la divisione dell'Impero — i rapporti spirituali con la Chiesa di Roma, e questo, come vedremo, non è senza importanza per spiegare un episodio della vita di Niceta sul quale sono obbligato di sostare con attenzione.

Questo episodio è l'amicizia del vescovo di Remesiana con S. Paolino da Nola, amicizia che — per ben due volte — doveva spingerlo sino all'eremo presso la tomba di S. Felice, alla ricerca del suo fratello spirituale, dandogli in tal modo occasione di offrirci quelle informazioni senza le quali i lineamenti piú interessanti della fisionomia morale di Niceta sarebbero rimasti sconosciuti. Si sa infatti che all'indomani di ciascuna delle due visite ricordate il vescovo di Nola ha dedicato all'ospite suo un poema [2]), — fervide effusioni in onore di un amico in ugual misura venerato ed amato, nelle quali son compresi non soltanto particolari preziosi sull'indole e sull'attività di missionario di Niceta, ma anche le sole indicazioni che ci permettano una cronologia di tale attività. Questi due poemi possono datarsi — secondo l'opinione piú diffusa — negli anni 398 e 402 [3]), e dal loro contenuto risulta che la differenza d'età fra i due amici dev'esser stata notevole; ora, se consideriamo che nel 398 Paolino aveva 45 anni, com'è generalmente ammesso [4]), Niceta

[1]) Mansi, *Conciliorum amplissima collectio* (Florentiae-Venetiis, 1759 sgg), VIII, 751.

[2]) I numeri XVII e XXVII nell'edizione di Hartel (*C. S. L. E.*, Vindob., 1894).

[3]) A. Buse, *Paulin, Bischof von Nola, und seine Zeit*, Regensburg, 1856, I, p. 367; Burn, *op. cit.*, pp. XXXV, XLIX; Zeiller, *op. cit.*, p. 550; H. G. Opitz s. v. *Niceta*, in *R.-E.*, XVII, col. 179. Le stesse composizioni sarebbero rispettivamente del 400 e 404 secondo P. Reinelt, *Studien über die Briefe des hl. Paulinus von Nola*, Breslau, 1903, p. 35, seguito dallo Schanz, *Gesch. d. röm. Litt.*, IV², 1, pp. 264 e 267, n. 2. Cfr. ugualmente E. Ch. Babut, *Annales du Midi*, XX, 1908, p. 36, a me inaccessibile.

[4]) Testimonianze antiche e bibliografia presso Schanz, IV², 1, pp. 259—260.

deve aver avuto, secondo ogni probabilità, 60 anni. È difficile supporre nel 398 un'età piú avanzata, visto che il vescovo di Remesiana figura fra i destinatari d'una lettera del papa Innocenzo del 414 [1]). D'altra parte, essendo questo l'ultimo documento a noi noto ove s'incontri il nome di Niceta, sembra giustificato supporre che la morte lo abbia colpito poco dopo tale data [2]). Morto intorno al 415, all'età di circa 75 anni, l'amico di S. Paolino dev'essere nato dunque intorno agli anni 338—340, e questi dati estremi fissano la sua attività di pastore e di missionario negli ultimi decenni del secolo IV e nei primi anni del V [3]).

Quest'attività, cerchiamo di esaminarla alla luce delle informazioni di S. Paolino, dopo aver detto però alcune parole sul carattere del documento piú importante dal nostro punto di vista, il poema no. 17: *de reditu Nicetae episcopi.* Come risulta dal titolo stesso, si tratta di un *propempticon* — un augurio di buon viaggio — nel quale le indicazioni topografiche ed etnografiche si tessono alle lodi rivolte all'amico e all'espressione d'una affettuosa inquietudine. L'autore si preoccupa della lunga via che Niceta deve percorrere, delle difficoltà disseminate sul suo cammino, e solo incidentalmente — in relazione all'impazienza dei fedeli nell'attesa del loro padre spirituale — si danno dettagli sui popoli vangelizzati dal santo vescovo.

Malgrado la lunghezza insolita del poema — 85 strofe in metro saffico! — e la prolissità della composizione, lo schema dell'opera si può facilmente ricostruire. Dopo le prime quattro strofe esprimenti il dolore della separazione, i versi 17—20 indicano la mèta del viaggio con una precisione che non lascia niente da desiderare:

ibis Arctoos procul usque Dacos,
ibis Epiro gemina uidendus,
et per Aegaeos penetrabis aestus
Thessalonicen [4]).

---

[1]) Ph. Jaffé, *Regesta Pontificum Romanorum*, no. 303.

[2]) È certo che, nel 449, un *Diogenianus episcopus Remessianensis Daciae Mediterraneae* partecipa ai lavori del concilio «banditesco» di Efeso, nei cui atti appare la sua firma (Labbe & Cossart, *Concilia*, ed. Coleti, Venetiis, 1728, IV, col. 891, presso Burn, *op. cit.*, p. LIII).

[3]) È anche la conclusione del Burn, *op. cit.*, p. XXXV.

[4]) Cfr. i versi 143—144: « ipse Nicetae comes *usque Dacos* / angelus adsit... ».

L'unica incertezza è provocata dall'ordine in cui sono indicate le tappe del ritorno (il punto finale prima dei punti intermediari) e questo ordine non naturale, unito a una certa ambiguità d'espressione, ha fatto sí che il Pârvan comprendesse erroneamente l'itinerario indicato da S. Paolino e scrivesse che il cammino del vescovo di Remesiana sarebbe passato « per l'Epiro e la Macedonia, diretto a Thessalonica »[1]. In realtà, quel che si legge nei versi riprodotti è che Niceta si proponeva di giungere a Salonicco per via di mare, dopo aver visto prima i due Epiri, e questo vuol dire che, per arrivare alla città di S. Demetrio, era sua intenzione non di attraversare la Penisola Balcanica obliquamente, ma di farne il periplo. La cosa è stata molto ben intesa dal Burn, secondo il quale l'itinerario seguito da Niceta deve aver portato « da un qualsiasi porto dell'Epiro a Salonicco per via di mare, poi lungo la valle del fiume Axios verso Nord attraverso Stobi, Scupi e Naissus »[2]. L'ipotesi è non solo giustificata dai versi 19—20 (ove *et per Aegaeos penetrabis aestus Thessalonicen* può significare soltanto: « e, navigando per il mare Egeo, entrerai a Salonicco »), ma è perfettamente conforme alle indicazioni che leggiamo nel resto del poema sul viaggio del Santo. I versi 21—24 ce lo mostrano mentre attraversa la Puglia per imbarcarsi in un porto che dev'esser stato Hydrus[3] (Otranto), le strofe seguenti descrivono nel modo piú brillante l'ondeggiare della nave su un mare tranquillissimo[4], infine i versi 189—192 chiariscono che l'ultima parte del viaggio doveva compiersi di nuovo su terra ferma:

..sed freto emenso superest uiarum
rursus in terra labor, ut ueharis
usque felices quibus es sacerdos
praestitus oras.

Quest'ultima tappa comincia a Salonicco e su di essa mi propongo di discutere ulteriormente. Prima però di accompagnare

[1] *Contribuții*..., p. 160. Quest'era anche l'opinione del Tomaschek, *Über Brumalia u. Rosalia, nebst Bemerkungen über den bessischen Volksstamm, Sitzber. d. k. Akad. d. Wiss. zu Wien*, Philos.-hist. Classe, LX, 1868, p. 396.

[2] *Op. cit.*, p. LII.

[3] V. 85: « te per Hydruntum Lupiasque uectum... ».

[4] Vv. 101—188.

Niceta verso la sua residenza dacica, non è forse inutile sottolineare un fatto sul quale Pârvan non ha stimato opportuno indugiare, perché, secondo il suo giudizio naturalmente, le informazioni di S. Paolino rispondevano a un'intenzione ben diversa da quella di rappresentarsi l'amico sulla via faticosa del ritorno. Imaginare che, per giungere a Remesiana, Niceta avesse bisogno di passare « da Salonicco per Philippi, Tomi e Scupi » — osserva egli, riferendosi alle indicazioni di alcuni versi che citeremo in breve — è come se, « da Sofia a Bucarest, devessi passare per Odessa e Calafat » [1]. Lo scherzo è buono, ma sarebbe stato anche migliore se l'autore dei *Contributi* — per il quale la stranezza dell'itinerario di Niceta si rivela soltanto dopo la partenza da Salonicco — si fosse domandato perché il vescovo di Remesiana aveva tenuto a passare per la città di S. Demetrio, quando la via diretta verso i suoi fedeli passava — oltre l'Adriatico — per Salona e Naissus? [2]. Questa domanda se l'è messa il Burn, e mi sembra che la risposta meriti di essere comunicata. « È possibile che, nello stato di agitazione che turbava allora la provincia — scrive il dotto inglese — la via diretta non sia stata abbastanza sicura, ma sembra piú probabile che la deviazione per Salonicco si sia imposta a Niceta per il desiderio di render noto al metropolita di quella città... i risultati del suo viaggio o della sua missione ». Interrompo a questo punto la citazione per ricordare quanto ho già detto sulla dignità di vicario pontificio accordata al vescovo di Salonicco da papa Damaso, come anche il fatto che, da una lettera di S. Paolino a Sulpicio Severo, risulta quale notevole interesse avesse suscitato nella capitale d'Italia la visita di Niceta nel 398 [3]). Per chi non dimentica questi fatti, l'ipotesi del Burn assume un alto grado di probabilità e tale probabi-

---

[1]) *Contribuţii*..., p. 163, n. 742.

[2]) O per la via piú lunga, ma sicura, attraverso Dyrrachium-Clodiana-Candavia sino ad Heraklea Lynkestis, ove la *via Egnatia* si ramificava verso Nord lungo la vallata del fiume Axios: via che doveva seguire Niceta nell'ultima parte del suo viaggio. Per le comunicazioni terrestri nella Penisola Balcanica, sotto i Romani, cfr. M. P. Charlesworth, *Les routes et le trafic commercial dans l'Empire romain*, tr. fr. par G. Blumberg et P. Grimal, Paris, 1938, pp. 128—129.

[3]) S. Paul. Nol. *Epist.* XXIX, 14: « ...te et uenerabili episcopo atque doctissimo Nicetae, *qui ex Dacia Romanis merito uenerandus aduenerat*... reuelaui ».

lità è aumentata dalle considerazioni seguenti. « Nella lettera di Siricio ad Anisio intorno all'anno 386 — scrive il Burn continuando— non si fa cenno ad una sede metropolitana nell'Illirico, ma nel 412, quando papa Innocenzo conferisce poteri vicariali a Rufo di Salonicco, a capo di ogni provincia dell'Illirico orientale si trova un metropolita, Rufo divenendo primate su tutti. È chiaro, in ogni caso, che Scupi diventa sede metropolitana tra il 386 e il 412. Che la visita di Niceta al papa, seguita dalle visite a Salonicco e Scupi, non abbia avuto nessun legame coi cambiamenti ricordati? » [1]).

Comunque s'inclini a rispondere a questa domanda, il fatto materiale delle visite non può essere messo in dubbio da chi legga il testo con spirito imparziale:

tu Philippeos Macetum per agros
per Stobitanam gradieris urbem,
ibis et Scupos patriae propinquos
Dardanus hospes :

« attraverserai i campi filippici dei Macedoni, passerai per la città di Stobi e in Dardania, presso la patria tua, sarai ospite della città di Scupi » [2]). Soltanto che, nella forma da me citata, il secondo verso rappresenta una deviazione dalla tradizione manoscritta che invece di *Stobitanam* offre *Tomitanam.* Questa era la lezione conosciuta da Pârvan e probabilmente questa l'indusse a parlare del viaggio Sofia-Bucarest via Odessa, obiezione naturalmente giustificata se prendiamo per buona la lettura tradizionale. È strano però che invece di cercare la soluzione della difficoltà nell'emendamento d'un testo che non è possibile conservare, come si fa da più di duecent'anni, da quando Pagi [3]) ha proposto la sostituzione della lezione *Stobitanam* a *Tomitanam*, Pârvan preferisce rilevare l'assurdità dell'itinerario, per arrivare alla conclusione che le indicazioni di S. Paolino hanno un altro significato che non quello di indicare

---

[1]) *Op. cit.*, p. LIII.

[2]) Vv. 193—196.

[3]) *Op. cit.*, p. 13: « Cum itaque inter Thessalonicam et Scupos, *Stobos* celebris urbs Macedoniae . . . posita fuerit, nullum mihi dubium est, quin legendum sit: « per *Stobitanam* gradieris urbem . . . ». — *Stobitanam* è lezione ammessa anche dal Burn, *op. cit.*, p. LII.

la via seguita dal suo amico. Ipotesi *a priori* inaccettabile, se teniamo conto del carattere generale del poema, nel quale le fasi del viaggio vengono notate con una visibile preoccupazione di esattezza, il che ci obbliga a presupporre che *Tomitanam* non può essere che un errore di copista per *Stobitanam (urbem)*, tappa inevitabile lungo il viaggio da Salonicco a Scupi; ipotesi inaccettabile specialmente perché in evidente contrasto col contesto dei versi sui quali si basa. Come interpreta infatti l'autore dei *Contributi* la strofa or ora riprodotta? « Paolino vuole piuttosto caratterizzare la zona d'influenza apostolica di Niceta, nel senso dei legami fraterni coi vescovi dei centri ricordati » — ci assicura in una nota il cui senso non mi sembra chiaro [1]). E altrove, riferendosi allo stesso testo: « Ecco in che termini definisce Paolino le contrade nelle quali s'è esercitata l'attività di missionario del vescovo di Remesiana e i popoli da lui condotti alla vera fede; ...sono citati i piú lontani centri romani ai quali potesse giungere la sua influenza benefica: ad Ovest Scupi, a Sud Philippi [2]), ad Est Tomi... » [3]). Non ci si dice per ò per quale ragione, se questi erano i limiti dell'attività apostolica di Niceta, — limiti ideali e, come afferma lo stesso Pârvan, « fissati con una certa esagerazione poetica », [4]), — Paolino, parlandone, usi i futuri *ibis*, *gradieris*, come se il viaggio dovesse esattamente seguire le sue indicazioni. Non ci si spiega egualmente per quale ventura la delimitazione della sfera d'attività del vescovo di Remesiana si trovi, nel testo del poema, immediatamente dopo l'avvertimento già riprodotto, secondo il quale, dopo Salonicco e prima d'arrivare alle genti da lui convertite, Niceta doveva affrontare la fatica d'un viaggio per terra ferma. Non ci si spiega infine — e sarebbe stato

---

[1]) *Contribuţii...*, p. 163, n. 742.

[2]) È da osservare che, nel testo di S. Paolino, *Philippeos Macetum per agros* non significa « la città di Philippi », come erroneamente intende il Pârvan, ma, come ho tradotto nel testo, « le contrade filippiche dei Macedoni », perifrasi per Macedonia. Il Pagi complica inutilmente la questione quando scrive: « Neque etiam Paulinus Philippeorum agrorum nomine provinciam Macedoniae intelligere potuit, cum jam Thessalonicam Macedoniae Metropolim singillatim expresserit. Designat itaque peculiares quosdam agros Macedoniae olim a regibus Philippis possessos, in quibus cum nulla alicujus nominis urbs fuerit, ii a Geographis non memorati » (*op. cit.*, p. 13).

[3]) *Contribuţii...*, pp. 163—164.

[4]) *Contribuţii...*, p. 164.

anche difficile spiegarcelo — in che modo il titolare d'una diocesi cosí poco importante come Remesiana avrebbe potuto esercitare — per quanto grandi potessero essere i suoi meriti — un'influenza del genere che gli si attribuisce, cosí lontano dal suo seggio vescovile e in regioni sulle quali, da molte diecine d'anni, governavano vescovi dei quali ci son noti e nomi e residenze.

È il caso d'osservare, in quest'ordine di idee che, parlando della possibile estensione dell'attività di Niceta verso il Sud, — una pagina prima del passaggio riprodotto, — il Pârvan fa la giudiziosa osservazione che quest'attività non si sia potuta estendere «... oltre i confini della Dardania... perché in queste contrade della Tracia e della Macedonia era ... una moltitudine di vescovi, gelosi del loro buon nome di missionari, che avranno avuto cura di vangelizzare da soli gli abitanti pagani delle loro eparchie» [1]). Valido per il Sud, l'argomento non può esserlo forse anche per il Nord e l'Est? O che il Pârvan abbia dimenticato che dalla Mesia Superiore sino alla Scizia Minore — da Margum sino a Tomi — funzionavano al tempo di Niceta numerosi seggi vescovili, i cui titolari ci son noti soltanto in parte, ma la cui esistenza non può essere messa in dubbio? Per citare alcuni esempi [2]), ricordo che, soltano nella Dacia Mediterranea, all'infuori del vescovado di Remesiana, sono ricordati, a cominciare dalla prima metà del secolo IV, i vescovadi di Naissus e di Serdica, quest'ultimo trasformato in sede metropolitana nei primi decenni del sec. V [3]). Alla stessa epoca ci è conservato il ricordo di almeno quattro vescovadi nella Dacia Ripense (Aquae, Ratiaria, Castra Martis e Oescus) e di altri quattro nella Mesia Inferiore (Novae, Nicopolis, Odessos e Marcianopolis). Infine, a Tomi, nella Scizia Minore, sin dove si dice che si sia spinta l'azione apostolica di Niceta, non governavano forse vescovi la cui serie quasi ininterrotta ci è stata conservata, da S. Vetranio o Bretanio, titolare dell'eparchia nel 369, sino a Teo-

[1]) *Contribuţii...*, p. 162.

[2]) Cfr., in appendice all'opera citata dello Zeiller, pp. 597—601, la lista dei vescovi conosciuti delle province danubiane, fra i secoli IV e VI.

[3]) Nel 431, un «Iulianus episcopus Sardicensis metropolitanus» partecipa al concilio di Efeso, ove si annovera fra i partigiani piú attivi di Nestorio, in lotta con Cirillo di Alessandria (Labbe & Cossart, *Concilia*, IV, 266. Cfr. Zeiller, *op. cit.*, pp. 353 sgg.).

timo II, un secolo piú tardi?[1]). Come possiamo imaginare, in simili condizioni, che quanto era impossibile in Dardania divenisse possibile in Dacia o Mesia, ove non abbiamo motivo alcuno di presupporre che i vescovi siano stati meno « gelosi del loro buon nome » o meno ardenti nella missione di vangelizzatori, che non i loro colleghi del Sud? L'argomento di Pârvan si rivolge in tal modo contro di lui, mentre la pretesa delimitazione da parte di S. Paolino dell'« area apostolica » di Niceta si riduce anch'essa a quello che è in realtà: un elenco delle regioni percorse dal vescovo di Remesiana nell'ultima parte di un viaggio di cui possiamo seguire sulla carta le tappe successive.

Come ho già avuto cura di dire, qui finiscono le indicazioni del testo relative al ritorno. Seguono giudizi sull'opera di vangelizzatore d'un amico venerato, suscitati dalla felicità che devono aver provato — nell'imaginazione dell'autore — i convertiti di Niceta, rivedendo il loro padre spirituale[2]). Tra questi, una serie d'informazioni sui popoli tra i quali s'era svolta la lodata attività, a loro volta seguite da una lunga e calorosa evocazione dell'amicizia stretta nel breve periodo di convivenza. Dato che non ho intenzione di occuparmi della poesia di S. Paolino piú di quanto sia necessario per illuminarci sull'opera di missionario del vescovo di Remesiana, lascerò completamente da parte queste strofe finali e limiterò la mia attenzione ai pochi schiarimenti geografici ed etnografici compresi fra i versi 201—280, la sola parte del poema ove siamo autorizzati a cercare quelle precisioni scoperte dal Pârvan in una strofa ove aveva un tutt'altro significato.

Due sono le vie seguite dall'autore dei *Contributi* per attribuire a Niceta una sfera di attività che si estendesse su tutto il territorio dell'attuale Bulgaria, della Dobrogia sino a Tomi e d'una regione indeterminata della Valacchia e della Piccola-Valacchia[3]): una è

[1]) Sull'antichità del cristianesimo in Dobrogia, oltre all'opera citata di Zeiller, vedi anche R. Netzhammer, *Die christlichen Alterthümer von Dobrudscha*, Bukarest, 1918, e Vulpe, *op. cit.*, pp. 289 sgg.

[2]) Vv. 197—200: « o quibus iam tunc resonabit illa / gaudiis tellus, ubi tu rigentes / edoces Christo fera colla miti / subdere gentes ! ».

[3]) Anzi addirittura del Banato e della Transilvania, a giudicare da una frase come questa: « L'epoca nella quale Niceta comincia a convertire al cristianesimo i Traco-Romani rimasti pagani, cioè *le grandi masse della popolazione rurale delle cinque Dacie*, è egualmente fissata, ecc. ». (*Contribuţii...*, p. 172).

l'illimitata fede dimostrata ad un testo il cui carattere poetico avrebbe dovuto trovarlo piú scettico; la seconda, la piú larga interpretazione possibile di alcune indicazioni di per sé stesse prive di precisione. Quale esempio della prima si può citare il fatto di prendere sul serio alcuni versi cosí vaghi e pieni di reminiscenze letterarie come i seguenti:

quaque Riphaeis Boreas in oris
adligat densis fluuios pruinis,
hic gelu mentes rigidas superno
igne resoluis [1]).

Per il lettore non prevenuto, la strofa dice semplicemente che l'apostolato di Niceta si svolgeva in un qualsiasi paese verso settentrione (in rapporto all'Italia meridionale, ove scriveva Paolino), in una regione dal clima inclemente. Pretendere di trovare in essa precisioni che l'autore non ha pensato di dare, vuol dire dimenticare che descrizioni consimili del Nord gelato costituiscono, nella letteratura latina, un comune luogo poetico, un tema sfruttato innumerevoli volte, in termini quasi identici [2]). Il che non impedisce il Pârvan di scrivere, con una serietà che in altre circonstanze avrebbe per primo deriso: « Paolino essendo *molto bene informato* sulla geografia delle regioni traco-illiriche... interpreteremo *Riphaeae orae* come termine generale per le contrade settentrionali, non soltanto il Sud ma anche il Nord del Danubio ove, nella Sarmazia settentrionale, gli antichi situavano i monti *Ripaei* » [3]). Ora, per quanto riguarda i monti cui si allude, le cose stanno in realtà cosí [4]): secondo una buona parte della letteratura cosmografica greca, sarebbero stati ὑπ' αὐτὴν τὴν ἄρκτον, in una regione inaccessibile, sulla quale, ai tempi di Aristotele, correvano notizie considerate dal filosofo « favolose » [5]). Piú ambiziosi, se non meglio informati, i geografi romani hanno cercato di localizzarli con una certa precisione nel quadro del mondo conosciuto. La carta di

[1]) Vv. 201—204.
[2]) A titolo di esempio, cfr. Verg., *Georg.*, III, 249 sgg.; IV, 517 sgg.
[3]) *Contribuţii*..., p. 164, n. 745.
[4]) Cfr. Kiessling, s. v., 'Ρίπαια ὄρη, *R.-E.*, I A, col. 846—916.
[5]) *Meteor.*, II, 1, 14: ... αἱ καλούμεναι 'Ρίπαι, περὶ ὧν τοῦ μεγέθους λίαν εἰσιν οἱ λεγόμενοι λόγοι μυθώδεις.

Agrippa li situa nella regione tra il Nord del mar Caspio e l'Oceano orientale, — « ubi Ripaeorum montium deficiunt iuga » [1]), — mentre una carta del II secolo, nota sotto il nome di « carta di Onorio », fa di essi la sorgente dei fiumi Tanai e Boristene [2]). In tali condizioni, se le conoscenze geografiche di Paolino erano realmente cosí estese come inclina a credere il Pârvan, ci possiamo domandare se, secondo i versi citati, Niceta non abbia vangelizzato per caso anche la Russia meridionale, tanto piú che, in un'altra strofa, ci è rappresentato come il « padre di tutta la steppa battuta dall'aquilone », come l'uomo le cui prediche avevano avuto il dono di ammansire gli Sciti:

te patrem dicit plaga tota Borrae
ad tuos fatus Scytha mitigatur
et suï discors fera te magistro
pectora ponit [3]).

In realtà, nell'uno e nell'altro passo, abbiamo da fare con esagerazioni poetiche il cui valore è nullo per lo storico e la cui scarsa attendibilità nel caso che c'interessa si può dedurre anche dal fatto che, secondo autori come Silio Italico o Vibio Sequestre, le famose *Riphaeae orae* si sarebbero trovate nella Penisola Balcanica [4]). La sola attitudine da seguire, in tale incertezza, è quella di non tener conto, nella delimitazione dell'area apostolica di Niceta, che dei toponimici e degli etnici identificabili con precisione e questi, senza eccezione, situano l'attività del vescovo di Remesiana fra i Bessi, i Goti e i Daco-Romani *a destra del Danubio*, in immediata vicinanza della sua sede episcopale.

---

[1]) Plin., *N. H.*, VI, 33.

[2]) Kiessling, *art. cit.*, col. 897.

[3]) Vv. 245—248. La strofa essendo per me priva di valore documentario, non sto a decidere se, con « Scythia », Paolino abbia inteso gli « abitanti della vecchia Dacia fra la Theiss e il Dniester » (come crede il Pârvan, *Contribuţii*, p. 166, senza dirci a quali abitanti precisamente si riferisca), oppure i Goti da una parte o dall'altra del Danubio, conformemente all'uso letterario del tempo. Cfr. Philost., XI, 8: ... ἀνὴρ Σκύθης μὲν γένος τῶν νῦν ἐπικαλουμένων Γότθων (πλεῖστα γὰρ καὶ διάφορα τούτων ἐστιν τῶν Σκύθων γένη).

[4]) Sil. Ital., XI, 462: *Riphaeus Strymon.* Per Vibio Sequestre, vedi Kiessling, *art. cit.*, col. 908.

In che consistono, in realtà, le informazioni degne di fede offerte da quella parte del poema alla quale siamo arrivati? Una prima serie è compresa nei versi — abbastanza numerosi — ove si parla dei Bessi, dei quali cito i piú importanti:

nam simul terris animisque duri
et sua Bessi niue duriores
nunc oues facti duce te gregantur
pacis in aulam [1]);

e un poco oltre:

nunc magis diues pretio laboris
Bessus exultat; quod humi manuque
ante quaerebat, modo mente caelo
conligit aurum [2]).

Nel primo testo ci è detto che la crudeltà di questo ramo di Traci è stata mitigata dall'insegnamento cristiano predicato da Niceta, mentre nel secondo si afferma che, con il nuovo genere di vita, i barbari di ieri accumulano nel cielo tesori piú preziosi dell'oro che erano abituati a estrarre dalla terra. C'è in quest'ultimi versi, un'allusione che si ripeterà piú oltre e che ci permette d'identificare nei convertiti *aurileguli* citati da Paolino, gli abitanti dei dintorni di Remesiana, d'una regione aurifera i cui principali centri di sfruttamento sono stati indagati ai giorni nostri dall'Evans [3]). Questo ci permette anche di renderci conto in quale direzione si sia rivolta la sollecitudine vangelizzatrice dell'uomo che, a giusta

---

[1]) Vv. 205—208. Sui Bessi, all'infuori dello studio citato di Tomaschek, *Über Brumalia und Rosalia*, e, dello stesso autore, *Zur Kunde der Hämus-Halbinsel*, *Sitzber. d. Wien Akad.*, Philos.-hist. Classe, XCIX, 1882, pp. 499 sgg., cfr. Oberhummer, s. v. *Bessoi*, in *R.-E.*, III, col. 329—331.

[2]) Vv. 213—216. Cfc. vv. 269—272: « callidos auri legulos in aurum / uertis inque ipsis imitaris ipsos, / e quibus uiuum fodiente uerbo / eruis aurum » — e il passo del *De symbolo* (fr. 3, p. 53 Burn), ove, esaltando la pace portata nelle anime dalla confessione, Niceta si serve di un'imagine consueta per abitanti di una regione di miniere: « Sicut nec aurilegulus ante aurum mittit in sacculum, nisi prius terram uel limum lauerit uniuersum . . . ».

[3]) Cfr. l'art. sopra citato, p. 103, n. 2, e Burn, *Niceta*, pp. XXIV—XXV.

ragione, è stato denominato l'« apostolo dei Bessi »[1]) e conferma l'ipotesi a priori plausibile che l'attività di Niceta si sia svolta in una regione non troppo lontana dal suo seggio vescovile [2]).

Alla stessa conclusione ci portano anche gli altri versi che si devono prendere in considerazione, la strofa nella quale Goti e Daci sono rappresentati nell'atto d'accogliere con devozione la parola del missionario:

et Getae currunt et uterque Dacus
qui colit terrae medio uel ille
diuitis multo boue pilleatus
accola ripae [3]).

I « Geti » dei quali parla il testo sono, senza nessun dubbio, i Goti, secondo un uso corrente degli scrittori del tempo [4]). Con altrettanta precisione sono indicati anche « quei due rami dei Daci » — della Dacia Mediterranea, ov'era la residenza di Niceta, e della Dacia Ripensis, situata tra questa provincia e il Danubio. E gli uni e gli altri (voglio dire e i Goti e i Daci) rappresentano dunque *popolazioni a destra del Danubio*, ivi stabilite da secoli oppure penetrate nell'Impero, le une in seguito alle agitazioni nel seno della massa gotica verso la fine del secondo quarto del secolo IV [5]), le altre, in numero ancor piú grande, sotto la minaccia dell'invasione unna [6]). In nessun caso possiamo vedere in essi convertiti delle

---

[1]) Tomaschek, *Über Brumalia und Rosalia*, p. 396.

[2]) Per l'espansione dei Bessi nella Penisola Balcanica, vedi gli studi citati sopra, p. 114, n. 1, e Pârvan, *Contribuţii...*, p. 162, n. 737.

[3]) Vv. 249—252.

[4]) Philost.,II, 5: ... ἐκ τῶν πέραν Ἴστρου Σκυθῶν (οὓς οἱ μὲν πάλαι Γέτας, οἱ δὲ νῦν Γότθους καλοῦσι).

[5]) Se è vero che la fuga oltre il Danubio del gruppo convertito da Wulfila sia databile intorno agli anni 348—350, come generalmente si crede. Cfr. Zeiller, *Les origines chrétiennes*, pp. 420, 447; id., *Le premier établissement des Goths dans l'Empire d'Orient*, in *Mélanges Schlumberger*, I (Paris, 1924), pp. 3—11; H.-E. Giesecke, *Die Ostgermanen und der Arianismus*, Leipzig-Berlin, 1939, p. 62. — Per una diversa datazione, vedi Dom B. Capelle, *La lettre d'Auxence sur Ulfila*, *Rev. Bénédictine*, XXXIV, 1922, pp. 224—233.

[6]) Amm. Marc., XXXI, 3 sgg.; Sozom., *H. E.*, VI, 27.

contrade della Dacia Traiana, anzitutto perché nulla — nel testo di Paolino — ci autorizza a farlo, e in secondo luogo perché le condizioni create nella Dacia Traiana dall'invasione unna escludono la possibilità d'un'opera di proselitismo come quella attribuita a Niceta. Non sulla riva sinistra del Danubio si elevavano i monasteri ricordati da Paolino nei versi 218—220 [1]) e non a queste tormentate regioni si addice l'idillica descrizione dei versi 261—264:

orbis in muta regione per te
barbari discunt resonare Christum
corde Romano placidamque casti
uiuere pacem.

È vero che, per la conclusione opposta, il Pârvan credeva di aver trovato un sostegno in un testo di S. Girolamo — una lettera del 403 — nel quale gli Unni sono annoverati tra i popoli convertiti a lato dei Persiani, degli Indiani e degli Etiopi [2]). Ma basti citare le parole del Santo — *deposuit pharetras Armenius. Hunni discunt Psalterium, Scythiae frigora feruent calore fidei* — per renderci conto quanto ci si possa fidare di indicazioni cosí entusiaste, ma cosí poco verosimili. All'affermazione di S. Girolamo che nei primi anni del V secolo gli Unni imparassero il salterio, si può d'altra parte opporre la testimonianza di Macario di Magnesia, del quale mi sono occupato in altra occasione: secondo questi, nell'ultimo quarto del secolo IV, i popoli stanziati sulla riva sinistra del Danubio *non avrebbero neppure sentito la parola di Vangelo* [3]).

[1]) « Inuii montes prius et cruenti / nunc tegunt uersos monachis *latrones* / pacis alumnos... ». Non sarà forse troppo azzardato vedere nei briganti pentiti ricordati da S. Paolino, proprio dei Bessi, la cui fama di onestà non sembra esser stata immacolata, secondo quanto dice Strabone, VII, p. 318: πάντα μὲν οὖν ταῦτα ληστρικώτατα ἔθνη, Βέσσοι δὲ οἵπερ τὸ πλέον τοῦ ὄρους νέμονται τοῦ Αἵμου καὶ ὑπὸ τῶν ληστῶν λησταὶ προσαγορεύονται.

[2]) *Epist.* 107, 2 (= *P. L.*, XXII, p. 870).

[3]) ...εὐαγγελίου λόγου οὔπω μεμαθήκασι (᾿Αποκριτικὸς πρὸς τοὺς Ἕλληνας, IV, 13). Per la testimonianza di Macario, come anche per la sua importanza in confronto alle altre fonti letterarie del cristianesimo daco-romano, vedi D. M. Pippidi, *Intorno alle fonti letterarie...*, pp. 176 sgg.

In realtà, un testo non prova l'esistenza del cristianesimo presso i popoli di questa contrada, come l'altro non lo esclude. L'ultima parola, su un argomento cosí controverso, sarà detta dagli scavi archeologici, e questi ci autorizzano a sperare che — tra non molto — si potrà parlare delle origini del cristianesimo nella Dacia Traiana in base a documenti sempre piú sicuri e incontestabili [1]).

D. M. PIPPIDI

[1]) Cfr. K. Horedt, *Eine lateinische Inschrift des IV. Jahrhunderts aus Siebenbürgen*, *Anuarul Inst. de Studii Clasice din Cluj*, IV (1941—1942), pp. 10—16; B. Mitrea, *Une lampe chrétienne découverte en Transylvanie*, *Dacia*, IX—X, 1941—1944, pp. 507—511, e, in generale, C. Daicoviciu, *La Transylvanie dans l'Antiquité*, Bucarest, 1945, pp. 245 sgg.

LA FORMATION DU BÉNÉFICE EN MOLDAVIE

Parmi les institutions de caractère féodal du passé de la Moldavie, le bénéfice est celle qui est fondée sur des preuves de plus en plus assurées. Parmi ses aspects généraux, on a relevé, tout d'abord, son caractère conventionnel. La dénomination slave du bénéfice, *vysluženie*, adoptée par la chancellerie des princes moldaves, en définit le sens, en mettant en relief la relation entre le service et la propriété foncière. La poursuite des recherches dans cette direction nous permet de saisir le processus même de formation du bénéfice.

Dans une société basée sur les principes de la féodalité, l'adoption du système des bénéfices découlait de la nécessité d'assurer aux serviteurs, qui entouraient les princes, des moyens d'existence.

Au début, et surtout dans les États fondés sur la conquête, les serviteurs du prince vivaient à la cour, où on leur donnait tout ce qui leur était nécessaire. Ces serviteurs, qui secondaient leur chef, soit dans ses soucis militaires, soit dans l'administration, soit dans ses relations avec l'Église, vivaient à ses dépens aussi longtemps qu'ils ne possédaient pas de domaines propres. Cette façon de récompenser les services a été dénommée, dans les pays de langue française, de l'expression: « par provende ». Elle est considérée comme la plus ancienne [1]).

Avec le temps, on a trouvé une autre modalité: celle d'accorder aux serviteurs princiers une propriété foncière qui puisse assurer leur entretien. L'établissement stable des serviteurs sur le terrain accordé se faisait de manière à leur procurer les revenus nécessaires pour que chacun puisse avoir *sa maison* à lui. C'est de là que vient le terme

---

[1]) M. Bloch, *La Société féodale* (Coll. L'Évolution de l'Humanité). I. *La formation des liens de dépendance*, Paris, 1939, p. 261.

français de « chasement », lequel signifie précisément *la dotation d'une maison propre* [1]). Assurément, cette notion de maison s'étend à l'organisation complète du domaine, pris en sa totalité d'unité économique, afin de l'assurer à un serviteur et à toute sa famille. Dans d'autres pays, cette même notion — dotation d'un vassal avec maison et domaine — a été exprimée en d'autres termes. En Russie médiévale, par exemple, le mot « maison » a été exprimé par « мѣсто » (lieu), le bénéfice étant désigné par le terme de « pomĕstie » [2]). C'est-à-dire qu'au lieu de bénéficiant d'une *maison*, on dit qu'il a bénéficié d'un *terrain*.

En Moldavie, on a employé une formule conçue dans l'esprit occidental. Alors que, dans les actes moldaves, il était nécessaire de spécifier une donation initiale du bien accordé à un serviteur pour ses fidèles services, c'est-à-dire d'indiquer son établissement dans un des villages accordés en don, on employait la formule « где дом его » (là où se trouve sa maison).

Cette formule apparaît, dans les actes moldaves, au XVe siècle, employée, pour la première fois, en 1409. Étant donné le fait qu'au temps du règne d'Alexandre-le-Bon, le système des bénéfices, en Moldavie, était en cours de développement, et que se dessinaient à peine ses caractères propres, l'indication de la « maison » du serviteur se fait toujours, à l'époque comprise entre 1409 et 1429, en employant le verbe au présent: « là où *se trouve* sa maison » (где мꙋ єст дом). Les bénéfices n'ont pas eu le temps nécessaire pour passer à la seconde génération ou pour passer aux mains de nouveaux possesseurs. C'est seulement en 1429 que nous rencontrons le premier cas de cette espèce, lorsque le boyard Bena hérite avec ses trois frères d'un village où « a été la maison de son père, Pierre » [3]). Dans la période suivante, après le règne d'Alexandre-le-Bon, le verbe employé dans la formule sera la plupart du temps au passé et indiquera soit la maison paternelle, soit la maison des serviteurs précédents, remplacés par d'autres.

Assurément, cette formule a, dès longtemps, attiré l'attention. D'habitude, on l'a considérée comme un indice concernant le fon-

---

[1]) M. Bloch, *op. cit.*, pp. 252 et 260.

[2]) Al. Eck, *Le grand domaine en Russie du Moyen Âge*. Bibliothèque historique du Sud-Est européen, 3, Bucarest, 1945, p. 25.

[3]) M. Costăchescu, *Documentele înainte de Ştefan cel Mare*, I, no. 90.

dateur du village. A. D. Xénopol, par exemple, croyait que « l'indication: *où se trouve sa demeure* désignait souvent le fondateur du village, car tout établissement humain dut avoir un commencement: il doit avoir été institué par quelqu'un. Il a dû y avoir un homme avec une hache pour défricher une forêt, avec une bêche pour creuser les trous dans lesquels on enfonçait les poutres de bois d'une maison. Cet homme qui, seul ou avec sa famille, formait toute la population du village, lui donna son nom » [1]).

Quant à la formule: « гдє бьіл домъ » (où a été la maison), le professeur N. Iorga a été, lui aussi, d'avis qu'elle se rapportait au nom des anciens habitants, colonisateurs, fondateurs, de sorte que leur nom devint celui du village subséquent. « La première maison du colonisateur, « moş » et juge en même temps, d'où maison et « judecia » peuvent signifier la même chose » [2]).

L'examen des actes datant de 1409 à 1437, dans lesquels on rencontre la formule « гдє домъ єго » (là où se trouve sa maison), — presque tous remontent au règne d'Alexandre-le-Bon, — nous montre que, dans la majorité des cas (22: 4), la dénomination des villages n'a aucune relation avec le nom des possesseurs, qui ont établi leur demeure dans l'un quelconque des villages se trouvant en leur possession.

L'analysé de quelques cas de la série qui nous en est restée [3]), suffira pour justifier l'affirmation précédente.

Ainsi, en 1426, Alexandre-le-Bon confirme à Giurgiu Stângaciu quatre de ses villages: Popeşti (où se trouve sa maison), Mihneşti, Fântânele et Cioltanii în Glod [4]). Comme on le voit, de cette simple énumération il résulte qu'aucun de ces villages ne porte le nom de leur possesseur, Giurgiu Stângaciu.

Si nous nous rapportons à un autre cas, dans lequel la dénomination du village vient évidemment d'un nom de personne, nous constaterons que, cette fois encore, il n'y a aucun rapport avec le nom de la personne au pouvoir de laquelle se trouve soumis le v illage en question.

---

[1]) *Istoria Românilor*, éd. I. Vlădescu III, p. 150.

[2]) *Ostaşii dela Prut* (An. Acad. Rom., *Mem. Secţ. Istorice*, IIe s., t. XXXVI, mém. 5, p. 3).

[3]) Costăchescu, *op. cit.*, I, nos. 36, 38, 50, 58, 65, 69, 72, 73, 85, 86, 87, 90, 92, 104, 107, 123, 133, 139, 141, 149, 151, 159.

[4]) *Ibid.*, no. 58.

En 1437, les voévodes Élie et Étienne ont confirmé au boyard Tofan ses droits sur plusieurs villages sur la Racova: Pungeştii (où il a sa maison), Gârcineştii, Luşceştii et Cursec [1]). D'après M. Costăchescu, le nom du village de Pungeştii vient d'un très ancien Pungă; Gârcineşti viendrait d'un très ancien Gracina (гръчинь), c'est-à-dire Grecul; quant à Luşceştii, il tire son nom d'un très ancien Luşco. Le village indiquant qu'il s'y trouvait un certain Cursec a vu sa dénomination transformée plus tard en Curseştii. Ainsi donc, aucun de ces villages ne porte le nom du boyard Tofan, lequel avait sa maison à Pungeşti [2]).

Dans certains cas, même, qui facilement pourraient nous induire en erreur, ce n'est pas le nom de la personne qui est attribué au village, mais bien celui du village qui exerce une influence sur le nom de la personne. C'est ainsi que Ivan Cupcici, grand boyard moldave de la première moitié du XVe siècle, possédait le village de Cupca, où il avait sa maison. Son nom de Cupcici, selon l'opinion de M. Costăchescu, lui viendrait du village de Cupca [3]).

Si nous nous basons sur l'examen des cas se rapportant à l'époque de 1409 à 1437, nous aboutissons à cette conclusion que l'emploi de la formule «гдє дом єго» (là où se trouve sa maison) n'est pas un indice d'où l'on puisse conclure que le possesseur du village, même s'il a là sa demeure, doive être considéré comme son fondateur.

Nous avons abandonné ce point de vue et cherché à établir tout d'abord quels sont ces possesseurs des villages où se trouvent leurs « maisons ». Il résulte de l'examen des actes qu'ils sont des boyards. Les uns ont des titres; d'autres n'en ont pas. Nous trouvons, parmi eux, un *vornic*, *logofăt*, *portar*, *pârcalab* et aussi un prêtre.

Dans les actes les concernant, ils sont nommés пан (baron) et слуга (serviteur). Si le premier terme dénote leur origine noble, le second témoigne qu'ils ont été des fidèles du prince. Les villages leur sont attribués pour leurs loyaux et fidèles services, qui pouvaient être de diverses natures, comme c'est le cas pour les prêtres et les artistes-peintres, mais, en premier lieu, pour des services d'ordre militaire. Et, maintenant, se pose une question: les donations des

1) Costăchescu, *op. cit.*, I, no. 159.
2) Costăchescu, *op. cit.*, I, no. 159.
3) Costăchescu, *op. cit.*, I, p. 265.

princes se référaient-elles à des villages déjà habités ou à des terres, pour en fonder de nouveaux? Un avis, ancien mais pleinement justifié, de Tanoviceanu, prétend qu'au début les princes accordaient, habituellement, des villages déjà habités [1]), et ce n'est que plus tard, lorsque ce fonds a été en grande partie épuisé, que les princes ont dû accorder des terres pour en fonder de nouveaux. Dès la première moitié du XVe siècle, les boyards déploient une activité colonisatrice assez remarquable et cherchent à élargir les limites de leurs possessions. En 1429, les fils du boyard Ivan le Vornic ont obtenu d'Alexandre-le-Bon le droit de fonder 23 villages nouveaux [2]). En 1436, le boyard Michel Stângaciu a obtenu le droit de fonder 4 villages sur un lieu en friche, « où se rencontrent trois vallées », accordé par les voévodes Élie et Étienne [3]). Par l'acte même, nous connaissons aussi le procédé employé pour la fondation des villages. En 1443, le boyard Vlaşin Creţescul hérite d'un bien-fonds, « *selіştea* à Caşin, où a été la maison de son père, Stan Creţul, au-dessus de Stan Caşin, ainsi que quatre clairières dans le même domaine fondé par son père, afin d'y créer des villages...» [4]). D'après cet acte, le père aurait réussi à dégager de la forêt quatre clairières, que le fils va peupler et qui formeront ainsi des villages nouveaux.

En accordant des villages habités, les princes cherchaient à créer des sources de revenus pour ceux qui les avaient servis. Nous devons relever le fait que, en dehors de l'exploitation proprement dite, un village habité produisait des revenus par les taxes fiscales et judiciaires revenant au possesseur en sa qualité d'exempté.

Ainsi donc, nous nous trouvons en présence des données suivantes: des boyards, serviteurs fidèles du prince, ont établi leurs demeures dans l'un des villages concédés. Il faut encore ajouter ce fait que, dans certains cas, le village et la maison du possesseur sont dénommés son « bénéfice » — **высл8жение**.

Ce terme de *vysluženie*, qui vient de *vysluga*, employé dans la chancellerie des princes lithuaniens, désigne une terre obtenue par

---

[1]) *Formaţiunea proprietăţii funciare în Moldova*, dans *Prinos lui D. A. Sturdza*, Bucureşti, 1903 p. 417.

[2]) Costăchescu, *op. cit.*, I, no. 86.

[3]) *Ibid.*, I, no. 145.

[4]) *Ibid.*, II, no. 46.

un service; il apparaît, pour la première fois, en 1429. L'apparition de ce terme a été imposée par la nécessité de définir ainsi ces biens fonciers, accumulés par voie de donations princières. Il paraît précisément alors que la génération d'Alexandre-le-Bon cédait la place à une jeune génération; les biens-fonds passent du père aux fils, lesquels, à leur tour, seront des serviteurs fidèles, ou, à défaut d'héritiers, passeront en des mains étrangères. D'ailleurs, après la mort d'Alexandre-le-Bon, les nouveaux princes qui lui succéderont à de brefs intervalles, devront confirmer les donations faites par leur prédécesseur. C'est ainsi que le terme de *vysluženie*, à partir de 1429, sera assez souvent employé dans les actes des successeurs d'Alexandre-le-Bon [1]), ensuite, sous le règne de d'Étienne-le-Grand, il disparaîtra presque complètement, parce que les bénéfices devenus héréditaires paraîtront sous la dénomination générique de **ѡчина** (patrimoine).

Toutefois, même avant l'apparition de ce terme qui ne fait que renforcer le caractère féodal des actes moldaves, ces derniers portent le cachet de vrais et indiscutables diplômes par lesquels on accordait des bénéfices aux fidèles serviteurs du prince.

C'est ainsi qu'en 1414, Alexandre-le-Bon confirme au boyard Crăciun Belcescu et à ses fils la possession de deux villages. Dans le premier village, sis à Valea Albă, « se trouve sa maison de temps immémorial » (**гдѣ моу єст домъ из вѣка**). Belcescu est maître de ces villages « parce qu'il a servi nos pieusement décédés prédécesseurs [d'Alexandre-le-Bon] d'un service loyal et fidèle, et qu'aujourd'hui encore, il nous sert toujours loyalement et fidèlement ». Ainsi donc, l'acte de confirmation est basé sur l'obligation de continuer à respecter les conditions établies pour l'accord de la donation. Le caractère conventionnel de ces biens fonciers résulte également du fait que, dans l'acte de confirmation, se trouve une mention qui précise que cette donation « ne se perde pas sans qu'il soit fautif », ce qui veut dire que si Belcescu respecte les conditions auxquelles il s'est engagé, cette donation passera à ses héritiers mâles, — Pierre, Ivan, Joseph et André, — aux enfants de ces quatre frères et à leurs descendants. Le fait que l'on ait senti le

---

[1]) Costăchescu, *op. cit.*, I, nos. 86, 87, 97, 107, 123, 148, 151, 156, 159; II, nos. 17, 23, 33, 48, 60, 128, 145, 153 (de 1429 à 1456).

besoin d'employer la formule « sans qu'il soit fautif » permet de supposer que les successeurs du donateur pouvaient annuler les dispositions de leur prédécesseur, ce qui dénoterait que le principe de l'hérédité des bénéfices n'était pas encore définitivement établi dans la pratique juridique du temps. L'emploi de la formule « оурик съ въсем доходом » indique les droits d'immunité qui s'étendaient aux deux villages de Belcescu [1]).

Si nous groupons ensemble les caractères de cette possession foncière, nous constatons qu'elle est conventionnelle, rétractable, avec tendance à devenir héréditaire et qu'elle jouit du privilège de l'immunité. Elle réunit donc les caractères principaux d'un bénéfice, dont le concession se place au XIVe siècle, au temps des prédécesseurs d'Alexandre-le-Bon.

Dans un autre acte similaire et de la même année 1414, émanant de la chancellerie du même prince, le boyard Toader Pitic et son frère Dragul reçoivent trois villages: « un village à Cobâla, où il a une maison, où a été Veariş Stanislav, et un autre au confluent du Jerovăţ, où il se jette dans le Bârlad, à savoir là où ont été les cnèzes (chefs de village) Lie et Ţigăneştii, et le troisième sur le Bârlad, où il a une autre maison, où sont les cnèzes Tamaş et Ivan » [2]). Les conditions auxquelles cette donation est accordée sont les mêmes: prestation de service, caractère rétractable de la possession, octroi de droits d'immunité. D'autres précisions interviennent qui complètent le caractère de cette forme de possession foncière si étroitement apparentée au bénéfice. Dans deux sur trois villages on mentionne la présence de cnèzes. Cette mention confirme le fait qu'il s'agit de villages habités, administrés par des cnèzes, selon la coutume du pays. Ainsi donc on pourrait supposer qu'il s'agit de communes libres, lesquelles, après la fondation de l'Etat, perdent peu à peu leur indépendance et tombent dans le pouvoir des boyards ou du clergé, auxquels se font donations sur le patrimoine foncier du pays. La présence de cette population éclaire le problème de la main d'œuvre dans l'économie des boyards, les habitants des villages étant obligés d'accomplir certaines corvées en faveur de leur maître.

---

[1]) Costăchescu, *op. cit.*, I, no. 38.
[2]) Costăchescu, *op. cit.*, I, no. 36.

En dehors de cete précision, le document dont nous nous occupons comprend encore une autre particularité: il y est question de deux « maisons ». Ceci s'explique par le fait que la donation est accordée à deux frères. La possession et le pouvoir sont en commun, mais chacun a sa maison. Nous avons rencontré ailleurs des cas de ce genre. En 1448, le voévode Pierre a confirmé aux frères Roştea et Cojea la possession de leurs villages dans les termes suivants: « A Călimăneşti, sous Dumbrava, est la maison de Roştea; à Broşteni, sur la Tutova, est la maison de Cojea » [1]).

Après l'apparition du terme de *vysluženie* dans les actes de Moldavie, on mentionne, à plusieurs reprises, que la *vysluženie* est confirmée en faveur d'un tel « *qui y a une maison* » [2]).

En 1429, le voévode Alexandre-le-Bon confirme au boyard Dan Uncleata « sa loyale et fidèle *vysluženie* » et lui donné « dans notre pays, en Moldavie, six villages, à savoir Polova et Zubrauţi près du Prouth, *où se trouve sa maison...* » [3]).

En 1436, les voévodes Élie et Étienne confirment au boyard Oană Portarul ses villages: « Lui avons donné et avons confirmé sa loyale et fidèle *výsluženie*, dans notre pays, en Moldavie, à Vaslui, le lieu-dit Bruderești, *où il a sa maison* » [4]).

En 1437, les mêmes voévodes confirment au boyard Tofan « sa loyale et fidèle *vysluženie :* 5 villages sur la Racova, soit Pungeştii, *où il a sa maison...* [5]) ».

Dans ces trois cas de confirmation des donations, nous n'avons pas conservé les actes de donation initiale. Toutefois le cas suivant nous permettra de suivre les phases par lesquelles passe un bénéfice: donation, confirmation, reconfirmation.

En 1424, le voévode Alexandre-le-Bon donne au prêtre Iuga et à son frère Nan un village: « Nous, considérant ses loyaux et fidèles services envers nous, l'avons pris en notre grâce et lui avons donné, dans notre pays, un village près de Baia, nommé Buciumeani,

---

1) Costăchescu, *op. cit.*, II, no. 87.

2) *Ibid.*, I, nos. 86, 87, 107, 123, 151; II, no. 145; I. Bogdan, *Doc. lui Ştefan cel Mare*, no. 28.

3) Costăchescu, *op. cit.*, I, no. 87.

4) *Ibid.*, no. 151.

5) *Ibid.*, no. 159.

afin qu'il lui soit « uric » avec tout son revenu, à lui, à ses enfants et à son frère Nan »[1]).

En 1434, le voévode Étienne confirme la donation faite par son père, laquelle s'était arrondie par l'adjonction, au cours des dix années, d'autres villages, dans les termes suivants: « Avons confirmé *sa loyale et fidèle vysluženie*, et lui avons donné, en notre pays, le village de Buciumeanii, *où il a sa maison* etc. »[2]).

Si nous comparons ces deux actes, nous constatons que le même village donné en 1424 sans aucune mention spéciale, dans l'acte de confirmation de 1434 est désigné par les mots: « *loyale et fidèle vysluženie* », même qu'on y mentionne la « maison » du prêtre Iuga. Ainsi donc, par la donation de 1424 se manifeste la tendance du prince à établir son fidèle serviteur dans sa maison à lui; à cette donation initiale, qui ne s'étendait qu'à un seul village, se sont ajoutés 4 autres villages mentionnés dans l'acte de 1434 et qui ont accru considérablement les revenus du dit prêtre Iuga. De même, en 1439, les voévodes Élie et Étienne confirment à ce prêtre, devenu, entre temps, protopope (archipêtre), ainsi qu'à son fils Michel, onze villages parmi lesquels, et en premier lieu, « le village de Buciumeani, avec leur maison... »[3]).

L'interprétation proposée par nous, de considérer la mention de la « maison » du possesseur comme un indice se rapportant au bénéfice d'un fidèle serviteur, est également confirmée par les actes lithuaniens, dans lesquels le terme de « maison » est employé dans le sens de « bénéfice ». Ainsi, dans un document de 1522, où il est question des boyards *appauvris* qui ne peuvent plus remplir leurs obligations militaires, puisqu'ils ne disposent plus des revenus nécessaires, ce fait est défini dans les termes suivants: « étant donnée leur grande détresse, ils ne pourront faire le service armé de leurs maisons »[4]).

A mesure que les bénéfices s'arrondissaient et se transformaient en de véritables domaines comptant parfois jusqu'à 50 villages, l'indication de la « maison » du bénéficier disparaît peu à peu des

---

[1]) Costăchescu, *op. cit.*, I, no. 53.

[2]) *Ibid.*, no. 123.

[3]) *Ibid.*, II, no. 14.

[4]) Archives de Wilno, XXIV, nos. 19—21, cité d'après I. I. Lappo, *La Grande principauté de Lithuanie dans la seconde moitié du XVIe siècle*, Dorpat, p. 188.

actes. Le terme de *vysluženie* se maintient jusqu'au règne d'Étienne-le-Grand. Après 1456, certains caractères du bénéfice se modifient. Les bénéfices deviennent héréditaires. Dans les actes de confirmation d'Étienne-le-Grand, on parle de patrimoine ancestral, *ocina-dedina*. Désormais dominera le terme d'*ocina* pour désigner une possession foncière, sans en préciser le mode d'acquisition. Toutefois, il semble que l'expression « правдѧ и питомаѧ ѡчина » (juste et héréditaire patrimoine) se réfère à ces possessions qui figuraient auparavant comme étant des *vysluženie*. Ceci résulte de l'analyse des cas suivants:

En 1497, Étienne-le-Grand confirme une vente, faite par les neveux de Creţul de Ialan, dans les termes ci-après: « ont vendu leur juste patrimoine, de leur juste et héréditaire « uric », de l'« uric » et *vysluženie* de leur grand-père Creţul de Ialan, un village, à l'embouchure du Ialan, nommé Rădeni...[1]).

Dans le cas suivant, bien que le mot de *vysluženie* ne soit pas employé, il est évident qu'il s'agit d'une donation princière. En 1490, le même voévode confirme une vente, en précisant que le tiers du village qui est vendu « appartenait à leur juste patrimoine de leur juste et héréditaire « uric », selon la charte de leur grand-père Drăguş, lequel l'a eue de notre grand-père Alexandre... » [2]). A cette époque, les donations deviennent très rares. Les ventes, les procès pour héritages, les partages et toutes sortes de contestations, basées parfois sur la falsification d'actes, sont caractéristiques de l'époque d'Étienne-le-Grand. C'est ainsi que les bénéfices deviennent héréditaires, changent souvent de maîtres, passent de main en main. Toutefois, tous les changements qui interviennent ont lieu avec l'assentiment du prince.

La formation de grands domaines, où s'accumulaient des richesses considérables, créa de nouvelles conditions de vie et imposa de nouvelles obligations. Dans les actes concernant les grands boyards ou des personnages de marque, on ne dit pas: *leur maison*, mais: *leur cour* (двор). Le sens de ce mot se référait à une demeure de boyards, une demeure ayant des prétentions. En vieux slavon, la « cour » d'un boyard a aussi un autre sens. Elle désigne, en général,

---

[1]) Bogdan, *op. cit.*, II, p. 121.
[2]) Bogdan, *op. cit.*, I, p. 397.

toutes les personnes qui habitaient dans une demeure de boyards, comprenant, tout d'abord, la suite du boyard, son groupe de gens d'armes, dont faisaient aussi partie les paysans armés, lesquels, en cas de guerre, accompagnaient le maître de la « cour »[1]), ce qui, croyons-nous, correspond au terme de чєта (gens d'armes), employé dans les actes d'Étienne-de-Grand »[2]). Jean Bogdan a, depuis longtemps, établi le sens de ce terme, en montrant que ces *četa* étaient ce que nous appellerions des « unités » de combat, mais sans composition uniforme et sans nombre fixe d'hommes ou de jeunes gens[3]). Il reconnaît au moins cinq sortes de *četa*, parmi lesquelles se distinguent, au premier rang, les « četa » des boyards qui occupaient des fonctions à la cour princière, et les « četa » des boyards qui résidaient à la campagne[4]). Si nous faisons dériver le mot roumain *čjata* du slavon *četa*, lequel signifie proprement « compagnie, suite »[5]), nous arrivons à définir le vrai sens du mot « cour » dans l'histoire du passé moldave. Les « četa » se formaient autour d'une résidence de boyards et recrutaitent des guerriers dans les villages dépendant du maître de la « cour ».

En Moldavie, les deux sens se conviennent admirablement. Un grand domaine, comprenant quelques dizaines de villages, avait une « cour » (et parfois deux), une résidence d'été (лѣтовнщє), un monastère (et parfois deux), des vignes, des moulins, des ruchers, des viviers, toutes sortes d'industries telles que: meules à broyer la pierre, filature de laine, moulins à foulon pour presser la bure, et d'autres encore. Quant à ce qui concerne l'aspect militaire d'une « cour » de boyard, il se trouve confirmé par le fait que les « četa » des boyards furent employées à la défense du pays; de même, par le fait que certains boyards avaient des places fortes. Ainsi Duma Ciornâi, boyard au divan des voévodes Élie et Etienne, en dehors de sa « cour », avait aussi sa forteresse[6]). De même, nous

---

[1]) Brockhaus-Efron, *Enciclopedičeskij Slovarj*, vol. XX, p. 202; *Slovarij cerkovno-slavjanskogo i russkogo Jazyca*, p. 650.

[2]) I. Bodgan, *op. cit.*, I, p. 288.

[3]) I. Bogdan, *Documentul Răzenilor din 1484 şi organizarea armatei moldovene în sec. XV* (An. Acad. Rom., IIe s., t. XXX, p. 9).

[4]) I. Bogdan, *op. cit.*, p. 12 et 13.

[5]) *Ibid.*, p. 9.

[6]) I. Bogdan, *Documentele lui Ştefan cel Mare*, I, no. 65.

avons gardé des documents sur la « cour » de Bratu Neatedul. Ce boyard a appartenu au temps de la fondation de l'État et paraît, pour la première fois, au divan du voévode Roman en 1391 [1]). Comme témoin, il est placé dans le groupe des autres « braves », tels que Dragoş, Grozea et Costea [2]). Sur Duma Ciornâi et Bratul Neatedul nous n'avons pas de renseignements directs; les informations qui nous sont parvenues nous viennent des actes de confirmation, lorsque les « cours » passent en la possession d'autres serviteurs du prince. Il y a pourtant d'autres cas où des actes nous parlent d'un certain boyard, comme Ivan-le-Vornic, lequel laisse à ses fils, en dehors de nombreux villages, dont se compose son bénéfice, également sa « cour » à Tutova [3]). De même, Michel-le Logothète, personnage bien connu grâce à sa situation et à sa richesse, avait « sa *cour* sur le Séreth, qui fut, auparavant, à Neagoe » [4]). Le boyard Ivan Porcul, ceaşnic (échanson) de l'épouse du voévode Piere, avait sa « cour » à Valea Neagră [5]). Le boyard Tudor Limbadulcevici avait sa « cour » dans le village de Branişteari [6]).

La présence de la formule: « où se trouve sa maison », ou bien: « où se trouve sa cour », dans les actes moldaves, constitue, croyons-nous, une preuve de plus en ce qui concerne l'emploi du système des bénéfices en Moldavie médiévale. La présence de cette formule reflète le processus de formation du bénéfice, en se rapportant à la première phase, lorsque les princes ont recours aux donations de terres pour doter leurs loyaux serviteurs d'une maison et de tout ce qui était nécessaire à leur existence. C'est en partant de cette première phase que nous pouvons suivre le développement de cette institution.

Le règne d'Alexandre-le-Bon correspond à l'époque où l'octroi de bénéfices est en cours, ce qui fait que l'indication de la maison pour les loyaux serviteurs est chose courante et caractéristique pour cette période. Une seconde époque comprend les années 1431 à 1456, c'est-à-dire du règne d'Alexandre-le-Bon à celui d'Étienne-le-Grand;

1) Costăchescu, *op. cit.*, I, nos. 3, 4, 8, 9, 167.
2) Costăchescu, *op. cit.*, I, pp. 8, 14, 23.
3) *Ibid.*, no. 86.
4) *Ibid.*, II, no. 145.
5) *Ibid.*, no. 89.
6) *Ibid.*, no. 148.

elle correspond à la période où les bénéfices passent à la seconde génération et, dans les actes de confirmation, apparaît le terme de *vysluženie*, tout en maintenant l'indication de la « maison » du bénéficiaire. Le règne d'Étienne-le-Grand se trouve en présence d'un système de bénéfices complètement formé, les disponibilités foncières du pays étant épuisées en majeure partie. Le principe de l'hérédité devient une règle, et la dénomination de *ocina-dedina*, un terme caractéristique de la chancellerie d'Étienne-le-Grand. La formule « гдѣ домь его » (où se trouve sa maison) et le terme de *vysluženie* disparaissent peu à peu, ou ne sont qu'accidentels et représentent au plus une réminiscence du passé.

L'adoption du système des bénéfices en Moldavie est entièrement déterminée par des nécessités d'ordre économique et militaire. Les fondateurs de la principauté de Moldavie étaient mis en face de deux charges de la plus haute importance: défendre et organiser leur nouvelle fondation. Dans les conjonctures de ce temps, l'entretien d'un appareil d'État n'était pas possible sans recourir aux biens-fonds du pays, seule source de revenus.

Ainsi donc, au point de vue social, la Moldavie médiévale s'encadrait dans l'esprit de l'Europe féodale et cherchait à faire face, par des moyens semblables, à des besoins et à des difficultés analogues.

V. COSTĂCHEL

DANSES ET DANSEURS DANS LA PEINTURE DES EGLISES ROUMAINES

La danse a eu pour tâche de rendre visibles dans le décor religieux les actions les plus diverses : elle a manifesté, tour à tour, la séduction, la dérision, la vénération et la reconnaissance. La danse du roi David devant l'arche, la danse de la prophétesse Marie à la sortie d'Égypte, s'opposent diamétralement à la danse de Salomé pendant le festin d'Hérode; les rondes de ceux qui expriment en dansant leurs louanges au Seigneur dans l'illustration des psaumes CXLVIII, CXLIX et CL, diffèrent du tout au tout des danses grotesques exécutées par les figurants dans la scène représentant le Christ bafoué. Pour rendre tout cela, les peintres ont fait usage de formules ayant eu cours pendant des siècles, n'introduisant que bien timidement quelque rare détail emprunté à la vie contemporaine.

Nous essayerons d'examiner la manière dont la danse s'acquitte de sa mission dans la peinture des églises roumaines, poursuivant cette investigation à la suite du Père C. Bobulescu, qui a dédié à ce sujet une étude, dont l'objet principal était d'identifier les musiciens et les instruments de musique représentés dans la peinture religieuse roumaine, et qui est arrivé, par là, à s'occuper des danseurs [1]).

On a dit que les artistes chrétiens, lorsqu'il s'est agi d'interpréter une scène de danse tirée du Nouveau Testament, ne se sont arrêtés qu'à celle de Salomé [2]). Ce thème n'intéresse le P. Bobulescu

[1]) *Lăutari şi hori în pictura bisericilor noastre*, Bucarest, 1940 (Extrait de *Muzica românească de azi)*.

[2]) Leclercq et Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Tome V, col. 256.

qu'en tant qu'il comporte, en fait de comparses, des musiciens: c'est la raison pour laquelle il l'énumère à côté d'autres scènes représentant des banquets, telles que les *Noces de Cana* ou le festin du *Riche avare et du pauvre Lazare.* Deux représentations rencontrées dans des églises roumaines semblent pourtant dignes de retenir notre attention.

La première, celle de l'église de l'évêché de Roman en Moldavie [1]), mise en œuvre par le prince Pierre Rareş en 1524 et achevée par son fils Iliaş peu de temps après, conserve un détail provenant d'une très vieille tradition dont on peut rechercher l'origine à l'époque hellénistique.

Cosmas Indicopleustès. l'infatigable et célèbre marchand d'Alexandrie, que son métier, doublé d'une curiosité naturelle, poussait à entreprendre de lointains voyages et qui avait parcouru au VIe siècle l'île de Ceylan, la péninsule du Sinaï et l'Éthiopie, dédia son loisir, après être devenu moine, à la rédaction de la *Description de la Terre* suivie d'une *Topographie Chrétienne*, dans laquelle il a transmis un système cosmique complet. C'est dans ce dernier ouvrage que nous trouvons une grande partie des prototypes de scènes fixées dans l'iconographie chrétienne. Une copie grecque de ce manuscrit [2]), des VIIe ou VIIIe siècles, conservée dans la Bibliothèque vaticane, nous offre une miniature figurant David sur son trône, à côté de son fils Salomon et sous le médaillon contenant le vieux Samuel; six chœurs dans des cercles les entourent. On remarque, au-dessous, deux jeunes femmes vêtues de courtes tuniques, bras et pieds nus, qui dansent, le buste légèrement rejeté en arrière, agitant au-dessus de leur tête un voile en arc de cercle, selon la tradition iconographique léguée par l'antiquité classique: on se souvient du voile des personnifications de la Nuit et du Ciel que cet attribut fait reconnaître. C'est ainsi qu'est représentée l'une des muses dans une plaque d'ivoire figurant des auteurs et leurs inspiratrices [3]). C'est avec le voile rejeté par dessus la tête que sautillent, parmi les oiseaux et les fleurs, les danseuses sur les plaques émaillées, précieux ornements de la couronne dite de

[1]) G. Balş, *Bisericile moldoveneşti din veacul al XVI-lea,* Bucarest, 1928, fig. 357.

[2]) J. Ebersolt, *La Miniature byzantine,* Paris, 1926, pl. X.

[3]) Hayford Peirce et Royall Tyler, *L'art byzantin,* Paris, 1932, pl. 148.

Monomaque, se trouvant dans le Musée de Budapest, et c'est avec le même voile, comme un arc léger voltigeant à bout de bras, que danse Salomé dans l'église de Roman. La tunique de notre danseuse est devenue un vêtement de caractère oriental, aux larges manches retombantes, qui descend assez bas sur une jupe traînant jusqu'à terre et qui, elle, n'a plus rien d'hellénistique. Salomé danse devant les convives d'Hérode, qui sont assis autour d'une table ronde, le chef couvert du haut bonnet évasé que portaient les contemporains du peintre: voici l'accent local s'introduisant à côté d'un détail provenant d'une très ancienne tradition.

La seconde représentation que nous choisissons, c'est la Salomé de l'église princière de Curtea de Argeş [1]), fresque datant du XIVe siècle, fortement retouchée en 1916. La danseuse balance sur sa tête le disque portant le tragique fardeau, tout en agitant de chaque main un mouchoir, comme la statuette copte d'Alexandrie signalée par J. Strzygowsky [2]); la danse aux mouchoirs est une danse orientale qu'on peut voir encore de nos jours chez les Arabes et même en Bulgarie. Au musée du Bargello, à Florence, se trouve une plaque d'ivoire, spécimen de l'art fatimide d'Égypte du XIe siècle, qui représente une danseuse pliant le genou et la taille en ponctuant le rythme de la danse à l'aide de mouchoirs brandis dans chaque main.

Comme on peut le voir, ce ne sont ni l'attitude, ni l'expression qui révèlent l'action, ce sont les attributs qui s'en chargent. Ces accessoires ne se rencontrent ni chez la Salomé de Dionysiou au mont Athos, dont le costume rappelle celui de nos danseuses roumaines et qui porte le plat à la tête tranchée à bout de bras, ni chez la Salomé de Dochiariou, qui porte le costume des ménades dionysiaques et ne se distingue pas autrement de la première — aucune influence réciproque ne se laisse dépister à ce sujet.

Un autre motif iconographique assez ancien dans lequel on a voulu reconnaître l'héritage d'un prototype hellénistique [3]), qu'on observe très clairement à Staronagoricino en Serbie, dans l'église qui date de l'année 1318, qu'on a pu suivre en remontant jusqu'au

---

1) *Curtea de Argeş*, *Bul.et. Com. Mon. Ist.*, XVI, 1917—1923, fig. 221.

2) Leclercq et Cabrol, *Dict.*, VI, fig. 3593.

3) G. Millet, *Recherches sur l'iconographie de l'évangile*, p. 640.

XIIe siècle dans une miniature de la Laurentienne et qu'on retrouve même en 1045 dans l'évangéliaire de l'empereur Henri III à l'Escorial [1]), — c'est celui des danseurs grotesques agitant, au son de trompettes et de cymbales, leurs longues manches qui dépassent les mains, dans la scène de la Passion du Christ représentant la Risée. A Moldoviţa (1532), dans la Moldavie du Nord, et a Homor (1530), où l'on a plus de peine à le distinguer, le détail des longues manches, devenues, par une erreur d'interprétation, des mouchoirs, pousse M. Paul Henry à déduire que « la route des influences est par là révélée » et que « l'esprit des peintures anatoliennes aurait passé en Moldavie par l'intermédiaire de la Serbie, d'autant plus que la fresque de Poganovo (si près de l'école de la Morava) connaît déjà l'épisode des mouchoirs » [2]).

Voilà donc l'itinéraire du détail esquissé; nous ajoutons que cette « erreur d'interprétation » a été rendue possible par le fait que la danse aux mouchoirs était familière dans tout le Sud-Est européen; ici aussi, on aurait eu l'occasion de trouver des musiciens.

Le P. Bobulescu attire notre attention sur un détail de l'illustration de la *Parabole du fils prodigue*, peinte à Homor en 1530, où les amis avinés de ce dernier dansent les bras entrelacés. L'auteur reproduit la peinture murale en regard d'une gravure de Raffet représentant une figure de danse roumaine du XIXe siècle, afin de démontrer l'inspiration locale (fig. 24—25). Il est curieux de retrouver le même rythme dans un détail du Baptême du Christ à l'Athos: ce sont les trois enfants qui dansent sur un pont au Protathon (début du XIVe siècle) et à Chilandari (catholicon, XIVe siècle). Nous nous contentons de noter ce rappel. L'auteur de l'étude *Lăutari şi hori* passe en revue différents textes dans lesquels le clergé flétrit la danse, pour expliquer la place qu'on a faite aux musiciens et aux danseurs dans le grand tableau du *Jugement dernier*, et que nous voyons classés parmi les réprouvés [3]). Nous avons eu nous-même l'occasion de relever sur la paroi sud de

---

[1]) Ph. Schweinfurth, *Die byzantinische Form*, Berlin, 1943, p. 103, pl. 110.

[2]) P. Henry, *Les Églises de la Moldavie du Nord*, Paris, 1930, p. 190. A Crkvata en Bulgarie, c'est une troupe d'acrobates qu'on peut voir à côté du personnage aux larges manches; cf. A. Grabar, *La peinture religieuse en Bulgarie*, Paris, 1928.

[3]) C. Bobulescu, *op. cit.*, p. 27.

la petite église paysanne de Valea Mânăstirii, (Dozești, Vâlcea), peinte en 1828 par le « prêtre confesseur Basile le peintre », comme il s'intitulait lui-même, deux pittoresques, bien que très naïves compositions: dans la première, que l'inscription explicative désigne comme la « Mort des malfaiteurs », on voit la Mort, noire et nue, montée sur un cheval rouge, sortant tout armée de sa faulx de la gueule du léviathan, pour menacer la ronde des danseurs qui entoure le violonneux du village; dans la scène qui lui fait pendant, la même Mort s'élance vers la « Roue de la Fortune » [1]). La danse macabre a pu également être dépistée dans un village perdu de Muscel, à Valea Popii [2]); elle est accompagnée, comme partout, de versets.

Grégoire de Nazianze, qui partage par ailleurs le préjugé des conciles et des Pères de l'Église, dit dans un passage: « Si vous devez danser parce que vous vous trouvez au milieu d'une fête et que cela vous amuse, dansez — mais abstenez-vous de danser comme l'éhontée Hérodias qui causa la mort du Précurseur; dansez, au contraire, la danse de David devant l'arche qui, à mon avis, a la secrète signification d'un divertissement agile et agréable à Dieu » [3]). Voici défiler devant les yeux, grâce à la diligence du Père Bobulescu qui a rassemblé une quinzaine de documents illustratifs, une série de rondes charmantes, — divertissement sans nul doute « agile et agréable à Dieu » [4]), — qui décorent les pendentifs des coupoles de nombreux exonarthex d'églises roumaines de la fin du XVIIe jusqu'au XIXe siècles, éparpillées un peu partout en Roumanie. De ces peintures, quelques-unes étaient connues, la plupart nous sont signalées pour la première fois. Il s'agit du thème figurant dans le répertoire iconographique sous le titre: *Que tout ce qui respire loue le Seigneur*, l'illustration des psaumes CXLVIII, CXLIX et CL.

Du fait qu'il ne rencontre le thème en question qu'en Valachie et en Transylvanie, que certains instruments de musique sont

---

[1]) Nous apprenons qu'à l'occasion d'une peinture récente, ces peintures ont été effacées. Cf. M. Golescu, *Folosirea temelor muzicale în iconografia bisericii răsăritene, Bulet. Com. Mon. Istorice*, XXVI, 1933, p. 176—177.

[2]) C. Bobulescu, *op. cit.*, p. 27.

[3]) F. X. Kraus, in *Realencyklopädie der christl. Alterthümer*, Freiburg im Br., 1886, p. 818.

[4]) C. Bobulescu, *op. cit.*, p. 33 et suiv., fig. 17 et suiv.

étrangers à la Roumanie, que le costume des musiciens n'est pas celui du pays et que le sujet se retrouve à l'Athos, le P. Bobulescu arrive à la conclusion que ce thème nous vint de l'autre côté du Danube au temps du règne de Constantin Brâncoveanu (1689-I 714) et qu'il a été en quelque mesure localisé en Roumanie [1]).

M. P. Caraman, dans l'élogieuse recension qu'il fait de l'étude si intéressante du P. Bobulescu, qu'il considère « presque comme une révélation », n'est pourtant pas satisfait de cette conclusion [2]).

« Le Père Bobulescu, demande-t-il, a-t-il examiné minutieusement toutes les églises antérieures à l'année 1688, pour avoir le droit de faire une pareille hypothèse?

« Et ne serait-il pas possible que cette scène ait été peinte dans des églises plus anciennes et qu'ensuite elle ait été recouverte d'une nouvelle couche de peinture par des peintres qui n'étaient plus au courant de la tradition du motif en question?

« Et le fait que, dans les églises fondées par Brâncoveanu la scène de la « hora » apparaît travaillée avec plus d'art que dans d'autres églises et monastères serait un argument de plus contre l'hypothèse du P. Bob. car, pour que les motifs iconographiques de la danse apparaissent sous une forme tellement soignée, au temps de Brâncoveanu, cela signifie que nous avons à faire à une tradition autochtone bien plus ancienne qui, à ce moment historique — fin du XVII[e] siècle — avait déjà évolué vers son apogée.

« En ce qui concerne l'affirmation que dans la peinture des églises et monastères de Moldavie — qui révèle tant d'éléments profanes — les scènes avec des motifs chorégraphico-musicaux manqueraient totalement, elle ne nous semble pas irréfutable » [3]).

Nous nous bornerons à l'examen de ces quelques points du litige, — bien courtois, — parce que nous croyons pouvoir offrir quelques éclaircissements relatifs aux problèmes posés.

Des affirmations du P. Bobulescu, la plus concluante s'avère être celle qui constate la présence à l'Athos du thème en question. Effectivement, ce sujet décore le porche extérieur de la grande église d'Iviron (1593—1603) où le tableau, qu'on rencontre avec d'au-

---

1) *Ibid.*, pp. 30, 63.

2) *Bobulescu C.*, *Lăutari și hori în pictura bisericilor noastre*, in *Balcania* VII, I, 1944, p. 234, 243.

3) *Ibid.*, pp. 238—239.

tres variantes dans un grand nombre d'églises, serait, d'après Didron, le plus complet: là, « un jeune homme danse avec une jeune fille, un père danse avec sa petite fille et son petit garçon, cinq jeunes filles mènent un chœur antique... » [1]). Il serait du plus grand intérêt de pouvoir comparer toutes ces représentations. Plus tard, en 1719, à la Portaïtissa de la Lavra, quatre danseurs déployés en ligne lèvent les bras se tenant par la main; au fond, entre des créneaux on aperçoit des musiciens; c'est bien l'illustration du sujet connu dans le répertoire iconographique sous le titre « Que tout ce qui respire... » [2]), sujet qui ne peut donc pas être « autochtone », comme le désirerait M. Caraman. Il ne faut pas oublier que parmi les décorateurs des églises des XVIIe—XVIIIe siècles un bon nombre de peintres sont grecs: Constantin et Jean, qui ont peint à Hurezi étaient des Grecs; c'est un Grec qui peint l'église de Colţea à Bucarest etc.... D'un autre côté, le thème, sous la forme d'une ronde de jeunes garçons, dansant les bras entrecroisés, nous est attesté à Lesnovo en Serbie dès la moitie du XIVe siècle [3]).

Oui, nous pouvons donner raison à M. Caraman: le motif était connu en Valachie avant le règne de Brâncoveanu; ce n'est, hélas, pas un monument qui nous le prouve, c'est un texte. Écoutons la description de l'archidiacre Paul d'Alep, l'humble compagnon et le scribe fidèle, toujours émerveillé, du patriarche Macaire d'Antioche, qui visite nos contrées en 1664, alors qu'il contemple le monastère du Postelnic Cantacuzène, placé sous le vocable de saint Nicolas, à Mărgineni:

« Devant l'entrée se trouve une coupole à beaucoup d'arcades... cette coupole est recouverte à l'intérieur de peintures telles que: *Louez le Seigneur*... et les vierges dansent, et les juges, et les vieillards, et les jeunes gens, au son des tambours et au son des flûtes... les peintures sont l'œuvre d'un maître habile, le même qui fut chargé de peindre les monastères de Basile, prince de Moldavie » [4]).

Le monastère avait été fondé vers 1640 et l'église doit par conséquent avoir été décorée de peintures peu de temps après. Voilà

---

[1]) *Manuel d'iconographie chrétienne*, Paris, 1845, p. 237.

[2]) G. Millet, *Monuments de l'Athos, I. Les Peintures*, pl. 263, 2.

[3]) Vlad R. Petkovič, *La peinture serbe du Moyen Âge*, I, Belgrad, 1930, No. 125.

[4]) Paul of Aleppo, *The travels of Macarius patriarch of Antioch*, Londres, 1831, p. 157.

la date de semblables compositions sensiblement reculée. Mais l'autre point important acquis, c'est celui d'avoir appris la route suivie par le motif. On sait que Basile Lupu, prince de Moldavie, à la suite de sa réconciliation avec le prince de Valachie, Mathieu Basarab, fit édifier un monument à Târgovişte en 1645, en souvenir de leur entente: ce fut l'église dite de Stelea, témoignage d'une paix fraternelle qui ne devait pas durer. Les peintres qui ont décoré cette dernière église et celle de Mărgineni, envoyés par le voévode de Jassy, se trouvent être des Russes; on a tout une correspondance à ce sujet [1]).

Ces peintres russes venaient de Moldavie; le thème était-il donc connu là aussi? C'est encore l'archidiacre qui nous permet d'évoquer la peinture, aujourd'hui disparue, de l'église des Trois Hiérarques de Jassy:

« L'église se trouve dans l'enceinte du monastère; elle ne pourrait être plus belle... Au-dessus de l'entrée de l'église qui se trouve à l'ouest, on voit l'image du Jugement dernier, plus belle que ne l'est celle que nous vîmes à Vaslui... sur les autres murs se voient des images d'hommes et de toutes les créatures du monde, commençant par l'homme et jusqu'à l'animal, fauves, oiseaux, arbres et plantes: toutes choses qui vous éblouissaient et ceux-ci remercient Dieu dans toute sa sainteté au moyen de tambours et de psaltérions, jeunes gens et jeunes filles en grand nombre; les musiciens se tiennent selon leur rang; puis viennent les seigneurs et les juges» [2]). Le doute n'est plus permis: la riche église de Basile, ce joyau, était décorée du sujet qui nous intéresse par les peintres russes, ardemment demandés au tsar Michel Fédorovici par le voévode roumain.

Dans sa lettre au conseiller Lihacew, datée du 13 septembre 1638, Basile Lupu dit: « ... que Ta Seigneurie intervienne auprès du Tsar... pour nous envoyer de bons et habiles peintres, car dans notre pays il ne s'en trouve pas de ce genre-là; et qu'il soit permis à nos maîtres d'œuvre de faire l'iconostase et la crucifixion selon l'usage de notre Église et que tu donnes à notre messager (le *cămăraş*

[1]) S. Dragomir, *Relaţiile bisericii româneşti cu Rusia în veacul XVII-lea* in *An. Ac. Rom.*, sect. hist., IIe s., t. XXXIV (1912), pp. 1160—1191.

[2]) Em. Cioranu, *Călătoriile Patriarhului Macarie*, pp. 24—27 et St. Meteş, *Zugravii bisericilor române*, in *An. Com. Mon. Ist. p. Transilvania*, p. 57.

Isaie Eustatievici) tout l'appui nécessaire pour accomplir la mission dont nous l'avons chargé et de même à tous ceux de nos ouvriers arrivés plus tôt, tout ce qui leur sera utile auprès du Tsar » [1]).

M. Silviu Dragomir nous dit qu'il s'agit dans ce passage de peintres russes appelés à décorer la nouvelle fondation de Basile. Comme ces peintres tardaient trop au gré du prince de Moldavie, il envoie derechef une mission plus importante le 23 janvier 1641, composée d'Eustathe Mitnin, du moine Sylvestre, de Micolai, peintre en titre du voévode, de deux seigneurs etc. Le tsar accède à cette demande et envoie sans autre délai deux de ses peintres pour l'église des Trois iérarques ; ces peintres se nommaient Sidor Pospeev et Jacob Gavrilov. Pospeev passe pour l'un des peintres de premier ordre ayant contribué à la décoration de l'église de la Dormition à Moscou en 1642 et à l'Arhangelski Sobor par la suite [2]). Il est vrai que plus de cent peintres, sous la direction d'Ivan Paseïne, ont collaboré à la décoration du premier monument [3]).

Ivan Gavrilov venant à mourir à Jassy, Basile Lupu d'envoyer un nouveau messager pour demander au tsar un remplaçant. En réponse, le tsar lui envoie deux autres peintres: Deico Iacovliev et Pronca Michitin, avec l'injonction de les lui renvoyer aussitôt le travail fini [4]).

Ces trois ou quatre peintres moscovites, — accompagnés d'apprentis, sans doute, — après avoir achevé les églises moldaves Trois iérarques et Golia, passèrent en Valachie pour peindre les églises Stelea de Târgoviște, celle de Mărgineni et l'église de Târgul Filipești[5]).

Ces peintres s'étaient-ils inspirés de l'Athos pour couvrir de rondes gracieuses, dans les porches d'église, les pendentifs sur lesquels reposent les coupoles de l'exonarthex? Il est probable. Mais pour retrouver ces formes féminines ondoyantes sans laisser-aller, il faudrait remonter jusqu'à certains primitifs italiens, tels que Ambrogio Lorenzetti, par exemple, qui fait danser un essaim de jeunes filles dans son allégorie du *Bon Gouvernement* décorant le palais communal de Sienne ; c'est là, qu'au beau milieu de la faran-

---

[1]) S. Dragomir, *op. cit.*, p. 1160 et Meteș, *op. cit.*, p. 58.

[2]) St. Meteș, *op. cit.*, *loc. cit.*

[3]) L. Réau, *L'art russe, des origines jusqu'à Pierre le Grand*, Paris, 1921, p. 283.

[4]) S. Dragomir, *op. cit.*, p. 1091.

[5]) St. Meteș, *op. cit.*, p. 60.

dole se tient une femme qui frappe dans son tambourin. Est-ce réminiscence de quelque composition religieuse que nous voyons développée chez l'artiste italien, est-ce dans la représentation sacrée que nous décelons l'influence profane? C'est en effet « pendant les XVIe et XVIIe siècles que la peinture russe utilise et refond les prototypes de l'école italo-byzantine en un style mixte qui habille les éléments fondamentaux de l'iconographie byzantine dans la forme plastique du gothique, de la Renaissance et du baroque » [1]).

Mais la Moldavie nous conserve encore l'illustration du psaume CXLVIII dans l'église de Cetăţuia, près de Jassy, œuvre du peintre grec Georges, datant de l'année 1672; ce peintre appelé de Ianina en pays turc par le prince Georges Duca, vivait encore dans les environs de Bacău en 1711 [2]). M. I. D. Ştefănescu a publié dans son bel *Album* [3]) une photographie qui permet de distinguer, au centre de la composition et dans le 4e registre, un groupe de sept danseuses, montrées de face et de dos, qui tiennent directement par la main, ou bien, détail qui revient nous surprendre quand nous étions sur le point de l'oublier, par l'intermédiaire d'un mouchoir, détail que nous savons être familier au Sud-Est de l'Europe.

Nous pensons avoir établi que le thème « Que tout ce qui respire... » a été introduit en Roumanie à la fois par les peintres grecs et par les peintres russes.

Quoiqu'il en soit, et quelque route les peintres étrangers aient empruntée pour nous apporter le schéma immuable de la composition, peintres russes et peintres grecs se sont servi souvent de l'observation directe pour choisir le costume et les danses de leurs modèles, et c'est bien une Roumaine que nous reconnaissons dans la matrone portant le voile autour de la tête selon l'usage respecté par les femmes mariées; ce sont des Roumaines encore celles qui portent le long manteau fourré ouvert sur leur robe; et ce sont

---

1) Ph. Schweinfurth, *op. cit.*, p. 112.

2) St. Meteş, *op. cit.*, p. 61.

3) *L'Évolution de la Peinture en Bucovine et en Moldavie*, Paris, 1928, pl. XCIII, 1. Dans *Contributions à l'étude des peintures murales valaques*, Paris, 1928, M. I. D. Ştefanescu décrit la représentation du sujet qui nous occupe se trouvant ds. les églises de Colţea (p. 55, pl. X, 2) et de Hurezi (p. 35). Cf. aussi A. Baltazar, in *Bulet. Comisiunii Monumentelor Istorice*, *II*, No. 2, p. 76.

les danses en rond qu'on peut voir le dimanche dans toutes les provinces de la Roumanie. D'ailleurs, le P. Bobulescu l'a déjà dit:

« Tout ceci met suffisamment en évidence le fait que les peintres d'église, à partir de 1692, par des imitations, copies et même indépendament de ce qui a été fait jusqu'à cette date, cherchent à saisir les aspects de la vie, éternisant en même temps les divertissements éphémères habituels dans la demeure de qui sait quel grand seigneur de son temps, ou tout simplement les divertissements auxquels il lui a été donné d'assister » [1]).

Un mot encore, au sujet des scènes qui pourraient être recouvertes par de nouvelles peintures, comme le craint M. Caraman: nous ne pensons pas qu'il soit probable que des représentations plus anciennes de ce thème soient cachées sous des repeints, d'autant moins que ceux-ci respectent dans une large mesure la distribution traditionnelle des scènes. Il se pourrait cependant, considérant que sa place se trouve être réservée dans l'exonarthex ou dans le porche ouvert des églises, que sous le badigeonnage à la chaux se dissimule quelque ronde oubliée.

Voici quelques jalons posés le long de cet itinéraire où nous nous sommes laissés entraîner par le Père Bobulescu. Nous avons fait quelques crochets, des haltes bien longues parfois et qui n'avaient pas été prévues; nous espérons que le sentier attire des voyageurs dont l'expérience, en matière de semblables explorations, éclaire mieux les taillis que nous avons contournés.

MARIE GOLESCU

---

[1]) C. Bobulescu, *op. cit.*, p. 5.

L'HISTOIRE ROUMAINE
ÉCRITE PAR LES HISTORIENS HONGROIS

DEUXIÈME PARTIE

V. L'OFFENSIVE DE LA PAIX

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler à l'attention des lecteurs de la *Revue historique du Sud-Est européen* l'activité de la jeune école historique magyare et l'intérêt tout particulier qu'elle manifeste pour l'histoire roumaine [1]. Si nous en croyons M. Tóth, la nouvelle génération des historiens hongrois « s'est jetée non seulement sur quelques phénomènes de la vie roumaine, mais sur sa totalité [2]) ». Ces termes, qui laissent transparaître un élan juvénile et sportif, n'en marquaient pas moins le caractère combatif de cette préoccupation, qui ressemblait par bien des côtés à un match dépourvu d'arbitre, dans lequel les joueurs marquent les points comme ils l'entendent. Nous avions même été amenés à user de comparaisons moins pacifiques, et à considérer l'ensemble des ouvrages récents de toute dimension, consacrés à l'histoire des Roumains par nos confrères de Budapest, comme une véritable offensive, menée selon les meilleurs principes de la stratégie et de la tactique modernes, tels que les révélait la dernière phase de la deuxième guerre mondiale: bombardement massif, exécuté avec des ouvrages de gros calibre, attaque générale sur le front historique, menée avec l'« Histoire des Roumains » écrite en collaboration, sous la direction

---

[1]) *L'histoire roumaine écrite par les historiens hongrois*, ds. cette *Revue*, XX, 1943, p. 80 et suiv.

[2]) Z. Toth, *Recherches historiques sur les problèmes roumains*, *Revue d'histoire comparée. Études hongroises*, XXI, 1943, p. 242.

de MM. L. Gáldi et L. Makkai, et enfin exploitation des résultats obtenus, par les unités légères de pamphlétaires et d'auxiliaires politiques. A la fin de cette analyse, nous étions d'ailleurs arrivés à définir un certain nombre de thèses, qui se retrouvaient, avec une remarquable discipline et une non moins remarquable uniformité, sous la plume des divers auteurs, dont nous avions été en état d'examiner les travaux. Il me sera permis d'en rappeler ici l'essentiel:

« 1. Pour l'histoire ancienne, la théorie de l'extermination absolue des Daces par les légions de Trajan et de l'évacuation totale de la province romaine de Dacie, dans la deuxième moitié du IIIe siècle de notre ère...

2. Pour le Moyen-Âge... la thèse de l'immigration massive et surtout tardive des Vlaques de la péninsule des Balkans...

3. Pour les temps modernes..., l'immigration massive de l'élément roumain en Transylvanie aux XVIIe et XVIIIe siècles, et l'idée daco-roumaine, d'origine magyare, qualifiée d'imprévoyante «fantaisie de l'humanisme hongrois » [1]).

Il est inutile de rappeler les positions qui concernent des événements plus récents; pour des raisons impérieuses, que nous sommes d'ailleurs tout à fait à même de comprendre, elles ne se retrouvent pas dans la nouvelle suite des études, consacrées par les historiens hongrois à l'histoire de notre peuple.

En effet, notre chronique, qui s'arrêtait à la date du 15 novembre 1943, n'avait pu tenir compte que des ouvrages publiés à l'époque qui précédait la guerre, ou pendant les premières années de celle-ci. Ils devaient assurément se ressentir de l'atmosphère trouble de cette période, de l'exaspération du sentiment national, propre à l'état de guerre, et de la mentalité belliqueuse qui forcément en résultait. Les grands changements survenus depuis, dans tout le Centre et l'Est de l'Europe, l'avènement d'une fraternité démocratique des peuples, à laquelle se ralliait, dès la fin des hostilités, l'intellectualité magyare, devaient certainement avoir modifié toutes ces données.

Il était d'autant plus intéressant de pouvoir suivre cette évolution dans le domaine des études hongroises consacrées à l'histoire des nations voisines, et plus particulièrement à celle des Rou-

[1]) Cf. dans cette *Revue*, XX, 1943, p. 160 et suiv.

mains. Et c'est pourquoi nous avons accueilli avec la plus grande satisfaction les exemplaires des nouveaux numéros de la *Revue d'histoire comparée* qui nous sont parvenus, ainsi que deux forts volumes de la *Bibliothèque* éditée par la revue de Budapest, en regrettant de n'avoir pu, jusqu'ici, nous procurer la série complète.

Mais avant de rendre compte du contenu de ces ouvrages, où l'histoire roumaine se trouve en bonne place, il convient de rendre hommage à l'effort des éditeurs, qui a surmonté des difficultés de tout ordre, en assurant à ces études une présentation typographique vraiment impeccable. Il est difficile de se représenter comment, parmi les ruines de leur capitale qui fut assiégée et dévastée, et malgré les misères présentes de l'inflation, nos voisins hongrois ont trouvé la possibilité d'imprimer ces ouvrages, dans des conditions qui ne sont en aucune manière inférieures à celles de l'avant-guerre. Il y a là le témoignage d'une volonté de se maintenir sur le plan de la recherche historique, malgré les désastres et les privations de tout ordre qui accablent actuellement leur patrie, qui force l'admiration, même lorsqu'il nous faut faire, comme on le verra par la suite, des réserves sur le sens et l'orientation de cette activité scientifique. Les deux volumes de la *Revue d'histoire comparée* (1943, 3-4, et 1944), non moins que le livre de M. J. Székfü, *État et Nation* [1]) et l'*Histoire de la Transylvanie* de M. L. Makkai [2]), sont irréprochables au point de vue du papier, de l'impression, de l'illustration abondante et des cartes en couleurs, qui n'en donnent que plus de relief à l'opinion de leurs auteurs. Il serait injuste de ne pas reconnaître tout ce que cela représente comme organisation, comme travail et sans doute aussi comme sacrifices pécuniaires.

Mais l'esprit de ces publications intéresse encore bien davantage que leur aspect matériel, lequel a d'ailleurs été de tout temps très soigné en Hongrie. Aussi n'est-ce pas sans une émotion réelle que nous avons pris connaissance de phrases comme celles-ci, qui nous semblaient révéler un tour d'esprit nouveau et des intentions toutes différentes de celles de l'époque précédente: « Ces études ont une idée commune: les peuples danubiens ne connaîtront un sort prospère que dans le cas où ils renonceront à toute visée d'impérialisme

---

[1]) Les Presses universitaires de France (Budapest), 1945, 8°, 355 p.

[2]) Les Presses universitaires de France (Budapest), 1946, 8°, 382 p.

et d'égal à égal ils se réconcilieront. La paix n'est [pas] durable lorsque un peuple opprime l'autre » [1]).

Comment ne pas apprécier à sa juste valeur cette conclusion de la préface de l'*Histoire de la Transylvanie*, de M. L. Makkai? « Il existe un problème de Transylvanie, et ce problème existera toujours tant que Hongrois et Roumains vivront côte à côte sur les rives du Danube. L'histoire, quelle que soit la conception politique qui y prédomine, ne saurait à elle seule résoudre judicieusement ce problème. Le vrai fruit de l'histoire est de conduire à la compréhension objective [2]) ». Ou encore celle du compte-rendu consacré par M. D. Kosáry à mes *Origines et formation de l'unité roumaine* — ouvrage au sujet duquel il veut bien reconnaître qu'il « n'est pas purement un pamphlet politique », et auquel il reproche « de ne pas examiner les questions d'un point de vue général, plus élevé... Ce qu'il faut, ajoute l'auteur d'une *Histoire de Hongrie*, que nous ne connaissons encore que dans sa traduction espagnole [3]), c'est trouver quelque chose de neuf; présenter l'histoire de l'évolution nationale roumaine d'une manière comparative, en la faisant entrer dans les cadres d'une région historique. En examinant le problème sous cet angle, on considèrera les Roumains comme un peuple danubien de même que les Hongrois... Mais il est inutile de dire que la chose n'est pas des plus faciles. Jusqu'ici aucun des peuples intéressés, les Hongrois y compris, n'a senti l'absolue nécessité de ce changement » [4]). Voilà qui est de nature à nous encourager et à laisser entrevoir un autre horizon, ouvert à des perspectives meilleures, sinon à tous les espoirs.

C'est donc avec une légitime curiosité, qu'après avoir dûment enregistré ces théories, novatrices autant que généreuses, nous avons entrepris d'en rechercher l'application dans les ouvrages susmentionnés, visiblement placés sous le signe non équivoque des temps nouveaux. Ce sont les résultats de cette brève investigation que je me propose de réunir et d'exposer ici, comme une suite naturelle de mon étude antérieure.

* * *

1) I. Székfü, *État et Nation*, p. 8.
2) L. Makkai, *Hist. de Transylvanie*, p. 19.
3) Domingo de Kosáry, *Historia de Hungria*, I, Madrid, 1944.
4) *Revue d'histoire comparée*, XXII, 1944, p. 196.

Avant de reprendre l'étude des faits et des institutions de l'histoire roumaine, selon cette manière nouvelle, il était logique de faire le point des connaissances acquises et de jeter un coup d'œil sur les travaux des historiens roumains. C'est ce qu'a tenté tout récemment M. Makkai, dans son essai sur *L'historiographie roumaine dans les dernières dizaines d'années* [1]). Il commence par constater que « les sources sont interprétées avec le plus de compétence par les historiens qui appartiennent au pays où on les trouve »; or M. P. P. Panaitescu, pour lequel l'auteur professe une dilection toute particulière, ayant déclaré au Congrès de Zurich de 1938 [2]), que certaines questions de l'histoire roumaine ne pouvaient être tranchées qu'en tenant compte de documents encore inconnus, des archives étrangères, il ressort que les historiens des pays respectifs — hongrois, polonais, russes, yougoslaves ou turcs — sont forcément plus compétents que leurs confrères roumains, pour s'occuper des problèmes de leur histoire. Ce syllogisme ne nous semble pas cependant d'une portée générale et indiscutable. A quoi bon, dans ce cas, entreprendre des recherches dans les archives italiennes ou espagnoles, puisque de toute évidence et à priori les historiens italiens ou espagnols seraient mieux renseignés sur tout ce qui se trouve dans les documents conservés dans leurs pays, même relatifs à d'autres régions, que ne pourraient l'être les chercheurs d'une autre nationalité? Et pourtant l'expérience prouve que de telles investigations ne sont pas sans fruit, et que la connaissance plus précise de l'histoire de Byzance ou de l'Orient latin ou musulman, a permis d'interpréter ces sources avec plus de « compétence », que n'en pouvaient offrir les seules données de l'histoire locale. Mais il y a tout lieu d'approuver M. Makkai, lorsqu'il recommande à l'historiographie roumaine de prendre « une part active à la vie scientifique des nations ci-dessus mentionnées, en approfondissant ses rapports scientifiques avec celles-ci et en participant à une élaboration des questions communes, fondée sur une méthode et des points de vue identiques » [3]).

---

1) *Revue d'hist. comparée*, XXI, 3-4, 1943, p. 469 et suiv.

2) En réalité, M. P. P. Panaitescu a fait parvenir à ce congrès le résumé de sa communication, *L'état des études et des publications de sources en Roumanie*, mais ne l'a pas prononcée, comme a l'air de le croire M. Makkai, pour la raison qu'il n'y a pas pris part. Cf. *Actes du Congrès*, p. 310.

3) *Ouvr. cité*, p. 470.

C'est là d'ailleurs que réside toute la difficulté, et l'étude du jeune et brillant historien hongrois prouve une fois de plus que cette « identité de points de vue » est chose bien rare et qu'elle demande en tout cas à être mieux définie.

En effet, le jugement porté par M. Makkai sur les œuvres des historiens roumains, antérieurs à la génération actuelle, appelle une revision sérieuse. Sans doute y a-t-il bien des choses à retoucher à l'« Histoire des Roumains » d'Alexandre Xenopol, qui n'avait pu connaître et utiliser qu'une partie des documents et des textes, les quels ont été découverts et édités depuis. Mais taxer simplement « d'enthousiasme romantique » ses vues sur le Moyen Âge roumain, auxquelles certains travaux récents se sont vus parfois obligés dc revenir [1]), et passer sous silence son livre sur l'« énigme historique », qui représente l'étude de cette période [2]), ne nous semble guère un bon exemple de cette « élaboration des questions communes » préconisée par M. Makkai.

Il y a encore bien plus à redire à l'analyse qu'il a tenté de donner de l'immense œuvre historique de Nicolas Iorga. Pour lui, tout dans cette création multiple, qui a touché à toutes les époques et à presque tous les sujets de l'histoire universelle, se réduit à des ambitions nationales: « La glorification romantique de l'unité populaire maintenue grâce au paysan roumain pendant quinze siècles, malgré toutes les séparations et vicissitudes politiques, voilà l'idée directrice qui se retrouve dans toutes ses œuvres littéraires et scientifiques » [3]).

Réduire à ces quelques lignes la synthèse de tant d'ouvrages divers, dont les titres seuls, comme le reconnaît d'ailleurs M. Makkai, emplissent plus d'un volume, revient à représenter un visage et son expression complexe, par quelques traits sommaires et volontairement déformés. Ce procédé n'est plus du dessin, mais bien de la caricature; passe encore de l'employer pour des fins polémiques ou simplement humoristiques, mais il n'est guère compatible avec un jugement d'ensemble, qui prétend donner à d'autres des leçons

[1]) V., par ex., G. I. Brătianu, *Tradiția istorică despre întemeierea Statelor românești*, Bucarest, 1945, p. 219 et suiv.

[2]) Le titre de cet ouvrage, paru en 1885, paraît avoir inspiré celui du chapitre de M. F. Lot sur *l'énigme et le miracle du peuple roumain.*

[3]) L. Makkai, *ibid.*, p. 474.

d'objectivité. Iorga n'a pas seulement accentué à tout propos le caractère de généralité des études historiques, en relevant maintes fois que l'histoire d'une nation ne présente d'intérêt que dans ses rapports avec celle des autres peuples, et en tant que l'un des éléments de ces « permanences », dont il cherchait à définir les traits principaux; il était arrivé vers la fin de sa vie, à cette « conception d'unité absolue de la vie humaine, dans les limites de l'espace et du temps », qu'il qualifiait du terme nouveau d'« historiologie », et qui est bien autre chose qu'une exaltation « romantique » des « ambitions nationales ». On pourrait appuyer cette manière d'envisager l'œuvre de Iorga sur des citations nombreuses, et sans doute plus authentiques que la simple affirmation que lui prête M. Makkai: « l'histoire est un genre littéraire [1]) », dont il omet d'ailleurs d'indiquer la source. Ou bien se serait-il trompé au point de ne pas reconnaître la différence, que Iorga a toujours faite entre la conception *antique* de l'histoire, qui pouvait en effet se définir ainsi, et le caractère scientifique qu'elle a acquis à l'époque moderne et contemporaine, contraste qu'il a eu l'occasion de souligner à son tour, après tant d'autres? [2]). Cette confusion paraît inexplicable, lorsque l'on sait combien l'historien hongrois possède toutes les nuances de la langue roumaine. Iorga a toujours professé que l'histoire n'est pas nécessairement un genre ennuyeux, et que ses données, dûment établies par la recherche scietifique, ne perdent rien à être présentées sous une forme attrayante, qui évoque la vie du passé, autant qu'il est possible de le faire. On reconnaîtra cependant que cette préoccupation, taxée volontiers de frivole par ceux qui n'en éprouvent pas le besoin, ne suffit pas à classer un ouvrage dans la catégorie du roman historique.

D'ailleurs la confusion des termes joue bien d'autres tours à M. Makkai; c'est ainsi qu'il résume les idées de Iorga sur les débuts du Moyen Âge roumain, en lui faisant affirmer qu' « après la chute de l'Empire romain, cette population autochtone latinisée, qui, avec fierté s'appelait déjà « Roumains », essaya de continuer sa vie dans

---

1) *Ouvr. cité*, p. 476.

2) N. Iorga, *Generalităţi cu privire la studiile istorice*, 3e éd., p. 10: « Ce n'est pas ainsi que l'on croyait à d'autres époques. Pour l'homme antique, l'histoire était un genre littéraire...».

des organisations locales autonomes appelées petites « Roumanies »[1]). Quand on sait que l'historien roumain a formulé l'hypothèse des *Romaniae*, conservant leur caractère *roman* sous la domination des rois barbares, qu'il considère que ces autonomies locales ont persisté non seulement dans la région danubienne, mais dans d'autres parties du territoire occupé jadis par l'Empire et qu'une formation de ce genre aurait même donné lieu à l'essor de Venise[2]), on est d'autant plus surpris de constater qu'un compatriote et confrère de M. L. Tamás n'arrive pas à distinguer les *Roumains* des *Romans* ou des *Romains*.

De même, serait-ce dans les écrits de Denis l'Aréopagyte, cité par M. Juhász dans une étude dont la lecture doit être savoureuse, que Iorga aurait puisé sa conviction — toujours selon M. Makkai — que « le jacobinisme international de la Révolution française n'eut aucun effet sur les Roumains » et que « chez eux le renouveau national du XIXe siècle ne provient point d'une influence étrangère », étant « le résultat de la force contenue dans l'idée nationale roumaine? »[3]). Au lieu de quelque phrase extraite d'une conférence à la radio, pourquoi l'auteur de cette chronique rétrospective n'a-t-il pas pris la peine de relire *Idées et formes littéraires françaises dans le Sud-Est de l'Europe*[4]), ou encore *La Révolution française et le Sud-Est de l'Europe*[5]), sans compter *Le développement des idées sociales et politiques de la Révolution française en Roumanie entre 1830 et l'Union des Principautés*[6]), qui prouvent abondamment le contraire?

Sans doute, certaines des publications de Iorga ont eu un caractère occasionnel, déterminé par quelque événement contemporain ou même par la simple nécessité d'une commémoration. Il n'est pas le seul du reste à avoir entrepris un travail sous l'empire de ces considérations; la pensée abstraite de Fustel de Coulanges n'était pas son fait, pas plus qu'elle ne l'est de la plupart des historiens, sans en excepter ceux de la nouvelle école de Budapest. Mais les idées qu'il développait dans ces écrits n'étaient pas le produit du

---

1) *Ouvr. cité*, p. 478.
2) Cf. N. Iorga, *Relations entre l'Orient et l'Occident au Moyen Âge*, p. 79.
3) L. Makkai, *ibid.*
4) Paris, 1924.
5) *Revue hist. du Sud-Est européen*, X, 1933, p. 342 et suiv.
6) Bucarest, 1935.

hasard ou de l'occasion: peut-on vraiment soutenir que c'est « pour plaire à son auditoire d'Athènes » de 1937, qu'« il renonça à l'attitude traditionnellement antigrecque de l'historiographie roumaine »[1]), alors qu'il avait entrepris de réhabiliter *dès 1898* [2]), certains aspects injustement décriés du régime des princes phanariotes, en Moldavie et en Valachie?

Ces quelques exemples — et l'on pourrait en ajouter d'autres encore [3]) — suffisent à donner une idée de la somme de compréhension et d'impartialité, que représentent les huit pages consacrées par M. Makkai à Nicolas Iorga. « Nous ne pouvons nous empêcher, croit-il devoir ajouter à la fin de ce portrait, de constater une certaine bonne foi dans son activité fiévreuse ». Que ne pouvons-nous en dire autant de celle déployée à son sujet par des auteurs, trop enclins à suivre l'exemple du pamphlet historique, paru à la veille de la guerre sous la signature de M. Alexandre Domanovszky!...

Si l'attitude à l'égard de l'œuvre de Iorga est visiblement empreinte d'un parti-pris, dont ce n'est ni la première, ni sans doute la dernière manifestation, les autres historiens de sa génération sont simplement mentionnés en quelques phrases sommaires. Quelle que soit la valeur de leurs travaux, « ils ne purent point changer la conception historique traditionnelle, car ils n'écrivirent pas d'œuvres synthétiques » [4]). C'est passer bien rapidement sur l'activité de Jean Bogdan, Onciul et Constantin Giurescu, dont il faut considérer non seulement les écrits, mais aussi l'influence indéniable qu'ils o t exercée sur plusieurs générations d'étudiants, par leur enseignement et leur méthode sérieuse et critique de travail. On s'étonne de ne pas voir mentionner le nom d'Alexandre Philippide, qui, bien que philologue, a fourni par son volumineux ouvrage sur l'« Origine des Roumains » une matière abondante à la recherche historique, d'autant plus qu'elle concerne justement l'époque et les controverses qui intéressent davantage M. Makkai.

Mais l'intérêt de celui-ci va de toute évidence à la nouvelle génération des historiens roumains, à cette « nouvelle école » qui

---

[1]) *Ibid.*, p. 475.

[2]) *Cultura română sub Fanarioţi.*

[3]) V. le compte rendu de M. Berza, à paraître dans la *Revista Istorică*, dont on trouvera les conclusions dans cette même *Revue*, p. 365.

[4]) L. Makkai, *ouvr. cité*, p. 479.

fut groupée quelque temps autour de la *Revista Istorică Română*. Cependant, il ne fallait pas omettre de mentionner à cette occasion, bien qu'il ne fût pas de leur âge, celui qui représentait pour beaucoup d'entre eux un véritable directeur d'études et même de consciences: le byzantiniste Démosthène Russo, dont les « Études gréco-roumaines » ne sauraient être passées sous silence [1]). Son influence se manifestait par l'emprise de l'esprit critique, qui caractérisait ses éditions de textes, et s'opposait aux larges envolées de la pensée de Iorga. Comme l'a remarqué récemment M. Berza [2]), ce fut assurément une circonstance bien regrettable pour le développement de l'historiographie roumaine, que de ne pas pouvoir concilier les deux méthodes, et réaliser une synthèse de l'acribie scientifique de l'un, et des généralisations fécondes de l'autre. Le facteur de l'animosité personnelle, qui n'est jamais absent des relations humaines, devait empêcher jusqu'à la fin des deux protagonistes la fusion de la méthode et de l'esprit, qu'une autre génération de chercheurs sera sans doute mieux placée pour réaliser.

Toujours est-il qu'il faut considérer deux phases, nettement définies, dans l'activité du groupe qui fit paraître en 1931 une nouvelle revue historique. La première, caractérisée par les termes mêmes du programme et l'aspect général de cette publication, tendait simplement à donner aux historiens roumains un instrument de travail plus approprié aux nouvelles méthodes de critique et de recherche, et à marquer une préoccupation d'objectivité, au-dessus des contingences politiques et sociales, qui devrait en toute circonstance s'imposer aux études d'histoire. Certains des signataires du programme de 1931 ne se sont pas écartés de cette ligne moyenne, mais ont dû par la suite quitter la revue. D'autres s'y sont maintenus, qui ont cru devoir adopter à l'égard de leurs aînés un ton de polémique acerbe et joindre par trop fréquemment l'épithète à l'argument. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les premiers fascicules et de les comparer aux plus récents, parus sous la direction exclusive, bien qu'alternée, de MM. C. C. Giurescu et D. Bodin.

---

[1]) *Studii greco-române*, Bucarest, 1937, 2 vol.

[2]) *Metodă istorică și falsă erudiție*, *Revista Istorică*, XXX, 1944, p. 104 et suiv.

Mais ce ne sont pas ces éléments du problème qui ont retenu l'attention de M. Makkai. La « nouvelle école » l'intéresse en tant qu'elle s'oppose aux vues de Iorga, ou ajoute ses critiques à celles dirigées déjà par d'autres, contre sa méthode de publier des documents ou d'établir des conclusions, sur un nombre de faits qui peut paraître trop réduit. Elle le déçoit, lorsque ses représentants « ne peuvent se libérer complètement... de quelques erreurs et préjugés devenus déjà traditionnels dans l'historiographie roumaine ». Leur obstination à soutenir l'idée de la continuité daco-roumaine, sans vouloir tenir compte de l'argumentation aussi convaincante qu'ingénieuse de leurs collègues magyars, l'étonne et l'afflige à la fois. Aussi même la nouvelle « Histoire des Roumains » de M. C. C. Giurescu ne peut-elle être lavée de la tare de ce péché originel: « la théorie de l'ascendance dace » pèse non moins lourdement sur cet ouvrage que sur d'autres. Après avoir cité complaisamment des passages de la critique adressée par l'auteur à un livre de Iorga sur l'histoire des Roumains (lequel, entre parenthèses, n'en représentait nullement « la synthèse », si l'on compare ce volume occasionnel à la *Geschichte des Rumänischen Volkes* qui l'a précédé, et à l'*Histoire des Roumains* qui l'a suivi), M. Makkai se montre plus sévère pour la « nouvelle synthèse » de M. C. C. Giurescu. Il reconnaît que cette œuvre ne se rattache, ni par son style, ni par sa méthode à celle de Iorga, mais que, si elle a l'avantage d'être facilement lue et comprise, elle n'est point pour cela d'une lecture attachante. Il va jusqu'à constater que « sa présentation des faits reste bien en arrière de la largeur de vue de Iorga » et qu'il oublie « de mentionner des œuvres dont il a profité au cours de ses travaux »[1]).

Par contre, les livres de M. P. P. Panaitescu bénéficient d'une faveur sans ombrage et c'est dans son œuvre « que se manifestent avec le plus de vigueur les tendances de la « nouvelle école » [2]). Son histoire de Michel le Brave, si vivement critiquée par Iorga, « est peut-être la plus belle réussite de l'historiographie roumaine. Par une analyse sobre des sources, Panaitescu libère son héros de ce brouillard d'illusions que le nationalisme du siècle dernier a créé autour de lui ». Ses vues réalistes s'opposent à la manière de voir

[1]) Makkai, *ouvr. cité*, p. 485.
[2]) *Ouvr. cité*, p. 488.

traditionnelle, « et dans ce domaine l'historien roumain est près des idées générales de l'historiographie hongroise ». Malgré tout, l'on a le sentiment que sur ce point, l'enthousiasme de M. Makkai force un peu la note: car si le nouvel historien roumain de Michel le Brave ne lui attribue pas la volonté consciente de réaliser l'union de tous les Roumains, — ce qui d'ailleurs n'est pas un trait absolument nouveau, — il n'en marque pas moins, dans les rapports du voïvode avec la diète de Transylvanie, l'intérêt qu'il manifestait pour la situation des prêtres et des paysans roumains de cette province. « La solidarité entre les Roumains, écrit-il plus loin, n'était pas chez Michel une pensée politique, mais quand nous le voyons imposer à la diète transylvaine des mesures en faveur des villages roumains de Transylvanie, au détriment des Hongrois et des Saxons, quand il fonde pour les Roumains de cette contrée et du Maramureş une hiérarchie ecclésiastique et la soumet au contrôle du métropolite de Târgovişte, lorsqu'il cherche à introduire en Transylvanie des prêtres et de boïars de Valachie, nous sommes en droit de mentionner un sentiment, peut-être un instinct de solidarité roumaine. Chez ses boïars également on voit poindre les premières lueurs de ce même sentiment: lorsqu'ils veulent s'établir en Transylvanie, ils savent que c'est une terre roumaine » [1]. Cette manière de voir se rapproche-t-elle à ce point de celle des historiens hongrois? Il nous sera permis d'élever quelques doutes à ce sujet, et l'*Histoire de la Transylvanie* de M. Makkai achèvera de nous édifier à cet égard.

Au fond, il semble que les historiens roumains reçoivent l'éloge ou encourent la censure de leur confrère de Budapest, selon qu'ils s'occupent ou non de certains problèmes litigieux de leur histoire, auxquels leurs voisins sont particulièrement sensibles. C'est ainsi que son appréciation des ouvrages du regretté Jean C. Filitti ne soulève assurément aucune objection et rend un juste hommage à son attitude « pondérée et sincère », à l'égard des problèmes sociaux qu'il se plaisait à étudier [2]. Mais c'est surtout grâce au fait que les travaux de Fillitti ne touchaient pas à la « zone interdite », où seuls les arguments de l'école magyare sont valables.

Par contre, l'activité des historiens roumains de Transylvanie est condamnée avec la rigueur que l'on devine. Ils ne cherchent

[1]) P. P. Panaitescu, *Mihai Viteazul*, pp. 167, 218.

[2]) Makkai, *ibid.*, pp. 496-97.

qu'à justifier l'irrédentisme roumain et à le justifier par une description détaillée de l'oppression hongroise. « Cette conception historique, fixée à priori, peuplait le passé d'une foule de héros de la liberté et ne voyait dans les événements qu'une lutte mythique entre les principes du bien et du mal »[1]). Vieux cliché, soit dit en passant, et dont il n'est que trop facile de retourner le négatif: de combien d'ouvrages historiques, parus en Hongrie, ne pourrait-on dire la même chose et avec plus de fondement ! « L'élan romantique », que M. Makkai reproche aux ouvrages des historiens roumains de Cluj ou de Sibiu, ne définit-il pas beaucoup mieux celui qui porte ses propres collègues et lui-même à reconstruire, en toute circonstance, l'unité indestructible d'une Hongrie millénaire, peuplée à ses débuts par une compacte majorité d'éléments de pure origine magyare sur l'ensemble de son territoire, et victime, par la suite, de vicissitudes historiques qui l'ont atteinte exclusivement, en favorisant par contre la croissance et les progrès des nationalités voisines et hostiles?

Une autre fait qu'il nous faut relever est l'étrange ignorance que M. Makkai professe dans cette chronique à l'égard des historiens roumains transylvains de sa propre génération. Il n'y est question en effet que des travaux de MM. Lupaş et Dragomir, ou encore de certains ouvrages de MM. Meteş, Motogna et Zenovie Pâclişanu. M. Makkai sera sans doute heureux d'apprendre à ce propos, s'il ne le sait déjà, que le talent « sobre et objectif » de M. Alexandre Lapedatu n'a pas cessé de s'exercer sur des problèmes d'histoire, comme il a l'air de le supposer: ses études récentes, nourries de faits et de documents nouveaux, sur la politique roumaine à l'époque du prince Couza, en sont une preuve suffisante.

Mais l'on est surpris de constater qu'aucune allusion n'est faite aux ouvrages de M. Moga, ou d'autres jeunes historiens transylvains, parus au cours des dernières années (MM. Decei, Ét. Pascu, Prodan, M. P. Dan — pour ne mentionner que ceux-ci), ce qui aurait sans doute rendu moins trancha te l'affirmation que nous croyons devoir reproduire ci-dessous: « Nous ne connaissons pas encore de monographie historique roumaine relative à la vie mé-

[1]) *Ibid.*, p. 491.

diévale des Roumains de Transylvanie, dont l'auteur ait fait des recherches personnelles dans les archives ».

De même, s'il n'était que juste de relever la pensée originale de feu Ét. Zeletin dans le domaine de l'histoire économique et sociale, quelles que soient les objections qu'elle soulève sur certains points — il eût été équitable de ne pas omettre l'effort soutenu fourni par M. V. Slăvescu, pour faire mieux connaître l'œuvre et les idées des économistes roumains du siècle dernier.

Mais ce sont là assurément des lacunes, qui peuvent être comblées facilement dans une suite de cette revue critique, dont nous avons reproduit les passages essentiels. Ce dont l'on voudrait s'assurer, c'est que les jugements portés sur les ouvrages des historiens roumains soient moins sujets à des préoccupations d'un ordre aussi subjectif: qu'ils soient même moins couverts d'éloges, lorsqu'ils s'abstiennent de toucher aux points délicats des controverses roumano-hongroises (au point d'offusquer la modestie de l'auteur de ces lignes), et aussi, par un juste équilibre, moins réprouvés lorsqu'il leur prend la coupable fantaisie de mordre au fruit défendu.

En tout cas, l'article de M. Makkai ne nous paraît pas encore entièrement dégagé de l'influence de ces funestes polémiques entre les peuples de la région danubienne, dont il paraît souhaiter la disparition. Faut-il, de notre côté, lui apporter une déception nouvelle? Mais, sans doute, doit-il déjà se douter que contrairement à ses prévisions, la mort tragique de Iorga *n'a pas* terminé une époque de l'historiographie roumaine; assurément, personne ne saurait avoir le prétention de continuer cette œuvre gigantesque, due à une personnalité véritablement exceptionnelle, comme il n'en paraît qu'une fois dans un siècle. Mais son esprit demeure, ne serait-ce que dans la tendance qu'il a imprimée aux historiens de son pays, de rechercher pour les problèmes qui les intéressent, le cadre plus large des grandes questions d'histoire générale, et de savoir reconstruire la réalité vivante du passé, toujours si complexe, en s'élevant au-dessus de la matière fragmentaire et bien souvent aride des documents et des textes. Car il ne faut pas plus confondre cette manière d'envisager et de reconstituer l'histoire avec celle de l'époque romantique, qu'il ne convient d'assimiler l'érudition au pédantisme.

*
* *

Aussi bien l'étude de M. Makkai, parue dans la *Revue d'histoire comparée* de 1943, pouvait-elle représenter un point de vue déjà dépassé, antérieur à celui qui marquait, pour ses confrères et lui-même, le chemin de Damas d'une époque nouvelle. En raison de quoi, nous avons cru en retrouver plus facilement l'influence dans les ouvrages plus récents, qui venaient de nous parvenir de Budapest.

Parmi ces derniers, l'élégant volume à la couverture rouge, dû à M. Jules Szekfü: *État et Nation*, devait forcément retenir toute notre attention. Il est vrai que les études réunies sous ce titre par l'éminent historien hongrois, contemporain de Iorga, n'ont pas été écrites maintenant; il en est de plus anciennes, il en est aussi qui ont déjà été publiées en hongrois en 1942, et d'autres, jusqu'ici inédites, qui étaient cependant rédigées en 1943.

« Dans sa forme actuelle, ajoute l'auteur dans une brève préface, le recueil d'études a été mis sous presse déjà au printemps de l'an passé [1944]. Mais lors de l'invasion de la Hongrie par les Allemands, le 19 mars 1944, l'auteur même dut chercher un refuge et ce fut impossible de penser [à ce] que la censure permît l'édition de ce volume » [1]).

Loin de nous la pensée de vouloir douter des tribulations imposées à M. Szekfü, actuellement ministre de Hongrie à Moscou, par les dramatiques événements du printemps de 1944. Il faut avouer cependant que la formule de « l'invasion de la Hongrie par les Allemands » à cette époque, n'en est pas moins légèrement déconcertante, et nous oblige à nous demander si ce fut là vraiment le premier contact de nos voisins avec le redoutable envahisseur germanique. Car il nous semble bien nous rappeler que deux arbitrages successifs furent prononcés à Vienne, en 1939 et 1940, par les dictateurs de l'Axe en faveur de la Hongrie et que l'armée hongroise prit part effectivement aux campagnes dirigées par ces mêmes Allemands contre la Yougoslavie et l'U.R.S.S., en 1941 et 1942. Reconnaissons toutefois que l'instauration d'un régime aux ordres directs de Berlin — comme ce fut le cas en 1944 — put entraîner certaines modifications et empêcher par là le livre de M. Székfü de paraître. Dans sa forme actuelle, il doit donc re-

---

1) *Ouvr. cité*, p. 8.

présenter l'état de la recherche historique dans son pays, dégagée de toute influence hitlérienne et intégrée dans un ordre nouveau, contraire, ainsi qu'il l'affirme lui-même, à toute idée d'impérialisme ou même d'hégémonie. Cette tendance n'en est que plus évidente, si l'on considère la matière de ce recueil, paru en français, et que l'on en compare les différentes parties à celles du même volume publié en hongrois en 1942 *(Allam ès Nemzet)*. L'on s'apercevra aisément que seul « l'essai d'une histoire des nationalités en Hongrie » a passé .du premier recueil dans le second: par contre, les études sur « l'État de Saint Étienne », « le peuple hongrois et ses nationalités au Moyen Âge », « l'idée de la Sainte Couronne »[1]) ne figurent plus dans la nouvelle édition, qui offre en échange au lecteur, outre l'essai mentionné ci-dessus, un autre sur « le hongrois, langue d'État » et une longue analyse de « l'historiographie des Saxons de Transylvanie ». Ce n'est donc plus d'une adaptation qu'il s'agit, mais d'une véritable métamorphose, tout au moins en ce qui concerne la matière du volume. Pour ce qui est de l'esprit, l'on en jugera d'après les passages que nous aurons à signaler plus loin; bien entendu, nous avons l'intention de nous occuper principalement de ceux qui concernent l'histoire des Roumains de Transylvanie et de Hongrie.

Mais il est assez difficile de les isoler de l'ensemble, car les deux premières études ont trait à des sujets généraux qui y touchent presque constamment, de près ou de loin. En effet, le « hongrois, langue d'État » retrace au fond le développement et l'évolution du sentiment national magyare, éveillé par la réaction déterminée par les réformes de Joseph II et sa tendance à uniformiser le régime administratif de ses États, en substituant l'allemand au latin, langue neutre, du fait même qu'elle était morte. Cette tendance qui, ainsi que le remarque d'ailleurs M. Szekfü, n'était pas due à une politique consciente de germanisation, mais plutôt aux pratiques bureaucratiques et arbitraires du despotisme éclairé, devait provoquer une résistance des Ordres hongrois, menacés dans leur position traditionnelle, et amener un revirement des esprits les plus éclairés de la noblesse, en faveur de la langue magyare, trop

[1]) Cf. la bibliographie annexée à la *Rev. d'Hist. Comparée*, XXI, 1943, p. 48, no. 504.

longtemps négligée. Une renaissance littéraire hongroise allait en résulter, qui marqua de son empreinte la première moitié du XIXe siècle.

Mais, en même temps, s'éveillait le particularisme linguistique des nationalités, qui allait rendre plus difficile le problème de leurs relations culturelles et politiques avec l'État, dont la tendance vers l'unité magyare devait s'accentuer au cours du siècle. Toute cette étude de M. Székfü, parue en hongrois il y a déjà un certain nombre d'années, ne nous apprend rien de très nouveau, surtout lorsque l'on connaît le travail sérieux et objectif de M. Spohr sur « les fondements spirituels du nationalisme en Hongrie », édité par l'Institut hongrois de l'Université de Berlin [1]). Les grands traits de cette évolution s'y retrouvent, avec une documentation plus complète et plus abondante. Notons cependant, à l'égard des Roumains, le même préjugé qui ne tient compte que de l'aspect transylvain de leur histoire, sans rechercher ailleurs les manifestations d'un éveil de leur nationalité: « L'origine occidentale et latine de ce phénomène nationaliste est attestée par le fait que l'évolution roumaine ne commence et ne devient consciente qu'au moment où l'Église roumaine uniate se forme en Transylvanie » [2]). Sans vouloir contester le rôle de cette Église et son influence sur le mouvement des esprits, qui est sensible dans l'œuvre de la « triade » transylvaine au XVIIIe siècle, il n'en est pas moins certain que les écrits *antérieurs* des chroniqueurs moldaves, qui développent les mêmes idées de la descendance daco-roumaine et de l'unité du peuple roumain sur l'un et l'autre versant des Carpathes, n'ont aucun rapport avec les Transylvains passés plus tard à l'obédience de Rome. Leurs idées ont également une origine « occidentale et latine », mais elles s'éclairent par leur contact avec l'humanisme polonais du XVIIe siècle, dont ils fréquentaient assidûment les écoles, et par là avec les grands courants de la Renaissance européenne. Omettre entièrement cette autre face du problème, ne nous semble pas la meilleure méthode pour le résoudre.

En général, comme il s'agit d'« État » et de « nation », il nous faut marquer une fois de plus l'impossibilité pour un savant magyare,

[1]) *Die geistigen Grundlagen des Nationalismus in Ungarn*, Ungar. Bibliothek hg. von T. von Farkás, 23, Berlin-Leipzig, 1936, inspiré par Szekfü.

[2]) I. Szekfü, *État et Nation*, p. 37.

fût-il aussi éclairé que M. Szekfü, d'admettre que l'éveil des nationalités ne pouvait s'arrêter aux limites de l'État hongrois, lorsque des populations de même langue et de même origine se trouvaient établies au delà de cette frontière et qu'elles y constituaient à leur tour des États indépendants. Comme il est non moins difficile qu'il puisse comprendre la méfiance de ces nationalités, une fois éveillées, à l'égard des dirigeants de Budapest, même lorsque ceux-ci adoptent dans cette question les vues les plus larges et les plus généreuses ; car, par un concours bien malheureux de circonstances, ces projets d'autonomie, inspirés par la plus grande bienveillance pour les particularismes linguistiques, et même nationaux, dans le cadre de l'État hongrois, paraissent presque toujours au moment d'une crise grave, qui menace l'existence même de l'État et de la nation. Il en fut ainsi de la loi présentée au parlement de Szeged par Barthélemy Szemere en juillet 1849, dans l'intention de mettre fin à la lutte que les Hongrois, insurgés contre les Habsbourg, devaient également soutenir contre les Croates de Jellachich ou les Roumains d'Avram Iancu. « En Europe carpathique et orientale, écrit à ce sujet M. Szekfü, c'était la première loi détaillée sur les nationalités qui, faite dans l'intention de protéger les minorités, établissait une entière égalité de droit dans le domaine de la langue. Il est possible que, si cette loi avait été établie au cours du printemps de 1848, parmi les lois d'avril qui apportèrent la grande transformation, la lutte fratricide aurait été évitée »[1]). Hélas, c'est là justement qu'intervient une sorte de fatalité: cette loi unique par ses principes de générosité, ne devait voir le jour que trois semaines avant le désastre final de la révolution hongroise, que pressaient déjà les forces supérieures des armées de Nicolas Ier. Il en devait être de même du projet de Kossuth, œuvre d'un exilé à la recherche d'appuis extérieurs pour le soutien de sa cause ; et lorsque la diète transylvaine, réunie à Sibiu en 1863, adopta en l'absence des députés hongrois, le même principe que celui de la loi de Szeged sur les nationalités[2]), il fallut que l'« Ausgleich », le compromis dualiste austro-hongrois de 1867 en vint annuler tous les effets. Faut-il s'étonner après cela que la loi Eötvös, malgré la largeur incontes-

---

[1]) *Ouvr. cité*, p. 57.
[2]) *Ibid.*, p. 59.

table de ses vues, n'ait pas eu plus de succès en 1868, et en accuser uniquement le mauvais vouloir de ces mêmes nationalités? Ou encore que les propositions d'une large autonomie, formulées en 1918 par Oscar Jaszi, n'aient pas trouvé dans les milieux roumains de Transylvanie un accueil plus favorable, parce qu'une fois de plus, elles se trouvaient portées à leur connaissance au moment où la monarchie austro-hongroise s'écroulait sans espoir de relèvement? Si cette loi avait été discutée une année auparavant, il est possible que ses effets aient été différents, mais il y a toujours eu ce fâcheux décalage chronologique, qui rappelle le dicton malveillant, selon lequel la monarchie autrichienne était toujours en retard, d'une année, d'une armée ou d'une idée. Et c'est aussi sans doute pourquoi Ernest Renan eût été bien étonné de voir invoquer les principes qu'il exposait dans sa conférence fameuse: *Qu'est-ce qu'une nation?*, par les dirigeants de la politique hongroise de la fin du dernier siècle[1]). Car si jamais pouvoir n'a pas songé à « consulter les populations », ce fut bien le cas en Hongrie, dans la période du régime dualiste, de 1867 à 1918, sauf peut-être à l'heure fatale et tardive du démembrement. Ceci ne nous empêche pas assurément d'être d'accord avec M. Szekfü, lorsqu'il conclut que « c'est l'esprit et l'humanité qui doivent passer au premier plan » et que « la nation doit surmonter les instincts violents de l'État ». Nous ne sommes pas moins d'accord avec lui pour constater que « s'il s'agit de plusieurs nations, elles doivent disposer elles-mêmes de l'État qui leur convient et écarter toute influence de tel ou tel État étranger » [2]). Et c'est bien ce que les Roumains de Transylvanie et d'ailleurs ont fait, lorsqu'ils ont eu le moyen de faire entendre librement leur volonté...

* * *

Nous devons passer maintenant à la seconde partie du recueil, dont le sujet concerne plus directement encore l'histoire des Roumains. Il s'agit en effet d'un aperçu d'ensemble sur l'existence des nationalités en Hongrie au cours d'un millénaire.

L'auteur marque dès le début le sens qu'il entend donner à cet essai, en procédant par la méthode de l'affirmation catégorique. S'il

---

[1]) *Ouvr. cité*, p. 72-73.

[2]) *Ibid.*, p. 103.

y a, en Hongrie, une question des nationalités, qui toutes ensemble « étaient presque aussi nombreuses que la nation dominante », à l'époque moderne et contemporaine, tel n'était pas le cas au Moyen Âge: « à l'époque arpadienne (XIe—XIIe siècles), le nombre des non-Hongois habitant le pays n'atteignait qu'un pourcentage négligeable. Même à la fin du Moyen Âge, lorsque ce nombre atteignit les 20%, les étrangers n'occupaient que les quelques positions que les Hongrois leur avaient assignées » [1]). On aimerait savoir sur quelles données se fondent ces précisions démographiques, à une époque où elles ne sont pas très riches, même dans les archives des pays qui sont plus à même de fournir des renseignements à ce sujet que la Hongrie. Aurait-on découvert quelque *Domesday Book* de St. Étienne, dont nous ignorons l'existence? Ou quelque recensement des feux imposables à l'époque angevine, qui puisse se comparer à ceux que l'on a pu utiliser pour l'histoire de France au XIVe siècle? Ou bien encore les documents contiennent-ils des statistiques exactes pour chaque localité, et indiquent-ils avec une précision suffisante l'origine ethnique et le caractère linguistique de tous les habitants, pour que l'on puisse se lancer à soutenir des théories de ce genre, dans un ouvrage de cet ordre? [2]).

L'on est encore plus déconcerté en lisant quelques lignes plus loin que « l'importance décisive de la volonté des Hongrois dans le destin des minorités au cours du Moyen Âge s'explique entre autres raisons par le fait qu'elles n'avaient pas de parents au delà des frontières du pays, qui le cas échéant, auraient pu les soutenir ou les influencer » [3]). Mais que deviennent alors les Roumains de Valachie et de Moldavie, dont l'afflux constant aurait justement peuplé la Transylvanie hongroise, au lendemain de l'invasion mongole de 1241?

Car c'est là le point de vue adopté par l'étude de M. Székfü, après tant d'autres de ses compatriotes, depuis près d'un siècle et demi que dure la controverse qui les oppose à l'idée de la continuité daco-roumaine. Sa conception est exactement pareille à celle de tant d'autres auteurs, dont nous n'avons plus à rappeler ici les

[1]) *Ibid.*, p. 107.

[2]) Notons que sur la carte en couleurs de la p. 188, « les données manquent » pour la Transylvanie en 1773.

[3]) *Ibid.*, p. 107.

noms et les œuvres. Tout au plus peut-on tenir compte de la manière de l'exprimer, et nous reconnaissons volontiers que le talent de M. Szekfü lui prête une forme particulièrement attrayante, si l'on en juge par cet exemple: « D'autres peuples étaient d'un niveau plus bas, des pâtres errants d'origine ruthène, roumaine, polonaise, quelquefois slave du Sud. On les appelle *Vlachs*. Ils menaient paître leurs troupeaux à travers la Transylvanie, mais surtout sur les crêtes boisées de la Haute-Hongrie. Leurs *cnèzes* les établirent de bonne heure dans des villages primitifs où ils pouvaient continuer à pratiquer l'élevage. Le roi de Hongrie, *pius et justus*, les regardait d'un œil bienveillant... »[1]) Cette. théorie d'une lente immigration, que nous n'avons plus à discuter ici, si nous ne voulons pas répéter les arguments dont nous nous sommes déjà servis dans notre étude précédente [2]), est pour M. Székfü tout aussi péremptoire que pour ses prédecesseurs. Seule, la date varie: si récemment encore, pour M. Makkai, c'était l'insurrection des Assénides contre Byzance qui avait déterminé la fuite des Vlaques balkaniques vers le Nord, pour l'historien des nationalités de Hongrie « les véritables initiateurs de l'immigration roumaine furent les Tartares dont la pression obligea d'abord les Comans à demander en 1241 à la Hongrie leur admission dans le pays... Derrière les Comans, leurs anciens sujets, les Roumains, arrivèrent en foule de Valachie car, privés de leurs seigneurs belliqueux, il étaient encore moins qu'eux capables de résister aux attaques des Tartares » [3]). N'est-il pourtant pas étrange que, malgré ce départ « en foule », et bien que privés de leurs seigneurs, ces Roumains de Valachie n'en aient pas moins fondé leur principauté justement à l'époque qui suivit l'invasion tatare? Et il est non moins étonnant que la tradition ancienne retenue par les chroniques, mentionne en effet pour cette période une émigration, mais en sens inverse, de Transylvanie, d'où le mythique « Prince Noir » aurait passé les montagnes pour aller s'établir sur l'autre versant, dans sa capitale valaque.

La suite n'apporte rien que nous ne connaissions déjà: il y a lieu toutefois de constater que M. Szekfü ne semble pas être d'accord

[1]) *Ouvr. cité*, pp. 116—117.

[2]) Cf. cette même *Revue*, XX, 1943, p. 83 et suiv.

[3]) Szekfü, *ouvr. cité*, p. 130.

avec les données de la carte dressée par MM. Makkai et Gáldi dans leur « Histoire des Roumains », que nous avons déjà eu l'occasion de mentionner [1]). Il considère « qu'en qualité d'agriculteurs et de pâtres, les Roumains s'infiltrèrent par le Sud de la Transylvanie, et de là, se dirigeant vers le Nord, ils s'infiltrèrent en forme d'éventail dans les comitats de Temes, d'Arad, de Zaránd et de Bihor et dans les comitats du Nord de la Transylvanie » [2]). Ils y constituaient de nombreux groupements autonomes, dont on serait bien aise de retrouver la trace sur la carte en couleurs qui en dessine les contours « à la fin du Moyen Âge [3]) », mais où l'on ne trouve de « territoire autonome roumain » qu'aux confins de la Transylvanie et du Banat, sans tenir compte au moins de celui du Maramureş. Mais il convient sans doute à la thèse de l'auteur de démontrer que le régime des minorités en Hongrie, à l'époque médiévale, qu'il a qualifié ailleurs d'« âge d'or » [4]), et auquel il accorde le titre honorifique de « paix de St. Étienne » [5]), s'explique par la prépondérance numérique de l'élément magyare, qui n'avait aucune raison de s'inquiéter de la présence de quelques pauvres immigrants, auxquels la générosité royale voulait bien donner asile sur cette terre fortunée.

C'est l'époque des guerres turques qui devait amener un changement profond de cette situation heureuse et que l'on peut rendre responsable au premier chef des malheurs qui se sont abattus sur la Hongrie. Ce fut le temps des grandes épreuves, des grandes pertes aussi, à la suite des invasions et des ravages d'une guerre presque continuelle. Par l'effet d'une cruelle fatalité, ces dévastations répétées frappaient exclusivement la population hongroise, élément de civilisation et de progrès.

L'« énorme perte de sang que subit le peuple hongrois dans la défense de son pays et de la Chrétienté » [6]) fut cause du dépérisse-

---

[1]) Cf. G. I. Brătianu, ds. cette *Revue*, XX, 1933, p. 124. Rappelons pour mémoire que sur cette carte, l'immigration des Valaques ne se produit pas seulement par la Transylvanie, mais aussi par la Moldavie et la Galicie.

[2]) *Ouvr. cité*, p. 131.

[3]) *Ibid.*, p. 136.

[4]) Cf. I. Székfü, *Ungarn und seine Minderheiten im Mittelalter, Südost Forschungen*, II.

[5]) *État et Nation*, p. 149.

[6]) *Ibid.*, p. 163.

ment de tant de villages prospères, du vide que marque leur disparition sur la carte, qui laissait la place libre à l'immigration des peuplades sauvages et arriérées du Sud-Est de l'Europe — Serbes et Roumains.

Mais il est regrettable, dans un domaine où la statistique tient une place aussi importante, que l'on ait négligé les renseignements de source italienne, qui démontrent qu'au moins sous le règne de Mathias Corvin, la Hongrie proprement dite ne fournissait que 10% du contingent destiné à la croisade, tandis que les Valaques de Transylvanie, Moldavie et Valachie représentaient environ 64% du reste ! [1]).

Il est pourtant difficile de croire que les coups de l'Infidèle ne frappaient que d'authentiques Magyars.

Admettons toutefois que les ravages exercés par l'invasion ottomane et la vie agitée des confins militaires aient contribué à un recul démographique des Hongrois de la Grande Plaine, des vallées du Danube et de la Theiss. En fut-il de même en Transylvanie, qui fut, jusqu'aux guerres des Rakoczi au XVIIe siècle, plus à l'écart de la route des armées et abritée par sa situation même de principauté autonome, sinon pleinement indépendante? Les conditions générales, qui ont déterminé le phénomène de mutation dans les plaines danubiennes, n'ont pas eu ici les mêmes possibilités d'influer sur la régression ou le développement de la population. M. Szekfü ne le conteste pas. « Il est naturel, écrit-il, qu'en Transylvanie où la puissance des seigneurs terriens n'avait pas été détruite par les Turcs, l'expansion des Roumains ne se soit pas faite de façon si simple. Là, ce fut l'insuffisance de la main d'œuvre qui contraignit les seigneurs terriens à établir sur leurs domaines le plus grand nombre possible de serfs roumains » [2]). Mais ces déshérités, qui abandonnaient peu à peu « l'existence demi-nomade des pâtres » pour s'établir sur les terres où les accueillait si généreusement la bienveillance des seigneurs hongrois, venaient eux-mêmes de Moldavie et de Valachie, où le situation était devenue à cette époque intenable pour le pauvre peuple. Ces gens se réfugiaient en

---

[1]) M. Berza, *Der Kreuzzug gegen die Türken — ein europäisches Problem*, *Rev. hist. du Sud-Est europ.*, XIX, 1, pp. 70-72.

[2]) *Ouvr. cité*, p. 162.

masse jusqu'en territoire turc, pour échapper à la sauvage exploitation des boïars, « ce qui fait comprendre que le nombre des Roumains réfugiés en Transylvanie ait augmenté sans cesse » [1]).

N'était le respect que nous inspirent les arguments scientifiques, nous serions tentés de comparer ce raisonnement à un effet de bande au billard: comme il est prouvé (et nul ne songe à le contester) que des paysans roumains des Principautés allaient s'établir dans les raïas ottomanes, sur les bords du Danube, leur émigration massive en Transylvanie doit être tenue pour assurée!

Nous revenons ainsi à la théorie bien connue de la « seconde vague » de l'immigration roumaine de l'époque moderne, à laquelle M. Székfü avait déjà consacré des pages éloquentes de « l'Histoire hongroise » qu'il a publiée en collaboration avec M. Hóman [2]). La discuter à nouveau serait allonger outre mesure l'étendue de cette chronique. Aussi bien le travail a été fait récemment — et bien fait — par M. D. Prodan de l'Université de Cluj, dans son livre sur « la Théorie de l'immigration des Roumains des Principautés roumaines en Transylvanie au XVIIIe siècle » [3]). Il y a soumis à une critique pénétrante non seulement les ouvrages modernes de Jancsó ou d'Acsády, mais aussi leurs sources d'information, et tout le matériel documentaire et statistique fourni par les dénombrements plus fréquents et plus réguliers, institués en Transylvanie par l'administration exigeante et tatillonne des Habsbourg. Il a de plus comparé les conditions de la vie rurale de cette province à cette époque, avec celles des Principautés; n'oublions pas que dans ces dernières, et justement sous les princes phanariotes, des réformes étaient adoptées qui permettaient l'affranchissement des serfs et allégeaient leurs charges, alors qu'en Transylvanie celles des corvées pesaient de plus en plus lourdement sur les habitants des villages: les troubles sociaux et les insurrections sanglantes de la fin du siècle en sont une preuve assez évidente [4]). Il n'y avait donc aucun

---

[1]) *Ibid.*, p. 163.

[2]) *Mágyar történet*, V, p. 126 et suiv.

[3]) *Teoria imigrației Românilor din Principatele române în Transilvania în veacul al XVIII-lea*, Univ. « Regele Ferdinand », Cluj, Bibl. Inst. de Ist. Națională, XVIII, Sibiu, 1944.

[4]) V. aussi, ds. cette *Revue*, XVIII, 1941, p. 140 et suiv.: I. Nistor, *Rumänische Wanderungen aus Siebenbürgen.*

avantage pour les émigrants de venir se soumettre à un régime plus dur que celui du pays qu'ils voulaient quitter: à ce point de vue, la raïa turque, ou bien encore pour les Moldaves, les perspectives nouvelles de colonisation qu'offrait l'Ukraine russe, étaient bien plus attrayantes. Sans vouloir entrer dans les détails de ces recherches, fort intéressantes au demeurant, non seulement au point de vue démographique, mais aussi pour les études d'histoire économique et sociale, il suffit d'en retenir ici la conclusion, qui semble bien représenter le dernier mot dans cette discussion: « Les résultats de notre investigation sont négatifs. D'après le matériel discuté jusqu'ici, le bilan des migrations roumaines au delà des Carpathes, dans les deux derniers siècles, se solde pour la Transylvanie plutôt par une perte que par un profit. Les Roumains de Transylvanie émigrent plutôt qu'ils n'immigrent. En tout cas une théorie inverse serait beaucoup plus facile à soutenir, avec le matériel que nous connaissons, et elle aurait, selon tous les indices, bien plus de chances de se rapprocher de la vérité historique » [1]).

Une nouvelle époque s'ouvre pour l'histoire des nationalités avec les réformes de Joseph II, dont il a déjà été question, et la réaction qu'elles provoquèrent dans le domaine national et linguistique. La tendance à la magyarisation, poursuivie avec succès dans les villes, où elle réussit à assimiler rapidement les éléments d'origine allemande ou juive, devait soulever par contre l'opposition des campagnes slovaques ou roumaines. Ce fut en vain que Széchenу, dans son discours clairvoyant de 1842, mit ses compatriotes en garde contre les excès d'un mouvement trop accentué d'unification linguistique; le nationalisme allait marquer le XIXe siècle de son empreinte et creuser toujours davantage le fossé qui séparait désormais les nationalités, de l'État qui favorisait une autre langue et une autre culture que la leur.

Il serait également trop long de suivre M. Szekfü dans l'exposé qu'il fait des relations de « l'État national et des minorités nationales ». Mais c'est bien entendu sur ces dernières que retombe tout le poids du conflit: « à partir de 1868 et jusqu'à la chute de la monarchie austro-hongroise, leur attitude n'a pas changé: ce ne furent que des menées tactiques se succédant d'après un plan précis, ten-

[1]) D. Prodan, *ouvr. cité*, pp. 164—165. Cf. plus loin le c. r., pp. 325—330.

dant à la dislocation de l'unité de l'État hongrois et à la création de leur règne national à eux » [1]). Les meneurs prenaient leur mot d'ordre au delà de la frontière; c'était là pactiser secrètement avec les ennemis de l'État. Et cependant la mansuétude des autorités était infinie; les agitateurs abusaient littéralement de leur excès d'indulgence. « Le seule punition pour eux était la prison d'État, dans laquelle, par exemple, le Roumain Slavici vivait heureusement avec sa femme, fréquentant les restaurants, faisant des promenades et écrivant en toute liberté ses ouvrages magyarophobes » [2]). Le tableau est vraiment idyllique, d'autant plus que l'auteur a tout l'air de généraliser et de vouloir conclure que tous les prisonniers politiques jouissaient de ce traitement de faveur. On n'en est que plus porté à se demander comment les représentants de ces nationalités si mal avisées, pouvaient prendre sur eux de quitter cette prison dorée, cette vraie pension de famille qu'entretenait à leur usage un gouvernement paternel, pour chercher au dehors le mirage d'une liberté fallacieuse. Mais ce n'est que tout récemment que l'étendue de leur crime a été enfin pleinement révélée. Nous n'exagérons nullement, comme on serait peut-être tenté de le croire; le mot y est, avec toutes les conséquences qui s'y attachent: « ce n'est que de nos jours que l'on est arrivé à découvrir que le roumain Maniu, qui affirmait sans cesse son loyalisme à l'égard du gouvernement hongrois, avait prêté serment dès l'âge de vingt ans, devant l'état-major roumain, de travailler pour la cause roumaine, dans l'intérêt de laquelle il s'engagea à déployer une activité révolutionnaire; c'est dire qu'au cours de se carrière politique, comme député hongrois et comme espoir des radicaux hongrois, il fut souvent en apparence un magyarophile, mais en réalité il n'était qu'un traître qui avait prémédité son crime » [3]).

Evidemment, on peut s'expliquer l'indignation de M. Székfü et l'on peut comprendre la violence de son sentiment patriotique. Mais ce sentiment et son expression ne le situent en aucune manière au-dessus de la mêlée, comme il aurait voulu se placer, mais bien au milieu de la bagarre, qui continue dans les pages de son nouveau

---

1) J. Szekfü, *État et Nation*, p. 211.

2) *Ibid.*, p. 214.

3) *Ibid.*, p. 217.

livre. On ne voit pas non-plus ce que la censure du régime hitlérien, institué à la suite de « l'invasion de la Hongrie par les Allemands », en mars 1944, aurait trouvé à redire aux passages ci-dessus, si ce n'est peut-être d'ajouter que la Hongrie de 1940 n'avait plus commis, à l'égard des nationalités qui retombaient sous sa coupe, les erreurs d'indulgence de celle du compromis austro-hongrois de 1867. En tout cas, ce n'est pas de l'apparition de cet ouvrage que l'on pourra dater la réconciliation des peuples danubiens, dans un esprit dégagé de toute tendance à l'impérialisme et à l'oppression.

* * *

Nous étions tentés cependant de croire que le symbole de cette paix tant souhaitée était représenté par le plus récent des ouvrages qui nous étaient parvenus: l'*Histoire de la Transylvanie* de M. L. Makkai. Dans la préface de cet élégant volume, muni d'une riche bibliographie et abondamment illustré de gravures et de cartes, l'auteur semble avoir fait un effort vers une compréhension plus large des points de vue divergents. Après avoir énuméré les thèses opposées de l'historiographie hongroise, saxonne et roumaine au sujet du développement historique de la Transylvanie, et les principaux ouvrages qui en résument le mieux les tendances contraires, il affirme ne vouloir « se rallier à aucune des conceptions indiquées plus haut » et ne pas considérer « les différentes tendances politiques qui influencèrent le passé transylvain comme les seuls principes aptes à expliquer son histoire. C'est dans l'évolution sociale spécifiquement entrelacée des peuples transylvains qu'il verra le facteur de l'individualité historique de la Transylvanie, patrie commune, malgré les changements des conceptions politiques et malgré les dissentiments nationaux de tous les peuples qui l'habitent ». Il relève « la marque ineffaçable » qu'a laissé « le millénaire de la Transylvanie tant comme partie intégrante de la Hongrie que comme État autonome dirigé par les Hongrois », mais il n'entend pas forger de cette réalité historique une arme politique. C'est sur « les rapports sociologiques » qu'il entend mettre l'accent, afin de compléter par là des recherches trop longtemps consacrées presque exclusivement à des questions de droit constitutionnel et au problème des nationalités [1]). Bien qu'un peu vague, tel que l'auteur

[1]) *Ouvr. cité*, p. 13.

l'a énoncé, ce programme n'en est pas moins intéressant et propre à marquer le début d'une phase nouvelle, dans la manière d'aborder l'étude de l'histoire transylvaine et des rapports entre Hongrois et Roumains qui s'y trouvent indissolublement mêlés.

Cette bonne impression persiste, après avoir lu l'Introduction, où M. Makkai expose, en termes objectifs et mesurés, la « dualité géopolitique » du massif transylvain, selon qu'on le considère de la Grande Plaine pannonienne, ou des contreforts orientaux et méridionaux des Carpathes. « La forme régulièrement ovale du territoire entouré par les Carpathes est devenue pour les Hongrois une tradition optique, tout autant que l'est, pour les Roumains, l'immense pyramide qui s'élève de la base triangulaire formée par les trois grands fleuves: Danube, Tisza et Dniester, jusqu'aux montagnes de Transylvanie situées au centre » [1]). On ne saurait marquer plus clairement les aspects divers du relief géographique et les conséquences politiques qui en découlent. Cependant, ici aussi M. Makkai préfère considérer la Transylvanie comme « une unité parfaite en elle-même ».

Après de pareilles prémices, l'on n'en est que plus désireux de suivre l'application de ces principes nouveaux, dans les vingt-deux chapitres qui retracent l'histoire de la province, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Mais il nous faut constater une fois de plus que les résultats de cette lecture — dont l'intérêt, par ailleurs, est incontestable — ne répondent nullement aux promesses du début.

Car les faits exposés par M. Makkai sont considérés en toute circonstance, uniquement du point de vue hongrois, dont il prétendait s'être si complètement détaché, non sans subir sur certains points, d'étranges déformations qui ne peuvent être qualifiées d'involontaires. Avec une plus grande retenue dans la forme, qui n'atteint pas la virulence des expressions employées par ses collaborateurs et lui-même dans leur récente « Histoire des Roumains » [2]), le fond de l'exposé est de tout point semblable à celui de cet ouvrage, dont nous avons déjà fait, ici même, une analyse critique, longue et détaillée. Ceci nous dispense d'ailleurs d'entrer dans tous les détails — ce qui nous obligerait à d'inévitables redites — et nous permet de nous restreindre à quelques exemples caractéristiques.

[1]) *Ouvr. cité*, p. 18.

[2]) Cf. cette *Revue*, XX, 1943. p. 120 et suiv.

L'histoire ancienne de la Transylvanie répète les dogmes invariables de l'historiographie magyare sur « l'extermination totale des Daces » [1]) par les Romains, et l'évacuation non moins totale et « systématique » de la province du Dacie par les colons romains [2]), au temps d'Aurélien. Les arguments n'ont pas varié et aucun compte n'est tenu des découvertes archéologiques récentes, qui modifient les données de cette controverse vénérable [3]), mais non l'opinion définitive des archéologues et des historiens hongrois, dans ces « quelques points discutés » qui, selon une dédicace récente de M. Alföldi, seuls les séparent de leurs confrères roumains [4]).

Les envahisseurs germaniques, avares et bulgares passent comme l'ombre des nuées chassées par le soleil; seuls les Slaves peuvent s'installer à demeure dans ce pays vidé d'habitants, et attendre leur fusion avec les conquérants hongrois, qui ont dû y séjourner « d'une manière stable, au moins à partir du milieu du Xe siècle » [5]), selon le témoignage des ornements retrouvés dans les fouilles. L'on en infère « qu'en 1003 toute la Transylvanie était déjà aux mains du roi de Hongrie » [6]), alors qu'une étude récente de M. H. Schönebaum marquait encore un point de vue nettement opposé: « L'historiographie mentionne fréquemment la fondation d'un évêché transylvain à Apulum (Alba Iulia) en 1003, après la conquête du pays. Ni l'une ni l'autre n'ont été sérieusement démontrées » [7]). Le caractère relativement récent de cette pénétration, qui comprend plusieurs étapes et ne s'achève en réalité qu'au début du XIIIe siècle, a été relevé dans les observations faites par M. Moga au sujet de la chronique du Notaire Anonyme [8]). Observons d'ailleurs à ce propos que M. Makkai, contrairement à l'opinion des

---

1) L. Makkai, *Hist. de Transylvanie*, p. 24.

2) *Ibid.*, p. 29.

3) Nous renvoyons à l'édition française nouvelle du livre de M. C. Daicoviciu, *La Transylvanie dans l'Antiquité*, Bucarest, 1945.

4) *Zu den Schicksalen Siebenbürgens im Altertum*, Budapest, 1944, (Ostmitteleuropäische Bibliothek, No. 54).

5) Makkai, *ouvr. cité*, p. 37.

6) *Ibid.*, p. 39.

7) *Der politische und kirchliche Aufbau Siebenbürgens bis zum Tartareneinfall*, *Leipziger Vierteljahrschrift für Südosteuropa*, I, 1937, p. 42.

8) *I Romeni di Transilvania nel Medio Evo*, ds. cette *Revue*, XIX, 1, 1942, p. 276 et suiv.

historiens hongrois les plus autorisés, ramène ce texte à l'époque de Béla IV (1235—1270), bien qu'il paraisse maintenant pleinement établi qu'il date du règne de Béla II (1131—1141) [1]. Notons également qu'il le cite pour la tradition qu'il a conservée des lignages magyars de la conquête, mais ne fait qu'une allusion fugitive à celle du même auteur sur les États « valacho-slaves », que les envahisseurs auraient trouvé à leur arrivée en Transylvanie [2]. En effet, il ne peut et doit s'agir à cette époque reculée que d'une « symbiose slavo-hongroise », bien que le fait eût mérité plus ample discussion [3]. La carte de « la colonisation de la Transylvanie au Moyen Âge » achève de nous édifier sur le but poursuivi par l'auteur ; de larges espaces y sont marqués au bénéfice des Hongrois et des Sicules (Székler), alors que les Roumains n'occupent *au XIIIe siècle* que deux petits districts en marge des frontières méridionales de la Transylvanie (Haţeg et Făgăraş) [4]. Ils sont en effet entièrement absents de ces premiers chapitres, où il est question de la société primitive des Székler, de l'établissement des Saxons, des luttes contre les envahisseurs nomades, de l'invasion mongole et de ses fâcheuses conséquences [5]. Ce n'est qu'après avoir bien marqué la priorité absolue de tous ces éléments divers sur le sol transylvain, que M. Makkai aborde « la question roumaine », qui ne saurait être de toute évidence que celle de l'immigration des Roumains.

Il croit devoir rappeler toutefois la thèse roumaine de la continuité, afin de lui opposer les arguments que nous connaissons déjà. Mais il ajoute cette fois une brève mention des théories de ceux des linguistes roumains (A. Rosetti, T. Capidan) qui consi-

---

[1] A moins qu'il ne s'agisse d'une erreur d'impression, car à la p. 68 il le renvoie au règne de Béla III, 1172—1196.

[2] Makkai, *ouvr. cité*, p. 39.

[3] V. de nouveaux arguments au sujet du Notaire Anonyme dans ma *Tradiţia istorică despre întemeierea Statelor româneşti*, p. 197 et suiv.

[4] *Ouvr. cité*, p. 48.

[5] Relevons, p. 56, l'explication de la poussée des Coumans vers l'Ouest, par l'attaque dont ils furent l'objet, en 1208, de la part de Mohammed Sultan du Khwarezm. M. E. Lăzărescu, dans un ouvrage qu'il prépare actuellement, explique de son côté le changement d'attitude du roi André II à l'égard des chevaliers Teutoniques établis en Transylvanie, par les suites de la bataille de la Kalka (1223) et l'affaiblissement des Coumans.

dérent que la patrie primitive de l'élément roumain était la région occidentale de la Transylvanie, prolongée vers le Sud par les territoires qui la rattachent aux habitats romans de la Péninsule balkanique. « En tout cas, conclut l'historien hongrois, la discussion a perdu son côté pratique en tant que la plupart des savants tombent d'accord que, dans la majeure partie de la Transylvanie, les Roumains doivent être considérés comme immigrants, soit des régions de l'Ouest de la province, soit des Balkans »[1]. C'est vouloir profiter d'une confusion, que ce résumé par trop succint ne peut manquer de créer dans l'esprit du lecteur: car il est évident que l'habitat primitif des Roumains établi dans les montagnes de l'Ouest transylvain, où il a d'ailleurs nettement le caractère d'un refuge devant les invasions successives, pose sur d'autres bases le problème de la continuité, que ne le fait la théorie hongroise de l'immigration venue des Balkans. Le rôle militaire des Valaques, qui semble avoir été considérable dans les guerres hongroises du XIIIe siècle, n'est guère en faveur d'une immigration récente. M. Makkai ne l'ignore pas ; il relève que « selon une chronique étrangère, ce sont même eux qui renforcent, avec les Sicules, les frontières transylvaines après l'incursion des Mongols »[2]. Mais nous voyons reparaître, sous une forme un peu atténuée, la conclusion que l'historiographie magyare tirait volontiers de l'ordre d'André III de 1293, de rassembler sur le domaine royal de Secăreni (Székes) « tous les Roumains vivant dans des propriétés privées, ce qui prouve que le nombre de ces Roumains n'était pas très élevé »[3], parce que la plupart étaient établis sur les domaines royaux et que le fait de leur donner d'autres résidences constituait une usurpation, devrait ajouter cependant l'auteur, qui préfère passer sous silence cet aspect de la question. Il fait par contre grand cas de la circonstance qu'autour de l'année 1300, les chartes « mentionnent environ mille villages dans la Hongrie orientale à majorité hongroise ou saxonne et au plus neuf villages de population roumaine, dont cinq portant des noms hongrois et deux des noms

---

[1]) *Ibid.*, p. 69. Mais aucune mention n'est faite des opinions de M. E. Gamillscheg.

[2]) P. 75. Sur cette information, fournie par Marino Sanudo, v. prochainement l'ouvrage annoncé par M. E. Lăzărescu.

[3]) *Ouvr. cité*, p. 72.

slaves »[1]). Nous ne savons sur quels éléments se fonde la statistique qui lui permet d'établir avec tant de précision des majorités pour l'une ou l'autre des populations qui y habitaient, mais ce qu'il se garde bien de nous dire, c'est que les noms de lieux dans les chartes hongroises sont généralement des *traductions* émanant des autorités locales et de leur chancellerie, forcément hongroise. Mais qu'est-il encore besoin d'épiloguer sur cette méthode d'argumenter, lorsque, pour prouver « la migration roumaine au XIVe siècle », il affirme qu' « en 1365, le voïvode Balk et ses quatre frères abandonnent la Moldavie et s'installent à Maramureş où leur arrivée entraîne une véritable migration »[2]), alors qu'il a commenté lui-même dans les *Documenta Valachorum* le texte qui démontre que ce voïvode et ses frères *revenaient au Maramureş réoccuper leurs anciennes possessions*, à la suite du conflit avec Bogdan, qui était passé à leur suite en Moldavie[3]). Aucune allusion à ces faits évidents ne vient avertir le lecteur non prévenu, à la bonne foi duquel on pourrait tendre au moins des panneaux d'une qualité meilleure. Notons de plus la carte en couleurs, qui représente « la Transylvanie ethnique à la fin du XVe siècle »[4]) et que nous regrettons de ne pas avoir le temps de reproduire ici. La position assignée à l'élément roumain en bordure des régions inhabitées, qui représentent les grands massifs montagneux, s'étendant sur tout l'Ouest de la Transylvanie, des confins du Banat à ceux de la Galicie, démontre mieux encore

---

[1]) *Ibid.*, en n.

[2]) *Ibid.*, p. 78.

[3]) Cf. cette *Revue*, XX, 1943, pp. 126—127. La déformation consciente des textes semble être une habitude invétérée de l'historiographie hongroise contemporaine. L'ouvrage de B. Hóman, *Gli Angioini di Napoli in Ungheria*, Rome, 1938, extrait de la grande « Histoire hongroise » mentionnée plus haut, en fournit un autre exemple, tout aussi éloquent. Cette fois, il s'agit de l'expédition de Charles-Robert en Valachie, en 1330: « *Carlo I, recatosi con poca scorta a visitare personalmente quella provincia, cadde in un amboscata tesagli dall' infido vojvoda* ». *(Ouvr. cité*, p. 131*)*. Lorsque l'on a sous les yeux la relation de source hongroise du *Chronicon Pictum*, et que l'on y relève les intentions agressives du roi et la responsabilité du voïvode de Transylvanie, Thomas Szécheny, qui le poussait à la conquête du pays valaque, en repoussant les avances du voïvode de ce pays, il n'est que trop facile de se rendre compte du but poursuivi par l'auteur, en dépit du témoignage des sources.

[4]) *Ibid.*, p. 72.

que les cartes de M. Kniesza, que nous avons déjà eu l'occasion d'examiner [1]), la priorité des anciens habitants refoulés vers les montagnes et les forêts, par les envahisseurs et les colons de date plus récente qui occupent les vallées et les plaines. Il n'est pas de meilleure démonstration pour qui sait lire le relief d'une carte, contre la thèse que soutient M. Makkai, avec une constance et une ardeur dignes d'une meilleure cause.

On aimerait de même trouver dans les paragraphes suivants, qui exposent des aspects d'histoire sociale qui préoccupent l'auteur et la formation de la noblesse transylvaine, quelque explication du phénomène que signalait déjà — quoique avec une documentation incomplète — M. Schönebaum [2]): la part que prenaient à un moment donné les Roumains, en tant que groupement défini, à l'assemblée des ordres ou « états » transylvains, en même temps que les Saxons et les Székler, et les causes de leur disparition dans la deuxième moitié du XIVe siècle [3]). Mais on ne trouve chez M. Makkai pas la plus petite allusion à ces faits, pourtant notoires. Il préfère simplifier, en constatant que les Roumains, « qui en étaient encore à un stade social peu développé... ne disposaient d'aucun privilège comparable à la liberté noble, sicule ou saxonne. Ne pouvant former une nation à part, une solution leur restait cependant, celle d'entrer dans le cadre tout préparé de la société hongroise » [4]). On ne saurait vraiment définir en termes plus appropriés la mentalité qui offre aux nationalités toutes les chances de se développer librement, à la seule condition de s'assimiler entièrement aux maîtres du pays! De même, dans la légende de la gravure qui représente la statue de St. Georges dans la cour du Hradžin de Prague, les fondeurs saxons Georges et Martin « de Klussberch » auraient peut-être quelque difficulté de se reconnaître, sous le vocable des « frères Kolosvàri » qui les désigne à l'attention du lecteur [5]).

Il serait vain de rechercher la trace des Roumains dans les chapitres suivants, qui s'occupent surtout des événements politiques, pour lesquels les facteurs dominants sont les trois Ordres,

---

[1]) Dans cette *Revue*, XX, 1943, p. 107 et suiv.

[2]) Art. cité, *Leipziger Vierteljahrschrift für Südesteuropa*, II, 1938, pp. 38-39.

[3]) Cf. I. Moga, ds. cette *Revue*, XIX, 1, p. 186 et suiv.

[4]) *Ouvr. cité*, pp. 107—108.

[5]) Cf. p. 112.

ou « nations privilégiées », unies par leur pacte de 1437 contre les serfs révoltés ; c'est sur elles et les diètes qui en sont issues, — au sujet desquelles il eût été intéressant d'avoir plus de détails, — que se fonde après la conquête ottomane et le partage de la Hongrie, le régime d'une principauté autonome en Transylvanie. Mais il n'en est que plus caractéristique de voir qualifier le domaine des Zápolyai de « royaume national en Transylvanie » et la politique du cardinal Martinuzzi de « restauration de l'unité hongroise » [1]), alors que le voïvode de Moldavie, Pierre Rareş, étroitement mêlé aux événements de l'histoire transylvaine pendant presque toute la durée de son premier règne (1527—1538), n'est qu'un « politicien infiniment ambitieux et sans scrupules » [2]), qualificatif qui pourrait s'appliquer à la plupart des personnages politiques de la Renaissance.

Plus tard, « la Transylvanie et la ligue chrétienne » placent au premier plan l'action de cet irrémédiable brouillon qu'était Sigismond Báthori, auquel on attribue l'idée d'une unité politique comprenant la Transylvanie et les principautés de Moldavie et de Valachie [3]). Mais l'auteur ne se dissimule pas que ce rapprochement était dû surtout aux boïars valaques, qui tentaient de consolider chez eux aussi un régime d'ordres privilégiés. Présenter le voïvode Michel (1593—1601) comme un simple lieutenant du prince de Transylvanie dans ses guerres contre les Turcs, est une thèse chère à l'historiographie hongroise [4]), mais qui répond plutôt aux apparences des traités, qu'aux réalités. La domination de Michel le Brave en Transylvanie est traitée comme un épisode étranger à l'histoire de la province, et aucune mention n'est faite de son initiative en faveur de la population roumaine à la diète d'Alba Iulia, que soulignait M. P. P. Panaitescu. Le voïvode est présenté comme un guerrier fourbe et terrible, un féroce condottiere dont Basta devait nécessairement délivrer le pays: « Michel, altéré de vengeance, ne se contenta pas de pillages. Son armée massacra des milliers de serfs sans défense. Et ce n'est qu'en le

---

[1]) *Ibid.*, pp. 131—133.

[2]) *Ibid.*, p. 122.

[3]) *Ibid.*, p. 194.

[4]) V. l'article de C. Benda, *Relations politiques entre la Principauté transylvaine, la Moldavie et la Valachie*, *Revue d'hist. comparée*, XXI, 3-4, pp. 352—400.

faisant assassiner que Basta put mettre fin à sa fureur »[1]). Il faut pourtant donner raison à M. Makkai sur un point: c'est d'avoir intégré dans le même chapitre les expéditions de Radu Şerban, le successeur de Michel, en Transylvanie, et ses victoires sur Moïse Szekely et Gabriel Báthori. C'est évidemment la suite de la même politique, que les historiens roumains sont un peu trop portés à oublier, dans leur penchant à isoler le règne et les hauts faits de Michel le Brave.

L'histoire du XVIIe siècle est dans des rapports moins directs avec nos préoccupations, l'auteur ayant entrepris de fixer la position de la Transylvanie dans la politique européenne, au temps de la guerre de Trente Ans et de celles de Pologne qui lui firent suite. Ces événements marquent un apogée de la principauté sous le règne de Bethlen et des Rakoczi, mais entraînent le déclin, après le désastre de l'expédition de Pologne et l'invasion turque et tatare, dont les ravages furent considérables. Il y aurait eu lieu cependant d'ajouter au paragraphe sur les nationalités, au moins certains des renseignements qui concernent les Roumains de Transylvanie, leur genre de vie et leur état d'esprit, tels que les décrivent les relations des voyageurs, qui parcourent plus fréquemment à cette époque, les routes et les villes de la principauté. Il est regrettable de ne trouver aucune mention des indications si pittoresques et si précises, que fournit à ce sujet le pasteur Conrad Jakob Hildebrandt, attaché à une mission suédoise, dont la relation a été publiée quelques années avant la dernière guerre. Il est vrai que la description saisissante qu'il fait de l'état de misère et d'angoisse des populations valaques, n'est guère conforme à l'idéal de civilisation, que représente pour M. Makkai le gouvernement des seigneurs hongrois [2]).

Avec le régime des Habsbourg, nous revenons à des questions qui nous concernent plus directement. Un paragraphe spécial est consacré à la question religieuse, à l'église uniate des Roumains de Transylvanie et à l'action nationaliste de son clergé. « Il utilisa à cet effet une légende fictive sur l'origine de ce peuple, légende

[1]) *Ibid.*, p. 203.

[2]) Cf. Conrad Jakob Hildebrandts, *Dreifache Schwedische Gesandtschaftsreise*, éd. par F. Babinger, Leiden, 1937.

sur laquelle il s'appuya pour réclamer les mêmes droits que ceux dont jouissaient les Hongrois et les Saxons »[1]). Mais l'auteur ne se presse pas d'ajouter que cette « légende fictive » qui n'est autre que la continuité daco-roumaine, se trouve dans les œuvres de la plupart des humanistes — y compris ceux de Hongrie — depuis le XVe siècle, et qu'elle n'était que la conclusion logique de leur découverte du caractère latin du peuple roumain et de sa langue. Naturellement, bien que d'une manière plus discrète que chez d'autres de ses confrères, il devait être question des nombreux immigrants roumains qui envahirent la Transylvanie au XVIIIe siècle... [2]). De même que des réformes entreprises par Joseph II, de la réaction hostile des Ordres et du mouvement de révolte des paysans roumains de 1784, il a voulu surtout retenir « les détails vraiment horrifiants des tortures et des mutilations inhumaines que la foule, dans sa fièvre révolutionnaire, fit subir à la population » [3]), sans insister plus que de raison sur la douceur et la mansuétude de la répression...

Par contre, il s'étend sur la tolérance que rencontrait la théorie de l'origine daco-roumaine: « les Hongrois ne regardaient pas comme dangereux les jeux d'esprit que les Roumains faisaient de l'histoire ». Mais lorsqu'ils eurent l'audace de réclamer leur reconnaissance comme quatrième « nation » à la diète de 1791, « la diète n'eut aucune difficulté à repousser cette requête appuyée par des arguments tirés de l'histoire et portant la forte empreinte du régime féodal » [4]). Sur ce terrain, la position des Ordres privilégiés était sans doute inébranlable.

Les événements de 1848 sont traités d'une manière plus objective, mais en 1863 ce sont naturellement les Hongrois qui représentent les principes du libéralisme à l'égard de la dernière diète transylvaine, où seuls les Saxons et le Roumains siégeaient, et qui accorda à ces derniers l'égalité des droits, que leur avait refusé la diète féodale de 1791 [5]). Mais l'accès aux libertés de l'ère nouvelle, autant que celui aux privilèges de l'ancien régime, se

---

1) Makkai, *ouvr. cité*, p. 274.

2) *Ibid.*, p. 276.

3) *Ibid.*, p. 282.

4) *Ibid.*, p. 298.

5) P. 324.

trouvait conditionné par cette insignifiante question de détail: l'assimilation complète à la nation hongroise.

Cependant, c'est avec complaisance que M. Makkai examine la situation des Roumains de Transylvanie et de Hongrie sous l'empire du compromis austro-hongrois de 1867, qu'il dénombre leurs écoles primaires et vante la prospérité de leurs banques. Il se voit pourtant dans l'obligation de reconnaître que « le nationalisme hongrois, prétextant, à son tour, les velleités séparatistes des nationalités, s'était fixé le but de « magyariser » les habitants non-hongrois du pays » [1]).

Mais le grand coupable c'est de toute évidence « l'irrédentisme roumain », dont les visées « impérialistes » sur la Transylvanie constituaient le danger le plus grave. Une propagande habile et soutenue influençait l'opinion publique et transformait le procès du mémorandum, d'un simple point de droit constitutionnel en une question nationale [2]).

Ces tendances devaient aboutir fatalement à l'action séparatiste des Roumains en 1918; les propositions de Jaszi, que nous avons eu l'occasion de mentionner plus haut, n'avaient aucune chance de réussite: « étant donné que dès lors les chefs roumains étaient décidés à étendre leur hégémonie aussi sur la population hongroise de Transylvanie, les négociations de Jaszi, qui eurent lieu à Arad au mois d'octobre 1918, devaient aboutir nécessairement à un échec » [3]). Mais était-il possible de s'en tenir à une simple « autonomie nationale des régions roumanophones », alors que la double monarchie s'effondrait et que Woodrow Wilson proclamait le droit d'auto-détermination des peuples?

Un bref épilogue retrace le triste sort de la minorité hongroise en Transylvanie, pendant la domination roumaine, consacrée par le traité de Trianon: « les Églises hongroises de Transylvanie voyaient décimer leurs écoles et surtout leur corps enseignant... les écoles de l'État s'engageaient, comme jadis, dans une vaste campagne assimilatrice, au profit du peuple « créateur d'État »... la réforme agraire roumaine, sous le prétexte de réparer une injustice millé-

---

[1]) P. 330.
[2]) P. 333.
[3]) P. 334.

naire, réduisit les domaines des Hongrois à des proportions bien inférieures à celles sur lesquelles la minorité hongroise eût pu... élever des prétentions légitimes », en un mot « l'oppression politique fut donc doublée d'une oppression économique, tout à fait inconnue dans la Hongrie libérale d'avant-guerre » [1]).

Il serait oiseux de reprendre ici l'analyse détaillée de ces assertions péremptoires, mais quelques chiffres ne sont tout de même pas inutiles à rappeler: il y avait en 1939/40 781 écoles primaires et 50 établissements d'enseignement secondaire, privés et confessionnels, de langue hongroise en Transylvanie, contre 692 et 56 en 1918/19; le nombre des publications périodiques hongroises de cette province avait passé de 87 en 1919 à plus de 300 en 1935; il est difficile de se faire une idée de la part des grandes propriétés qui serait revenue « dans une juste proportion » à la minorité hongroise de Transylvanie, à la suite de la réforme agraire, lorsque nous n'avons aucun équivalent de cette réforme en Hongrie pendant la même période. D'autre part, le développement rapide de l'industrie transylvaine pendant la domination roumaine faisait passer le nombre des fabriques de 50 à 291, celui des ouvriers de 5676 à 24.795 et leur production de 168 millions de lei à 8 milliards 593 millions [2]). Comme malgré la « défense du travail » roumain, beaucoup d'ouvriers et d'employés étaient Hongrois, on voit d'ici combien « l'oppression économique » du régime roumain pesait lourdement sur cette région, en plein essor industriel et commercial.

Mais il faut nous arrêter également aux dernières lignes de l'épilogue, car elles en valent la peine: « la question transylvaine ne cessa d'être une plaie ouverte de la politique européenne. La conséquence en est connue: dans l'aveuglement d'une jalousie réciproque, les deux peuples se laissèrent entraîner dans la dernière guerre, quoique celle-ci ne leur promît que la misère et d'amères déceptions » [3]). Et c'est tout ce que la mémoire, par ailleurs si fidèle, de M. Makkai a retenu du démembrement de l'unité roumaine en 1940, de l'arbitrage de Vienne imposé par les puissances de l'Axe au profit de la Hongrie, du régime appliqué aux

[1]) *Ibid.*, p. 336.

[2]) Nous empruntons ces chiffres au IIe volume du recueil *Siebenbürgen*, publié par l'*Institut* d'*Hist. Nationale de Bucarest*, 1943.

[3]) *Ibid.*

Roumains de la Transylvanie du Nord et de l'Ouest, pendant quatre années d'annexion à une Hongrie, qui n'était même plus « libérale », à l'instar de celle d'avant 1918...

Nous ne pouvons qu'en conclure, à notre vif regret, que ce n'est pas davantage de ce livre que l'on pourra dater la disparition de ce « chauvinisme destructeur », que l'auteur s'était proposé de remplacer par un patriotisme d'un nouveau genre, « fondé sur l'égalité des droits de tous les peuples de Transylvanie ». L'offensive de la paix ne diffère que bien peu, jusqu'ici, par les buts qu'elle poursuit et les moyens qu'elle emploie, de celle de la guerre, que nous avons déjà eu l'occasion de décrire.

* * *

C'est qu'en effet les données essentielles sur lesquelles se fonde la conception de l'histoire, telle que se la représentent nos voisins, ne se sont pas modifiées. Leur point de départ n'est pas plus aujourd'hui qu'il n'était hier, « l'égalité des droits », qu'ils ne songent jamais à invoquer lorsque la situation leur est favorable, mais bien le privilège dévolu aux Magyars d'organiser et de commander aux peuples de l'espace carpathique et danubien. C'est le sens de « l'idée d'Empire en Enrope carpatique à la fin du Moyen Âge », qu'a entrepris d'analyser à toutes fins utiles M. Coloman Benda [1]). Le thème en est facile à résumer: après avoir échappé à la double pression de l'Empire germanique et de celui de Byzance, et surmonté la crise de l'invasion mongole, le royaume des derniers Arpadiens entreprit de « constituer autour de l'État hongrois une zone de sécurité composée de pays alliés et vassaux, c'est-à-dire soumettre à la couronne hongroise, soit par parenté soit par des liens politiques, économiques ou militaires le plus grand nombre de peuples voisins » [2]). C'est l'idée maîtresse dont hérite au début du XIVe

---

[1]) *Revue d'Hist. Comparée*, XXII, 1944, p. 54 et suiv. Signalons dès le début une première inexactitude: les Roumains n'ont pas « incliné leur tête sous l'eau du baptême » au IXe siècle, en même temps que les Serbes, les Bulgares ou les Croates. Leur christianisme d'origine latine, ainsi qu'en témoigne le vocabulaire religieux, a laissé des traces qui, selon les dernières trouvailles rchéologiques, remontent au IVe et au VIe siècle.

[2]) *Ouvr. cité*, p. 63.

siècle, la dynastie nouvelle des Anjou, qui la réalise pendant quelques années dans sa plus grande ampleur, en réunissant sur la tête du même monarque les couronnes de Pologne et de Hongrie. C'est le but dont l'empire d'Occident et les guerres hussites détournèrent l'activité de Sigismond de Luxembourg, mais auquel devait tendre à nouveau la politique agissante et batailleuse de Mathias Corvin: « constituer autour de Bude un empire hongrois »[1]). Et c'est la tâche devant laquelle devaient échouer les Habsbourg au XVII[e] siècle, parce que leur puissance « ne correspondait plus, ni dans ses buts, ni dans ses projets ni dans ses traditions, à l'ancien État hongrois »[2]). On voit aisément de quelle manière cette tradition peut influer sur le présent et l'avenir.

Cette tendance nous est apparue plus clairement, en relisant dans le beau livre de M. Albert Grenier sur l'œuvre de Camille Jullian, les pages que l'historien de la Gaule avait consacrées à l'opposition de ces deux notions fondamentales: l'empire et la patrie: « L'histoire de la Gaule, écrit-il, l'histoire de la France, l'histoire générale même, nous montrent constamment cette lutte d'une patrie contre des empires. Qu-est-ce qu'une patrie? — C'est essentiellement ce que Jullian a reconnu en Gaule dès l'époque celtique: l'union d'un groupe d'hommes avec une terre bien déterminée qui est la sienne. Un empire, au contraire, c'est un assemblage disparate de provinces arrachées à d'autres; c'est un monstre inorganique, un être « tentaculaire » qui ne vit qu'aux dépens de ses voisins... »[3]). Ce contraste que Jullian marquait entre la Gaule de Vercingétorix et la Rome de César, ou l'empire toujours en marche d'Arioviste et de ses successeurs, ne doit-on pas le ressentir plus fortement encore dans l'histoire de l'Europe carpathique et danubienne, depuis la conquête magyare de la plaine pannonienne? Et c'est pourquoi les paroles que l'historien français adressait, au lendemain de la guerre de 1914—1918, à certains de ses compatriotes, trouvent une résonnance toute particulière dans nos propres préoccupations et représentent une position, qui est aussi la

---

[1]) *Ibid.*, p. 74.

[2]) *Ibid.*, p. 79.

[3]) A. Grenier, *Camille Jullian. Un demi-siècle de science historique et de progrès français*, Paris, 1944, p. 253.

nôtre, et que nul n'a défini avec plus de clairvoyance: « Vous n'avez appris que les circonstances, nous avons appris des conditions permanentes. Vous êtes les diplomates d'une conjoncture, l'historien est l'analyste de vingt siècles... Dans votre intérêt, écoutez ses leçons. Bâtir sans l'histoire, c'est bâtir sur le sable. Elle vous parle au nom de la vérité, elle vous propose la loi des âges disparus, qui sera la loi des âges à venir »[1]).

15 septembre 1946.

G. I. BRĂTIANU

---

[1]) *Ibid.*, p. 258.

«CAUSIDICUS» DANS LES TEXTES LATINS DU MOYEN ÂGE

L'enquête dont je présente ici les résultats n'a pas la prétention d'être exhaustive. Il y a certainement dans les textes des mentions du terme *causidicus* qui ont dû m'échapper. Mais, s'il est possible de rendre plus longue la liste que je viens de dresser, — et qui marque toujours un progrès sensible par rapport aux deux seuls renvois de Du Cange, — il m'est difficile de croire qu'on pourrait découvrir encore de nouvelles acceptions du même mot. Car celles qu'on trouvera réunies dans les pages qui suivent épuisent — à ce qu'il me semble — la série des significations possibles en relations avec le droit et la justice. Quant à son point de départ, la recherche commence, naturellement, depuis la fin du Ve siècle.

Le premier auteur de cette époque chez lequel nous rencontrons le terme *causidicus* est Ennodius (474—521). Dans ses exercices de rhétorique, il est employé par trois fois et toujours dans l'acception antique d'avocat. Deux de ces mentions se trouvent dans une « dictio... in dedicatione auditorii, quando ad forum translatio facta est »: 1) « Ut campus militem, mare navitas, fora causidicum sollicitant, incerta raptorem: ita linguas auditoria exercent » [1]); 2) « Cuius enim tuba cognoscatur eloquii, nisi cuius puerilia innotuerint rudimenta sermonum? Tibi ergo debentur haec beneficia, quod citaturus reum causidicus inter atria iam probata dictionem metuendus incipiet » [2]). *Causidicus* est encore mentionné pour la troisième fois par Ennodius dans la « dictio quae dicta est quando

---

[1]) Magni Felicis Ennodi *Opera*, M. G., *Auct. antiq.* t. VII, III (Dict. 7), p. 6.

[2]) *Ibid.*, p. 7.

Eusebi filius traditus est ad studia ». Son contexte est le suivant: « Artifex iaculandi de triumphis securus optat incerta: et cui occurrit semper in acie gloria, longa pace superatur. Poetarum hederas nobilioribus corymbis et viridanti specie nutrix ingenii comit adsiduitas: cessante frequentia probati ommutescunt ora causidici » [1]).

Chez un autre contemporain d'Ennodius encore, chez Cassiodore, *causidicus* garde son acception antique. Mais cette fois-ci il sagit de l'autre sens important du mot pendant l'Antiquité, celui d'e *advocatus publicus*, ou *advocatus rei publicae* [2]). Une lettre du roi ostrogoth Athalaric, de l'année 526, est adressée à un certain Arator, qui avait défendu naguère auprès de Théodoric les intérêts des villes de Dalmatie. Se souvenant de son plaidoyer d'alors, le roi lui rappelle combien il avait dépassé à cette occasion, par la passion et le talent qu'il fit voir, la manière habituelle d'accomplir une semblable tâche: « Directus enim de partibus Dalmatiarum ad domnum avum nostrum sic necessitates provincialium, sic utilitates publicas allegabas, ut apud illum magna cautela sollicitum et copiosus esses et fastidia non moveres, abundantia siquidem verba cum suavissimo lepore defluebant et cum finem faceres, adhuc dicere quaerebaris: delectando movendo implebas magis veri oratoris nisum, cum iam causidici deseruisses officium » [3]).

Un demi-siècle plus tard, nous rencontrons de nouveau le terme dans les actes du concile de Mâcon, de 585. Cette fois nous n'avons plus affaire à un avocat, fût-il même député d'une ville ou d'une communauté quelconque. *Causidicus* ne plaide plus pour les autres, il défend sa propre cause. Car c'est de cette manière qu'il me semble qu'on doit interpréter le *causedecus* que nous donne ce texte. En effet, après avoir rappelé que celui qui transgresse le repos dominical « sciat se pro qualitatis merito principaliter a Deo punire et deinceps sacerdotali quoque irae implacabiliter subiacere », les actes ajoutent: « si causedecus fuerit, irreparabiliter causam amittat; si rusticus aut servus, gravioribus fustium ictibus verberabitur; si clericus aut monachus, mensibus sex a consortio suspendetur fratrum » [4]). Celui qui doit perdre définitivement le procès ne peut

---

[1]) *Ibid.*, CXXIV (Dict. 11), p. 132.

[2]) V. Kubitschek, dans Pauly-Wissova, *R.-E.*, s. v. *causidicus*.

[3]) *Var.*, M. G., *Auct. antiq.* t. XII, p. 242.

[4]) M. G., *Concil.*, I, p. 165.

pas être l'avocat; il y faut voir sans doute les parties, qui sont lésées dans leurs intérêts par la perte du procès. Il est possible que le législateur ait pensé surtout au demandeur, mais toute supposition dans ce sens ne peut être que gratuite.

Nous retrouvons *causidicus* avec le même sens de «partie» dans un procès, vers le milieu du VIIe siècle, dans la législation des rois wisigoths d'Espagne, Chindasvinth et Reccesvinth. Les textes de lois de Chindasvinth l'emploient à trois reprises. La première fois il se trouve dans un chapitre intitulé: «Si iudex dolo vel callíditate aut unam aut ambas causantium partes dispendia faciat sustinere». On y stipule que «iudices omnes non debere dilatare causidicos, ne gravi dispendio aliquatenus honerentur»[1]. Donc, il est clair que pour le legislateur, *causidicus* est egal aux *ambae causantium partes*. Un autre chapitre prévoit le cas où l'on interjetait appel contre la sentence injuste d'un juge[2]. Le réclamant — cette fois encore, une des parties du procès: pour le moment demandeur, mais dans le procès initial il pouvait être tout aussi bien défendeur — est considéré toujours comme un *causidicus:* «Iudex si a quacumque fuerit persona pulsatus, sciat se vel ante comitem civitatis vel ante eos, quos ad personam suam comes elegerit, rationem plenissimam legali ordine redditurum. Sane si regia in hoc negotio fuerit postolata preceptio, remoto episcopo aliisque iudicibus, causam qui fuerint iudices instituti terminare curabunt. Et si, cepta iam aut finita, seu aput sacerdotem sive aput comitem, actionem, causidicus ille iterum cum regali iussione hoccurrerit, his, qui causam iudicare cepit seu finibit, illis rei geste redditurus est rationem, qui per regium decretum instituti sunt iudices; quatenus, si male iudicasse convincitur, iuxta leges satisfaciat petitori. Certe si iniuste fuerit advexatus, legali se noverit petitor sententiam damnaturum»[3].

Le troisième cas où nous trouvons le mot *causidicus* dans la législation de Chindasvinth se présente d'une manière un peu différente. Le chapitre qui le renferme s'occupe de la citation des

[1]) Ainsi que l'atteste aussi cette loi de Chindasvinth, la seule forme d'appel connue à l'epoque, c'était le procès intenté au juge qui avait rendu la sentence.

[2]) M. G. *Leges*, I, p. 69 — Leges Visigothorum, II, 1, 22.

[3]) II, 1, 31, *ibid.*, I, p. 78.

parties. Ces dernières peuvent se présenter en instance « aut per se aut per mandatarios suos ». Si la maladie ou les difficultés du voyage empêchaient l'une des parties de comparaître devant le tribunal, elle était tenue de communiquer cette circonstance « iudici aut causidico suo ». Je ne crois pas que ce *suo* puisse avoir dans le latin du législateur le sens de *ejus* et se rapporter à *judex;* il doit se rapporter probablement aux *mandatarii* que nous avons signalés un peu plus haut. D'ailleurs voici le texte en son entier: « Statuimus ergo cunctosque iudices, vel quibuscumque iudicandi potestas est, commonemus, ut, quotiens pro quocumque negotio per sponsionem placiti constituendum est tempus, quando aut ubi causa dicatur vel debitum fortasse reddatur, pars utraque, hoc est tam petentis quam petiti, ita placito distringantur, ut in constituto die aut per se aut per mandatarios suos presti sint in iudicio, qualiter aut propositum negotium finiatur aut debitum reformetur, et pars, que distulerit hac sese a prefinito die suspenderit, aut si infirmitas eum vel itineris necessitas impedierit, hoc ipsut iudici aut causidico suo non intimaverit neque ad peragendum negotium infra tempus alia lege constitutum occurrerit, stante negotio penam placiti sui illi cogatur exolvere, quem iuxta suam promissionem iudicio adesse constiterit » [1]).

L'interprétation que je propose de ce passage me semble confirmée par le fait que les lois de Chindasvinth, ainsi que les autres lois wisigothiques, ne parlent jamais d'un *causidicus* faisant fonction de juge, — pas même en sous-ordre du vrai *judex*, qui serait en ce cas plutôt le chef de la justice. Nous rencontrons, par contre, chez Chindasvinth, et à deux reprises, — ainsi que nous venons de le voir, — le terme *causidicus* avec le sens de partie dans un procès, comme nous le retrouverons aussi, avec la même acception, dans la législation de son successeur, le roi Reccesvinth. Si cette interprétation est juste, il nous faudra noter un élargissement du sens de ce terme, de manière à comprendre non seulement la partie, mais encore son représentant en justice. Il n'y a pas lieu d'insister sur la différence qui existe entre un tel *mandatarius* et l'avocat.

Dans la législation de Reccesvinth (653—672), *causidicus* fait son apparition dans le titre même d'un chapitre. Il y est dit: « Ut

---

[1]) II, 2, 4, *ibid.*, I, p. 81.

omne vinculum, quod post datum iniustum iudicium a causidicis fuerit exactum, habeatur invalidum »[1]). Ce *vinculum* auquel il est fait allusion, c'était la promesse de ne jamais redemander l'ouverture d'un procès qu'on avait perdu. Le contenu du chapitre nous fait voir encore une fois que chacune des deux parties était un *causidicus:* « Quidam enim, postquam iudicia iniusta conscripserint, aut unam aut ambas causantium partes placitorum inter se nexibus ligant, ne iniuste datum iudicium quandoque iusta contentione resolvant »[2]).

Plus d'un siècle plus tard, sous Charlemagne, *causidicus* gardait encore son sens de partie dans un procès. Le ch. 8 du « Capitulare missorum in Theodonis villa », de l'année 805, décidait que « de clamatoribus vel causidicis qui nec iuditium scabinorum adquiescere nec blasfemare volunt antiqua consuetudo servetur, id est ut in custodia recludantur doneç unum e duobus faciant »[3]). Il est intéressant de remarquer l'équivalence établie par ce texte entre *clamator* et *causidicus*. Or, *clamator* était lui-aussi parti de l'acception d'avocat, mais avec le sens péjoratif de braillard, tandis que, d'autre part, *causidicus* était souvent employé pendant l'Antiquité avec une nuance de mépris[4]).

Dans le courant du IXe siècle, *causidicus* apparaît encore à trois reprises, et chaque fois avec un sens différent. La date de l'une de ces trois mentions ne peut pas être fixée avec trop de précision. Il s'agit de la vie d'un saint du VIIe siècle, écrite au IXe — la vie de saint Amand, évêque de Maestricht et apôtre des Flandres. Le terme *causidicus* y est employé deux fois, et chaque fois avec le sens délaissé depuis longtemps d'avocat. Mais en cette occassion, il ne garde plus rien de son origine modeste, car le tribunal auprès duquel il doit intercéder n'est autre que celui du Père Éternel.

Une première fois le rôle d'avocat est joué par la prière et les œuvres: « Plurimum quippe de eiusdem regni ingressu fidere debemus, si peccaminum nostrum obstacula removeamus atque, dum adhoc iudex sustinet, legationem bonorum actuum et precum ad illum mittamus et ea quae pacis sunt, tanto mediante causidico,

[1]) Leg. Visig. II, 1, 28, *ibid.*, I, p. 75.

[2]) *Ibid.*, p. 76.

[3]) M. G., *Capit. reg. franc.*, I, p. 123.

[4]) V. *Thes. ling. lat.*, III, s. v. *causidicus*.

postulemus, dumque introitum Ioseph veri, id est Christi, sustinemus, munera quae ei placeant praeparare curemus » [1]). La seconde fois l'intercesseur est saint Amand lui-même: « Illum ergo humilibus animorum nostrorum votis obsecremus, ut quoniam ipse iam nunc in caelesti curia thronum iudiciariae potestatis est adeptus, nobis, cum ante illud terribile omnipotentis Dei tribunal venerimus, rationem reddituri de universis nostris actibus, dignetur fieri propitius ac pro nostris erratibus in tam tremendo examine adsurgat causidicus » [2]).

Les deux autres mentions pour le IXe siècle sont respectivement de 818-828 et de 859. Celle de 818-828 se trouve dans une lettrre d'Agobard adresée à Matfred, comte d'Orléans et conseiller de Louis le Pieux. L'archevêque de Lyon y dénonce l'état d'anarchie qui se propageait dans l'Empire à cause de la vénalité des juges et du jeu des relations sociales et de famille. Ceci faisait dire à beaucoup de personnes dans leur for intérieur: « Si querela de me ad palatium venerit, causa ad causidicos dirigetur. Illic inveniam parentes vel amicos plures, per quos indubitanter fiet, ut regalem offensionem nullam incurram, quia donum absconditum extinguet iras et his, qui timendus est, aliis interpositis non videbit insipientias nostras » [3]). Il est clair que nous avons affaire cette fois-ci à une acception du mot *causidicus* que nous n'avions pas encore rencontrée dans les textes du Moyen Âge: celle de juge ou, pour le moins, de personne prenant part à l'administration de la justice.

La dernière mention du IXe siècle à laquelle je faisais allusion, celle de 859, provient d'un diplôme de Charles de Provence, confirmant la fondation du monastère de Saint-Benoît de Cessieu, par l'abbé d'Ainay, Aurélien. Entre autres privilèges, le roi lui accorde aussi le libre choix de l'avoué: « Pro infestationibus vero pessimorum iniquorumque hominum quemcunque praefatus Aurelianus abbas aut successores ejus voluerint eligere tutorem sive causidicum ad res ipsius monasterii inquirendas seu defendendas, liberam in omnibus habeant facultatem, ita dumtaxat ut omnes comites et cuiuslibet administrationis judices sive ceteri Dei omni-

---

[1]) *Vita Amandi ep. II* auct. Milone, M. G., *SS. rer. merov.*, V, p. 469.

[2]) *Ibid.*, p. 476.

[3]) M. G., *Epistolae*, V (Karol. aevi III), No. 10, p. 202.

potentis nostrique fideles, ad quorumcumque placitum et ante quorumcumque judicium ipsius coenobii advocatus venerit, pro Dei amore et nostra jussione in cunctis justis rationibus solatium ei atque adjutorium praebeant, talemque potestatem et auctoritatem ad res easdem inquirendas sive defendendas habeat qualem decet in rebus omnipotenti Domino oblatis et consecratis, et sicut in nostris propriis sese regalis habet auctoritas; nullus contra advocatum saepe memorati coenobii testes adhibeat, sed ipsi tribuatur facultas ipsas res, sicut in nostris propriis consuetudo est, defendendi » [1]).

L'institution de l'avouerie est, comme on sait, générale au Moyen Âge pour les monastères et les évêchés. Ce qu'on peut remarquer dans le cas présent, c'est l'identité établie de nouveau entre *causidicus* et *advocatus*, tous les deux ayant fini par acquérir la signification d'avoué. Mais, s'il représentait le monastère en justice et le défendait contre toute violation de ses droits, le *causidicus*, en tant qu'avoué, devait aussi jouir d'un certain droit de juridiction. D'ailleurs, la défense des intérêts du monastère ne s'exerçait pas seulement dans le domaine de la justice; l'avoué était en même temps le chef militaire des vassaux qui veillaient à sa sûreté, comme il commandait aussi en cas de guerre les contingents que le couvent mettait à la disposition du seigneur territorial.

Nous retrouvons la même identité de *causidicus* et *advocatus* dans un traité de Rathier de Vérone, — *Praeloquia*, — écrit vers 936. En analysant les devoirs des différentes catégories sociales, — médecins, marchands, juges, fonctionnaires, etc., — l'évêque de Vérone s'arrête un instant au cas qui nous préoccupe. Le titre VI du livre Ier — *De causidicis* — nous informe: « Causidicus vel advocatus es? Cogita cujus sortitus sis agnomen, et tam bonae rei ministrum te exhibe fidelem. De Domino enim dictum est, quia advocatum eum habemus apud Patrem. Dissimula quoque aliquando causationem ob conservandam dilectionem » [2]). Bien qu'il y fasse aussi allusion au rôle d'intercesseur, tel que nous l'avons rencontré dans la vie de saint Amand, Rathier devait certainement penser

[1]) *Recueil des Actes des Rois de Provence*, p. p. R. Poupardin (Chartes et diplômes relatifs à l'hist. de France, p. p. les soins de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres), pp. 9—10.

[2]) P. L., CXXXVI, col. 161.

aux avoués, dont la fonction était de nature à permettre que les devoirs de l'accusateur laissent le pas à la charité.

Le terme apparaît ensuite dans un texte de la deuxième moitié du Xe siècle, où il présente de nouveau un sens légèrement différent. En 982, l'évêque Erchambaud, dont les droits d'immuniste sur la ville de Strasbourg venaient d'être reconnus par l'empereur Othon II, promulguait la loi d'organisation de sa résidence épiscopale. Parmi les quatre fonctionnaires qui se partageaient le gouvernement de la ville, il y avait aussi le prévôt — « scultetus, qui et causidicus dicitur »[1]). Si le titre du VIIIe chapitre est: « De jure sculteti », son contenu, ainsi que celui des chapitres suivants, n'offre plus que la dénomination de *causidicus*.

A Strasbourg, le *causidicus-scultetus* est le chef de la justice et de la police de la ville. Il juge personnellement « pro furto, pro frevela, pro geltschulda », sa juridiction s'étendant sur tous les habitants de la ville et ceux du diocèse qui s'y trouvaient, « nisi rationabilem opponant exceptionem », et, naturellement, « preter ministeriales ecclesie, et eos qui sunt de familia episcopi, et qui ab ipso sunt officiati »[2]). Il a en sous-ordre deux autres juges, — « duas personas vicarias, quas judices appellare solet »[3]), — dont la compétence ne s'étend que « in geltschuldas »[4]). C'est toujours lui qui choisit « tres personas, quas heymburgen dicimus, unum in interiori scilicet veteri urbe, et duos in exteriori et custodem cippi, sive carceris, in quo rei custodiuntur »[5]). De l'avoué, il a reçu « potestatem cogendi et constringendi judicatos », ce dernier la tenant, à son tour, de l'empereur, « illam enim potestatem, quae spectat ad sanguinis effusionem, suspendendorum, decollandorum, truncandorum et hujusmodi pro qualitate delictorum ecclesiastica persona nec habere, nec dare debet »[6]).

Il ressort de tout ceci que l'identité *causidicus-advocatus*, rencontrée dans le document de 859 et chez Rathier de Vérone, ne

---

[1]) *Leges municipales quas Argentinensi civitati dedit Erkembaldus*, VII, P. L., CXXXVII, col. 585.

[2]) *Ibid.*, X, col. 586.

[3]) *Ibid.*, VIII, col. 585.

[4]) *Ibid.*, XIV, col. 586.

[5]) *Ibid.*, IX, col. 585.

[6]) *Ibid.*, XI, col. 586.

se retrouve plus dans la loi de l'évêque Erchambaud ; une autre synonymie lui a pris la place, celle de *causidicus-scultetus.* L'avoué, à Strasbourg, continue à remplir la fonction pour laquelle le diplôme de Charles de Provence employait le titre de *causidicus* ; ce dernier est réservé cette fois-ci à un personnage de moindre importance, qui n'a plus à sa charge que l'exercice de la justice et les mesures de police à l'intérieur de la ville.

Plus difficiles à saisir sont les attributions du *causidicus*, tel qu'il nous apparaît dans deux documents italiens de la fin du XIe siècle. Le premier d'entre eux, rédigé à Pavie en 1084, a parmi les témoins un *Lanfrancus causidicus*, qui signe à côté d'une série de *judices* et de *notarii* [1]). Le second, également de Pavie et dressé deux ans plus tard, en 1086, porte cette mention : « Ego qui supra Uuibertus notarius et causidicus sacri palacii scripsi » [2]). A ces deux documents il faut ajouter un troisième, toujours de Pavie et portant la date de 1112 [3]). Il rapporte un procès entre le monastère de Saint-Pierre au Ciel D'Or et quelques particuliers pour la possession du port de Lardirago et du droit de transit, à cetendroit, sur l'Olone. Le jugement est rendu par les consuls de la ville de Pavie, en présence du comte palatin et assistés par « Lafrancus filius Guilelmi et Ardengus Reccus causidici », à côté d'une série de *iudices sacri palacii*, *notarii sacri palacii*, *vice-comites*, etc. [4]).

On ne peut faire que des suppositions sur le rôle de tous ces *causidici* dans la distribution de la justice. En tout cas, ce qui est sûr, c'est qu'ils n'étaient pas des avocats, dans le sens antique ou moderne, et qu'il n'y avait plus rien de l'identité *causidicus-advocatus*, telle que nous l'avons constatée peu auparavant. Faut-il penser aux *causidici* du palais de Louis le Pieux ? Ou bien le fait que *Ardengus Reccus causidicus* du document de 1112 est probablement le même que *Ardingus legum docmate primus*, qui signe l'acte

---

[1]) Reproduit, d'après Ficker, *Forschungen*, IV, No. 85, pp. 129—130, par A. Solmi, en annexe à son étude sur *L'Amministrazione finanziaria del Regno italico nell'alto medio evo*, *Boll. della Soc. Pavese di Storia Patria*, XXXI (1931), pp. 252—253.

[2]) Mon. Hist. Patr., *Chartarum* t. I, col. 677.

[3]) Conservé dans une copie authentifiée du XIVe siècle ; chez A. Solmi *op. cit.*, pp. 254—258.

[4]) *Ibid.*, p. 256.

à la suite de *Lafranchus causidicus*[1]), indiquerait-il qu'on a affaire à certains experts juridiques, dont il serait d'ailleurs difficile de préciser mieux les attributions? On serait alors tentés d'y voir l'effet du renouveau des études de droit romain en Italie, qui avait lieu justement à cette époque. Mais il y a des arguments qui s'opposent à cette dernière hypothèse. En effet, dès 988, nous rencontrons au bas d'un acte de vente rédigé à Milan la signature d'un *Bombello legisperitus* (par une coïncidence qui ne manque pas d'impressionner, le vendeur affirme « lege romana vivere »)[2]). D'autre part, le document même qui porte la signature de *Ardingus legum docmate primus* n'a rien à voir avec le droit romain. Pour établir le droit de propriété en litige, cette nombreuse assise que nous venons de voir ne trouve pas d'autre moyen de preuve que le serment et, au cas où celui-ci n'aurait pas suffi, il fallait recourir au duel judiciaire. Notons encore, en passant, que si dans le document de 1086 le rédacteur de l'acte cumule les fonctions de *causidicus* et de *notarius*, il y en a d'autres qui sont en même temps *notarius* et *judex*[3]).

Pour le XIIe siècle, à part ce document de 1112, nous avons encore quatre autres mentions. L'une d'elles se trouve chez Orderic Vital et se rapporte en réalité à des faits qui s'étaient passés pendant la seconde moitié du siècle précédent. En 1091, parmi les morts qui apparurent dans la vision qu'eut un prêtre, figurait un certain Landricus de Orbecco, qui « vice-comes et causidicus fuerat » et s'était distingué pendant sa vie par le fait que « in negotiis et placitis ad libitum judicabat, et pro acceptione munerum judicia pervertebat, magisque cupiditati et falsitati, quam rectitudini serviebat »[4]). Ses jugements ainsi faussés, Landricus pouvait les rendre aussi bien en sa qualité de vice-comes, qu'en celle de *causidicus*. Toujours est-il que le texte nous interdit de donner au *causidicus*, dans la situation présente, d'autres attributions que les judiciaires. Doit-on aller plus avant et vouloir justement distinguer sous le

---

[1]) *Ibid.*, p. 257.
[2]) *Ibid.*, p. 247.
[3]) *Ibid.*, pp. 247, 253.
[4]) *Hist. Eccles.*, VIII, 17, éd. Le Prevost (Soc. d'Hist. de France, Paris, 1845), t. III, p. 371.

titre de *causidicus* les droits de juridiction dont jouissait le *vicecomes* Landricus de Orbecco?

Beaucoup plus simples sont les trois autres cas de ce siècle. Un document du roi Lothaire III, de 1129, nous reporte à Strasbourg, un siècle et demi après l'épiscopat d'Erchambaud. Parmi les notables de la ville présents à cette occasion, il y a aussi *Rodolfus causidicus* [1]), qui descend sans doute du *causidicus-scultetus* de la loi de 982, sans que l'on puisse préciser de quelle manière ont pu évoluer ses fonctions.

Huit ans plus tard, en 1137, Lothaire III, devenu entre-temps empereur, préside une dispute entre les représentants du pape et ceux des moines de Mont Cassin sur la situation juridique de ce monastère. Aux débats, « causidicus pro Romana ecclesia Girardus cardinalis tituli sanctae Crucis directus est nec non et Guido cardinalis, Aimericus cancellarius et diaconus cardinalis, Baldovinus presbiter cardinalis et Norbertus Clarevallensis abbas ac alii quamplures civitatis Romanae nobiles » [2]). Le même terme est d'ailleurs employé, à ce propos, par Pierre Diacre: « Assunt et cardinales ab Innocentio papa directi, causidici quoque quamplurimi » [3]). Nous revenons donc à la fonction d'avocat, ou, comme s'exprime toujours Pierre Diacre en parlant du chef de la délégation, « Romanae ecclesiae defensor » [4]).

Enfin, pour compléter la série des mentions appartenant au XIIe siècle, nous avons encore l'un des deux exemples cités par Du Cange. Une charte de l'église St. Thomas de Strasbourg porte cette indication: « Attestantibus Brunone praeposito Avellan. ecclesiae, et Alberto causidico ejusdem villae Mutziche » [5]). Ce que l'on peut déduire de ce fragment, c'est que cet Albert dont il est question remplissait l'office d'avoué d'une propriété ecclésiastique.

La dernière mention du *causidicus* qui soit parvenue à ma connaissance se trouve toujours chez Du Cange et a le même sens que la précédente. Une charte de 1307 du monastère de Pontigny parle

---

1) M. G., *Diplom. reg. et imp. Germ.*, VIII, No. 15, p. 19.

2) *Ibid.*, No. 117, p. 187 et *SS.* VII, p. 822.

3) *Chron. monast. Casin.*, c. 108, M. G., *SS.* VII, p. 822.

4) *Ibid.*, p. 823.

5) *Gloss. med. et inf. lat.*, s. v. *causidicus*.

d'un « frater Theobaldus causidicus monasterii Pontigniacensis » [1]. Si la fonction est ancienne, c'est pour la première fois que nous la voyons remplie par un homme d'Église. Selon la juste remarque de Du Cange, neuf ans plus tard, une autre charte nous donne le nom français du *causidicus* de Pontigny: « Idem, ni fallor, qui Plaideur appellatur, in ch. ann. 1316, ibid. (Chartul. Pontiniac.), p. 234: Danz Johan de Brene, Plaidéeur de Pontigny... seoit comme juges, et tenoit ses plais, et exercoit jurisdiction » [2].

Arrivés au terme de cette enquête de vocabulaire, nous pouvons jeter un regard sur le chemin parcouru. L'affirmation du début de ma note, qu'il serait difficile de découvrir encore d'autres significations du mot *causidicus* que celles enregistrées ici, me semble maintenant suffisamment prouvée. En effet, si chez les écrivains du début du VIe siècle, *causidicus* gardait encore son acception antique d'avocat et d'*advocatus publicus*, avant la fin de ce même siècle, probablement à cause des profonds changements amenés dans la vie juridique par l'introduction du système barbare de preuves, ce terme avait déjà changé de sens, pour acquérir celui de partie dans un procès. Cette nouvelle signification nous la retrouverons jusqu'au début du IXe siècle.

Au IXe siècle, *causidicus* nous apparaît pour la première fois avec l'acception d'avoué, qu'il gardera jusqu'à la fin du Moyen Âge latin; dans cette nouvelle situation, il remplit aussi l'office de juge parmi d'autres emplois. Dans l'administration de la justice, nous l'avons encore rencontré au palais de Louis le Pieux, ainsi que, avec des fonctions difficile à définir, au palais royal de Pavie. Une variante intéressante nous a été fournie par la loi d'Erchambaud, où le *causidicus* est le chef de la justice et de la police d'une ville épiscopale. Enfin, le *causidicus* remplissait aussi la fonction de juge dans le cas cité par Orderic Vital pour la seconde moitié du XIe siècle. Parallèlement aux nouveaux sens qu'il acquiert, sa vieile signification d'avocat se fait jour, de temps à autre, grâce à l'Église, qui lui a donné aussi l'acception d'avoué, laquelle comportait d'ailleurs la représentation en justice de l'évêché ou du monastère dont il avait assumé la défense. Qu'il s'agisse de l'intercession

[1] *Ibid.*
[2] *Ibid.*

d'un saint ou de celle des bonnes œuvres auprès du Tout Puissant, ou qu'on nomme un « Romanae ecclesiae defensor » en vue d'un procès quelconque, c'est toujours vers le sens originaire du mot que nous sommes ramenés.

A la fin du Moyen Âge, le mot *causidicus* disparaît sans laisser d'héritiers dans les langues modernes; il n'a pas servi non plus à forger de néologisme.

M. BERZA

AUTOUR DE LA SALAMANDRE

Le Cabinet des Médailles possède, parmi ses pièces inédites, un jeton, qui oppose à la salamandre en feu de François I, un phénix couronné, sur son bûcher ardent. On sait que bien avant le règne du Roi chevalier, la salamandre avait servi d'emblème à son aïeul Jean d'Angoulême [1]. Mais ici commencent les perplexités. La salamandre royale est-elle la même que celle signalée en 1461? A une quarantaine d'années de distance retrouve-t-on le même type, ou, à défaut de ressemblances extérieures, y voit-on le même symbole? Car la salamandre est rarement pareille à elle-même. Différant en cela des autres bêtes étranges des bestiaires, douées d'une vie fabuleuse mais constante, elle reprend sans cesse un destin recommencé. Son existence est faite de reniements. Pour ne prendre que les termes extrêmes de sa conversion: d'abord négation du feu, elle en vint à être son âme et son essence. Quant à sa forme, rien de plus instable. Tour à tour lézard, bête à poil, serpent, ver et oiseau, parfois dragon, parfois aussi sorte d'animal biblique rappelant le taureau de l'Èvangéliste, elle subit toutes les métamorphoses. Quant à son symbolisme, il faut remonter jusqu'à ce répertoire mystique qu'est le *Physiologus* [2], pour l'y trouver à la source d'inspiration des Pères de l'Église, des compilateurs du Moyen Âge et des auteurs de bestiaires. Dans son cortège d'êtres merveilleux, la salamandre figurait dès l'origine à titre de témoignage, car elle était la preuve vivante d'un miracle. A ceux qui doutaient du pieux prodige, on opposait la fable. Une fable

[1] V. la communication à l'Institut de M. G. Dupont-Ferrier (nov. 1935), *Origine et signification de la salamandre ornementale dite de François I.*

[2] F. Lauchert, *Geschichte des Physiologus*, 1889; Cahier et Martin, *Mélanges d'Archéologie*, t. III; Max Wellman, *Der Physiologus*, Leipzig, 1930.

assez répandue dans tout l'Orient à l'époque alexandrine, pour qu'on n'en retienne qu'un nom et une vertu: celle d'éteindre le feu par sa simple présence. Elle devint l'image des « trois enfants de la fournaise » et l'exemple des justes dont la foi appelle le miracle. A sa simplicité de symbole abstrait s'ajoutera, au VIIe siècle, le prestige menaçant de son venin [1]). Le poison de la salamandre devint un article de foi, sans souci de ce que cette propriété presque diabolique contenait de contradiction, jointe à une image édifiante. On retrouve ce double caractère dans les bestiaires rimés [2]) du XIIe siècle. Mais au siècle suivant, ce premier symbolisme touche à sa fin, du moins en France. Ni Brunetto Latini, ni Barthélemy « l'Anglais » ne tiennent plus compte de son sens religieux; ils s'attachent surtout à son étrangeté. Après l'imagerie mystique, la « soie de salamandre » [3]) venue d'Orient porta au loin le renom de sa vertu. A la suite d'un travail obscur, poursuivi au Levant, la salamandre s'identifia au feu. Lui ayant résisté, elle en fit sa pâture et son séjour. Cela lui valut son nouveau rôle d'attribut et de symbole de cet élément. L'art roman [4]) l'adopta, s'inspirant peut-être d'ivoires byzantins. Les Arabes de leur côté y mirent toute leur science d'alchimistes, et la salamandre ayant changé d'essence changea aussi de visage. Elle devint un oiseau [5]). A force de persévérer dans les flammes, elle se mua presque en

[1]) A la suite des *Étymologies* d'Isidore de Séville, contenant l'important passage de Pline, inspiré à son tour de celui d'Aristote.

[2]) *Le Bestiaire* de Philippe de Thäun (p.p. Walberg). *Le Bestiaire divin* de Guilaume Clerc de Normandie (p.p. C. Hippeau), quoique du XIIIe siècle, se rattache à celui de Philippe de Thaün, dont il procède.

[3]) Bestiaires, encyclopédies, poèmes, relations de voyages, toute la littérature du XIIIe siècle en porte témoignage. Citons le *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais (XVII, 3). *De Animalibus* d'Albert le Grand, *Le livre de Clergie*, *Le bestiaire d'Amour*, *Le bestiaire* de Pierre le Picard. *La lettre du « Pretre Jean »* et les chansons de geste comme *Parthenopeus de Blois*, *Parzival*, etc.

[4]) V. la fameuse croix de Saint-Bertin du musée de Saint-Omer, comme aussi la mosaïque de la cathédrale d'Aoste. Didron, *Annales Archéol.*, t. 18.

[5]) La salamandre figurait parmi les quatre animaux élémentaires vivant et se nourissant uniquement d'un élément. Elle voisinait avec le caméléon ou gamalion, devenu également oiseau et censé se nourrir d'air. Il n'était pas difficile à la salamandre, reléguée dans la région du feu, qui se trouve comme on sait au-dessus de celle de l'air, de se muer en oiseau. Une sorte de logique chère au Moyen Âge devait sembler lui imposer cette métamorphose.

phénix. N'eût été le caractère unique de cet éternel survivant de l'Antiquité païenne, la transfiguration eût été complète. Mais il subsista toujours une différence de degré; de l'unique au rare, du divin au saint, de l'éternel à l'invulnérable.

Si la salamandre devenait oiseau pour les Arabes, Vaudois et Provençaux, comme pour les lecteurs du *Bestiaire d'Amour* de Richard de Furnival et aussi, finalement, pour les Toscans du XIVe siècle, elle n'en conserva pas moins, en Allemagne et en Angleterre, son aspect de reptile [1]): sorte de dragon aptère ou simple serpent. C'est ce dernier type qui triompha outre-Manche. On le trouve constamment dans les bestiaires anglais, qui sont avant tout des livres d'images, où grouille toute une faune de Jungle-Book. Or, c'est en Angleterre que se forma le comte Jean d'Angoulême: il y passa 33 années de sa vie, celles où l'on prend conscience de soi-même et du monde. Faut-il croire qu'il attendit l'année 1461 ou même 1455 pour prendre un emblème? Et cela en un temps où l'usage en était constant [2])?

Que le comte d'Angoulême adopte la salamandre, rien que de naturel. Un contemporain — le roi Jean II d'Aragon — l'avait également fait sienne, avec la devise *Durabo* [3]).

Images de la constance ou de la foi, les deux interprétations s'accordent avec le caractère du futur bienheureux. Mais ne peut-on chercher des affinités plus proches encore? Les vers de 1461 mettent l'accent sur la vertu extinctive de la salamandre. Or, on se souvient de *l'impresa* des Visconti — le brandon enflammé maintenant en équilibre les *secchi* — transformée assez tôt en celle du lion séant dans le feu et tenant d'une patte l'estoc aux *secchi*. Ce lion, loin de craindre le feu, comme le veulent les bestiaires, y demeurait volontiers, ayant toujours de quoi l'éteindre. Peut-être cette image arriva-t-elle dès lors à figurer la foi. En tous cas, le jeune Gian Maria Visconti (1402—1412) prit pour devise: *Ich hof — io spero.* Le fils de l'« usurpateur », Galeazzo Maria Sforza, allait à son tour adopter le lion et la devise en leur donnant une forme réelle et visible. Mais ne voit-on pas que ce lion persévérant

---

[1]) Tradition surtout littéraire en Allemagne et iconographique en Angleterre.

[2]) V. notre article *De la guivre des Visconti à la salamandre de François I, Rev. Arhivelor,* III, 1939.

[3]) Répertoire de Dielitz, *Wahl und Denksprüche,* p. 80.

dans le feu, capable d'en triompher et de l'éteindre, clamant sa foi et son espérance, est le double de notre salamandre? Et c'est aussi comme un dédoublement de la guivre. Celle-ci, à son tour, est double: simple vipère ou terrible dragon, et qui sous ses deux aspects, peut rejoindre la salamandre, elle aussi, au choix, serpent ou lézarde, c'est-à-dire dragon. La salamandre du comte d'Angoulême n'eut-elle qu'un seul visage? Ne subit-elle pas de métamorphose? A quoi ressemblait-elle? Un manuscrit [1]) ayant appartenu à Jean d'Angoulême nous le fait voir. C'est une bête à poils (à cause probablement de la «soie de salamandre»), au caractère assez imprécis. C'est que sa vie ne tient pas à une forme quelconque, mais à une vertu. Un seul détail mérite d'être retenu. C'est l'aspect curieux du museau à grands plis grimaçants, emprunté peut-être à la guivre.

Le fameux banquet de 1461, offert à l'occasion des fiançailles de la petite Marie d'Orléans, allait à son tour associer la salamandre et la guivre au cours des entremets historiés dont Charles d'Orléans avait dû être l'inspirateur réfléchi: car c'était une occasion pour lui de manifester hautement ses prétentions à l'héritage des Visconti. A côté de la guivre impénitente, la salamandre ne respirait que douceur et bonté. On y voyait l'image du bon comte:

> «Seigneur humain, doux et prudent,
> père de *paix* et d'union
> qui éteignez tout feu ardent
> de noise et de division... »

La paix... N'y faut-il voir qu'une simple association d'idées ou le rapport nécessaire d'une sorte d'homonymie? Les deux premières syllabes de «salemandre» — salem — signifient «paix» en hébreu [2]). De par son nom la salamandre ne pouvait être que pacifique. De là le vers: «Père de paix et d'union», qui ne se rapporte pas à l'activité de «juge de paix» du bon seigneur de Cognac, mais

---

[1]) B. N. ms. fr. 1476, *Le roman de Guy de Warewick*, ms. d'origine anglaise.

[2]) L'interprétation des vocales hébreux était fréquente en un temps où la divination exerçait son prestige même sur des gens d'une piété aussi reconnue que celle du comte Jean. Un astrologue du temps — Armand de la Palu — se réclamait de lui. Sa mère, Valentine, avait elle-même été accusée de sorcellerie.

aux sentiments dont il avait fait preuve en étouffant d'anciennes rancunes à son retour d'Angleterre. On n'en peut douter, car les rimeurs de cour célébraient également les mérites pacifiques de l'autre fils de Louis d'Orléans, le poète Charles [1]), dont l'entente avec le duc de Bourgogne avait mis fin à la guerre des deux maisons.

La salamandre de Jean d'Angoulême était-elle accompagnée d'une devise? On n'en sait rien. A peine entrevue, elle disparaît aussitôt. Un beau manuscrit du *Séjour d'Honneur* [2]) d'Octovien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême, ami et protégé du comte Charles, reproduit avec une curieuse insistance dans bon nombre de vignettes un animal ressemblant fort à notre salamandre. Ce manuscrit n'aurait-il pas été destiné tout d'abord au père de François I, avant de prendre le chemin de la cour?

Il faut attendre l'année 1504 pour la voir reparaître et cette fois en pleine métamorphose. Un manuscrit des *Remèdes de l'une et l'autre Fortune* [3]), exécuté pour Louise de Savoie, porte dans ses vignettes des salamandres reconnaissables à leur haleine enflammée. Mais elles sont de types différents. Celle d'en bas est plutôt aquatique, l'autre poilue et pourvuc d'une belle queue de renard. Un lézard à deux pattes et un bizarre volatile complètent la série. Il semble que nos salamandres servent ici de commentaire au texte. C'est encore le juste triomphant de la Fortune. L'image de la Fortune blanche et noire, double et énigmatique, devenue presque un lieu commun, inspira vers ce moment la devise de la belle-sœur de Louise de Savoie — Marguerite d'Autriche: « Fortune infortune fort une ». Elle a pu également suggérer celle du futur François I: « Je nourris et j'éteins ». Ce n'est sûrement pas

[1]) Épitaphe de Charles d'Orléans.

[2]) Exemplaire présenté à Charles VIII. Les encadrements accusent trois manières assez différentes. Il se peut que les vignettes qui nous intéressent aient été exécutées justement à Angoulême, résidence d'Octovien de Saint-Gelais. La salamandre sert de thème à toutes sortes de variations, allant jusqu'à l'oiseau et au dragon.

[3]) B. N., ms. fr. 224. L'exemplaire de Louise de Savoie est copié sur celui de Louis XII et d'Anne de Bretagne de 1503. V. Paulin Paris, *Les mss. de la bibl. du Roy.* On peut le dater de l'année 1504. Pour l'opposition de la Fortune et de la Vertu, voir aussi la médaille de Marguerite d'Autriche, ap. Mazerolle, *Les Medailleurs français*, II, p. 14.

un hasard, si les sources les plus anciennes mentionnent la Fortune en parlant de la salamandre royale [1]).

Nous arrivons enfin à la fameuse médaille de 1504, attribuée à Candida. On lui a généreusement prêté l'invention de l'emblème aussi bien que de la devise. Il faut en rabattre. L'emblème remonte à Jean d'Angoulême. La devise pose plusieurs problèmes. Laquelle des deux légendes est plus près de la version originale? *Nutrisco el buono, stingo el reo* nous semble s'inspirer d'une interprétation pareille à celle du Bestiaire toscano-vénitien [2]). La salamandre y pouvait figurer l'homme embrasé par l'amour de Dieu, ou encore l'homme en proie à ses passions, car le feu peut être céleste ou diabolique. Ambiguité inquiétante qu'il fallait à tout prix réduire à un enseignement moral. Légende sans mystère, ne remplissant aucune des conditions d'une bonne devise, qui

[1]) Nous les croyons toutes dérivées des *Dialogues des devises* de Paul Jove, car elles marquent le même flottement entre deux interprétations contraires: celle de la *constance* et celle de *l'amour*. « Et fut bien vray que iceluy héroïque et très humain roy ne fut jamais sans *amour*, s'estant monstré très ardent à cognoistre les hommes vertueux et de *courage indomptable* contre la Fortune (comme la salamandre au feu) en tout cas et événement de guerre . . . (*Dialogues*, trad. fr., 15, 61). La même confusion, moins évidente pourtant, se trouve dans des vers d'inspiration bourguignonne, célébrant la défaite de Pavie. Montaiglon. *Recueil des poésies françaises*, t. 8, p. 19.

Plus tard, le Père Anselme et le Père Bouhours semblent s'être partagé cette double interprétation, chacun se contentant d'une seule solution: le Père Anselme, de la constance («du courage a supporter la bonne et mauvaise fortune ») et le Père Bouhours, — moins cornélien, — de l'amour. Enfin les *Vies ou Éloges* d'Hilarion de Coste (1647, t. II, p. 167) maintiennent la double interprétation de Jove, mais avec un élément en plus, l'amour devenant la charité. La salamandre est le symbole de la *constance*. « Aussi Saint Grégoire de Nazianze . . . témoigne que comme cet animal se réjouit dans le feu et éteint celuy qui consomme toutes choses, aussi Saint Basile et luy s'estoient réjoui dans le feu de la perfidie des hérétiques qu'ils ont enfin supplantez. Nostre François le Grand dont les éminentes vertus ont este éprouvécs par *l'une et par l'autre fortune* . . . fit prendre et graver sa salamandre royale . . . La salamandre . . . est le vray symbole d'un chrestien laquelle tirant des eaux où elle naist son extrême froideur, passe sa vie et la consomme dans les flammes: car le vray fidèle renaissant dans la fontaine du baptême pour estre bien heureux doit passer et terminer ses jours dans les feux de la *Sainte Charité* selon ce dicton: Dans l'eau je prins naissance, au feu mon entretien, telle est la ressemblance du fidèle chrestien ».

[2]) Max Goldstaub und Richard Wendriner, *Ein tosco-venezianischer Bestiarius*, Halle, 1892.

doit être brève, énigmatique, tranchante, pareille à un cristal à multiples facettes rendant chaque fois d'autres feux. Nous croyons plutôt que sa vraie forme était: *Nutrisco - Extinguo*, dont le balancement symétrique et le double mouvement rendent bien une idée du temps, celle de l'identité des contraires, résumant de façon schématique le symbole de la toute-puissance divine. Il se peut que cette formule repose sur une sorte de malentendu initial: « Je m'en nourris et je l'éteins ». Les deux actions ici n'en feraient qu'une. Mais en 1504, l'action de la salamandre était double. C'est que le feu lui-même avait changé de caractère. Mais la conversion n'était pas encore complète. Du moins pas pour tout le monde. On a dit que la légende de Candida devait s'entendre comme une sorte de profession de foi du feu [1]), qui proclamerait son intention de nourrir le bon et d'éteindre le mauvais. Mais cette explication ne peut résister à un examen sérieux. Pas même le plus enragé faiseur de *concetti* n'eût pu affirmer que le feu fût capable d'éteindre quelque chose. La formule correspond simplement au sens de l'*impresa* des Visconti: le feu et l'eau, la guerre et la paix, *la vie et la mort*. Telle est effectivement la légende de la petite médaille de Candida. C'est une transposition dans l'ordre de l'être et du non-être du mouvement rythmique des deux facultés souveraines. On retrouve cette formule sur une pierre gravée qui porte l'image d'un scorpion et qui servait sans doute à garantir de sa piqûre. Elle pouvait signifier que le scorpion est maître de son destin [2]), ou aussi qu'en lui gît la guérison du mal qu'il a fait [3]). Même croyance

[1]) H. de la Tour, *Jean de Candida, Rev. Numism.*, 1894-1895. La salamandre n'est pas l'emblème de la justice, mais du juste, de l'homme vertueux. Ce n'est pas en 1507, mais en 1517 qu'il fut question de canoniser Jean d'Angoulème. Guillaume Briçonnet n'entra en rapports avec Marguerite d'Alençon qu'après cette date. La présence de la salamandre sur la tapisserie représentant Charles VIII s'explique par le fait qu'elle avait été faite pour François, non pas en 1511, croyons nous, mais en 1517, à cause de la forme particulière de la devise qui l'accompagne: *Vivifico, extinguo*. A comparer avec une formule du ms. fr. 24.955, fait pour Louise de Savoie vers cette date: « Deus vivificat et mortificat ».

[2]) Il se tue lorsqu'il se voit environné de feu. C'est pourquoi il a pu passer pour le symbole du désespoir. V. aussi Bulart, *Le Scorpion*.

[3]) Devise de Louis de Gonzague: « Qui vivens laedit, morte medetur ». A comparer également à la légende accompagnant l'emblème du pélican: « En moi la mort, en moi la vie »..

au sujet de la salamandre (passant en outre pour guérir du venin de scorpion) et du *tirio* dont on tirait la *thériache*. Enfin la légende accompagnant l'image du pélican ressuscitant ses petits: « En moi la mort, en moi la vie », nous semble appartenir au même ordre d'idées. La formule de Candida se trouve légèrement modifiée dans une autre version: « A autruy mort à moi vie », qu'on pourrait mettre en rapport avec certaines légendes de médailles italiennes.

Si le médailleur n'a pas inventé l'emblème, s'il ne semble pas non plus avoir tiré de son propre fonds la légende dont on lui a fait honneur, quelle est sa part de création dans la genèse de la salamandre? Il a fixé un type, rejetant tout ce qui pouvait brouiller une image nette, réduite à l'essentiel. Mais le choix de cette image lui était en quelque sorte imposé par certaines idées courantes. La salamandre était une « lézarde » jetant du feu. Nous voici assez près du dragon. Et de fait, la salamandre de Candida ressemble de façon troublante au dragon terrassé par saint Michel. Même aspect, même attitude, même regard mourant levé vers le ciel, même queue puissante nouée en huit. On peut se reporter à certaines miniatures de Bourdichon [1]). Cette ressemblance est si réelle que, de nos jours encore, on peut s'y tromper et prendre pour une salamandre [2]) le dragon d'or terrassé par le chevalier céleste, sur la feuille de garde de certain manuscrit de l'époque (B. N., ms. fr. 1219). De la médaille de 1504 procèdent les innombrables variantes du règne de François I. Mais le type original ne se retrouve que sur un manuscrit lui ayant appartenu. C'est la « Description des ports de la Méditerrannée », dont le beau frontispice s'orne de deux salamandres assez rudement contourées. L'A initial du prologue sert de fond à une miniature copiée sur l'effigie de la médaille.

Dix ans se passent avant qu'on entrevoie de nouveau la salamandre dans les comptes de François devenu duc de Bretagne. Mais elle y figure à peine et ne passe qu'après la cordelière de la duchesse Claude, qui triomphe aux fameuses joutes des Tour-

---

[1]) E. Mâle, *Trois œuvres nouvelles de J. Bourdichon. Gazette des Beaux-Arts*, t. 27, p. 185.

[2]) B. N., ms. fr. 2794 (v. cette interprétaton dans la communication de G. Dupont-Ferrier, citée plus haut).

nelles. Plus tard, devenu roi, c'est encore la cordelière que François arborera lors de son entrée victorieuse à Milan, ou même de ses triomphes pacifiques de Rouen, Angers etc. Quant à la salamandre, dès l'avènement de son maître, elle se substitue au porc-épic de Louis XII. Ce changement se fait si naturellement, qu'il passe presque inaperçu [1]).

Avant de suivre notre emblème dans sa nouvelle carrière royale, il convient d'examiner un document unique en son genre. C'est la Tapisserie aux Salamandres, actuellement au Musée de Boston. Serait-elle de l'année 1500? Nous croyons avoir prouvé que le type de la salamandre-lézard fut fixé par la médaille dite de Candida et ne saurait donc être antérieur à 1504, De plus, la salamandre de la tapisserie présente un caractère assez évolué. L'effet général est plus vigoureux, plus héroïque, plus net sous l'armure d'écailles que sous les plis gras et lourds du monstre aquatique. Un seul détail a été négligé. La queue n'est plus ramenée en huit pour esquisser en quelque sorte le nœud de Savoie [2]), si important aux yeux de Louise et de ses enfants. C'est que la cordelière de Savoie figure elle-même sur la tapisserie. Les lettres enchevêtrées des médaillons, qui alternent avec les salamandres, nous semblent être tout d'abord: L F ꟿ, ayant pour support commun la haste médiane, comme pour mieux marquer la vie unique de la « trinité royale ». La lettre C se distingue moins nettement. Mais la présence des lettres C L, dans le champ de la tapisserie, exclut celle d'un K dans notre monogramme. Enfin, des deux côtés, on peut voir les lettres S et

---

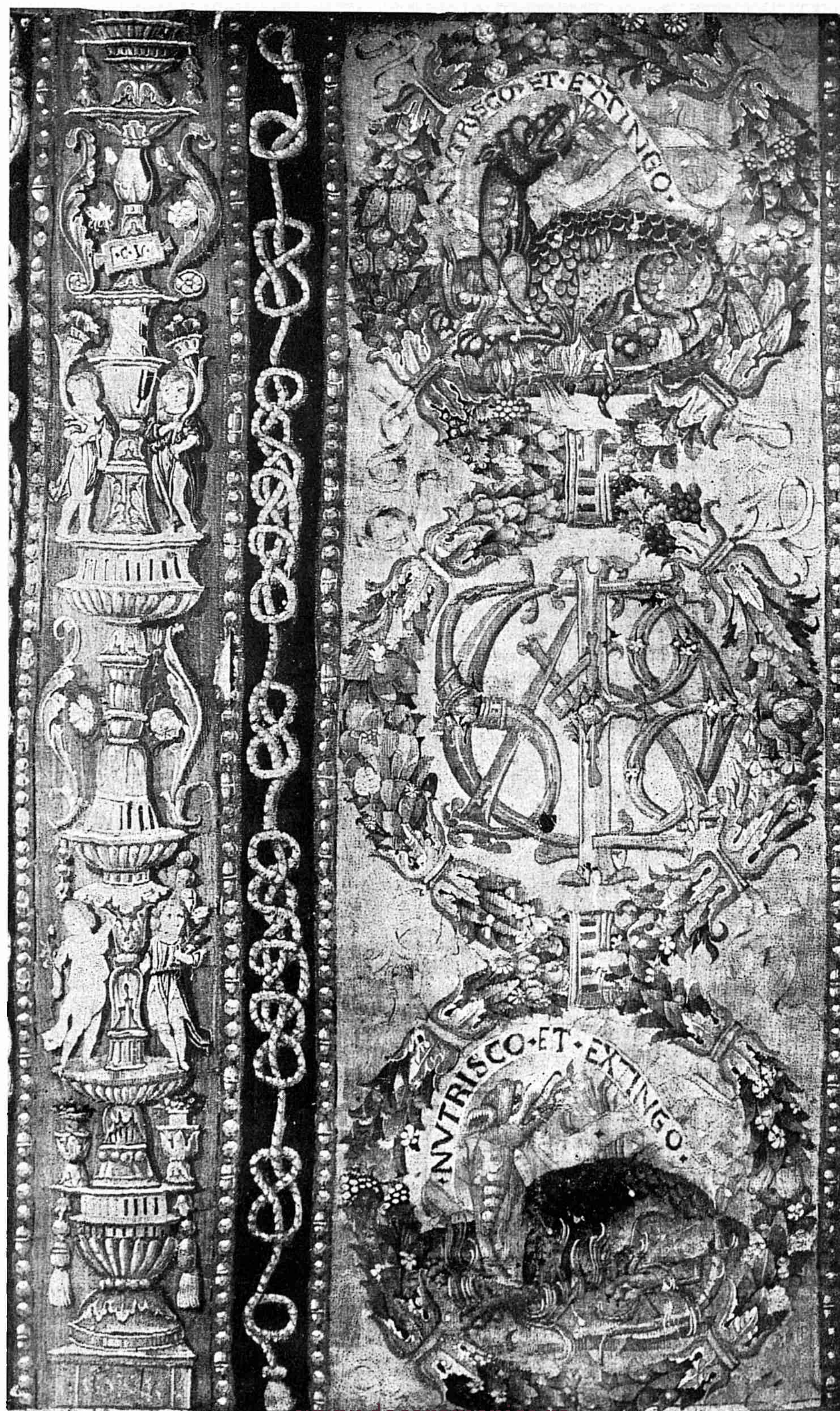
[1]) C'est le cas de la salamandre assez rude qui prend la place des petits porcs-épics dans un bois de la réédition des *Illustrations des Gaules*. Or, celle-ci (de 1521) est calquée sur l'édition originale de 1513. Cette identité presque parfaite explique la méprise de ceux (de Maulde, H. de la Tour etc.), qui accusèrent Lemaire des Belges d'avoir donné par distraction à Louis XII la salamandre de François I.

[2]) Ce nœud en 8 emprunté au dragon dut prendre assez tôt un sens symbolique. C'est qu'il rappelait le nœud de Savoie, « le lacs d'amour » que la future régente allait arborer avec une sorte d'ostentation.

Le ms. fr. 24.955, décoré par Godefroy le Batave, reproduit dans plusieurs de ses encadrements le motif des guivres ou des serpents à la queue nouée en « lacs d'amour ». La cordelière de Savoie a un sens mystique au même titre que celle de Bretagne nettement franciscaine, ou que le nœud des Souverains Catholiques. Ce n'est pas encore un symbole de veuvage.


NVTRISCO·ET·EXTINGO
NVTRISCO·ET·EXTINGO
NVTRISCO·ET·EXTINGO
NVTRISCO·ET·EXTINGO
NVTRISCO·ET·EXTINGO

Tapisserie aux Salamandres, actuellement au Musée de Boston
(reproduction photographique communiquée par M. Stora)


·C·V·
INVTRISCO·ET·EXTINGO·

Détail de la Tapisserie aux Salamandres

E, pour Savoie et Engolesme. Il semble d'ailleurs qu'on puisse lire également les noms de Valois-Orléans, à condition de prendre pour un V la ligature de l'A et de se passer de la lettre N, remplacée dans le corps des mots par un simple signe paléographique.

Les couronnes de fruits et de fleurs rappellent les « chapeaux de fruits » de la fameuse « tapisserie » milanaise, dont Anne de Bretagne ne se séparait jamais depuis que Charles VIII lui en avait fait don avec nombre d'autres objets pris comme butin de guerre. C'était une broderie, où l'on voyait reparaître, dans leur couronne de fruits mûrs, les lions de Galeazzo M. Sforza. Ces lions dans leurs médaillons de branches, n'auraient-ils point inspiré le dessin de la Tapisserie aux Salamandres? Les petits génies n'ont qu'une valeur symbolique, rappelant simplement l'existence de deux enfants: un fils et une fille, et cela de la manière la plus abstraite, à l'aide de symboles: l'écu de France cadet et la marguerite. Les armes de la bordure sont timbrées d'une couronne comtale, et l'on sait que le premier acte de François I fut d'élever sa mère au rang de duchesse. Argument qui n'est pas sans réplique, car la bordure contient les armes des deux parents de François d'Angoulême, et il aurait été tout aussi difficile de dresser à côté de la couronne comtale de Ch. d'Angoulême le chapeau ducal de Madame, que d'attribuer au feu comte une couronne de duc qu'il n'avait jamais portée. Enfin la salamandre n'est point couronnée.

On sait, grâce aux comptes de 1514, que le nouveau duc de Bretagne s'empressa d'envoyer à sa mère, à Romorantin, une caisse contenant plusieurs pièces de tapisserie. S'agirait-il de la nôtre? L'envoi se fit en automne. Combien de temps pouvait prendre l'exécution d'une pareille pièce [1]) ? Car le futur François I ne put se lancer dans de grandes dépenses avant son mariage, et celui-ci n'eut lieu qu'en mai. Une seule date limite est certaine. C'est celle de 1504. Quant à celle de l'avènement du nouveau roi, ce n'en est

---

[1]) Rappelons encore l'existence d'autres tapisseries à la salamandre: celle conservée par Gaignères (Guiffrey, *La Tapisserie française*, p. 64), celle du Garde-meuble de Vienne (L. Dimier, *Le Primatice*, pl. LVIII), celle déjà mentionnée de Charles VIII, enfin celle de Fontainebleau, citée par Claude Paradin, Adr. d'Amboise, Hilarion de Coste, etc., qui s'accompagnait de ce distique:

Ursus atrox aquilaeque leves et tortilis anguis
cesserunt flammae iam Salamandrae tuae.

pas une. Le type de la salamandre nous fournira peut-être l'élément cherché, car nous le retrouvons identique, à peu de chose près, sur un jeton (daté à tort de l'année 1506) et sur un manuscrit non daté, mais de peu postérieur à l'avènement de François I.

On a donné au jeton [1]) la date de 1506 parce que c'est celle d'un arrêt émané des généraux des monnayes autorisant un certain Philippe Daniel, graveur, à graver mille jetons aux armes du comte d'Angoulême. Mais au lieu de ces armes, notre jeton porte celles d'Orléans-Milan, auxquelles François n'avait pas droit, du moins officiellement, car c'étaient celles des ducs d'Orléans, prétendants à la duché de Milan. Les deux F couronnés flanquant l'écu timbré d'une couronne ducale s'inspirent du chiffre des Visconti et des Sforza. Certaines pièces de Louis XII portaient, à leur place, deux fleurs de lis. A quel moment François pouvait-il afficher ses prétentions au Milanais? En aucun cas du vivant de Louis XII. Et celui-ci songeait justement à en doter sa seconde fille, en vue d'un mariage qui aurait amené la paix. L'alliance anglaise et la mort du roi firent prendre un autre tour à ces négociations. Mais, dès son avènement, François se fera céder par une donation solennelle [2]) les droits de sa femme à la duché de Milan. Faut-il croire que ce jeton fut frappé à ce moment, en vue de l'expédition milanaise? Mais comment expliquer alors les F couronnés flanquant l'écu de France cadet (à lambel)? Car le lambel disparaît de ses armes dès son avènement. La légende (*Ignis ante eum precedet et inflammarit inimcos eius* — sic), empruntée au livre des Rois, rend un son assez guerrier. On la reverra à Angers, en 1518. Enfin elle inspire aussi la légende d'un jeton de Marguerite d'Alençon — *Justitia ante eum ambulabit* [3]).

[1]) H. de la Tour, *Catalogue des Jetons. Rois et reines;* Mazerolle, *Médailleurs français*, II, p. 182.

[2]) Sur les préparatifs d'une nouvelle campagne italienne et sur les prétentions milanaises de François, voir de Maulde la Clavière, *Trente ans de jeunesse.*

[3]) Si l'on songe aux divers mystères muets à l'honneur du roi dressés sur son parcours lors de son entrée solennelle à Angers en 1518 et notamment à celui de la salamandre, on pourra enfin se rendre compte que le jeton en question dut être frappé à cette même occasion, ainsi probablement que celui de Marguerite (« Justitia ante eum ambulabit »). Si l'on remarque également que la salamandre d'Angers s'accompagnant de cette même légende (« Ignis ante eum praecedet etc. ») célébrait la naissance du Dauphin, on pourra aussi s'expliquer la présence simultanée des F couronnés et de l'écu à lambel, le jeton étant frappé non point en l'honneur du roi, mais de son fils.

La salamandre du manuscrit de *la Monarchie de France*, dû à l'évêque de Marseille, Claude de Seyssel, date des premiers mois du règne. L'ouvrage fut composé pour le nouveau roi et achevé en deux mois et demi. Ni cette salamandre, appartenant incontestablement au règne de François, n'est couronnée. Elle est semblable à celle de la tapisserie et est accompagnée comme elle de banderoles, pourtant muettes. Seule son expression a changé, passant de la souffrance aiguë à l'élégante nonchalance des salamandres de Blois et de Chambord.

L'emblème du nouveau roi prendra assez tôt une importance quasi-nationale. Les voyages et les entrées royales, les relations des diverses cérémonies (sacre, baptêmes, joutes, réceptions solennelles et entrevues fastueuses) vont répandre dans tout le royaume l'image officielle du totem royal. Mais que de confusion au début! Quel flottement! Certaine médaille lui prête un aspect de ruminant triste (médaille de Bourges); la relation du sacre de la reine laisse entrevoir une sorte de licorne sans corne, certains bois d'imprimeurs en font un fauve ou une bête à trompe, plusieurs manuscrits destinés à la famille royale lui conservent un double aspect, officiel et familier, le premier dérivant du type consacré, l'autre plein de fantaisie pouvant aller du kangourou au caméléon. Enfin ne vit-on pas aussi l'antique cerf-volant [1]) prendre la pas sur la jeune salamandre? Les bourgeois de Lyon, ayant à accueillir le roi lors de son passage en Italie, représentèrent divers mystères où figura aussi la salamandre. Mais c'est tout juste si on lui permit de se glisser à la place du feu porc-épic, de récente mémoire [2]), tous les honneurs étant réservés à un autre emblème — celui du cerf-volant. C'est lui qui traînait la nef royale pendant que la salamandre, réduite au rôle de bannière, flottait tristement à la remorque [3]). En effet, les bourgeois de Lyon, plus jaloux de leur amour-propre que de celui du roi, s'étaient bien

[1]) Ancien emblème de Charles VI, attribué aussi à Charles VII et même à Louis XI. A la fin du XVe siècle, c'était déjà l'emblème de Pierre de Bourbon, mari d'Anne de France. Il passa tout naturellement au Connétable de Bourbon, marié à leur fille, Suzanne de Bourbon.

[2]) Au pied d'un grand lis poussant au « Clos de France ».

[3]) *L'Entrée de François I à Lyon*, publiée d'après un ms. du temps pour la Société des Bibliophiles de Lyon. L'auteur anonyme essaie d'expliquer la place accordée au cerf volant. Ce serait un souvenir du cerf légendaire de Clovis. Mais l'écu des Bourbon et la «ceinture d'Espérance» qu'il porte au col sont éloquentes.

défendus de rendre au Connétable les honneurs du poêle, mais ils n'avaient pas vu d'inconvénient à lui prodiguer les marques d'une déférence à coup sûr excessive. On le traita de saint Jean Baptiste, de Précurseur. C'est lui qui, de l'avis unanime, allait conquérir pour le roi la duché de Milan. Bref, il était Dauphin d'Auvergne et les Lyonnais n'avaient garde de l'oublier.

Détail singulier, les dauphins (marque du Dauphiné) décorant le fronton des différents échafauds, émus peut-être par l'exemple de la salamandre, s'étaient décidés, eux aussi, à jeter du feu [1].

Le feu, nous le retrouverons avec un sens nouveau au cours de deux autres entrées royales: celle de Rouen [2] (août 1517) et celle d'Angers [3] (1518). Les nombreux Italiens de l'entourage du roi avaient répandu l'idée de l'excellence du feu, lieu commun des néoplatoniciens. On vit donc à Rouen le feu célébré sous la figure d'une lance invincibile. On vit aussi le ciel s'ouvrir, découvrant le *feu élémentaire*, d'où descendait présentement une salamandre destinée à exterminer les monstres (en l'espèce le « thoreau » et l'ours des cantons suisses). Assez curieusement, au cours du combat, la salamandre, semblant oublier sa force ignée, s'aidait seulement de ses dents et griffes, en y ajoutant, il est vrai, la force de sa queue. A Angers, par contre, la salamandre allait jeter « feu et flambes à grand habundance », en montant la garde autour d'un « bel enfant » issant de la fleur de lis. Elle partageait ce rôle avec l'hermine, toutes deux étant « liées ensemble d'ung laz d'amour », qui pouvait être aussi bien la cordelière de Claude que le nœud de Savoie. Un écriteau portait une légende déjà connue — *Ignis ante eum praecedet et inflammabit in circuitu inimicos eius.* Celle de l'hermine était tirée du Cantique des Cantiques, à cause de l'inévitable allusion aux lis *(Dilectus meus pascitur inter lilia)*. Enfin, après le triomphe de la salamandre, un ange descendait du ciel portant un écriteau fait à sa gloire. Cependant, « tout autour du liz estoyent plusieurs grosses bestes », figurant les princes de France « regardans par grande affection les enfans des trois scions ». *Considerate lilia agri quomodo crescunt*... « Et directement au dessoulz de ladite sala-

[1]) *Ibidem.* On sait aussi grâce aux comptes de la ville combien coûtait le feu de la salamandre, c'est-à-dire les flammes de fer blanc qui l'environnaient.

[2]) B. N. Rés. fr. Z 358 (16).

[3]) Vélins, 2783.

mandre avoit ung monde moullé et richement estoffé d'or des deux costez duquel estoyent deux enfants faiz par subtilz moyens... dont l'un estoit nommé Amour et l'autre Crainte. Lesquels par subtilz segrets foisoient branler et trembler le monde soubz ladite salamandre. Et au dessoubz estoit escript:

Crainte et Amour font trembler tout le monde
comme voyez dessoubz la sallemandre:
Octovien ny le Grand Alexandre
n'eurent oncques puissance si parfonde »

Enfin un autre « mystère » inspiré des fameuses tapisseries de la cathédrale montrait la femme de l'Apocalypse — France — portant dans les bras l'Honneur de France (le Dauphin), tandis que l'horrible bête (un dragon) d'or et d'azur, à sept têtes couronnées, chacune « à la semblance du nom et aux armoiries de quelque prince, c'est assavoir pour l'empereur une teste d'aigle, pour les Suysses une teste de ours, pour les Angloys une teste de lyopard etc. », « sautoit et se mouvoit et tenoit toutes ses testes contre France et par chascune de ses testes *gectoit eaue* à grandes undes et a grand habundance », avant d'être finalement occise par saint Michel. Celui-ci était vêtu de taffetas de Gênes, à l'imitation sans doute de son confrère et rival céleste saint Georges. Le dragon jetant de l'eau et la salamandre du feu, voilà de quoi faire frémir tout le bestiaire. Mais la salamandre ne s'en souciait guère. Quittant la fable, elle rejoignait le mythe, devenant un être surnaturel [1]).

C'est de cette époque que date une médaille du roi en Alexandre [2]), le casque surmonté d'une salamandre dans les flammes. On pouvait rappeler à ce sujet le passage de Plutarque sur le corps du héros macédonien, qui était de la nature du feu et répandait une odeur suave.

Une autre médaille, des mêmes années 1517—1518, simple essai ou modèle en plomb qui ne dut pas plaire, car on n'en connaît pas de

[1]) Le ms. fr. 24.955 et le revers de la médaille de Pomedello montrent justement des salamandres célestes attirées par le feu et s'y prélassant.

[2]) Plutarque, *Vie d'Alexandre*, ch. V; *Quaestiones conviviales*, I, 6, 1. Des rapports subtils unissaient ces deux êtres fabuleux. La fatalité de la rime y était pour beaucoup. Le *Roman d'Alexandre* contient lui aussi un important passage sur les grandes salamandres-dragons au venin légendaire. Remarquons aussi que si la rime rapproche la salamandre du héros macédonien, la simple consonance l'unit au roi Salomon, miroir de sapience.

réplique, porte une salamandre bien curieuse. C'est, croyons-nous, une imitation assez gauche de quelqu'une de ces pierres gravées dont la vertu magique ne faisait de doute pour personne. Pour ne recueillir que des témoignages quasi contemporains, on trouve de curieux passages sur ces propriétés occultes dans le manuscrit des *Échecs Amoureux* (B. N., ms. fr. 143), exécuté pour les parents de François I, comme aussi dans l'ouvrage du célèbre Marsile Ficin, — *De triplici vita*, — où ces propriétés sont expliquées par la nature de leur substance plutôt que par la vertu des images gravées. L'auteur mentionne, entre autres, une pierre gravée de l'image d'un scorpion, servant à guérir de son poison. Depuis l'Antiquité, le scorpion passait pour être exterminé par le *stellio*, identifié par les bestiaires avec la salamandre. Au Moyen Âge, on voyait le scorpion de la Dialectique affronter le *stellio* pareil à un lézard [1]). On sait aussi que les poisons du scorpion et de la salamandre continuant leur combat au delà de la mort se neutralisaient au point d'être considérés comme antidotes. Une pierre gravée du Musée de Berlin oppose sur ses deux faces l'image des deux guérisseurs. Une autre du Cabinet des Médailles porte seulement l'image du lézard *(stellio)*, avec une légende fort claire pour les gens du XVIe siècle, habitués aux abréviations: ΣΑΛΑΜΑΖΑ. D'autres pierres gravées, légèrement différentes, montrent un *stellio* courant sus à un croissant assez mystérieux, qui ne serait autre qu'une limace [2]). C'est l'une de ces dernières pierres qui dut, semble-t-il, inspirer l'auteur de l'essai en plomb. Ne distinguant plus très bien le croissant du corps du lézard, il put imaginer une salamandre au cou serpentin et démesuré. Le mouvement de tête de côté en est fort exagéré. Cette nouvelle salamandre ne pouvait tenir tête à ses glorieuses congénères. Elle était trop rampante et bien trop petite pour un si grand roi. On s'en tint, avec quelques variantes, à l'image traditionnelle. Faisant un retour en arrière, un protégé des Angoulême, gardien du couvent des Cordeliers de cette ville, fit peindre sur un manuscrit destiné à Madame, des salamandres du type officiel, mais dans l'attitude de celle de Jean

---

[1]) V. le Botticelli du Louvre, salle des Primitifs italiens.

[2]) Imhof Blumer et Otto Keller, *Tier und Pflanzenbilder auf Münzen und Gemmen*, pl. XXII, 41, 42, 43, 44; pl. XXIV, 43. Le couple ennemi du scorpion et du lézard ou *stellio*, c'est-à-dire salamandre, servait encore à preserver la vue et à garantir également du mauvais œil.

d'Angoulême. Malgré les différences, on y trouve un air de famille [1]).

Léonard de Vinci s'amusa-t-il aussi à imaginer des salamandres? Un petit dessin du manuscrit H de l'Institut de France, pl. 115, peut le faire croire. Pour lui, la salamandre était l'image de la constance, de la persévérance, suivant en cela son maître spirituel, Cecco d'Ascoli, dont le poème est à l'origine du bestiaire vincien. Et Cecco, qui allait périr par le feu, souligne le caractère héroïque de la Salamandre:

« ...non son in lei potentie passive
ardendo se renova soa coperta...
Cossi natura in lei puola fermeza
...Cossi fa lalma che costei consegue
che mai non sente tormento nel foco,
se fortuna rompe le soe tregue
pascese sola de la soa salute
et del dolente mondo cura poco
considerando ne la soa virtute »

Pour le Vinci, c'est également sa *vertu* qui est la cause de son renouvellement. Une nuance à peine, celle du miracle, sépare pour lui la salamandre du phénix.

Et la salamandre allait en effet se renouveler. Après avoir servi d'image à la vertu (passive ou active), de miroir à la Fortune et d'amulette à la magie, elle allait se transfigurer et se sanctifier, non par ses propres forces mais par celles du feu. Non plus le feu élémentaire, ni le feu bienfaisant de Prométhée ou de la philosophie païenne, mais le feu mystique de Denys l'Aréopagite. C'est-à-dire Dieu. La salamandre passait presque au rang de sé-

---

[1]) B. N., ms. fr. 144. La mort de Maximilien et le rêve impérial allaient faire connaître aussi une autre variété de salamandres: celles portant la couronne des Césars germaniques. Deux mss. de circonstance (fr. 1393 et fr. 2286) en sont ornés. On ne les reverra plus après l'élection de Charles-Quint.

[2]) G. de Toni, *Le piante e gli animali in Leonardo da Vinci*. Istituto Vinciano, 1920: « *Salamandra* (ms. H. de l'Institut de France, f. 13 v.). Questa non ha membra passive e non si prende la cura d'altro cibo che di foco e spesso in quellò rinova la sua scorza. La Salamandra nel foco raffina la sua scorza per la virtù.

« *Costanza.* Alla costanza s'assomiglia la fenice, la quale intendendo per natura la sua renovatione è costante a sostenere le cocenti fiamme, le quali la consumano e poi di novo rinasce ».

raphin, n'étant plus rien par elle-même, devenue tout entière flamme et chaleur divine. Nous avons au moins trois témoignages sur cette nouvelle hypostase. G. Briçonnet, vrai mystique de son temps, voyant partout « tout en tous », parle [1]) de deux salamandres, dont l'une diabolique servant surtout de repoussoir. « Je parle de moy et mes semblables de nature de feu régénérez par feu, et néanmoins plus froidz que vipères [2]) qui estaignons tout feu de grâce, *vraies salamandres diaboliques*. L'âme fidèle bien amoureuse et embrasée en l'amour de son espoux Jésus est la *salamandre légitime* laquelle est nourrie en la fournaise des grâces et dons de Dieu, en les recognoissans a son pouvoir par amour réciproque se entretient au feu, née de feu, tendant à feu, en feu ce pendant nourrie et néantmoins estaignant tout feu estranger adultéré et malin de péché, lequel n'a sur elle aucun povoir ains est en merveilleux refrigère... Mais la salamandre diabolique estainct par ingratitude et oubliance le feu de sa naissance... faisant sa nourriture de feu bastard et adultère, gisant au feu de plaisir et concupiscence dont la fin n'est que amas destouppez qui yront en consummacion de feu diabolique pareil à la vie... Je désire de tout mon cœur que soiez tous *vraiez salamandres de Dieu*, et que l'effet soit selon la devise et les œuvres très chrétiennes selon le nom... Les vraies salamandres divines ne peuvent vivre ne durer s'ilz ne sont en la fournaise d'Amour, et en telles âmes le feu a ses effets amoureulx et agréables car elles sont par ardent désir *avec les Jerarchies célestes* pour incessament louer la volonté divine... ».

Le témoignage de Briçonnet se passe de commentaires. Nous avons en outre celui de la grande salamandre enflammée, du Camp du Drap d'Or [3]), parue en plein ciel et venant passer par dessus

[1]) B. N., ms. fr. 11.495, f. 90 et suivants (Corresp. de Briçonnet et de la Duchesse d'Alençon).

[2]) On continuait pourtant à dire « froid comme salamandre ». Le Roux de Lincy, *Le livre de Prov. fr.*, t. I, p. 201.

[3]) Montfaucon, *Les monumens de la Mon. fr.*, t. IV, p. 178: « Il faut noter ici une chose singulière. Ainsi qu'on disoit la préface, s'apparut en l'air une grande sallemandre *ou dragon* faite artificiellement et avoit bien quatre toises de long et sembloit qu'elle fut pleine de feu, qui estoit fort horrible et espouventable et la voyait-on venir du conste de Ardres. Et eurent beaucoup de gens grande peur, cuidans que ce fut une comette on quelque monstre ou signe, pource qu'ils ne voyaient aucune chose où elle fut attachée. Elle vint tout droit *passer sur*

la chapelle où l'on célébra la messe le jour du serment des deux rois. Cette fois encore, son sens dépasse celui d'un simple emblème royal. C'est le feu lui-même qui se manifeste, en une sorte de mystère de la Pentecôte. Enfin, la légende de la salamandre figurant sur l'église Saint-Louis-des-Français (dont la construction commença en 1518) porte ces mots: *Erit Christianorum lumen in igne.* Pour les mystiques du temps, Jésus Christ était « le vrai feu ». Il suffit de lire le *Verbe Mirifique* de Reuchlin, pour s'en rendre compte. Ce sens mystique de la salamandre persista, mais caché à la foule. On en perçoit pourtant des échos. Plusieurs écrits du temps voient bien en son feu celui de la charité.

La salamandre ardente poursuivant sa « déification » conduisait tout naturellement au symbole du phénix, et de fait lorsqu'il s'agit de choisir un emblème pour la nouvelle reine Éléonore, qui attendait depuis quatre ans la réalisation des engagements de Madrid, on adopta l'oiseau fabuleux qui se renouvelle par le feu. Il convenait à la sœur de l'aigle [1]), et plus encore à la compagne de la salamandre.

Le phénix de 1530 reprend son sens religieux. Nous connaissons quelques-unes des devises qui l'accompagnent: les plus fré-

---

ladite chapelle où on disoit la messe et à travers ledit camp et allait par ondées aussi fort que pourroit aller ung homme à pied, et continua à aller jusqu'à Guisnes et allait aussi hault en l'air que pourrait aller ung trait partant d'une bonne arbaleste ». C'est le dragon qu'on voit dans le tableau de l'entrevue de Hampton Court. C'est aussi, croyons-nous, la *Colombe* des bas-reliefs de Bourgthéroulde reproduits par Montfaucon, t. IV, pl. XXX, 2. Cette erreur est fort naturelle au XVIII[e] siècle. La salamandre en même temps dragon et colombe, voilà ce qui ne se pouvait concevoir au siècle de l'esprit. Lors de la réception des ambassadeurs anglais en décembre 1518, la salamandre s'était contentée de remplacer la Grande Ourse au firmament. « La Vipere de Millan embrassoit noblement sa queue et semblait a veoir (qu'elle) ...dist à la Salamandre *Igne tuo faveor*, c'est-à-dire *Je me nourriz de ton feu* et ainsy icelle Salamandre sera toujours à nos plus haultz lieux... » (*Le Livre et forest de Messire Bernardin Rince Millanois*, Rés. 8, Lb 30, 293).

[1]) Le phénix ne semble pas avoir été associé avant cette date à la sœur de Charles-Quint. On trouve, il est vrai, un phénix et un pélican sur le livre de prières de Jeanne la Folle (Musée de Condé, Chantilly), où figurent les Souverains Catholiques, mais à côté d'autres images, qui sont les vrais emblèmes avoués pour tels. Ils étaient devenus des lieux communs pouvant convenir aussi bien à Louis XII qu'à Ferdinand le Catholique.

quentes sont celles-ci: *Non est similis illi* et *Unica semper avis*[1]). Mais le jeton frappé à l'occasion du mariage, se souciant peu de toutes ces vanités, souligne son sens profond: *unica revivisco*. Le phénix et la salamandre étaient arrivés à une sorte d'identité morale, qui se reflète dans l'identité de style. Les flammes de notre salamandre lui font comme une auréole de plumes échevelées. La légende du jeton figure également sur les deux chandeliers ornés de phénix, offerts à la nouvelle reine par « Messeigneurs de la Ville de Paris... en leur Maison de Ville », à l'occasion du banquet qui suivit le sacre et l'entrée solennelle de la sœur de Charles-Quint. La relation de Bochetel en contient une description et un dessin. L'une des légendes en expliquait le sens religieux: *Eramus olim tenebrae, nunc autem lux in Domino*. C'était d'ailleurs tout ce qu'ils avaient de religieux, car des satyres cornus et des sirènes authentiques sacrifiaient à l'esprit du temps.

La devise de la reine se modifie encore sous l'influence de celle de François I. Un beau vélin de Guillaume Budé[2]) porte l'écu de France soutenu par deux salamandres. La légende porte: *Morior et revivisco*. On pourrait croire à une sorte de fusion. Mais se dissimulant de son mieux dans la vignette, un phénix achève de brûler. Au double balancement de la devise du roi répondait maintenant le rythme alterné de la devise de la reine. *Nutrisco et extinguo... Morior et revivisco*. Si l'on songe que la salamandre de François I, loin d'éteindre le feu, ne pense qu'à le raviver, on pourra dés lors, en retournant la devise, arriver à son sens exact: *Extinguo-Nutrisco*, d'une concordance parfaite avec la formule plus passive: *Morior et revivisco*. Plusieurs fois déjà la salamandre et le phénix avaient failli se rencontrer au cours de leur longue carrière. L'hermétisme oriental avait déjà fait du phénix le symbole du feu avant l'usurpation de la salamandre. Le *Physiologus* en avait fait deux images parallèles, celle du juste et celle de Dieu. Les poètes siciliens du XIIIe siècle les avaient associées dans leurs vers amoureux. La symbolique chrétienne a pu un moment les substituer l'une à

---

[1]) Dielitz, *Wall und Denksprücke*, mentionne sa devise comme reine de Portugal: *Ante muerta que mudada*. Elle eut aussi (mais on ne dit quand), l'emblème des deux ancres avec ces mots: *His suffulta*.

[2]) Vélins, 1147. *De transitu Hellenismi ad Christianismum*. Paris, Rob. Estienne, 1535.

l'autre comme attributs de la charité [1]). Mais c'est l'Orient avec ses merveilles qui les confondit en un être unique et doublement paradoxal (le *semend*) [2]), vivant dans le feu sans se brûler, s'y brûlant sans s'anéantir. Cette fusion légendaire trouve son écho dans certains bestiaires.

Enfin, dans le domaine de l'histoire on trouve aussi une préfigure de cette rencontre. C'est le phénix de Bonne de Savoie, mariée à Galeazzo Maria Sforza, au lion heaumé séant dans le feu. Ce n'était pas encore la salamandre, et le phénix n'était qu'un symbole de veuvage. Les médailles nous montrent la position relative de ces deux habitants du bestiaire. Leurs légendes accusent une différence de niveau au moment même où elles soulignent leur rapprochement: *Ignis omnia vorat, ipsam recreat* — *Ignis ipsam recreat et me cruciat* [3]). Le jeton de 1530 marque l'apogée de la salamandre de François I, son plus haut degré d'embrasement. Sur un jeton de 1535, on lit une nouvelle légende: *Ignem appeto nec me flamma laedit.* Mais c'est déjà le commencement de la fin. Mentionnons enfin la médaille allemande à l'effigie royale, si alourdie, mais dont la salamandre élancée a bien l'air de réserver une surprise: c'est de présenter, si on la tourne un peu, le profil perdu du roi.

Le sens de l'emblème se perdait. On s'en souvenait encore à l'occasion des mariages royaux. Mais lorsqu'on voulut célébrer les succès de François contre son beau-frère, on fit combattre le coq et l'aigle [4]) sous les yeux épouvantés du pauvre phénix. Celui-ci aussi devait se ressentir de l'esprit du temps. Car un inévitable calembour attribua à la reine l'autruche. C'était la fin. Benvenuto Cellini avait beau se souvenir d'avoir vu de ses propres yeux une salamandre, à l'âge béni de cinq ans, un soir d'hiver, où son père mis en gaieté par ses libations l'apercevait clairement, se jouant dans les flammes. C'était la gifle paternelle qui avait pris pour

---

[1]) Attribut de la Charité du portail de Notre-Dame. V. Ad. Duchalais, *Et. sur l'iconol du M. Âge*, Bibl. Éc. Ch., t. V, 1848—1849.

[2]) V. surtout Samuel Bochart, *Hierozoikon*, éd. 1793, t. III, p. 816.

[3]) Hill, 41 (237), phénix (méd. attribuée à G. Cristoforo Romano; 49 (314), salamandre (méd. d'Antonio d'Ambrogio).

[4]) Montaiglon, *Recueil de poésies françaises*: « *L'aigle qui a fait la poule devant le coq à Landrecies* ».

lui cet aspect inoubliable [1]). Rabelais, lui, ne veut rien entendre: « Ne me paragonnez point ici la salamandre. C'est *abus*. Je confesse bien que le petit feu de paille la végète et réjouit. Mais je vous asseure qu'en grande fournaise elle est comme tout autre animant suffoquée et consommée. *Nous en avons veu l'expérience...* » [2]). En d'autres temps, cela eût été considéré un sacrilège. Maintenant, on allait voir mieux. Sur une plaque d'autel de L. Limosin [3]), montrant François et Éléonore en prières au bas d'une crucifixion, on peut lire cette nouvelle forme de la devise royale: *Nutrisco-extinguor*. Les erreurs sont parfois pleines de sens. François était bien mort au moment où l'on exécutait cette pièce. Quant à la salamandre, elle allait tomber dans le domaine public. Pas d'un coup, mais par degrés. Un Gonzague [4]) allait s'en emparer; plus tard, en France, un roturier appelé Brûlart [5]) allait à son tour en faire usage. En Italie, plusieurs libraires et imprimeurs l'adoptèrent [6]). *Mi coelestis origo*, assurait-elle au plus fort de sa déchéance. Enfin, un poète burlesque [7]) allait la faire combattre pour son seul plaisir et allait même raconter sa mort. La salamandre royale était bien morte, mais la salamandre fantastique et surnaturelle ne pouvait mourir. Elle subit une nouvelle métamorphose. Ayant été ange et bête, elle devint démon. Il suffisait de se rapprocher de l'esprit élémentaire du feu. Elle devint la compagne des alchimistes et sombra dans la magie et les sciences occultes. Là aussi elle fut suivie par le phénix. Enfin aux XVIIe et XVIIIe siècles, elle tourna à l'argument métaphysique. De son existence dépendait celle du monde surnaturel. L'Allemagne savante lui consacra des thèses bourrées d'auteurs grecs et latins, de citations sacrées et profanes. Car à travers son mythe, on voulait atteindre le mythe lui-même, comme si le monde avait jamais pu se passer de mensonge.

M. HOLBAN

1) *Vita*, I, 1.

2) *Pantagruel*, III, ch. 52.

3) Actuellement au Louvre, dans la Galerie d'Apollon.

4) Guil. III de Gonzague, duc de Mantoue, avec cette devise: « Quod huic deest me torquet ». V. *Corpus Num. Ital.*, IV, pl. XXIV, 19 ss.

5) Gaigneres, *Armoiries et devises des rois et des seigneurs*, p. 76.

6) P. Delalani, *Inventaire des marques d'imprimeurs et de librairies*, 1892, II, p. 256. Devises: « Mi coelestis origo »; « Virtutis ne cedit invidia » etc.

7) Cyrano de Bergerac, *Hist. comique des États et Empires du Soleil.*

AUTOUR DES IMITATIONS PONTIQUES DES MONNAIES D'ALEXANDRE LE GRAND

Dans ses travaux fondamentaux sur les monnaies pontiques, B. Pick affirme que les imitations des monnaies d'Alexandre le Grand, dont l'évolution et les émissions peuvent être suivies jusqu'au Ier siècle av. J.-C., ont été frappées pour la première fois par les villes de Callatis et d'Odessos à une date incertaine qu'on pourrait fixer plutôt au milieu qu'au début du IIIe siècle [1]. Circonstances historiques, considérations iconographiques et de style, noms de magistrats monétaires qui apparaissent aussi sur d'autres monnaies de ces mêmes villes, tous ces éléments semblent s'enchaîner dans un système d'arguments à l'appui d'une conclusion que personne ne conteste plus à l'heure actuelle. Reprendre un pareil problème, pourrait donc sembler au moins audacieux. Certains éléments semblent toutefois justifier une revision des données de ce problème. Certes, ils n'ont pas passé inaperçus, mais l'auteur que nous venons de citer ne semble pas leur avoir donné l'importance que, selon nous, ils méritent pleinement.

Dans une région dont les rapports avec les centres dominés non seulement par l'hégémonie, mais aussi par l'économie et la monnaie macédoniennes, sont par ailleurs connus, l'imitation des monnaies d'Alexandre a-t-elle pu avoir lieu seulement plus d'un demi-siècle après sa mort? Cette affirmation nous semble *a priori* injustifiée. L'importance chaque jour plus grande des monnaies macédoniennes, qui — effet immédiat des circonstances politiques — commencent dès le règne de Philippe II la conquête des marchés thrace et pontique; les rapports économiques chaque jour plus serrés entre la région pontique et les centres du nouvel empire macédonien, tout cela nous fait croire que les imitations pon-

[1] B. Pick, *Die antiken Münzen Nordgriechenlands*, I, Berlin, 1899, p. 88.

tiques des monnaies d'Alexandre firent leur apparition beaucoup plus tôt que ne le croit B. Pick. Rien d'étonnant donc si les monnaies pontiques portant sur leur droit l'effigie et le nom d'Alexandre ont été frappées, sans interruption, tout au long des IIIe et IIe siècles av. J.-C. Ce n'est pas pour la première fois qu'une pareille tradition d'iconographie monétaire continue longtemps après le moment historique qui en explique l'origine. Avec l'érudition et les possibilités d'information exceptionnelles qu'il avait à sa disposition, le savant allemand a pu établir les nombreuses variantes et émissions de ce type monétaire, qui peuvent être suivies jusqu'au seuil du Ier siècle av. J.-C.

Exprimés sous cette forme plutôt axiomatique, nos doutes sur la date des plus anciennes imitations pontiques des monnaies d'Alexandre attendent encore les arguments qui puissent leur donner l'appui dont elles ont besoin. Quels sont, en effet, ces éléments, qui rendent opportune au moins la revision des données du problème?

Tout d'abord un aspect d'ordre général.

De toutes les villes pontiques du littoral occidental du Pont-Euxin ce furent seulement Callatis et Odessos qui ont remployé ou imité les monnaies d'Alexandre, soit en appliquant une contremarque sur les monnaies macédoniennes (Callatis) [1]), soit en frappant des imitations monétaires proprement dites (Odessos) [2]). Istros, Tomis et Dionysopolis n'offrent pas une seule monnaie avec l'effigie et le nom d'Alexandre. A Tomis, seulement au IIe siècle [3]), à Istros, seulement à l'époque de la domination de Mithridate [4]), donc au milieu du Ier siècle av. J.-C., ont été imitées les monnaies de Lysimaque. Pourquoi?

Les deux villes de Tomis et de Dionysopolis ont fait assez tard leur apparition sur la scène de l'histoire pontique. Les plus anciennes monnaies de Dionysopolis ont été émises vers 200 av. J.-C,. au moment où

---

1) *Ibidem*, p. 99 et nos. 209—210. Ces notes étaient déjà sous presse au moment où nous avons reçu l'article de M. Th. Ghérasimov, Антични монети с контрамарки от долна Мизия и Тракия (Les monnaies antiques contremarquées de la Moesie et de la Thrace), publié dans *Izvestija*, *Bull. Inst. Arch. Bulg.* XV, 1946, pp. 51—81. Nous renvoyons à cette importante étude pour tous les détails d'ordre numismatique du problème des monnaies pontiques contremarquées.

2) B. Pick, *ouvr. cité*, II, Berlin, 1910, p. 529 et nos. 2109—2114.

3) K. Regling, dans le même ouvrage, II, p. 606.

4) B. Pick, *ouvr. cité*, I, p. 154, no. 482, pl. II, 27.

la ville gagne son autonomie politique [1]. Quant à Tomis, bien qu'ancienne colonie milésienne, elle allait jouer seulement plus tard, à l'époque romaine, un rôle de tout premier ordre. Son autonomie politique doit avoir commencé à une époque assez récente. La ville n'est même pas mentionnée à l'époque d'Alexandre et de Lysimaque, son successeur politique dans cette région. Le nom de Tomis apparaît pour la première fois au milieu du IIIe siècle, au moment où la ville constituait l'objet d'un litige entre Byzance et Callatis [2]. Ce fut selon toute probabilité seulement après cette date que la ville gagna son autonomie politique. Donc, et pour revenir au problème qui nous intéresse, ni Tomis, ni Dionysopolis n'ont pu frapper des monnaies imitant les tétradrachmes d'Alexandre, puisque non seulement elles ne possédaient pas encore à cette époque aucune autonomie politique, mais leur rôle économique était, sans doute, des plus réduits.

Si la série des imitations pontiques des monnaies d'Alexandre ne commence qu'au milieu du IIIe siècle, pour continuer, avec une faveur croissante, tout au long du IIe siècle av. J.-C., il serait donc logique que Tomis, suivie par Dionysopolis, frappât, elle aussi, de pareilles imitations, puisque la vogue de ces émissions n'avait, selon B. Pick et K. Regling, aucun rapport avec les circonstances, déjà oubliées, du règne du grand conquérant macédonien. Renversant les données du problème, tel qu'il fut posé par les deux savants, n'est-il pas plus logique d'affirmer que les villes de Callatis et surtout d'Odessos continuaient à remployer ou à imiter au cours des IIIe et IIe siècle av. J.-C. les monnaies d'Alexandre puisque, elles seules, avaient dans ce sens une tradition iconographique datant du règne même du conquérant macédonien, — ou au moins du temps qui suivit de près sa disparition, — tandis que, au moment où les villes de Tomis et de Dionysopolis commencent leur activité monétaire, les tétradrachmes macédoniennes ne présentaient plus aucune actualité et, partant, leur imitation ne paraissait plus opportune? Il est vrai qu'un argument *ex silentio* comme celui-ci ne saurait apporter un point d'appui décisif pour la solution de notre problème. Ajoutons encore que, dans cet ordre d'idées, le problème est encore plus compliqué du fait que les villes de Tomis [3] et d'Istros [4] frappèrent, un peu plus

---

1) *Ibidem*, p. 126.
2) Memnon, 21 (Müller, *F.H.G.*, 3, 537).
3) K. Regling, *ouvr. cité*, II, p. 606.
4) B. Pick, *ouvr. cité*, I, p. 154.

tard, des monnaies imitant les statères de Lysimaque. Il n'en est pas moins vrai que, telle que nous l'avons formulée, cette question affaiblit les arguments invoqués par les deux savants allemands à l'appui de leur classification.

Il existe aussi un autre élément dont on ne saurait exagérer l'importance et qui renforce encore nos doutes. Tant sur la côte pontique que dans l'hinterland thrace ont circulé, avec un crédit toujours plus grand, dès l'époque qui suivit de près la mort de Philippe II, sinon du temps même de son règne, de nombreuses monnaies macédoniennes portant son nom. Elles allaient être imitées, elles aussi, et dans une très grande quantité, par les tribus barbares de la Péninsule balkanique. L'exemple en fut donné par les tribus celtiques [1]). Les trésors monétaires prouvent d'une manière catégorique la faveur dont jouissaient dans l'hinterland thrace et pontique les tétradrachmes de Philippe II [2]). Rien d'étonnant donc si une pareille monnaie fut contremarquée par a ville d'Odessos [3]). C'est sans doute la seule qui nous soit conservée, mais nous devons supposer qu'elles ont dû être plus nombreuses. Il est vrai que K. Regling croit pouvoir affirmer que cette contremarque a dû être appliquée seulement à la fin du IIIe siècle, puisque la monnaie était déjà usagée au moment de cette opération. C'est faire loi d'un seul exemple qui nous soit, par hasard, connu. Le fait n'est pas absolument impossible, mais il est beaucoup plus probable que cette opération, par ailleurs fréquente dans l'histoire de la monnaie pontique, eut lieu à l'époque même qui suivit le règne de Philippe II, c'est-à-dire au moment où la circulation de ses tétradrachmes connaissait une faveur chaque jour plus grande.

Le fait est d'autant plus intéressant qu'il nous laisse entrevoir une politique monétaire bien précisée. Il nous faut rappeler toutefois que nous sommes loin de connaître toutes les émissions monétaires en circulation à une époque si reculée, sur le marché pontique. Nous ne con-

---

[1]) K. Pink, *Die Münzprägung der Ostkelten und ihrer Nachbarn* (Diss. Pannonicae, ser. II, fasc. 15), Budapest, 1939.

[2]) Pour les nombreux trésors monétaires découverts un peu partout dans la Péninsule balkanique, cf. Sydney P. Noe, *A bibliography of greek coin hoards* (Numismatic Notes and Monographs, 78), New-York, 1937.

[3]) K. Regling, *ouvr. cité*, II, p. 543, no. 2189, pl. IV, 8 et note 1. Une autre monnaie d'Alexandre, également contremarquée, à Odessos, *ibid.*, no. 2190, pl. IV, 9.

naissons jusqu'à présent aucune monnaie de Callatis imitant les originaux macédoniens, qui, pour avoir été contremarqués, prouvent d'une façon éloquente leur vogue dans cette ville pontique. Même si nous devions nous résigner à ne jamais connaître un pareil exemplaire, il est tout à fait probable que, au moins pour la ville d'Odessos, ces imitations n'ont pas dû attendre plus d'un demi-siècle pour faire leur apparition.

Les systèmes trop bien établis risquent souvent, au moins dans notre discipline, de s'éloigner de la réalité. Dans son étude sur les monnaies d'Odessos, K. Regling croit pouvoir établir une délimitation précise entre les imitations des monnaies d'Alexandre, frappées par la ville d'Odessos au IIIe siècle, et celles frappées au IIe siècle av. J.-C.[1]. Les premières portent, selon lui, le nom d'Alexandre au génitif: ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ; les secondes ajoutent au nom le titre royal: ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Nous n'entrerons pas dans les détails de style qui justifient la classification de a plupart de ces émissions. Il y a pourtant un fait qui ne laisse pas de nous étonner. Les numismates sont tous d'accord pour affirmer que les monnaies d'Alexandre, frappées au cours de son régne, portent simplement son nom au génitif: ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ; celles frappées après sa mort, par les diadoques, portent aussi le titre royal: ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Pourquoi donc, un siècle après la mort d'Alexandre, c'est-à-dire à une époque où les marchés balkanique et pontique étaient inondés par les monnaies macédoniennes, tant par celles de Philippe II, que par celles frappées avant et après la mort d'Alexandre — la composition des trésors monétaires nous offre à cet égard une preuve éclatante — seules les émissions monétaires d'Odessos auraient-elles continué à faire une distinction iconographique qui avait perdu et depuis longtemps toute sa raison d'être? Le fait serait pour le moins étrange. Il prouve une fois de plus que le problème des imitations pontiques des monnaies d'Alexandre est loin d'être résolu.

Au demeurant, ce problème est étroitement lié à celui, au moins tout aussi compliqué, des imitations pontiques des statères de Lysimaque. Ces dernières sout toutefois plus fréquentes et, partant, leur évolution iconographique peut être étudiée avec une plus grande précision. Selon B. Pick, les premières émissions de ce type monétaire commencent au début du IIe siècle av. J.-C., pour continuer sans interruption jusqu'à

[1]) *Ibid.*, p. 521.

la conquête romaine [1]). Les doutes que nous avons formulés à l'égard des premières imitations pontiques des monnaies d'Alexandre se répètent et de la même manière dans ce deuxième cas aussi. Pourquoi donc les villes d'Istros, de Callatis et d'Odessos auraient-elles dû attendre plus d'un demi-siècle après la mort de Lysimaque pour frapper des monnaies imitant ses statères? Ne serait-il pas plus logique de penser que de pareilles imitations ont pu être émises du temps même de son règne, c'est-à-dire à une époque où ses statères avaient déjà commencé, à leur tour, la conquête du marché pontique? N'oublions pas qu'à l'époque où les villes pontiques étaient soumises à l'autorité de Lysimaque, elles ne possédaient plus le droit de frapper une autre monnaie que celle portant l'effigie du vainqueur. Tout au plus ont-elles droit d'ajouter leurs propres sigles [2]).

Dans le problème des imitations pontiques des statères de Lysimaque nous possédons une preuve qui non seulement renforce nos doutes, mais vient, à ce qu'il nous semble, à l'appui de notre hypothèse. En effet, en dehors de 16 pièces en or frappées par la ville d'Istros à l'époque de Mithridate et imitant les statères de Lysimaque [3]), Mionnet [4]) et Müller [5]) rappellent aussi un autre exemplaire similaire, conservé au Cabinet des Médailles de Paris, qui, par le style et la technique, ressemble de tous points aux statères frappés durant le règne même du diadoque. B. Pick fait lui aussi mention de cet exemplaire [6]), qui porte sur le revers le sigle IΣ, tel qu'il apparaît sur beaucoup d'autres monnaies d'Istros. Cet exemplaire, qui paraît prouver que les statères de Lysimaque ont été imités, au moins par quelques-unes des villes pontiques, dès les premières années après sa mort, sinon du temps même de son règne, semble insolite au savant allemand. S'il ne peut pas contester son authenticité, il met en doute le fait qu'il aurait été émis par la ville d'Istros, bien que l'étude de Müller, citée plus haut, a prouvé, et d'une façon définitive, qu'aucune autre ville grecque dont le nom commence avec les initiales IΣ n'a frappé

[1]) *Ouvr. cité*, I, pp. 91 (Callatis) 170 (Istros); II, p. 606 (Odessos).

[2]) B. V. Head, *Hist. Num.* ², p. 273 et suiv.; B. Pick, *ouvr. cité*, I, p. 86.

[3]) *Ouvr. cité*, I, p. 170, no. 482.

[4]) Mionnet, I, p. 438, 14 = Suppl. II, p. 549, 1.

[5]) L. Müller, *Die Münzen des thracischen Königs Lysimachus*, Kopenhagen, 1858, p. 63, No. 283.

[6]) B. Pick, *ouvr. cité*, I, p. 170, no. 481.

des monnaies à l'effigie et au nom de Lysimaque. D'autres monnaies d'Istros présentent, sur des types monétaires différents, le même sigle [1]). Les doutes de B. Pick, dont la classification iconographique et chronologique était menacée du fait de la présence de cet exemplaire, ne sont donc pas justifiés. Jusqu'à l'apparition d'un nouvel exemplaire similaire, qui puisse confirmer ou infirmer ces doutes, on ne peut, certes, pas renoncer à cette classification, qui reste somme toute la meilleure, au moins dans ses parties essentielles. Il n'en est pas moins vrai qu'on ne saurait plus affirmer, sans danger d'être démenti par les découvertes ultérieures, que les statères de Lysimaque n'ont jamais été imités avant le début du IIe siècle, c'est-à-dire un siècle après leur émission.

Il faut ajouter aussi le fait que les circonstances politiques justifient jusqu'à un certain point une différence qu'on pourrait établir entre les monnaies pontiques imitant les tétradrachmes d'Alexandre et celles imitant les statères de Lysimaque. A l'encontre d'Alexandre, dont la politique envers les cités grecques du Pont-Euxin semble avoir été assez bienveillante, Lysimaque non seulement entra en conflit avec elles, mais il réussit à en faire des vassales [2]). Sa mort, en 281 av. J.-C., signifia pour la plupart de ces villes la liberté politique. Ce fait pourrait à la rigueur expliquer une certaine réserve des Grecs du bord occidental du Pont-Euxin envers les monnaies de Lysimaque et leurs imitations. Ajoutons tout de suite qu'on ne pourra jamais connaître dans quelle mesure un élément tout à fait subjectif, comme la sympathie pour Alexandre et le manque de sympathie pour son succeseur, a pu intervenir dans le choix d'un type monétaire et dans le désir d'imiter plus ou moins tôt leurs monnaies. Nous avons ajouté aussi cette explication, — qui n'en est pas une, puisque autres sont les éléments qui interviennent dans l'acceptation et la diffusion d'une monnaie dans n'importe quelle époque, — seulement pour passer en revue toute la série des explications possibles de ce phénomène économique qui, par ses rapports avec la vie et l'histoire des villes grecques du Pont Euxin, dépasse l'intérêt purement numismatique du problème. Il est sans doute probable que la mode des imitations de ces deux types monétaires — tétradrachmes d'Alexandre et statères de Lysimaque — a suivi le même chemin. La monnaie d'Istros

---

1) L. Müller, *ouvr. cité*, p. 63.
2) Diodor, 19, 73.

dont nous avons parlé plus haut semble prouver ce fait au moins pour quelques-unes de nos villes pontiques. Ce qu'il nous faut en tous cas retenir, c'est que les imitations pontiques des tétradrachmes d'Alexandre — tout comme celles des statères de Lysimaque — ont dû faire leur apparition sur le marché pontique beaucoup plus tôt que ne le croient B. Pick et K. Regling, sans doute tout de suite après la mort du conquérant macédonien, sinon du temps même de son règne.

EM. CONDURACHI

LE MÉTROPOLITE DE VICINA MACAIRE ET LA PRISE DE LA VILLE PAR LES TARTARES

Une précédente note [1]) a établi, je crois, de manière assez certaine la réalité d'une domination byzantine aux bouches du Danube à la fin du XIIIe et au début du XIVe siècles. Inaugurée par Michel VIII Paléologue, elle se serait prolongée sous son faible et incapable successeur jusqu'à une époque qui n'avait pu être déterminée; seule la carte du majorquais Angelino Dulcert permettait d'affirmer qu'en 1339 c'était un fait bien révolu. Mais cette date paraissait tardive et nous concluions: *Selon toute probabilité c'est dans la première ou la seconde décade du XIVe siècle que l'empire du Kiptchak reprit possession de Vicina* [2]).

La lecture d'un document inédit bien que signalé [3]) permet d'ajouter aujourd'hui une légère précision, en reculant quelque peu la fatale échéance.

Parmi les quelques actes que Miklosich et Müller ont négligé de publier dans leur volumineuse collection des *Acta et diplomata graeca medii aevi*, il en est un qui méritait considération. Il n'y figure en effet que sous ce court signalement, assez précis pour rassurer trompeusement le lecteur: *Macarius, metropolita Bitzines, pollicetur se in ecclesia sua esse mansurum.* Libellé de la sorte, le contenu en est banal et comme le formulaire de pareils diplômes est généralement stéréotypé, il vous venait de conclure que le texte lui-même ne méritait pas d'autre attention. En fait, il s'avère d'une portée plus grande que maints autres livrés in extenso.

---

[1]) Voir mon article *La domination byzantine aux bouches du Danube sous Michel VIII Paléologue*, dans la précédente livraison de cette revue même, t. XXII, 1945, pp. 184—198.

[2]) *Ibidem*, p. 196.

[3]) Cf. Fr. Miklosich et Ios. Müller, *Acta et diplomata graeca medii aevi*, I, Vindobonae 1860, p. 184.

La pièce, signée par le métropolite Macaire, se présente sous la forme d'une promesse solennelle prise par écrit (ἔγγαρφος ὑπόσχεσις), incluant de fait un engagement précis e ne revenir à Constantinople qu'avec l'approbation du patriarche et du synode. C'est bien l'obligation de résider dont parlent les éditeurs. Mais les circonstances spéciales qui ont amené le signataire à se lier de la sorte ont une portée singulière.

Il faut d'abord noter que lorsque l'acte fut dressé, Macaire venait d'être élu et ordonné métropolite de Vicina. Avec sa promotion, c'est un nouveau pontificat qui s'inaugure et c'est pour en garantir la réalité et la continuité sur place que le chef de l'Église et son conseil exigent de lui une assurance. Le début [1] du second paragraphe ne laisse à cet égard aucun doutc. L'intéressé est encore à Constantinople et se trouve en instance de départ pour son lointain siège.

Or l'évêché qui lui échoit n'est pas de tout repos; il y a même des risques à s'y rendre, vu que le troupeau confié à son apostolat se trouve en pays infidèle (χρισιανικὸν λαὸν ὑπὸ ἔθνος ἀσεβὲς τελοῦντα). Cette première affirmation nous fait déjà sortir de l'Empire et élimine même une des trois Vicina (la bulgare) dont M. Bromberg [2] a si généreusement doté la géographie pontique, car aussi odieux qu'ils fussent aux Grecs, leurs voisins balkaniques ne pouvaient être ainsi désignés par un clerc byzantin. Les maîtres du pays où il est appelé sont des païens. Une seconde phrase le dit au reste expressément: Βιτζύνης, ἧς ἄρχειν ἔλαθεν

[1] Voir ci-dessous le texte, l. 8—10. Dans cette sorte d'actes, c'est toujours par une formule similaire que s'expriment les nouveaux évêques requis de faire profession de foi ou de prendre un engagement.

[2] Cf. J. Bromberg, *Toponomical and historical miscellanies on medieval Dobrudja, Bessarabia and Moldo-Wallachia*, dans *Byzantion*, XII, 1937, pp. 153—180. L'auteur se trompe p. 171 n. 2 en identifiant la Vicina dont il est question dans G. I. Brătianu, *Recherches sur Vicina et Cetatea Albă*, Bucarest, 1935, p. 55, n. 3, avec la Ditzina de Gelzer. Comme je l'ai signalé dans l'étude précitée (voir cette revue, *op.* et *loc. cit.*, p. 194), cette dernière est ajoutée par une main postérieure en surcharge dans la *Notitia* dite de Michel VIII. Elle ne saurait en aucune manière être confondue avec la première. En outre, cette addition tardive faite au XVe siècle est de tous points sujette à caution. Le fallacieux mémoire du savant new-yorkais a été réfuté par N. Bănescu, *Fantaisies et réalités historiques*, dans *Byzantion*, XIII, 1940, 73—90, et plus en détail par G. I. Brătianu, *Vicina II. Nouvelles recherches sur l'histoire et la toponymie médiévales du littoral roumain de la Mer Noire. A propos des « Miscellanies » de M. J. Bromberg*, Bucarest, 1940.

ἐθνικὴ χεὶρ ἀσεβής. Comme les régions du nord de la Mer Noire viennent seules ici en cause, il ne peut s'agir que des Tartares.

Ce point acquis, on serait tenté d'inscrire d'emblée Macaire [1]) sur le rôle de la Vicina taurique, en plein pays de domination païenne. M. Bromberg, qui ne savait naguère sur quelle liste placer le personnage, s'empressera sans doute de l'y porter. En réalité, mises à part les raisons pour lesquelles le principe même de l'existence en Crimée d'une ville homonyme doit être rejeté [2]), si l'on entend exactement le texte, on ne saurait s'y résoudre. Celui-ci veut en effet dire qu'une puissance (χεὶρ) païenne et impie est parvenue à se rendre maîtresse de Vicina. Or la cité caucasienne de ce nom, si elle avait jamais existé, n'eût pu donner lieu à pareille réflexion. Il y avait en effet trop longtemps que les Tartares régnaient en cette région pour que celle-ci pût être de saison. Les évêques byzantins [3]) y séjournaient normalement, sans que le fait même de la domination étrangère leur fût une telle source d'avanies.

Dans le cas présent, il y a au contraire crainte que le nouveau pasteur, rendu sur place, n'y éprouve de telles difficultés inhérentes à la position (τῶν προσκειμένων δυσχερῶν), qu'il s'en revienne chercher dans la capitale paix et soulagement. La mission qui lui est confiée est donc particulièrement ingrate et l'hypothèse est expressément formulée, suivant laquelle une nécessité majeure (ἐκτὸς μεγάλης ἀνάγκης καὶ χρείας) le forcerait au retour. Tout le long du XIVe siècle, les patriarches [4]) surent lutter contre les évêques qui refusaient de garder la résidence, au point

[1]) Les titulaires connus du siège — ils ne sont que quelques-uns — ont été arbitrairement distribués par M. Bromberg (*Byzantion*, *loc. cit.*, pp. 170—173) entre les trois sièges homonymes de sa création. L'auteur n'a d'hésitation qu'au sujet de notre Macaire, qu'il ne sait auquel de ces trois sièges attribuer.

[2]) Cf. V. Laurent, *Un évêché fantôme ou la Bitzina taurique*, dans *Échos d'Orient*, XXXVIII, 1939, pp. 91—103, et G. I. Brătianu, *Nouvelles recherches*, pp. 13—22.

[3]) On peut même dire que la hiérarchie ecclésiastique des bords de la Mer Noire, non contente de maintenir intacts ses nombreux cadres traditionnels, a manifesté, en particulier sous Michel VIII dans l'affaire de l'union avec Rome, une vitalité extraordinaire, en raison de l'afflux subit des moines et des clercs chassés de Constantinople par la persécution.

[4]) Le plus décidé à réprimer le délit canonique de non résidence fut assurément Athanase Ier, dont le second pontificat (1303—1310) correspond à la période de grande prospérité de l'évêché danubien, Cf. R. Guilland, *La correspondance inédite d'Athanase, patriarche de Constantinople*, dans les *Mélanges Charles Diehl*, I, Paris, 1930, pp. 131, 132.

que plusieurs ne virent jamais [1]) le siège dont ils touchaient néanmoins très exactement les revenus. L'appât des dignités, l'amour du luxe ou l'esprit d'intrigues retenaient presque en chaque cas sur le Bosphore ces pasteurs mercenaires. Chaque fois qu'il leur vint d'objecter à leur décharge l'insécurité ou les persécutions dont ils avaient à souffrir hors des frontières de l'Empire, le chef de l'Église ou son synode ne manquait jamais de souligner l'inanité d'aussi fragiles excuses en soulignant la tolérance [2]) dont faisait preuve la puissance occupante envers le christianisme.

Si donc la présence des Tartares à Vicina menace d'être pour Macaire une source de vexations et d'ennuis, la raison en est que c'était un fait nouveau, car ses prédécesseurs connus ne firent aucune difficulté à rester sur place. L'évêché, l'un des plus opulents du Patriarcat, nourrissait amplement son homme et cette prospérité même qui portait parfois ombrage [3]) est l'indice de la situation privilégiée faite au chef spirituel dans la colonie grecque, l'indice aussi d'une faveur exceptionnelle dont l'Église locale bénéficiait auprès des autorités civiles. Dans les régions de domination turque, les évêchés, même les plus illustres, s'appauvrissaient progressivement, à ce point que Constantinople fut constamment à la recherche de combinaisons administratives groupant sous un seul titulaire jusqu'à trois et quatre sièges, dans le seul but d'assurer au pasteur un train décent de vie. La pression économique détruisit en Asie Mineure beaucoup plus de sièges que la persécution directe des fonctionnaires locaux.

L'heure de l'appauvrissement sonnera aussi pour Vicina, mais cela sera dû aux mêmes causes qu'ailleurs. Ce seront l'amoindrissement puis la disparition du commerce actif et la dispersion des chrétiens qui peuplaient la ville. La ruine des affaires aura pour effet immédiat de faire déchoir le siège épiscopal dans la hiérarchie ecclésiastique et palatine. Le fait est nommément rapporté dans un colophon [4]) mis par un con-

---

[1]) Tel aurait été le cas (vers la fin du XIVe siècle) du métropolite de Cyzique, Mathieu (1387—1397), ce qui ne l'empêcha pas de devenir patriarche. Cf. cod. Paris, gr. 1379 fol.

[2]) Cf. *Échos d'Orient.*

[3]) Par exemple au susdit patriarche Athanase, qui s'offusquait de ses huit cents sous d'or de revenus. Cf. R. Guilland, *op. cit* et *loc. cit.*, p. 132.

[4]) Rapporté par nous dans une étude précédente. Voir dans cette revue, XXII, 1945, p. 190, n. 1.

temporain à la suite d'une *Notitia* ou catalogue épiscopal, dit d'Andronic III le Jeune (+ 1341). Ce petit document précise que la décision fut prise à la suite d'un double événement: la conquête barbare et l'amoindrissement du nombre des chrétiens. La situation qu'il évoque est donc exactement celle que suppose notre document. La thèse par nous soutenue précédemment d'une domination byzantine aux bouches du Danube acquiert de ce fait un caractère d'indéniable certitude. Que l'on admette ou non un intermède bulgare [1]), Vicina, défendue par sa position avantageuse à l'entrée de la Mer Noire, a pu sans peine résister aux attaques qu'aucune flotte n'appuyait. Elle n'est tombée que lorsque Byzance elle-même devint trop affaiblie pour soutenir au loin ses intérêts.

A quel moment fixer la perte de la cité commerçante? La lettre que nous commentons n'apporte certes pas toute la précision désirée; elle n'en autorise pas moins une plus grande approximation dans le choix des termes.

En 1339, avons-nous rappelé au début de cette note, la conquête tartare était chose accomplie. En 1300, par contre, il ne saurait encore en être question, la place se trouvant alors en plein essor. Les déclarations du métropolite Macaire autorisent à reporter la conquête tartare très près du premier terme. L'insistance qu'il met à évoquer les périls que pourraient lui faire courir les nouveaux maîtres laisse entendre que la venue de ceux-ci ne devait pas être très ancienne, quand il s'engageait à ne pas déserter. D'autre part, il est normal que l'irruption des barbares dans la place ait ouvert pour le siège pontique une période de vacance, soit que l'ancien pasteur se soit sauvé en terre d'Empire, soit qu'il ait été mis à mort par les assiégeants. Et c'est bien à une situation nouvelle, pleine d'inconnues, que répond l'engagement exigé du titulaire de n'abandonner son poste qu'à la dernière extrémité.

Or, l'élection de Macaire eut lieu en 1337 ou 1338. En effet, quoique le notaire ait laissé tomber les éléments chronologiques, qui dans ces sortes d'actes devaient se limiter à la mention du mois et du quantième indictionnel, la date est nettement déterminée par la place que le texte occupe dans le codex viennois [2]), si déterminée que le doute à cet égard

[1]) C'est ce à quoi semble conclure G. I. Brătianu *Recherches*..., pp. 72, 95. Ce pourrait être dans ce cas eux que les Turcs d'Umur beg eurent à combattre dans la région de Chilia, à moins que ce ne soit déjà les Roumains de Basarab.

[2]) Le codex vindob. theolog. gr. 47, fol. 94 r. Les actes qui précèdent et suivent sont en effet de la main d'un même notaire. On sait que ce manuscrit,

ne saurait être permis. C'est donc assez près de ce terme que Vicina cessa d'être byzantine. Les observations déjà faites précédemment nous inclinaient déjà à l'admettre. Nous invoquions le témoignage d'une carte annexée au *Liber secretorum fidelium crucis* de Marino Sanudo (+ 1341), carte [1]) où Vicina est la seule ville de sa région à ne pas porter la bannière mongole. Il était surtout fait état du récit [2]) de l'expédition entreprise contre Chilia par l'émir de Smyrne Umur beg, entre 1335 et 1339, récit qui rapproche singulièrement la date de cet événement de celle de la nomination de Macaire à Vicina, et permettrait éventuellement de situer entre 1335 et 1337 le moment où la ville tomba sous le joug tartare. Mais l'information, au demeurant singulière, du poète turc Enveri ne manquera pas d'être suspecte à plusieurs. Aussi ne semble-t-il pas superflu de produire un autre témoignage sur lequel les commentateurs se sont mis à peu près [3]) d'accord; le témoignage du voyageur et géographe arabe Ibn Batoutah [4]).

Ce personnage qui vint par voie de terre de Crimée à Constantinople en compagnie d'une princesse impériale entre 1330 et 1332 — cette date est absolument certaine [5]) — trouva les Byzantins installés aux bouches du Danube. Les souvenirs du narrateur ont beau être brouillés sans

---

ainsi que le suivant, n. 48, contient la minute de tous les actes (consignés au jour le jour) du Patriarcat de Constantinople. On trouvera le fac-similé de celui dont nous reproduisons ci-dessous le texte dans l'Album paléographique qui doit paraître par les soins de l'École des Archives, sous la signature de l'auteur et de son jeune collaborateur P. Năsturel.

[1]) Cf. G. I. Brătianu, *Recherches...*, p. 63.

[2]) Texte (en traduction) du récit, dû au poète Enveri, dans cette revue, *loc. cit.*

[3]) Cf. J. Bromberg, *Toponymical and historical miscellanies on medieval Dobrudja, Bessarabia and Moldo-Wallachia*, dans *Byzantion*, XII, 1937, p. 179. Je dis *à peu près*, car le regretté P. Mutafciev, *Die angebliche Einwanderung von Seldschuk-Türken in die Dobrudscha im XIII. Jahrhundert* (= Académie Bulgare des Sciences, t. 66, 1, 2), Sofia, 1943, p. 68, n. 2, très enclin à admettre des identifications qui ne me semblent pas incontestables, fait à l'encontre des objections qui peuvent révoquer en doute les connaissances géographiques et océanographiques du voyageur, mais non le fond même de ses souvenirs, qui seul nous importe ici.

[4]) C. Defremery et de Sanguinetti, *Voyages d'Ibn Batoutah*, II, Paris, 1854, pp. 419—421.

[5]) Andronic II, devenu moine, est encore donné pour vivant (*loc. cit.*, p. 427). Or, on sait qu'il mourut en 1332. La date généralement admise de 1334 est donc trop tardive. Voir à ce sujet P. Mutafciev, *op. cit.*, p. 64, n. 1.

remède, sa description comporter un désordre manifeste, il reste acquis que le fleuve décrit ne peut être que le delta danubien, avec ses trois bras passés, il est vrai, dans des conditions particulières. Selon les meilleures vraisemblances, Fenicah et Bitzina-Vicina, différenciés par une métathèse légèrement incorrecte, reproduisent le même toponyme. Or, un chef grec y commandait et le basileus y possédait un palais.

En conséquence, qui tiendra comme historique l'épisode rapporté par le chroniqueur turc devra placer la prise de la ville par les Tartares exactement dans les années 1335—1337; ces derniers n'étaient pas encore installés en 1335 dans la région, puisque la bataille qui s'ensuivit ne se donna qu'aux chrétiens. On conçoit même aisément que la conquête tartare ait suivi de très près l'écrasement des forces locales par les pirates anatoliens.

Mais cet arrangement n'est pas, comme nous l'avons dit, absolument sûr. Mieux vaut ne s'en tenir qu'aux données qui semblent maintenant certaines, en rapprochant la lettre du métropolite Macaire du texte d'Ibn Batoutah: Vicina, encore byzantine en 1330—32, avait cessé de l'être dès 1337—38.

ANNEXE

Promesse de Macaire de Bitzina au patriarche et au synode.

Les évêques chargés par l'Église de Dieu de gouverner les âmes en pays infidèle doivent toujours avoir présent à l'esprit le sens de leur mission apostolique et cette parole de l'Évangile: *Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups* (Math. X. 16).

Macaire vient précisément d'être élu et ordonné à la métropole de Bitzina, qui est tombée sous la domination païenne. Il y a crainte, du fait des maux et des ennuis que cette situation peut lui créer, qu'il ne s'en revienne dans la capitale solliciter son changement. En conséquence, le signataire reconnaît solennellement n'y avoir droit qu'avec l'autorisation du patriarche et du synode ; il s'engage en outre à ne pas briguer le gouvernement d'une autre Église, mais à attendre que les affaires de la sienne propre prennent un cours favorable. Au cas où il contreviendrait à cette promesse écrite, Macaire accepte d'avance la peine qui lui serait imposée.

Sans date — Signé.

(1337/38). (Constantinople).

Minute: cod. vindobon. theol. 47 fol. 94 r.

Inédit. Mention avec un court regeste, incipit et signature dans MM. I, 184.

† Οἱ ἐκλεγόμενοι παρὰ τῆς ἁγίας τοῦ Θεοῦ καὶ καθολικῆς Ἐκκλησίας εἰς ἀρχιερέας αὐτοῦ, οἵ τε ἄλλοι καὶ οἱ εἰς χριστιανικὸν λαὸν ὑπὸ ἔθνος ἀσεβὲς τελοῦντα πεμπόμενοι, ἐκεῖνο πάντως ἐν νῷ στρέφειν ὀφείλουσιν ὅτι δηλαδὴ ἀποστολικὸν ἀνειλήφεσαν ἀγῶνα καὶ δρόμον ἐτάχθησαν τρέχειν τῶν τοῦ Χριστοῦ σεπτῶν μαθητῶν καὶ ἀποστόλων, πρὸς οὓς καὶ ἄλλα πλεῖστα κινδύνων γέμοντα εἴρηται καὶ τὸ · Ἰδοὺ ἐγὼ ἀποστέλλω ὑμᾶς ὡς πρόβατα ἐν μέσῳ λύκων [1]).

Ἐπεὶ τοίνυν καὶ αὐτός, κρίμασιν οἷς οἶδε Θεός, ἐξελέγην παρὰ τῆς ἁγίας τοῦ Θεοῦ Ἐκκλησίας καὶ ἐχειροτονήθην ἀρχιερεὺς εἰς τὴν ἁγιωτάτην ἐκκλησίαν Βιτζύνης, ἧς ἄρχειν ἔλαχεν ἐθνικὴ χεὶρ ἀσεβής, καὶ ἔνι ὑποψία μήποτε ἀπελθὼν ἐκεῖσε ὑποστρέψω πάλιν εἰς τὴν βασιλίδα ταύτην τῶν πόλεων δι᾿ ἄνεσιν καὶ ἀπαλλαγὴν τῶν προσκειμένων δυσχερῶν, τὴν παροῦσαν ἔγγραφον ὑπόσχεσιν ποιοῦμαι διὰ τοῦτο πρὸς τὸν παναγιώτατον ἡμῶν δεσπότην τὸν οἰκουμενικὸν πατριάρχην καὶ τὴν θείαν καὶ ἱερὰν σύνοδον· καὶ λέγω καὶ διαβεβαιοῦμαι ὡς οὐ μὴ ἔχω ἄδειαν ὑποστρέψαι ἐνταῦθα καταλιπὼν τὴν ἐγχειρισθεῖσάν μοι ποίμνην ἐκτὸς μεγάλης ἀνάγκης καὶ χρείας ἣν κρινεῖ καὶ ὁ παναγιώτατος ἡμῶν δεσπότης ὁ οἰκουμενικὸς πατριάρχης καὶ ἡ θεία καὶ ἱερὰ σύνοδος εὔλογον καὶ ἀληθινήν. Καὶ τότε δὲ ὑπισχνοῦμαι μὴ ἐνοχλεῖν ὅλως τῷ παναγιωτάτῳ ἡμῶν δεσπότῃ τῷ οἰκουμενικῷ πατριάρχῃ μηδὲ κατεπείγειν καὶ ζητεῖν κυβέρνησιν καὶ ἐκκλησίας ἑτέρας ποιμανσίαν καὶ ἐπιστασίαν, ἀλλὰ διάγειν εἰρηνικῶς καὶ ἀταράχως μέχρις ἂν εὔδρομον γένηται τὸ τὰ τῆς κατ᾿ ἐμὲ ἐκκλησίας διεξάγεσθαι παρ᾿ ἐμοῦ, καθὼς ἐτάχθην.

Εἰ δ᾿ ἴσως παραχωρησείη ὁ Θεὸς παραβῆναί με τὴν τοιαύτην ὑπόσχεσίν μου καὶ ἀθετῆσαι ὅσον ἤδη διαβεβαιοῦμαι, ἐπισπῶμαι κατ᾿ ἐμαυτοῦ καὶ ἀσπασίως δέχωμαι ἣν ἂν γνοίῃ ἐπ᾿ ἐμοὶ καταδίκην μετὰ τῆς θείας καὶ ἱερᾶς συνόδου ὁ παναγιώτατος ἡμῶν δεσπότης ὁ οἰκουμενικὸς πατριάρχης. Ἐπὶ τούτῳ γὰρ ἐγένετο καὶ ἡ παροῦσα ἔγγραφος ὑπόσχεσίς μου δι᾿ ἀσφάλειαν.

† ὁ ταπεινὸς μητροπολίτης Βιτζύνης καὶ ὑπέρτιμος Μακάριος τὰ ἄνωθεν γεγραμμένα στέργων καὶ βεβαιῶν ὑπέγραψα †

V. LAURENT

[1]) Math. X. 16.

LE RAPPORT DE GEORGES LE MÉTOCHITE, APOCRISIAIRE DE MICHEL VIII PALÉOLOGUE AUPRÈS DU PAPE GRÉGOIRE X (1275/76)

Le deuxième concile de Lyon avait clos ses sessions le 17 juillet 1274 en décrétant l'urgence d'une croisade générale en Orient. L'union des Églises latine et grecque, solennellement proclamée le 6 juillet, entraînait la participation byzantine, au reste dûment promise. Or, ce concours inespéré, qui théoriquement grandissait beaucoup les chances de réussite, compliquait en fait la tâche de la Curie.

En quittant Lyon le 13 avril 1275, Grégoire X [1]) ne savait pas trop comment l'aide grecque s'insérerait dans l'effort commun de la Chrétienté. Michel VIII Paléologue se trouvait en effet en guerre ouverte avec le roi de Sicile Charles d'Anjou et ses vassaux plutôt nominaux, les despotes d'Epire et de Thessalie. D'autre part, le basileus avait des alliances [2]) jurées avec le soudan d'Égypte ; ce qui devait l'exposer aux pires représailles au cas toujours possible où la coalition, dont on le mettait en demeure de faire partie, tournerait court. Le principe de la participation à la ligue lui était imposé par la nécessité ; une croisade, conduite sans lui, se fut terminée contre lui. Les jeux étaient ainsi faits, qui ne laissaient à l'astucieux monarque qu'une voie de salut encore large et confortable. A lui de choisir et de faire prévaloir une formule de collaboration qui sauvegarderait les intérêts de sa politique générale.

---

[1]) Sur le problème de la croisade tel qu'il se posait à l'époque du concile, voir mon article *La croisade et la Question d'Orient sous le pontificat de Grégoire X* (1272—1276), dans cette *Revue*, t. XXII, 1945, pp. 105—137.

[2]) Cf. M. Canard, *Un traité entre Byzance et l'Égypte au XIIIe siècle et les relations diplomatiques de Michel VIII Paléologue avec les sultans mamluks Baibars et Qala'ûn*, dans les *Mélanges Gaudefroy-Demombynes*, Le Caire, 1937, pp. 219—221.

A vrai dire, la délivrance du Saint-Sépulcre, qui passionnait encore par à-coups l'Occident, le laissait froid comme ses prédécesseurs. Le Métochite arrivera, lui, à comprendre et à partager l'enthousiasme [1]) des Occidentaux, mais c'était un catholique sincère et au surplus un théologien [2]). Michel VIII, qui à l'occasion exalta, d'ailleurs assez maladroitement, la noblesse et la grandeur de l'entreprise, n'y consentait que pour éviter le pire, quitte à trouver, chemin faisant, une de ces combinaisons auxquelles excellait son génie diplomatique. Ses ambitions, entièrement tournées vers les Balkans, visaient deux buts [3]) assez contradictoires, l'un avouable, l'autre caché. Et précisément la conjoncture de la croisade l'aidait à merveille à atteindre le premier. Les apocrisiaires impériaux n'eurent en effet aucune peine à faire comprendre au concile encore en session que les Byzantins ne pourraient rien pour la Palestine tant que leur frontière européenne serait menacée par les princes italiens ou les dynastes grecs. La conséquence fut que l'abbé du Mont Cassin, Bernard, reçut, dès le 28 juillet 1274, mandat de prolonger d'un an l'armistice [4]) qui, conclu entre la Sicile et Constantinople, venait à terme le 1er mai 1275. Les parties y consentirent, malgré la réserve expresse mise par les princes latins que l'ajournement du traité de Viterbe n'en signifiait nullement l'annulation. Et l'on eut la paix officielle que le pape astreignait Charles d'Anjou à respecter scrupuleusement tandis que son partenaire byzantin ne se faisait pas, le cas échéant, faute de l'enfreindre, poursuivant ainsi le second objectif qui conditionnait toutes ses réactions politiques, la reconquête de l'Occident.

La situation de la Péninsule lui en fournissait au reste un prétexte opportun. Sa politique de rapprochement avec Rome avait en effet refoulé dans les despotats d'Épire [5]) et de Thessalie la foule des agitateurs et des mécontents qui eurent vite fait de pousser les chefs de ces petites principautés contre le basileus. Ces ennemis irréductibles de son régime

---

[1]) Consulter sur ce point l'essai inséré ci-dessus, p. 71 et suiv., sur l'idée de guerre sainte dans la tradition byzantine.

[2]) Sur le personnage, un article de S. Salaville dans le *Dictionnaire de Théologie catholique*, VI, 1920, col. 1238—1239.

[3]) Consulter à ce propos l'excellent exposé de W. Norden, *Das Papsttum und Byzanz*, Berlin, 1903, p. 541 suiv.

[4]) Cf. Fr. Dölger, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches von 565—1453*. 3. Teil: *Regesten von 1204—1282*, München, 1932, p. 65, n. 2014.

[5]) Cf. V. Grumel, *En Orient après le IIe concile de Lyon*, dans *Échos d'Orient*, XXIV, 1925, pp. 321, 322, 324, 325.

rendaient service à ce dernier en lui fournissant le prétexte qui lui permettait de traiter de rebelles ces dynastes grecs dont le trône avait été érigé sur les ruines de Byzance sans qu'aucun empereur ne leur eut donné l'investiture, quand le recouvrement de la capitale rendait caduc et préjudiciable le maintien de ces petits États. En ferraillant à l'Ouest en pleine trêve, même contre les Latins, sa suprême excuse sera d'avoir affaire en première ligne à des sujets révoltés, heureux eux-mêmes de créer les pires embarras à celui qu'ils considéraient comme un usurpateur et un régicide.

Son adhésion au catholicisme justifiait au reste d'avance toute action armée par laquelle Michel VIII tenterait de ramener à l'obéissance ces vassaux irréductibles. Ceux-ci posèrent en effet tout de suite en champions de l'Orthodoxie bafouée et prirent de ce chef par contre-coup figure d'hérétiques. Malheureusement, les circonstances l'empêchèrent d'exploiter cette situation. Le Saint-Siège prescrivait en effet que, pour garantir le succès de la croisade, la paix ne fût d'aucune manière troublée entre chrétiens. Subtil et prudent, sans cesser un moment de guerroyer, le basileus tint toutefois à ce que le chef de l'Église unifiée les déclarât hors la loi [1]). Les Latins contenus [2]) par le pape et ses rivaux, les despotes, à sa merci, la sécurité à l'Ouest pouvait sembler garantie. L'intervention en Syrie, loin de ses frontières, ne pouvait au contraire lui causer que des embarras. A un moment où rien de décisif ne permettait encore de présager qui, des Mongols de Perse ou des Mamlouks d'Égypte, l'emporterait, l'Empire grec était intéressé au *statu quo*. Or, l'accord de Lyon lui faisait une obligation stricte d'entrer en conflit ouvert avec ces derniers. Puisqu'elle s'imposait brutalement, il prendrait donc part à la croisade, quitte à manœuvrer pour éluder les charges directement contraires à son pacte avec le soudan.

---

[1]) La demande de ne pas soutenir et de ne pas permettre que les princes latins soutiennent quiconque était ou serait infidèle à l'Empire est déjà inscrite dans le mémoire remis aux apocrisiaires en partance pour le concile de Lyon. Cf. L. Delisle, *Notice sur cinq manuscrits de la Bibliothèque Nationale et sur un manuscrit de la Bibliothèque de Bordeaux contenant des recueils épistolaires de Bérard de Naples*, dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, XXVII, Paris, 1879, pp. 163, 164.

[2]) Sur les conséquences de la pression exercée sur la coalition latine et les avantages que Michel VIII en tire, voir, en bref, E. Dade, *Versuche zur Wiedererichtung der lateinischen Herrschaft in Konstantinopel*, Jena, 1938, pp. 44—47.

Au cours du printemps 1275, les préparatifs de l'Occident semblèrent s'accélérer. De nombreux seigneurs, gagnés par une contagion rarement vue depuis longtemps, prenaient la croix à la suite de leur prince. Des masses armées s'agitaient partout. Il importait d'en connaître l'importance, les principaux chefs et l'itinéraire. Quand la nécessité de sonder Rome s'en fit sentir, l'union des Églises n'avait pas encore développé sur le Bosphore toutes ses conséquences. L'empereur avait même jusque là répugné pour des motifs assez complexes à prendre l'une des principales mesures qu'elles imposaient: le remplacement du patriarche Joseph, enferré dans son serment antilatin, par un prélat catholique. La raison d'État emporta ses derniers scrupules et le Patriarcat fit peau neuve comme par enchantement.

Le nouveau pontife [1]) devait, suivant l'ancienne coutume, envoyer sa profession de foi à ses collègues et plus particulièrement à celui de Rome, qu'il reconnaissait désormais comme son chef hiérarchique. Cette nécessité, heureuse en somme, procura l'occasion naturelle pour adresser au pape l'ambassade qui s'informerait de tout, des préparatifs militaires comme des intentions des futurs belligérants. Or, soit calcul soit courtoisie, Michel VIII affectait de n'employer comme chefs de ces délicates missions que des ecclésiastiques. Un choix aussi discrétionnaire s'imposait particulièrement en l'occurrence et l'on ne peut s'étonner qu'il n'y ait pas été dérogé, d'autant que sous le couvercle d'une mission apparemment spirituelle le problème stratégique allait pouvoir être abordé avec de plus grandes chances de succès.

Le négociateur élu fut le nouvel archidiacre [2]) de Sainte Sophie, Georges le Métochite, un très jeune fonctionnaire qui, note-t-il avec fierté, avait bien un compagnon d'assez haut rang, le grand dioecète Théodore, mais ce civil n'était là que parce qu'il savait le latin et n'avait qu'un rôle à jouer: traduire sans qu'il lui fût loisible d'ajouter quoique ce fût de son cru [3]). Le clerc restait ainsi maître du jeu. Il y réussit à merveille,

---

[1]) Jean XI Beccos, intronisé le 2 juin 1275. Il va sans dire que, sauf de très rares exceptions, la coutume, selon laquelle tout nouveau patriarche envoyait sa synodique au pape, était lettre morte depuis le XIe siècle. L'Union de Lyon rendait naturelle et même nécessaire sa remise en vigueur.

[2]) Il exerçait en outre la charge de préposé aux requêtes (ἐπὶ τῶν δεήσεων) patriarcales. Il semble, tout comme son contemporain Georges Pachymère, être resté simple diacre et fut certainement marié et père de plusieurs enfants.

[3]) Ci-dessous, p. 242, l. 28—31.

si bien que, à quelques trente ans de là il en parlera avec ostentation, se vantant que le service rendu alors à son pays eût dû lui valoir non l'opprobre [1]) de ses concitoyens, sous lequel il achevait de vieillir, mais l'admiration et la gratitude universelles. C'est même le besoin de le proclamer hautement qui porta le Métochite à nous retracér une phase, la plus importante, des négociations dont il avait été chargé.

L'exposé, un vrai rapport, qu'il nous en a laissé est consigné là où personne assurément ne se fût avisé d'aller le chercher, dans un copieux traité en cinq livres sur la Procession du Saint Esprit [2]), dont un exemplaire du XIVe siècle, sans doute d'époque, est conservé à la Vaticane, dans la série des grecs, sous le n. 1716. Il m'a été donné naguère d'en montrer dans une étude spéciale toute l'importance [3]) et plus récemment d'en replacer le contenu dans un cadre plus général [4]). J'en édite aujourd'hui d'autant plus volontiers le texte, que les exposés susnommés n'ont pu épuiser la somme de renseignements curieux qu'on y trouve.

A titre de complément et pour guider le lecteur je consigne ici, sous forme de simples notes, plusieurs remarques qui m'ont échappé ou n'avaient pu trouver place dans les articles précités.

1. *Les vicissitudes d'une ambassade.* La chronologie est assez ferme. En effet, si on ignore le lieu et la date exacte où le Métochite rencontra Grégoire X, l'on sait du moins qu'ils étaient de compagnie à Lausanne dès la mi-octobre 1275 [5]). C'est sans doute dans cette ville suisse, après la grandiose cérémonie au cours de laquelle l'empereur d'Allemagne, Rodolphe de Habsbourg, prit ostensiblement la croix, que le pape se sépara des envoyés grecs en leur demandant d'aller l'attendre [6]) à Rome,

---

1) Infra, p. 247 et du même *Historia dogmatica*, éd. Mai, *Nova Patrum Bibliotheca*, VIII[1], Rome, 1871, p. 176.

2) Le titre, passablement long, est ainsi libellé: Γεωργίου διακόνου, τοῦ Μετοχίτου σύγγραμμα διαλαμβάνον ἃ μέν, οἱ πρὸς τὴν ἐκκλησιαστικὴν ἀντειχείμενοί φασιν εἰρήνην ἐπὶ τῇ τοῦ ʽΑγίου Πνεύματος ἐκπορεύσει καὶ λοιπαῖς πατρικαῖς φωναῖς αἴπερ ἐκ Πατρὸς καὶ γἱοῦ τοῦτο φονοῦσιν. ἃ δὲ Πατέρες οἱ θεοφόροι διευλυτοῦντες διδάσκουσι. Le cinquième livre (ff. 64 r—77 v.), sans abandonner tout à fait la démonstration théologique, fait néanmoins plutôt valoir des considérations d'ordre moral et historique.

3) Dans l'article cité ci-dessus, p. 233, n. 1.

4) Cf. V. Laurent, *Grégoire X et le projet d'une ligue antiturque*, dans *Échos d'Orient*, XXXVII, 1938, pp. 257—273.

5) Chronologie de l'itinéraire suivi par Grégoire X de Lyon à Milan, dressée par L. Delisle, *op.* et *loc. cit.*, pp. 123, 124.

6) Cf. infra, p. 243, l. 63 et suiv.

d'où il les renverrait en plein hiver vers leur maître en compagnie d'un cardinal marquant.

L'étape d'Arezzo ayant été fatale à Grégoire X, qui y décéda le 10 janvier, ce plan fut ruiné. La mission byzantine devait en réalité prolonger son séjour en Italie bien au delà du terme prévu. Le rapport que nous publions dit en effet expressément qu'Innocent V, le successeur de Grégoire, en renvoyant les apocrisiaires byzantins, leur associa sa propre ambassade présidée par fr. Jérôme [1]), alors Général des Franciscains. Or ce dernier, apprenant à Ancone la mort du pape (+ 22 juin 1276), faussa compagnie aux Grecs et s'en revint avec les siens [2]). Il faut donc en déduire que le Métochite se trouvait encore en Italie au début de l'été. En outre, le personnage, laissant les Latins s'en retourner, crut pouvoir continuer sa route. On a donc cru à tort [3]) que les missions grecque et latine s'en étaient allées séparément, l'une précédant l'autre de peu. La date des lettres remises à chacun des deux groupes eût dû avertir que le voyage se fit de conserve.

2. *Les lettres pontificales.* Le registre compilé par le notaire Bérard de Naples porte traces de l'initiative prise par Jérôme d'Ascoli de ne pas continuer sa route. En tête de la lettre *Pacis emulus* du 23 mai, figure [4]) en effet cette note: *Iste alie confecte de isto negotio sub nomine domini Innocentii non processerunt quamquam enim minister generalis et tres alii fratres ordinis minorum qui tunc mittebantur jam iter arripuissent...* Elle vaut aussi pour les autres documents qui accompagnent le précédent. Le lot fut rapporté à Rome et Jean XXI, qui remplaça les Franciscains par deux évêques et des Dominicains, substitua également ses propres lettres et instructions à celles de son prédécesseur. En revanche,

---

[1]) Sur le personnage et ses missions en Orient, voir G. Golubovich, *Biblioteca bio-bibliografica della Terra Santa e dell'Oriente Francescano*, I, Quaracchi, 1906, pp. 257, 283—290, 292 et Od. van der Vat, *Die Anfänge der Franziskanermissionen und ihre Weiterentwicklung im nahen Orient und in den mohammedanischen Ländern während des 13. Jahrhunderts*, 1934, pp. 173—175, 238, 239, 250—252.

[2]) Voir sur ce fait et les circonstances qui l'accompagnèrent le travail de Em.-A. van Moe, *L'envoi de nonces à Constantinople par les papes Innocent V et Jean XXI (1276)*, dans les *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, XLVII, Paris, 1930, pp. 39—62.

[3]) Cf. par ex. *Dictionnaire de Théologie catholique*, LX, Paris, 1926, col. 1393.

[4]) Van Moe, *op.* et *loc. cit.*, p. 45, nn. 1 et 2.

une lettre au moins parvint à destination, celle qu'emportait l'apocrisiaire grec. C'est la bulle *Dudum ad sedem* [1]), également du 23 mai, munie dans le manuscrit bordelais de cette apostille: *Ista processit et portaverunt eam nuncii Paleologi, qui recesserunt de Urbe, vivente adhuc Innocencio.* Il est bien avéré désormais que ces nonces impériaux n'étaient autres que le Métochite et son compagnon Théodore. Selon Norden [2]), les membres de cette ambassade que le rapport du Métochite présente plutôt comme assez restreinte seraient revenus à Constantinople en trois groupes à des dates assez espacées les unes des autres, en mai 1276, en novembre 1276 et en octobre 1278. Cet échelonnement paraît proprement invraisemblable, d'autant que les échanges diplomatiques furent fréquents [3]) entre le Tibre et le Bosphore en 1276 et 1277. Au reste, le fait signalé plus haut que seul le Métochite était qualifié pour traiter, à ce point que l'interprète devait, malgré son rang, ne rien ajouter à ses déclarations, dut rendre impossible, après le départ de l'unique négociateur, la continuation des pourparlers [4]). Il est au contraire vraisemblable que Michel VIII, ne voyant pas revenir ses apocrisiaires après un si long délai, ait expédié en Italie une nouvelle délégation, qui éventuellement a pu croiser ceux-ci en route. Ses membres composants dont les noms sont connus — et l'on chercherait en vain parmi eux ceux de l'archidiacre et du grand dioecète — traitèrent avec Jean XXI et s'en revinrent avec ses nonces. La phrase de Nicolas III sur laquelle Norden se base pour faire rester à Rome durant trois bonnes années (1275—1278) une partie de la mission du Métochite a été mal interprétée. La lettre pontificale [5]) excuse d'abord le retard avec lequel les apocrisiares byzantins s'en reviennent en Orient. La cause en est une *vacatio sedis* qui ne peut évidemment être que celle (16 mai — 25 novembre 1277) qui sépara la mort de Jean XXI de l'élection de son successeur. Quant à l'expression: *Ad petitiones autem per eos coram Gregorio et Innocentio V... praedecessoribus nostris, nomine tuo propositas et novissime in nostra et fratrum nostrorum praesentia repe-*

---

[1]) Voir le tableau synoptique dressé par Van Moe, *op.* et *loc. cit.*, 57.

[2]) W. Norden, *op. cit.*, pp. 566, 567, 573, n. 1 et 588, n. 1, approuvé par Fr. Dölger, *op. cit.*, p. 65, n. 2013.

[3]) Ainsi qu'on le peut déduire d'un dossier d'inédits, qui sera étudié à une autre occasion.

[4]) D'autant que les deux points débattus par la mission du Métochite sont repris à chacune des ambassades ultérieures.

[5]) Extrait dans W. Norden, *op. cit.*, p. 588, n. 1.

titas..., elle a beau sembler formelle, il doit y avoir soit inexactitude soit manière de parler, car, d'une part la copule *per eos* désigne les apocrisiaires retenus par la vacance et l'installation du nouveau pontife, d'autre part, depuis Grégoire X, plusieurs ambassades de caractère plus solennel et plus décisif que celle de 1275 avaient été échangées entre Rome et Constantinople. On ne voit pas dès lors quelle nécessité aurait fait maintenir à titre quasi permanent auprès de la Curie des agents subalternes d'une ambassade qui, par la faute des circonstances, avait manqué son but. Vers avril 1277, le Métochite devait revenir à Rome, mais cette fois en sous-ordre dans une très nombreuse délégation [1]). Il est pour le moins curieux que ses subordonnés de 1275 soient restés, en observateurs sans doute, auprès de la Curie, tandis que lui s'en revenait pour la seconde fois. La présence, trois ans durant, de ce reste d'ambassade auprès de la Curie apparaît ainsi aussi insolite qu'inutile.

3. *Grégoire X et les Grecs.* Le Métochite marque justement que ce pape ne respirait que pour la délivrance des Lieux Saints. La chaleur de son enthousiasme et ses larges concessions désarmèrent la méfiance des Grecs. Le présent rapport montre à quel point il sut faire juste place aux intérêts byzantins dans l'organisation de la future croisade. Aussi chroniqueurs et polémistes n'ont-ils pas manqué de souligner le contraste, à la vérité saisissant, qui opposa son attitude conciliante aux exigences provocatrices de ses successeurs. L'anecdote rapportée au Métochite par Jérôme d'Ascoli laisse toutefois à penser que Grégoire X ne s'illusionnait pas trop sur l'issue des tractations en cours. Leur heureux aboutissement fut pour lui une surprise, dont le verset biblique par lui usité donne l'extrême mesure. Pour Byzance, la Byzance officielle s'entend, le pacte de Lyon, un pis aller en soi, devenait une bonne affaire du moment que le Saint-Siège, tout en procurant l'union si désirable de tous les chrétiens, entendait rétablir ceux d'Orient dans leurs droits historiques. Conçue sur cette base de compensations temporelles, l'union spirituelle eût certainement connu sous l'égide du susdit pontife un bon et ferme départ.

Voici enfin le texte ci-dessus commenté *(Cod. Vat. gr. 1716)* :

f. 72 r. ... Ἡ μέντοι ῥύμη τοῦ λόγου πρὸς ταῦτά με συνωθήσασα ἐπίκειταί μοι διαίως ἀναλογίζεσθαι, παροτρύνουσα τὴν τῶν πεφθακότων ἐξετασθῆναι μνήμην ἐπ' ἔθνει τῷδε μυσαρωτάτῳ κατὰ θρησκείαν,

[1]) Cf. Fr. Dölger, *op.* et *loc. cit.*, pp. 70, 71, n. 2029.

τῷ νῦν λυμαινομένῳ καὶ κατατρέχοντι τὰ ἡμέτερα [1]). Ἡνίκα μοι τῶν τῆς πρεσβείας κεφαλαίων πρὸς τὸν Ῥωμαϊκὸν θρόνον προὐχώρησεν ἡ ἐξέτασις καὶ μὴ ἐῶσά με παριδεῖν, ἧς δὴ καὶ τῇ ἐπιθέσει ὁρῶμαι πειθόμενος· ἐπεὶ γοῦν ἓν τῶν τοιούτων κεφαλαίων [2]) ὑπῆρχε περὶ τῆς ἀναῤῥύσεως τῆς Ἁγίας Γῆς, ἐν ᾗ τὸ κοσμοσωτήριον πάθος ὁ θεάνθρωπος Λόγος ἐτέλεσε καὶ ὁ ζωηφόρος Τάφος καθίσταται, ὑπὲρ οὗ θερμὸς ὁ ζῆλος τοῖς ἀσεβέσι κατεχομένου καὶ πᾶσι μὲν ἀεὶ τοῖς κατὰ καιροὺς τῆς Ῥωμαϊκῆς ποίμνης ἰθύντορσιν, ὡς οἴσασιν οἱ τῶν ἐν ὑπεροχαῖς ἡμετέρων εἰδήμονες, τῷ τηνικαῦτα δὲ ταύτης ἀναδέδεικται προεστῶτι κατ' ἐξαίρετον ἰδιότητα τοῦτο τῆς οἰκείας ζωῆς ἡγουμένῳ πνοήν [3]) Γρηγόριος ὁ δέκατος ἦν. Καὶ φθάνει λαληθὲν ἐπὶ τοῦ μέσου τὸ περὶ τοῦδε κεφάλαιον.

Ἐκεῖνος, ὡς ἤκουσε περὶ Τουρκίας [4]) λεχθέντα λόγον — ἦν γὰρ ἀνατεθειμένον μετὰ τῶν ἄλλων πρὸς τοῦ στείλαντος ἡμᾶς αὐτοκρά-

---

[1]) L'expression décrit parfaitement la situation de l'Anatolie byzantine, au début du XIVe siècle. A l'époque où écrivait le Métochite (après 1307), la plus grande partie de l'Asie Mineure était au pouvoir des Turcs, dont les émirats les plus avancés entamaient déjà l'Hellespont, la Bithynie et le Pont. A l'intérieur ou sur les côtes tenaient seulement quelques grandes villes comme Philadelphie, pointe extrême, Smyrne, Nicée, Nicomédie, Héraclée du Pont et quelques autres. En revanche, tout le pays grec était à la merci des razzias ennemies, dont les bandes infestaient jusqu'aux abords du Bosphore. Géographie politique de l'Asie Mineure du temps de l'auteur, dans P. Wittek, *Das Fürstentum Mentesche. Studien zur Geschichte Westkleinasiens im 13.—15. Jh.*, Istanbul, 1934, pp. 18—23; du même, *L'histoire des Turcs de Rum*, dans *Byzantion*, XI, 1936, p. 310 et suiv. Pour la conquête des Turcs en Asie Mineure après 1310, consulter le travail toujours utile de A. Wächter, *Der Verfall des Griechentums in Kleinasien im XIV. Jahrhundert*, Leipzig, 1903.

[2]) Le point central de cette ambassade était incontestablement la croisade. Le présent texte affirme qu'il y en eut d'autres. Une lettre d'Innocent V (de janvier-juin 1276), résumant les instructions de Grégoire X à cette occasion, n'en fait connaître qu'un second: la demande de Michel VIII que le pape excommuniât ses vassaux grecs révoltés, comme le duc de Thessalie, et veillât à ce que ceux-ci ne reçussent aucune aide soit du Saint-Siège lui-même, soit des princes latins. Voir le résumé critique de Fr. Dölger, *op. cit.*, p. 67, n. 2022.

[3]) Thibaut de Plaisance, légat pontifical en Syrie, avait en effet fait vœu avant de s'embarquer pour l'Italie de pourvoir en tout premier lieu à la détresse des chrétientés d'Outre-mer. Voir les termes mêmes dans lesquels le pape s'exprime à ce propos dans J. Guiraud, *Les registres de Grégoire* X (1272—1276), Paris, 1896—1906, nn. 454, 494, 841.

[4]) Ce terme sert dans l'historiographie byzantine à désigner plusieurs États géographiquement distants les uns des autres, ceux des Chazares, des Hongrois

τορος κατὰ συμβουλῆς λόγον εἰπεῖν, ὡς ἵν' ἡ δίοδος γένηται [1]) τῶν κινηθησομένων διὰ ξηρᾶς, ἡ πρὸς τὸν Ἅγιον Τόπον ἀπάγουσα, καὶ μὴ διὰ θαλάσσης πολλὴν τὴν δυσχέρειαν ἐχούσης λογικοῖς τε ζώοις καὶ τοῖς ἀλόγοις τῷ τοσούτῳ μήκει τοῦ διαστήματος καὶ ὡς οἰκονομήσει βασιλεὺς διαμηνύσεσι ταῖς πρὸς τὸν οἰκεῖον γαμβρόν [2]), τὸν τῶν Ἀτταρίων
72 v. ρίων δεσπόζοντα, διὰ | Τουρκίας ὑποκειμένης αὐτῷ σύμπαντα μετ' εἰρήνης διελθεῖν τὰ τάγματα καὶ τῆς δεούσης ἀνέσεως — ἐκεῖνος εὐθὺς πολὺς ἦν ἀνιχνεύων καὶ πυνθανόμενος τί ἡ Τουρκία αὕτη καὶ τί τὸ κυριεῦον αὐτῆς ἔθνος καὶ τίς αὐτῶν ἡ θρασκεία καὶ πόση καὶ οἵα τις ἡ παρὰ τῶνδε κυριευομένη γῆ· ὡς δὲ μαθοῖ τὸ πᾶν, ἐμοῦ διηγουμένου τὰ ἀπ' ἀρχῆς ἀχρὶ τέλους συνοπτικῶς — ὁ κοινωνὸς γάρ μοι τῆς πρεσβείας προστεταγμένος ἦν, ἐμοῦ λέγοντος, διαπορθμεύειν τοὺς λόγους ὡς ἀμφοτέρων γλωσσῶν ἐπιστήμων ἀλλὰ καὶ ἑτέρων μέγας διοικητής [3]) τὸ ἀξίωμα καὶ μὴ ἐπ' ἀδείας ἔχειν τι πλέον φάσκειν — τὴν δὲ γῆν ὁπόση τις καὶ οἵα διατρανοῦντος καὶ ὡς ἀνέκαθεν τῆς ἡμετέρας ἐπικρατείας, τήν τε τοῦ ἔθνους ἁρπαγὴν αὐτῆς καὶ κατάσχεσιν καὶ τῆς θρησκείας τὸ δυσσεβὲς καὶ τῶν μεγάλων πόλεων τὸ περίκλυτον καὶ τῶν ἐν αὐταῖς θρόνων τὸ ὑπερέχον, τῆς τε μεγάλης Καισαρείας, Ἰκονίου καὶ τῶν λοιπῶν τῶν πρὸς οὓς ἡ ἀπαγγελία τὸ ἐπίδηλον κεκτημένων διὰ τὸ τῶν ἐν αὐταῖς προεδρευσάντων σεβάσμιον, Ἀμφιλοχίου τοῦ

---

et des Turcs ottomans et seljoucides. Relevé dans G. Moravcsik, *Byzantinoturcica. II. Sprachreste der Türkvöker in den byzantinischen Quellen*, Budapest, 1943, p. 269. Le terme désigne ici clairement toute l'étendue de l'Anatolie occupée par les Turcs, quelle que fût leur obédience. Un autre passage du même ouvrage (cod. vat. gr. 1716, f. 67 v.) est à cet égard encore plus explicite: ἡ καλλίστη τότε κληρουχία Ῥωμαίων... Κυριεῦον αὐτῆς ἔβλεψεν ἔθνος, θρήσκευμα μυσαρώτατον προσηκάμενον, ὡς ἐν αὐτῇ τελεῖσθαι τὰ τοῦ Μωάμεδ καὶ τοῦ Μαχοῦμετ φεῦ ὄργια, τῇ καὶ Τουρκίᾳ μεθύστερον ἐκ τῆς τῶν ἐπικρατησάντων προσηγορίας τὸ ὄνομα.

[1]) L'initiative du passage par terre vint ainsi du Paléologue. Voir à ce propos V. Laurent, *Grégoire X...*, pp. 267, 268.

[2]) Le khan des Tartares de Perse, Abaga, qui avait épousé en 1265 Maria, l'une des deux filles illégitimes de Michel VIII. Cf. A. Th. Papadopulos, *Versuch einer Genealogie der Palaiologen, 1259—1453*, 1938, p. 33, n. 54. Ce prince était le vrai suzerain de toute l'Anatolie turque. Cf. V. Laurent, *Grégoire X...*, pp. 270, 271 et *La Question d'Orient...*, p. 134.

[3]) Les documents latins (éd. Martène, *Veterum scriptorum... amplissima collectio*, VII, 244, 245), nous fait connaître son nom, Théodore, et le présente en qualité de *magnus curiae dispensator*, qui correspond à μέγας διοικητὴς τῆς αὐλῆς.

θείου καὶ τῶν κατ' αὐτὸν καὶ μάλιστα Βασιλείου τοῦ τῆς εὐσεβείας μεγαλοκήρυκος καὶ τοῦ Νύσσης αὐθομαίμου τοῦ θεορρήμονος. Ὡς οὖν ταῦτα γνοίη, βαθὺ στενάξας καὶ πῶς ἄν τις ἀποκρίνατο τοῦ προκειμένου προβαίνοντος ἡμῖν εἰς εὐόδωσιν ἔργου, εἴπερ εὐδοκοίη Θεός, ἀνάσχοιτο καθορᾶν τοιάνδε κληρουχίαν κατέχεσθαι χριστιανικὴν ἀσεβέσιν ἐν ᾗ τοιοῖδε· πατέρες καὶ θεηγόροι ποιμένες διέπρεψαν καὶ μὴ παντὶ σθένει γενέσθαι διὰ σπουδῆς εἴτε πρὸ τῆς ἀναρρύσεως Γῆς Ἁγίας, εἴτε μετέπειτα εἰς τὴν προτέραν ἐπαναδραμεῖν δεσποτείαν καὶ τὴν ἀρχαίαν ἀποκατάστασιν τὴν χριστώνυμον· ὁπόσα δὲ τούτοις ἕτερα σύμφωνα καὶ ἰδίᾳ καὶ συνεδρίου γεγονότος ἐκ συνδρομῆς πλήθους ἐπὶ πλεῖστον ὑπερβαλλόντως προήκοντος τῶν τε κατὰ τάξιν ἱερατικὴν προεχόντων τῶν τε κατὰ κόσμον μεγιστάνων ἐπιφανῶν ἐκ διαφόρων ταγμάτων, εἴ γε σύστημα τοιούτων ἔνεστιν ἐκεῖσε διηνεκῶς ἐκ πολυαρίθμων ὑποκειμένων ἐπαρχιῶν καὶ φυλῶν εἰς εὔκλειαν γενεᾶς ἡμετέρας δημηγορήσας ἐφθέγξατο μείζονος ἢ κατὰ τὸ παρὸν ἐγχείρημα διηγήσεως, καὶ αὐτὸς εἴ γέ τι πρὸς ταῦτα συνεβαλλόμην ὁ ἀλλοεθνὴς καὶ μὴ φιλορώμαιος [1]). Ἐπεὶ καιρὸν ἔσχον εἰπεῖν περὶ τῶν ποτε τῆς ἡμετέρας ἀρχῆς σχοινισμάτων τοῦ πρὸς εἴδησιν ἡμετέρου περὶ μόνων
f. 73 r. τῶν εἰς ἐλευθερίαν τοῦ Ἁγίου Τόπου συναιρομένων διὰ τὸ τῆς | ἐκείνων σπουδῆς κατεπεῖγον διαλαμβάνοντος οἶδεν ὁ παντέφορος ὀφθαλμός· ὅμως ὡς συνελὼν εἴπω μετὰ τοὺς λόγους τούτους ἐπείπερ ἐκεῖνος τὰ ἐκεῖσε θέμενος ὡς ἐβούλετο· καὶ γὰρ ἦν διάγων μέρεσιν ἐν τοῖς κατωτάτῳ [2]) καὶ τοῖς λίαν τῶν τῆς Ῥώμης ὁρίων ἀπῳχισμένοις καὶ πάντας ἁπαξαπλῶς τοὺς ἐπὶ τῶν ῥηγικῶν ἀρχῶν καὶ ἐξουσιῶν ὁπωσδήποτε μαχομένους ἑνώσας καὶ τῷ τῆς εἰρήνης ἀσφαλεῖ συνδέσμῳ συνδήσας ἤδη τῆς πρὸς τὴν ἐπάνοδον φερούσης ὑπῆρχεν ἁπτόμενος. Ἡμᾶς μὲν προαπέστειλεν εἰς τὴν Ῥώμην ἐπανελθεῖν, κἀκεῖσε μένειν τὸ κατὰ σκοπὸν τῆς βουλήσεως ἅπαν ἀνακαλύψας, ὡς ἐκεῖθεν ἡμᾶς μετὰ τὸ ἐπαναζεῦξαι πρὸς τὸν πέμψαντα πέμπει μετά τινος τῶν ἐπιφανεστάτων καδδηναλίων διὰ μέσης τῆς τοῦ χειμῶνος ὥρας· ἦν γὰρ περὶ τὰς ἀρχὰς ὁ τοῦ φθινοπώρου τότε καιρός· αὐτὸς δὲ μετὰ τὴν λαμπροφόρον ἡμέραν τῆς σωτηριώδους κυριακῆς Ἀναστάσεως ἐξελθὼν ἐλεύσεται πρὸς Βρεντήσιον, ὅτε βασιλεὺς ἀφίξεται πρὸς Αὐλῶνα, ἔνθα πορθμὸς ὁ ἐστενωμένος ἑκατέρων ἠπείρων, τῆς τε ἡμετέρας καὶ τῆς ἐκείνων

[1]) Voir ci-dessous, p. 247, n. 1.

[2]) Cette expression désigne certainement la Suisse et peut-être le Sud-Est de la France, où la mission byzantine put rencontrer le pape, qui par lentes étapes s'en revenait.

καὶ ἢ βασιλέως διαπεραιωσαμένου πρὸς τὰ ἐκεῖσε, γεγενημένης ἱκανῆς ἀσφαλείας, ἐπεὶ χωρῶν ἐκείνων ἡ κυριαρχία ῥηγὸς [1]) ἣν τοῦ δυσμένειαν ἔχοντος, ἢ τὸ παράπαν ὑπόνοιά τις εἰ λογισθείη, παρευθὺς ἐκείνου διαπλωϊσαμένου πρὸς τὰ ἡμέτερα, συνελθῶσι κατὰ ταὐτὸν ἄμφω καὶ συμβουλεύσονται καὶ συνδιασκέψονται περὶ τῆς καθολικῆς μελετωμένης κινήσεως ὑπὲρ Χριστοῦ καὶ τῶν ἀπὸ Χριστοῦ κεκλημένων καὶ κατὰ τῶν ἐγκαυχωμένων εἶναι πολεμίων σταυροῦ καὶ τῶν ὁπλιζομένων αὐτῷ· ὅπως αὕτη τοῦ τότε παρωχηκότος ἔτους, καὶ τοῦ ἐφεξῆς ἔαρος ἐφεστῶτος γένηται σὺν Θεῷ.

᾿Επειδὴ τούτων ὁ διάπυρος ζηλωτής, καὶ ὁμιλίαις ἡμῖν ἰδιαζούσαις καὶ τῇ πρὸς ἐπήκοον πάντων προβάσῃ δημηγορίᾳ, τοῖς δυσὶ βραχίοσιν ἔφασκε τῆς ᾿Εκκλησίας ἐνστηριχθῆναι τὸ ἔργον, βασιλεῦσι δυσὶ δηλονότι, τῷ τε Κωνσταντινουπόλεως ἡμετέρῳ καὶ τῷ παρ᾽ αὐτοῦ τῆς ῾Ρώμης ἐκλελεγμένῳ κατὰ τὸ σφίσι κρατῆσαν ἔθος τὸν σταυρὸν ἡμῶν ἐνώπιον [2]) ἄραντι.. ᾿Αλλ᾽ ὁ ταῦτα φάμενος καὶ κυρώσας, τὴν ἐπανέλευσιν ἡμῶν ἀπεκδεχομένων ἔνθα καὶ τέτακται, φθάσας εἴς τινα πόλιν [3]) ἀπέχουσαν τῆς μεγαλωνύμου τῶν πόλεων ἡμερῶν ὀλίγων διάστημα
f. 73 v. τὸν βίον μετήλ | λαξε καὶ συνετῶν ἀνδρῶν, οὐ τῶν ἐκεῖσε μόνον ἀλλὰ καὶ τῶν ἐνθάδε ψυχαῖς πεφθακότων εἰδέναι καὶ ζῆλον τοῦ καλοῦ κεκτημένων κατὰ τὸ τῆς ἀληθείας εἰλικρινές, οὐ δήπου κατὰ τρόπον ἀνθρωπαρεσκείας φιλότιμον, ἄλγος ἐνέθηκε· περὶ οὗ πολλὰ ζεούσης ὁρμῆς γνωρίσματα εἰς κοινωφελῆ χρυστωνύμων σπουδάσματα κατ᾽ ἔφεσιν ἄκραν ἔχων εἰπεῖν ἓν τοῦτο μόνον ἐρῶ.

---

[1]) Il s'agit évidemment du roi des Deux-Siciles, Charles Ier d'Anjou, ennemi déclaré de Michel Paléologue. G. Pachymère (*De Michaele Paleologo*, V, 11, éd. Bonn, I, p. 370) dit même expressément que le basileus ne rechercha l'union avec Rome qu'en raison de la crainte que lui inspirait le prince angevin. Tableau vivant de la pression que ce dernier exerçait sur le pape pour qu'il lui laissât les mains libres sur Constantinople, *op.* et *loc. cit.*, V, 26, éd. Bonn. I, pp. 409, 410.

[2]) Cette précision nous permet de marquer la date exacte à laquelle l'ambassade byzantine se trouvait à la cour du pape. Rodolphe de Habsbourg, empereur d'Allemagne, expressément reconnu par Grégoire X, quoique non couronné, prit en effet la croix le 18 octobre 1275 (et non 1276, comme le veut G. Soranzo, *Il Papato, l'Europa cristiana e i Tartari*, Milano, 1930, p. 235), et cela à Lausanne, où le pontife fut du 6 au 19 (cf. L. Delisle, *op.* et *loc. cit.*, p. 124). L'empereur devait être couronné à Rome à la Toussaint prochaine. E. Nasalli Rocca di Corneliano, *Problemi religiosi e politici del duecento nell'opera di due grandi italiani*, Piacenza, 1938, p. 122, affirme à tort que le prince et sa suite devaient à cette occasion seulement prendre la croix.

[3]) Arezzo, où Grégoire X expira le 10 janvier 1276.

Διάδοχος [1]) ὁ τούτου πολὺς μὲν ἦν ἐν λογικοῖς μαθήμασι σοφίαν καὶ ἐν θείαις γραφαῖς ἐπιστήμην καὶ τὴν θεολογίαν τοῖς ἐκεῖσε περιαδόμενος· ἦν δὲ καὶ περὶ τὸ ἔργον τῆς εἰρήνης ἐνδιάθετον ἔχων ῥοπήν, οὐ μὴν ὡς ὁ πρὸ αὐτοῦ, ὅτι καὶ τῶν δυσχερεστάτων πάντη καὶ μὴ ῥαδίων ἀτεχνῶς καὶ ἀδυνάτων τηλικοῦτον ὁποῖον ἐκείνου κατ' αὐτὴν ἀναφανῆναι καρδίας ἐμπύρευμα. Ἐπεὶ καὶ τῶν τῆς κατὰ διαδοχὰς ὕστερον ἀνηγορευμένων εἰς τοῦτο δὴ τὸ ἀξίωμα φερόμενος ἐπαναντίας πρὸς τὸ τῆς συμβάσεως ἀγαθὸν ἐδέχθη τῆς τῶν Γάλλων φυλῆς ὑπάρχων [2]) προσπαθείας ἕνεκα τῆς πρὸς τοὺς τῆς σειρᾶς τοῦ οἰκείου γένους, ἀπέχθειαν ἔχοντας πρὸς τὸν Ἀγγελώνυμον ἡμῶν αὐτοκράτορα διὰ τὴν αὐτῶν πρὸς τοῦδε τῆς βασιλίδος τῶν πόλεων ἐξοστράκισιν. Ὅμως ὁ τῆς ἐκείνου διαδοχῆς ὡς ἐλέγομεν ἀμέσως ἠξιωμένος πρέσβεις ἐκλεξάμενος τῆς τάξεως τῆς τῶν λεγομένων ἀδελφῶν ἐλαχίστων, τόν τε καθολικὸν προεστῶτα τοῦ παντὸς τάγματος ὁπουδήποτε γῆς αὐτῶν, τὸν ἐξ ὀνόματος Ἱερώνυμον [3]), ἐκ προσαιτήσεως μὲν βιοῦντα κατὰ τὸ κοινῶς ἐποφειλημένον τῷ ἐπαγγέλματι, παρὰ δὲ τῇ σφῶν Ἐκκλησίᾳ τοῖς ἐγκρίτοις συναριθμούμενον, ὃς καὶ μετέπειτα πρὸς τὸ τῆς τοῦ πάπα [4]) καθέδρας ὑψηλὸν ἀνηνέχθη λειτούργημα καὶ λοιποὺς [5]) σὺν

---

[1]) Le dominicain Pierre de Tarentaise, élu pape le 21 janvier 1276, siégea quelques mois seulement (jusqu'au 22 juin), sous le nom d'Innocent V. Avant d'être nommé par Grégoire X à l'archevêché de Lyon (en 1272) et créé cardinal-évêque d'Ostie, il avait enseigné à l'Université de Paris de 1256 à 1269. Ses contemporains le surnommèrent *Doctor famosissimus* et l'on voit d'après ce qu'en dit ici le Métochite que sa réputation d'homme de science avait passé les frontières. A noter spécialement l'accent mis sur ses travaux d'exégèse. Sur le personnage, article encyclopédique dans le *Dictionnaire de Théologie catholique*, VII, 1923, col. 1996, 1997.

[2]) Des quatre papes dont la politique orientale marqua jusqu'à la fin du siècle, deux furent d'origine française, Innocent V, dont il a été question, et Martin IV (1281—1285), qui vient ici en cause (Cf. Nordeh, *op. cit.*, pp. 625—633) et dont le dévouement à Charles d'Anjou est bien connu.

[3]) Le franciscain Jérôme d'Ascoli qui, en raison de sa double connaissance des langues grecque et latine, remplit de 1272 à 1276 diverses missions auprès de la cour byzantine. Cf. G. Golubovich, *Biblioteca bio-bibliografica della Terra Santa e dell'Oriente Francescano*, I, Quaracchi, 1906, pp. 257, 283—290, 292; voir aussi Od. van der Vat, *op. cit.*, pp. 173—175, 238 et suiv., 250—252.

[4]) Sous le nom de Nicolas IV (1288—1292). Norden, *op. cit.*, pp. 648—650, ne consacre à sa politique orientale que quelques observations.

[5]) Les autres membres de la mission pontificale furent trois Franciscains italiens, les ministres des provinces de Rome et de Saint-François et un simple. religieux. Cf. Van Moe, *op.* et *loc. cit.*, pp. 45, 46. Voir ci-dessus p. 238.

αὐτῷ τε καὶ ὑπ' αὐτὸν μεθ' ἡμῶν ἐξαπέστειλεν· ἐν δὲ τῷ ἡμᾶς ἔτι τῇ Ῥώμῃ προσδιατρίβειν καὶ πρὸς ἔξοδον ἑτοιμάζεσθαι καὶ καθεκάστην ὡς εἰπεῖν ὁμιλεῖν — καὶ γὰρ ἦν συνήθης ὡς τὴν πρώτην πρεσβείαν αὐτὸς ἀνύσας ἐν μιᾷ λόγων κεκινημένων καὶ πῶς περὶ τοῦ τινηκαῦτα πάπα λεχθέντος οὐχ οὕτως ἀνάπτεται τῇ θέρμῃ τῆς ἐκκλησιαστικῆς ὁμονοίας ὡς ὁ προκάτοχος· βεβαιωσαμένος οὗτος ἤδη μέλλων ἡμῖν συνοδοιπορεῖν εἰρήκει ὡς ἐν τῇ προκατάρξει τῆς ὑποθέσεως, ἡνίκα μετὰ τῶν πρέσβεων ἐκείνων ἡμετέρων ἐπιφανῶν ὑποστρέφων ὑπῆρχε[1], προέφθασε μὲν ἀπελθεῖν εἰς τὸν στείλαντα τὸν τὴν φήμην πολὺν ἐκεῖνον ἐν τοῖς προεδρεύσασι Ῥωμαίων Γρηγόριον· ὁ δὲ τοῦτον ὡς κατεῖδε, θέλων πληροφορίαν λαβεῖν, ἑτέρων[2] προαγγειλάντων ἤρετο παρευθύς, εἰ ἀληθὲς ἄρα τὸ ἀνθελέσθαι τῆς διχονοίας τὸν βασιλέα τὴν εἰρηναίαν συνάφειαν καὶ ὃς ὡς κατένευσεν ἔνθους, οἷον ἐκεῖνος παραχρῆμα γενόμενος· τοῖς ζῶσιν ἐγὼ θαυμάζω νῦν ὅπως ὁρῶμαι συγκατειλεγμένος ἀνέκραγεν, εἴπερ, ὡς μανθάνω, λύπης ἐξ ἀμυθήτου καὶ ἡδονῆς ἐξ ὑπερβαλλούσης ἐκπεπνευκέναι τὸ βιοῦν ἐνίοις ἐπηκολούθησε. Τόσος ἔρως ἐκείνῳ κατὰ Θεὸν ἐπὶ τῇ ἀδιαστάτῳ συνελεύσει χριστιανῶν, οὐ διὰ τὸ ταύτης μόνον καθ' αὑτὴν ἡλίκον χρηστὸν πολυτρόπως ὑποτιθεμένης, ὡς δέδεικται, ἀλλὰ καὶ διὰ τὴν τῶν ἀσεβῶν εἰς τέλος ὑπόπτωσιν καὶ τῶν χριστιανικῶν αὐχημάτων καὶ προτέρων κληρουχημάτων εἰς τὸ ἀρχαῖον ἀποκατάστασιν[3].

Πρὸς ταῦτά γε μὴν μύθους ἡμᾶς οἰήσονται λέγειν, ὧν ὁ ἔρως ἐξ ἀντιπαραθέσεως πρὸς διαμάχης ἀναῤῥιπίσεις καὶ σφοδρότητας διαιρέσεων κἀκεῖνα προσβαλοῦνται καὶ κατασκευάσουσιν ἀνερυθριάστως εἰσέτι, ὧν ὁ ἔλεγχος οὐχ ὅπως ἀπὸ τῶν θεοπροβλήτων διδασκάλων ἀλλὰ καὶ τῶν οἷς ἐναβρύνονται συνεῖναι τῶν ἐν τῷ ῥήγματι τεθειμένος ἄνω κατὰ νοῦν καὶ κατὰ λέξιν ἀριδηλότατα· καὶ τέλος τὴν ἐσχάτην ἀντε-

[1] La mission pontificale dont il est ici question est celle qui accompagna l'ambassade solennelle envoyée par Michel VIII pour conclure l'union des Églises au IIème concile de Lyon. Elle quitta le Bosphore le 11 mars et fit son entrée à Lyon le 24 juin 1274, en plein concile. Cf. Van der Vat, *op. cit.*, p. 174.

[2] Ces autres ne doivent être que Jérôme lui-même et son compagnon, frère Bonagratia, qui expédièrent, lors d'une escale à l'île de Leucade, un court rapport au pape sur l'heureux aboutissement de ces négociations et l'arrivée prochaine des plénipotentiaires grecs. Texte de ce rapport dans Van der Vat, *op. cit.*, pp. 251, 252.

[3] Le triomphe de la foi par l'extermination de l'Infidèle et la restauration des frontières nationales est une adaptation byzantine de l'idée de croisade Voir ci-dessus, p. 89.

πάξουσι καὶ ἰσχυροτάτην ἀντίῤῥησιν τήν· Εἰπὲ πρός με, Λατῖνος εἶ [1]), φάσκουσαν καὶ τὸν ἐπ' αὐτῇ φορυτὸν εἰωθότα τῶν ὕϐρέων ἣ δὴ μόνη σχέδον ἀντὶ πάσης ἀποχρώσης ἀντιλογίας τοῖς διαπεμπομένοις ὁτεδήποτε διαλόγοις ἐνσεμνυνόμενοι δείκνυνται πλὴν καὶ τὰς ἐν τούτοις λοιδορίας ὑποίσομεν μὴ μύθους, ἀλλ' ἅπερ ἔγνωμεν παρ' ἀνδρῶν ἀξιοπιστίᾳ χλειζομένων φιλαλήθως ἀγγέλλοντες καὶ ταύτας ἐν αἰσθήσει στέργοντες οὐκ ἀνεπαισθήτως ἐν ἐκείνοις ϐαρυαλγοῦμεν οἷς ἐκεῖνος μὲν ὁ τὸ ὑπερφερὲς ἐκ τοῦ κατὰ τῶν ἀσεϐῶν θείου ζήλου πλέον ἔχων ἤπερ ἐκ τῆς ἀξίας τὰ ὁπωσδήποτε διεστῶτα συνάψας τοῖς οἰκείοις f. 74 v. ἁπαξαπλῶς ὁρίοις κίνησιν κοινῇ χριστωνύμων | κατὰ τῆς ἀθεότητος συνεστήσατο, ἰδίᾳ τέ μοι περὶ τῶνδε καὶ κλιμάτων ὁμιλήσας τῶν ἡμετέρων τὰ κατὰ τῆς αὐτῆς ἀθείας ἐκύρωσε.

Νῦν δὲ ταῦτα φεῦ τῆς ἁμαρτίας εἰς τοὐναντίον ἐχώρησε καὶ ἡ θεομισὴς αὕτη θρησκεία καθ' ἑκάστην κρατύνεται καὶ καθ' ἡμέραν ἐπεκτεινομένη πλατύνεται καὶ τούτου λίαν ἡμῖν ἐπικειμένου πράγμασι μᾶλλον ἢ ῥήμασι καὶ δυσαχθοῦς ὄντος, ἐκεῖνο δυσαχθέστερον ἔτι καὶ ϐαρυσυμφορώτερον ὅτι καὶ κατὰ χεῖρα κραταιὸν ἔθνος Θεὸν ὀνομάζον μόνῳ ψιλῷ λόγῳ καὶ μὴ τὴν εἰς Θεὸν ἀληθινὴν πίστιν εἰδός, τῇ λατρείᾳ τῆς θεοστυγοῦς τῆσδε πλάνης νῦν ὑπέρ ποτε καθυπάγεται καὶ σύχνως ὁσημέραι προστίθεται καί μου τοῦτο τὴν ψυχὴν εἰς ἀκοὰς ἐμπίπτον ταράττει πολλῷ πλέον καὶ ἀμυθήτου πικρίας πληροῖ καίπερ ἐγκεκλεισμένου καὶ μὴ ἐπ' ἀδείας ἔχοντος ὁποιοισδίτισι συναυλίζεσθαι καὶ συνομιλεῖν ἐξ ὧν πᾶσιν ἡ τῶν ὁπουδήποτε τελουμένων μάθησις γίνεται [2])...

V. LAURENT

---

[1]) A un autre endroit de son ouvrage, le Métochite répète la même observation. Au lieu de réponse, ses contradicteurs manient l'injure et lui crient: Φράγγος κχθέστηκας. Cf. cod. vat. gr. 1716, f. 71 r.

[2]) Le Métochite, qui était de très grande famille et dont le neveu, sinon le propre fils, occupait au moment où il écrivait la haute charge de premier ministre ou grand logothète d'Andronic II, fut, durant sa très longue captivité de quarante-quatre ans, tenu au secret le plus strict et en butte aux pires sévices, dont l'ouvrage auquel est emprunté ce rapport donne une émouvante description. Les camps de torture ne datent pas d'aujourd'hui. Cf. le cod. vat. gr. 1716, ff. 70 v, 75 r, 76 r etc. La rumeur répandue partout de l'avance des Turcs pouvait difficilement ne pas parvenir jusqu'à lui, puisque l'envahisseur courait librement la campagne que dominait la forteresse où il se trouvait enfermé. Cf. V. Laurent, *Mélanges de géographie ecclésiastique*, dans *Échos d'Orient*, XXII, 1933, pp. 311, 312.

RENAISSANCE ET HUMANISME

EN MARGE DU LIVRE DE M. OŢETEA

Il y a cinq ans depuis qu'a paru le livre de M. Oţetea sur *La Renaissance et la Réforme* [1]), et si l'accueil qu'il a rencontré auprès du public a dès le début été favorable, je ne crois pas me tromper en affirmant que, parmi les spécialistes, l'intérêt suscité par l'ouvrage du professeur de Iassy a été plutôt médiocre. Quelle qu'en soit l'explication, je ne pense pas que, dans nos périodiques, on lui ait consacré d'autre discussion que les sommaires objections de M. P. Comarnescu, publiées par la *Revista Fundaţiilor Regale* [2]). Pourtant, pour ne rien dire de l'intérêt considérable d'un sujet qui depuis cent ans n'a cessé de passionner les esprits, on se trouvait devant une tentative de résoudre l'un des principaux problèmes de l'histoire universelle, grâce à une hypothèse par elle même susceptible d'occasionner d'intéressantes controverses. Ai-je besoin de dire, en effet, que l'explication avancée par M. Oţetea de l'ensemble de manifestations culturelles auquel on donne le nom de Renaissance — à savoir l'apparition du capitalisme et les transformations politiques et sociales qui en découlent — pourrait à elle seule fournir le point de départ de plus d'une discussion, concernant soit la valeur en général de la méthode préconisée, soit son application au cas spécialement étudié?

Pour prendre un exemple, une affirmation comme celle-ci, selon laquelle « l'apparition du capitalisme » aurait été partout « la condition préalable de tout essor culturel supérieur » [3]) — contestable dans la mesure où la civilisation antique s'est tout entière développée dans le cadre d'une économie que, improprement seulement, on pourrait taxer de « capita-

---

[1]) *Renaşterea şi Reforma*, Bucureşti, 1941, 359 p. in 16°.
[2]) Avril, 1941, pp. 229—231.
[3]) *Op. cit.*, p. 39.

liste » — méritait de retenir l'attention des spécialistes autant que la page dans laquelle, en précisant les rapports qui, à l'en croire, rattacheraient les créations artistiques et littéraires de la Renaissance aux conditions économiques de l'époque, l'auteur expose non seulement la méthode dont il entend se servir, mais aussi les conclusions auxquelles finalement il s'arrête. « L'essor des lettres et des arts, — lisons-nous à la p. 11, — la libre expansion de la personnalité, la diffusion de la culture humaniste et le développement de l'esprit critique sont, à n'en pas douter, des éléments constitutifs de la Renaissance, mais ils ne définissent pas l'essence du mouvement, pas plus qu'ils ne délimitent son action dans l'espace et le temps. Ce sont là des épiphénomènes, — des effets, non des causes de la Renaissance. Ce sont les nouvelles conditions de vie qui ont créé une nouvelle conscience, et non pas inversement. Pour qu'une nouvelle conception du monde et de la vie vînt à triompher, il fallait que l'ancienne organisation économique, sociale et politique, où avait vécu l'homme médiéval, disparût. Les nouvelles formes d'existence se sont manifestées partout où le lien féodal qui unissait les hommes a été brisé, et la force qui, en écartant les entraves du régime féodal, a remplacé l'ordre statique du Moyen Âge par un ordre essentiellement dynamique, en faisant des villes le centre des activités disséminées auparavant à la campagne... a été le capitalisme. Ce n'est pas par l'effet d'un simple hasard que les premières manifestations de la Renaissance se produisent dans les Flandres et en Italie (à Florence notamment, où apparaissent également les premiers symptômes du capitalisme), et finissent avec le déplacement du centre commercial du monde sur les rives de l'Atlantique et la conquête de la Péninsule par les Espagnols. La Renaissance italienne coïncide avec l'époque de suprématie économique et avec l'indépendance politique de l'Italie. En changeant n'importe quelle chose en marchandise, — les produits de la terre et de l'industrie aussi bien que ceux de l'esprit et de l'imagination, — le capitalisme arrache l'homme à l'isolement où l'avait fait vivre le régime féodal et, en le contraignant à produire au delà de ses besoins domestiques pour le marché, transforme le repos en mouvement, l'inertie en activité sans répit, l'imprévoyance en esprit froidement calculateur».

Sans m'arrêter aujourd'hui à peser le bien-fondé d'une thèse dont la discussion exigerait un tout autre cadre, et sans non plus insister sur l'imprécision du terme « capitalisme », employé par M. Oţetea dans un sens qui n'est pas parfaitement clair, je voudrais, avant d'en venir à

l'examen des deux notions qui forment l'objet de cette note, dire quelques mots sur la méthode préconisée dans les lignes qu'on vient de lire, méthode qui ne me paraît pas avoir été toujours appréciée à sa juste valeur.

On croit généralement, et on n'a pas manqué de l'affirmer, que la méthode d'interpréter les événements pratiquée par M. Oţetea dans le livre qui retient notre attention serait celle du matérialisme historique, autrement dit que la philosophie dont il s'inspire serait la philosophie marxiste du matérialisme dialectique. La confusion — car, à n'en pas douter, il s'agit là d'une confusion — ne saurait être imputée à M. Oţetea, qui, pour son compte, n'invoque jamais l'autorité du théoricien socialiste, mais au peu de familiarité de notre public avec une doctrine plus fameuse que connue. Quelques précisions à ce sujet ne seront donc pas de trop, d'autant plus que le jugement sur la valabilité de la thèse discutée devra dépendre en premier lieu de sa juste compréhension.

« Dans la production sociale de leur vie, — écrit Marx dans la préface de *Zur Kritik der politischen Oekonomie*, — les hommes contractent certains rapports, indépendants de leur volonté, nécessaires, déterminés. Ces rapports de production correspondent à un certain degré de développement de leurs forces productives matérielles. La totalité de ces rapports forme la structure économique de la société, la base réelle sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique, et à laquelle répondent des formes sociales et déterminées de conscience... Ce n'est pas la conscience de l'homme qui détermine son existence, mais son existence sociale qui détermine sa conscience »[1]).

En des termes légèrement différents, l'idée exprimée dans la dernière phrase est celle défendue par M. Oţetea dans la page reproduite plus haut, lorsqu'il écrivait: « Ce sont les nouvelles conditions de vie qui ont créé une nouvelle conscience, et non pas inversement ». Là s'arrête cependant la ressemblance entre les deux conceptions, parce que, à y bien regarder, ce qui, selon Marx, détermine les conditions sociales d'existence, ce qui, en dernière instance, doit être tenu pour le moteur du développement historique, ce sont les rapports de production, à leur tour conditionnés par l'évolution plus ou moins poussée de l'outillage technique. « Les rapports sociaux sont intimement liés aux forces pro-

[1]) *Critique de l'économie politique*, trad. fr. par L. Rémy, Paris, 1899. Cf. *Der Achtzehnte Brumaire des Louis Bonaparte*, IIe éd. (1869), p. 26.

ductives, — lisons-nous dans la *Misère de la Philosophie. Réponse à la Philosophie de la Misère de M. Proudhon*[1]). En acquérant de nouvelles forces productives, les hommes changent leur mode de production, la manière de gagner leur vie, ils changent tous leurs rapports sociaux. *Le moulin à bras vous donnera la société avec le suzerain, le moulin à vapeur la société avec le capitaliste industriel*... Les mêmes hommes qui établissent les rapports sociaux conformément à leur productivité matérielle produisent aussi les principes, les idées, les catégories conformément à leurs rapports sociaux... Ainsi ces idées, ces catégories sont aussi peu éternelles que les relations qu'elles expriment; elles sont des produits historiques et transitoires ».

Le rôle de la technique en tant que facteur de transformations historiques est proclamé par Marx avec encore plus d'insistance dans un passage du *Capital*, dont l'importance pour l'intelligence de la méthode à laquelle il a donné son nom ne saurait être exagérée: « Les débris des anciens moyens de travail ont pour l'étude des formes économiques des sociétés disparues la même importance que la structure des os fossiles pour la connaissance de l'organisation des races éteintes. Ce qui distingue une époque économique d'une autre, c'est moins ce qu'on fabrique que la manière de fabriquer, les moyens de travail par lesquels on fabrique *(wie, mit welchen Arbeitsmitteln gemacht wird)*. Les instruments de travail sont les gradimètres du développement du travailleur et les exposantes des rapports sociaux dans lesquels il travaille »[2]).

Les citations pourraient continuer, mais l'essentiel me paraît exprimé dans les textes qu'on vient de lire. D'après ceux-ci, si l'on essayait de représenter schématiquement la conception de Marx concernant les rapports entre l'infra et la superstructure, en d'autres termes entre les phénomènes historiques et les facteurs qui les déterminent, le résultat serait, je crois, le suivant:

à la base, un certain degré de développement des forces productives, de l'outillage, de la technique;

conditionnés par cette dernière, des rapports économiques déterminés;

à son tour conditionné par les rapports économiques, un certain régime politique et social;

---

[1]) Paris, 1847, pp. 99—110.

[2]) *Das Kapital*, pp. 142—143, cité par Sorel dans l'introduction à la traduction française du livre d'Edwin R. A. Seligman, *L'interprétation économique de l'histoire*, Paris, [s. d.], pp. XXXIII—XXXIV.

influencée par le régime où il vit, la psychologie de l'homme social ; enfin, réfléchissant cette psychologie, les différentes manifestations spirituelles censées caractériser une société et une époque données [1]).

Si, par rapport à cette hiérarchisation de causes et d'effets (où chaque élément fait fonction à la fois de cause et d'effet, à l'exception du premier anneau de la chaîne, l'outillage technique, dont on ne nous dit pas [2]) qu'est-ce qui contribue à le rendre tel qu'il est à un moment donné de l'évolution historique), l'on se demande quelle est la méthode employée par M. Oţetea dans l'étude d'un phénomène comme la Renaissance, il faudra répondre que le recours aux facteurs matériels pour expliquer des activités autres que matérielles ne va pas, chez lui, jusqu'à mettre en cause l'élément technique, mais seulement l'élément économique. « Ces transformations — écrit-il à propos de certaines manifestations caractéristiques de l'époque qu'il se propose de présenter — sont dues en premier lieu à la révolution économique qui a remplacé l'économie naturelle par une économie fondée sur la monnaie et le crédit. L'essor du commerce... a réveillé des forces qui ont radicalement transformé l'organisation économique, politique, sociale et culturelle de l'Europe occidentale ». Et plus loin: « ...l'essor du commerce a favorisé l'essor des villes et la formation d'une population urbaine s'occupant de négoce et d'industrie et qui, par l'importance de son rôle économique, a fait des villes le centre des énergies et des initiatives qui dominent la société moderne » [3]).

Dans ces conditions, la question de savoir si la méthode utilisée par M. Oţetea pour expliquer la Renaissance peut encore être appelée « marxiste » doit rester ouverte. Mais ce qui me paraît plus important qu'une simple querelle de mots, c'est la constatation que, eût-il voulu s'en rapporter, pour défendre sa thèse, à ce que Marx appelait « der Gradmesser der Entwicklung der menschlichen Arbeitskraft » (entendez: les

---

[1]) Cf. G. V. Plekhanov, *Les questions fondamentales du marxisme*, Paris, 1927, p. 67.

[2]) Voir cependant les observations d'Engels dans une lettre de 1894, publiée par le *Sozialistische Akademiker* et reproduite chez L. Woltmann, *Der historische Materialismus*, 1900, p. 248: « Wenn die Technik, wie sie sagen, ja grösstenteils, vom Stande der Wissenschaft abhängig ist, so noch weit mehr dieses vom Stande und den Bedürfnissen der Technik. Hat die Gesellschaft ein technisches Bedürfniss, so hilft das die Wissenschaft mehr voran als zehn Universitäten ».

[3]) P. 331.

outils, les moyens de fabrication), cette voie lui aurait été fermée du fait que, du Moyen Âge à la Renaissance, la technique de la production ne connaît pas de perfectionnements décisifs, capables d'expliquer les différences entre les « superstructures » de ces deux époques.

Il ne saurait être question, naturellement, d'entamer ici une discussion technologique, pour laquelle je serais très mal préparé. Pareille tentative serait du reste inutile, puisque, comme nous venons de le voir, M. Oţetea lui-même se contente de parler d'une transformation économique, et non pas industrielle, par laquelle s'expliqueraient nombre de traits caractéristiques non seulement de la mentalité « rinascimentale », mais aussi de l'homme moderne. Entre l'une et l'autre la différence est grande, si l'on pense aux conséquences vraiment incalculables de l'introduction du machinisme dans l'Europe du XVIIIe siècle, au point de vue économique et social aussi bien qu'au point de vue politique et intellectuel. Par rapport à cette véritable révolution, qui a changé l'aspect du monde, en posant sur de nouvelles bases les relations entre les hommes et les relations entre les États, n'est-on pas en droit d'estimer que, dans l'œuvre de soumission de la nature, l'humanité n'a connu que deux phases: avant et après l'invention de la machine? Et n'est-elle pas plausible l'affirmation de Salvioli, — dans un livre justement célèbre, — selon laquelle les économies de la Rome républicaine et impériale, du Moyen-Âge et, en partie, de l'époque moderne auraient toutes eu le même rythme? « De l'une à l'autre, écrit le savant italien, rien d'essentiel ne change: les différences sont de quantité, non de qualité; les formes de la production restent identiques, et de même la mentalité »[1]).

Mais il y a un autre point encore sur lequel j'aimerais attirer l'attention et qui est fait pour éclairer la différence entre les deux méthodes. Dans l'interprétation marxiste, le recours au système de fabrication pour expliquer les transformations de la « superstructure » présente, entre autres avantages, celui de permettre une datation plus précise des événements déterminés par le perfectionnement de l'outillage industriel. S'il est vrai, comme on l'a dit, que l'invention de la « navette volante » est à la base de la manufacture du coton en Angleterre, et que c'est l'essor de cette industrie qui a amené les transformations que l'on sait dans la structure sociale du Royaume-Uni, pour l'historien il ne saurait être indiffé-

[1]) *Il capitalismo antico.* A cura e con prefazione di Giuseppe Brindisi, Bari, 1929, p. 196.

rent de connaître l'année exacte de l'invention de Kay (1733). Par contre, dans l'évolution des pratiques commerciales, les étapes sont plus difficiles à dater, parce que les perfectionnements se font lentement et que, d'une période à l'autre, il n'intervient pas cette solution de continuité par laquelle s'exprime la disparition d'une méthode connue et son remplacement par quelque chose de nouveau. C'est ce qui, dans le livre de M. Oţetea, explique, à n'en pas douter, pourquoi l'apparition du capitalisme est datée seulement avec une large approximation, et c'est ce qui explique également pourquoi, déterminée à son tour par le capitalisme en voie de consolidation, la Renaissance elle-même nous est présentée sans limites précises dans le temps. « La Renaissance se prépare sans interruption depuis le XIe siècle », lisons-nous quelque part [1]). Et un peu plus loin: « on peut parler de Renaissance dès le moment où les institutions et les principes qui au cours du Moyen Âge avaient réglé la vie de la chrétienté occidentale n'arrivent plus à satisfaire les besoins matériels et moraux des croyants et entravent le libre épanouissement de leur activité ». Entre le Moyen Âge, nettement caractérisé, et l'époque moderne, définie elle-aussi par des traits inconfondibles, la Renaissance apparaît donc comme une étape intermédiaire, — pour citer M. Oţetea,— « comme une période de transition au cours de laquelle la structure de la société se modifie par la formation de la bourgeoisie et l'émancipation des classes rurales, la situation politique change par l'apparition des États nationaux, enfin la culture se laïcise autant par les buts qu'elle se propose que par les moyens qu'elle emploie » [2]).

A défaut de repères chronologiques permettant de la délimiter, l'époque qui retient notre attention se définit donc, dans la conception de M. Oţetea, par le contraste où elle se situe avec l'époque précédente dans plusieurs domaines d'activité et notamment dans l'attitude à l'égard du monde. « En opposition ouverte avec... la conception de vie médiévale,— nous apprend-t-on,— un nouvel idéal de vie s'affirme, plus libre et plus rationnel, apparenté à l'idéal de l'Antiquité et basé sur la foi dans la nature humaine et l'efficacité de la raison » [3]). Ou: « ce qui fait différer le Moyen Âge de la Renaissance, ce n'est pas tant la nouveauté des problèmes que les solutions qu'on propose des problèmes éternels de la vie

---

1) P. 329.
2) P. 334.
3) P. 334.

et de la pensée »[1]). Et encore: « Pendant la Renaissance, la nature, la vie et le monde avec leurs plaisirs et leurs beautés (autant d'obstacles dans la voie du salut, au jugement de l'ascétisme médiéval) deviennent les valeurs suprêmes aux yeux de l'homme et surtout de l'artiste. En ce sens, on a pu dire que la Renaissance est la découverte de l'homme et du monde »[2]).

Quelque chose de la conception burckhardtienne se fait jour dans l'attitude de l'auteur, encore que, dans l'introduction du livre, il prenne la peine de protester contre « l'abîme » qui, dans l'ouvrage bien connu de l'historien suisse, séparerait « la Renaissance du Moyen Âge et l'Italie du reste de l'Europe »[3]). En réalité, en dépit de ce désaveu on ne saurait plus catégorique, lorsqu'à son tour il se propose d'esquisser la physionomie spirituelle de l'époque, le savant roumain ne s'y prend pas autrement que son célèbre prédécesseur, qu'il accuse d'avoir « décrit dans les couleurs les plus vives les éléments originaux et modernes de la Renaissance et, en les opposant au Moyen Âge », de les avoir « puissamment mis en relief »[4]).

Or, M. Oțetea ne fait-il pas exactement la même chose alors que, parlant de « l'esprit laïque, réaliste et pratique qui distingue l'homme moderne de l'homme médiéval »[5]), il exalte l'idéal nouveau, « fondé sur la glorification de la vie présente, sur le sentiment de la valeur de la nature et de l'homme, ... idéal *diamétralement opposé* à l'ascétisme du Moyen Âge »?[6]). Comment, par ailleurs, douter qu'un véritable abîme ait séparé les deux époques, quand on lit que « de Dante à l'Arioste, l'idéal de l'homme que la Renaissance s'est forgé... est antiféodal, positiviste et démocrate... Le chevalier médiéval, avec sa conception de l'honneur qui lui commandait le sacrifice de la vie pour Dieu et son suzerain, ne suscite plus que des sourires moqueurs »?[7]).

Même sans nous attarder à examiner le degré de crédibilité d'une affirmation comme celle qu'on vient de lire[8]), n'y aurait-il pas, dans

1) P. 329.
2) P. 252.
3) P. 29.
4) *Ibid.*
5) P. 38.
6) P. 182.
7) P. 218.
8) En réalité, sans autrement insister sur la prétendue mentalité antiféodale de Dante, promu, pour la circonstance, représentant de l'esprit nouveau, il est

la contradiction entre la théorie et la pratique de notre auteur, entre son anti-burckhardtisme principiel et la saveur burckhardtienne du livre, un reflet de la fausseté de sa position doctrinale, l'attitude de quelqu'un qui, conscient de tout ce dont la Renaissance est redevable au Moyen Âge, ne se résigne pas à tirer la conclusion que « loin de constituer une victoire sur le Moyen Âge, — comme l'a si bien dit Nordström [1]), — la Renaissance n'est qu'une branche fleurie sur l'arbre puissant de la culture médiévale »?

Sensible dans plus d'une partie de l'exposé, — où, dans la présentation des créations du *Trecento* et du *Quattrocento*, l'héritage du Moyen Âge s'impose à chaque pas, — la précarité de la position de M. Oţetea devient particulièrement sensible lorsqu'il essaye d'esquisser le portrait moral de la Renaissance, son idéal de vie, dont le caractère « positiviste », encore que souligné avec insistance, ne réussit pas à nous faire oublier les innombrables traits de mentalité théologique difficilement conciliables avec « l'esprit laïque, réaliste et pratique » qui, selon une phrase reproduite plus haut, marquerait le séparation entre les deux époques. Dans cet ordre d'idées, on ne saurait non plus passer sous silence l'interprétation donnée par M. Oţetea à un phénomène comme l'humanisme, dont la véritable signification me paraît obscurcie chez lui par la même manière burckhardtienne de concevoir la Renaissance, et sur laquelle je me propose de m'arrêter plus longuement.

« Désirant se donner un nouvel idéal de vie, plus en accord avec les réalités de l'époque, — lisons-nous dans un passage significatif, — les Italiens de la Renaissance se sont tournés vers l'Antiquité classique, dans les œuvres de laquelle ils ont trouvé un programme de pensée et d'action, un modèle à suivre et une nouvelle conception de l'existence » [2]). Quant au fait, judicieusement relevé plus loin, que « ce n'est pas l'Antiquité qui a créé l'esprit moderne, mais la maturité de l'esprit moderne qui a découvert l'Antiquité », il présente à notre point de vue moins d'im-

---

évident, comme le fait observer Nordström à propos de Balthazar Castiglione, qu'au temps de la Renaissance « les mœurs de la culture courtoise sont toujours une réalité vivante, avec leurs conventions mondaines, leur culte de la femme et leurs sports chevaleresques » (*Moyen Âge et Renaissance*, Paris, 1933, p. 215).

[1]) *Moyen Âge et Renaissance*, p. 8. Cf. J. Huizinga, *Le déclin du Moyen Âge*, trad. fr. par J. Bastin, Paris, 1932, pp. 391—392.

[2]) P. 38.

portance que l'affirmation selon laquelle, dans les œuvres des anciens, les annonciateurs des temps nouveaux auraient découvert « les fondements d'une culture laïque appropriée au degré de développement de la bourgeoisie »[1]). Dans la conception de M. Oţetea, l'humanisme apparaît donc comme l'expression spirituelle de la nouvelle situation économique et politique, comme l'allié naturel de la classe citadine dans sa lutte contre les forces de la réaction. « L'Antiquité — nous dit-on plus loin — a offert aux idéaux de la bourgeoisie la sanction de son autorité et le modèle d'une culture laïque fondée sur la raison »[2]). Et ailleurs: « l'Antiquité classique a été saluée avec enthousiasme parce qu'elle légitimait la révolte contre les entraves de la société médiévale, en opposant à l'autorité de l'Église l'autorité d'une doctrine tout aussi prestigieuse, bâtie sur le sens commun »[3]).

Retour aux valeurs spirituelles du monde gréco-romain, l'humanisme représenterait donc, d'après l'ouvrage que nous analysons, une sorte de charte de la libre pensée, l'équivalent sur le plan moral des libertés civiques péniblement conquises. En lui auraient trouvé expression les aspirations les plus audacieuses de l'Europe moderne, c'est à lui que nous serions redevables de la table des valeurs morales à laquelle l'humanité n'a cessé depuis de rendre hommage. « Les humanistes — écrit encore M. Oţetea dans une page significative — ne nient pas ouvertement les dogmes fondamentaux du christianisme, — l'immortalité de l'âme et la création du monde, — mais ils les ignorent. Au lieu de la religion transcendante, ils prêchent une religion purement rationnelle. Le but suprême de l'homme ne sera plus la félicité éternelle mais la félicité terrestre. L'homme devient une fois de plus la mesure de toutes choses et l'objet d'étude le plus digne de l'homme. Le développement de toutes ses qualités physiques et spirituelles, afin qu'il puisse mieux jouir de la vie, apparaît comme l'unique but légitime de l'éducation. L'Antiquité classique, avec sa philosophie positive, avec sa science orientée vers l'étude de la nature et son art voué à l'exaltation de l'homme, représente l'idéal de vie des humanistes de la fin du XVe siècle. Au lieu de l'Évangilc de la résignation et de l'humilité, l'Évangile de la beauté et de la gloire terrestre »[4]).

---

1) P. 18.
2) *Ibid.*
3) P. 332.
4) P. 217.

En laissant pour l'instant de côté la question de savoir jusqu'à quel point chacune de ces affirmations est fondée en elle-même, et en nous contentant d'apprécier en bloc l'impression de vérité qui se dégage de la lecture de ces lignes, ne serait-ce pas, de la part de notre auteur, une attitude peu recommandable que celle qui le fait attribuer aux humanistes des traits dont quelques-uns ont pu se rencontrer isolément chez des hommes de la Renaissance, mais qui — pris ensemble et dans la mesure indiquée — n'ont jamais caractérisé l'humanisme comme tel?

Par ailleurs, n'y aurait-il pas une erreur de perspective dans la tendance déjà signalée, qui consiste à opposer à un Moyen-Âge noirci à souhait l'image radieuse d'une Renaissance douée des qualités les plus rares, surtout lorsque la plupart de celles-ci lui viennent des siècles qui l'avaient précédée, et en tout premier lieu de l'extraordinaire XIIIe siècle?

Nous touchons ici à une surprenante lacune du livre de M. Oțetea, selon toute probabilité explicable par la même influence burckhardtienne qu'il m'est déjà arrivé de noter. « Burckhardt — fait justement observer Nordström — considère le Moyen-Âge et la Renaissance comme s'opposant l'un à l'autre. Il fait de chacune de ces périodes une espèce d'entité historique nettement circonscrite où l'on ne distingue aucune évolution, où se manifestent à peine quelques tendances contradictoires. Tout se trouve ramené au même plan et la différenciation chronologique fait défaut. L'idée générale d'un développement ne se laisse qu'entrevoir »[1]. Ce reproche est également fondé à l'égard de M. Oțetea, dont le manière de présenter le Moyen-Âge ne laisse guère soupçonner le nombre et la variété des courants d'idées qui se sont entrechoqués au cours du millénaire dont la physionomie morale — arbitrairement schématisée — est par lui opposée à la Renaissance comme le jour s'oppose à la nuit. Encore moins laisse-t-il soupçonner la position singulière et — du point de vue de quelqu'un qui se propose d'étudier l'humanisme — l'intérêt exceptionnel du siècle de Bacon, siècle auquel Gravina avait donné le nom d'« arabe » et que, dans un récent et brillant essai, M. Toffanin vient d'appeler « il secolo senza Roma ».

Quelle est, en effet, la caractéristique spirituelle du XIIIe siècle, entre l'humanisme français du XIIe et l'humanisme italien des XIVe et XVe siècles? Une audacieuse révolte contre les idées symbolisées par la Cité des sept collines, une tentative de briser les triples liens de l'ortho-

[1]) *Moyen Âge et Renaissance*, p. 38.

doxie catholique, de la rhétorique cicéronienne et de la tradition politique latine.

Dans l'ordre intellectuel, le siècle évolue sous le signe d'Athènes plutôt que sous celui de Rome, de la science plutôt que de la philosophie. Dans un sens comme dans l'autre, personne ne le représente mieux que Roger Bacon, qui, dans l'allocution adressée au pape Clément IV, plus connue sous le nom d'*Opus Tertium*, exprime on ne saurait mieux l'aspiration de l'époque vers une « sagesse » basée non pas sur Platon mais sur Aristote, non pas sur la dialectique mais sur l'exploration scientifique de la nature et tout d'abord sur les mathématiques. « Sine instrumentis mathematicis — fait-il savoir au chef de la chrétienté — nihil potest sciri, et instrumenta haec non sunt facta apud Latinos »[1]. Et, dans le même ordre d'idées, en insistant sur le peu de profit à tirer des auteurs latins: « Placuit Deo dare sapientiam cui voluit... Et ideo primo tradita est principaliter per Aristotelem in lingua graeca; deinde principaliter per Avicennam in lingua arabica; sed nunquam in latina fuit composita, sed solum translata de linguis alienis, et meliora non sunt translata »[2].

Le mépris du moine anglais pour la rhétorique est de tous ses contemporains, de même que l'enthousiasme pour la science expérimentale. Les foyers spirituels de l'époque sont les facultés de médecine, et les centres universitaires les plus recherchés s'appellent Paris, Montpellier, Salerne et Padoue. Padoue surtout paraît avoir poussé si loin le perfectionnement des méthodes d'investigation de la nature que, tout près de nous, un spécialiste de ces problèmes a pu écrire: « La conception de la nature de la science, de ses rapports avec l'observation des faits et de la manière de les formuler, telle qu'elle a été transmise à la postérité par Galilée, n'est pas l'œuvre d'un chercheur récent, occasionnée par la découverte féconde d'une méthode... Pendant trois siècles, les philosophes naturalistes de l'école de Padoue, en étroite collaboration avec les médecins de la même faculté, ont approfondi et divulgué la conception de cette méthode, en la fondant sur l'analyse rigoureuse des résultats de l'expérience. Les idées qui, avec Galilée et Descartes, osent prétendre au nom de science de la nature et, avec Newton, l'obtiennent à tout jamais,

---

[1]) *Opus Tertium*, London, 1859, p. 35, cité par G. Toffanin, *Il secolo senza Roma*, Bologna, 1943, p. 106.

[2]) *Opus Tertium*, p. 32, apud Toffanin, *Il secolo senza Roma*, p. 97, n. 1.

poussent des racines puissantes et profondes dans la science antique assimilée au cours du XIII[e] siècle »[1]).

Il n'y a là cependant qu'une des faces de ce siècle déconcertant. Dans le domaine de la foi, la vague mystique qui, au cours des deux cents ans précédents, avait porté au jour les innombrables hérésies étudiées par M. Gioacchino Volpe dans un livre connu [2]), ne fait que croître. En plein XIII[e] siècle, Joachim de Flore, « âme mystique plutôt que véritable réformateur, prophète plutôt que philosophe » (comme s'exprime sur lui l'historien que je viens de citer), fait répandre sous forme de psaumes et de commentaires aux livres de l'Écriture, des prophéties curieuses et troublantes. « Un troisième âge aurait été sur le point de commencer, l'âge des moines, voué non plus à la crainte (autant dire à la servitude) ni au travail (autant dire à la discipline) comme les deux précédents... mais à l'esprit et par conséquent à la liberté, car « où est l'esprit là est aussi la liberté »[3]). Le prophète calabrais n'en disait pas plus, ni ne donnait des indications chronologiques précises. Ce soin devait être réservé à une abondante littérature apocryphe diffusée par des gens comme Gherardino di Borgo San Donnino, Bartolomeo Guiscolo et Salimbene da Parma, — littérature d'un pessimisme amer, où la croyance à l'avènement des moines s'allie de manière significative à l'hostilité à l'égard du clergé et à l'attente d'un empereur venu pour mettre fin à la tyrannie de Rome. L'anarchie qui régnait en Italie, les guerres des communes, des rois et des papes, par suite desquelles (pour citer les paroles d'un chroniqueur de l'époque) « le sang italien coulait comme de l'eau », tout cela paraissait donner raison au prophète de l'« évangile éternel », selon lequel le chaos était la condition préalable et le signe certain de l'âge à venir, âge des pauvres et des opprimés, où il ne devait plus y avoir des puissants et des faibles et où toute différence entre « mien » et « tien » s'effacerait. « C'est alors — écrit M. Volpe — que commencèrent à se montrer les foules des flagellants, mouvement religieux tumultueux et anarchique, en révolte ouverte contre le rituel de l'Église, opposant le fouet aux sacrements expiatoires et les cantiques criés pas-

---

[1]) J. H. Randall, *The developpement of scientific method in the School of Padua*, *Journal of the History of Ideas*, 1940, p. 177, cité par Toffanin, *Il secolo senza Roma*, p. 139, n. 1.

[2]) *Movimenti religiosi e sette ereticali nella società medievale italiana (secoli XI—XIV)*, II[e] éd., Firenze, 1926.

[3]) Volpe, *Movimenti religiosi*, p. 116.

sionnément dans les rues, en langue populaire, à l'hymne ecclésiastique solennelle et grave, chantée en latin par les prêtres, dans les sanctuaires »[1]). Et ailleurs: « C'était comme une réhabilitation et une exaltation des humbles devant le Christ, et qui, en Allemagne, à partir du XIVe siècle, allait réveiller un écho puissant surtout parmi les paysans: eux seuls étaient de vrais chrétiens, capables de comprendre les Écritures; eux seuls étaient indiqués pour recevoir la confession, et non pas les prêtres, comme si les clefs du royaume des cieux avaient été confiées aux pauvres et aux déshérités »[2]).

Par rapport à ce monde tourmenté et divisé, par rapport à ces adorateurs de Dieu et de Mammon: de la foi la plus profonde et d'un rationalisme poussé jusqu'aux dernières limites, du « Poverello » d'Assise et de Siger de Brabant; par rapport à ce siècle, barbare dans son manque d'équilibre, mais si près de nous par les doutes qui l'assiègent, par sa soif d'absolu et jusque par ce que — sans crainte d'exagérer — l'on pourrait appeler le « spleen » d'un Cino da Pistoia:

« Tutto quel che altrui piace a me disgrada,
ed emmi a noia e spiace tutto il mondo »

— quel sera l'état d'esprit des XIVe et XVe siècles, l'humanisme dans lequel, à en croire M. Oţetea, il nous faudrait reconnaître l'épanouissement des sentiments les plus caractéristiquement modernes: exaltation de l'homme et de ses virtualités, élibération des liens de la foi, confiance illimitée dans la science et le progrès? — Une opposition catégorique à toutes ces tendances, une proclamation sur le plan idéal de toutes les « limites » rejetées par le siècle précédent: en matière religieuse, en aidant la religion à préciser ses rapports avec la culture; dans le domaine intellectuel, en situant la morale plus haut que l'investigation de la nature; dans le domaine politique, en aspirant de toutes ses forces au rapprochement des clercs de partout dans le culte commun de la sagesse antique et de la langue latine. « L'esprit animateur des siècles qui assurent la transition entre le Moyen Âge et l'époque moderne — a pu écrire dans cet ordre d'idées M. Toffanin — a été la foi dans la progressive unité spirituelle et culturelle du monde sous les auspices du classicisme »[3]).

[1]) *Movimenti religiosi*, pp. 117—118.
[2]) *Movimenti religiosi*, p. 118.
[3]) *Che cosa fu l'Umanesimo*, Firenze, 1929, p. 123.

Et ailleurs: « L'état d'esprit si particulier auquel, dans l'Italie des XIVe et XVe siècles, on a donné le nom d'humanisme a été une *réaction* et a représenté, durant au moins deux siècles, une barrière contre certaine inquiétude hétérodoxe et romantique, germée au temps des Communes et qui devait prendre sa revanche avec les réformes »[1]).

Loin donc d'avoir représenté, ainsi que nous en assurait M. Oţetea, un soulèvement hostile à l'autorité ecclésiastique (p. 332), une philosophie contraire « à la philosophie du surnaturel » (p. 18), une méconnaissance voulue des dogmes fondamentaux du christianisme (p. 217), l'humanisme doit être envisagé plutôt comme un mouvement se proposant de réhabiliter le prestige de l'Église aux yeux des foules disposées à chercher seules le salut, comme une prise de position dictée par la foi à l'égard de toutes les formes de rationalisme hétérodoxe et en premier lieu à l'égard de l'aristotélisme devenu averroïsme, avec ses implications: l'éternisme et la théorie des deux vérités; en un mot, comme une conception de vie pour laquelle la Vérité existe, révélée une fois pour toutes dans la doctrine chrétienne et dans cette partie de la philosophie païenne pour laquelle la perfection de l'homme réside dans l'imitation de Dieu.

Évidemment, entre cette manière de se représenter les faits et l'image traditionnelle d'un humanisme « païen », ivre de la liberté reconquise et de sa propre audace, la distance est grande. Cependant, Burckhardt lui-même n'était pas loin de reconnaître que les matèriaux rassemblés pour sa *Kultur der Renaissance* autorisaient une interprétation différente — ct même contraire à la sienne[2]) — et, sur ce point tout au moins, les recherches récentes lui ont donné raison. Il n'en est que plus surprenant de voir M. Oţetea parler d'une « méconnaissance » des dogmes chrétiens de la part d'hommes qui, de Pétrarque à Marsile Ficin, n'ont fait que proclamer leur foi profonde et inébranlable. « Je ne suis ni cicéronien ni platonicien, — avoue Pétrarque[3]), — mais chrétien, convaincu que Cicéron lui-même aurait été chrétien s'il avait pu voir le Christ et

---

1) *Che cosa fu l'Umanesimo*, pp. 134—135.

2) *La civiltà del Rinascimento in Italia*, trad. Valbusa, IVe éd., Firenze, 1940, p. XV: « Nell'ampio mare, nel quale ci avventuriamo, le vie e le direzioni possibili sono molte; e gli stessi studi intrapresi per questo lavoro assai facilmente potrebbero, in mano ad altri, non solo avere diverso sviluppo e diversa trattazione, ma *porgere altresì occasione a conclusioni del tutto contrarie* ».

3) *Della sua e dell'altrui ignoranza*, trad. L. M. Capelli, Firenze, 1904, p. 324.

connaître sa doctrine. Quant à Platon, d'après ce qu'en dit saint Augustin, il n'y a pas de doute que, s'il vivait encore de notre temps ou qu'alors qu'il vivait il eût pu prévoir l'avenir, il serait devenu chrétien. Le même Augustin raconte que de son temps beaucoup de platoniciens se convertissaient, et il est probable que lui-même était du nombre ». Et Marsile Ficin: « Alors que, par suite de l'inquiétude innée dans son âme, de sa faiblesse et de son indigence, la vie du genre humain sur la terre est plus pénible que celle des bêtes, si la Nature lui avait donné de vivre autant que les autres êtres, il n'y aurait pas d'animal plus malheureux que l'homme. Mais il est impossible que celui-ci, qui, de tous les êtres voués à la mort, est celui qui se rapproche le plus de Dieu par sa piété, soit le plus malheureux. C'est donc qu'une plus grande félicité doit lui échoir après la mort corporelle ».

Les lignes qui précèdent sont tirées de la préface du traité sur la *Théologie de Platon*[1]; aussi l'invocation de l'auteur du *Banquet* parmi les autorités qui ont enseigné l'immortalité de l'âme (nous avons déjà rencontré son nom chez Pétrarque) n'est-elle pas due à un simple hasard. Parmi les humanistes, l'admiration pour Platon — garant païen de la doctrine chrétienne — est à ce point répandue que, sans crainte de se tromper, on peut la considérer comme un trait distinctif de leur mouvement. « Vous me faites savoir, mon très cher ami, — écrit Marsile Ficin dans une lettre adressée à Jean Pic de la Mirandole, — que chaque jour vous persuadez à quelqu'un... d'abandonner l'impiété épicurienne et, rejetant l'enseignement d'Averroès, d'embrasser les pieuses opinions de Platon concernant Dieu et l'âme, à l'aide desquelles, comme par une voie facilement accessible, il puisse diriger ses pas vers la doctrine chrétienne »[2]. Et ailleurs: « Je pense (et je ne crois pas me tromper) que la divine Providence elle-même a dû décider que les esprits pervers de beaucoup de gens, rebelles à l'autorité de la seule Loi divine, vinssent à céder aux arguments de Platon en faveur de la religion: *reor autem (nec vana fides) hoc Providentia divina decretum, ut et perversa multorum ingenia quae soli divinae legis auctoritati haud facile cedunt, Platonicis saltem rationibus religioni admodum suffragantibus acquiescant* »[3].

---

[1]) *Theologia Platonica seu de immortalitate animarum*, in *Op. omnia*, Parisiis, 1641, I, p. 79 (ap. Toffanin, *Storia dell'Umanesimo*, Napoli, 1933, p. 215, n. 3).

[2]) *Op. omnia*, I, p. 930.

[3]) *Theol. Plat.*, in *Op. omnia*, I, p. 78.

Tout l'humanisme est là: dans la conviction que la piété soutenue par la raison est préférable à l'élan mystique le plus impétueux[1]); dans l'admiration sans bornes professée à l'égard de la philosophie académique, celle qui — pour user des paroles de saint Augustin — dans la connaissance de Dieu avait découvert « ubi esset et causa constitutae universitatis et lux percipiendae veritatis et fons bibendae felicitatis »[2]); enfin, dans l'hostilité témoignée aux sciences de la nature (se proposant de prouver la mortalité de l'âme et l'éternité de l'univers), représentées à l'époque qui nous intéresse par l'aristotélisme et sa progéniture arabe, l'averroïsme.

Nous retrouvons ici une vieille illusion — ou confusion? — du livre de M. Oţetea, à savoir que — philosophie d'une classe en pleine ascension — l'humanisme aurait concentré en lui l'ensemble des tendances de renouvellement moral propres à l'époque qui va de Dante à la Réforme. « Avec l'apparition de Dante, — nous apprend-t-on, — la direction du mouvement littéraire et artistique passe à l'Italie qui, par ses poètes, ses artistes et ses érudits assure le triomphe définitif de l'esprit moderne, caractérisé par la libre recherche de la vérité, par l'esprit historique et critique et par la méthode expérimentale »[3]).

Dans la mesure où elle vise l'humanisme, cette caractérisation me paraît erronée: la prétendue critique historique et philologique pratiquée dans l'Italie des XIVe et XVe siècles ne dépasse pas le stade embrionnaire[4]), et quant à la méthode expérimentale, de la découverte de

---

[1]) Ce sont presque les paroles de Pétrarque, *Sen.*, I, 4; « Unde fit litteratae devotioni comparabilis non sit, quamvis devota, rusticitas ».

[2]) *De civ. Dei*, VIII, 10.

[3]) *Op. cit.*, pp. 195—196. Cf. également p. 188: « Mais le mouvement intellectuel qui devait conduire à la critique philologique et aux sciences de la nature ne s'est esquissé qu'au cours du XIVe siècle et n'a triomphé qu'*à l'encontre de la tradition médiévale* ». Ce qu'il faut penser de cette affirmation, j'aurai l'occasion de le montrer plus loin, mais peut-être n'est-il pas inutile de relever la contradiction où elle se situe avec certaines lignes de la p. 191, selon lesquelles: « l'esprit scientifique ne pourra triompher qu'*alors que la superstition de l'Antiquité aura été vaincue, c'est-à-dire au XVIe siècle* ».

[4]) « Für die Geschichte der Philologie kommen diese Literaten nur als Finder und Verbreiter alten Schriftsteller in Betracht », écrit à ce propos U. von Wilamowitz-Moellendorf, *Geschichte der Philologie*, Leipzig-Berlin, 1921, p. 10. Et ailleurs (p. 11): « Wir dürfen von den Humanisten keine Philologie verlangen ». Cette opinion est également celle de G. Pasquali, *Storia della tradizione e critica del testo*, Firenze, 1934, pp. 49—50: « Il nostro Rinascimento

laquelle on lui fait un titre de gloire, ainsi qu'à l'intérêt généralement manifesté pour les sciences de la nature, ce sont là en réalité des traits propres au XIIIe siècle, contre lesquels l'humanisme n'a cessé de protester.

« Sed praeter has scientias est una perfectior omnibus, cui omnes famulantur et quae omnes miro modo certificat, et haec vocatur scientia experimentalis, quae neglegit argumenta quoniam non certificant... nisi simul adsit experientia conclusionis... » Qui élève cette hymne à la science expérimentale, en laquelle il n'hésite pas à reconnaître « la reine des sciences... et le terme de toute spéculation »? — Roger Bacon, dans son fameux *Opus Tertium*, qu'il m'est déjà arrivé de citer [1]). Et comment s'exprime là-dessus un humaniste des plus grands, le héraut du classicisme ressuscité, Pétrarque? — « Même les secrets de la nature, mystères insondables de Dieu, que nous nous contentons, nous, d'accepter humblement, ces gens-là, pleins de jactance, s'efforcent de les comprendre, sans y réussir... Les fous, ils croient serrer le ciel dans leur poing » [2]). Et ailleurs: « Il sait beaucoup de choses sur les bêtes, les oiseaux et les poissons; il sait le nombre de crins qu'il y a dans la crinière du lion, de plumes qui ornent la queue de l'épervier et de tentacules dont se sert la pieuvre pour étouffer le naufragé... La plupart de ces connaissances sont fausses, mais alors même qu'elles seraient vraies, *elles seraient de peu d'utilité pour nous apprendre à vivre heureux...* » [3]).

S'il en est ainsi, se demande avec raison M. Toffanin, comment peut-on encore attribuer à l'humanisme le mérite d'avoir favorisé l'étude

---

fu, checché si sia sofisticato in contrario, molto più latino che greco; i nostri umanisti seppero e s'interessarono molto più di latino che di greco. Si potrebbe supporre che i codici latini scoperti fossero stati da essi conservati con cura scrupolosa. *È tutto l'opposto:* quell'età, ancora libera da quella religione del documento che minaccia ora talvolta di divenire superstizione, vedeva nel manoscritto solo il trasmissore di un testo nuovo. Una volta che il testo era copiato fedelmente, esso perdeva per gli umanisti quasi ogni valore. E in fatto di fedeltà gli studiosi hanno mostrato... facile contentatura fin molto giù, fin quasi al secolo XIX. Era necessaria un'esperienza editoriale di secoli a convincer gli studiosi che ogni volta che si riprende in mano un manoscritto già copiato o collazionato con ogni cura, si scoprono omissioni ed errori. Lo zelo per gli studi ha per centinaia d'anni non soltanto messo in luce testi, ma distrutto le pergamene che avevano rivelato quei testi ».

1) Pp. 43 et 46, ap. Toffanin, *Il secolo senza Roma*, p. 105.

2) *Della sua e dell'altrui ignoranza*, p. 289.

3) *Ibid.*, p. 273.

de la nature? Surtout lorsque l'on pense que, parmi les connaissances rejetées par Pétrarque, il y avait la médecine, que les Arabes avaient sauvée de la faillite de la science grecque, il y avait aussi des éléments de cette géographie et de cette astronomie qui allaient permettre à Colomb de découvrir l'Amérique [1]).

Mais, dira-t-on, même s'il n'a pas encouragé avec un trop grand enthousiasme les essais dont devait sortir la science moderne, on ne saurait nier à l'humanisme italien le mérite d'avoir « restauré la pensée antique,... créé un système d'éducation de type libéral,... étudié l'Antiquité comme un tout... et contribué à répandre un esprit nouveau laïque, libre et audacieux » [2]).

Ce qu'il convient de penser de « la restauration de la pensée antique », on l'a peut-être compris par le peu qu'il m'est arrivé de dire sur la prédilection des humanistes pour Platon. J'ajoute que cette prédilection a toujours été exclusive et accompagnée, chez la plupart des représentants d'une mentalité que M. Oțetea voudrait nous faire prendre pour « positiviste », par un manque d'intérêt significatif à l'égard de tout courant non-spiritualiste de la philosophie grecque, à commencer par le matérialisme d'Épicure [3]) et à finir par le scientisme d'Aristote. Quand il ne va pas jusqu'à l'hostilité ouverte, comme c'est le cas de Pétrarque dans le passage reproduit plus haut, emprunté au *De sui ipsius et aliorum ignorantia,* ou dans le *Contra medicum,* le manque d'intérêt auquel je viens de faire allusion se traduit par une étrange interprétation de la doctrine du Lycée, rabaissée — par Marsile Ficin notamment — au rang de simple introduction à l'intelligence des vérités platoniciennes: « peripateticam vero doctrinam ad sapientiam platonicam esse viam comperiet, quisquis recte consideraverit naturalia nos ad divina perducere » [4]). On s'explique dès lors pourquoi, ainsi que M. Oțetea n'a pas manqué de le noter, « l'humanisme s'est développé en dehors des universités et en opposition avec elles » [5]). Ce qu'il oublie d'ajouter c'est que, à Padoue aussi bien qu'à Bologne, les bases de l'enseignement étaient fournies par la doctrine d'Aristote et que — pour qui conserve aux

---

[1]) *Storia dell'Umanesimo*, p. 109.

[2]) Oțetea, *op. cit.*, p. 233.

[3]) Cf. cependant G. Saitta, *Le rivendicazione d'Epicuro nell'Umanesimo*, in *Filosofia italiana e Umanesimo*, Venezia, 1928, pp. 53—82.

[4]) *Epist. XII*, in *Op. omnia*, I, p. 953.

[5]) *Op. cit.*, p. 225.

paroles leur sens — il apparaît inexplicable comment l'humanisme aurait pu « étudier l'Antiquité comme un tout », en excluant de ses préoccupations une part aussi considérable du patrimoine de la sagesse antique.

Des réserves analogues s'imposent à l'égard de l'autre affirmation contenue dans le passage reproduit plus haut, à savoir que, parmi les principaux mérites de l'humanisme, s'inscrirait la création d'un enseignement de type libéral, remplaçant l'ancien enseignement scolastique. « Aucune institution de la Renaissance n'a exercé une influence plus profonde sur le développement de la culture européenne que celle-ci », écrit M. Oțetea avec raison [1]). A cette réserve près que, si par « enseignement de type libéral » il entend un enseignement positiviste et laïque, ouvert aux préoccupations de l'actualité et orienté vers l'instruction des masses; en d'autres termes si, dans l'école de type nouveau, il prétend nous montrer un des moyens d'affirmation de cette classe dont l'énergique ascension aurait été selon lui le facteur déterminant de l'apparition de l'humanisme, — force nous est de dire que là n'est pas la vérité.

Déjà Burdach avait fait observer que l'humanisme poursuivait l'élévation spirituelle de l'individu plutôt que l'organisation des masses [2]). Mais surtout M. Toffanin, dont les livres me paraissent avoir contribué à la connaissance de l'époque en question plus que ceux de n'importe

---

[1]) *Op. cit.*, p. 227. On ne saurait en dire autant d'une affirmation comme celle qu'on lit à la p. 240, selon laquelle les Allemands auraient vu dans l'humanisme « un moyen de réformer l'enseignement, qui leur permettait de remplacer les méthodes surannées de la scolastique par celles plus simples, plus claires et plus substantielles de l'humanisme ». En réalité si, pour prendre un exemple, la méthode médiévale d'enseigner les langues classiques mérite d'être appelée « surannée », difficilement pourrait-on dire de celle de la Renaissance qu'elle a été « plus substantielle », pour la bonne raison que c'est la même. « Non bisogna credere che l'inventore di questo metodo (il s'agit de la méthode empirique d'enseigner la syntaxe) sia stato Guarino. La medesima classificazione e la medesima nomenclatura compariscono definitivamente stabilite sin dal secolo XIV nella grammatica del Cremonese Folchino dei Barfoni; ma la materia e il metodo risalgono piú indietro, al secolo XII—XIII, anzi piú in là, a Donato, a Consenzio, a Prisciano », écrit à ce propos le meilleur connaisseur de ces problèmes, Remigio Sabbadini, *Il metodo degli umanisti*, Firenze, 1920, p. 9. Et il ajoute: « Eppure il medio evo aveva prodotto nella sintassi dei casi un saggio meraviglioso di metodo storico e formale, che fa la sua prima apparizione nel *Doctrinale* di Alexander de Villa-dei (1199) ».

[2]) K. Burdach, *Riforma, Rinascimento, Umanesimo*, trad. Cantimori, Firenze, 1935, p. 121.

quel autre savant contemporain, a relevé avec vigueur le caractère aristocratique de l'école humaniste: dans les disciples auquels elle s'adressait autant que dans l'esprit dont elle était imbue. En ce qui concerne les premiers, il était naturel que, conformément au rôle de directeurs de conscience qu'ils étaient en train d'assumer, les humanistes aient réservé le bénéfice de leur enseignement plus spécialement à ceux qui, par leur condition sociale, se trouvaient dispensés du souci de gagner leur existence. « Au Moyen Âge aussi les livres avaient été écrits pour les princes, — remarque à ce propos l'auteur de *l'Histoire de l'humanisme*, — mais alors le privilège résidait dans la culture même: maintenant, dans une *certaine* culture »[1]). C'est ainsi que, dans l'éducation humaniste, se fait jour un indiscutable éloignement (pour ne pas dire mépris) à l'égard de toute idée de profession. Pour les enthousiastes du classicisme ressuscité, les études appelées depuis « libérales » visaient avant tout à la liberté, — autant dire à *l'otium*, — toute préoccupation pratique étant jugée incompatible avec la recherche de la gloire, cette récompense désintéressée des fatigues de l'esprit[2]). Une fois de plus, donc, aristocratique par excellence l'idéal pédagogique de l'humanisme, même si la noblesse prisée par ses éducateurs n'était plus la noblesse du sang, mais celle du savoir[3]).

On comprend dès lors le peu de considération où les humanistes les plus éminents n'ont pas manqué de tenir le peuple (« vulgus cui malim semper ignotus esse quam similis », dira Pétrarque), on comprend également cet esprit de caste qu'il m'est déjà arrivé de relever et qu'on leur a si souvent reproché. A tort, dois-je dire, puisque c'est précisément dans son éloignement de la foule que s'avère la dépendance, par rapport aux conditions historiques, d'un mouvement dans lequel M. Oţetea voudrait nous faire voir l'expression fidèle d'une mentalité partagée par la société toute entière. « Avec le peuple, — a-t-on dit avec raison, — annihilé comme force vive, [les humanistes] n'ont plus rien de commun;

[1]) Toffanin, *Storia dell'Umanesimo*, p. 175.

[2]) «Agendum est, laborandum est — écrit Boccace dans l'introduction au livre VIII du traité *De casibus virorum illustrium* — et totis urgendum viribus ingenium ut a vulgari segregemur grege, ut tamquam nobis profuere praeteriti, sic et nos posteris valeamus, ut nomen nostrum inter perennia conscribatur, ut famam consequamur aeternam, ut videatur, hac in peregrinatione mortali, Deo et non vitiis militasse » (ap. Toffanin, *Che cosa fu l'Umanesimo*, p. 57).

[3]) *Storia dell'Umanesimo*, p. 177.

exempts de toute participation à une vie politique asservie à la violente ambition d'un petit nombre de tyrans, ils créent et répandent, sur le plan de la culture, des idéaux d'autant plus universels qu'ils échappent au contrôle de la réalité »[1]).

Une fois de plus, nous voici ainsi devant une question que le lecteur du livre de M. Oțetea n'aura pas manqué de se poser, et qui à elle seule mériterait l'honneur d'une recherche spéciale: quelle est la valeur de l'affirmation selon laquelle l'humanisme aurait fait de l'homme « la mesure de toute chose »[2]), en d'autres termes quels rapports y a-t-il entre humanisme et individualisme? — Jusqu'à la discussion détaillée que je ne désespère pas de consacrer un jour à la question, la réponse pourrait nous être fournie par un des chercheurs les plus pénétrants qui se soient occupés de ces problèmes, et sous l'autorité duquel il me plaît de clore cet exposé déjà long:

« Si, par individualisme, l'on entend cette conscience de sa propre personnalité qu'on va jusqu'à ériger en juge suprême, sinon unique, des actes de chacun, je ne vois pas ce qu'on pourrait opposer à l'opinion des Romantiques, selon laquelle entre les modernes et les hommes des Communes il y aurait des liens plus étroits qu'entre les modernes et les successeurs de ces derniers ».

Encore: « Le mouvement humaniste, dont il serait arbitraire de faire dépendre certaines personnalités marquantes de la politique, a, chez les hommes de lettres, commencé par émousser la vigueur créative, en la subordonnant au savoir et à l'imitation. Ce qui distingue une page d'humaniste d'une page de Dante ou de Dino Compagni, c'est un certain penchant à la généralisation ou, si l'on veut, une répugnance à l'individuation; et il faudra attendre la fin de l'humanisme pour que s'exprime chez l'artiste... la conscience de l'art comme irréductible création individuelle ».

Enfin: « Si le terme « individualisme » a un contenu concret, dans ses rapports avec l'humanisme se fait jour la même opposition qu'il y a entre « culture », qui est presque toujours classicisme, et « philosophie », qui est presque toujours romantisme »[3]).

D. M. PIPPIDI

---

[1]) Toffanin, *Che cosa fu l'Umanesimo*, p. 29.

[2]) *Op. cit.*, p. 217.

[3]) Toffanin, *Che cosa fu l'Umanesimo*, pp. 24, 130, 132.

COMPTES RENDUS

FRANZ ALTHEIM, *Die Krise der alten Welt im 3. Jahrhundert n. Zw. und ihre Ursachen. I. Die Ausserrömische Welt*, (mit Beiträgen von E. Trautmann-Nehring), Berlin-Dahlem, Ahnenerbe, 1943, gr. in 8°, 224 p., 180 pl.

Ce grand ouvrage, dû à un maître de l'histoire ancienne, développe à nouveau, mais avec une documentation plus riche et des perspectives plus vastes, le thème déjà esquissé dans un volume antérieur sur « les empereurs-soldats » [1]). Nous n'en connaissons d'ailleurs que la première partie, qui traite du monde extérieur à l'Empire romain, en réunissant dans une fresque aux proportions d'une ampleur inusitée, la matière de tant de travaux divers et de spécialités différentes. On y retrouve celle des chapitres consacrés par MM. L. Halphen et A. Alföldi dans le dernier volume de la *Cambridge Ancient History* à *l'arrière-plan barbare* et aux *invasions des peuples du Rhin à la mer Noire*, ainsi qu'une partie de celui de M. Christensen sur *les Sassanides* [2]); mais l'auteur a ajouté deux chapitres importants sur « la péninsule arabe » et « les nomades méharistes de l'Afrique du Nord ». Ainsi le monde barbare — au sens d'étranger— est présenté dans son ensemble, à toutes les frontières de l'Empire, qu'il s'apprête à attaquer.

L'ouvrage de M. Altheim répond ainsi à une préoccupation, qui semble bien être une marque essentielle de la science historique de notre temps; nous avions déjà l'occasion de la signaler l'an passé, à propos du premier volume des *grands courants de l'histoire universelle* de M. Jacques Pirenne [3]). C'est aux grandes époques d'apogée ou de crise que les hommes réalisent le mieux les liens d'interdépendance, dont la trame forme la solidarité planétaire de leur espèce et donne son véritable sens à l'histoire universelle. M. Altheim à son tour, oppose à « l'histoire critique », trop portée à diviser en compartiments, réservés aux spécialistes, le champ des études historiques, la grande synthèse qui rend à nos recherches la vision d'ensemble qui tendait à leur échapper: « Geschichtliches Denken ist heute nur als universalgeschichtliches möglich;

---

[1]) *Die Soldatenkaiser*, 1939. Surtout les chap. I—III, pp. 15—133. Certains passages sont identiques dans les deux ouvrages.

[2]) *Cambridge Ancient Hist.*, XII, chap. III, IV et V, pp. 96—164.

[3]) Cf. cette *Revue*, XXII, 1945, p. 288 et suiv.

geschichtliche Fragen berühren uns nur dann, wenn sie unter universalgeschichtlichem Blickwinkel geschehen werden »[1]). Sans doute y a-t-il dans cette tendance « à penser par cultures, empires et grands espaces » quelque chose de ce dynamisme qui devait donner à ce dernier terme un sens par trop « vital », dans les sombres années qui viennent de s'écouler, mais il n'en est pas moins incontestable qu'il y a là une préoccupation générale de l'esprit, qui décèle l'empreinte d'une époque. Nous la retrouvons dans la dernière œuvre due à la plume de Nicolas Iorga, cette « Historiologie humaine » qui représentait pour lui l'aboutissement de tant d'essais de synthèse [2]) ; et pourtant, son point de départ était nécessairement différent de celui de l'historien de la crise du monde antique.

Cette recherche d'une horizon plus large conduit nécessairement à une vision des événements de cette période, qui diffère profondément de celle du dernier siècle, et même du point de vue que représentaient encore des ouvrages plus récents. Jadis, l'histoire du III[e] siècle suivait encore la voie tracée par les auteurs lointains de « l'Histoire Auguste »: elle était essentiellement l'histoire des empereurs, dont les règnes et les biographies se succédaient dans l'ordre chronologique de leurs rivalités et de leurs guerres, qui préludaient aux grandes invasions.

Ensuite, l'accent fut reporté sur les phénomènes intérieurs de la vie de l'Empire, et tour à tour, les transformations religieuses ou les mutations monétaires, avec leurs conséquences incalculables dans l'ordre économique et social, passèrent au premier plan des préoccupations. M. Rostovtzeff enfin, dans des livres désormais classiques [3]), apporta à l'étude de ce grand problème l'expérience de la révolution russe, au lendemain de la première guerre mondiale. Il mit en évidence le contraste des villes et des campagnes dans la nouvelle organisation de l'Empire et de l'armée, et marqua le caractère social d'une véritable lutte des classes, qui donna au monde romain du Bas-Empire une face nouvelle et différente. Mais de tous les travaux poursuivis dans ces dernières dizaines d'années, et des résultats des fouilles effectuées, avec un succès encore inégalé, dans les régions orientales de l'empire (celles de Doura-Europos furent une révélation, dont l'impression n'est pas encore effacée) se dégageait toujours davantage la notion d'une hégémonie, d'un « triomphe de l'Orient » dans la fin du monde antique [4]). Et c'est pourquoi, si l'horizon s'élargit, il doit nécessairement s'étendre davantage vers l'Orient, dont l'influence apparaît toujours plus considérable à ce tournant décisif de l'histoire de l'humanité.

---

[1]) *Die Krise der alten Welt*, I, p. 13.

[2]) V. plus haut, p. 21 et suiv., l'article de M. D. M. Pippidi, *Une œuvre inédite de N. Iorga: l'« Historiologie humaine »*.

[3]) Surtout dans sa *Social and Economic history of the Roman Empire*, traduite aussi en allemand et en italien.

[4]) Cf. ma comunication au congrès de Zurich, en 1938, *La fin du monde antique et le triomphe de l'Orient*, *Revue belge de philologie et d'histoire*, XVIII, 1939, p. 252 et suiv.

Le premier effet de cette nouvelle manière de voir est de ne plus opposer comme jadis, dans la crise du IIIe siècle, seulement Rome aux Barbares, mais les civilisations sédentaires à l'assaut des nomades, d'une extrémité à l'autre de l'ancien monde, de l'Atlantique au Pacifique. Un même procès de transformation saccomplit dans l'Empire romain, dans la Perse des Sassanides comme dans la Chine des derniers Han et de leurs successeurs: c'est l'adaptation forcée à une nouvelle méthode de combat, à la tactique des peuples cavaliers de la steppe, avec toutes les conséquences que ce changement profond de l'art et de l'organisation militaire entraîne peu à peu dans l'ordre politique, économique et social. Les sagittaires montés et les lourds cataphractes — prototypes des chevaliers du Moyen Âge — se substituent à l'infanterie des légions romaines; un processus de tout point analogue transforme les armées du Roi des Rois et celles du Fils du Ciel.

Pour mieux se défendre contre la supériorité agissante et mobile de l'innombrable cavalerie surgie des profondeurs de l'Eurasie, l'ancien monde monte lui-même à cheval et retourne contre les envahisseurs leurs propres armes et leur manière de combattre. Mais en s'y adaptant, il se laisse entraîner à une conception toute différente de l'existence, à des formes de vie et de culture qui s'opposent toujours davantage au modèle classique des grands siècles révolus. Et c'est l'invasion du style animal et de l'ornement de surface dans l'art décoratif — aussi bien dans le monde méditerranéen qu'en Perse ou en Extrême-Orient — et l'évolution vers ce que l'on pourrait appeler la style féodal, du régime de la propriété privée comme du gouvernement des affaires publiques.

A ces perspectives nouvelles de l'espace, répond une vision non moins hardie de la notion du temps et de la succession des périodes historiques.

Déjà M. R. Grousset, dans ses derniers ouvrages sur les peuples des steppes et les conquêtes mongoles, marquait « l'espèce de décalage chronologique qui fait coexister des hommes restés en quelque sorte au IIIe millénaire avant J. C. avec des gens de notre Moyen Âge, la steppe ayant maintenu en Haute Asie les conditions culturelles du néolithique, quand les terres du Midi étaient depuis longtemps au stade agricole le plus avancé »[1]. Les aspects caractéristiques de deux états de civilisation, que l'on pouvait croire séparés par un long espace de temps, par un grand nombre de siècles, ont pu ainsi coexister à la même époque historique, n'étant en fait distancés que par l'étendue des territoires et la longueur de la route. Ces considérations font mieux comprendre les conclusions du chapitre consacré par M. Altheim à l'Iran, dans un ordre de préoccupations analogues: « L'on a souvent remarqué combien l'État sassanide a influencé, non pas les débuts de la conquête arabe, mais l'Empire des califes de Bagdad. Peut-être faut-il donner à cette observation un sens plus général. Chevalerie et noblesse, tournois et combats singuliers à cheval, la vassalité

---

[1] *L'empire mongol, 1ère phase* (*Hist. du monde*, coll. Cavaignac, VIII[3]), p. 338. V. aussi du même auteur: *Bilan de l'histoire*, Paris, 1946, p. 282 et suiv.

comme lien social, l'Église officielle, l'orthodoxie et l'hérésie, l'empire universel de caractère théocratique — tout ceci devance des formes qui seront caractéristiques de l'évolution vers le Moyen Âge; et tout cela à une époque à laquelle Rome n'avait pas encore pris la même direction, avec la même décision et le même succès.

C'est donc en cela que consiste la particularité de cette curieuse formation d'État: elle a anticipé l'avenir, au moins pour un temps, plus fortement que sa rivale de l'Ouest. L'Empire sassanide fut le premier, qui marqua en toute chose des traits spécifiquement médiévaux » [1]).

La valeur de cette observation n'échappera à personne; nous avions déjà eu l'occasion de signaler, à propos de certains détails de l'histoire du costume, l'apparition des pièces caractéristiques de l'habillement européen à la fin du Moyen Âge, dès l'Antiquité chez les peuples des steppes, et l'époque des Tang en Chine [2]). Le décalage chronologique qui oppose ce que l'on a si improprement dénommé le « Moyen Âge » à la civilisation de l'Antiquité classique, apparaît, si on le considère sous cet angle, comme un contraste géographique de réalités contemporaines. Il y a là quelque similitude avec la tendance marquée par les historiens de l'économie, de ne plus croire à une succession chronologique obligatoire et rigoureuse des diverses phases de l'organisation économique, mais de se rendre compte que des régimes aussi différents que l'économie naturelle et un système monétaire avancé peuvent exister en même temps [3]), parfois dans le même État: ce fut d'ailleurs le cas de l'Empire romain, après la restauration de l'étalon or qui fut l'œuvre de Constantin.

Mais l'influence orientale n'en ressort qu'avec plus d'évidence, comme le trait fondamental et caractéristique de la « crise du monde antique », telle qu'elle est analysée dans le livre si riche en faits et en suggestions de M. Altheim. Cet ouvrage a également le mérite de se baser non seulement sur l'utilisation d'une vaste bibliographie, mais aussi, suivant la bonne tradition d'Hérodote, sur des impressions directes, recueillies par l'auteur sur le terrain même où se sont déroulés les événements qu'il a entrepris de décrire ou d'analyser. Déjà dans son volume précédent, la description du *limes* l'avait conduit jusqu'en Transylvanie et en Dobroudja, où il avait pu suivre les fouilles commencées par nos archéologues et se faire ainsi une image plus exacte et plus objective de la vie romaine en Dacie et du véritable aspect du problème de l'évacuation ordonnée par Aurélien [4]). Pour ses nouvelles recherches, ses

---

[1]) *Die Krise der alten Welt*, I, p. 52—53; cf. aussi Fr. Altheim, *Epochen der römischen Geschichte*, Frankfurt a. Mein, 1935, II, p. 202—203.

[2]) G. I. Brătianu, *Anciennes modes orientales à la fin du Moyen Âge*, *Seminarium Kondakovianum*, VII, 1935, p. 165 et suiv. et *Études byzantines d'histoire économique et sociale*, p. 263 et suiv.

[3]) Cf. A. Dopsch, *Naturalwirtschaft* u. *Geldwirtschaft in der Weltgeschichte*, Wien, 1930.

[4]) *Die Soldatenkaiser*, p. 103.

investigations l'ont mené d'une part en Syrie et en Irak avant la guerre, ainsi que dans les pays scandinaves, où il a séjourné à plusieurs reprises, en 1939 et 1940. Il a pu réunir ainsi des connaissances extrêmement variées et établir des points de comparaison, qui expliquent l'ensemble de l'évolution historique.

* * *

C'est ainsi que le chapitre sur l'Iran sassanide s'éclaire par celui sur l'Extrême-Orient [1]), où les mêmes phénomènes se reproduisent dans l'histoire de l'Empire chinois et de ses démêlés avec les peuples de la steppe. Il faut tenir compte, plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici, des traditions et des mythes du chamanisme primitif, qui est encore pratiqué par les peuplades de l'Extrême Nord, pour comprendre pleinement certains aspects de la prééminence de l'animal dans la vie des nomades et les conséquences qui se reflètent dans leur organisation sociale et leurs habitudes guerrières [2]), ainsi que l'importance de la chasse, comme raison d'existence et symbole de l'action. Ce n'est pas un hasard qu'à la cour pourtant hellénisée du roi des Parthes, la tête de Crassus vaincu ait été portée sur la scène, pendant que l'acteur déclamait le vers d'Euripide:

Nous apportons de la montagne
La proie splendide, le gibier sanglant.. [3]).

Sans cet arrière-plan eurasiatique, et une connaissance au moins sommaire de la vie des steppes, qui y prolonge ses mœurs primitives, il est désormais impossible de comprendre les transformations du monde barbare et l'origine de l'irrésistible poussée, qui devait le lancer à la conquête des empires de la Méditerranée, du Moyen et de l'Extrême Orient.

Le troisième chapitre, consacré aux Goths, commence par examiner le problème général de l'expansion des peuples germaniques vers l'Est et le Sud-Est, et de leur rencontre avec les nomades iraniens, puis turco-mongols, venus d'Asie. Il était réservé aux Sarmates, seconde vague de l'invasion iranienne en Europe orientale, d'établir les premiers contacts avec les Germains, qui pénétraient de leur côté des bords de la Baltique vers ceux de la mer Noire. Les objets retrouvés dans les fouilles nordiques révèlent les influences, qui devaient résulter de ce croisement de routes: «la chaudière de Gundestrup appartient, au point de vue du développement historique, au début du Moyen Âge, dont l'art

---

[1]) *Die Krise der alten Welt*, I, p. 57 et suiv.

[2]) C'est à ce propos que nous devons constater la séparation de M. Altheim de son ancien collaborateur hongrois, M. A. Szabó (cf. leur étude commune *Eine Vorläuferin der grossen Völkerwanderung*, *Die Welt als Geschichte*, II, 1936, p. 338 et suiv.) qu'il accuse d'avoir utilisé ses propres idées dans une étude récente, parue dans le *Rheinisches Museum*, sans le citer. L'absence de mémoire, invoquée par M. Szabó, ne lui paraît pas une raison suffisante. Cf. *Die Krise der alten Welt*, I, p. 180. n. 263.

[3]) Altheim, *ouvr. cité*, p. 43.

de figuration en relief y apparaît, tant par le style que par le contenu de ses images. Seulement la marche des événements, avec la conquête romaine du Nord, devait en arrêter la cours, jusqu'à ce que les circonstances de la migration des peuples lui ouvrent de nouveau la voie » [1]).

Là aussi, comme en Iran et en Chine, les formes médiévales préexistent: leur avance est retardée par la défense romaine du *limes*, qui couvre de ses fortifications une autre conception du monde et de la civilisation, tout comme la Grande muraille l'avait fait aux confins sino-mongols. Mais c'est une fois de plus de l'Orient et de la pénétration de ses idées et de sa manière de vivre, que naît le Moyen Âge.

Déjà avant les Goths, leurs prédécesseurs, les Bastarnes, les Cimbres, les Quades avaient adopté le style migrateur des armées de cavaliers, des chariots en marche qui transportaient leurs peuples, de l'enseigne au dragon, venue également d'Eurasie et empruntée par les Daces à leurs voisins scythes. Mais c'est de l'expansion des Goths vers l'Est et de leur contact étroit avec le grand peuple sarmate des Alains, qu'il faut dater cette véritable symbiose germano-iranienne, qui est l'un des traits caractéristiques de l'époque des grandes invasions, et plus particulièrement de l'histoire du IIIe siècle. La pénétration des Goths en Russie méridionale aboutit à leur division en habitants des forêts et des plaines; cette même division existait déjà au temps des Scythes et continuera à départager le Slaves du Nord-Ouest de ceux du Sud-Est de l'Ukraine [2]).

Arrivés sur les rives de la mer Noire, où ils mettent fin à la prospérité d'Olbia, ils établissent des rapports directs avec les cités grecques du rivage pontique et le royaume gréco-iranien du Bosphore. Ont-ils pénétré plus loin vers l'Est, à la faveur de leur alliance avec les Alains, et faut-il vraiment voir, avec l'auteur, des Goths dans les « Gata » d'une inscription bouddhique du IIe siècle, d'un temple hindou? [3]). Cette identification demeure tout de même bien problématique. Mais les Alains, qui touchaient au lac Aral, pouvaient connaître la civilisation indo-grecque, puis indo-iranienne de la Bactriane, et il n'est pas impossible que les Barbares au type nordique, représentés sur les stucs de Hadda en Afghanistan, soient précisément des guerriers de leur race.

Toujours est-il que l'empreinte iranienne marque pour de longs siècles les Goths et les Vandales; elle a laissé une trace indubitable jusque dans le costume d'apparat des rois ostrogoths et wisigoths de l'Occident, pour autant que l'on peut en juger par les rares monuments figurés qui les représentent. M. Altheim a d'ailleurs développé ses arguments à ce sujet, dans une étude séparée parue en même temps que son livre, dans l'*Annuaire des Études classiques* de l'Université de Cluj [4]). Mais ces Germains de l'Est étaient éminemment

---

[1]) *Ibid.*, p. 90. D'après F. Drexel, dans l'*Arch. Jahrbuch*, 1915.

[2]) Altheim, *ouvr. cité*, pp. 95 et 103.

[3]) *Ibid.*, p. 96; notes, p. 195.

[4]) *Originea vestmântului regesc gotic*, Univ. din Cluj, *Anuarul Institutului de Studii clasice*, IV, (1941—1943). Sibiu, 1944, p. 148 et suiv.

adaptables et se montraient très réceptifs aux influences des cultures diverses qu'ils avaient l'occasion de connaître — image bien différente, soit dit en passant, de « l'attitude hostile et peu compréhensive à l'égard de la civilisation romaine »[1], que leur attribuent encore les historiens hongrois, dans le but évident d'en faire des destructeurs de toute continuité dans les provinces qu'ils envahissaient. Une page du *Codex argenteus* d'Upsal, témoignage de la prédication de Vulfila, constitue en même temps une synthèse de ces courants divers de civilisation: « la pourpre impériale du parchemin; l'écriture en caractères d'or et d'argent, imitée du grec; le texte des Évangiles — mais au-dessous la rangée de niches à peintures, qui représentent l'apport iranien »[2]. Il y avait quelque temps déjà que l'influence de l'Iran sur l'ornement germanique de l'époque des grandes invasions était un fait généralement accepté[3]. Mais l'on n'avait pas encore brossé, à notre connaissance, un tableau aussi complet de ces influences culturelles et de leurs voies de pénétration et d'échange, que celui du nouvel auteur de « la crise du monde antique ».

* * *

Le quatrième chapitre nous transporte sur un théâtre tout différent: la péninsule arabe. Comme l'a fort bien noté M. Grousset, si la loi du Nord et de l'Est est la « descente » des invasions sur les empires civilisés, « si nous nous transportons au Sud de la zone méditerranéenne, c'est le spectacle opposé que nous constatons. Les invasions, ici, partent des steppes sèches du Hedjaz et plus généralement de l'Arabie occidentale ou du Sud-Marocain pour « monter » vers le Nord[4]. D'ailleurs quelle autorité plus incontestable pouvait-on invoquer, pour définir le rythme des mouvements de migration de l'Arabie, que celle du colonel Lawrence, qui put non seulement les décrire, mais les vivre?

En effet, c'est une page des « Sept piliers de la Sagesse » qui introduit le lecteur au cœur du sujet[5]: l'homme qui vécut la vie du désert et se fit Bédouin parmi les Bédouins était, certes, le plus qualifié pour décrire les passages alternés des populations arabes de la vie sédentare au nomadisme, à mesure que le peuplement croissant du Yémen les refoulait vers le désert central, et que les besoins du pâturage et de l'alimentation les obligeaient à chercher une issue vers le Nord, pour se refaire à nouveau cultivateurs aux confins de la Syrie ou de la Mésopotamie. Mais si le mouvement périodique de l'invasion domine l'histoire des grandes steppes du continent eurasiatique, ici c'est le commerce qui impose ses lois et détermine l'existence et la floraison des cités caravanières. C'est par ces voies que les marchandises de l'Inde et de l'Afrique orientale prennent le chemin des grands entrepôts de la Syrie et de l'Égypte: les caravanes routières relaient, dans les ports du golfe Persique et de la mer Rouge,

---

[1] L. Makkai, *Histoire de Transylvanie*, Budapest, 1946, p. 29.
[2] *Die Krise der alten Welt*, I, p. 116
[3] C. Dawson, *Les origines de l'Europe*, Paris, 1934, p. 109 et suiv.
[4] *Bilan de l'histoire*, pp. 280—281.
[5] Altheim, *ouvr. cité*, pp. 119—121.

la navigation de l'océan Indien. Le monde arabe s'y pénètre de bonne heure des influences diverses, dont l'Islam sera un jour la synthèse. Ce sont ces circonstances qui expliquent la prospérité et la puissance de ces grands caravansérails de la fin de l'Antiquité, comme Hatra, qui résista à Septime Sévère et ne succomba que devant l'assaut du Sassanide, ou Hira, qui annonce, par l'ampleur de ses constructions, les palais de l'époque ommeyade ou abbasside [1]; Ce qui rapproche cependant les conditione d'existence de ces nomades du Sud de celles qui règnent sur les steppes du Nord, c'est surtout l'obligation analogue dans laquelle ils se trouvent, d'être presque toujours montés, soit à cheval, soit sur les dromadaires qui parcourent plus facilement l'espace désertique. Rome dut adopter les mêmes méthodes pour défendre ses frontières de Syrie, et constituer des détachements mobiles de méharistes, à l'instar des grandes puissances coloniales de l'ère moderne. Et ce sont les mêmes facteurs — activité commerciale intense et forces, toujours prêtes à marcher, des unités légères d'archers, montés sur des chevaux ou des dromadaires rapides — qui firent la grandeur de Palmyre et lui assurèrent, au plus fort de la crise du IIIe siècle, l'empire presque exclusif de tout le Proche Orient [2].

Ce sont les mêmes éléments qui expliquent la brusque « montée » vers le *limes* des nomades du Nord-Africain, qui complète le cercle des assaillants à toutes les frontières de l'Empire romain. La cavalerie numide avait déjà une ancienne et glorieuse tradition, mais l'apparition du dromadaire, ce « vaisseau du désert saharien », est un fait relativement récent. Gautier l'avait déjà relevé dans ses recherches sur *le passé de l'Afrique du Nord* [3]. A son tour, M. Altheim s'efforce dans son dernier chapitre de préciser le moment où l'introduction de cette nouvelle monture, venue d'Asie, devait donner aux nomades du Sud une mobilité qu'ils n'avaient pas encore connue et les inciter à multiplier leurs « rezzous » sur la zone frontalière des provinces romaines, de la Cyrénaïque à l'éxtremité occidentale du Maroc. L'auteur croit pouvoir retrouver dans les Blemmyes et les Nobades, voisins turbulents de la Haute Égypte, l'élément de transition qui amena les méhara d'Arabie en Afrique. Les dessinss rupestres du désert nubien, où se retrouve la figuration, grossière mais reconnaissable, de dromadaires montés et de vaisseaux à voiles, semblent confirmer cette supposition [4]. En même temps que l'attaque des Germains et des Sarmates, précédant la vague hunnique du IVe siècle, les nomades des déserts du Sud allaient prendre part, de leur côté, à l'assaut général du monde barbare contre Rome.

C'est par cette description que s'achève ce véritable périple du monde extérieur à l'Empire, qui constitue la première partie de l'ouvrage, et marque en même temps un retour, mais sur des bases beaucoup plus larges et avec une documentation incomparablement accrue, à l'étude des facteurs situés

---

[1] *Ibid.*, p. 133 et suiv.

[2] *Ibid.*, p. 147 et suiv.

[3] E. F. Gautier, *Le passé de l'Afrique du Nord*, p. 193 et suiv.

[4] V. surtout les pl. 176—179.

en dehors du monde romain. Sans doute la suite doit-elle comprendre l'analyse de la vie intérieure de l'Empire et des phénomènes si caractéristiques, dans l'ordre économique et social, qui en rehaussent l'intérêt. Là aussi nous retrouverons l'influence prépondérante de l'élément oriental, mais cette fois, de l'Orient des vieilles civilisations sédentaires de la Mésopotamie, de l'Égypte, de la Syrie et de la Perse, qui sous le vernis hellénistique, se manifeste à nouveau et marque de son emprise l'avènement du dominat et du Bas-Empire. Il faut souhaiter que cette belle publication puisse continuer et parvenir à son plein achèvement.

Le livre de M. Altheim a de plus le mérite de rendre accessibles, par de nombreuses planches d'un format approprié, des illustrations qu'il est généralement difficile de réunir, parce qu'elles se trouvent dispersées dans des ouvrages ou des revues, qui ne sont pas toujours à la portée du spécialiste. On doit regretter cependant l'absence des cartes, d'autant plus nécessaires que l'espace parcouru est plus considérable et les contrées de l'Orient moins connues. Il est vrai que l'on peut pour cela recourir à la *Cambridge Ancient History*, entre autres, mais encore faut-il l'avoir sous la main.

En ce qui nous concerne, nous devons souligner l'intérêt que présente un ouvrage sur la crise du monde antique, qui rend non seulement aux Césars ce qui leur est dû, mais à l'Orient ce qui lui revient de droit. Nous avions soutenu un point de vue analogue, en esquissant le projet d'une nouvelle « histoire de l'Europe au Moyen Âge » [1]), entreprise en collaboration il y a quelques années, sous d'autres auspices, et que nous n'avons pas perdu l'espoir de réaliser un jour, lorsque les rapports internationaux et l'échange des idées et des publications scientifiques auront pu reprendre un cours à peu près normal. Si les circonstances sont favorables, ce sera peut-être une des tâches principales réservées à l'Institut d'Histoire Universelle de Bucarest, qui s'efforce de maintenir, contre vents et marées, la tradition et l'œuvre scientifique de Nicolas Iorga. Car pour bien comprendre l'ampleur de ce problème et mesurer la portée des conclusions qui en découlent, il faut toute une équipe, à l'esprit non moins universel que le sien, et une curiosité non moins vive dans la recherche des causes et des effets, non moins apte également à saisir les rapports multiples, qui déterminent jusqu'à nos jours les oppositions et les influences réciproques de l'Orient et de l'Occident.

G. I. B.

G. DUMÉZIL, *Jupiter, Mars, Quirinus. Essai sur la conception indo-européenne de la société et sur les origines de Rome*, Paris, Gallimard, 1941, 264 p. in-16°.

G. DUMÉZIL, *Horace et les Curiaces*, Paris, Gallimard, 1942, 142 p. in-16°.

Peu de personnes connaissent chez nous l'effort scientifique fourni depuis une vingtaine d'années par M. Georges Dumézil, — linguiste, sociologue, historien des religions, esprit original et d'une étonnante fécondité, directeur d'études

[1]) G. I. Brătianu, *Une nouvelle histoire de l'Europe au Moyen Âge*, Bucarest, Fondation Regele Carol I, 1938.

à l'École pratique des Hautes Études de Paris. Son œuvre, brillamment inaugurée en 1924 par *Le Festin d'Immortalité*, étude de mythologie comparée indo-européenne, et qui compte aujourd'hui plus de quinze volumes, se situe en général en dehors des préoccupations de cette *Revue*, dans la mesure où les problèmes qu'elle aborde échappent à l'investigation historique, telle que nous l'entendons. Il convient de signaler toutefois que les dernières recherches de ce comparatiste ont pour objet les origines de Rome et que ses conclusions — encore qu'échappant pour l'instant à tout contrôle précis — éclairent d'un jour suggestif les documents à travers lesquels nous nous efforçons d'obtenir une image satisfaisante de la plus ancienne organisation de la Cité des Sept Collines.

Ces recherches ont débuté en 1941 par la publication d'un livre intitulé *Jupiter, Mars, Quirinus*, suivi, à une année d'intervalle, par *Horace et les Curiaces*. La méthode employée dans les deux travaux est celle de la mythologie ou (comme l'auteur préfère s'exprimer) de la « philologie » comparative, et son intérêt est tel qu'il vaut la peine de s'y arrêter en passant. « Beaucoup de philologues spécialistes — écrit M. Dumézil — estiment prudent, nécessaire, de réserver la comparaison pour un second stade de la recherche; ils entendent traiter d'abord leurs dossiers, apprécier les textes, interpréter les divers témoignages, composer une image probable des formes les plus anciennes, même préhistoriques, de la religion et généralement de la société qui constitue la matière de leur philologie, et cela en toute souveraineté, par les seuls moyens de la critique interne et externe, éclairés par ce qu'ils savent, devinent où sentent du génie du peuple considéré, tel justement que le leur révèle l'étude philologique des textes ». Contre ce programme, l'auteur proteste non sans raison, en faisant observer qu'il repose sur une illusion. « Ce n'est pas de l'intérieur d'une société indo-européenne particulière qu'on peut déterminer avec vraisemblance ce qui, en elle, dans l'état de sa maturité, provient d'une innovation plus ou moins récente, et ce qui a été maintenu de l'héritage ancestral; ce n'est pas l'historien d'une société indo-européenne particulière qui, d'après ce qu'enseigne la seule histoire, peut conjecturer la préhistoire ... Le comparatiste au contraire dispose d'un moyen objectif d'appréciation: le repérage des coïncidences entre deux sociétés apparentées, et des coïncidences en groupe plutôt qu'isolées ». Aussi, selon l'opinion de M. Dumézil, à laquelle je ne crois pas qu'on puisse rien objecter, « la comparaison, l'esprit comparatif doivent intervenir *dès le début*, dès la collecte et l'appréciation des sources, dès la lecture et le classement de documents », quitte à confier ensuite aux spécialistes de chaque « philologie » le soin de vérifier et de mettre en valeur les résultats obtenus par cette première exploration « à vol d'oiseau » du domaine étudié.

Je me suis attardé un peu sur ces considérations méthodologiques, parce qu'il serait difficile de comprendre autrement l'économie d'un livre comme *Jupiter, Mars, Quirinus*, consacré, comme l'auteur l'écrit quelque part, « à préciser et à développer l'analogie qui s'observe entre la hiérarchie triple de la société brahmanique (prêtres, guerriers, éleveurs-agriculteurs) et la hiérarchie triple du plus auguste des sacerdoces romains (flamines de Jupiter, de Mars,

de Quirinus), avec tout ce qui se rattache à l'une et à l'autre de conceptions mythiques et philosophiques, de pratique religieuse et politique ». Je dois dire en effet que, si le premier chapitre résume à grands traits ce qu'il était indispensable de savoir des castes indiennes et iraniennes, les chapitres successifs nous transportent tantôt à Rome et tantôt en Irlande, étudient l'organisation sociale des Celtes, mais aussi celle des Scandinaves et des Germains. Il en résulte — surtout pour le lecteur peu familiarisé avec cette méthode d'investigation — une certaine fatigue, à suivre à la fois les deux problèmes différents que sont l'interprétation des traditions concernant la plus ancienne organisation de Rome et la reconstitution comparative des formes sociales chez les Indo-Européens. Du moins cet effort est-il récompensé, et si, devant la nouveauté des résultats obtenus par M. Dumézil, on reste d'autant plus hésitant qu'il n'est pas donné à tout le monde de maîtriser la masse des matériaux qu'il met en œuvre, ni de juger à première vue du bien-fondé de certaines inductions (et ce sont les plus suggestives !), personne ne pourra se soustraire à l'impression qu'il y ait là une veine à creuser et qu'il faille savoir gré au savant qui a su nous ouvrir des perspectives aussi inattendues.

Je disais donc que le premier des livres ici signalés était consacré à approfondir l'analogie entre la division tripartite de la société brahmanique et le triple *flamonium* romain. M. Dumézil nous apprend, en effet, que le système des castes de l'Inde contemporaine s'est formé au cours des siècles à partir de la division originelle de tout groupement arya en trois « états », correspondant à trois organes hiérarchisés dont la collaboration est nécessaire à la vie de n'importe quelle société: les prêtres, les guerriers et les éleveurs-agriculteurs. Avec des différences insignifiantes, la même division du corps social a été reconnue dans l'Iran ancien et, si l'hypothèse de l'auteur est fondée, chez les Scythes Scolotes — ces « Iraniens d'Europe » — dont une légende conservée par Hérodote, correctement interprétée par M. Christensen, laisse supposer que la division en trois « races » (Aukhatai, Katiaroi, Traspies) ne serait en réalité que la traditionnelle division en classes, attestée dans le monde indo-iranien. Par ailleurs, ainsi que le fait observer M. Dumézil, il est certain que « les moins philosophes d'entre les peuples dits « primitifs » ne se représentent pas leur être social sans du même coup, en systèmes homologues et solidaires, se représenter les autres organismes réels ou conceptuels de leur expérience et aussi l'univers qui les contient tous ». On ne sera donc pas surpris d'apprendre que, derrière les trois organes sociaux, l'Inde ait nettement défini leurs trois fonctions (l'administration de l'Énergie et du Savoir sacrés, de la Vigueur guerrière, de la Fécondité) ou que derrière ces organes sociaux et leurs fonctions, les surveillant et les protégeant, elle ait conçu d'importantes divinités: Mitra-Varunâ, préposé à l'administration du Sacré, Indra à celle de la Vigueur guerrière, enfin une troupe de Divinités désignées par un nom commun: les *Viçvedevâh*, « Tous les Dieux », veillant à assurer la Fécondité, l'Abondance, la Richesse.

Si, de l'Inde, on passe maintenant sur les bords du Tibre, on a vite fait de s'apercevoir que la société romaine, aussi loin qu'on remonte, ne présente

aucune trace ou survivance d'une division en classes définies par leur fonction. On y trouve en échange une hiérarchie sacerdotale, dont l'ordre nous est connu par une tradition sûrement ancienne et qui offre avec le système des castes indiennes et des fonctions sociales une analogie frappante. Il s'agit de *l'ordo* des trois flamines majeurs, définis par les trois dieux qu'ils servent: Jupiter, Mars, Quirinus. De ces trois divinités, la première appartient à la catégorie des dieux souverains, de ces dieux qui, tel l'Ouranos grec ou le Varuna indien, s'identifient au vaste Ciel, « tête et roi de l'organisme cosmique »; la deuxième, Mars, est de l'aveu de tous une divinité guerrière; quant à Quirinus, dont déjà les anciens ne comprenaient plus très bien la nature et que les modernes ont interprété de plus d'une manière, il serait, selon M. Dumézil, « un Dieu pacifique, qui s'oppose à Mars comme les *quirites* aux *milites* ». D'où la conclusion que le triple *flamonium* et ses dieux reposeraient sur le même principe classificatoire que la tripartition indo-iranienne de la société, d'où également l'hypothèse que les proto-Romains se seraient divisés politiquement (comme les Indo-Iraniens et comme les Celtes), en *sacerdotes*, en *milites* et en *quirites*, autrement dit en trois classes permanentes de prêtres-juristes, de guerriers et d'éleveurs-agriculteurs.

A ce point de son exposé, M. Dumézil rappelle la tradition suivant laquelle Rome, dès le temps de son fondateur, aurait été divisée en trois tribus: *Ramnes*, *Luceres* et *Tities* ou *Tatienses*. Il se demande si ces tribus n'ont pas de rapport avec la tripartition des fonctions sociales et — au terme d'une analyse dans le détail de laquelle je ne puis malheureusement entrer, mais que je signale à l'attention des lecteurs — il nous propose de voir dans les *Ramnes* une classe occupée surtout du gouvernement et de la religion, dans les *Luceres* des guerriers, enfin dans les *Tities* des éleveurs et des agriculteurs. « Pour le problème que nous traitons ici — fait-il observer dans cet ordre d'idées — il n'est pas inattendu de voir Rome mettre de noms réels, de noms de peuples pris à son expérience la plus familière, sur une théorie des fonctions qui, autrement, eût été trop abstraite pour son esprit. Comme, dans la réalité, Rome à sûrement incorporé et des Sabins et des Étrusques, et comme d'autre part les Sabins étaient dans l'ensemble un peuple rural et que les Étrusques avaient laissé à Rome de cuisants souvenirs militaires, on comprend sans peine pourquoi la fonction guerrière et la fonction productrice ont été concrétisées par la tradition en Étrusques et en Sabins, ... l'honneur national exigeant que la première fonction restât aux mains des purs Romains, des gens de Romulus et de Remus. Cela ne suppose pas un synoecisme au sens rigoureux du mot, ni qu'à aucun moment tous les Tities aient été de provenance sabine et tous les Luceres de provenance étrusque. Cela suppose seulement une stylisation, dans le cadre de la vieille tripartition fonctionnelle, des mouvements ethniques qui se sont produits dans les premiers temps de Rome, et une assimilation totale des Sabins et des Étrusques à ce qui n'était qu'approximativement leur spécialité » (pp. 149—150).

On voit l'intérêt de cette hypothèse, aux termes de laquelle la définition fonctionnelle des tribus aurait été doublée à Rome d'une conception ethnique,

à la division organique de la société, héritée des temps indo-européens, se serait superposée une distribution locale. On en voit aussi les difficultés, que M. Dumézil est le premier à signaler, et qu'à force d'érudition et d'ingénieux rapprochements il travaille à dissiper.

A ce point de vue, le deuxième livre ici signalé, *Horace et les Curiaces*, ne fait que continuer la démonstration amorcée dans *Jupiter*, *Mars*, *Quirinus*, en soumettant à un examen approfondi les mythes justifiant les pratiques de la seconde des classes entre lesquelles la société romaine préhistorique se serait divisée: celle des guerriers. Par suite de la rareté des matériaux, la part de l'hypothèse y est plus grande que dans le livre précédent, si bien que — de l'aveu même de M. Dumézil — la force de son argumentation réside surtout dans la solidarité de cette interprétation avec celles qu'il avait déjà formulées. « Si nos analyses antérieures de Romulus et de Numa — écrit-il — sont justes, la valeur fonctionnelle attribuée ici à Tullus est *presque nécessaire ;* et de même que des récits comme l'enlèvement des Sabines ou la course des premiers Luperques sous Romulus, comme l'institution des flamines ou la fréquentation d'Égérie par Numa ne font que développer dramatiquement la valeur fonctionnelle de ces rois, de même le contenu « historique » du troisième règne, c'est-à-dire la guerre albaine et l'aventure d'Horace, *doivent*, en quelque sorte *a priori*, être la mise en tableau de la fonction guerrière de Tullus ».

Les lignes qu'on vient de lire sont assez explicites pour que je ne sois pas obligé de fournir des précisions ultérieures sur l'attitude de l'auteur à l'égard de l'« historicité » des plus anciennes traditions romaines concernant la période des rois. Il ne sera pas pourtant inutile d'ajouter qu'à la question si souvent posée, si les Romains ont eu une mythologie à eux ou s'ils se sont contentés d'emprunter celle des Grecs, M. Dumézil répond catégoriquement par l'affirmative. « Rome a eu sa mythologie, — nous assure-t-il, — et cette mythologie nous est conservée. Seulement elle n'a jamais été fantasmagorique ni cosmique: elle a été nationale et historique. Tandis que la Grèce et l'Inde développaient en images grandioses ce qu'elles croyaient avoir été la genèse et les temps du monde, les chaos et les créations, . . . Rome a simplement prétendu retracer . . . ses propres débuts et ses propres périodes, sa fondation et ses progrès, l'œuvre et les aventures des rois qui, croyait-elle, l'avaient successivement formée. Mais ces récits, datés et situés dans une perspective proche, n'en étaient pas moins en grande partie fictifs et hérités de temps où Rome n'existait pas encore, et ils n'en remplissaient pas moins le même rôle que, chez les Grecs et chez les Indiens, les récits prodigieux . . . Pratiquement, c'est dans les deux premiers livres de Tite-Live qu'il faut chercher l'équivalent des théogonies et des cosmogonies d'autres peuples indo-européens ».

Dans cette perspective y a-t-il invraisemblance à supposer que le roi Tullus vienne à point nommé présider, par institution théorique et par démonstration pratique, comme ses prédécesseurs l'avaient fait en matière de Souveraineté, à la fonction de Force militaire? M. Dumézil, lui, n'en doute point, et tout son effort exégétique tend à nous faire admettre que le contenu du règne de

ce roi — tel qu'il apparaît dans les plus anciennes traditions — n'a été que « l'illustration « historique », la mise en drame de la théorie de la force guerrière et de l'armée archaïque ». Par ailleurs, la presque totalité de l'activité de Tullus tenant dans cette phrase de Florus: *mirum in modum exercita iuuentute, prouocare ausus Albanos*, et le combat des Horaces et des Curiaces constituant l'épisode saillant de la guerre contre Albe, la conclusion qui semble s'imposer (et à laquelle M. Dumézil n'hésite pas, pour son compte, à s'arrêter) est que l'aventure d'Horace n'aura été primitivement que le récit explicatif et justificatif d'un rituel d'initiation guerrière, plus précisément le mythe d'initiation de ce corps de *iuuenes* dont les sources attribuent l'organisation au troisième roi.

Bien entendu, il ne saurait être question d'entrer ici non plus dans les détails de sa démonstration; cela nous entraînerait loin, et dans des domaines qui dépassent sensiblement les limites de la philologie classique. Qu'il suffise de dire que ce sont les exploits de Cûchulainn qui, au jugement de M. Dumézil, offriraient le modèle accompli d'un tel récit initiatique, et que c'est par des rapprochements avec les épopées irlandaise et narte qu'il éclaire les chapitres où Tite-Live a décrit le combat singulier entre les champions de Rome et les champions d'Albe, ainsi que les événements consécutifs à la victoire des premiers: meurtre de la sœur d'Horace, procès et purification du héros par des pratiques qui, au témoignage des historiens, auraient été traditionnellement conservées dans la *gens Horatia*. Comme on pouvait s'y attendre, cette dernière circonstance n'a pas manqué de retenir l'attention de M. Dumézil, qui se demande si, dans les premiers temps de Rome, cette *gens* n'a pas été la *gens* spécialiste, distributrice des initiations individuelles dont la légende qui retient notre attention était d'abord l'exposé romancé. Dans ces conditions, fait-il remarquer, « on comprendrait mieux que les cérémonies expiatoires du *tigillum sororium* se soient, comme dit Tite-Live, maintenues héréditairement dans cette famille. Il est usuel, chez les demi-civilisés, que telle famille particulière ait le secret, le monopole de telle initiation chamanique, militaire ou économique ».

D. M. P.

Dr. RENÉ ALLENDY, *Aristote ou le complexe de trahison* (Collection « Action et Pensée », 9). Genève, Éditions du Mont Blanc, 1943. 142 p. in 16°.

Les lecteurs de cette *Revue* connaissent mon opinion sur les exercices historiques des médecins, telle que j'ai eu l'occasion de l'exprimer en marge du livre de M. Marañon sur Tibère (t. XXI, 1944, pp. 252—258). En écrivant les pages en questien, je ne me flattais certes pas de détourner les psychiâtres de toute future incursion dans un domaine où ils ne sauraient récolter que des déboires, mais je ne m'attendais pas non plus à me trouver, à si bref délai, dans l'obligation de faire les mêmes constatations à propos d'une étude sur Aristote. Il faut supposer toutefois que la renommée des disciples de Clio paraît bien douce

aux émules d'Hippocrate, puisque, non content d'avoir publié nombre de travaux sur des sujets aussi divers que le symbolisme des nombres et l'homéopathie (en passant par la psychanalyse et le problème de la destinée), le regretté dr. René Allendy ait cru bon de consacrer tout un livre à corriger l'image traditionnelle du philosophe de Stagire. « En examinant quelque peu la figure d'Aristote à propos des destinées de l'Hippocratisme, — écrit-il dans l'avertissement de l'ouvrage en question, — j'ai été amené à discerner certains traits, assez peu conformes à la majesté figée de l'antique que je m'étais représentée, sur la foi des livres lus jusqu'alors. Et le personnage s'est dessiné, si proche de certains cas psychologiques qu'il m'avait été donné d'étudier cliniquement, que j'ai pensé le prendre pour exemple de ce que j'appellerai le complexe de trahison ».

Si l'on se rappelle que, pour M. Marañon, Tibère était « l'homme du ressentiment », et que cette particularité psychique était censée rendre compte à la fois de sa vie intérieure et de son activité publique, on ne sera pas autrement étonné d'apprendre qu'aux yeux du dr. Allendy le complexe de trahison explique non seulement les agissements du fondateur du Lycée au cours d'une existence très peu exemplaire, mais aussi son enseignement, à commencer par la logique et à finir par les sciences naturelles.

On voit si la découverte est d'importance. Aussi n'est-ce pas sans une légitime fierté que l'auteur pouvait écrire, en continuation des lignes citées: « C'était d'abord l'occasion d'appliquer la nouvelle psychologie de l'inconscient à un cas historique; c'était aussi une tentative pour remettre à plus juste place un personnage dont l'influence me paraît avoir été néfaste, non seulement à la médecine, mais à toute la pensée humaine pendant de longs siècles ». — Passons sur la nouvelle méthode d'investigation historique qu'on nous propose: on ne l'en jugera que mieux quand j'aurai cité quelques-uns de ses résultats. Mais que dire de la noble ambition de réformer la sentence des siècles en ce qui concerne l'œuvre d'Aristote, et aussi de la « plus juste » place qu'on se propose d'assigner à celle-ci? Voici, en effet, glanés au hasard des pages, un certain nombre de jugements sur la philosophie du Stagirite, et tout d'abord quelques éclaircissements sur les mobiles psychiques et historiques ayant présidé à son élaboration. On m'excusera de ne pas m'attarder à les discuter; comme on ne manquera pas de s'en apercevoir, ils se passent de tout commentaire.

« Il était fils d'un espion barbare envoyé en mission par son souverain dans une colonie grecque convoitée », lisons-nous pour commencer, et j'ai à peine besoin d'ajouter que cette affirmation injurieuse pour la mémoire de Nicomaque n'est aucunement prouvée, si ce n'est par le raisonnement spécieux qu'« aujourd'hui encore, quand les espions vont passer leurs vacances dans un pays, on peut être sûr que des événements s'y préparent, auxquels travaille leur diplomatie secrète » (p. 23). Ce père étant mort quand Aristote était encore en bas âge (ainsi que la mère du philosophe, Phaestis), on pourrait s'attendre à ce que, sur l'enfance de sa victime tout au moins, le dr. Allendy n'ait pas grand'chose à nous révéler. Ce serait mal connaître les méthodes de la psychologie nouvelle, et précisément celle-ci nous apprend que, « lorsqu'un garçon, en grandissant,

ne peut sentir qu'il se rapproche de son père et qu'il aura plus tard la possibilité de l'égaler, il en résulte une permanente attitude de soumission à l'égard de l'*imago* paternelle... Pareille soumission ne s'obtient que par une atrophie de toute la virilité du garçon. Incapable d'intérioriser en lui-même l'idéal de force masculine, il se fait l'humble serviteur du chef et, dans sa vie intime, il devient un homosexuel. Aristote fut l'un et l'autre » (p. 24). Il fut surtout « le serviteur du chef », à en croire le dr. Allendy, qui, pour expliquer le comportement du philosophe sa vie durant, suppose ingénieusement qu'Aristote aurait subi l'influence du nom qu'il avait reçu. « Aristote ou, plus exactement, Aristotélès, — lisons-nous à la p. 30, — signifie quelque chose comme le meilleur des buts, la finalité la plus haute. En lui donnant ce nom, son père Nicomaque avait voulu indiquer que les desseins du souverain destineraient son fils à participer aux plans grandioses de la Macédoine: ce nom était plus qu'un symbole ou une évocation, il était comme une carrière tracée par le père ». Dans ces conditions, on n'a pas de peine à comprendre que « c'est avec une mentalité de chien qu'Aristote quitta la Macédoine barbare pour venir parmi les Hellènes, la terre de ses aïeux Asclépiades ». En effet, nous apprend-t-on par la même occasion, « il portait le collier macédonien et il venait pour trahir » (p. 37).

Je n'entreprendrai pas de raconter par le détail les multiples trahisons dont, selon notre auteur, le philosophe se serait rendu coupable au cours d'une existence passablement agitée. Qu'il suffise de dire qu'il aura trahi tous ceux avec lesquels il s'est trouvé avoir quelque rapport, spirituel ou sentimental, à commencer par son maître Platon et à finir par son bienfaiteur Hermias. Tout au plus peut-on lui concéder que cette dernière félonie a dû lui causer quelque peine, s'il est vrai, comme on prend soin de nous assurer, qu'il ait eu « un effort à soutenir pour sacrifier une affection à sa discipline d'agent secret ». Il faut croire cependant qu'il n'a pas tardé à se ressaisir, puisque, comme le suggère opportunément l'auteur, pour accepter la responsabilité de son rôle, « il lui suffisait d'utiliser l'ambivalence de ses relations affectives: il n'avait qu'à se laisser glisser sur la pente de ses complexes » (p. 73).

Après ce qui précède, nous sommes suffisamment préparés pour comprendre qu'en fondant le Lycée, Aristote ne faisait que suivre les mêmes fâcheux penchants. « Digne serviteur des souverains de Macédoine, qui avaient les premiers compris le merveilleux instrument de gouvernement qu'est l'opinion publique », — fait observer le dr. Allendy, — « le métèque macédonien Aristote, espion appointé, a construit un monument de trahison spirituelle qui devait survivre aux siècles pour le grand deshonneur de l'humanité » (p. 95). Heureusement, pour percer à jour les mobiles de son enseignement, la méthode est désormais trouvée. « Aristote avait pu apprécier à la Cour macédonienne combien la forme idéaliste de l'Académie aurait pu déplaire à ses maîtres: il en prit manifestement le contre-pied » (p. 90). Avec autant de vraisemblance, « on peut se demander si la terre n'échappait pas à la Providence dans l'esprit du Stagirite que pour mieux laisser les mains libres aux desseins de Philippe et d'Alexandre » (p. 100), sans parler des chances de plaire à ces monarques d'un système astronomique qui, comme le sien, « placerait au centre de l'univers

la terre, au centre de la terre la Macédoine et au centre de la Macédoine Alexandre... » (p. 106).

On croit rêver, mais il n'en est rien. Tout cela est écrit sérieusement, avec la morgue et le jargon d'un Diafoirus psychanalyste, qui par un surcroît de malchance se découvrirait des dispositions philosophiques. La Logique a beau être proclamée « une des créations les plus originales et les plus poussées » d'Aristote, elle ne s'en expliquerait pas moins, sur le plan affectif, « par le besoin permanent de résoudre intellectuellement l'ambivalence sentimentale qui était en lui » (p. 101). Bien mieux, comme si cette explication ne suffisait pas, on nous fournit plus loin la précision supplémentaire que la dite Logique porterait elle-aussi « l'empreinte macédonienne »: « la méconnaissance systématique du particulier chez Aristote est encore une manifestation de son esprit totalitaire » (p. 102). Comment s'étonnerait-on dès lors d'apprendre que la *Politique* a été écrite « pour détourner les Athéniens des ligues ou des confédérations qu'ils auraient pu opposer à la Macédoine » (p. 109), ou que le recueil des constitutions grecques, compilé dans les conditions que l'on sait, aurait constitué « un outil de premier ordre pour la diplomatie macédonienne, dont Philippe avait dû déjà sentir le besoin »? (p. 113).

Je ne voudrais pas multiplier inutilement les citations. Cependant, après toutes ces observations de détail, le besoin d'une vue synthétique se fait peut-être sentir, et je croirais frustrer mes lecteurs si je ne reproduisais pas à leur usage cette caractérisation générale, aussi juste de ton que judicieuse par le contenu: « Aristote, on le voit, était un philosophe réaliste. Pour soutenir le régime qui avait exploité la Macédoine, il avait créé, avec science et habileté, toute une philosophie... Il avait trouvé un accord entre la mauvaise conscience et toutes les turpitudes humaines. Il était le premier à avoir tenté ce travail et il y avait remarquablement réussi; toute son intelligence avait été au service de cette mauvaise cause. Il est naturel que tout ce qu'il y a de trouble dans l'humanité lui ait rendu hommage et il a connu la plus grande célébrité qui ait jamais été donnée à un homme en dehors des fondateurs de religions » (p. 115).

D. M. P.

GABRIELE PEPE, *Il Medio Evo barbarico d'Italia.* Biblioteca di Cultura Storica, IX. Seconda ed. migl. ed accr., Torino, Einaudi, 1942 (Ière éd.: 1941), X-320 p.

Bien que riche d'idées et vigoureusement écrit, un livre comme celui de M. Gabriele Pepe est d'une lecture, j'oserais dire, reposante. Car il nous change des habituelles histoires générales, où nous retrouvons chaque fois le même récit, qui commence à lasser par sa monotonie. En effet, qui voudra connaître les phases de la lutte entre Goths et Byzantins ou s'informer sur les rapports entre la papauté et les Lombards, fèra bien de s'adresser ailleurs. On pourrait dire que l'ouvrage de M. Pepe, qui contient très peu

de noms et presque pas de dates, n'est même pas une histoire de l'Italie à l'époque barbare, en ce sens qu'il ne nous donne ni un récit continu, ni de grands tableaux ordonnés de manière que chaque élément trouve la place qui lui convient. Il est plutôt — et de cela nous ne lui faisons pas un reproche — une série de coupes successives à travers l'évolution historique, la première au moment de la domination gothique, la seconde peu après l'installation des Lombards, la troisièmè et dernière vers la fin de l'époque lombarde de l'histoire italienne. A l'intérieur de ces coupes, — qui sont loin d'être des compartiments, — vie politique, activité économique, situation juridique, culture intellectuelle sont analysées avec un sens aigu des réalités et une liberté d'esprit exceptionnelle. D'ailleurs, si ces différents aspects de l'histoire sont envisagés séparément, ce n'est que pour les besoins de la recherche, car M. Pepe ne cesse pas d'affirmer l'unité fondamentale de la vie, toutes les activités humaines se réduisant en dernière analyse aux états d'esprit dont elles dérivent et qu'elles réussissent à concrétiser. Aussi l'attention de M. Pepe est-elle surtout dirigée vers ce qui peut l'aider à surprendre les secrets de la vie du cœur et de l'esprit, moteur central de l'activité historique. Des passages comme ceux qui suivent me semblent révélateurs à ce point de vue: « Del resto l'amministrazione di uno Stato, la sua veste amministrativa, non sono che parvenze, che dicono qualcosa allo storico come riflesso di una realtà piú profonda, dell'organicità che un popolo ha raggiunto con quella costituzione e con quell'amministrazione. Quando si sia penetrata la vita economica religiosa culturale di un'età, quando attraverso le sue leggi si sia visto il grado di consapevolezza politica o morale che questo popolo ha raggiunto, allora l'interesse per i quadri amministrativi diventa una mera curiosità aneddotica » (p. 263). « Rifiutando perciò la nostra adesione a quella storia che crede importante anche « la nota della lavandaia », vogliamo esaminare quel momento della storia che esprime, meglio, la spiritualità, il modo di sentire, di volere, di pensare di un'età: la cultura » (pp. 263—264). « Non parliamo, come di una categoria a sé della vita morale: la moralità è in tutto, nella vita economica, nella giuridica, nella culturale ». Comme on s'en est déjà aperçu, la vie économique, à laquelle on accorde si souvent une entière autonomie, est elle aussi vue par M. Pepe sous cet aspect d'activité humaine dominée par l'esprit de l'époque. Voici, par ex., l'explication donnée par cet auteur, du désordre économique qui régnait à l'époque lombarde: « ...concepiti i rapporti tra gli uomini solo di guerra e di oppressione, si crea un ambiente politico, spirituale, nel quale la decadenza dell'intelligenza e della razionalità porta al disgoverno, all'irrazionalità, alla pazzia economica. E gli uomini che osservano questa triste storia, che fanno essi stessi, ne incolpano le povere leggi economiche, le necessità economiche, che i teologi della Storia, anche se con fini diabolici, sanno inventare » (p. 238).

Avec une telle vue du développement historique, qui le rapproche singulièrement de la pensée de Nicolas Iorga, il était naturel que M. Pepe arrivât à considérer le Moyen Âge comme « categoria morale piú che determinazione cronologica » (p. 2) et qu'il cherchât, par ex., les causes de la chute de Rome

dans les mêmes régions de la vie spirituelle. « Tutte le libertà son crollate e con esse è crollata Roma — nous dit-il à ce dernier sujet —: non, quindi, per cause esteriori, ma per la crisi interiore della libertà, per la sfiducia che gli spiriti ebbero nella vecchia patria, nella vecchia religione, nelle vecchie leggi, sin da quando Cicerone condannava senza appello i complici di Catilina » (p. 3). Et aussi ceci: « Può darsi che la società romana fosse, ancora nel V secolo, piú sana e piú culta di quanto non si ritenga comunemente. Ma, certo, era troppo decaduta la vita politica, la sensibilità civica, perché le superstite virtú potessero avere un'*humus* favorevole: mancava, insomma, il carattere » (p. 8).

Ce qui rapproche encore M. Pepe de Iorga, parmi tant d'autres points sur lesquels je ne saurais insister, c'est le courage de considérer l'histoire comme une chose vivante, devant laquelle l'historien a le droit, voire le devoir de prendre position, sentimentale et spirituelle à la fois. Ainsi il ne se gênera pas de nous confesser que « certe espressioni desolate, squallide, epigrafiche, che in un rozzo povero latino dicono di questa miseria italiana stringono il cuore dello storico di pietà per i nostri poveri padri. Le masse, quelle che stanno ai secondi piani della storia, si confondono in un grigiore omogeneo di fame e di selvatichezza: se da esse emerge qualche voce, se grandi anime sorgono ancora nel tenebrore, hanno il tono desolato tragico pessimistico di un'età durissima. Il Medio Evo è un età di dolore » (p. 10). De même, il osera parler, au nom de l'idée de liberté, de « l'originalità malefica dell'Impero nella storia di Roma » (ibid.), comme il se permettra ailleurs de mettre Grégoire VII et Innocent III parmi « i papi che ci hanno fatto tanto male » (p. 180).

La liberté et la culture sont les deux biens suprêmes, par rapport auxquels on juge la valeur humaine des différentes sociétés. Le Moyen Âge même n'est en un certain sens qu'une course vers la liberté: « Si veniva, però (déjà à l'époque de saint Benoît de Nursie), sempre piú illanguidendo il concetto di persona libera, di libertà giuridica e spirituale, che sembra essere un bene anche piú alto della sicurezza economica, se tutto il cammino della Storia medievale è inteso, in un continuo progredire, al suo riacquisto » (pp. 85—86). Ou bien, sous cette autre forme, qui rappelle le maître de M. Pepe, Benedetto Croce, presque la même idée: « Eppure, questa età di lebbra, di fame, di carestia, d'apocalisse, questa esperienza tristissima della Storia, questa età di orrore e di barbarie non fu progresso essa stessa, ma fece progredire lo Spirito in quanto, superando il dolore del Medio Evo, celebrò, poi, la propria liberazione ed esaltazione nell'Umanesimo » (p. 11).

Le même caractère de valeur absolue se retrouve chez les créations culturelles: « I valori culturali vanno guardati non relativisticamente, ma solo *sub specie aeternitatis*: un periodo di cattivo gusto resta tale, anche se ci si dimostra che è composto cosí per ubbidire a esigenze di una certa scuola; una brutta poesia non diventa bella perché unico documento del poetare di un dato periodo; un graffito è un miserabile graffito anche se è il piú alto documento dell'arte di un popolo. Non smarriamo certi criteri fondamentali di giudizio » (p. 266).

Les passages que je viens de repoduire laissent déjà voir ce que pense M. Pepe des Barbares et de leur établissement en Italie. A la tendance d'adoucir le caractère barbare des envahisseurs germaniques, M. Pepe oppose cette remarque ironique: « Si tende oggi a sostituire al tradizionale concetto di *invasioni* barbariche quello di *penetrazioni*, *infiltrazioni*, o di Völkerwanderungen, migrazioni di popoli. Non si è giunti ancora al concetto di movimenti turistici » (p. 10, n.). Ainsi les Barbares resteront pour lui de vrais barbares, incapables d'une vie supérieure de l'esprit, comme aussi incapables d'une vraie vie d'État. Deux passages, significatifs à ce sujet, feront voir encore une fois les sûrs critères qui sont à la base des jugements de M. Pepe. Le premier concerne les créations artistiques des Lombards: « Il pietoso tentativo di creare una civiltà a codesti barbari fallisce anche nel campo della storia dell'arte. Alle origini di tutto il vaniloquio sull'arte langobardica c'è poi l'ignoranza o l'oblio di ciò che sia veramente arte e la confusione dell'opera d'arte, oggetto di valutazione estetica, con il ritrovamento archeologico, documento di mera indagine diremmo filologica » (p. 299).

Le dernier passage que je transcrirai dans ce compte-rendu touche à l'incapacité politique des Lombards: « In verità la vita politica dei Langobardi durante la conquista è più metafora che realtà. Se la vita politica non consiste solo nell'allargarsi, nel conquistare spazi necessari a scorrerie e rapine, se essa non consiste solo nell'istintivo fiutare nemici e correre alle frontiere minacciate, se essa non è solo materiale lotta per il bene di pochi conquistatori; se non si confonda infine nell'uso di mezzi politici il realismo che è delle grandi civiltà, con la naturalità e brutalità della politica di selvaggi vittoriosi; se la vita politica, servendosi anche di mezzi tutt'altro che ideali, serve però a realizzare le idealità di un popolo, a permettergli la libera vita dello spirito nella sicurezza del suo territorio, nella continuità della sua patria, i Langobardi non ebbero vita politica. Il loro regno non fu Stato, i loro re non furono re, il loro diritto non fu diritto; a torto usiamo queste parole piene di alto significato per una condizione di vita basata solo sulla soddisfazione di utilità individuali e di forza. Specie per i primi settant'anni lo Stato e la sua amministrazione esistono solo come astrazioni di storici abili nel connettere i frammenti delle fonti senza la preoccupazione di conoscere quanta vita abbiano avuta queste loro astrazioni » (p. 262).

J'aimerais avoir réussi à donner, par les passages reproduits, une idée juste de la manière dont M. Pepe envisage le développement historique et les devoirs de l'historien. Car je me serais attardé volontiers sur chacune des réponses que l'historien italien sait donner aux nombreux problèmes posés par ces trois siècles d'histoire, d'autant plus que ses remarques pénétrantes font toujours preuve d'un contact prolongé avec les sources et d'une indépendance d'esprit remarquable; mais j'ai cru plus important encore que ses solutions de détail, le courage d'affirmer le droit de l'historien à juger les créations historiques et le choix de l'idée de liberté et de vie de l'esprit comme unique critère valable d'un tel jugement.

M. B.

GYULA MORAVCSIK. *Byzantinoturcica. I. Die byzantinischen Quellen der Geschichte der Türkvölker*, Budapest, 1942, 378 pages; *II. Schprachreste der Türkvölker in der byzantinischen Quellen*, Budapest, 1943, 326 pages.

Sa science a, depuis de longues années, recommandé le professeur G. Moravcsik de l'Université de Budapest à l'estime des spécialistes. Il vient maintenant d'ajouter à ses mérites antérieurs, avec le premier volume annoncé ci-dessus, un ouvrage qui, en réalité, représente plus que ne le ferait supposer son titre: nous avons bien là en quelque sorte un manuel du byzantinisme. On n'ignore pas les difficultés que pose la documentation de tout problème d'histoire ou de littérature byzantines. Grâce au labeur de M. Moravcsik, nous possédons d'ores et déjà, relativement au point, l'instrument bibliographique tant désiré, principalement pour les œuvres des chroniqueurs et historiens byzantins.

Le tome Ier est la traduction, revue et augmentée, d'une première édition en langue hongroise: *A magyar történet bizánci forrásai*, Budapest, 1934. Cette édition avait, dès sa parution, fait naître dans les milieux savants le désir de la voir publier dans une langue de grande circulation. C'est ainsi qu'en 1942 l'auteur nous en a donné une seconde édition, en allemand cette fois.

Après une longue et intéressante préface où il expose les investigations nécessitées par son travail, M. Moravcsik l'introduit par une étude aussi concise qu'érudite — n'est-il pas un spécialiste ! — sur Byzance et les peuplades turques (T. rkvöl-er). Avant de traiter les rapports de celles-ci avec l'Empire des basileis, le savant hongrois brosse un court tableau des anciennes peuplades turques et de leurs proches parents, les peuples ouralo-altaïques. Quant à ce que les textes ne nous donnent pas, déclare-t-il, il faut le demander à l'archéologie, à l'anthropologie et à l'étude comparée des langues.

Le premier auteur à parler de ces peuples serait Hérodote, dans les pages qu'il consacre aux Scythes; nous disons *serait*, car les identifications proposées pour tous les noms considérés comme finno-ougriens s'accompagnent d'un point d'interrogation. M. Moravcsik serait même porté à faire des peuples « qui vivent de lait » et « traient leurs juments » dont parle l'Iliade, ainsi que des Cimmériens de l'Odyssée, des Ouralo-altaïques. Au IIe siècle av. J.-C., les Sarmates, parents des Scythes et parlant également une langue du groupe iranien, mettent un terme à la domination de ceux-ci. Au troisième siècle de notre ère, les Goths fondent dans la Russie du Sud un puissant empire, qui finit par succomber sous les coups des Huns. Un rameau des Goths se maintint en Crimée où il joua, durant le Moyen Âge, un rôle important.

Avec l'apparition des Huns sur la Méotide, en 375 de notre ère, débutent les grandes migration. C'est alors que va commencer le conflit entre ces barbares et le monde grec (Griechentum), dont l'auteur montre brièvement quelle était la situation. Puis il s'occupe séparément des différents rameaux des peuples sus-mentionnés: les Huns, les Avars, les Turcs, les Khazares, les Petchénègues, les Coumans, les Mongols, les Bulgares, les Hongrois, les Seldjoucides, les Osmanlis. En quelque cinquante pages (p. 18—69), on nous donne ainsi

tous les renseignements fondamentaux qui concernent ces peuples, chaque article s'appuyant sur une bibliographie abondante, souvent de plusieurs pages.

Si donc ce chapitre a un caractère très spécial, le suivant, « Les sources byzantines », s'adresse à tout byzantiniste. Un premier paragraphe s'intitule « Caractéristiques des sources ». On y apprend que seules quelques peuplades turques possèdent dans leur langue leur histoire médiévale. Ce que nous savons d'elles et de leurs relations avec Byzance repose sur les sources byzantines. Puis viennent les sources orientales, chinoises, arméniennes, syriennes, arabes, persanes etc.

Ces sources sont sur papyrus, parchemin, papier. Aux écrits historiques revient la place d'honneur. Puis l'auteur étudie les trois catégories de l'histoire à Byzance: les chroniques et annales (die zeitgeschichtlichen Monographien), l'histoire universelle et enfin l'histoire ecclésiastique; suit l'examen de chaque catégorie, accompagné de la bibliographie des sources: Corpus de Paris, de Venise, de Bonn, Patrologie de Migne etc., etc. Vient ensuite le tour de l'hagiographie, des écrits occasionnels (lettres, discours, inscriptions etc....); de grande utilité sont aussi les listes épiscopales et les actes conciliaires; les écrits militaires, géographiques; les indications chronologiques griffonnées sur les manuscrits; les dictionnaires; les documents émanant des empereurs, des patriarches, des monastères, etc.; les connaissances diplomatiques; les monuments épigraphiques; la numismatique, la sigillographie. Toutes ces subdivision sont entrecoupées de copieuses données bibliographiques. Puis nous avons un second paragraphe; la méthodologie dans l'heuristique (Methodik der Quellenforschung); les corpus, les bibliothèques, les manuscrits, la nécessité de connaître la paléographie et, naturellement, le grec médiéval et même moderne. Toutes ces importantes données en 97 pages.

Après quoi, de la page 98 à la page 366, nous trouvons les sources groupées alphabétiquement, soit d'après le nom de l'auteur (son prénom étant le point de repère; ainsi Cantacuzène, Cinnamos, Eugénikos, Genesios, Lydos, Malalas, Skylitzès, Zonaras et d'autres, sont rangés alphabétiquement à la lettre I: Ioannes), soit à des rubriques comme Acta Atho, Acta Conciliorum, Acta et Diplomata etc.

Sans se perdre dans des détails inutiles, mais sans avoir non plus l'aridité d'un dictionnaire, d'un répertoire, chaque article donne ce que l'on sait de la biographie de l'auteur considéré et de sa valeur littéraire, historique etc. Nous trouvons là d'excellentes mises au point du chapitre « Geschichtschreiber und Chronisten » de la Littérature byzantine (2e édition) de K. Krumbacher, presque quinquagénaire aujourd'hui. Suit l'indication de la « benützte Ausgabe », l'édition utilisée par M. Moravcsik dans ses recherches et qui — souvent faute de mieux ! — est la moins mauvaise.

Viennent ensuite, en italique, trois paragraphes: *Textüberlieferung:* les manuscrits renfermant le texte considéré; *Ausgaben:* les éditions et pages choisies de l'auteur; *Übersetzungen:* les traductions (en quelque langue qu'elles soient, aussi bien françaises et allemandes que danoises ou roumaines). Toute cette première partie de chaque article intéresse n'importe quel byzantiniste. Puis vient l'en-

semble des citations de l'auteur étudié, relatives aux Türkvölker, groupées d'après leur objet, non pas en une froide énumération, mais exposées selon leur contenu, sommairement certes, mais en mettant l'accent sur l'intérêt de chacune.

Enfin, mine inappréciable pour le byzantinisme en général, une bibliographie des études et articles principaux suscités par chaque auteur et son œuvre.

Ces bibliographies, plus particulièrement les notices concernant les éditions de tel ou tel ouvrage, offrent un autre avantage pour le chercheur: grâce à elles, il se gardera de marcher sur les brisées de M. K. Schweinburg, qui a sur le chantier l'édition critique de Cedrenus. Si M. H. Leicht s'est chargé de celle de la Chronique de Nicétas Choniatès, — (mais il y a bientôt vingt-cinq ans qu'il en a donné des prolégomènes dans une dissertation doctorale, aussi est-on quelque peu autorisé à douter du terme d'une aussi longue parturition), — M-me Annie Werner prépare un sort à Génésius.

Mais qu'on se rassure: il y a encore de la besogne, et à foison. C'est ainsi que l'édition d'Agathias, publiée par Dindorf, il y a trois quarts de siècle, est insuffisante.... Et elle n'est pas la seule dans ce cas.

Enfin, si l'on tient spécialement à de l'inédit, il y a de quoi s'occuper. Nous mentionnerons au hasard un entretien qui eut lieu entre l'empereur Jean Cantacuzène et les légats du Pape en 1367 et qui nous a été conservé par un manuscrit de la Laure athonite; ou encore un court écrit anonyme [1], que M. Moravcsik baptise *Ordo Portae* et qui a trait à l'organisation de la Porte ottomane et de l'armée sous le règne de Mahomet II; ou bien les 204 feuillets entièrement inédits d'une chronique populaire élucubrée par Georges Klontzas.

Certes, un ouvrage tel que celui de M. Moravcsik ne peut pas ne pas présenter des lacunes, mais elles sont si petites qu'elles ne sauraient lui nuire. En voici quelques-unes que nous avons reconnues:

1° Parmi les œuvres de Nicétas Choniatès, l'érudit byzantiniste signale le *Trésor de l'Orthodoxie*, « une œuvre théologique, dit-il, composée entre 1204 et 1210 ». Un point c'est tout. Où sont les manuscrits et quels sont-ils? On ne le dit pas. Et il est bien fâcheux à notre époque de se voir contraint de recourir à la réponse,combien vieille, de K. Krumbacher. Les éditions? On ne mentionne que celle de Migne. Cela est d'autant plus regrettable que ce monument ecclésiastique, dont la valeur historique est reconnue depuis longtemps, est à peu près entièrement inédit, à l'exception des cinq premiers livres publiés en 1561 par Morelli et reproduits par l'abbé Migne; de certains des autres livres — et il y en a vingt-cinq au total — seuls des fragments ont été publiés par Mai au siècle dernier, puis ont été introduits dans la Patrologie grecque (cf. K. Krumbacher, *G. der B. L.*, 2e éd., p. 92; voir aussi l'article de Mgr. Louis Petit sur *Acominatos Nicetas* du *Dictionnaire de théologie catholique*, v. I, col. 318, où sont données de précieuses informations intéressant le *Trésor* et complétant la bibliographie des éditions partielles).

---

[1]) Nous l'éditons et l'exploitons largement, en collaboration avec Madame Alexandrescu-Dersca, dans une étude à paraître dans l'un des tout prochains fascicules de la revue *Balcania*.

2° Monsieur Moravcsik a cru — sans doute à cause de la réminiscence hongroise du terme — devoir enregistrer les actes patriarcaux relatifs aux deux métropoles de Hongrovalachie publiés par Miklosich et Müller. On nous permettra de combler quelques lacunes. Les codices Vindobonenses theolog. gr. 47 et 48 — deux registres notariaux du patriarcat byzantin — renferment toutes les pièces énumérées dans les deux premiers volumes. En outre, puisqu'aucune bibliographie n'accompagne ces mentions, citons du moins pour les diplômes intéressant l'histoire roumaine, des études de N. Iorga (*Les conditions de politique générale dans lesquelles furent fondées les Églises roumaines aux XIVe—XVe siècles*, dans Académie roumaine, *Bulletin de la section historique*, 1913, p. 124—153. — *Histoire des Roumains et de la romanité orientale*, III, 1937, passim, not. pp. 232—234 et 290—293) et de C. Marinescu (*Infiinţarea Mitropoliilor în Ţara Românească şi în Moldova*, Anal. Acad. Rom., *Memoriile Secţiunii Istorice*, Seria 3, II). C'est par exception que l'acte patriarcal de 1391 faisant stavropégie le monastère de Saint-Michel du Maramouresh a les honneurs d'une bibliographie hongroise et russe; y ajouter N. Iorga, *Histoire des Roumains et de la romanité orientale*, III, pp. 258—260 et la bibliographie citée en notes. Tous ceux de ces documents qui regardent le passé religieux des Roumains ont été également reproduits d'après Miklosich et Müller, dans le volume XIV, 1915 (p.1—36) de la collection Hurmuzaki, par Iorga, qui les a accompagnés d'une traduction roumaine [1]).

3° Font défaut les deux articles que le R. P. V. Laurent a consacrés à Nicéphore Grégoras et à Georges Pachymère dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, articles d'autant plus importants qu'ils sont le dernier mot de la critique. Remarquons d'ailleurs en passant que l'auteur ne paraît pas soupçonner l'utilité qu'offrent souvent les notices consacrées aux écrivains byzantins par les spécialistes qui ont collaboré au *Dictionnaire de théologie catholique*, ainsi qu'au *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* — pour ne pas citer également les 10 volumes du *Lexicon für Theologie und Kirche* publié par Buchberger que, sauf erreur, il passe sous silence d'un bout à l'autre de son travail.

Arrêtons-nous. La facilité le disputerait à la stupidité, si l'on voulait se donner le malin plaisir de relever les lacunes de la bibliographie. Pareil ouvrage n'a d'ailleurs pas la prétention d'être une bibliographie et encore moins une bibliographie exhaustive. Il vise avant tout à donner un instrument de travail pour les recherches sur l'histoire des Türkvölker et de Byzance, c'est-à-dire à réunir les *loci* de chaque écrivain relatifs aux Hongrois, aux Bulgares, aux Turcs, aux Petchenègues etc.

---

[1]) Pour une bibliographie complète de ces actes nous nous permettons de renvoyer à V. Laurent et P. Năsturel, *Facsimile de texte şi documente bizantine din veacurile XIV—XV privitoare la istoria Bisericii Române*, publiés par les Archives de l'État, Bucarest, 1946 (sous presse), où l'on trouvera également en français, une étude paléographique, diplomatique et historique des pièces en question.

4° Manuel Malaxos ne mérite guère l'honneur que lui fait le professeur de Budapest quand il lui donne le rôle le plus marquant dans la rédaction, plusieurs fois continuée, de la chronique dite aussi de Dorothée de Monembasie, ou encore de 1570. Il ne sera donc pas inutile d'exposer ici pour les chercheurs étrangers les résultats ausquels est parvenu feu D. Russo, naguère professeur de byzantinologie à l'Université de Bucarest (cf. ses *Studii istorice greco-române*. Opere postume, I, Bucarest 1939, p. 53—86).

La chronique versifiée de Manassès a été arrangée en prose et de larges fragments en ont été insérés dans une *chronique universelle anonyme*, *écrite en langue vulgaire.* (La dite chroniquc universelle a également pillé Théophane, — M. Moravcsik le dit aussi, — Georgios Monachos, Cédrénus, Zonaras etc.; p. 57). Cette compilation, amplifiée des observations d'un ou de plusieurs témoins oculaires anonymes, s'est répandue en manuscrits et le récit en a été poussé jusqu'en 1570. Sur plus de 25 codices qui nous l'ont conservée, 4 portent comme nom d'auteur celui de Manuel Malaxos (p. 58). Pour améliorer son ordinaire, ce Malaxos donnait des leçons et copiait, en les retouchant peu ou prou, des manuscrits. C'est ainsi que Stephan Gerlach, l'émissaire des protestants allemands près le Phanar et l'intermédiaire de Martin Crusius et des lettrés de Constantinople, rapporte dans son *Tagebuch* (Francfort-sur-le-Main, 1674, p. 448) qu'il se rendit un jour chez un Grec, du nom de Malaxos, qui devait lui *copier* (abschreiben) l'histoire des patriarches après la chute de la ville. Le vieillard copia en effet l'*Historia patriarchica* que Crusius publia dans sa fameuse *Turcograecia* (cf. Moravcsik I, p. 159—160 qui, avec raison, a séparé cette histoire du nom de Malaxos. Le manuscrit en question existe encore: c'est le cod. 1152 de la Bibliothèque Nationale de Paris). Or, dans le titre secondaire de cette histoire patriarcale, il est précisé qu'elle a été *traduite en langue vulgaire par Malaxos* (ἅτινα ἐμεταγλωττίσθησαν εἰς κοινὴν φράσιν παρ' ἐμοῦ Μανουὴλ Μαλαξοῦ; Russo, p. 65—67). Malaxos a agi de même avec cette chronique de 1570, et, selon l'habitude d'un temps qui ne connaissait pas la propriété littéraire, il aura mis son nom en tête de ce qu'il avait copié et par endroit arrangé. Une preuve dirimante, nous la trouvons dans la ressemblance étroite qui existe entre sa chronique et celle que Théodose Zigomalas envoya lui aussi à Crusius, une histoire politique de Constantinople de 1391 à 1578, qu'il copia en la corrigeant selon ses moyens (μετέγραψα... διορθώσας τὸ κατὰ δύναμιν). L'humaniste de Tübingen la publia dans sa *Turcograecia* (D. Russo, p. 63—64). Enfin l'*histoire des patriarches* copiée par Malaxos est apparentée de près à *l'histoire politique, la chronique en langue vulgaire de 1570.* Dans la suite cette chronique fut poussée, en plusieurs étapes, jusqu'à 1579, 1595 etc... (En ce qui regarde les différentes phases de rédaction par lesquelles la chronique a dû passer, l'exposé du professeur Moràvcsik mérite confiance).

Quant à l'édition princeps de cette chronique, parue sous le nom du métropolite de Monembasie Dorothée, elle a été publiée en 1637. Celle qu'a employée M. Moravcsik est la 5e; on en trouvera 14 chez Russo, qui s'est toutefois défendu d'épuiser la liste (cf. p. 84—85; voir aussi le fac-similé de la page de titre, vol. I, pl. 9). De fait, le contenu de la chronique de Dorothée ne se

distingue de celle de 1570 qu'à de minimes différences près (cf. Russo, p. 71 sqq.).

Notons ici un texte — inédit (?) — omis, peut-être à dessein, par M. Moravcsik — (il n'en est pas question p. 346 des *Byzantinoturcica*): le discours prononcé par un Dorothée de Monembasie à l'occasion de l'assaut donné à Constantinople par les Ottomans ('Αγαρηνῶν), en 1422 (cf. Sp. Lambros, Νέος 'Ελληνομνήμων V, 1908, p. 267; mentionné par D. Russo, *o. c.*, p. 78, qui rapproche ce texte du récit du siège laissé par Cananos et en identifie l'auteur avec le métropolite dont le nom figure, nous venons de le dire, en tête de l'édition de la chronique que d'aucuns lui ont attribuée).

5° L'auteur, qui a recherché avec tant de soin les nombreux écrivains qui, de près ou de loin, ont parlé des Türkvölker, a dû en laisser échapper plusieurs; c'était fatal. Qu'il nous permette de lui en signaler au moins un. Il s'agit de Manuel Holobos. Le rhéteur des rhéteurs, dans une poésie officielle adressée à Michel VIII Paléologue, mentionne une victoire remportée par l'empereur sur les Bulgares de l'Hémus, qu'il appelle Mysiens : *Vous qui vous glissez comme des rats chétifs dans les trous les plus reculés de l'Hémus, insensés Mysiens, oserez-vous tout de même regarder en face la plus grande des étoiles* (= l'empereur)? (cf. J. Fr. Boissonnade, *Anecdota graeca*, vol. V, Paris, 1833, p. 168, v. 8—9). L'auteur ne nous tiendra pas rigueur de cette addition[1], en remarquant que ces vers, qui sous leur rhétorisme cachent l'état d'esprit d'une époque, corroborent l'éloge adressé par Georges de Chypre aux empereurs Michel et Andronic Paléologue et que mentionne M. Moravcsik, page 157.

6° Parmi les œuvres de Manuel II Paléologue qu'il a mentionnées, le professeur de Budapest aurait également pu faire figurer une manière de psaume composé par le pieux basileus après l'écrasement de Bajazet par Tamerlan et qui répond au même sentiment de soulagement que l'éthopée qu'il a enregistrée (cf. Migne P. G., 106, c. 581: Περὶ Κεραυνοῦ τοῦ 'Αγαρηνοῦ).

7° Il nous reste encore à dire deux mots de l'Index terminal. Il est double. 1° les *sources*, 2° les *peuples*. Malheureusement, suivant la disposition du plan du travail, les auteurs byzantins y sont groupés d'après leur prénom. Or on ne sait pas toujours par cœur si tel ou tel écrivain s'appelait Grégoire, Georges ou Jean. Ce qui rend l'usage de l'Index assez malaisé. Il est à souhaiter que, dans une prochaine édition, que nous appelons de tous nos vœux, cet Index soit refondu et même que les articles du livre soient redistribués d'après le nom le plus connu, on en tout cas que, selon le procédé accoutumé aux dictionnaires, des renvois introduits dans le corps du travail permettent de s'orienter immédiatement.

* * *

[1]) Un discours du même Holobos que M. Moravcsik ne pouvait connaître (L. Previale, *Un panegirico inedito per Michele VIII Paleologo*, *Byzantinische Zeitschrift* I, 1942) fait aussi allusion aux Bulgares (ὁ Μύσος, p. 32 l. 1) et aux Hongrois (ὁ Παίονων p, 38 l. 7). Dans le dernier numéro de cette *Revue*, le R. P. Laurent a toutefois élevé des doutes sur cette paternité (cf. *La domination byzantine aux bouches du Danube sous Michel VIII Paléologue*, p. 187, n. 2).

Ce premier volume, qui fera époque dans le développement du byzantinisme, est suivi d'un second. C'est là, à proprement parler, un ouvrage de spécialité extraordinairement précieux.

Après avoir donné la liste, copieuse, des abréviations désignant les différents écrits byzantins relatifs aux Türkvölker et la bibliographie essentielle s'y rapportant, l'auteur s'occupe dans l'introduction de ce second volume d'abord des caractéristiques des restes linguistiques (Charakteristik der Sprachreste) terminant ce long paragraphe par les plus anciens monuments de langue transcrits ou traduits par des Grecs; puis vient un chapitre consacré à la *Sprachliche Überlieferung*, où sont étudiées les différentes dénominations données à chaque Türkvolk et la phonétique de sa langue, dans ses rapports avec les transcriptions grecques. Enfin l'introduction s'achève par une dizaine de pages consacrées à la *Schriftliche Überlieferung*, la paléographie des sources, celle-ci étant illustrée par neuf photographies d'écritures de diverses époques (du VIIIe au XVIe siècles); malheureusement le clichage les a quelque peu rendues floues, sinon gâtées, notamment les numéros 5, 6 et 7. Aussi l'auteur les a-t-il reproduites en hors-textes et réunies lors d'un nouveau tirage.

Les Sprachreste, c'est-à-dire les mots d'origine « turque » (le terme étant pris dans le sens large où l'entend l'auteur) occupent ensuite près de 250 pages, de la p. 58 à la page 292. Rangées dans l'ordre alphabétique, les innombrables fiches qui constituent le corps de ce volume nous donnent toutes les indications que nous pourrions désirer sur tel personnage, tel peuple etc. Par exemple Ἄβάροι désigne: 1° les Avars (Ve—IXe s.); suivent les différentes formes rencontrées chez les auteurs avec références à l'appui. Après quoi on nous renvoie aux mots Οὖννοι et Σκλάβοι qui, à l'occasion, désignent également ce peuple; 2° les Huns (Xe s.), avec références; 3° les Slaves, avec références. L'article se clôt par l'origine du mot, avec bibliographie à l'appui, les variantes slaves et un rapprochement avec le chinois. (Notons toutefois que M. Moravcsik se défend d'avoir voulu donner là un dictionnaire étymologique).

Nous n'omettrons pas de signaler ici que les différentes formes que donnent de tel ou tel mot les manuscrits sont consignées d'après les lectures faites par l'auteur lui-même sur les manuscrits ou des photographies, en l'absence des indispensables éditions critiques que déplore si manifestement le premier volume [1]).

Certes, cet ouvrage-là s'adresse aux savants, autochtones ou étrangers, qu'intéresse le passé des différents Türkvölker. Mais il peut encore et doit intéresser les historiens roumains. En effet, à peu près tous les peuples dont il s'occupe

---

[1]) Si M. Moravcsik possède la photographie du texte de l'*Ordo Portae* dont nous annoncions tout à l'heure la publication prochaine, il y lira une forme inconnue de son glossaire et qu'il a laissé passer quand il a dépouillé cet inédit: μουσουλουμάνος (Paris, gr. 1712, f. 425 v, ligne 9: μόνον οἱ καρηπγητλέδες εἶναι μουσουλουμάνων παιδιά. Nous ne pouvons lire à ce feuillet avec M. Moravcsik (cf. t. II, p. 139) καρήπ γητλέδες, ni dans ce passage (l. 8), ni plus bas où le mot est en vérité *légèrement* coupé en deux (l. 17) mais ne porte également qu'*un seul accent*.

sont liés à notre histoire, tout spécialement à celle du premier millénaire chrétien, si peu documentée. Plus d'une bataille entre ces barbares ou avec les Byzantins a eu notre sol pour théâtre. De longs siècles parfois, nos territoires subirent tour à tour leur domination.

Il est donc manifeste que nos chercheurs auront de quoi glaner dans ce remarquable ouvrage. Il leur arrivera aussi de rectifier des erreurs. Et c'est ainsi que petit à petit la science avancera. Nul n'ignore en effet que l'identification des ethniques de la littérature byzantine prête souvent à confusion, et partant pousse à la polémique. Les identifications qu'a groupées méthodiquement le professeur hongrois pourront ainsi, une fois vérifiées, jeter un peu de lumière sur l'histoire si confuse du Sud-Est européen.

Donnons un exemple. Ainsi, par Δᾶκες il faut entendre: 1° les Petchénègues (aux Xe—XIe siècles) chez Suidas, Constantin Porphyrogénète etc.; 2° les Hongrois (XIIe—XVe siècles) chez Laonicos Chalcocondyle (l. I, 68, 2—3), Anne Comnène etc.; 3° les Roumains de Transylvanie (XVe siècle) chez ce même Chalcocondyle, au l. II. 31, 6. Au paragraphe de l'origine du mot, on nous dit que les Δᾶκες apparaissent d'abord chez Strabon (suit la bibliographie). Il eût peut-être été bon de préciser que chez Strabon il s'agit des Daces, ne serait-ce que par souci pédagogique. Enfin on nous renvoie à Παίονες et à Παιονοδακία, ce dernier mot désignant la Transylvanie.

C'est à dessein que nous avons pris cet exemple. Il montre que le même auteur, dans un même ouvrage, peut désigner par le même mot des peuples différents. Ce qui ajoute à la confusion provoquée par cet hyperpurisme cher aux lettrés byzantins.

De là bien des erreurs, soit chez eux soit chez les auteurs modernes. En voici une preuve. Le professeur Moravcsik écrit noir sur blanc que Βλάχοι désigne les Bulgares, par exemple chez Nicétas Choniatès, 482, 5; 622, 1; 643, 21; 665, 13; 818, 8. Nous ne soulèverons pas ici la fameuse question des Assanides, mais la seule référence Zlatarski, II, 412, 417, ne laisse pas de nous étonner. Pourquoi ne pas avoir cité aussi N. Iorga à tout le moins, ou mieux von Höfler, dont la nationalité garantit, aux yeux des savants étrangers, l'impartialité? (Il ne pouvait en effet être question de N. Bănescu. *Un problème d'histoire médiévale: création et caractère du second empire bulgare (1185)*, alors à l'impression en même temps que l'ouvrage du savant hongrois). Il n'y a là d'ailleurs qu'une bévue, fâcheuse il est vrai; en effet, l'auteur mentionne que les Μυσοί, les Mysiens, sont les Valaques, par ex. chez Nicétas Choniatès, 482, 4. Néanmoins comment en croire ses yeux quand on lit, parmi les *loci* où Μυσοὶ signifie (!) Bulgares, cette citation de Nicétas Choniatès, 482, 4—5, reproduite in extenso par Moravcsik, οἳ Μύσοι πρότερον ὠνομάζοντο, νυνὶ δὲ Βλάχοι κικλήσκονται, *« lesquels jadis s'appelaient Mysiens et qui maintenant se nomment Vlaques »*. L'identité de toutes ces références: 482, 5; 482, 4; 482, 4—5, stupéfie le lecteur. Pour un peu celui-ci croirait avoir affaire à une savoureuse trouvaille du regretté Mutafčev.

Par ailleurs — on a déjà pu s'en rendre compte par les exemples cités — le savant magyar n'exclut pas systématiquement les Roumains. Il les mentionne

uniquement (ils ne sont pas un Türkvolk), là où quelque confusion pourrait se glisser ou bien encore quand ils sont en rapport avec quelque peuple touranien. C'est ainsi que le professeur de Budapest nous prévient impartialement que le boyard bulgare Ivanco pourrait être d'origine valaque. Ἰβαγκός, *bulgarischer Bojare (walachischer Herkunft?).*

Mal venue cependant nous semble être l'interprétation que risque de suggérer M. Moravcsik quand il écrit que Οὐγγροβλάχοι était *le nom des habitants de la Valachie vassale de la Hongrie (vers 1324).* Un profane pourrait s'imaginer que cette vassalité était sanctionnée par l'union, dans ce mot, des deux ethniques, alors que, on le sait, Hongrovalachie signifie le territoire roumain tourné vers la Hongrie, de même que la Moldavie, chez certains auteurs, s'appelle la Rossovalachie, alors que cette province roumaine n'a jamais au Moyen Âge dépendu de la Russie.

Soyons juste, une fois de plus, l'auteur n'entend par Οὐγγροβλαχία par contre, que la Valachie, à tous les 38 passages qu'il cite. Et si, entre deux actes, il énumère, dans le premier volume, celui du transfert du métropolite de Vicina au siège de toute la Hongrovalachie (1359), c'est tout simplement parce qu'un *Sprachrest turc* (l'élément *Hongrois* du composé), se rencontre dans ce mot et que le savant tenait à n'en passer aucun. Aussi ne le chicanerons-nous pas là-dessus.

Le volume se termine par l'addition d'un certain nombre de noms et un appendice consacré aux mots *qui ont été retenus par les sources non-grecques conservées;* sources latines, orientales, slaves. M. Moravcsik se contente d'énumérer les auteurs ou œuvres anonymes, non grecs, intéresant les Türkvölker. Cet appendice donne également le texte slavon de la liste des princes bulgares, telle que l'a conservée la chronique russe dite *Ellinskij Letopiset,* cette liste, « selon toute probabilité, est la traduction slave d'un original grec »: suit une abondante bibliographie de la question, surtout en langues slaves. Outre cette liste nous est encore donnée celle des représentants bulgares au huitième concile œcuménique de 869, en latin. De même des inscriptions, également en latin, consignées sur un manuscrit de Cividale, inscriptions qui datent des alentours des IXe—Xe siècles. Enfin, quelques noms et mots isolés.

Pour finir, deux index, l'un de six parties: les noms de peuples, les noms de tribus, les noms de famille, les noms de personne, les appellatifs, les noms géographiques. Tous sont rangés dans chacune des catégories que nous avons vu distinguer dans le premier volume: les Avars, les Bulgares, les Khazares, les Huns etc. Quant au second index, il embrasse les formes turques, bulgares, hongroises et autres, que l'auteur a dû citer pour expliquer l'origine des mots mentionnés dans les écrits byzantins.

Suivent quatre pages (321—324) de rectifications et compléments destinés au premier volume.

Enfin un *Nachwort* complète la préface du tome premier et clôt l'ouvrage.

De ce court exposé on peut se faire une idée de ce qu'un pareil travail représente de labeur et de conscience. Ajoutons qu'il est écrit dans une langue

simple et claire, ce qui contribue au plaisir qu'on a de le consulter. L'exécution matérielle, surtout celle du premier volume, est excellente.

Tel est l'ouvrage que nous entendions présenter et qui, en attendant que quelque savant patient et désintéressé rédige pour les lettres byzantines le pendant de la bibliographie de la littérature latine du professeur N. I. Herescu, restera un outil indispensable qu'il faut souhaiter voir entre toutes les mains.

P. Năsturel

M. V. LEVTCHENKO, *Matériaux pour l'histoire interne de l'Empire romain d'Orient, aux Ve et VIe siècles* (en russe), *Vizantijskij Sbornik*, Moskva, 1945, pp. 12—95.

La présente étude est intégralement consacrée aux rapports agraires. L'auteur examine successivement toutes les catégories de propriété foncière de cette époque et parle: 1) des *metrocomiae* et *vici publici*; 2) des domaines impériaux; 3) de la grande propriété privée.

Avant de passer à l'étude de la propriété paysanne, il tente d'établir en détail ce qu'était l'état économique de l'Empire romain d'Orient aux Ve et VIe siècles, en faisant les constatations suivantes:

La crise économique qui sévissait dans les régions Occidentales s'était fait beaucoup moins sentir en Orient. Le commerce avait été florissant dans les provinces orientales et dans celles de l'Asie Mineure. La monnaie y était la plus stable de l'Europe des Ve et VIe siècles. Malgré cela, il ne saurait être question d'un progrès économique quelconque. Les sources parlent d'une époque de décadence. Une crise agraire se déchaîna, les emblavures sont abandonnées, la population rurale tend à émigrer dans les villes. Cette crise est provoquée par le poids excessif des impôts.

Justinien n'améliora pas la situation en agrandissant le territoire de l'Empire. Il ne fit que pressurer davantage ses ressources matérielles. La suppression des dèmes permit au gouvernement de tenir compte de moins en moins de la classe des travailleurs et de consolider l'État fortement centralisé, de caractère bureaucratique.

Bien que l'Empire en Orient ait été plus puissant qu'en Occident, il représente toutefois une société en stagnation. Cette société est caractérisée par le maintien de certaines formes basées sur l'esclavage, à côté de formes d'exploitation basées sur le colonat.

Comme jadis, les esclaves étaient employés dans l'économie particulière et dans l'économie ecclésiastique. Les sources renferment de nombreux indices attestant que les esclaves représentaient un facteur permanent en ce qui concerne le travail manuel, dans une propriété byzantine des Ve et VIe siècles. Le régime des esclaves est amélioré dans une certaine mesure; cependant, leur révolte témoigne que leur situation demeurait extrêmement dure.

Les colons représentent le second facteur de travail manuel dans l'exploitation agraire. Dans certaines provinces, ils forment la majorité de la popu-

lation rurale. La législation byzantine montre que la dépendance des colons au sol ne s'est pas opérée en une seule fois. Les colons se divisaient en deux groupes: les colons libres et les *adscripti.* Un colon libre différait d'un « enapographe » par le fait qu'il pouvait avoir une propriété et, en qualité de propriétaire, pouvait changer le lieu de sa résidence. On voit cependant que la situation juridique des colons a empiré au VIe siècle; un colon ne différait plus beaucoup d'un esclave. Il n'avait le droit de se marier qu'avec une femme habitant dans les limites de la propriété. Avec la permission du maître, il pouvait s'enrôler dans l'armée, ainsi que devenir prêtre ou moine. Le propriétaire n'avait pas le droit de chasser les colons de leurs terres, ni de vendre sa propriété sans ses colons. Ils pouvaient être soumis à des châtiments corporels. Peu à peu, de sujets de l'Empire ces colons se transformaient en sujets des grands propriétaires, qui avaient accaparé les prérogatives de l'État.

L'auteur constate qu'au début du Ve siècle on observe, en Orient, le même processus social et économique qu'en Occident: l'effondrement de l'économie basée sur l'esclavage et l'infiltration d'éléments barbares dans l'Empire, éléments qui apportaient avec eux de nouvelles formes d'économie. En Orient, toutefois, le système basé sur l'esclavage avait son origine dans la tradition des monarchies hellénistiques, héritières, à leur tour, des traditions des grandes monarchies de l'Orient ancien. Ces influences se faisaient sentir dans l'Empire romain d'Orient surtout en ce qui concerne la formation du colonat. C'est pour cela que l'étude de Byzance doit prendre son point de départ non pas dans l'histoire romaine, mais plutôt dans celle des États hellénistiques.

S'il confirme la présence des esclaves et des colons dans les grandes propriétés byzantines, M. Levtchenko affirme aussi que l'existence d'agriculteurs libres, organisés en communautés, ne peut faire l'objet du moindre doute. C'est la condamnation de la théorie de Zachariae de Lingenthal et de Vasilievski, lesquels, à côté de la grande propriété et du colonat, affirmaient que la communauté libre de paysans ne représentait qu'un élément accidentel. Se basant sur la législation impériale des Ve et VIe siècles, il arrive à cette conclusion que la petite propriété des paysans libres existait sur une vaste échelle. Une Novelle de Léon I, de 648, témoigne de la tendance du gouvernement à protéger la petite propriété paysanne. Grâce aux indications plus abondantes sur ce genre de propriété en Égypte, le savant soviétique peut insister longuement sur elle, en l'examinant ensuite en Syrie, dans certaines régions de l'Arménie, dans celles d'Asie Mineure et de la Péninsule balkanique. Partout, il constate la présence des paysans libres, auprès des esclaves et des colons.

En passant au problème de l'infiltration des Barbares dans la Péninsule balkanique, aux IVe et Ve siècles, on nous affirme qu'il serait erroné de considérer la présence des communautés paysannes comme déterminée par l'élément barbare, particulièrement l'élément slave. Cette sorte de propriété paysanne existait, depuis longtemps, dans l'Empire romain d'Orient et s'est maintenue, dans une certaine mesure, jusqu'à l'époque byzantine. La présence de la population paysanne libre est attestée par le fait que des agriculteurs de Pamphilie repoussèrent les Ostrogoths en 339. D'habitude, les esclaves et les

colons considéraient les barbares comme leurs libérateurs et les aidaient. La résistance organisée par les agriculteurs de la Pamphilie doit être considérée comme venant de la part de certains habitants libres qui défendaient leur propriété.

Les actes égyptiens permettent d'établir de manière plus rigoureuse les caractères d'une communauté: responsabilité collective du village pour le paiement des impôts; la somme établie par les organes administratifs pour le village est fixée par ce dernier pour chaque ménage en particulier; auto-administration, les personnes chargées de l'administration étant choisies par le village tout entier; exécution en commun de certains travaux agricoles, ainsi qu'exploitation en commun des pâturages et d'autres terrains.

La communauté paysanne d'Égypte manifeste un extraordinaire pouvoir d'adaptation à l'égard de divers phénomènes de la vie sociale. Bien que, pour les autres régions, les sources soient de beaucoup plus sommaires, la présence d'un régime basé sur la communauté de village ne peut être mise en doute, aussi bien en Syrie qu'en Asie Mineure.

Les vestiges d'un régime basé sur la communauté de village sont renforcés par la colonisation d'éléments barbares, qui apportaient avec eux les conceptions d'une organisation fondée elle-aussi sur la communauté et augmentaient le chiffre de la population agricole libre. La situation de cette couche sociale d'agriculteurs libres était pourtant très difficile. Ceci résulte du fait que les villages libres recherchaient sans cesse le patronat de gens puissants. C'était aussi un moyen d'échapper au paiement de l'impôt. Le gouvernement luttait obstinément contre ceux qui recherchaient le patronat d'un personnage important. Les récoltes faibles, les impôts successifs, l'avidité des fonctionnaires poussaient les petits agriculteurs à rechercher le patronage des puissants.

Les *domaines impériaux*, comprenant aussi bien les propriétés de l'empereur que celles de l'État, s'étendaient sur d'immenses surfaces. Ils s'accroissaient par suite de la confiscation des terres des condamnés, des églises et des villes. Il en était de même pour les terrains laissés en jachère et qui passaient à l'État.

Les terres impériales étaient exploitées de trois manières: 1) travaillées par le propriétaire; 2) affermées; 3) vendues.

En affermage, la terre était donnée, d'habitude, à de hauts dignitaires. Il y avait plusieurs formes d'affermage: 1) jus perpetuum; 2) jus privatum salvo canone; 3) jus privatum dempto canone et 4) jus emphyteuticum. Le paiement de l'affermage se faisait en argent et en nature. La situation des colons établis sur les domaines impériaux était bien difficile. Le pouvoir impérial favorisait la création de grandes propriétés. A cause de sa faiblesse, il n'est pas en état de contrôler l'administration des provinces, où se développent les caractères féodaux. Les empereurs tâchent toutefois de lutter contre les actes arbitraires par lesquels on cherchait à usurper les prérogatives de l'État. De là des conflits avec les grands propriétaires.

Le professeur de Moscou essaye de dégager les lignes de développement de la grande propriété. A l'époque romaine, dans l'Empire d'Orient dominaient

la propriété foncière d'État et la propriété impériale. Toutefois, en même temps, commença à se développer la grande propriété privée.

Le sénat romain favorisait la formation des latifundia. Le développement de la grande propriété est également favorisé par le système des « améliorations » des domaines impériaux, affermés par des personnages importants.

A partir du milieu du IVe siècle, les familles des sénateurs d'Orient accumulaient d'importantes possessions foncières. Le gouvernement lui-même, dont l'œuvre d'administration devenait de plus en plus difficile, voyait, dans les grandes propriétés, des organes sociaux pouvant être utilisés dans des buts administratifs. On leur transmet des droits en ce qui concerne le fisc et l'ordre intérieur.

L'auteur se propose d'établir le rôle joué par la grande propriété aux IVe, Ve, VIe et VIIe siècles et si elle eut les mêmes caractéristiques. connues pour l'Occident. Il utilise les données epigraphiques et le matériel égyptien, lesquels apportent une information précieuse. On a même conservé des fragments des enregistrements cadastraux de l'Égypte. L'étude de ces sources permet de conclure que la grande propriété, en Égypte, se composait d'habitude de terrains arables, de vignes et de plantations d'oliviers. L'exploitation le faisait à l'aide d'esclaves, de colons et de travailleurs libres. Dans les simites d'une telle propriété étaient, généralement, installés des moulins, des boulangeries, des bains, des pressoirs à raisin, des pressoirs à huile. En Asie Mineure, l'élevage des animaux jouait un rôle important. Les grandes villes d'Asie Mineure étaient entourées de grandes propriétés, dont quelques-unes ayant des résidences bien fortifiées.

M. Levtchenko constate en outre que, dans l'Empire romain d'Orient, les possesseurs de grandes propriétés cherchaient à usurper les droits et les fonctions de l'État. De même on cherchait à englober la propriété paysanne libre dans le cadre de la grande propriété. Toutefois, la grande propriété de l'Orient n'a pas eu le caractère d'isolement économique total qu'elle a eu en Occident. Là, elle joua un rôle important dans l'économie de l'Empire. Les magnats vivaient dans un luxe et un confort très grands. Ces grands propriétaires sortaient, pour la plupart, des rangs des sénateurs et dcs hauts dignitaires. Dans l'Empire d'Orient, la noblesse était plus souvent acquise par le service que par la naissance.

A côté de la grande propriété laïque se développa la grande propriété ecclésiastique. Cette dernière était convoitée par les grands propriétaires laïques, qui employaient tous les moyens possibles pour en arracher quelque morceau. Aux Ve et VIe siècles, le processus de féodalisation de la société dans l'Orient romain est en plein progrès, mais les caractères de la grande propriété ne sont pas exactement semblables à ceux de la grande propriété d'Occident.

L'examen de la politique de Justinien porte M. Levtchenko à la conclusion que cet empereur prenait la défense des intérêts de la grande propriété aussi bien en Orient qu'en Occident. Il ne peut être donc considéré comme le défenseur des classes pauvres.

L'ample résumé que j'ai tâché de donner de cet article aura fait voir, je l'espère, l'intérêt particulier des recherches entreprises par le byzantiniste soviétique. *V. Costăchel*

E. E. LIPCHITZ, *Les Paysans byzantins et la colonisation slave* (en russe). *Vizantijskij Sbornik*, Moskva, 1945, pp. 96—143.

L'auteur se propose de définir la situation des paysans byzantins au moment de la colonisation slave. Afin de pouvoir constater quels furent les résultats de cette colonisation, le « Nomos georgikos » est utilisé comme source principale. On montre les difficultés que rencontre l'historien dans l'utilisation de cette source, car on ignore quelle fut précisément la rédaction originelle du texte ainsi que la date de sa promulgation. Après examen des théories émises à cet égard, l'auteur fixe cette date dans la seconde partie du VIIIe siècle. Toutefois, il faut tenir compte du fait que le processus de formation de la situation envisagée par la loi s'est déroulé au cours de quelques siècles.

C'est pendant la durée de ce stade qu'est étudié le village byzantin sous ses aspects les plus variés. Les conditions de vie de l'époque comprise entre les VIe et VIIIe siècles avaient déterminé, dans la plus large mesure, les caractères de la Loi agraire. On pourrait affirmer que le sol défriché et laissé en jachère était à la base de l'économie paysanne et déterminait les conditions de la vie.

Le niveau de la technique agricole du village byzantin était plus bas que celui de la Grèce et de Rome dans l'Antiquité. Si l'on compare la Loi agraire avec les lois médiévales de l'Europe occidentale, on constate que le niveau de l'exploitation agricole était à peu près le même. Aussi bien dans les villages de l'Europe occidentale que dans les villages byzantins, le système suivi dans leur économie était celui du défrichement.

Le prineipal instrument de travail était la charrue de bois avec un coutre de fer; l'emploi de cette charrue primitive s'est maintenu dans la Péninsule balkanique et en Asie Mineure jusqu'à la fin du XIXe siècle, ainsi qu'il résulte des observations des voyageurs et des fouilles archéologiques.

Dans le village byzantin, l'agriculture a été pratiquée sous divers aspects. En dehors de la culture des céréales, la viticulture tenait une place importante. Les vignes étaient bien soignées et la technique viticole s'était formée au cours des siècles. L'importance de cette branche de l'agriculture résulte aussi bien des dispositions de la Loi agraire à cet égard, que des relations de la littérature hagiographique. Le jardinage était également apprécié. L'élevage occupait une place importante: les bêtes à cornes, les porcs, les moutons, les ânes. Comme pâturages, on utilisait les forêts et les champs après les récoltes. Mais M. Lipchitz ne manque pas de souligner le caractère agraire bien précisé de l'économie paysanne. L'élevage des animaux n'était pas mis au premier plan. Ces caractères du village byzantin se réfèrent, en particulier, aux territoires dévastés ou abandonnés, défrichés pour la première fois ou repris après abandon.

En ce qui concerne la propriété du sol, l'auteur insiste tout d'abord sur les propriétés paysannes libres, exploitées en commun. Cette catégorie de propriétaires agricoles (γεωργοί) est la plus souvent mentionnée dans la Loi

agraire. C'étaient des agriculteurs libres qui travaillaient eux-mêmes leur propre terre, dont ils pouvaient disposer.

Les plus anciennes copies du texte original de la Loi agraire contiennent suffisamment d'indications concernant les formes collectives dans le village byzantin. Le village apparaît comme un tout, propriétaire suprême de tout le territoire. On croit que, périodiquement, avait lieu un nouveau partage des terres de la communauté.

En résumé, diverses dispositions de la Loi agraire, comme: partage renouvelé du sol, transformation de terres arables en pâturages communs après les récoltes, droit de consommer sur place du produit des vignes étrangères ainsi que manque de précision du droit de propriété sur un lot individuel — représentent des caractères qui ne peuvent être expliqués que comme des reste d'un régime basé sur la communauté et sur la famille.

Si nous passons aux catégories de paysans qui faisaient partie d'un village byzantin, nous constatons que de la catégorie appelée γεωργοί faisaient partie aussi d'autres groupements. Ceux appelés ἄποροι, c'est-à-dire: pauvres, sans ressources, n'ayant pas les moyens nécessaires pour l'exploitation de leurs lots, étaient obligés de les céder à d'autres personnes. Ensuite viennent les μορτιτοι, paysans dépendant de quelque grand propriétaire laïque ou de quelque monastère. Ils étaient obligés de payer la dîme au profit de leur maître. Les « mistotès » étaient des pasteurs. Libres au point de vue juridique, économiquement ils n'avaient aucune liberté, ne possédant aucun bien; en réalité ils se trouvaient au même niveau que les esclaves. Ces derniers, à leur tour, ne jouissaient absolument d'aucun droit.

C'est en se fondant sur certaines dispositions de la Loi agraire que M. Lipchitz croit pouvoir constater que la communauté rurale à Byzance se trouvait dans un stade de décomposition. La propriété privée avait apparu déjà dans cette communauté sous les aspects suivants: maisons avec un lot de terre autour, exploitation des champs par le travail individuel de chacun des membres sur un lot fixé.

Dans cet état de choses, la communauté devait payer des impôts. La Loi ne défendait pas le droit de propriété de chacun des membres de la communauté autant qu'elle poursuivait le paiement des impôts sans le moindre retard. Les taxes imposées sur les lots d'une communauté étaient payées par les autres membres de la communauté si l'un des habitants du village s'était enfui abandonnant son lot et son village.

L'auteur tente une comparaison entre la Loi agraire et les lois des Barbares de l'Europe occidentale. La ressemblance est beaucoup plus frappante qu'avec les lois romaines ou romano-byzantines. Une vingtaine d'articles de la Loi agraire, fait voir des situations analogues à celles dont on parle dans différents articles de la Loi salique et d'autres lois barbares. En dehors des analogies signalées, on indique aussi les divergences, spécialement en ce qui concerne les sanctions pour infraction aux dispositions de la loi. Chez les peuples barbares on employait le système des amendes, tandis qu'à Byzance c'était le système des châtiments corporels. Par là la Loi agraire s'apparente non pas avec les lois

des Barbares, mais avec la législation byzantine plus ancienne et avec la législation romaine. C'est ainsi que sont signalés les caractères extrêmement originaux de la Loi agraire, laquelle renferme des éléments aussi divers: d'une part, les coutumes des communautés barbares libres; d'autre part, les règles de droit romano-byzantin pénétrées de réminiscences du système fondé sur l'esclavage.

Pour pouvoir établir l'origine de la Loi, l'auteur essaie de suivre le processus de formation de la communauté de village à Byzance.

L'étude des faits historiques mène à cette conclusion que, dès les IVe et Ve siècles, dans les régions des Balkans et de l'Asie Mineure, il y avait des communautés paysannes libres, les unes très anciennes, les autres de formation récente, dues aux établissements barbares. A partir du Ve siècle, sur le territoire de l'Empire, apparaissent des établissements compacts de tribus slaves. Les expéditions des empereurs du VIIe siècle contre les Slaves n'ont pas donné les résultats désirés. C'est pourquoi, au milieu du VIIIe siècle, alors qu'il est probable que fut promulguée la Loi agraire, une partie considérable de l'Empire était occupée par des tribus slaves. Ces tribus peuvent être divisées en deux groupes: l'un, indépendant vis-à-vis de l'Empire; l'autre, soumis aux empereurs. Il y a lieu de croire que la colonisation avait eu lieu non seulement sur le territoire européen, mais aussi sur celui de l'Asie Mineure. Les tribus slaves, en s'établissant sur le territoire de l'Empire, sont entrées en relations étroites avec la population byzantine. Des communautés slaves faisaient une violente opposition aux autorités byzantines. Le processus de soumission des tribus slaves était très lent. Elles conservaient leurs coutumes encore inaltérées. C'est grâce à cela que la communauté slave, largement répandue sur le territoire de l'Empire aux VIe, VIIe et VIIIe siècles, a pu amener un courant de vie nouvelle dans la société byzantine. C'est pour cela aussi que la communauté slave joua, là, un rôle analogue à celui de la communauté d'Occident.

L'étude de la colonisation slave sur le territoire de l'Empire permet à l'auteur d'établir les points suivants: 1) les établissements slaves, du VIe au VIIIe siècle, représentaient des communautés ayant les caractères spécifiques d'une société barbare, dans un stade de développement avancé; 2) ils ont été répandus sur tout le territoire de l'Empire; 2) les points préférés pour l'établissement étaient les régions boisées et sauvages; 4) on s'y occupait d'élevage et d'agriculture; 5) la soumission à l'Empire comportait le service militaire et le payement des impôts.

En confrontant les constatations qui résultent aussi bien de l'étude des faits historiques de cette époque que de l'examen détaillé de la Loi agraire, M. Lipchitz arrive à cette conclusion que: *l'apparition de la Loi agraire est en étroite liaison avec la diffusion des établissements slaves sur le territoire de l'Empire.* Assurément, la Loi agraire ne visait pas seulement la communauté slave. Par suite des événements militaires, beaucoup de régions de l'Empire étaient dépeuplées et abandonnées. Dans de telles circonstances, la communauté de paysans libres représentait une forme d'économie rurale des plus vitales. La colonisation slave avait joué un rôle considérable dans la diffusion des prin-

cipes qui étaient à la base de la communauté; mais celle-ci n'existait pas seulement pour les Slaves et ne lèur était pas spécifique.

Pour le fisc byzantin, la diffusion de cette forme d'économie agricole avait une grande importance. La communauté rurale devint ainsi un appui économique fondamental pour l'État byzantin. La communauté de paysans libres, qui représentait la source principale pour la rentrée des impôts et le recrutement des cadres militaires, fut vivement défendue par les empereurs byzantins. Cette lutte des empereurs, s'efforçant d'arrêter le processus d'asservissement des paysans libres, doit être considérée comme un trait spécifique de la féodalité byzantine. A Byzance, la communaut' de village resta longtemps un appui important de l'État bureaucratique.

Le problème, vu ainsi par l'auteur, nous apparaît sous un jour nouveau et original.

V. Costăchel.

SANTHA GYÖRGY, *A harcos szentek bizánci legendái. Le leggende bizantine dei santi combattenti* (Magyar-görög tanulmányok szerkeszti Moravcsik Gyula, no. 22) Budapest, 1943, in 8 de 72 p., 1 pl.

On déplorera qu'un aussi beau sujet ait été publié dans une langue inaccessible; c'est d'ailleur le vice fondamental de la collection à laquelle appartient cette thèse de doctorat. Les notes et citations disséminées à travers l'ouvrage n'auront pour effet que d'accentuer les regrets des byzantinistes pour qui le maigre résumé italien — pas même trois pages — est pratiquement inutilisable.

Monsieur Sántha part du culte et des légendes relatives aux héros fondateurs et protecteurs de cités antiques, lesquels apparaissent au moment culminant de l'invasion et sauvent leur peuple de l'asservissement. Le même motif se fait jour également dans certaines vies hagiographiques byzantines (il n'est que de penser à saint Démétrius de Thessalonique ou à la guerre des Avars conjurée par la Mère de Dieu). Les principaux saints combattants sont chez les Byzantins st. André, st. Théodore, st. Démétrius, st. Georges et la Sainte Vierge; l'auteur étudie leurs interventions miraculeuses et cite pour mémoire ste. Thécla, st. Serge et st. Olaf. Quant aux empereurs défunts dont la mémoire glorieuse, la croyance qu'ils sortiront de leur tombeau les armes à la main à l'heure suprême soutiennent les courages en détresse — Constantin VI, Nicéphore Phocas et st. Jean l'Aumônier (le basileus Jean Doukas Batatzès) — nous avons là un thème familier à tous les peuples. Sántha montre ensuite les caractères de ce type de légendes byzantines: peu de variété dans la description de l'apparition du Saint; créations populaires. Leur intérêt historique est double: elles reflètent fidèlement la mentalité byzantine et montrent le développement du culte des martyrs. Le travail s'achève sur l'examen des rapports qu'il y a entre les légendes byzantines et celles des Anciens.

Nous espérons que cette dissertation n'est qu'un prélude à un développement amplifié—le sujet s'y prête à souhait [1]) — et que sa refonte paraîtra dans quelque autre langue plus familière au commun des chercheurs. Il pourra ainsi faire figure honorable à côté du livre classique du regretté Hippolyte Delehaye.

P. Năsturel

ÉMILE AMANN et AUGUSTE DUMAS, *L'Église au pouvoir des laïques (888—1057)*. Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours, publiée sous la direction de Augustin Fliche et Victor Martin, 7. Paris, Bloud et Gay, 1942, 544 p.

Ce n'est pas pour diminuer les mérites de Mgr. Amann, dont personne n'ignore la solide érudition et l'esprit pénétrant, mais j'oserai dire que ce qui fait le prix de ce beau volume de *l'Histoire de l'Église*, ce sont en premier lieu les chapitres dus à un juriste, M. Auguste Dumas. Il me semble en effet, que c'est pour la première fois qu'on a eu le courage de consacrer presque les trois quarts de l'espace disponible à autre chose qu'à l'histoire politique de la papauté. Sur ces quatre cents pages, deux bonnes centaines, dues à M. Dumas, analysent successivement: Les institutions pontificales (dignitaires de l'Église romaine modes d'action du Siège apostolique sur les autres Églises). — Les évêchés et les églises séculières. I. Les diocèses et les provinces (bases de la géographie ecclésiastique, légendes sur l'origine des églises, modifications aux circonscriptions ecclésiastiques); II. Les élections épiscopales (l'élection par le clergé et par le peuple, intervention du prince temporel, rôle de la hiérarchie ecclésiastique); III. La féodalité épiscopale (le temporel de l'évêché, les droits du prince temporel, le service temporel); IV. Les chapitres de chanoines cathédraux (fonction, *praebenda*, *mensa*, assimilation de la prébende à un *honor*); V. Les églises paroissiales (caractère des églises rurales, le patrimoine paroissial et sa destination, les propriétaires des églises, droits des propriétaires d'églises). — Les églises monastiques. I. La mainmise séculière sur les monastères (l'organisation monastique, les propriétaires du monastère, la désignation de l'abbé,

[1]) Il ne serait pas sans intérêt non plus d'étudier, chez les Byzantins, les cas de salut individuel de guerriers par intervention surnaturelle sur le champ de bataille. Nous citerons, pour donner un exemple, celui du stratège Georges Paléologue (Cf. Anne Comnène, Alexiade, VII, 4, éd. Reifferscheid). Alors que les Scythes et les Petchénègues culbutaient ses troupes et qu'il était mis hors de combat par la perte de son cheval, il vit apparaître devant lui revêtu de ses armements pontificaux, l'évêque Léon de Chalcédoine qui lui présentait un coursier. Il l'enfourcha et eut la vie sauve. Or il est curieux de voir que ce saint, un *contemporain*, était, malgré ses vertus, plutôt mal coté pour son peu de science et son franc-parler qui lui valut des démêlés avec ses confrères. Pareils exemples pullulent et il serait bon de les examiner, ne serait-ce que dans un chapitre spécial, puisque, après tout, ils ne touchent pas à des saints combattants à proprement parler.

l'utilisation du temporel); II. La réforme monastique (la crise des monastères, Cluny, les autres foyers de réforme); III. L'affranchissement des monastères (la propriété de saint Pierre, la disparition du domaine séculier, l'exemption de l'ordinaire). Rien que cette liste de chapitres fait voir la valeur d'une telle mise au point de nos connaissances sur la vie sociale et l'organisation interne de l'Église pendant deux siècles de son histoire médiévale. Il ne faut certainement pas tout demander, mais c'est justement ce tableau tracé d'une main de maître qui nous fait regretter encore plus l'absence de quelques chapitres bien nourris sur la fonction économique de l'Église à cette époque (organisation de ses domaines à ce point de vue, défrichement des forêts, culture de la vigne, production des objets manufacturés, opérations de crédit, échanges commerciaux etc.).

Outre les parties déjà indiquées, M. Dumas signe les pages consacrées au « sentiment religieux et ses aberrations » (superstitions, hérésies, crainte de la fin du monde, ordalies), celles qui traitent des « vices du clergé et des aspirations à une réforme de l'Église séculière » (simonie et nicolaïsme), ainsi que le chapitre sur « La direction morale de la société laïque » (l'Église et les devoirs féodaux, les institutions de paix).

Mgr. Amann a écrit tout le livre Ier, dédié à l'histoire de la papauté (sauf le IVe et dernier chapitre sur « Les institutions pontificales », qui ne lui a été ajouté probablement que parce qu'on ne pouvait en faire un livre à part). Intitulé d'une manière suggestive et appropriée à son contenu, — « Les vicissitudes du Siège apostolique », — il nous entretient des « Tribulations du Siège apostolique, 885—962 » (le pape Formose, la maison de Théophylacte, le rétablissement de l'Empire), des « Papes impériaux et papes romains » (Otton le Grand et le Saint-Siège, la papauté au temps d'Otton II et d'Otton III, les papes de la maison de Tusculum, les papes allemands) et des rapports entre « Rome et Constantinople » (le détachement progressif, la rupture du XIe siècle). C'est toujours à M. Amann que nous devons les chapitres sur « L'expansion chrétienne en Occident » (la pénétration dans les pays wendes, chez les héritiers de la Grande Moravie, la pénétration chrétienne en Pologne, la pénétration dans le monde scandinave, la reconquête chrétienne) et celui sur « L'expansion chrétienne en Orient » (l'Église de Constantinople dans la Péninsule balkanique, évangélisation de la Russie). Enfin, le dernier chapitre du volume — « La vie intellectuelle et artistique » (le mouvement littéraire, l'enseignement, les débuts du renouveau artistique) — est encore de Mgr. Amann.

Malgré les éloges que mérite un ouvrage qui a su traiter avec un bonheur égal tant d'aspects différents de la vie de l'Église, il y a aussi des réserves qu'on est en droit de faire. Ces réserves, que je me permettrai d'exposer, sont en relation avec la part qu'on assigne dans ce volume aux Églises orientales. Pour juger de leur justesse, il faut se rappeler premièrement qu'il s'agit d'une époque où il n'y a qu'une seule Église, où « la robe sans couture » n'a pas encore été déchirée. Or, si l'on avait envisagé l'Église en son entier, ni le titre du volume ni ses limites chronologiques n'auraient pas été les mêmes. Car le titre — tout à fait justifié d'ailleurs pour l'Église de l'Occident — montre à lui seul de quel

côté se dirige l'intérêt de la collection en cause. Quant aux dates limites, il me semble que celles adoptées — 888 (mort de Charles le Gros et fin définitive de l'unité carolingienne) et 1057 (probablement élection d'Étienne IX, sans attendre l'agrément de l'Empereur) — sont beaucoup moins importantes pour qui regarde la vie générale de l'Église, que la date du schisme de Photius et surtout celle du schisme de 1054. Entre ces deux termes, d'ailleurs assez proches de ceux choisis par les directeurs de la collection, on aurait pu suivre aussi bien la vie de chacune des Églises avec ses caractères propres, que les étapes du processus qui mena à la séparation de 1054. Car on ne peut pas considérer suffisant ce qu'on nous donne maintenant sur l'Église d'Orient. Il n'y a absolument rien sur les patriarcats orientaux de Jérusalem, d'Antioche et d'Alexandrie, et rien sur les chrétientés de ces régions. Quant à l'Église byzantine, son histoire n'est exposée que d'une manière très rapide, dans un chapitre consacré à « Rome et Constantinople », sans que l'on accorde donc l'autonomie nécessaire à un sujet d'une telle importance. Constantinople n'étant vue que de Rome, il était naturel aussi que l'entière responsabilité de la rupture retombât sur Cérulaire. Heureusement, la probité scientifique de Mgr. Amann permet de constater combien peu d'efforts fit Rome en vue d'une pacification, combien elle prit à la légère un pas qu'on doit encore regretter après tant de siècles. Moralement au moins, — et c'est ce qui compte, — Orientaux et Occidentaux sont tout aussi fautifs.

Cette vue exclusivement dirigée vers l'Occident explique aussi pourquoi aux chapitres de M. Dumas dont je signalais plus haut l'intérêt particulier, ne correspond rien de semblable pour l'Église byzantine. Également rien pour Byzance au chapitre sur « La vie intellectuelle et artistique », où Mgr. Amann traite exclusivement de l'Europe occidentale. En ce qui concerne, enfin, « l'expansion chrétienne », l'Orient et l'Occident jouissent chacun d'un chapitre spécial. Mais serait-ce montrer un esprit chicanier que de faire remarquer qu'aux 61 pages concédées à l'expansion en Occident, ne correspondent que 24 pages pour l'Église orientale? Aussi n'y dit-on rien de l'œuvre missionnaire de Byzance en Hongrie avant le triomphe du catholicisme romain, de même qu'on n'y trouve pas la moindre allusion aux efforts évangélisateurs dans le Caucase. Mais, je le répète, ces remarques ne visent pas à amoindrir les mérites de l'ouvrage tel qu'il se présente: elles ne veulent exprimer que le regret de ne pas y trouver une image plus complète de l'Église, pendant ses derniers siècles de vie unitaire.

M. B.

GENNARO MARIA MONTI, *La espansione mediterranea del Mezzogiorno d'Italia e della Sicilia.* Studi Giuridici e Storici diretti da P. S. Leicht, Bologna, Zanichelli, 1942, 494 p.

Dans la même collection où paraissaient le beau livre de M. Lopez sur les colonies génoises et celui, médiocre, de M. Dudan sur les possessions vénitiennes dans le Levant, M. Gennaro Maria Monti s'est donné la tâche de retracer

les étapes de l'expansion mediterranéenne de l'Italie méridionale et de la Sicile. Il faut reconnaître que cette tâche était beaucoup plus ardue que celle de ses collègues, la matière même de son ouvrage n'ayant pas connu les mêmes lignes de développement, si sûres et si précises, que nous rencontrons à Venise ou à Gênes.

L'expansion de l'Italie meridionale eut, en effet, un caractère plutôt instable, devant être reprise, presque toujours, dès le commencement. Voici, par ex., le cas de l'Albanie. Elle est conquise en 1082 par Robert Guiscard, perdue l'année suivante, reprise en 1084 et reperdue après la mort, en 1085, du grand chef normand. Son fils Bohémond tâche de reprendre en 1107 les plans de son père. Vaincu par Alexis I Comnène, il doit accepter le traité humiliant de septembre 1108 et renoncer à ses projets dans les Balkans. Les tentatives du roi normand Guillaume II ne seront pas plus heureuses. Ce n'est que sous Manfred de Hohenstaufen que l'Albanie passe d'une manière plus durable sous la domination napolitaine, par le mariage de ce prince avec Constance, la jeune et jolie fille de Michel II Ange. Les Albanais, toutefois, ne voulurent pas reconnaître le successeur de Manfred, Charles I d'Anjou, qui dut conquérir de vive force les villes albanaises et créer par la suite un royaume d'Albanie, dont il se fit élire roi en 1272. Ce royaume albanais mena une vie mouvementée jusqu'en 1363. Mais, à cette date, les victoires du roi serbe Étienne Douschan l'avaient déjà réduit, depuis une vingtaine d'années, au seul territoire de Durazzo. D'ailleurs, même pendant ce laps de temps, il n'avait connu qu'une vie assez précaire, aux attaques des Byzantins, des Serbes et des pirates dalmates s'ajoutant de fréquents troubles intérieurs. Il faut, après cela, attendre de nouveau presqu'un siècle, pour arriver à l'époque d'Alphonse I[er] et de Skanderbeg, qui marqua une reprise des relations entre Naples et l'Albanie. Ces relations, qui étaient loin d'avoir le sens d'une domination napolitaine en Albanie, prirent fin sous le successeur d'Alphonse I[er], le roi Ferdinand I[er]. Trois siècles plus tard, vers la fin du XVIII[e], nous assistons, enfin, sous le règne de Ferdinand IV, aux derniers efforts d'un roi de Naples en vue d'une expansion dans ces contrées.

J'ai choisi le cas de l'Albanie, parce qu'elle est justement l'une des regions où l'action de l'Italie méridionale s'est fait le plus sentir, aussi bien en profondeur que par rapport à la durée. Dans ces conditions, il est facile de s'apercevoir des difficultées spéciales du sujet de M. G. M. Monti. Ajoutons à ceci le fait que, souvent, des souverains de l'Italie méridionale étaient aussi seigneurs d'autres pays, ce qui rend encore plus difficile la recherche de l'apport réellement italien. Ici aussi je me contenterai d'un seul exemple. En 1534, lorsque Khaïr-ed-Din Barbarossa mettait la main sur Tunis au nom de Soliman le Magnifique, cette région reconnaissait depuis bien longtemps la suzeraineté de Naples. Il est vrai qu'en organisant son expédition de l'année suivante, Charles-Quint revendiquait aussi ses droits en tant que roi de Sicile, mais il faut reconnaître de même que ces droits existaient si peu, pour ce souverain, en dehors de sa personne, qu'une fois les Turcs chassés de Tunis, il se hâta de rompre les vieux liens de cette possession avec la Sicile, pour la rattacher directement à la couronne d'Espagne.

Que dire, enfin, de rapports tels que ceux qui existèrent entre Naples et la Hongrie au XIVe siècle? Il est hors de discussion que la Hongrie connut sous ses grands rois de la maison d'Anjou, Charles-Robert et Louis Ier, une époque de profonds changements d'ordre politique, social, voire économique. Peut-on, toutefois, inscrire cette action bienfaisante, — qui a, il est vrai, son point de départ à Naples, comme elle en a un autre en France, — dans le cadre de l'expansion méditerranéenne de l'Italie méridionale?

En dépit de ces doutes continuels, soulevés par sa nature même, le sujet choisi par M. G. M. Monti méritait bien d'être traité. Il y a là un effort d'expansion digne d'intérêt — expansion dont la plus haute ambition est représentée par l'espoir de soumettre Byzance — et qui n'avait jamais joui auparavant d'un regard d'ensemble.

M. G. M. Monti était d'ailleurs indiqué pour cette tâche par ses nombreux travaux de détail, portant sur presque toutes les époques de l'histoire méridionale italienne. Ainsi, même si son ouvrage — comme on pouvait d'ailleurs s'y attendre — ne renvoie presque jamais aux sources, mais seulement aux travaux de seconde main, on sent toujours que l'auteur a une longue familiarité avec les principaux témoignages directs de cette histoire.

La matière est partagée en quatre grandes sections, selon les époques principales traversées par l'Italie méridionale dans son évolution historique, à savoir: 1) Le Haut Moyen Âge, de 568 à 1130; 2) Le royaume de Sicile, de 1130 à 1501; 3) Depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'en 1815, et 4) De 1815 à 1860. En partant de la séparation de l'Italie en deux régions distinctes par l'arrivée des Lombards, nous arrivons ainsi jusqu'à la réunion de ces deux régions dans le cadre du nouveau royaume d'Italie. A l'intérieur de ces quatre sections, M. Monti examine dans des chapitres séparés (il y a en au moins un de superflu: celui qui traite du « Dominio angioino in Provenza e i tentativi angioini per il regno d'Arles », pp. 219—230) l'expansion commerciale et l'expansion politique. Comme, d'autre part, au sein des grandes époques ainsi découpées, M. Monti mène son enquête par régions, il s'ensuit fatalement une fragmentation assez fatigante du sujet, le récit étant à chaque pas entrecoupé par des rappels, tels que: comme già vedemmo, come già studiammo, ripetiamo, che vedremo etc. Ainsi, pour connaître, par ex., la politique d'Alphonse Ier le Magnanime, il faut chercher au ch. V, pp. 88—89, pour ce qui regarde Malte; au ch. VI, pp. 109—110, pour Tunis; au ch. VII, pp. 137—139, pour la Grèce; au ch. VIII, pp. 157—159, pour l'Albanie; au ch. IX, pp. 182—183, pour Chypre.

L'époque la plus importante d'une si longue histoire est certainement celle qui recouvre les derniers siècles du Moyen Âge et qui connut les efforts les plus importants aussi bien en direction des Balkans qu'en Afrique du Nord. M. G. M. Monti lui consacre d'ailleurs plus de la moitié de son livre. Quant à l'époque moderne, malgré tous les efforts de l'auteur, on n'arrive pas à avoir une idée nette du rôle joué par l'Italie méridionale. En ce qui concerne l'expansion politique, elle est, en tout cas, à cette époque, plutôt inexistante. Pour l'étude de l'expansion commerciale, d'autre part, il est presque inutile

de connaître les efforts déposés par les Bourbons de Naples pour la réparation des ports, l'organisation des école navales ou celle des assurances maritimes (ch. XX). Ce qui intéresse, ce sont les résultats de ces efforts, qui, d'ailleurs, ne peuvent être rendus sensibles par les seuls chiffres du tonnage de la flotte ou de la quantité des produits importés ou exportés. Pour l'époque moderne, et surtout pour le XIXe siècle, qui vit les possibilités matérielles de chaque pays multipliées à un si haut point, de même que les rapports entre les différents pays, il faut recourir à chaque pas à des comparaisons pour se rendre compte de la valeur réelle des chiffres. Or, ce qu'on peut rèprocher à M. Monti, c'est justement d'avoir eu trop rarement recours à ce procédé si nécessaire. Mais il faut reconnaître en même temps que, malgré les réserves qu'on puisse faire, le livre de M. Monti, par l'étendue de son information, par l'esprit sérieux et pondéré qui l'anime, par la clarté de son style, est un livre qu'on lit avec intérêt. Et sans doute personne ne pourra nier l'utilité de cette présentation d'ensemble de l'expansion méditerranéenne de l'Italie méridionale et de la Sicile, que M. Gennaro Maria Monti est le premier à avoir tentée.

M. B.

CHARLES DIEHL, LYSIMAQUE ŒCONOMOS, RODOLPHE GUILLAND, RENÉ GROUSSET, *L'Europe orientale de 1081 à 1453.* (Hist. Générale fondée par G. Glotz, *Hist. du Moyen Âge,* t. IX, 1ère partie). Paris, 1945, VIII + 644 p.

Ce grand et beau volume, couronné par l'Académie des Inscriptions du prix Schlumberger, a pour le lecteur d'autant plus d'attrait qu'il représente le dernier ouvrage qui ait paru sous le nom de l'illustre maître des études byzantines: Charles Diehl en a dicté la préface et la période de l'histoire de Byzance qui va de 1081 à 1204. La collaboration dévouée de M. Œconomos a complété les recherches de détail et les notes mises au bas des pages. M. Guilland traite de l'histoire byzantine au temps de l'empire de Nicée et des Paléologues, « si peu connue encore et dont on trouvera ici, pour la première fois peut-être, un exposé complet et vraiment scientifique ». Enfin M. Grousset, l'historien des croisades, retrace l'histoire de l'Orient latin, qui comprend non seulement celle des États francs de Syrie, de Palestine, de Chypre, de Cilicie, de Romanie ou de Grèce, mais aussi les établissements latins de l'Égée et de la mer Noire, jusqu'aux colonies génoises de Crimée.

C'est là assurément un programme des plus intéressants, bien que la division adoptée par le plan général de l'ouvrage et de la collection dont il fait partie, ne laisse pas de présenter quelques inconvénients.

L'Europe orientale, telle que la délimitent les chapitres de l'ouvrage, s'arrête au Danube; le chapitre VIII ne considère, parmi les «peuples voisins de Byzance», que les Bulgares, les Serbes et les Turcs seldjoucides ou ottomans.

C'est laisser de côté toute une région géographique, où l'influence de Byzance, de sa politique, de son Église et de sa civilisation n'en ont pas moins laissé des

traces indubitables. Si la Russie fait également partie de l'Europe septentrionale, on voit moins bien comment il est possible d'y intégrer la Hongrie ou les Principautés roumaines. Et à propos de ces dernières, il nous paraît légitime d'exprimer ici l'appréhension de voir leur histoire au Moyen Âge reléguée, une fois de plus, — comme nous l'avions déjà signalé au sujet d'autres ouvrages du même ordre [1], — au rôle d'une simple annexe de celle de la Hongrie et de la Pologne. Or il convient de ne pas confondre des relations féodales et l'influence incontestable de certaines institutions, qui en découle nécessairement, avec les faits permanents de civilisation, qui s'expliquent par le contact avec le monde byzantin. Il est à craindre que ceux-ci ne soient forcément négligés au profit de celle-là, dans le volume que la série leur réserve, et qui n'a, du reste, pas encore paru.

D'autre part, il est également évident que certains aspects de l'histoire balkanique avant la conquête ottomane, apparaissent singulièrement estompés du fait de cette division par trop rigoureuse. Pour ne citer qu'un seul exemple, la pénétration des Angevins de Naples en Albanie et en Grèce et surtout celle des rois de Hongrie, issus de cette même dynastie, au XIVe siècle en Serbie et en Bulgarie, n'est pas mentionnée autant qu'elle devrait l'être, dans un livre qui n'hésite pas à donner la première place à l'histoire politique.

Car c'est là un autre trait caractéristique de cette nouvelle histoire de Byzance et des Balkans, où se reflètent d'ailleurs les préoccupations de ses auteurs, dont les recherches et les travaux antérieurs ont été dirigés en général de ce côté; l'histoire des lettres et des arts a également retenu leur attention, pour le plus grand profit de ces disciplines. L'ouvrage collectif qu'ils viennent de nous donner témoigne clairement de ces préférences; on lira avec intérêt les belles pages consacrées par Charles Diehl à « la civilisation byzantine au siècle des Comnènes » (chapitre III) et l'on saura gré à M. Guilland d'avoir débrouillé l'écheveau infiniment compliqué de la politique des Paléologues, oscillant entre l'Orient et l'Occident, l'Union des Églises et la réaction orthodoxe, les Latins et les Turcs. Les pages qu'il a consacrées au mouvement littéraire et artistique de cette époque, qu'il connaît si bien depuis ses thèses sur Nicéphore Grégoras, sont une contribution des plus importantes à l'étude de cette Renaissance byzantine, dont l'éclatante floraison dans le domaine intellectuel offre un contraste saisissant avec le déclin toujours plus accentué de l'État, de sa force militaire et navale et de son influence politique (pp. 400—419). De même, M. Grousset excelle à décrire les faits multiples de l'histoire des États francs du Levant et à définir, en quelques traits précis, les particularités de leurs institutions, véritable miroir de la société féodale à l'apogée de son développement.

Il y a lieu cependant, sans vouloir en aucune manière diminuer le mérite de l'ouvrage et des auteurs, de regretter que leur intérêt se soit manifesté avec

---

[1]) Compte-rendu de Ch. Bémont et R. Doucet, *Histoire de l'Europe au Moyen Âge, 1270—1493* et de H. Pirenne, A. Renaudet, É. Perroy, M. Handelsman, L. Halphen, *La fin du Moyen Âge*, *Revista Istorică Română*, I, 1931, pp. 301—304.

moins d'évidence pour les questions d' istoire économique, dont l'importance est, certes, considérable à l'époque qu'ils se sont donné pour tâche d'étudier. Ce reproche pouvait s'adresser déjà en une certaine mesure, il y a une douzaine d'année, à l'*Histoire de la vie byzantine* de Nicolas Iorga, par ailleurs si complète et si vivante; les faits économiques n'en étaient pas absents, mais à l'égard de ceux concernant l'histoire politique, ou celle des idées et des lettres, la place qui leur était réservée apparaissait sans doute trop modeste. Cette lacune doit-elle se perpétuer dans les ouvrages généraux, qui traitent de l'histoire de Byzance et du Proche Orient à la fin du Moyen Âge? Il y avait cependant matière à de plus amples développements, à une époque où la documentation ne se réduit plus aux textes byzantins et aux chrysobulles grecs, mais comprend les riches dépôts des archives de toutes les villes et républiques maritimes, qui ont trafiqué au Levant du XIIe au XVe siècle.

Peut-être certaines parties du livre auraient-elles gagné à être considérées plus attentivement sous cet angle. L'on aurait vu ainsi que l'histoire des colonies génoises de Crimée ne saurait se comprendre sans une vue plus étendue de l'arrière-plan mongol, qu'il nous faut chercher, sous la plume du même auteur, dans un autre volume de la série [1]; n'aurait-il pas mieux valu l'y laisser entièrement et ne pas séparer d'une manière un peu artificielle les éléments d'une même histoire, qui s'expliquent et s'éclairent forcément les uns par les autres?

Et l'histoire de l'empire de Trébizonde, à l'autre extrémité des rivages pontiques, ramassée en un vigoureux raccourci par M. Guilland (chap. XII), aurait été également éclairée d'un jour différent, si l'on avait tenu compte davantage des nécessités du commerce international et l'étroite corrélation entre l'existence de cet État, accroché au littoral de l'Anatolie orientale et du Caucase, et le trafic des grandes voies qui se dirigent à travers l'Asie antérieure et moyenne, vers la Méditerranée, ou le golfe Persique et les Indes. Là aussi, l'*hinterland* turc et mongol ne saurait être détaché des régions qui en constituent l'accès. Pour tout dire, cette *Social and economic history of the Byzantine empire*, dont nous souhaitions l'apparition à la veille de la guerre [2], est encore à l'état de vœu.

Enfin, pour épuiser la série de ces notes critiques, qui ne visent nullement à nier les mérites incontestables du livre, mais à signaler des points à retoucher pour une édition prochaine — il nous faut aussi relever certaines confusions entre les éléments ethniques, que la terminologie byzantine recouvre souvent d'une teinte par trop uniforme.

Ainsi, lorsqu'il est question des Assénides et de leur empire, l'on ne mentionne qu'une seule fois le « concours des éléments valaques, très nombreux dans le pays » (p. 115), à propos de la révolte initiale de « Pierre et Jean Asen ». Après,

---

[1]) Cf. dans la même collection, le t. X, 1ère partie: *L'Asie orientale des origines au XVe siècle*, par R. Grousset, J. Auboyer et I. Buhot, Paris, 1941, p. 274 et suiv.

[2]) V. mon article sur *Les études byzantines d'histoire économique et sociale*, *Byzantion*, XIV, 1939, p. 501.

il n'est plus question que des Bulgares, de l'Empire bulgare, de ses institutions et de sa civilisation — formule assurément juste pour l'époque des derniers Assénides et de leurs successeurs, mais beaucoup moins pour celle des débuts du nouvel État, dont l'initiative revient, d'après le témoignage de la plupart des sources contemporaines, aux « Vlaques » balkaniques, plus qu'à d'autres éléments de la population. Il n'y a pas lieu de revenir ici sur la démonstration, qui en a été faite amplement dans le livre récent de M. Bănescu [1]).

Espérons qu'il sera tenu compte de ces quelques observations, qui n'ont d'autre but que de rendre pleinement à l'ouvrage le caractère que Charles Diehl avait voulu lui donner, lorsqu'il soulignait avec raison que « pour le première fois peut-être, en France, paraît une histoire de l'empire byzantin assez détaillée et bien au courant des plus récentes recherches ». Il convient en effet de ne rien négliger, pour lui assurer la place très importante qui lui revient d'ores et déjà parmi les études d'histoirc générale.

G. I. B.

CLAUDE CAHEN, *La Syrie du Nord à l'époque des croisades et la principauté franque d'Antioche.* Institut français de Damas, Bibliothèque Orientale, t. Ier, Paris, 1940, 8°, VIII + 768 p., une carte.

« S'il est une histoire qui paraît connue et épuisée, c'est bien celle des croisades, qui n'a cessé depuis sept siècles d'exercer la veine des érudits et des romanciers ». C'est par cette constatation que débute le volumineux ouvrage de M. Cahen, et en effet il pouvait sembler difficile, surtout après la publications des livres de MM. J. L. La Monte et R. Grousset [2]), de pouvoir encore apporter à l'étude de l'Orient latin de Syrie et de Palestine une contribution qui eût le mérite de la nouveauté. Cependant l'histoire du royaume de Jérusalem venait d'être renouvelée par l'étude détaillée de ses forteresses [3]), ainsi que celle de la cité musulmane d'Alep, qui a trouvé son historien en M. J. Sauvaget [4]). Mais il manquait justement le complément indispensable d'un travail approfondi sur les États francs de la Syrie septentrionale, alors que le royaume méridional semblait avoir retenu davantage l'attention des chercheurs. C'est cette lacune que s'est proposé de combler M. Cahen; son intérêt se con-

[1]) *Un problème d'histoire médievale: Création et caractère du second Empire bulgare (1185)*, Bucarest, 1945; v. aussi mon livre *La tradition historique sur la fondation des États roumains* (en roum.), Bucarest, 1945, pp. 51 et suiv.

[2]) *Feudal monarchy in the Kingdom of Jerusalem*, The medieval Academy of America, 1932; R. Grousset, *Histoire des croisades et du royaume franc de Jérusalem*, Paris, 1934—1936.

[3]) Cf. R. Dussaud, *L'histoire du royaume de Jérusalem en fonction de ses forteresses*, *Syria*, XXII, 1941 p. 271 et suiv., à propos du livre de P. Deschamps, *La défense du royaume de Jérusalem*, Paris, 1939.

[4]) *Alep*, Paris, 1941.

centre sur la principauté d'Antioche, dont l'évolution, analogue à celle du royaume, offre pourtant un grand nombre de particularités, dans le détail des faits et des institutions qui la caractérisent. Il y a toujours eu des différences marquées entre les régions du Nord, situées aux confins de l'Anatolie et de la Mésopotamie, et celles du Sud, attirées vers l'Égypte. « Pendant la période des croisades, écrit à ce sujet M. Cahen, cette opposition est accusée parce que la Syrie méridionale est un pays musulman, tandis que la Syrie du Nord est de population en grande partie chrétienne, hier relevant de l'Empire byzantin: les croisés accentuent la différenciation, puisque, abstraction faite des deux États secondaires de Tripoli et d'Édesse, ceux qui s'établissent dans le royaume de Jérusalem sont des « Lorrains » et des Français, ceux d'Antioche des Normands de l'Italie du Sud » [1]. Il en résulte des nuances sensiblement différentes, à la fois dans l'orientation politique — qui subit davantage l'influence de la politique byzantine, puis au XIIIe siècle du royaume arménien de Cilicie, dans le sillage de la conquête mongole — et dans l'organisation des institutions, de la vie économique et des différentes classes sociales.

C'est à ce dernier point de vue que ces recherches présentent un intérêt tout spécial pour l'histoire de la vie « coloniale » des États croisés d'Outre-mer, et ce n'est pas un des moindres mérites de l'auteur de l'avoir mis en évidence.

La connaissance de l'arabe a permis à M. Cahen de faire précéder son exposé proprement historique par une analyse détaillée des sources, tant occidentales qu'orientales, qui ne remplit pas moins de cent pages et constitue un véritable répertoire, dont l'importance dépasse assurément les limites de son sujet, et se révèle d'une grande utilité pour toute l'histoire des États francs de Syrie et de Terre Sainte. Une notice géographique, suivie d'une ample « topographie historique et archéologique », complète les indications de l'ouvrage bien connu de M. R. Dussaud [2]. On appréciera davantage encore, au point de vue de l'histoire générale, l'introduction que représente le chapitre intitulé « Orient et Occident à la fin du XIe siècle » [3], basé sur une connaissance approfondie des États et de la société musulmane d'Anatolie et de Syrie, à la veille de la première croisade. Ses conclusions présentent les faits sous un jour nouveau et font ressortir l'analogie des régimes féodaux de l'Orient et de l'Occident, avant même qu'ils se soient rencontrés et qu'ils aient eu l'occasion d'exercer l'un sur l'autre une influence quelconque. L'on avait déjà relevé des similitudes entre les institutions et la structure sociale de la Grèce, aux derniers temps de l'Empire byzantin des Comnènes et des Anges, et le régime imposé au pays par les conquérants de la quatrième croisade [4]. Il semble bien que les mêmes rapprochements puissent se faire, un siècle plus tôt, sur le territoire des seigneuries franques du Levant: « Il serait certes paradoxal de vouloir minimiser toutes les différences qui opposent la société orien-

[1] *Ouvr. cité*, préface.

[2] *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, Paris, 1927.

[3] Cahen., *ouvr. cité*, p. 177 et suiv.

[4] W. Miller, *The Latins in the Levant*, pp. 9—10

tale à l'occidentale. Mais il ne faut pas non-plus se laisser aller à unc opposition universelle, catégorique; les différences dans les théories, dans le vocabulaire, risquent fort de dissimuler des ressemblances... Ce qui nous importe ici est de souligner qu'aux alentours de 1100, Orient et Occident se ressemblent plus qu'ils ne l'ont jamais fait dans leur genre de vie, parce que l'un et l'autre se trouvent dans une anarchie locale, un état de petite guerre chronique, qui réduit à fort peu de chose les organisations politiques, voire le rôle de certaines valeurs de civilisation qui, en d'autres temps, les avaient séparés et les sépareront... L'autorité d'un gouvernement ne se rencontre nulle part: quiconque dispose de murs solides ou a de quoi entretenir une armée privée est indépendant, et l'insécurité même qui résulte de cette situation encourage chaque notable à désirer son fortin et sa milice... Les pillages turcs ont accéléré le processus, comme les invasions normandes en Europe. Pour qui sc rappelle ce qu'était la féodalité occidentale des Xe—XIe siècles, on admettra que, sous le rapport de l'ordre social, les Francs devaient, cn Syrie, se trouver fort peu dépaysés »[1]). Il faut tenir compte davantage, non seulement pour l'histoire de l'Orient latin, mais aussi pour celle de la société féodale toute entière, de l'importance de ce fond commun des conditions politiques et sociales, qui explique en grande partie l'évolution ultérieure. Il n'est pas indifférent nonplus, que les croisés établis dans la région d'Antioche aient été des Normands d'Italie, déjà familiarisés avec les institutions byzantines et la culture arabe, qu'ils avaient connue en Sicile.

La seconde et la troisièmc partie de l'ouvrage reprennent avec beaucoup de détails, en utilisant largement les sources arabes, l'exposé de toute la partie de l'histoire des croisades et des États francs qui concerne la Syrie du Nord. L'on y voit se constituer la principauté d'Antioche et le comté d'Édesse, sur des terres qui appartenaient encore au XIe siècle à l'Empire byzantin, et que celui-ci n'avait pas cessé de revendiquer. En fait, bien que conquises de haute lutte sur les Musulmans, c'est contre l'Empire des *basileis* que s'organisent ici les seigneuries latines, qui vont prolonger en Orient l'écho des luttes qui opposaient déjà les compagnons de Robert Guiscard aux armées de l'empereur grec.

Mais la réaction de l'Islam, renforcée par l'arrivée toujours plus nombreuse des Turcomans, amène le desastre des croisés à l'« Ager Sanguinis », puis l'unification des possessions musulmanes sous le gouvernement autoritaire de Zangî ou Zengî, le nouveau maître d'Alep. D'autre part, sous l'impulsion énergique des Comnènes, Byzance redevient menaçante et soumet de nouveau à son autorité les principautés arméniennes de Cilicie, voisines du domaine des princes d'Antioche. Ceux-ci, au lendemain de la chute d'Édesse et de l'échec de la deuxième croisade de 1147, se voient obligés de choisir entre deux dangers et préfèrent se rallier au protectorat byzantin, malgré toutes les humiliations que leur impose l'orgueil de Manuel Comnène. D'ailleurs, dans la seconde partie du XIIe siècle, le centre de l'antagonisme entre croisés et Musulmans se dé-

[1]) Cahen, *ouvr. cité*, pp. 193—194.

place vers le Sud: l'Égypte et la Palestine en deviennent successivement l'enjeu principal, à partir de l'avènement de Saladin. Réduite à une enclave presque encerclée par la reconquête musulmane, la principauté profite de la tranquillité relative, que lui laissent quelque temps la tolérance et l'intérêt commercial des Ayyoubides d'Alep. D'autre part, la mort de Saladin, survenue en 1193, « et le respect de la force européenne imposé par la troisième croisade allaient donner aux Francs un demi-siècle de répit »[1]), en rétablissant le long du littoral leur domination sur les « échelles » de Syrie.

L'auteur en profite à son tour pour examiner, dans la quatrième partie de son livre, les institutions politiques de la principauté. Celles-ci présentent à l'instar du royaume de Jérusalem, mais plus accentué sous certains rapports, ce compromis si intéressant « d'apports franco-lorrains, provençaux, italo-normands, et de traditions locales arméno-byzantines ou musulmanes »[2]). L'on voit ainsi le gouvernement central s'organiser sur des bases purement féodales, au point que « le principat est exercé en commun par le prince et la cour »[3]), qui comprend les principaux barons. Cependant, le fait que l'on a conservé une partie des rouages de l'administration locale byzantine décharge la cour féodale d'une grande partie des attributions qui lui reviennent en Occident et conserve au prince une autorité plus grande que celle du roi dans le royaume voisin. D'autre part, les bourgeois ont de bonne heure leurs Assises et leur juridiction particulière: comme à Jerusalem, « pratiquement on peut admettre qu'il existe à Antioche une cour des bourgeois distincte de celle des barons »[4]). Les grands offices de la cour ne présentent rien de très spécial, mais il en va autrement de l'administration locale, qui garde les fonctions du *duc*, du *préteur* et des *juges*, héritées de Byzance et inconnues dans le royaume de Jérusalem, dont la tradition est arabe. Il y a également des *vicomtes* et des *baillis*, qui sont assistés de *pactonaires*, agents subalternes du fisc, dont le nom et l'emploi remontent également à la période byzantine. Les *raïs* indigènes régissent les communautés musulmanes, ou chrétiennes de rite oriental.

La vie économique se règle sur les ressources de l'agriculture et les échanges commerciaux entre les ports du littoral et l'*hinterland* syrien, auxquels prennent une part considérable les colonies italiennes, établies dans les villes de la côte depuis les débuts de l'occupation latine. Antioche, en particulier, trafique directement avec Alep, occasion d'un *modus vivendi* entre la seigneurie franque et la cité musulmane. Parmi les établissements italiens, celui de Gibelet ou Djoubaïl se distingue par son caractère de concession féodale à la famille génoise des Embriaci, dès les premières années du XIIe siècle; c'est là un premier essai de la formule qui sera si fréquente, aux siécles suivants, en Romanie et dans les îles de l'Égée.

---

1) *Ibid.*, p. 434.
2) P. 436.
3) P. 441.
4) P. 445.

La formation et l'évolution de l'Église d'Antioche font l'objet de deux chapitres spéciaux [1]; le patriarcat latin connut l'apogée pendant le demi-siècle du pontificat d'Aimery de Limoges, qui exerça à plusieurs reprises le pouvoir laïque et fut, aux heures de crise, le plus ferme soutien de la principauté. Les ordres militaires du Temple et de l'Hôpital s'assurent là aussi, par leurs privilèges, une position quasi indépendante.

« La société laïque » établit un véritable inventaire des principales familles nobles et de leurs fiefs, et contient d'intéressants aperçus sur le régime des biens de la noblesse et de la bourgeoisie; l'on lira assurément avec intérêt le paragraphe consacré aux classes pauvres [2] et à l'exploitation des terres, où survivent également les usages byzantins et musulmans de l'attache à la glèbe, disparus à peu près, à cette date, au sens strict du mot, de l'Europe occidentale.

« Le rapprochement entre chrétiens » est le titre d'un chapitre [3] qui relève des particularités de l'État d'Antioche, dont il serait difficile de trouver l'équivalent ailleurs. L'Église latine s'y trouve en rapports, non seulement avec l'orthodoxie grecque, mais encore avec d'autres Églises orientales, celles des Arméniens, des Maronites du Liban, et surtout des Jacobites, dont le grand patriarche, Michel le Syrien, devait faire à Antioche plus d'un séjour. Ce croisement d'influences et ces contacts permanents réagissent non seulement sur la vie économique et sociale, mais aussi sur l'activité littéraire, dont la *Chanson des Chétifs* (captifs) reste une production caractéristique.

La cinquième et dernière partie de l'ouvrage retrace les destinées de la principauté d'Antioche depuis les dernières années du XIIe siècle jusqu'à la conquête d'Antioche par les Mamelouks en 1268. Le royaume arménien de Cilicie entraîne la principauté dans son orbite et tente même de s'emparer de sa capitale, ce qui provoque, par réaction, la constitution de la « commune d'Antioche », à l'instar de celles d'Occident et du royaume de Jérusalem.

Les guerres de succesion qui remplissent le premier quart du XIIIe siècle, n'offrent, de l'aveu même de l'auteur, qu'un récit fastidieux de luttes sans cesse renaissantes [4].

L'intervention de Frédéric II et sa croisade pacifique de 1229, d'autre part l'apparition des bandes turques khwarezmiennes, fuyant l'invasion mongole, provoquent en Syrie du Nord des remous plus considérables. Au milieu des difficultés d'ordre dynastique qui interviennent aussi à Antioche, la commune nouvellement constituée a l'occasion de jouer un rôle et n'y manque pas. Sa constitution est intéressante à étudier; elle est dirigée par un collège de consuls présidé par un maire, système qui combine celui des communes de Langue d'oïl, qui sont sous la conduite d'un maire, avec le gouvernement des villes du Midi, régies par douze consuls [5]. La « campane » ou cloche convoquait

---

[1]) Pp. 308—326 et 501—526.

[2]) P. 555 et suiv.

[3]) P. 561 et suiv.

[4]) P. 615.

[5]) P. 657.

l'assemblée du peuple — des notables — dans les grandes occasions. Il convient de relever, à propos de l'Église d'Antioche au XIIIe siècle, l'activité des missions franciscaines et dominicaines et leurs efforts en vue de l'union des Églises, qui remplacent l'activité, maintenant décroissante, des ordres militaires. Un chapitre spécial est réservé au « déplacement du commerce dans la Syrie du Nord [1]) ».

Le déclin d'Antioche s'explique par l'apparition de nouveaux centres commerciaux, parmi lesquels celui d'Ayâs ou de Lajazzo, sur le golfe d'Alexandrette, tend à accaparer à son profit le trafic de l'Anatolie et de l'Iran. Mais il faut faire place également, dans cet ordre de préoccupations, au commerce des ports de la mer Noire, qui établit, par Siwas et Lajazzo, une voie de transit avec la Méditerranée orientale, en plus de celle des Détroits [2]). L'exposé de la période arméno-mongole et de la réaction mamelouke achève le récit de l'auteur; à l'encontre du royaume de Jérusalem, qui n'est plus en réalité, à cette date, que celui de St. Jean d'Acre, la principauté d'Antioche, à l'exemple du royaume d'Arménie, prend parti ouvertement pour les Mongols contre les Musulmans, et adhère à l'entente arméno-mongole, dirigée contre l'Égypte des Mamelouks. M. Cahen insiste, avec raison, sur l'attitude toute différente des Francs du royaume de Jérusalem, qui n'hésitent pas à favoriser leurs adversaires de toujours et leurs conquérants du lendemain, les Musulmans, contre les nouveaux envahisseurs surgis des profondeurs de l'Asie. Il en donne uns explication qui offre un beau sujet à des méditations plus vastes, qui pourraient s'étendre à d'autres circonstances et à d'autres époques de l'histoire. « Beaucoup de Francs du Sud, écrit-il, moins soumis que leurs frères du Nord à l'influence arménienne, et sensibles surtout à l'atroce réputation qui précédait partout les Mongols, leur étaient trop hostiles pour envisager l'utilité éventuelle d'une alliance. Aurions-nous, Français ou Allemands de 1914, accepté sans hésitation l'aide de monstres descendus de la planète Mars, leur souffle eût-il suffi à anéantir l'adversaire? Car telle était bien l'impression que causaient les Mongols, sortis de pays légendaires, ayant des usages si barbares qu'ils semblaient la négation même de toute civilisation » [3]). Sans avoir recours à l'imagination de H. G. Wells, il ne serait pas impossible de trouver d'autres parallèles à ce tragique dilemme, et peut-être convient-il de retenir, comme un élément non dépourvu de signification, l'aversion que le Moyen Âge a toujours manifesté au pacte avec toute puissance, qu'il considérait d'origine et d'essence satanique.

Quoi qu'il en soit, les Francs d'Antioche ne devaient pas se laisser arrêter par de tels scrupules, et leurs contingents prirent part avec ceux du roi d'Arménie, aux expéditions mongoles en Syrie. La contre-offensive mamelouke, menée avec une inlassable énergie par le grand sultan Baïbars, ne devait pas les épargner, pas plus du reste qu'elle ne devait laisser subsister les possessions du

[1]) P. 688 et suiv.

[2]) Cf. G. I. Bratianu, *Recherches sur le commerce génois dans la mer Noire au XIIIe siècle*, p. 165 et suiv.; Documents, p. 302 et suiv.

[3]) Cahen, *ouvr. cité*, p. 708.

royaume franc de Jérusalem. Mais pendant un siècle encore, l'influence latine devait persister dans le royaume arménien de Cilicie, dont le droit semble s'être inspiré directement des Assises de la principauté d'Antioche.

L'étude de M. Cahen apporte ainsi une contribution de tout premier ordre à l'histoire de l'Orient latin et de ses rapports si étroits avec le monde byzantin et musulman. Un triple index établi avec soin, des sources, des noms de lieux et de personnes, en facilite la consultation.

G. I. B.

JACQUES D'AVOUT, *La Querelle des Armagnacs et des Bourguignons. Histoire d'une crise d'autorité.* Paris, Gallimard, 1943.

S'agirait-il ici vraiment de l'histoire d'une crise d'autorité, c'est-à-dire d'un travail de simplification se proposant de réduire ce drame sanglant au schéma rigoureux des forces en jeu, laissant clairement voir la naissance et le progrès de ce fléchissement annoncé par le sous-titre? Une crise d'autorité? Oui assurément, à condition de ne pas l'isoler des autres moments de crise analogues, la conjoncture que l'on étudie n'étant qu'un chaînon de plus dans la chaîne ininterrompue des chutes et des redressements dont se compose l'histoire de la Guerre de Cent Ans. Nous ne croyons pas non plus trouver ici l'explication de la genèse de cette crise. Par contre on y peut suivre les incidents et les péripéties assez fastidieuses d'une action quelque peu monotone malgré son fonds de dramatisme. Au lieu d'assister à un drame où les personnages se détachent sur une toile de fond mouvante capable de donner toute la profondeur nécessaire à ces gestes exigeant une quatrième dimension, — le temps, — on se perd dans une sorte d'instabilité foncière pareille à la fuite égale du sable d'un sablier. Ces grains qui s'accumulent à l'aventure ne réussissent qu'à réduire en poussière le temps. Leur masse n'a point de forme, et leur hasard n'a rien à voir avec la destinée. Or l'histoire cherche justement à restituer à chaque époque sa marque ou son visage, mais cela n'est possible qu'à la condition de s'affranchir de la tyrannie immédiate du document écrit qui s'interpose si facilement entre le lecteur et la réalité qu'il s'agit de recréer selon des lois profondes, et non le simple hasard de juxtapositions fortuites. Mais pour cela il faut avoir tout lu et tout oublié. Trop souvent dans bon nombre de thesès savantes, bourrées de notes et de références, le fil du récit suit les caprices de la documentation, insistant lourdement sur des points sans importance, seulement pour faire un sort aux nombreuses fiches dont s'encombre l'époque, passant sous silence, faute de sources écrites, des moments d'un intérêt capital. L'histoire, dans ces conditions, n'est plus qu'un assemblage de témoignages écrits cousus bout à bout dans le meilleur ordre chronologique. Ce n'est plus en somme qu'un travail de marqueterie. On n'interprète plus les sources, on les subit. Il n'y a plus de premier plan. Tout baigne dans la même pénombre. Il n'y a pas non plus de recul ni de relief. Enfin nulle hiérarchie ne réussit à grouper ensemble les faits et leurs causes, les hommes et leurs fatalités individuelles. Bref, les grandes lignes

se perdent dans la minutie des détails, ou pour mieux dire, il n'y à pas de grandes lignes, rien qu'une poussière de faits selon le hasard des sources: correspondances, catalogues, itinéraires, voire pamphlets et manifestes. Car ceux-ci aussi se trouvent neutralisés de tout ce qui leur confèrerait leur véritable valeur: la passion, l'esprit de parti, la violence non déguisée dans un sens bien déterminé. Ici encore un souci d'impartialité répand des cendres sur toutes les étincelles, les réduisant à la même uniformité. Bref, c'est tout le contraire de l'histoire romantique d'un Michelet, péchant par outrance mais vivante, véhémente, voyante, imagée, étourdissante de vérité malgré la fausseté de tous les détails, saisissant un fait et l'érigeant en symbole, s'emparant d'un personnage et en faisant la clef de toute une époque, négligeant la méthode pour l'inspiration, épousant hardiment un parti et s'y tenant, au mépris souvent de la plus élémentaire justice. La vérité évidemment doit être cherchée entre ces deux extrêmes. Le méthode doit contrôler l'inspiration sinon l'assujetir ou la réduire à néant. Mais l'histoire subit aujourd'hui une crise analogue à celles qui paralysent actuellement tous les arts pris de panique dès qu'il s'agit de s'affirmer ou prendre une attitude. Une sorte de refus arrête l'élan de l'artiste craignant de se laisser duper par son inspiration ou sa sensibilité. La spontanéité est interdite. Plus de lyrisme ou de mélodie, plus de vision simple, mais chaque fois comme un écran qu'on interpose entre l'écho du monde et la réponse de son âme. Peut-être l'histoire réussira-t-elle à se dégager de cette griffe en profitant des conquêtes de la vision cinématographique, où le jeu d'alternance des plans confère une vie toujours nouvelle au fil épique d'un récit ou d'un drame. L'ouvrage dont nous nous occupons ici n'appartient pas encore à cette catégorie. L'auteur ne semble pas avoir opté d'une manière absolue entre l'enthousiasme et la méfiance. De l'enthousiasme, on en trouve la trace et comme le soupçon dans la piété de la dédicace et dans le programme de l'avant-propos (p. 10 suiv.), qui se propose de donner « un chapitre de l'histoire de l'opinion publique en France » et « un hommage discret à la mémoire décriée de ces hommes enfiévrés, soldats mâtinés de brigands, émeutiers et doctrinaires, qui furent les constructeurs inconscients d'une difficile unité... leurs violences contre-balancées obligeant à des choix locaux un peuple indifférent, amenaient par là même la France à inventer son cadre ».

La bibliographie revèle un choix judicieux et un groupement logique des sources selon leurs tendances. Mais pourquoi l'auteur a-t-il banni de sa note bibliographique toutes les sources manuscrites, quand ce sont justement celles-ci qui font tous les frais du récit?

M. Holban

ALDOUS HUXLEY, *Grey Eminence*. Chatto & Windus, London, 1944, 278 p.

Un professeur universitaire français nous disait un jour: « Lorsque j'ignore tout d'une question, j'annonce un cours là-dessus, et force m'est d'y aller jusqu'au fond ! ». C'est ainsi que, dans une biographie qu'il annonce comme une étude religieuse et politique, A. Huxley, que nous connaissions surtout comme

essayiste et romancier, se met d'un coup à camper le personnage aussi vénéré que décrié par ses contemporains, que la légende a voulu mystérieux, le Père Joseph, l'Éminence grise, celui qui de son vrai nom s'était appelé François Leclerc du Tremblay.

Après avoir suivi minutieusement le processus de formation mystique de l'enfant précoce, du jeune homme pieux qui fixa son choix pour ne plus jamais se départir de la règle austère des capucins, — ce qui sert de prétexte à l'auteur pour brosser toute la toile de fond religieuse de l'époque, — Huxley nous fait entrevoir les ambitieuses visées du patriote qui mettait toute sa ferveur à désirer de voir une France puissante et victorieuse s'élever au-dessus de tous ses rivaux. Le cardinal de Richelieu avait appliqué deux sobriquets à son vieux collaborateur et ami: « Ézéchiély » et « Tenebroso-Cavernoso ».

« Les noms, dit H., étaient admirablement choisis pour décrire cette curieuse et complexe nature. Ézéchiély était l'enthousiaste, le missionnaire, l'évangéliste et le mystique franciscain. Ténébroso-Cavernoso, l'homme qui ne se livrait jamais, le diplomate à visage de joueur de poker, le politicien aux ressources infinies. Ces deux personnalités étrangement dissemblables habitaient le même corps et leur conjonction incongrue constituait un élément important dans le caractère de l'homme dont nous nous sommes proposé de suivre la destinée » (p. 29). Huxley, qui joue tout le long de son livre de cette dualité, dira encore: « Seul le côté mondain du Père Joseph, Ténébroso-Cavernoso, était calme; Ézéchiély, le côté religieux, vivait dans un état chronique de passion, dans une frénésie de zèle. Pour Ézéchiély, discourir avec violence de la prière quiète était chose la plus naturelle au monde, comme aussi de comparer le contemplatif à un coureur essoufflé » (p. 226).

Le rêve de Père Joseph, ce rêve à la réalisation duquel il s'employa toute une vie aux plus subtiles intrigues politiques, entreprenant de fréquents voyages, pieds nus à toute saison, de Paris à Rome et à Madrid, pour susciter les uns contre les autres chefs d'État et chefs d'armée, était d'organiser une croisade sous l'égide de la France afin d'arracher les Lieux Saints à la domination musulmane.

« La route foulée par ces pieds nus et durcis menait immédiatement à la Rome d'Urbain VIII. A plus longue échéance, elle menait au mois d'août 1914 et septembre 1939. Dans la longue chaîne de folie et de crimes qui rattachent le présent au passé, l'un des chaînons les plus fatalement significatifs a été la Guerre de Trente Ans. Ceux qui contribuèrent à forger ce chaînon sont nombreux; personne n'y travailla plus ardemment que le collaborateur de Richelieu, François Leclerc du Tremblay » (p. 15).

Dans ses voyages épuisants et solitaires, le Père Joseph composait de longs poèmes en français et en latin. Rentrant de Rome, il commença en l'année 1617 la composition de la *Turciade*. « Trente-cinq lieues, trois heures de méditation et deux cents hexamètres — c'était la discipline journalière. Dans les années suivantes, sur les routes qui conduisaient vers la France et l'Espagne, il acheva et polit son œuvre. En 1625 il avait écrit le dernier des quatre mille six cents vers de son épopée. Il put donc emporter à Rome les deux exemplaires imprimés, la première et unique édition à ce que l'on sache, de son œuvre. L'un

des exemplaires était destiné à Urbain VIII, l'autre au cardinal Barberini. Le pape se déclara enchanté de ce poème qu'il proclama « l'Énéide chrétienne » (p. 115).

La *Turciade* commence par la description d'une assemblée générale des anges convoqués par Jésus Christ, qui manifeste sa détresse de ce que les Lieux Saints soient au pouvoir des Musulmans, et presse les puissances célestes de prendre des mesures en conséquence. Après avoir décrit la vie de Mahomet, le Christ demande l'aide des hiérarchies célestes pour entreprendre une croisade et inspire par des rêves les princes de la chrétienté en commençant par Louis XIII et Philippe IV. Sans préambule, l'auteur de l'épopée intervient en faisant un exposé théologique de sept cents cinquante vers, après quoi il exhorte les croisés éventuels à s'allier incontinent aux armées célestes. Jésus Christ assis à côté de la Vierge sur un trône d'or appelle le duc de Nevers, qui sera le chef de la croisade; suit la procession de tous les héros qui se sont employés pour la défense de la croix. Parmi ceux-ci figurent:

Hunneades sollers et Scanderbegus acer !

Le diable prend peur quand on lui apporte la nouvelle de cette assemblée et appelle en vain l'Antéchrist; il fait alors de son mieux pour susciter la guerre de Bohême. Le poème s'achève par un autre rêve, dans lequel l'auteur s'adresse à la personnification de son pays, à la France qu'il pouvait vénérer à l'égal de Dieu en toute conscience et sans se rendre compte qu'il tombait dans l'idolâtrie, persuadé qu'il était qu'elle constituait l'instrument de la divine providence » (p. 119).

Quittant le domaine de la poésie, l'Éminence grise, le croisé convaincu, essaya à une date plus tardive de négocier par l'entremise du prince de Transylvanie une entente avec les Turcs, qui devaient être financés pour attaquer les Habsbourgs autrichiens par terre et les Habsbourgs espagnols par mer, dans une expédition militaire en Méditerranée. Envers lui-même et envers d'autres catholiques scrupuleux, le P. Joseph justifiait son plan par des arguments semblables à ceux dont il avait fait usage pour défendre ses alliances protestantes.

« Une légère dose de Turcs, disait-il, aurait l'action d'un antidote non seulement en ce qui concerne la puissance des Habsbourgs, mais (notre étonnement est ici légitime) aussi en ce qui concerne la puissance de la Turquie » (p. 211).

Les négociations avec le prince de Transylvanie, et par lui avec la Porte ottomane ont continué jusqu'à la mort du Père Joseph, reprenant spasmodiquement jusque très tard. Avant qu'elles ne pussent porter des fruits, la signature de la paix de Westphalie rendit l'alliance avec la Turquie inutile, et tout le plan fut abandonné (p. 212).

L'auteur s'approche de la conclusion: « Plus que toute autre guerre, la Guerre de Trente Ans fut une guerre du peuple parce qu'elle a engagé dans une égale mesure les non-combattants et les soldats professionnels, villes et campagnes souffrant également. La vie intellectuelle fut paralysée et le niveau moral baissa considérablement. Le commerce et l'industrie furent empêchés... ».

La politique de Richelieu avait eu pour but l'affaiblissement de l'Espagne et de l'Autriche, la désintégration de l'Allemagne, la substitution des Bourbons à la domination des Habsbourgs en Europe. Cette politique réussit au point que, lorsque Louis XIV la conduisit à sa fin follement logique, on eut: guerre permanente contre tous; toute l'Europe coalisée contre les Bourbons; à la fin de ce long règne, la France était en faillite, le commerce et l'industrie presqu'entièrement ruinés, les paysans opprimés dans un état de rébellion latente et de grandes portions du territoire dépeuplées. Le terrain économique était presque préparé pour la Révolution et de la Révolution devait naître, à côté du « progrès par la catastrophe » dont les optimistes s'entretiennent à plaisir, l'impérialisme napoléonien et, par réaction, le nationalisme allemand, l'empire prussien et les désastres du XXe siècle.

« En ce qui concerne la politique, dit Huxley, on ne peut faire qu'une seule généralisation à coup sûr: c'est qu'il est impossible aux hommes d'État de prévoir, pour un temps plus long, le cours d'une action politique de grande envergure. Ils devraient confesser avec le P. Joseph:

« J'ignore où mon dessein, qui surpasse ma vue
Si vite me conduit;
Mais comme un astre ardent qui brille dans la nue
Il me guide en la nuit !

Peut-on, oui ou non, rendre le Père Joseph responsable des conséquences de sa politique? Son intention avait été de combiner la vie active de la politique à la contemplation. Jetant un regard en arrière, le contemplatif sentait bien qu'il avait eu tort; mais s'il était démeuré l'évangéliste, le tuteur et le réformateur religieux, il se serait reproché de ne pas avoir accompli la volonté de Dieu sur le terrain de la politique internationale ».

Le dilemme du Père Joseph confronte tous ceux qui vivent la vie de l'esprit et de la contemplation. Pour voir clair à ce propos, il faut avant toute chose, dit Huxley, apprendre à voir clair dans les questions d'intérêt général. Dans l'avant-dernier chapitre, l'auteur continue d'opposer la politique à la religion, pour faire enfin l'apologie des mystiques, de la politique philanthropique, au détriment de la politique forte, celle des dictateurs. « La place du Père Joseph était, ajoute-t-il pour conclure, auprès des fabricants d'antidotes et non parmi les distillateurs de poison » (p. 255).

Marie Golescu

D. PRODAN, *Teoria imigrației Românilor din Principatele române în Transilvania în veacul al XVIII-lea.* Biblioteca Institutului de Istorie Națională din Cluj, XVIII, Sibiu, 1944, 172 p.

L'un des principaux thèmes fournis par l'historiographie magyare à la propagande en faveur du retour aux anciennes frontières du royaume de saint Étienne est sans doute la théorie de l'immigration massive des Roumains en

Transylvanie au cours du XVIIIe siècle. Cette thèse hongroise a depuis longtemps suscité du côté roumain de nombreuses études, — notamment celles de M. I. Nistor, — qui ont fait voir une réalité différente, c'est-à-dire justement un très fort courant d'émigration de la Transylvanie vers les Principautés roumaines. Mais, ce qu'on n'avait pas encore fait, c'était de soumettre à une analyse serrée les données mêmes employées par les savants hongrois pour forger leur théorie. C'est ce que s'est proposé de faire M. D. Prodan, dans son mémoire sur *La théorie de l'immigration des Roumains des Principautés en Transylvanie au XVIIIe siècle.*

Il faut remercier tout d'abord M. Prodan pour son idée si heureuse de présenter les opinions magyares sur les Roumains de Transylvanie au XVIIIe siècle par de copieux extraits de la plus récente et répandue *Histoire de Hongrie*, celle de MM. B. Hóman et J. Szekfü (*Magyar történet*, VI-e éd., Budapest, 1939, en 5 vol.). De cette manière, les Roumains qui n'ont pas la chance de lire le hongrois auront l'occasion d'apprendre ce qu'enseigne à ses compatriotes, sur notre passé, M. Jules Szekfü, actuellement ambassadeur de Hongrie à Moscou. Je ne puis m'empêcher d'en reproduire quelques passages, choisis parmi les plus savoureux:

« Le contact entre Magyar et Valaque, nous dit M. Szekfü, signifia toujours pour le Valaque la possibilité de sortir de sa barbarie ancestrale; le premier est l'élément créateur de culture, le second celui qui la reçoit, la reçoit toute faite ou, tout simplement, s'en empare. Dans ce sens nous pouvons considérer comme une fatalité pour les Magyars d'avoir instauré, aux portes de la barbarie turque, un solide régime de culture européenne, qui, avec une force irrésistible, comme une montagne magnétique, exerça son attraction sur les éléments valaques et serbes, écrasés par l'oppression turque. Le Magyar n'a pas seulement défendu, avec le sacrifice de son sang, en s'immolant sans réserve, cette ligne menacée de la civilisation européenne, alors que ces peuples des *raïas*, dans leur indiscipline barbare, n'ont pas été capables au moins d'une révolte organisée contre les Turcs qui les pillaient; mais celui-ci n'est pas le seul mérite européen de notre peuple et en même temps sa tragédie; il faut ajouter encore le fait qu'en même temps il recueillait dans son sein les esclaves fugitifs, en s'efforçant continuellement, par des moyens toujours renouvelés, de les élever vers sa culture » (p. 10).

Malheureusement, le peu de chance du peuple valaque rendait vains tous ces louables effortes. Car, « ce déversement énorme et continu de Valaques explique aussi pourquoi n'ont pas joui de plus de succès ni les tentatives des protestants magyars et saxons du début du XVIe siècle, ni celles des catholiques de répandre, par l'Union des Églises, la culture chez ce peuple.... C'était en vain que les pâtres valaques des montagnes du Bihor descendaient vers les établissements magyars de la vallée du Criş, en s'élevant ainsi au rang d'agriculteurs, car de nouveaux éléments barbares, échappés de l'enfer turco-phanariote, venaient occuper leurs places devenues libres au sommet des montagnes » (pp. 10—11). De la même manière l'on cherche à tranquilliser les consciences démocratiques de nos voisins. Car, « si nous regardons l'état désolant

des serfs transylvains du XVIIIe siècle, il ne nous est pas permis d'oublier que le serf valaque venait de très bas, d'une très grande profondeur, et qu'il était absolument impossible de le placer dans une organisation du travail plus libre; on ne peut pas croire, en effet, qu'en renonçant aux instruments de contrainte, on aurait pu arriver à autre chose qu'au déchaînement de ses instincts anti-sociaux, qu'il amenait avec lui des Principautés. Dans l'organisation du servage en Transylvanie et au Banat, dans les dispositions des comitats et des autres autorités pour soutenir l'ordre public, l'inflexibilité était le seul moyen de faire sortir l'espèce valaque de cet état de semi-sauvagerie, où l'avaient jeté sur son propre territoire national la domination étrangère autant que l'incapacité politique et d'auto-organisation du peuple valaque » (p. 11). Dans ces conditions, il n'y a pas à s'étonner de l'atroce répression de la révolution roumaine de 1784, qui, selon M. Szekfü, ne fut même pas une révolte agraire, mais seulement « quelque chose au-dessous de cela, une espèce de malheureuse et aveugle poussée de multitudes qui n'avaient pas encore atteint le stade agricole » (p. 14).

Mais il nous faut quitter la belle prose de M. Szekfü et revenir à l'ouvrage de M. Prodan. Pour faire justice de cette théorie de l'immigrations massive des Roumains en Transylvanie au XVIIIe siècle, qui s'étale dans toutes les publications magyares, le chercheur roumain dut remonter à la source, c'est-à-dire à deux ouvrages parus vers la fin du siècle dernier et dus, le premier, à B. Jancsó, le second à I. Acsády. La première partie du mémoire est en effet une critique des données statistiques dont se servirent ces deux savants hongrois. Si les calculs de B. Jancsó n'ont rien de précis et proviennent d'évaluations arbitraires ou de sources utilisées d'une manière erronée, ceux de I. Acsady, basés sur des recherches autrement sérieuses, ne péchent pas moins par de nombreux côtés. Il n'y a pas lieu de résumer ici la riche argumentation de M. Prodan. Il suffira de rappeler que les tableaux dressés par Acsády ont à leur base les recensements faits par le gouvernement autrichien en 1715 et en 1720 — 1721 (pour la Transylvanie, à différentes reprises entre 1713 et 1727), en vue de l'établissement des impôts. Elles ne comprenaient donc que les contribuables, et seulement les chefs de familles. Il est facile de s'apercevoir combien est grande, dans ces conditions, la place de l'arbitraire, si l'on veut déduire de ces données incomplètes le nombre total de la population, et surtout pour les régions roumaines, où les non-imposables, à cause de la pauvreté, étaient plus nombreux qu'ailleurs et où les montagnes d'un accès difficile favorisaient l'évasion fiscale, tandis que la situation sociale de serfs sur les terres nobles de la plupart des Roumains leur assurait le concours de leurs maîtres, qui avaient tout intérêt à les défendre contre l'exploitation de l'État. Ceci explique amplement les différences entre les tableaux statistiques d'Acsády et, par ex., les résultats du recensement des Roumains exécutée en 1733 par ordre de l'évêque Innocent Micu-Klein. Voilà quelques chiffres comparatifs, pris dans les régions sicules ou saxonnes. Dans le district de Trei-Scaune, pour 282 familles chez Acsady, nous en trouvons 931 dans le dénombrement Klein; à Mercurea, aux 355 familles d'Acsády correspondent 1074 familles chez Klein ; dans le district de Bistriţa, Acsády nous donne 1278 familles, Klein, 2966.

Dans la seconde partie de son ouvrage, M. Prodan examine le problème des déplacements de populations qui eurent lieu en Hongrie et en Transylvanie au XVIIIe siècle — déplacements auxquels prirent part les Hongrois autant que les Roumains — et celui, en relation avec le premier, du peuplement du Banat à la même époque. La conclusion de ce chapitre, très importante, et dont on appréciera les termes extrêmement pondérés, est la suivante :

« a) Les migrations de la population roumaine au XVIIIe siècle ne furent ni aussi dénuées de motifs, ni d'une telle ampleur pour qu'on puisse en déduire un penchant inné des Roumains pour la migration ; sourtout on ne peut pas leur attribuer ce penchant comme un caractère distinctif par rapport aux Hongrois.

« b) Les déplacements de la population roumaine ont lieu dans leur immense majorité à l'intérieur du pays, d'une région à l'autre, d'un endroit à l'autre, et seulement dans une mesure considérablement plus petite, d'un pays à l'autre.

« c) Comme nous avons pu le constater, le passage des Roumains d'un pays à l'autre n'a pas lieu à sens unique, c'est-à-dire des Pays roumains en Transylvanie, mais aussi de la manière inverse. Toute la théorie de l'immigration dépand donc du bilan entre les deux directions de la migration. Les chiffres et les documents sont, toutefois, loin de fournir un bilan positif pour l'immigration. Au contraire, ils sont susceptibles de faire incliner la balance dans l'autre direction » (p. 74).

Il restait encore à M. Prodan à démontrer le peu de valeur des deux arguments dont se sont toujours servies l'historiographie et la propagande magyares, — activités qui, chez nos voisins, risquent d'ailleurs de se confondre, — à savoir : 1. la différence de niveau de vie entre les Principautés roumaines et la Transylvanie, qui aurait fait que le serf valaque ou moldave regardât plein d'envie vers le paradis où vivait son congénère transylvain, cet attrait exercé par une région de haute civilisation, telle que la Transylvanie, étant censé expliquer les chiffres alignés par les théoriciens hongrois de l'immigration roumaine au XVIIIe siècle ; 2. le caractère semi-nomade des populations roumaines, qui les aurait incliné à la migration. De ces deux leitmotifs des publications magyares, M. Prodan fait justice dans la dernière partie de son travail. Un chapitre bien informé et écrit avec le même effort d'objectivité visible dans tout l'ouvrage, dresse le tableau de la situation des classes rurales dans les Prinicipautés et en Transylvanie. La conclusion de l'examen comparatif des différentes obligations du paysan envers le seigneur féodal et envers l'État est que si le taux des différents impôts et redevances varie d'un pays à l'autre, la situation dans son ensemble ne diffère pas beaucoup, et en tout cas elle ne se solde pas en faveur du serf transylvain.

« La vie du paysan de Transylvanie, nous dit à ce sujet M. Prodan, n'apparaît pas du tout plus favorisée que celle du paysan des Principautés. La Transylvanie elle aussi est loin de pouvoir passer pour la terre promise. Le bilan ne peut nous diriger que vers la même conclusion que les chiffres : la prédominance du sens inverse de la migration. Si la fiscalité est plus lourde dans les Principautés

roumaines, elle est amplement compensée par l'absence d'autres obligations. Même si, en exagérant d'une manière injustifiée, — en égard aux abus fiscaux ou à la possibilité d'un nombre de contribuables moins élévé que celui adopté en vue des calculs, — nous doublions le taux de 15 francs par famille déduit du chiffre le plus élevé des revenus princiers, il suffirait alors de mettre dans l'autre plateau de la balance les quelques 180 journées de travail par an que le serf des Principautés devait en moins à son seigneur par rapport à celui de Transylvanie, et qui, au prix de 20 centimes par jour établi pour le rachat des journées de travail, équivalaient à 30 francs par an (le franc — leu — calculé à 120 centimes — bani) » (p. 108).

Le chapitre sur le prétendu nomadisme des Roumains et leurs occupations pastorales nous apporte lui aussi des chiffres non moins révélateurs. D'après les mêmes tableaux d'Acsády, en 1721, 96,498 familles de la Transylvanie historique possédaient un total de 535.664 moutons et chèvres, ce qui revient à 5,55 têtes par famille, chiffre que nous retrouvons presque identique dans les statistiques pour 1870 (5,32), tandis que pour la Hongrie on nous donne à cette dernière date 7,16 têtes de moutons et chèvres par famille. Pourtant, comme le fait remarquer M. Prodan, personne n'a eu l'idée de considérer la population de la Hongrie comme une population consacrée exclusivement à l'élevage du mouton. En même temps, le rapport entre moutons et animaux de trait dans les régions à plus de 75% de Roumains, à la même date de 1721, est de 2,10 : 1, ce qui dénote à lui seul une population éminemment agricole.

D'autres calculs de M. Prodan sont tout aussi significatifs. Le semi-nomadisme de la théorie hongroise ne peut viser que ce qu'on appelle l'élevage transhumant, qui se dirige altenativement vers les hauts pâturages ou vers les endroits de la plaine propices à passer l'hiver. Or, selon l'avis des gens compétents, il suffit, pour ce genre d'élevage, de 25 hommes pour la garde et la préparation des produits d'un troupeau de 4.000 moutons. Ce qui fait qu'en 1721, les quelques un millon de têtes de la Transylvanie, — on en a doublé le nombre pour faire entrer dans ce chiffre les moutons des nobles aussi bien que ceux des pauvres, — dans leur déplacement vers la montagne pendant l'été, n'auraient guère eu besoin d'être accompagnés de plus de 6250 personnes, chiffre qui, rapporté au nombre total des Roumains à cette date, — 389.243, toujours d'après Acsády, — ne représente pas plus de I,60% de la population roumaine. Si l'on tenait également compte du fait que les troupeaux n'étaient pas tous de la grandeur envisagée dans les calculs, et l'on doublait ou triplait même le nombre des personnes qui les accompagnaient dans leurs déplacements, le chiffre ainsi obtenu serait encore insignifiant par rapport au total de la population.

Nous avons vu au début de ce compte-rendu comment, selon les historiens hongrois, la prétendue immigration en masse des Roumains semi-sauvages remettait toujours en question les résultats des efforts civilisateurs déposés constamment par les Magyars. Nous avons vu aussi que la révolution de 1784 fut justement l'œuvre de ces pâtres semi-nomades, dont le nombre était continuellement renforcé par de nouveaux arrivés des Principautés. M. Prodan consacre ses dernières pages au caractère de cette révolte paysanne. Comme on

pouvait le supposer, les prétendues suites de l'immigration résistent tout aussi peu à l'examen critique que ses prétendues causes ou que le phénomène lui-même. Car, aucun des trois chefs de la révolte — Horea, Cloşca et Crişan — ne fut pâtre — ils étaient tous serfs sur des terres du fisc — et le soulèvement partit d'une des régions de montagne — les monts Apuseni — les moins riches en moutons. D'autre part, il est tout aussi difficile de constater dans cette contrée une immigration venue des Principautés, que de trouver parmi les révoltés un seul homme venu de la Moldavie ou de la Valachie. « L'unique preuve de l'existence de ces pâtres immigrés et de leur soulèvement est l'affirmation même de la théorie » (p. 157), conclut avec raison M. Prodan. Ce qui — convenons-en — est bien peu !

M. B.

MICHEL LHÉRITIER (avec le concours de Camille Lhéritier), *La Révolution à Bordeaux dans l'histoire de la Révolution française. I. La fin de l'Ancien Régime et la préparation des États Généraux*, Paris, Presses Universitaires de France, 1942, 326 p.

Si je ne me trompe pas, M. Lhéritier est le premier à tenter d'écrire avec des critères rigoureusement scientifiques l'histoire générale de la Révolution dans une ville de province. Or, malgré le rôle décisif de Paris pendant les années révolutionnaires, il est évident que le tableau d'ensemble de ce grand moment historique ne peut pas ignorer les réactions de la province, que seuls des ouvrages comme celui dont M. Lhéritier vient d'entreprendre la publication permettront de connaître dans leurs détails les plus significatifs. A ce point de vue, Bordeaux est sans doute un champ d'observation des plus intéressants pour l'historien. Car cette ville grande et riche — qui se considérait à l'époque, avec sa population qui dépassait les 100.000 habitants, la seconde de la France — présente la caractéristique de ne pas avoir connu la Révolution sous sa forme violente, comme on ne peut pas parler à Bordeaux — selon l'avis même de Jaurès — de conflits de classes vraiment aigus à la veille de la Révolution. Ce qui a fait d'ailleurs que pendant la période qui la précède et la prépare, on ait pu voir plutôt un antagonisme entre la ville et la campagne, qu'une prise de position catégorique du Tiers État contre la Noblesse.

Le premier volume de l'ouvrage de M. Lhéritier embrasse justement le prélude de la Révolution, ou, si l'on veut, sa première phase, si on la considère débuter en 1787, lorsqu' « elle commence d'entrer dans les mœurs » (p. 35). Le récit repose surtout sur des documents inédits, tirés pour la plupart des Archives Nationales, des Archives départementales de la Gironde, des Archives municipales de Bordeaux, de la Bibliothèque Nationale et de la Bibliothèque municipale de Bordeaux. Conformément à ses vues sur l'histoire, qu'il a eu l'occasion de développer à plusieurs reprises, l'auteur refuse d'exploiter cette période pour dégager les causes de la Révolution, parce que pour lui « la question des causes, comme celle des responsabilités, est en dehors de la science

historique ; c'est une question d'opinion » (p. 302). Ce qui le fait d'ailleurs trouver « plus d'attrait, avec plus de réalité aussi, dans le finalisme intérieur, qui fait avancer l'histoire, qui la rend dynamique en réservant la part de l'homme, que dans un déterminisme abstrait, qui soumet l'histoire avec l'homme à une morne fatalité « (ibid., en n.). Son ambition a été de « vivre avec les contemporains l'histoire de 1787—1789 », ce qui, sans doute, est une des plus nobles ambitions pour un historien. Ce besoin de concret n'empêche pas toutefois M. Lhéritier de sérier les questions, d'étudier séparément — pour rendre leur intelligence plus aisée — les différents problèmes qui ont dominé la vie publique à Bordeaux pendant ces années. Quant à la nature des problèmes qui retiennent le plus l'attention de l'érudit français, bien qu'aucun aspect important de l'histoire ne soit négligé, il insiste surtout sur le côté administratif, parce que — il nous l'affirme dans son Avant-Propos — « c'est principalement sous cet aspect, je crois, que nos compatriotes bordelais, ennemis des violences, ont envisagé la Révolution » (p. 9).

Les premiers signes qui fassent présager l'approche de la tourmente sont donnés par l'opposition du Parlement à la création des Assemblées provinciales, opposition dirigée avec une intransigence plus grande que partout ailleurs. A la place des Assemblées provinciales, le Parlement demande la convocation des États généraux; il va aussi soutenir la demande de la Noblesse pour la convocation d'États provinciaux. Selon la juste remarque de M. Lhéritier, nous avons en réalité devant nous, d'un côté, les tentatives de Brienne de réorganiser l'État, en renouvelant l'expérience de Maupeou d'introduire un régime de despotisme éclairé, de l'autre, le Parlement et la Noblesse, représentant une tendance très répandue les premiers temps de la Révolution, à savoir la tendance fédéraliste. Très intéressant nous apparaît le droit que le Parlement s'arroge de discuter l'organisation de l'État: « S'il conserve au monarque le titre de souverain, il semble reconnaître déjà le principe de la souveraineté du peuple et se prononce nettement contre la concentration du pouvoir entre les mains du monarque » (p. 304). N'ose-t-il pas protester contre la création d'une Cour plénière par le gouvernement, « cette loi attribuant la représentation de la Nation à un corps qui ne devrait son existence qu'à l'autorité royale », quand « la Nation seule peut confier ses intérêts aux magistrats qu'elle établit »? Or, si l'enregistrement des édits dépendait du souverain, « la constitution monarchique serait détruite et l'État réduit au despotisme » (p. 94). D'ailleurs, au plus fort de la lutte, le premier-président Leberthon n'avait-il pas dit que ni « l'exil ni la mort ne lui feraient sacrifier les intérêts du peuple et de la vérité » (p. 80)? Au retour d'exil de ce dernier, on lui offrait des couronnes de fleurs et des vers accompagnés de cette dédicace, qui peut faire sourire, mais n'en est pas moins significative pour l'état d'esprit de ceux qui l'avaient rédigée: « Optimo, reverendissimo, colendissimo Supremi Aquit. Senatus, Patri Patriae, unanimiter, offerunt, dicant, consecrant, IV Idus Jun. devotissimi Cives Burdigalenses » (p. 96).

Un langage tout aussi décidé que celui du Parlement commence à être tenu par la Noblesse, qui tout d'abord tâche de prendre le pas sur les deux autres

Ordres et se situer à la tête du mouvement protestataire, espérant naturellement que cette lutte contre le despotisme royal aurait permis aux nobles de « faire revivre l'essentiel de leurs privilèges » (p. 110). Ce regard tourné vers le passé, cette tendance de « rétablir » un ancien ordre de choses, n'est pas propre, en ce moment, à la seule Noblesse, et l'un des mérites du livre de M. Lhéritier réside justement dans le soin avec lequel il signale aussi bien les éléments qui font présager l'avenir, que ceux qui rappellent un ordre de choses en train de disparaître.

Dans une adresse envoyée au roi, la Noblesse proteste contre l'enregistrement forcé des édits du 8 mai, qui « tentent plus ou moins directement à élever la volonté suprême du Monarque au-dessus de toutes les opinions, de toutes les lois, des formes les plus anciennes et les plus respectables ». Elle considère la nouvelle Cour plénière comme « un tribunal absolument inconstitutionnel », parle de « l'anéantissement des droits de la Nation » et conclut que « les droits des souverains et des peuples étant également sacrés... on voudrait en vain intercepter toute communication entre eux en établissant le *visiriat* en France » (pp. 107—108).

Les Cent Trente, qui s'assemblèrent en 1788 pour mettre fin à la crise municipale éclatée depuis l'année précédente (et c'est, avec l'opposition du Parlement, le second événement important à Bordeaux, avant la convocation des Ordres pour les États généraux et leurs délibérations; cette crise était due à la tendance du Gouvernement de s'immiscer toujours plus dans l'administration de la ville; ce qui faisait le piquant de la situation, c'était que le Gouvernement utilisait pour ses fins justement le Corps de ville, tandis que la défense des libertés muncipales était prise toujours par le Parlement), les Cent Trente, qui représentaient les trois Ordes de la ville, s'adressaient eux-aussi au roi en disant: « Ce n'est point une grâce que l'Assemblée des 130 sollicite de Votre Majesté, elle luy demande justice... » (p. 281).

Devant ces attaques qui viennent de toutes les directions, le Gouvernement cède: « Louis XVI et son Gouvernement ont déjà pris l'habitude de capituler et ils ont perdu celle de se faire obéir. Les intendants, jadis si autoritaires, renocent à administrer. Ils abdiquent non seulement devant les corps, devant les hommes, mais aussi devant les principes, au nom desquels on leur résiste et auxquels ils ont recours eux-mêmes pour justifier, sinon pour excuser. les initiatives qu'ils ne peuvent s'empêcher de prendre » (p. 313). Si M. Lhéritier n'en excluait pas la notion même de ses préoccupations, je dirais qu'il touche ici à l'une des causes essentielles de la Révolution.

A cette abdication du Gouvernement correspond, comme il fallait s'y attendre, une prise de conscience toujours plus nette, de ses droits et de son pouvoir, de la part de l'Ordre qui représentait l'avenir: le Tiers État. C'est son Cahier qui apporte aussi le plus de sérieux dans la discussion des différents problèmes. En voici le préambule, dont l'intérêt n'échappera à personne:

« C'est un exemple bien rare, un spectacle touchant que celui d'une nation appelée à la liberté par son Monarque. Ce bienfait unique, combien n'en renferme-t-il pas?

« La liberté de l'homme dans la disposition de sa personne, de ses biens et de toutes ses facultés, liberté de l'âme dans l'exercice de sa volonté pour le consentement aux lois, aux devoirs, aux sacrifices qu'elle doit s'imposer; liberté de la pensée dans les écrits publics; liberté de la parole dans les *assemblées nationales* » (p. 261).

La part de Bordeaux dans la lutte pour ces libertés fondamentales si heureusement formulées, nous sera dévoilée par les volumes suivants de l'ample ouvrage de M. Lhéritier. On ne peut les attendre qu'avec le plus vif intérêt.

M. B.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Un livre sur Eschyle a beau paraître confiné par son sujet dans les domaines de la critique et de l'esthétique littéraires, il intéresse l'histoire, comme nous l'entendons à cette *Revue*, lorsqu'il représente, comme c'est le cas de l'étude que vient de nous offrir M-me Alice Voinescu, une tentative pour surprendre dans l'acte même de son éclosion cette apparition nouvelle dans l'évolution morale de l'humanité, qui a nom « l'homme tragique » (*Eschil*, Bucarest, 1946, 360 p. in 16°). Cet homme qui pour la première fois ose affronter la puissance mystérieuse du Destin, cette conscience libre dans un monde soumis à des forces inéluctables, devait avoir pour l'avenir spirituel de l'Europe une importance égale à celle de la victoire de Salamine. Il ne saurait du reste s'expliquer sans elle, et M-me Voinescu a raison d'écrire que « tous les héros d'Eschyle sont nés de l'esprit de liberté ». La conquête de l'indépendance nationale va, chez les Grecs, de pair avec celle de l'autonomie individuelle, et ce n'est assurément pas par un simple hasard que l'*Orestie* suit de près la fondation de la confédération de Délos. Sans prétendre établir de l'une à l'autre des relations de cause à effet, il est permis de voir dans ce synchronisme l'indice d'un climat spirituel particulièrement propice à la diffusion de concepts éthiques qui, formulés occasionnellement longtemps avant, n'avaient pas réussi à s'imposer à la conscience de toute une société, comme ce devait être le cas de l'enseignement d'Eschyle.

Cette aspiration de l'âme hellénique vers la liberté et l'auto-détermination, M-me Voinescu se plaît à la reconnaître en quelque sorte préfigurée dans le mythe de Prométhée. Mais n'est-ce pas là projetter dans le passé un « état » plutôt récent de la légende du Titan, dont le stade pré-hésiodique nous est si mal connu qu'il vaut peut-être mieux n'en pas parler? Par contre, je pense qu'il y aurait eu profit à s'arrêter fût-ce en passant, sur un témoignage comme l'*Odyssée*, I, 32 et suiv., où, se faisant l'écho d'un débat qui a dû passionner l'auteur de cet épisode sensiblement plus récent que le corps de l'épopée, Zeus lui-même est censé proclamer: « Ah ! misère !... Écoutez les mortels mettre en cause les dieux ! C'est de nous, disent-ils, que leur viennent les maux, quand en vérité ce sont eux qui, par leur présomption, s'y exposent, ***en dépit des arrêts du destin*** [ici je m'éloigne de la traduction Bérard, qui rend ὑπέρμορον ἄλγε'ἔχουσιν par: « aggravant les malheurs assignés par le sort »]. Tel encore cet Égysthe ! Contrairement aux arrêts du destin [une fois de plus: ὑπέρμορον],

il voulut épouser la femme de l'Atride et tuer le héros sitôt qu'il rentrerait. La mort était sur lui: il le savait; nous-même, nous l'avions averti et, par l'envoi d'Hermès... nous l'avions détourné de courtiser l'épouse et de tuer le roi, ou l'Atride en son fils trouverait un vengeur, quand Oreste grandi regretterait sa terre. Hermès, bon conseiller, parla suivant nos ordres. Mais rien ne put fléchir les sentiments d'Égysthe. Maintenant, d'un seul coup, il vient de tout payer ! ». Ainsi que le faisait remarquer dès 1929 M. Giorgio Pasquali, ce que nous lisons dans ces vers c'est probablement « la première affirmation du libre-arbitre dans l'histoire de l'esprit occidental ». Aussi valait-il la peine de les rappeler, encore que pour qui — comme M-me Voinescu — se propose de retracer les manifestations progressives de la nouvelle conscience, d'autres documents auraient mérité d'être pris en considération, et tout d'abord la fameuse élégie no. 3 de Solon, magistralement étudiée par M. Werner Jaeger dans un mémoire intitulé *Solons Eunomie* (*Sitz. Berl. Akad.*, 1926, pp. 69 et suiv.).

Pour en revenir aux héros eschyléens, ce qui, selon M-me Voinescu, en fait la valeur exemplaire, c'est donc le combat livré pour atteindre à l'auto-détermination. « Ils ne se proposent pas pour but, comme les héros d'Homère, un idéal de perfection chevaleresque, — écrit-elle, — et encore moins, comme les paysans d'Hésiode, une noblesse acquise par le travail; l'homme eschyléen, c'est le héros de la conscience tendue vers la vérité, c'est le fondateur d'un univers moral basé sur l'intelligence et la raison ». « Eschyle — lisons-nous ailleurs — n'invente ni de nouveaux mythes, ni de nouveaux personnages, ni un nouvel idéal de vie. Même la justice qui anime ses créatures et imprime jusqu'à la destinée une orientation définie, — même la justice n'est pas une découverte de son génie. En revanche, il crée l'individualité, lourde de tout l'acquis moral de la communauté et de l'histoire: le héros tragique, le moi par excellence, qui, dans ses dimensions finies, réalise la Loi infinie et qui, tout en vivant selon sa nature particulière, laisse pressentir l'éternel... Quand on dit d'Eschyle qu'il est, parmi les poètes de la Grèce, le dernier théologien, cela ne saurait signifier que son œuvre est une explication théologique de l'univers: sa valeur religieuse réside dans la puissance de son intuition poétique, qui, en créant le type de l'homme, modèle par la même occasion le pur visage de la divinité ».

Le peu que je viens d'en dire a sans doute laissé comprendre combien l'interprétation de M-me Voinescu s'éloigne de l'opinion traditionnelle selon laquelle l'auteur des *Perses* serait par excellence le poète de la Destinée. Aux yeux d'hellénistes hors pair, comme Jaeger et Vitelli, même la composition par trilogies est un argument à l'appui de ceux pour qui c'est *Ananké*, et non pas l'homme, qui serait le principal personnage du théâtre eschyléen. Pourtant, comment ne se rendrait-on pas aux raisons de M-me Voinescu, lorsqu'avec infiniment de justesse elle fait observer que « si la multiplication des situations, favorisée par les dimensions de la trilogie, permet à l'auteur de mettre en lumière l'action durable de la destinée », avec autant de fondement on peut estimer que « la trilogie est un cadre élargi à dessein afin de mieux contenir l'aspiration tenace et indomptable de la conscience humaine vers la lumière et la liberté »?

Par sa voie à elle, qui est la méditation du texte et qui n'a recours qu'exceptionnellement aux travaux de ses devanciers, M-me Voinescu rejoint ainsi les conclusions de certains des commentateurs les plus avisés de l'œuvre d'Eschyle, — un Perrotta et un Pasquali, pour ne citer que ces deux noms. C'est surtout avec M. Pasquali qu'elle me paraît se rencontrer, qui, dans un essai consacré à *La découverte des concepts éthiques dans la Grèce primitive*, écrivait, à propos des vers 1505 et suiv. de l'*Agamemnon*, ces lignes que M-me Voinescu ne lira pas sans plaisir et que je me permets de transcrire à son intention: « . . .la tentazione del dèmone non scagiona l'uomo dalla colpa. Il dèmone è un complice, forse un complice necessario, ma non l'attore principale. Al mortale è dato resistere all'impulso delittuoso, quand'anche il delitto sia voluto in certo modo dal dèmone, sia quindi, in certo senso, meritato, sia conseguenza, che par necessaria, di delitti precedenti. Clitennestra poteva non uccidere Agamennone. La volontà è libera anche dinanzi alla tentazione divina o demonica. Qui per la seconda volta, qui definitivamente è da un Greco riscoperta la libertà e la responsabilità umana » (*Pagine meno stravaganti*, Firenze, 1935, pp. 84—85).

D. M. P.

*

Les épigraphistes ne sauront trop louer l'infatigable maître qu'est dans leur domaine M. Louis Robert. Ce dernier a fait paraître en 1940, à Limoges, un premier volume intitulé *Hellenica. Recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques*. En 150 pages environ nous avons là 25 études. Signalons à nos compatriotes la 13e: *Inscription du musée de Constantza*, où l'auteur (p. 78—80) rapproche divers fragments d'une même inscription publiés par Tocilescu (*Arch. epigr. Mitt. Oesterr.* 19, 1896, p. 103 sqq) et par le professeur Sauciuc-Săveanu (*Anal. Dobrogei* XVI, 1935, pp. 163—165 et *Callatis* dans *L'Archéologie en Roumanie*, p. 18). — Du même auteur on retiendra encore cet ouvrage, *Les gladiateurs dans l'Orient grec*, Paris, Champion, 1940, 356 p. et 25 pl.

P. Năsturel

*

Les difficultés qu'on rencontre à se procurer les livres et les revues publiés en France ou en Angleterre pendant la guerre sont trop connues pour que nous ayons à nous excuser du retard avec lequel nous enregistrons la parution des *Mélanges de philologie, de littératures et d'histoire anciennes* offerts à M. Alfred Ernout à l'occasion de son soixantième anniversaire (Paris, Klincksieck, 1940, XIV-408 p. in 8°). Fût-ce à cinq années de distance, on nous saura gré de signaler à nos lecteurs quelques-unes des études qui composent ce récueil, — par le nombre autant que par la qualité des contributions qui le composent digne de l'illustre maître auquel il est dédié. Pour nous en tenir à celles qui intéressent plus particulièrement l'histoire ancienne, notons, dans l'ordre même du texte, l'article du regretté Eugène Albertini: *Un nouveau « ponderarium » de Numidie*, ainsi que ceux de MM. Jean Bayet sur *La date de la mort de Pompée d'après Lucain* (28 septembre antéjulien de l'an 48, soit 16 août julien,

d'après le système de correction de Le Verrier); René Bloch sur les *Origines étrusques des livres sibyllins*; Jérôme Carcopino sur *La mort de Ptolémée, roi de Maurétanie* (assassiné par Caligula en 40 de notre ère, à Lyon, avant le simulacre de descente en Bretagne); Pierre Jouguet sur *Vespasien acclamé dans l'hippodrome d'Alexandrie* (d'après le témoignage d'un papyrus grec inédit de la collection offerte à la Soc. égyptienne de papyrologie par le roi Fouad I[er]: « probablement le procès-verbal d'une réunion du peuple alexandrin à l'hippodrome, la réunion dans laquelle Tibère Alexandre a fait acclamer Vespasien comme empereur ») et William Seston sur *L'authenticité et la date de l'édit de Dioclétien contre les Manichéens* (concluant à l'authenticité de ce document important, émis le 31 mars 297 à Alexandrie et publié pour la première fois en 1572, dans la *Collatio legum mosaicarum et romanarum* de Pierre Pithou). Dans le reste du sommaire, où la linguistique cottoie l'histoire littéraire et l'exégèse religieuse la critique textuelle, relevons encore les écrits de MM. Pierre Boyancé, *Une allusion de Plaute aux mystères de Dionysos* (« Miles » vv. 1012-1018), Jean Collart, *Une victime de Varron: Marcus Nicanor*; Henri Frère, *Le témoignage de Stace sur la* σφαιρομαχία et Jacques Heurgon, *La date du « Pervigilium Veneris »* (le poème serait postérieur au 1[er] mai 305, date de l'avènement de Maximin Daia à la dignité de César, et antérieur à 309, année au cours de laquelle il prit le titre d'Auguste).

D. M. P.

*

Dans le tome XXI—XXII (1943—1944) de la *Revue des Études Latines*, à peine arrivé de Paris, je relève, parmi plusieurs contributions susceptibles d'intéresser nos lecteurs, la communication de M. André Magdelain sur *une nouvelle interprétation du chapitre XXXIV, 3 des Res Gestae d'Auguste*: « post id tempus (*scil.* après le 13 janvier 27) auctoritate omnibus praestiti, potestatis autem nihilo amplius habui quam ceteri qui mihi quoque in magistratu conlegae fuerunt ». — Quels sont les *conlegae* que vise ici Auguste?, s'est-on demandé à plusieurs reprises; et la réponse a toujours été: les consuls qui furent ses collègues de 27 à 23, puisque le consulat est la seule magistrature républicaine qu'Auguste ait exercée à partir de la restauration de la République. A cette interprétation, M. Magdelain objecte avec raison qu'il ne saurait y avoir en ce cas d'égalité de *potestas*, puisque ces consuls n'ont jamais partagé l'immense *imperium* de l'Empereur. Par contre, les seuls qui aient été investis comme lui de l'*imperium proconsulare* ont été les corégents Agrippa et Tibère, que de nombreux textes nous présentent comme jouissant de pouvoirs égaux à ceux du fondateur de l'Empire. Ainsi la *potestas* du chapitre XXXIV ne serait pas un fragment des prérogatives de l'Empereur, mais le pouvoir impérial envisagé dans son ensemble, qu'Auguste assimile à une magistrature dont il souligne qu'elle a été collégiale.

La seconde partie de la communication qui retient notre attention est consacrée à l'éclaircissement de la notion d'*auctoritas*, qui, à en croire le passage des *Res Gestae* reproduit plus haut, aurait seule conféré à Auguste une position

supérieure à celle de ses collègues. Grâce à un rapprochement heureux avec le préambule d'un édit conservé par Suétone (*Aug.*, 28), où Auguste revendique la qualité d'*auctor optimi status*, M. Magdelain arrive à la conclusion que ce dernier titre correspond à l'*auctoritas* souveraine qu'il s'attribue dans le chapitre XXXIV des *Res Gestae*. En d'autres termes, cette *auctoritas* ne serait guère autre chose que son état d'*auctor*, c'est-à-dire de fondateur de l'État rénové. « Auguste — écrit M. Magdelain — sut à cet égard tirer à lui le bénéfice d'un principe juridique: il définit le rétablissement de la République comme un transfert de l'État (*rem publicam transtuli*). Ainsi, la notion de transfert impliquant en droit romain celle d'*auctoritas*, Auguste, à l'instant où il dépose le pouvoir absolu, retrouve sous cette forme une souveraineté adoucie en qualité de fondateur et de garant de l'État » (p. 16).

On ne aurait qu'applaudir à l'élégante et convaincante démonstration de M. Magdelain. Le rapprochement entre les deux textes augustéens notamment, aussi suggestif qu'inattendu, lui vaudra l'applaudissement des historiens aussi bien que des juristes qui, de Mommsen à Von Premerstein, se sont voués à l'étude de la structure du Principat. Sans être du nombre, il m'est agréable de remercier moi-même le savant français des lumières que son interprétation du terme *potestas* projette sur le problème ardu de la position constitutionnelle de Tibère durant les dernières années du règne d'Auguste, auquel il m'est arrivé de penser plus d'une fois ces derniers temps et sur lequel j'espère pouvoir publier prochainement une étude circonstanciée.

D. M. P.

*

Toujours dans les tomes XXI—XXII de la *Revue des Études Latines* et toujours à propos de l'œuvre du fondateur de l'Empire, M. J. Béranger soumet à un examen attentif la lettre d'Auguste à son petit-fils Gaius, transmise par Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XV 7 (*Pour une définition du Principat, R. É. L.*, 1943—1944, pp. 144—154). Cette « lettre » est en réalité un billet, écrit le jour du 64-ème anniversaire de son auteur dans un état d'esprit moitié-joyeux moitié-mélancolique, et où personne jusqu'ici ne s'était avisé de chercher des vues politiques. Elles n'y figureraient pas moins, à en croire M. Béranger, qui, dans la phrase: « Deos autem oro, ut mihi quantumcumque superest temporis, id saluis nobis traducere liceat in statu reipublicae felicissimo, ἀνδραγαθούντων ὑμῶν καὶ διαδεχομένων stationem meam » — estime avoir découvert toute une définition du Principat, reflétant l'idée qu'Auguste se faisait de la nature du pouvoir qu'il était le premier à exercer. Les éléments de cette définition seraient représentés par les termes ἀνδραγαθούντων ὑμῶν et *stationem meam*, dont on ne s'était pas encore avisé de presser le contenu, quoique, sur la notion de « statio principis », nous ayons eu depuis 1932 une excellente étude de M. Köstermann (*Philologus*, LXXXVII, pp. 358—368; 430—444). Dans l'intention d'Auguste, voudrait nous persuader M. Béranger, le verbe ἀνδραγαθέω exprime on ne peut plus clairement la notion du mérite légitimant l'accès au pouvoir, une des assises du régime. « Mérite, dignité, — lisons-nous à la p. 146, — tels

sont les titres du chef d'État romain selon les instructions d'Auguste suivies par ses successeurs, fixées et propagées par la littérature ». Quant au terme « statio », cette métaphore empruntée au vocabulaire militaire exprimerait à la fois une conviction, une conception politique, une philosophie. « Pour préciser ses intentions, — écrit à ce propos M. Béranger, — Auguste l'a répété avec insistance; il a trouvé un écho fidèle chez ses partisans qui l'ont compris et repris à la manière d'un slogan, et, par association d'idées, il s'est, avec tout ce qu'il impliquait, assimilé à la notion du principat. Ainsi donc, mérite, dignité, vertu, mission, fidélité au poste et devoir, voilà comment en son soixante-quatrième anniversaire l'empereur définit le pouvoir qu'il lègue à ses petits-fils. Et sa voix n'a cessé de retentir au cours des âges » (pp. 148—149).

On voit l'intérêt de cette exégèse, on en voit aussi la faiblesse: le texte augustéen est trop sommaire, les formules employées par l'Empereur trop vagues pour que nous puissions nous flatter d'avoir saisi, sur un problème aussi épineux, une pensée aussi ondoyante. Ce qui reste néanmoins des nombreux rapprochements opérés par M. Béranger, ce qui confère à son étude une indéniable valeur, c'est d'avoir montré une fois de plus, à propos d'un document riche de sens, de quel vaste mouvement d'idées, de quels besoins complexes est issu le Principat. Aussi sera-t-on d'accord avec le savant suisse quand il nous propose d'y reconnaître « comme le mariage de deux principes, une monarchie, fruit d'un douloureux enfantement des institutions républicaines, et une théorie philosophique issue de la pensée grecque, la « conjunctio potestatis ac sapientiae » que souhaitait Cicéron » (p. 152).

D. M. P.

*

A défaut du compte-rendu détaillé qu'il mériterait et que je ne me sens pas de taille à entreprendre, qu'il me soit permis de signaler brièvement l'intérêt et aussi la parfaite opportunité de l'ouvrage de M. Giovanni Battista Pighi sur les jeux séculaires (*De ludis saecularibus populi Romani Quiritium libri sex*, Milano, Soc. ed. « Vita e Pensiero », 1941, XIV—401 p. et 4 pl. h. t.). On sait en effet que, depuis la publication par M. Romanelli des nouveaux fragments du *commentarium* des *ludi* de 204, toute une littérature a vu le jour, se proposant tantôt de préciser l'étendue de la contribution que ces documents épigraphiques venaient apporter à notre science, tantôt d'élucider, à la lumière des textes récents, quelque point obscur du rituel ou de la topographie des jeux fameux. Je me contenterai de rappeler à ce propos la polémique qui, sur le site du *Tarentum*, a opposé dans les pages de la *Revue des Études Latines* les noms de MM. Wuilleumier et Gagé, ou encore les *Recherches* de ce dernier savant, publiées en 1934 par M. Marouzeau dans sa Collection d'Études Latines. Par ailleurs, l'accroissement du nombre des documents à notre disposition rendait toujours plus souhaitable un recueil où auraient trouvé place, en même temps que les inscriptions découvertes à ce jour, concernant les jeux augustéens et sévériens, tous les témoignages littéraires transmis par l'Antiquité sur le même sujet, ainsi que les monuments numismatiques susceptibles de l'éclairer.

C'est ce service qu'a entrepris de nous rendre M. Pighi, et il vient de s'en acquitter dans des conditions qui feront de sont travail un instrument indispensable à quiconque s'avisera désormais d'étudier un aspect ou l'autre des jeux séculaires. L'ouvrage comporte six divisions ou livres, dont le premier est nne étude sur l'origine et le sens des jeux séculaires, le second un *corpus* des textes littéraires et le troisième un *corpus* épigraphique. Dans le IVe livre sont recueillis les *carmina saecularia*, à savoir les témoignages anciens sur le chœur en l'honneur de Proserpine attribué à Livius Andronicus, le poème d'Horace et les fragments mutilés du *carmen* sévérien. Le livre V est consacré à la prosopographie aussi bien qu'à la topographie des jeux augustéens, claudiens, sévériens. Enfin le VIe livre représente une étude approfondie du rituel séculaire, à commencer par les offrandes distribuées au cours des cérémonies et à finir par les invocations prononcées lors de la même occasion. Je manquerais à mon devoir si je n'ajoutais que les textes et les inscriptions sont fonrnis d'après les meilleures éditions et abondamment commentés, que l'impression en est excellente et que les trois indices qui achèvent l'ouvrage (*vocabula et res, personae et loca, auctores*) sont destinés à faciliter considérablement le travail des futurs chercheurs.

D. M. P.

*

Si, comme on dit, il n'est jamais tard pour bien faire, il ne doit être jamais tard non plus pour dénoncer l'erreur ou relever le ridicule. On ne s'étonnera donc pas de nous voir consacrer quelques lignes à une étude de M. Jean Coman vieille déjà de quelques années, mais qui cumule ces deux particularités d'être à la fois discutable quant au contenu et d'une cocasserie de forme rarement égalée même dans les ouvrages de cet infatigable auteur (*Décénée*, « Zalmoxis » III, 1942, pp. 103—160). Quiconque a tant soit peu pratiqué l'œuvre de M. Coman n'ignore pas en effet que ce sont là traits ordinaires de ses écrits et que, si cette circonstance est tout d'abord fâcheuse pour lui-même, elle risque aussi de discréditer un certain secteur de l'historiographie roumaine, à voir l'acharnement avec lequel il s'attaque aux sujets les plus difficiles que puisse offrir l'Antiquité, et le résultat de ses efforts. Un autre que lui se serait depuis longtemps détourné de ce genre de recherches, d'autant plus que la critique n'a pas manqué de l'y exhorter; si M. Coman persévère, c'est que sa vocation est bien forte, ou que l'expérience ne nous apprend rien.

Quoi qu'il en soit, voici l'auteur de *Zalmoxis* aux prises avec Décénée. Il ne s'en tire pas mieux, et les lecteurs du compte-rendu que j'ai consacré autrefois à la première prise de contact de M. Coman avec ce qu'il appelle « la spiritualité gète » savent que ce n'est pas là peu dire (*Rev. Clasică*, XV, 1943, pp. 117-118. Cf. *Balcania*, VI, 1943, p. 537). Tous les défauts qu'il m'était arrivé de dénoncer dans l'étude sur Zalmoxis se retrouvent dans celle sur Décénee, majorés en quelque sorte des excès d'une phraséologie d'autant plus ampoulée qu'elle est plus vide de sens. Aussi ne vais-je pas m'attarder à rappeler M. Coman au respect de règles pour lesquelles il n'a que mépris. Mais je

me reprocherais de ne pas citer quelques phrases de son exposé, qui donneront une idée et de la force de son argumentation et de l'éclat de son style.

Cette appréciation générale d'abord, empruntée à son introduction, et qui est censée prévenir favorablement le lecteur sur la personnalité de Décénée: « La sagesse, l'audace et la grandeur de ses actions le haussent considérablement à nos yeux, d'autant plus que ses entreprises et ses réalisations sont très actuelles ... L'actualité des réformes de Décénée à travers les siècles et les millénaires dans le même espace géographique et historique indique, d'une part, l'immanence raciale du génie dirigeant et créateur des élites gètes, d'autre part, la permanence des populations de la même race ressentant toujours le besoin des mêmes transformations sur le même territoire ». On voit bien que la réflexion historique, et même philosophique, ne manquent pas à M. Coman. Oserai-je avouer cependant que ces lignes me paraissent quelque peu obscures? Heureusement, on se rattrape sur celles qui suivent, dont la limpidité cristalline défie — si l'on ose ainsi s'exprimer — toute concurrence: « Semblables aux montagnes volcaniques, rocheuses et hérissées d'arbres desséchés, ces « barbares » du Nord du Danube (il s'agit bien entendu des Gètes) éclataient en d'innombrables surprises par des créations spirituelles géniales ou par des exploits d'armes dignes d'un souvenir ineffaçable. Sans user les forces vives de leur génie dans des œuvres ininterrompues de civilisation et de culture, les barbares étaient à même de racheter les soi-disant intervalles stériles par des diamants précieux. Ces diamants formaient, ensuite, le roc inébranlable, fondamental, de leurs traditions et de leurs croyances durant les générations » (p. 104). Des perles de cette grandeur sont naturellement rares, même sous la plume de M. Coman. En voici pourtant une, qui, pour n'avoir pas cette belle taille, ne laisse pas de faire rêver: « Le peuple roumain est l'enfant solide, vigoureux et beau de la Mère Rome et du Père Zalmoxis à l'apogée de leur force » (p. 109).

On sourit, et on a tort. Qu'il est beau cet enthousiasme, qu'il est touchant, lorsqu'il soulève son homme et lui permet d'entrevoir des vérités qu'on s'épuiserait à chercher en vain dans les textes ! Où M. Coman aurait-il pris autrement le courage d'affirmer: « La biographie de Décénée s'encadrait *certainement* (c'est moi qui souligne) dans les *libri pontificales* gètes, où étaient consignées les vies des grands prêtres et où les éléments les plus divers se rencontraient dans des tableaux variés et composites? » (p. 110). Et comment saurait-il que, « sans être un xénophobe », Boirebistas éprouvait pour les étrangers venus s'établir dans son pays un sentiment fait de mépris et d'indulgence, « comme pour des vagabonds sans liaison stable avec le sol du pays sanctifié par le travail et par le sang des autochtones »? (p. 112). — Mais laissons-là ces vétilles. Notons plutôt que « les grands prêtres gètes n'ont jamais brigué le gouvernement séculaire *(sic)*, ni n'ont pratiqué le césaro-papisme comme les grands prêtres de l'Égypte, de Babylone, des Sémites et du catholicisme », et aussi que « la Théocratie gète a été une en esprit, non pas une en matière. Elle poursuivait l'enrichissement avec bravoure et justice pour le monde d'outre-tombe et de l'immortalité, non pas pour le monde d'ici-bas, passager et pullulant d'injustices »

(p. 114). Après ces dernières précisions, on comprend que « la sainteté et la méditation progressive » aient fait du grand prêtre « un être parfait ou presque parfait » (p. 119) et qu'après avoir vécu « en s'immatérialisant », cette « immatérialisation » ait fini « par le diviniser » (p. 120). Ce que l'on comprend moins, c'est qu'après avoir accumulé ces belles découvertes [1]) et les avoir publiées une première fois en roumain, l'auteur ait cédé à la tentation de les rééditer en français. Mais j'ai sans doute tort: cela aussi peut se comprendre, et même facilement; ce qui ne se comprend guère, c'est qu'il ait trouvé un directeur de revue disposé à les imprimer.

D. M. P.

*

Il y a lieu de saluer avec satisfaction la parution de la seconde édition française de *La Transylvanie dans l'Antiquité* de M. Const. Daicoviciu (Bucarest, 1945, 269 p. in 16°). Publiée pour la première fois en 1938 dans un ouvrage collectif sur la Transylvanie édité par l'Académie Roumaine, l'étude de l'éminent archéologue de Cluj a dès le début rencontré de la part des spécialistes l'accueil le plus favorable, ce qui a permis à l'auteur d'en donner, presque simultanément, une version allemande et une version italienne (1943). Comme ces dernières, la nouvelle édition française n'est pas une simple réimpression de la première, mais tient compte des découvertes les plus récentes dans un domaine où nos connaissances ne cessent de s'enrichir. C'est ainsi que, pour ne citer qu'un exemple, dans la question des origines chrétiennes dans l'ancienne province de Dacie, M. Daicoviciu a pu utiliser l'inscription latine de Biertan publiée par M. Horedt en 1941, sans parler de ses propres recherches sur ce problème controversé (*Există monumente creştine în Dacia Traiană din sec. II şi III?*, « Anuarul Inst. de St. Clasice din Cluj », II, pp. 192—209) Ce qui en résulte, et c'est là peut-être l'intérêt capital du livre que je me plais à signaler, ce n'est pas uniquement une indication précieuse dans un domaine particulier, c'est une connaissance accrue des conditions de vie dans la Dacie après l'abandon, une preuve de plus dans la démonstration de la continuité à travers les siècles de l'élément daco-romain au Nord du Danube, qui rencontre dans certains cercles des réserves injustifiées, mais que de pareils travaux contribueront à imposer comme une vérité incontestable.

D. M. P.

*

1) Et d'autres du même acabit, sur lesquelles il serait vain d'insister. Voir, à titre d'exemple, p. 132: « On ne comprend pas pourquoi quelques-uns de nos historiens s'efforcent, parfois si faussement, de présenter les Gètes comme l'incarnation parfaite de la vertu. Que ces braves gens aimaient le vin, le fait n'équivalait pas à une catastrophe, tant que ce plaisir ne devenait pas une passion ... ». Et cf. p. 133: « L'alcoolisme était une des plaies malheureuses qui rongeaient la vigueur du peuple gète. La gravité de ce malheur ressort de la façon dont ... Strabon ... présente le succès inattendu de l'essai d'amélioration initié par le grand prêtre ... ».

Au dossier déjà volumineux du débat institué autour de l'abandon de la Dacie par les Romains, sous Aurélien, M. D. St. Marin, assistant à l'Université de Jassy, vient de verser une pièce intéressante, qui contribuera à faire mieux comprendre le texte où Vopiscus a consigné le souvenir de cet événement, et qui avait prêté jusqu'ici aux interprétations les plus variées (*Părăsirea Daciei Traiane în izvoarele antice*, « Bul. Inst. de Filologie Română-Iași », X, 1943). Comme on sait, il s'agit d'un passage de la *Vie* d'Aurélien (39,7), dans lequel, à côté des raisons censées avoir déterminé l'empereur à prendre cette décision, on lit, parmi d'autres précisions sur la manière dont elle aurait été mise en exécution, qu'elle se serait effectuée ...*sublato exercitu et prouincialibus*. Depuis l'*Essai* de M. Homo sur Aurélien, ce dernier terme a été généralement compris comme s'appliquant à l'ensemble de la population urbaine et de la population rurale de la Dacie Trajane; aussi n'a-t-on pas manqué d'y voir la preuve que cette province aurait été complètement vidée de ses habitants, argument souvent invoqué par les adversaires de la continuité daco-romaine sur les territoires de la Roumanie actuelle, et notamment de la Transylvanie (cf., en dernier lieu, A. Alföldi, *Zu den Schicksalen Siebenbürgens im Altertum*, Budapest, 1944, p. 92). Or, contre l'interprétation traditionnelle du mot *prouinciales*, M. Marin invoque un argument dont il serait difficile de nier le poids, à savoir l'explication donnée de ce terme par Ulpien, dans un fragment des *libri ad edictum* conservé au *Digeste*. On lit dans ce texte: *prouinciales, eos accipere debemus, qui in prouincia domicilium habent, non eos, qui ex prouincia oriundi sunt* — et je n'ai pas besoin d'insister sur l'intérêt de cette exégèse, ainsi que sur le jour nouveau qu'elle jette sur l'initiative d'Aurélien. Comme M. Marin le fait observer avec raison, ce qu'il faudra désormais retenir du texte de Vopiscus, c'est que cet empereur a fait retirer au Sud du Danube *les légions et les habitants établis dans la province de fraîche date*, non pas ceux qui y avaient vu le jour, et encore moins la population dace. Autrement dit, la thèse que la plupart des historiens roumains — de N. Iorga à M. Daicoviciu — avaient depuis toujours soutenue, sans toujours trouver créance, auprès des historiens hongrois surtout. Il est permis de croire que le nombre des sceptiques tendra désormais à diminuer, encore qu'il soit peut-être prudent de ne pas se faire trop d'illusions là-dessus.

D. M. P.

*

On trouvera des indications utiles, surtout au point de vue bibliographique, dans la brochure publiée par M. I. Hurdubetziu, comme thèse à l'Université de Breslau: *Die Deutschen über die Herkunft der Rumänen (von Johann Thunmann bis Ernst Gamillscheg)*, Breslau, 1943. Le problème de la continuité dacoroumaine a préoccupé les historiens et les philologues allemands, dans un sens ou dans l'autre, depuis les *Untersuchungen über die Geschichte der östlichen europäischen Völker* de J. Thunmann, professeur à l'Université de Halle, parues en 1774, jusqu'aux recherches toutes récentes de W. von Wartburg ou d'E. Gamillscheg. Signalons, parmi les publications de fraîche date, l'étude de H.

Koch, *Die ältere Geschichte der Slawen*, dans le IIe volume de la *Neue Propyläen Weltgeschichte*, 1940, et un article inconnu du balkaniste de Leipzig, G. Stadtmüller, paru dans une feuille locale: *Student in Schlesien*, Breslau, 1937, 11e année, no. 7, concernant l'origine des Roumains.

G. I. B.

*

On sera fort aise d'apprendre la parution en 1940 du fascicule CLVIII—CLIX du remarquable *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, publié sous la direction de dom Cabrol et de dom Leclercq. Les articles, écrits à peu de choses près par le seul dom Leclercq, vont de *Portier* à *Rabula*.

Notons, comme particulièrement intéressantes, les notices consacrées au *portrait*, à la *poterie*, à la *préface* (liturgique), au *cimetière de Priscille*, à la *propriété ecclésiastique*, au *psautier*. Ce nouveau fascicule, qui ne le cède en rien aux précédents comme présentation et valeur scientifique, fait honneur à ses éditeurs. Souhaitons prompte parution aux fascicules à venir.

P. Năsturel

*

Dans le XXXIXe tome des *Échos d'Orient* (N-os 199—200, années 1941—1942, pp. 383—457), le R. P. P. Goubert publie une série d'articles sur l'empereur Maurice, son origine et sa politique occidentale. Le premier d'entre eux — *Maurice et l'Arménie* — est une enquête serrée sur la famille et le lieu d'origine de cet empereur, en qui on a trop longtemps voulu voir un Arménien. Né à Arabissos en Cappadoce, Maurice descendait d'une famille d'origine romaine, fait attesté par le contemporain Evagre, qui était d'ailleurs un intime de la famille de Maurice. D'autre part, la naissance en Cappadoce d'un empereur qui venait après une série de prédécesseurs issus de l'Illyricum ou de la Thrace, peut expliquer l'origine grecque qui lui est attribuée par Paul Diacre (du reste, sa mère pouvait très bien être « d'origine grecque, depuis assez longtemps implantée dans le pays», p. 412). Très significatif, en tout cas, est le fait que « le seul Arménien qui, pour le règne de Maurice, mérite audience, car il vécut dans la seconde moitié du VIIe siècle, l'évêque Sébéos, ne parle pas de l'origine arménienne de Maurice » (p. 393), toutes les sources qui en parlent étant tardives.

Comment s'expliquer, alors, cette légende si persistante de l'origine arménienne de l'empereur Maurice? Selon le R. P. Goubert, elle doit avoir surtout deux causes: La première, c'est que « la ville d'Arabissos, bien que située en Cappadoce, fit partie, lors de la réorganisation des provinces par Dioclétien, de l'Armenia II, qui, sous Justinien, devint Armenia III, et, sous Maurice, Armenia I » (p. 408). A ceci s'ajoute encore la circonstance que, quelques siècles plus tard, la patrie d'origine de Maurice se trouvera comprise dans le royaume de Petite Arménie.

Le second fait qui pourrait aider à comprendre la genèse de cette légende, c'est la situation spéciale de l'Arménie pendant et après le règne de Maurice. « Il est normal — lisons-nous dans l'article du R. P. Goubert — que pendant

son règne les mesures politiques et religieuses que prit l'empereur, pour s'assurer l'obéissance de sa nouvelle conquête, le firent peu apprécier de ses sujets. Mais sa mort tragique ajouta au prestige de ses victoires passées, et les malheurs de l'Arménie, qui devint de nouveau un champ de bataille entre Perses, Byzantins et Arabes, obligea les plus ingrats à se rappeler les années relativement paisibles et heureuses qu'ils vécurent sous son règne. Il avait accordé aux populations ce que Justinien lui-même n'avait pu leur donner: des frontières éloignées et stables, l'alliance avec les Perses et un accroissement du territoire. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il fût bien vu des Arméniens » (p. 407).

M. B.

*

L'écrivain byzantin Cinnamos a donné matière de thèses à deux élèves du professeur Moravcsik.

La première a été soutenue par György Bánhegyi, *Kinnamos ethopoiiája. Cinnami ethopoeia* (collection hongro-hellénique dirigée par G. Moravcsik. no. 23), Budapest, 1943, 31 p., 2 pl. Cette éthopée que l'éditeur traduit et commente avait été signalée par Krumbacher, qui l'avait repérée dans le cod. Napol. III A. A 6, f. 100 v—102 r. Le thème en était quelque peu familier aux Byzantins: *Que dirait un peintre peignant Apollon sur un tableau en bois de laurier, si le tableau s'y refusait?* [1]). Après une étude du genre de l'éthopée, un type d'exercices rhétoriques inventé au Ier siècle avant notre ère et, ensuite, réglementé par le fameux Hermogène, l'éditeur passe à l'examen du morceau. Il apporte de précieux éclaircissements sur la formation littéraire de Cinnamos en comparant des passages de son éthopée avec des phrases entières d'un écrit de Libanius roulant sur la fable de Daphné, qu'il a copiées presque littéralement. Dans ce texte, Cinnamos a en outre procédé de même envers Nicéphore Basilakès, dont il a pillé une éthopée analogue. On soupçonnait déjà Basilakès d'avoir été son maître: les conclusions auxquelles aboutit M. Bánhegyi ne permettent plus d'en douter. Six *hapax legomena* enfin attendent la refonte du Du Cange grec. Avec ce petit livre, la littérature rhétorique byzantine s'enrichit d'un nouveau texte intelligemment exploité.

L'insuffisance des éditions de l'*Épitomé* de Cinnamos est amplement démontrée par la dissertation de Ferenc Babos, *Adalékok Kinnamos szövegtörténetéhez. Symbolae ad historiam textus Cinnami* (no. 26 de la même collection), Budapest, 1944, 20 p., 1 pl. Le byzantiniste hongrois s'est contenté de collationner le cod. Vat. gr. 163, avec les passages de l'édition de Bonn relatifs à l'histoire de son pays; ce manuscrit, le professeur Moravcsik l'a prouvé, est le meilleur de ceux de l'historien byzantin. La collation de M. Babos apporte aussi quelques modifications de détail à la dissertation de Hormann sur la syntaxe de Cinnamos. Ce travail, utile bien que sommaire, aurait gagné à être écrit en latin.

P. Năsturel

*

[1]) La transcription donnée du titre par Krumbacher étant fautive (*G. der b. L.*, 2-ème éd., p. 281), nous le traduisons d'après le texte publié par M. Bánhegyi.

Cette collection hongro-hellénique présente un autre volume considérable par la science et le labeur déposés et qui concerne surtout la linguistique hongroise. Il est intitulé *A magyar nyelv görög feldjegyzéses szórványemlékei. Die Streudenkmäler der ungarischen Sprache in griechischen Texten* (no. 24), Budapest, 1943, 221 p., et a pour auteur M. Mátyás Gyóni. La première partie constitue un lexique de 218 mots — hongrois à un degré plus ou moins acceptable, — conservés dans les textes byzantins. (Il est vrai que l'auteur ajoute, le plus sérieusement du monde, dans son résumé allemand, p. 216: « Nachdem... das Onomastikon eine Sammlung auf breiter Grundlage darstellt, *sind* auf diesen 218 Sprachsplittern für die ungarische Lautgeschichte *nur 104* in griechieschen Buchstaben aufgezeichnete Wörte des Onomastikon *in engerem Sinne als ungarische Sprachsplitter zu betrachten* »; nous avons souligné nous-même). Leur nombre croît, ainsi que le fait remarquer M. Gyóni, avec le développement qu'accusent les relations byzantino-hongroises. En un certain sens, le livre du savant magyar va de pair avec les *Byzantinoturcica II* du professeur Moravcsik (cf. notre compte-rendu ici-même, p. 296). Tandis que ce dernier fournissait le sens de chaque terme enregistré, avec le plus de renvois possibles aux sources et avec l'indication de son origine, notre auteur étudie en linguiste et phonéticien chacun de ces vestiges de langue hongroise qu'il a pu trouver dans les textes grecs. La seconde partie de l'ouvrage donne les lois phonétiques de la transcription par les Byzantins des vocables magyars, telles que l'auteur s'est évertué de les établir. Il étudie également la valeur de ces graphies byzantines pour la connaissance de l'évolution phonétique du hongrois.

On nous permettra une critique. Force termes qui ne figurent pas dans l'ouvrage cité de M. Moravcsik eussent mérité d'être accompagnés de renvois aux sources, car, outre leur intérêt phonétique, ils en offrent un aussi pour l'historien. Citons au hasard pour les premières pages: Ἄλβα Γραῖκα (= Βελεγράδα), τὸ Βαρτάν, τὸ Βάσκαπο, τὸ Βεσπρέμ, τὸ Γριντζάρι, etc., etc.

Avec ces précisions dont l'absence est fâcheuse et qui compléteraient si heureusement les *Byzantinoturcica*, l'ouvrage sûrement valeureux de M. Gyoni aurait pu rendre aussi quelques insignes services aux historiens qui ne lisent pas le hongrois et sont absorbés par d'autres problèmes que ceux de la linguistique.

P. Năsturel

*

Le R. P. Pietro Pirri S. I. s'est proposé de retracer l'histoire du plus important monument d'Amalfi, — la cathédrale, avec son « cloître du Paradis », — depuis ses lointaines origines jusqu'à nos jours (*Il Duomo di Amalfi e il Chiostro del Paradiso*, Roma, Scuola Tipografica « Don Luigi Guanella », 1941, 206 p., LIII pl.). A cette fin, il a consulté toute la bibliographie du sujet et même une longue série d'ouvrages manuscrits, ce qui lui a permis de réunir un nombre impressionnant d'informations concernant cette vénérable église. Il est vrai qu'on ne pourrait pas affirmer que toutes ces informations soient de la même valeur, — beaucoup de détails manquent d'intérêt pour qui n'est

pas spécialement lié à la cathédrale, — comme on ne pourrait pas dire non plus que le plan suivi par le R. P. Pirri soit le plus clair qu'on aurait pu choisir. Dans un premier chapitre, il examine l'église primitive avec les transformations qui lui furent apportées vers la fin du Xe siècle par le duc Manson III, — ce qu'on appelle « l'église du Crucifix », — telle qu'elle fut ramenée à la lumière par les travaux de restauration exécutés les derniers temps. Le second chapitre s'occupe des fameuses portes en bronze et de leur non moins célèbre donateur, et aussi de la « Tabula de Amalpha », qui n'a pas, à vrai dire, beaucoup de rapports avec l'église cathédrale. Au chapitre suivant nous trouvons la description du transfert des reliques de l'apôtre André de Constantinople à Amalfi en 1206 et des constructions exécutées à cette occasion. D'ailleurs, le R. P. Pirri, suivant en ceci une longue tradition locale, reste fidèle à l'opinion que la plus grande des deux basiliques contiguës, qui forment ensemble la cathédrale d'Amalfi, est l'œuvre du XIIIe siècle.

Une série de chapitres donne l'analyse des différentes parties du monument, en passant de l'intérieur (ch. IV) au « Chiostro del Paradiso » (ch. V), pour revenir à l'abside et au maître-autel (ch. VI) et passer ensuite de nouveau à l'extérieur, afin d'examiner le campanile (ch. VII). Le chapitre VIII est consacré à la crypte; suit un autre sur les « dignità, uffici e rendite del capitolo amalfitano », ainsi que trois chapitres sur les transformations survenues à l'intérieur de l'édifice pendant les XVe — XVIIIe siècles (surtout la « totale transformazione barocca, 1690—1724 » — ch. XII). Au XIIIe chapitre on nous donne la description du trésor de la cathédrale, tandis que le XIVe et dernier nous entretient des « opere e restauri del XIX e XX secolo ».

En annexes, des inventaires d'objets contenus dans le trésor et des manuscrits de la bibliothèque du chapitre au XVe siècle, une liste des autels et des chapelles qui existaient à la même époque, ainsi que de nouvelles éditions de la « Translatio corporis s. Andreae ap. de Cpoli. in Amalphiam », par l'archidiacre Mathieu, et du texte de la convention établie entre le cardinal Pierre de Capoue, l'archevêque de la ville, et le chapitre de la cathédrale lors de cette translation (contenant la plus ancienne relation de la manière dont s'était effectuée la translation). La dernière et la plus importante aussi des annexes est une édition critique de la chronique des archevêques d'Amalfi, à laquelle le R. P. Pirri a rendu son vrai nom de « Liber pontificalis ecclesiae amalfitanae ».

M. B.

*

Les hasards de la guerre m'ont fait recevoir à peine maintenant le beau livre de M. Armando Schiavo sur les monuments de la côte amalfitaine, de même que celui du R. P. Pirri, sur la cathédrale d'Amalfi et le cloître du Paradis, dont je viens de rendre compte dans la note précédente. Si ce dernier ouvrage excède le point de vue strictement artistique pour nous entretenir de toute la vie du monument et nous donner même, en annexe, un bon nombre de documents, celui de M. Schiavo n'envisage que les œuvres d'art, mais en étendant, en échange, son enquête à tout le territoire de l'ancien duché

d'Amalfi (*Monumenti della Costa di Amalfi*, Milano-Roma, Rizzoli e C., 1941, 274 p.). Les critères suivis par M. Schiavo au cours de son travail sont rigoureusement scientifiques; son information d'ordre artistique, extrêmement riche, est complétée d'une manière heureuse par des connaissances historiques sûres et nombreuses. Tout ceci fait que les matériaux réunis dans ce livre soient d'un très grand prix pour les historiens de l'art italien, qui seront dorénavant dans une situation beaucoup plus avantageuse pour juger de l'apport de cette province, si riche en monuments, dans l'ensemble de l'évolution artistique de la Péninsule.

M. Schiavo a adopté dans ses recherches l'ordre topographique. Il examine ainsi, successivement, les différents monuments, aussi bien religieux que civils, d'Amalfi, de Ravello, de Scala, pour passer ensuite à ceux de S. Caterina, Campidoglio, Minuto, Pontone, Conca, Furore, Praiano, Vettica Minore e Vettica Maggiore, Tovere, Maiori, Minori e Atrani. Cette liste seule indique à qui est familier de ces problèmes, combien de monuments, inédits jusqu'ici, se trouvent illustrés pour la première fois. Combien d'autres, aussi, sont analysés d'une manière plus précise ou plus complète qu'on ne l'avait fait auparavant ! Chaque fois sont notés avec soin les différentes étapes de la construction et l'âge de chacune des parties de l'édifice, ainsi que les parentés stylistiques, très finement observées, avec d'autres monuments de la région ou des contrées voisines.

La plus grande place est faite, comme de juste, à l'église épiscopale d'Amalfi. A l'encontre de l'opinion traditionnelle, M. Schiavo est d'avis que le duc Manson III ne se contenta pas de remanier, à la fin du X[e] siècle, l'église dite du Crucifix, — la plus petite des deux basiliques contiguës formant ensemble la cathédrale d'Amalfi, et qui remonte probablement au VI[e] siècle, — mais que c'est lui qui fit construire la seconde basilique, plus spacieuse et mieux adaptée à la nouvelle situation d'église métropolitaine créée à ce saint lieu. Ses arguments, sur lesquels je ne puis pas insister ici, me semblent parfaitement convaincants.

Je disais plus haut qu'à côté des monuments religieux, nous trouvons aussi l'analyse des édifices civils. Malheureusement, ceux-ci nous ont été conservés en nombre extrêmement réduit. Il y a toujours l'Arsenal d'Amalfi, le palais Sasso de Scala (je n'ai pas compris pourquoi il n'existe pas un paragraphe spécial pour la villa Rufolo, à laquelle on renvoie d'ailleurs à de nombreuses reprises, comme on renvoie aussi au palais D'Aflitto ou au palais Confalone de Ravello), le château de S. Nicolas à Maiori (construction du XV[e] siècle), ou les tours maritimes si caractéristiques de la côte amalfitaine, auxquelles M. Schiavo a consacré un chapitre spécial, et surtout la villa romaine découverte récemment à Minori, qui « offre il piú antico esempio di scala prospettica e l'unica volta a vela pervenutaci integra dall'architectura antica » (p. 179).

Peut-on blâmer M. Schiavo d'avoir outrepassé les limites de son sujet en consacrant environ 40 pages de son ouvrage à l'examen des portes en bronze des églises italiennes, « use dall'XI al XIII secolo, affinché il ciclo della rinascita operata dagli Amalfitani appaia nella sua interezza, dalle origini alla

maturità » (p. 203). La raison n'est pas trop convaincante, mais le travail est bien fait...

Dans la dizaine de pages du « Riepilogo », les monuments principaux de la région sont revus, dans leur succession chronologique et leurs caractères essentiels. En appendice, des informations sur les monuments et les localités de la côte amalfitaine, tirées de la riche collection de documents de l'abbaye de Cava, dont le dépouillement a été fait par l'abbé Agostino Venieri, dans son ouvrage resté manuscrit « Additiones ad dictionarium Archivii Cavensis ». Index des noms de lieu et des monuments et index des noms de personnes. Le texte est en outre illustré de 257 reproductions photographiques, plans de monuments et dessins, le tout présenté avec une exécution des plus dignes d'éloges.

M. B.

Malgré son importance relativement mineure, un sujet comme celui traité par M. Giovanni Italo Cassandro dans sa *Storia delle terre comuni e degli usi civici nell'Italia meridionale* (Laterza, Bari, 1943, 292 p.) présente toutefois un intérêt appréciable par les nombreux problèmes qu'il soulève ou qu'il aide à résoudre. Ainsi, on ne peut pas le séparer de la question si ardue de l'origine des communes aussi bien urbaines que rurales, comme il est étroitement lié à celle de la propriété terrienne ou de la constitution sociale de la population des campagnes. C'est le mérite de M. Cassandro de s'en être aperçu, et c'est aussi ce qui donne à son ouvrage une ampleur peu commune. Il faut aussi remarquer qu'il a su éviter l'écueil qui le guettait dans cette voie: à savoir de transporter dans l'Italie méridionale les problèmes et leurs solutions tels qu'on les avait élaborés par rapport aux régions nordiques de la Péninsule, où les situations furent assez différentes pour que chaque cas demandât un nouvel examen, dénué de toute idée préconçue.

Cet examen a été entrepris par M. Cassandro, pour les questions qui le preoccupaient, avec esprit critique et finesse, aussi bien qu'avec une réelle maîtrise d'une très large information. C'est peut-être aux nécessités polémiques découlant du stade d'élaboration assez peu avancé des questions de détail que nous devons les trop fréquentes discussions dans le texte, qui en rendent souvent la lecture difficile. D'autre part, malgré ses réelles qualités d'historien, on dirait que M. Cassandro a plutôt la formation d'un juriste, à juger par la facilité avec laquelle il se meut sur de trop vastes espaces de temps. Cela ne veut pas dire qu'il ne réussit pas à nous faire voir pourtant les étapes principales d'une très longue évolution.

Quant aux résultats essentiels atteints par ses recherches, les voilà exposés par M. Cassandro lui-même, dans ces quelques lignes de son avant-propos :

« A lavoro ultimato, egli (l'auteur) ha dovuto riconoscere che un dominio delle città e delle terre feudali sui demani non è stato punto un fenomeno antico, ma una conquista recente ; che gli usi civici delle popolazioni hanno avuto a loro fondamento o concessioni del potere statale o la lunga consuetudine, e

nient'affatto un principio di diritto naturale, che era sorto, invece, come un'arma foggiata nella lotta che Stato e popolazioni condussero contro il potere feudale ; che il comune rurale non è sorto nel Mezzogiorno sulla base e con l'aiuto d'un preesistente compascuo indiviso; che l'esistenza di *communalia* non influí neanche sulla formazione di quello cittadino e via enumerando ».

M. B.

*

Dans la collection « L'Église et l'État au Moyen Âge », le R. P. Henri Maisonneuve publie des *Études sur les origines de l'Inquisition*, qui lui ont valu le titre d'élève diplomé de l'École pratique des Hautes Études (Paris, Librairie Philosophique Vrin, 1942, XVI—234 p.). Ainsi qu'il le fait remarquer dans son Introduction, si l'Inquisition en général nous est aujourd'hui relativement bien connue, le problème de ses origines n'a pas encore joui de toute l'attention qui lui est due. Le présent mémoire de l'abbé Maisonneuve se propose justement de combler cette lacune de nos connaissances. Pour ce faire, il commence par une analyse des sources de la pensée canonique du Moyen Âge relative à la répression de l'hérésie, qui sont de deux sortes: sources impériales (constitutions contre les hérétiques promulguées par les empereurs de Dioclétien à Justinien) et sources ecclésiastiques (tradition patristique, décret de Gratien, commentaires des canonistes). « La répression, nous dit en conclusion l'auteur, est hésitante jusqu'à Théodose. On proscrit l'hérésie, non les hérétiques; on tolère le schisme quand il n'est pas agressif. Mais à partir de Théodose apparaît la conception de la religion d'État, fondée sur une doctrine ecclésiastique élaborée par les Pères, notamment par saint Augustin. En conséquence, les hérétiques commettent le crime de lèse-majesté et subissent les peines que le Droit Romain inflige à de tels coupables: l'exil, la déportation, la mort, et pour les hérétiques sur lesquels pèse le soupçon de magie, tels les Manichéens, la peine du feu » (p. 14). Les principes de la législation impériale relative à l'hérésie vont être commentés au Moyen Âge, à partir du XIe siecle, par les romanistes, qui les rappelleront à la connaissance de leurs contemporains.

De l'analyse du décret de Gratien, qui réunit des textes patristiques, des décrétales et des canons des conciles, le R. P. Maisonneuve dégage, d'autre part, les idées suivantes: « I° Une idée de salut public: on punit le péché dans la mesure où il est un délit, c'est-à-dire une atteinte grave qui compromet la structure dogmatique et sociale de l'Église.

« 2° Une idée de sujétion du pouvoir temporel au pouvoir spirituel: sujétion même si entière que l'État semble parfois n'être plus que le serviteur-né de l'Église. Tous les deux ont les mêmes intérêts, les mêmes ennemis, et par conséquent des réactions semblables.

« 3° Une idée de Croisade. L'hérétique étant assimilé à l'infidèle, la guerre qui lui est faite est sainte et méritoire. la mort du chrétien sur un tel champ de bataille ressemble à un martyre, et, à ce titre, elle lui ouvre le Royaume des cieux » (p. 34).

Sous la pression de la présence toujours plus inquiétante des hérésies, les canonistes commentèrent longuement le décret de Gratien. En général, ils «s'accordent pour reconnaître la légitimité de la poursuite contre l'hérésie et contre les hérétiques même par les armes des laïcs. Les peines sont empruntées au Droit Romain; ce sont la confiscation des biens, l'exil, la déportation, la mort.

« Mais à la rigueur de la Justice, les Canonistes apportent le tempérament de la Charité. Les peines sont principalement ordonnées à la conversion des coupables, et les juges doivent agir en toutes choses « non zelo justitiae, sed amore correctionis ». Ainsi, la confiscation des biens ne paraît pas tellement radicale qu'elle ne puisse souffrir quelques exceptions, et la mort ne doit être infligée, semble-t-il, qu'en désespoir de cause, aux hérétiques endurcis. Tout l'esprit de l'Inquision est là » (p. 47).

Les législateurs de la lutte contre l'hérésie — papes et conciles — trouveront donc tout préparés les matériaux d'où ils tireront, en fin de compte, l'Inquisition. Leur œuvre, en voie d'élaboration au XII[e] siècle, est étudiée par l'auteur dans le cadre plus général de la répression organisée contre les différentes sectes hérétiques. Ce qui fait que la seconde partie de son ouvrage nous donne, en même temps que l'examen de la législation canonique pour la répression de l'hérésie, le tableau de la diffusion de cette dernière dans les régions nordiques (Allemagne, France, Angleterre, Flandre), dans le Midi de la France et en Italie.

Contre les foyers d'hérésie qui se trouvaient en Champagne, en Flandre et sur les bord du Rhin, les mesures les plus importantes sont prises par le concile de Reims de 1157, « qui cherche à organiser une véritable Inquisition, condamne les hérétiques à des peines qui s'inspirent sans doute du Décret, mais aussi des coutumes locales, notamment des ordalies, exerce enfin une très réelle influence dans toute la région » (p. 116). Contre les ravages faits par l'hérésie dans le Midi de la France « se sont élevés le Concile de Tours qui cherche à organiser l'Inquisition et le Concile de Latran qui essaie d'organiser contre les hérétiques une véritable guerre sainte, dont la croisade du Cardinal d'Albano peut être considérée comme une ébauche » (p. 117). En Italie, la décrétale « Ad abolendam » du pape Lucius III reprend le principe de l'enquête canonique, posé au concile de Tours par Alexandre III. La législation de l' « Ad abolendam », appliquée seulement en Italie et tout au plus aussi en Allemagne, est remise en vigueur et étendue à toutes les puissances par la décrétale « Vergentis in senium » d'Innocent III. Dans cette nouvelle décrétale, les principes de droit romain hérités de la législation impériale se rencontrent avec le devoir de miséricorde, proclamé déjà, comme nous l'avons vu, par les canonistes. Selon la formule si juste du R. P. Maisonneuve, « nous pouvons dire qu'à la fin du XII[e] siècle l'Inquisition est née. L'« Ad abolendam » en a donné la formule; la « Vergentis in senium » en a défini l'esprit » (p. 116).

La troisième et dernière partie du mémoire s'occupe de l'établissement de l'Inquisition dans la chrétienté, c'est-à-dire de la mise en pratique des décisions contenues dans les deux décrétales dont il a été question. Elle comprend trois chapitres: 1. L'application des décrétales (tribunaux ecclésiastiques orga-

nisés dans la France du Nord, missions cisterciennes envoyées dans le Midi et politique générale d'Innocent III pour se soumettre le pouvoir temporel); 2. La croisade albigeoise (théorie canonique de la croisade, occupation de la terre et solution du problème albigeois); 3. Les débuts de l'Inquisition (la double forme de l'inquisition: épiscopale et monastique; la procédure suivie et les peines infligées; l'appui du bras séculier et la création d'une troisième forme d'inquisition : l'Inquisition séculière).

Dans l'examen du domaine des réalités, l'auteur est continuellement attentif au rapport existant entre les deux devoirs imposés par la théorie, celui de la justice et celui de la miséricorde. Il tâche surtout de faire ressortir la pureté des intentions d'Innocent III et sa générosité d'âme. Mais la brutalité et les convoitises des exécutants — membres du clergé ou princes séculiers — auront vite fait de le déborder. D'autre part, il est intéressant de faire remarquer combien les populations mêmes — au moins au début de la répression de l'hérésie — étaient peu enclines à la mansuétude. Ainsi, en 1144, dans la région de Cologne, à la fin d'une longue dispute contradictoire entre hérétiques et catholiques, « malgré les efforts du clergé, la foule, énervée, arracha les hérétiques, alluma un grand feu et les y jeta » (p. 57). De même, en 1167, l'abbé de Vézelay demandant à la foule réunie ce qu'il fallait faire de certains hérétiques, la réponse de la multitude fut, selon la chronique de ce monastère: « Comburantur, comburantur... » (p. 69 et n. 3). Vers la fin du même siècle, un chanoine de l'Église de Langres, soupçonné d'hérésie, refusait de paraître devant le tribunal que lui avait fixé Innocent III, parce que, disait-il, « dans cette région la piété des fidèles est tellement ardente, qu'ils sont toujours prêts à livrer au feu non seulement les hérétiques, mais même ceux qui sont simplement suspects » (p. 132). Comment s'étonnerait-on dès lors que les bandes de Simon de Montfort aient brûlé les hérétiques « cum ingenti gaudio » (p. 186)?

Reposant sur une longue et attentive analyse des sources, l'ouvrage du R. P. Maisonneuve, dont j'ai tâché de dégager les lignes principales, apporte encore de nombreuses précisions de détail, sur lesquelles il n'y a pas lieu d'insister ici. De sa longue bibliographie des travaux modernes, une seule omission me semble inexplicable: celle du livre fondamental de G. Volpe, *Movimenti religiosi e sette ereticali nella società medievale italiana (secoli XI—XIV)*, Florence, 1922. Il est également regrettable que, par suite de la langue qu'elle emploie, l'auteur n'ait pu utiliser l'étude (en roumain) consacrée par M. A. B. Duff à l'évolution de la pensée de saint Bernard relative à l'hérésie et à sa répression (*Bernard de Clairvaux şi sectele eretice din vremea lui.* Universitatea din Iaşi, Studii de Istorie Generală, III, Iassy, 1934).

M. B.

*

Qui n'a lu et saisi le charme savoureux du récit qu'a laissé Villehardouin de la quatrième croisade et de la prise de Constantinople par ses compagnons n'aura jamais qu'une idée imparfaite de cette période, surtout de la mentalité des Francs, cause de bien des frictions avec les Grecs et dont la pire fut le siège

et l'asservissement pour de longues années de la Nouvelle Rome. La personnalité même du chroniqueur n'avait été que brièvement esquissée jusqu'à présent, notamment par les éditeurs successifs de son histoire. Aussi devons-nous une reconnaissance particulière à M. Jean Longnon, dont la thèse de l'École des Hautes Études, *Recherches sur la vie de Geoffroy de Villehardouin suivies du catalogue des actes de Villehardouin*, Paris 1939, 288 p., vient combler une lacune de l'historiographie et de la prosopographie médiévales. Une bonne partie de ce travail méticuleux n'offre d'intérêt que pour les spécialistes de l'histoire locale (cf. les chap.: Les domaines de V.; la famille de V.; les enfants de V. et les 153 actes édités ou résumés). Précieux par contre seront pour le commun des chercheurs les deux chapitres consacrés à Villehardouin avant et pendant la croisade (pp. 45—114).

P. Năsturel

*

Le catalogue des documents valaques de l'époque 1369—1600 conservés aux Archives de l'État de Bucarest, dont M. Ion-Radu Mircea vient de commencer la publication, va certainement compter parmi les plus précieux instruments de travail à la disposition des spécialistes de l'histoire roumaine ancienne *(Catalogul documentelor Țării Românești, 1369—1600. Secția istorică dela Arhivele Statului.* Biblioteca Arhivelor Statului, Fasc. I, Bucarest, Cartea Românească, 1946, 112 p.). Le premier fascicule, qui vient de paraître, contient les regestes de 758 documents, publiés en ordre strictement chronologique et allant de 1369 à novembre 1561. Chaque regeste est suivi d'indications d'ordre paléographique et de la cote actuelle du document. De même sont indiquées les éventuelles copies ou traductions en roumain conservées aux Archives de l'État, ainsi que les principales éditions des actes ou les regestes qui ont déjà été publiés. Il est à souhaiter que la suite d'un ouvrage si utile ne se fasse pas trop longtemps attendre.

M. B.

*

Il est facile à s'apercevoir de l'intérêt de premier ordre présenté par le « Glossaire des mots roumains dans les documents slavo-roumains », compilé avec une patience digne de tout éloge par M. Damian P. Bogdan (*Glosarul cuvintelor românești din documentele slavo-române.* Institutul de Studii și Cercetări Balcanice, Seria Filologică, Nr. 1. Bucarest, 1946, 271 p.). M. Bogdan ne s'est pas contenté de dépouiller, en vue de son Glossaire, les publications de documents qui présentaient des garanties suffisantes de rigueur scientifique, mais il a étendu ses recherches aussi à de nombreux fonds d'archives. De cette manière, il a pu recueillir des données d'une richesse surprenante, relevées dans les documents des XIVe —XVIIe siècles. Les résultats de cette enquête font voir mieux que jamais combien forte a été l'influence de la langue parlée — le roumain — sur le slavon des chancelleries, et non seulement au point de vue du lexique, mais aussi en ce qui touche les flexions et même la

syntaxe. En même temps, ils permettent de se rendre compte d'une manière plus précise qu'auparavant du caractère éminemment roumain de la toponomastique et de l'onomastique des Principautés, d'après les plus anciens documents conservés. Mais le plus grand service rendu par les matériaux ainsi rassemblés sera toujours celui de permettre aux philologues de mieux connaître les plus anciennes formes de la langue roumaine. Ce sont ces derniers encore qui vont juger avec plus de compétence la manière dont M. Bogdan a exécuté dans le détail ce qu'il s'était proposé de réaliser.

Quant au plan suivi par M. Bogdan dans la rédaction de son Glossaire, nous y trouvons premièrement un chapitre où sont groupés — en ordre alphabétique, naturellement — les mots roumains pénétrés avec leurs flexions roumaines dans les documents slavons; ce sont, d'ailleurs, les plus nombreux. Le second chapitre réunit les mots roumains qui ont suivi les flexions slaves, tandis que le troisième et dernier présente les mots slaves ayant adopté des flexions roumaines. Chaque chapitre est divisé en deux parties: « mots communs » et « onomastique et toponomastique », le second sous-chapitre ayant en vue les noms de personnes et de lieux qui dérivent ou ont des rapports étroits avec des noms communs.

Il est bien regrettable que des difficultés d'ordre technique rencontrées pendant l'impression d'un ouvrage qui, par sa nature demandait le maximum de précision, aient obligé l'auteur à lui ajouter 14 pages d'« additions et corrections ».

M. B.

*

Il y a déjà de longues années depuis que M. Mihai Costăchescu a pris sur lui la tâche ingrate — mais dont on ne saurait exagérer l'importance pour l'historiographie roumaine — de préparer le corpus des anciens documents moldaves. Faisant preuve d'un acharnement au travail que nul obstacle n'a su décourager et d'une érudition vaste et passionnée pour chaque problème de détail soulevé par les documents qu'il s'est proposé de rassembler, M. Costăchescu a réussi à réunir en une série de volumes dont le nombre s'accroît sans cesse, les chartes des premiers règnes moldaves avant Étienne le Grand (2 vol.), celles du règne de ce dernier qui ne furent pas inclues dans la publication de J. Bogdan, et celles émanées de la chancellerie du successeur d'Étienne le Grand, le prince Bogdan. A ceux-ci s'ajoute maintenant un gros volume contenant les documents d'Étienne le Jeune (Ştefăniţă Vodă), paru à Jassy en 1943, sous les auspices de la Fondation du Roi Ferdinand Ier (*Documentele moldoveneşti dela Ştefăniţă Voevod, 1517—1527*, VIII—640 p.). Nous y trouvons en tout 120 documents, en grande majorité des documents internes; il n'y a que 17 qui touchent aux relations avec les pays voisins. Beaucoup de pièces étaient inédites, d'autres n'avaient été publiées qu'en résumé ou dans des éditions insuffisantes.

Les critères qui ont présidé à cette nouvelle publication sont les mêmes que nous connaissions depuis les volumes précédents, c'est-à-dire que le texte

slavon de chaque acte est suivi en premier lieu d'une traduction en roumain, puis par des observations d'ordre paléographique et par de très nourris commentaires, qui parfois deviennent de vraies études et qui sont toujours de riches mines d'informations pour le chercheur.

M. Costăchescu n'a certainement pas besoin d'encouragements pour qu'il poursuive son labeur: la passion qu'il y met le fait suffisamment voir. Il a en tout cas droit à nos remerciements, car il faut reconnaître que ce n'est que grâce au corpus de documents dont il est en train de doter la science roumainel qu'on pourra avancer d'une manière positive dans l'étude de l'ancienne organisation sociale de la Moldavie.

M. B.

*

Les recherches d'héraldique roumaine, qui sont loin d'être nombreuses, viennent de s'enrichir de deux mémoires, que je voudrais signaler à nos lecteurs. Le premier est dû à M. N. Grămadă; le problème qu'il pose n'est rien moins que celui de l'existence même de l'institution héraldique chez les Roumains (*A existat în România instituția eraldică?*, *Studii și Cercetări Istorice*, XIX, 1946, pp. 26—32). La réponse en est catégoriquement négative: « Le fait que les effigies sigillaires des boïards, métropoles, évêchés, couvents, villes et particuliers dans les Principautés roumaines ne sont pas stylisées d'une manière héraldique; l'absence du droit de propriété-exclusif sur la figure sigillaire; l'absence totale de chartes octroyant le privilège du blason; le silence complet des sources narratives à ce sujet, tout ceci impose une seule conclusion: les Principautés n'ont pas connu, en tant qu'institution de droit, l'institution héraldique » (p. 31).

Les arguments de M. Grămadă paraissent, sans doute, d'un très grand poids. Mais il faut se rappeler toujours les affirmations, tout à fait contraires et non moins catégoriques, d'une autorité en la matière, M. C. Moisil, qui, il y a quelques années, après avoir passé en revue les nombreuses sources dont dispose l'héraldiste roumain, concluait: « Cette abondance de monuments et de documents héraldiques de toutes les époques de notre histoire — médiévale, moderne et contemporaine — nous défend de nous demander encore si nos pays ont connu l'emploi du blason, si nos ancêtres ont compris le sens de ces symboles, si nous avons vraiment eu une héraldique propre, nationale » (*Stemele primelor monete românești*, An. Acad. Rom., *Memoriile Secțiunii Istorice*, III[e] s., t XXI, 4[e] mém.).

Des thèses aussi différentes que celles de MM. Moisil et Grămadă imposent, à mon avis, un nouvel examen du problème, par un contrôle méthodique et exhaustif des sources d'information dont nous disposons. En attendant les résultats de cette recherche, qui devra être entreprise, je me limiterai à deux observations d'ordre général.

Le point de départ de M. Grămadă se trouve dans l'idée que pour pouvoir parler de blason il faut que celui-ci « soit accordé au bénéficiaire par le souverain territorial au moyen d'un diplôme spécial, qui doit présenter la descrip-

tion complète du blason » (p. 27). Or, en imposant au blason une telle condition *sine qua non*, l'on arrive à nier d'une manière implicite l'existence de l'institution héraldique pour tout le XIII[e] siècle, par ex. En réalité, les armoiries ne commencèrent à être octroyées suivant des formes fixes que lorsque le droit de les porter fut ambitionné par d'autres personnes que celles qui en avaient le droit par suite de leur qualité de chefs militaires. De fait, pendant l'époque de formation de l'héraldique occidentale, c'est-à-dire justement alors que l'emploi des armoiries correspondait à un besoin réel, on ne peut pas parler d'une intervention du souverain territorial ou d'une norme rigide selon laquelle on aurait composé les blasons. Ce n'est que plus tard, lorsque les rangs des bénéficiaires se virent forcés par des intrus, que l'on créa l'obligation de faire reconnaître par le souverain, même les blasons utilisés depuis longtemps et qu'on avait choisi, à l'origine, en toute liberté.

La seconde remarque que je voulais faire tient plutôt à la logique qu'à l'histoire. Il est, en effet, plus difficile de supposer que les familles nobles des Principautés roumaines n'aient pas connu l'emploi des armoiries, que de croire le contraire. Lorsque les deux États — Moldavie et Valachie — avaient leur blason et les villes en avaient aussi; quand de nombreux boïards recevaient leurs armoiries avec l'indigénat polonais ou les apportaient avec eux de Constantinople; alors que l'ancienne société roumaine avait un caractère féodal assez prononcé, — ce dont on se rend compte toujours mieux grâce aux recherches récentes, — il est vraiment difficile d'admettre que la classe noble des deux Principautés aurait su résister à la tentation d'une mode, qui par sa nature même s'est toujours facilement propagée. Mais, je le répète, ce n'est que l'examen méthodique de toutes les sources qui pourra faire voir ce qu'il y a de vrai dans ma remarque. Le chercheur qui prendra sur soi cette étude exhaustive, même s'il n'arrivera qu'à confirmer les conclusions négatives de M. Grămadă, aura bien-mérité de tous ceux qui s'intéressent à la structure et à la mentalité de l'ancienne société roumaine.

Le second mémoire auquel je faisais allusion au début de cette note, signé par M. Em. Condurachi (*Blazonul lui Ştefan cel Mare*, *Hrisovul*, V, 1945, pp. 146—151), a le mérite d'attirer l'attention des chercheurs sur un élément qui avait passé inaperçu jusqu'à présent, dans la discussion sur les armes moldaves. Il s'agit des figures héraldiques qui enluminent les quatre coins d'une feuille de l'évangéliaire copié en 1502 par le moine Philippe, aujourd'hui au Musée National de Vienne. L'écu placé à l'angle gauche du bas, commenté par M. Condurachi avec toute la compétence voulue, se trouve représenter « le blason d'Étienne le Grand dans sa forme la plus développée » (p. 150). C'est, en effet, le seul écu écartelé de cette époque, tous les autres connus jusqu'à présent n'étant que partis. M. Condurachi a certainement raison aussi quand il affirme que les couleurs de l'original ont dû être respectées par l'enlumineur, ce qui augmente encore l'intérêt de la pièce. On ne peut pas, toutefois, le considérer avec lui comme blason personnel du Voïvode et voir dans l'autre figure héraldique, qui se trouve à l'angle opposé, le blason de l'État (tête d'aurochs timbrant un casque). Car, à part le fait qu'il est difficile de supposer à cette épo-

que deux blasons différents pour le pays et pour le prince, il y a là certainement une méprise. En réalité, les quatre angles de la feuille de manuscrit (les angles d'en haut portent le soleil et la lune) ne font que reproduire les quatre parties d'un même blason, dont on a séparé les différents éléments pour les disposer artistiquement.

Quant au problème des rapports qui existent entre ce blason complet et l'autre, à tête d'aurochs, la discussion reste ouverte. En attendant, la pièce versée par M. Condurachi au dossier de la question me semble l'une des plus propres à la faire avancer.

M. B.

*

Il est sûr que la nouvelle édition de la charmante satire de Leon Battista Alberti, *Momus* o *del Principe*, que M. Giuseppe Martini vient de préparer pour la collection des « Scrittori Politici Italiani » (No. 13, Bologne, Zanichelli, 1942, XXIV—297 p.) permettra une meilleure connaissance de la tournure d'esprit et des ressources artistiques du grand Florentin. De cette œuvre, écrite entre 1443 et 1450, on n'a pas conservé l'autographe d'Alberti; elle ne nous a été transmise que par une copie manuscrite du XV[e] siècle, actuellement à la Bibliothèque du Vatican, et par deux éditions, imprimées toutes les deux à Rome en 1520, l'une par Iacopo Mazzocchi, l'autre par l'éditeur des œuvres complètes de Tacite, le Lorrain Étienne Guilleret. C'est de ces trois textes, qui n'ont pas de rapports d'interdépendance entre eux, que M. Martini s'est servi pour son édition critique; celui qu'il a choisi comme base, c'est le texte de l'édition Mazzocchi. Tous les trois étant d'ailleurs pleins d'incorrections, la tâche de M. Martini s'est avérée ingrate. Mais, grâce à la peine qu'il s'est donnée et à ses qualités de philologue averti, nous avons aujourd'hui l'édition digne de cette œuvre, sans doute l'une des plus réussies créations comiques de la Renaissance dans sa première phase, pour ne plus parler de l'intérêt qu'elle présente pour l'étude de la pensée politique de l'un des plus puissants esprits de son siècle.

L'édition critique de M. Martini est accompagnée d'une traduction italienne qui, on doit le reconnaître, ajoute encore au charme de l'original, par la forme plus alerte qu'elle donne à une prose qui vous gagne justement par la vivacité d'esprit qui l'anime. Un commentaire, dont on ne peut que louer la sobriété, permet en premier lieu de contrôler les passages qui ont un sens différent dans la traduction de M. Martini et dans celle que donnait à *Momus* Cosimo Bartoli, au XVI[e] siècle; en second lieu, les notes dont l'éditeur accompagne le texte précisent les emprunts faits par Leon Battista Alberti à Lucien et permettent de voir la manière dont s'est exercée l'influence de l'écrivain grec sur l'humaniste italien. Le tout est précédé d'une introduction qui, en peu de pages, dit l'essentiel sur l'œuvre éditée et les critères adoptés pour sa publication.

M. B.

Montaigne e l'idea classica, tel est le titre d'un essai de M. Giuseppe Toffanin, dont la seconde édition — revue — vient de paraître aux éditions Zanichelli de Bologne (98 p. in-16°). Il s'agit d'une ancienne communication au Congrès d'histoire littéraire réuni en 1935 à Amsterdam, publiée pour la première fois en 1942 dans la revue *Rinascita* de Florence et qui, depuis, n'a pas manqué de susciter les plus vives controverses. Sans se flatter d'être prophète, on peut prédire que ces discussions continueront, tant l'intérêt du problème posé par M. Toffanin est grand et tant la thèse défendue par l'éminent professeur de Naples va à l'encontre des opinions reçues.

On sait en effet que, dans l'admiration de notre siècle pour Montaigne, il entre pour beaucoup la conviction que l'auteur des *Essais* serait le premier de cette lignée de psychologues « relativistes » dont la France s'enorgueillit à juste titre et qui, par Saint-Simon et Stendhal, aboutirait à Gide et à Proust. C'est ce qu'il me souvient d'avoir lu, il n'y a pas si longtemps de cela, sous la plume d'Albert Thibaudet, dans l'*Hommage* consacré par la *Nouvelle Revue Française* à l'auteur d'*À la recherche du temps perdu*, et c'est ce qu'André Gide lui-même n'hésite pas de proclamer dans la préface d'un recueil récent de « Pages immortelles » du gentilhomme gascon, en qui il se plaît à reconnaitre le premier penseur « moderne » de l'Europe et à qui il fait un mérite d'avoir libéré les esprits de l'empire des Grecs et des Romains, dont l'étude aurait « plutôt retardé qu'activé le développement intellectuel des peuples d'Occident ».

Contre cette manière de « rajeunir » Montaigne, dont les partisans ne se comptent plus et qu'il dénonce comme antihistorique, M. Toffanin s'élève avec force, en faisant ressortir la dette spirituelle de l'auteur des *Essais* à l'égard du Trecento et du Quattrocento italiens, ainsi que les traits de sa *forma mentis* qui font de lui le dernier des humanistes plutôt que le premier des philosophes « modernes ». Dans une série de chapitres vivants, écrits avec cette fougue qui fait de lui un polémiste redoutable, le savant napolitain marque tour à tour l'éducation « italienne » de Montaigne, ses rapports avec Raymond Sebond, enfin son attitude devant la double crise de l'« idée méditerannéenne » et de l'« idée d'homme » (entendez: de la révolution apportée par la découverte du monde nouveau à la fois dans les connaissances géographiques et dans la psychologie des siècles précédents). « Mediterranei, antropocentristi, geocentristi integrali, — écrit à ce propos M. Toffanin, — gli umanisti, fuor del loro piccolo bacino incantato, trovarono spazio solo alla fantasia; resistettero all'eternismo e al pluralismo dei fisici sopratutto perché non fosse decentrata nell'universo e nel tempo Roma ». Quant à Montaigne, si le trouble où le plongent les nouvelles venues d'outre-Atlantique ou le spectacle des « bons » sauvages aperçus un jour sur une place de Rouen est indéniable, il finit par se reprendre. « Contemporaneo di Bodin e di Giusto Lipsio, — dira encore M. Toffanin, — egli sa che anche di fronte a Platone la critica ha i suoi diritti. Ma per i romantici in fieri quest'imagine d'un « antichissimo popolo formato da uomini migliori a noi, che abitavano piú vicini agli dei », . . . sarà un trastullo della fantasia classicheggiante; per lui essa è ancora *la sostanza dell'idea classica; rappresenta, con*

quanto hà di verità e con quanto hà di simbolo, quell'incontro-limite tra Verità e Sapienza, tra Bibbia Sacra e Bibbia profana a cui bisogna inchinarsi ».

Les chapitres suivants précisent successivement la position de Montaigne par rapport à Pascal, Erasme, Descartes et Leibnitz — notamment en ce qui concerne la réaction de ces penseurs à la question de savoir si l'héritage antique est ou non indispensable *ad bene beateque vivendum.* L'espace me manque pour entrer dans les détails. Je dirai néanmoins que, selon M. Toffanin, le scepticisme à l'égard des Grecs et des Romains commence avec Descartes, et plus précisément avec cette *Recherche de la vérité par la lumière naturelle* que le philosophe ne devait jamais finir, mais dont l'importance dans l'ensemble de son œuvre est singulière. Et j'ajouterai que, s'il était réservé à Leibnitz de proclamer, dans la révolte contre les anciens, la révolte de la raison humaine contre ses limites, c'est encore l'auteur des *Essais sur l'entendement humain* qui devait le premier se rendre compte (comme le fait si bien remarquer M. Toffanin) que, « fra idea classica e idea romantica, eterne entrambe, il sopravvento è destinato sempre e via via alla prima: l'idea dell'ordine, l'idea di Dio ».

D. M. P.

*

M. E. Vârtosu donne pour la première fois une édition complète du fameux almanach de Constantin Brâncoveanu, — *Foletul Novel,* — dont des fragments avaient été publiés dès 1861 par Al. Odobescu (*Foletul Novel, calendarul lui Constantin Vodă Brâncoveanu, 1693—1704,* Bucarest, 1942, LVIII—222 p.). Les textes manuscrits qui nous ont été conservés — en entier ou au moins en partie — correspondent aux années 1693—1695, 1699—1701, 1703—1704. Compilés par un certain Jean l'Italien (Ioan Romanul — Ioan Frâncul) d'après des sources italiennes, ces almanachs ont certainement de l'intérêt pour la mentalité de l'époque et surtout pour celle du prince auquel ils étaient adressés. Constantin Brâncoveanu, qui consultait toujours leurs prévisions, ne se faisait d'ailleurs pas faute de noter de temps en temps, en marge du texte: « Il a menti »; « de nouveau il a menti ».

Au texte des calendriers, M. Vârtosu ajoute une nouvelle édition, revue d'après les originaux, des notes personnelles du voïvode, écrites sur les pages blanches de ces mêmes manuscrits. Ces notes sont, comme on le sait, malgré leur brièveté, une importante source pour l'histoire politique de ces années. Le tout est précédé d'une ample étude sur les almanachs et leur auteur, et suivi d'un riche index-glossaire. De nombreux fac-similés rehaussent la valeur de cette édition, dont l'agréable aspect extérieur mérite aussi d'être signalé.

M. B.

*

Un synode réuni en 1691 condamnait le grand logothète du patriarcat de Constantinople, Jean Cariophile, accusé d'hérésie devant le concile par le patriarche de Jérusalem, Dosithée. Privé de sa fonction, Cariophile s'exila en Valachie, où il trouva un accueil amical auprès du prince Constantin Brâncoveanu.

Il y finit ses jours l'année suivante. Quelque temps après sa mort, le futur métropolite de Valachie, Anthime d'Ivir, publiait, en grec, un ouvrage qu'il avait laissé en manuscrit. Qu'un prince dont sa foi a fait un martyr ait offert une telle hospitalité à un hérétique et que l'une des figures les plus pures de l'Église valaque ait imprimé ses ouvrages entachés d'hérésie, voilà de quoi s'étonner! M. N. Chițescu s'est proposé d'élucider ce mystère dans une étude qu'on lira avec beaucoup d'intérêt *(O dispută dogmatică din veacul al XVIII-lea, la care au luat parte Dositei al Ierusalimului, Constantin Brâncoveanu și Antim Ivireanul*, extr. de *Biserica Ortodoxă Română*, LXIII, 7—8, juillet-août 1945, 36 p.).

Le point sur lequel fut condamné Cariophile est de ne pas avoir accepté l'équivalent grec de *transsubstantiatio.* Donc, loin d'avoir subi l'influence des idées protestantes de son maître Théophile Coridalée, comme on l'avait supposé, il ne faisait que s'opposer à une autre influence étrangère dans l'Église orthodoxe, celle du catholicisme latin. La conclusion qui s'impose à M. Chițescu, après avoir longuement examiné la pénétration de l'idée de *transsubstantiatio* dans l'Église grecque, et après avoir même pris personnellement position contre cette idée, est la suivante: « Jean Cariophile n'était pas un hérétique; il croyait, lui aussi, comme le patriarche Dosithée, à la transformation du saint sacrement. Mais Dosithée s'est trompé en croyant que si quelqu'un n'accepte pas l'explication d'un dogme admise à une époque quelconque, il refuse implicitement de se soumettre à l'Église. Car le dogme seul est révélé et imposé, tandis que son explication peut changer d'une époque à l'autre... Le prince Constantin Brâncoveanu et le futur métropolite Anthime d'Ivir n'ont donc pas protégé un hérétique, mais un vrai croyant, qui par hasard se trouvait plus traditionaliste que le grand Dosithée lui-même » (p. 33).

M. B.

*

Une étude de M. Marcel Romanescu, publiée dans les Mélanges dédiés à la mémoire de Constantin Giurescu, pose à nouveau le problème des rapports entre les titres et la conception historique qui est à la base des deux célèbres ouvrages de Montesquieu et de Démètre Cantemir, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* et *Historia incrementorum atque decrementorum Aulae othomanicae*, tous les deux parus la même année, 1734, l'un à Amsterdam et l'autre à Londres *(Cantemir, Montesquieu și Marsigli*, extras din volumul omagial C. Giurescu, Bucarest, 1944, pp. 413—434).

M. Romanescu s'oppose à toute idée d'influence exercée par le titre de Cantemir sur celui de Montesquieu. Il est d'ailleurs d'avis — en quoi il semble avoir raison — que le philosophe français et l'ambassadeur russe — qui aurait pu lui transmettre le manuscrit de son père — ne se connurent même pas avant 1738 — date de la nomination d'Antiochus Cantemir à Paris — et qu'ils n'ont jamais été les amis intimes que l'on a prétendu. Mais, s'il écarte une solution, M. Romanescu en offre une autre: il fait dériver les deux titres d'un troisième, celui de l'ouvrage du comte Louis Ferdinand Marsigli, publié à La Haye en 1730

et intitulé *L'État militaire de l'Empire ottoman, ses progrès et sa décadence*, ou bien, avec son titre italien, *Stato militare dell'Impero ottomano. Incremento e decremento del medesimo.* En effet, Cantemir a pu connaître Marsigli à Constantinople, où ils se sont trouvés à la même époque et ont fréquenté les mêmes personnes. Quant aux rapports existants entre Montesquieu et Marsigli, ces deux personnages auraient pu se rencontrer soit pendant leurs voyages à travers l'Europe centrale et occidentale, soit au sein des Académies de Paris et de Londres, dont tous les deux faisaient partie. On pourrait même ajouter que Montesquieu, qui élaborait son ouvrage après 1730, pouvait avoir eu entre les mains celui de Marsigli, ce qui n'est pas le cas pour Cantemir, qui aura connu tout au plus une première forme du manuscrit de l'érudit italien, et cela même à une époque où il n'avait pas encore commencé à préparer son Histoire de l'Empire ottoman.

A ces hypothèses, — assez attachantes, il faut l'avouer, — M. Romanescu en ajoute une dernière: il propose de remonter, pour chercher l'origine de la conception bio-sociologique des États, telle qu'elle se trouve exprimée dans les ouvrages de Marsigli, Cantemir et Montesquieu, jusqu'à Théodore Spandonis Cantacuzène, dont les *Commentari... dell'origine de' Principi Turchi e de' costumi di quella natione* paraissaient à Florence en 1550. « Au carrefour de deux civilisations profondément différentes, — conclut M. Romanescu, — Spandonis a eu le courage de faire imprimer des réflexions d'une sincérité surprenante sur des événements décisifs pour l'avenir de l'Europe, et même d'énoncer entre les lignes une nouvelle conception du progrès et de la décadence des nations » (p. 434).

M. B.

*

Je ne sais pas si M. Manlio Ciardo, auteur d'un petit volume intitulé *Illuminismo e Rivoluzione francese* (Laterza, Bari, 1942, 130 p.) est ou non un historien de métier. D'après la couverture de son livre, je vois qu'il a publié deux recueils de vers, un autre d'essais philosophiques et esthétiques et un seul ouvrage qui semble avoir des rapports avec l'histoire, car, sous le titre d'*Uomini ed epoche*, il traite de « Cesare nel mondo antico » et de « Mazzini nel dramma di un secolo ». Mais, quelles qu'aient été ses préoccupations antérieures, M. Ciardo a de réels dons d'historien et il doit persévérer dans cette voie. Son travail, que je veux signaler à l'attention de nos lecteurs, est certainement l'une des plus intelligentes et des mieux écrites vues d'ensemble — j'oserais dire synthèses — de la Révolution française. Ce qu'il faut peut-être dire encore, c'est qu'il occupe une place à part dans la littérature historique italienne, où, à côté d'une riche production relative au passé national, on ne rencontre que de rares œuvres embrassant des sujets d'histoire étrangère, exception faite, naturellement, des ouvrages de seconde main, qui n'intéressent pas ici.

L'idée qui domine l'exposé de M. Ciardo est que despotisme éclairé et Révolution ne sont que les étapes successives de la mise en pratique des idées des Lumières, la première phase étant « propedeutica, di transizione, oltre che

intrinsecamente contraddittoria » (p. 27), tandis que la seconde fut « risolutiva e radicale » (p. 28). Les Lumières à leur tour ne sont que « la proiezione necessaria, nel mondo della volontà e dell'azione, di quella rivoluzione teorica e scientifica, che, nel mondo del pensiero, razionalismo ed empirismo avevano operato ». Ainsi, par l'intermède de ces deux courants de la philosophie moderne, on remonte d'échelon en échelon, de la Révolution française à la Renaissance.

Je n'ai pas l'intention de suivre M. Ciardo dans le détail de ses considérations sur le XVIIIe siècle et sur la Révolution. Je voudrais seulement reproduire cette belle page sur l'absence de sentiment historique à l'époque des Lumières ; elle ne manquera pas de rappeler certains aspects de la pensée historique de Benedetto Croce, dont l'influence s'est d'ailleurs exercée sur tout ce qu'il y a de meilleur dans l'historiographie italienne contemporaine :

« ...L'Illuminismo distaccava l'età propria dal processo della storia e la proiettava fuori del tempo, nella realtà extratemporale della ragione e della scienza ; l'umanità dell'Illuminismo è senza passato, sorge d'un tratto, miracolosamente, nel momento stesso in cui è apparsa, come *ex nihilo*, il lume della ragione, la quale, in quanto scienza, concetto chiaro e distinto, è universalità ideale, eterno presente ; qui appunto è da ritrovare la genesi di quel famoso carattere di antistoricismo che universalmente si atribuisce all'Illuminismo e di cui non s'intende a fondo e criticamente l'origine. È il concetto di ragione come mera ragione intellettualistica e scientifica il motivo per cui l'età illuministica non ha inteso la storia se non come il frutto mostruoso dell'irrazionale ; l'astratta ragione matematica dell'Illuminismo, al pari del cartesianismo di cui, per tre quarti, è figlia, non intendendo l'interiore e dialettica storicità dello spirito umano, non poteva avere neppure la rivelazione delle graduali ed eterne posizioni attraverso le quali lo spirito ascende e storicamente si determina e construisce. Lo spirito per il cartesianesimo era tutto e solo ragione e, precisamente, ragione matematica ; la storia è conflitto e dramma, eterna antitesi in un'eterna sintesi, il risultato di forme continuamente unificantisi e distinguentisi, è dunque processo, che l'immutabile pace ideale della ragione matematica non conosce. Se dunque gli uomini son tutti eguale essenza razionale e questa, per definizione, è universalità, la storia come lotta, come contrasto, come fanatismo e violenza, è superata da quella nuova che deve sorgere come uguaglianza di tutti gli individui, di qualsiasi nazione fossero, mercé l'opera illuminatrice e catartica della ragione, che s'impone come necessità di pace assoluta, di matematica armonia sopranazionale » (pp. 18—19).

Quelques pages à la fin du livre de M. Ciardo sont dédiées à une « discussione intorno a una recente tendenza storiografica sulle origini del nostro Risorgimento ». L'on y trouve une vigoureuse polémique dirigée contre la tendance « autarcique » d'une partie de l'historiographie italienne récente, qui voulait soustraire le Risorgimento à l'influence des idées de la Revolution française, pour le relier directement aux essais de réformes des princes italiens du XVIIIe siècle, mouvement qu'aurait interrompu justement le péril révolutionnaire et puis l'occupation française.

En affirmant, contre cette thèse, le caractère européen du Risorgimento et en faisant dériver le mouvement national italien de l'idéologie de la Révolution et, au delà d'elle, de la pensée des Lumières, M. Ciardo anticipait sur le thème fondamental du beau livre que M. Salvatorelli faisait paraître l'année suivante, *Pensiero e azione del Risorgimento*, dont j'ai rendu compte dans le précédent fascicule de cette revue.

Dans sa vigoureuse critique de la tendance de voir dans le Risorgimento un phénomène strictement italien, sans relation avec l'histoire générale de l'Europe, M. Ciardo arrive à écrire des lignes telles ques les suivantes, qui semblent l'écho d'une pensée chère à Nicolas Iorga, et qu'on n'aura jamais trop affirmée:

« ...Una nazione è tanto piú forte e potente, tanto piú veramente e inconfondibilmente sé stessa, quanto piú e meglio sa assimilare e far proprio il pensiero universale che si agita dentro e fuori le frontiere e dargli la propria impronta d'individua universalità e sintesi. Al contrario, una nazione è tanto piú piccola, codina, retrograda, tanto piú insufficiente e minorenne, quanto piú pigramente e insulsamente si rinchiude in sé stessa. nel proprio guscio e si rifiuta di rivivere in sé originalmente la vita di pensiero e azione continentale e mondiale » (pp. 125—126).

M. B.

*

Ceux qu'intéressent les rapports des contrées grecques et de l'espace danubien à l'époque moderne auront profit à consulter, pour la Hongrie, la dissertation doctorale de M. Piroska Prosser, *Görögök sirfeliratai magyar temetökben.* 'Επιτύμβιοι ἐπιγραφαὶ 'Ελλήνων εἰς οὐγγρικὰ νεκροταφεῖα (Magyar-görög tannulmányok, szerkeszti Moravcsik Gyula. Οὐγγροελληνικαὶ μελέται διευθυνόμεναι ὑπὸ 'Ιουλίου Moravcsik, no. 19), Budapest, 1942, in 8° de 52 pages et 1 planche. Cette plaquette renferme 117 inscriptions funéraires grecques de 1757 à 1898, glanées dans les cimetières orthodoxes de Budapest, Kecskemet, Komárom, Miskolc, Szentendre et Vac. La plupart avaient déjà été publiées, avec plus ou moins de soin, par Lambros: aussi l'auteur en a-t-il donné cette fois une édition épigraphique. Un index toponymique, ethnique et prosopographique parachève ce travail.

P. Năsturel

*

Parmi les initiatives si fécondes de l'Académie Roumaine, il faut noter aussi celle de la collection d'«Études et documents relatifs à la Révolution des Roumains de Transylvanie pendant les années 1848—1849 », dont elle confia le soin à l'un de ses membres, M. Silviu Dragomir. Deux volumes de cette nouvelle collection ont paru en 1944; d'autres sont, à ce que l'on nous informe, sur le point de paraître.

Le premier volume contient 158 pièces, tirées par M. S. Dragomir des Archives du Ministère de la Justice et de l'Intérieur de Vienne, et surtout de celles

du Ministère de la Guerre de la capitale autrichienne (Academia Română. *Studii şi documente privitoare la revoluţia Românilor din Transilvania în anii 1848—1849. Documente din Arhivele Ministerelor de Războiu, Justiţie şi Interne din Viena*, vol. I, Tipografia « Cartea Românească din Cluj », Sibiu, 1944, LVI—354 p.). Ce sont, en premier lieu, les papiers du commandement général du corps d'armée autrichien qui opéra en Transylvanie en 1848—1849. Des documents, donc, parmi les plus dignes de confiance par leur nature même. D'autres — ceux des Archives du Ministère de la Justice — ont vu s'ajouter à leur intérêt intrinsèque une valeur spéciale, du fait que les originaux disparurent lors de l'incendie de 1927, qui détruisit une partie de ces archives. Ils éclairent, tous, d'un jour nouveau l'activité militaire des Roumains pendant la révolution et leurs relations avec la Cour de Vienne.

Dans l'introduction de M. Dragomir, où l'érudit roumain a tâché de dégager les lignes essentielles de la politique autrichienne touchant aux Roumains transylvains pendant les années 1848—1849, je trouve ce passage, que je ne puis m'empêcher de transcrire (il s'agit justement du fonds de documents détruit par l'incendie) : « C'est ainsi que j'ai été le seul homme à voir l'original des rapports des trois préfets roumains, prèsentés à la Cour de Vienne avec une si grande loyauté et tant d'espérance. Ouvrant les manuscrits joliment copiés, je me suis aperçu immédiatement qu'ils n'avaient même pas été feuilletés par quelqu'un d'officiel. L'encre gardait encore son luisant intact et, en tournant les feuilles, ma table fut innondée de grains de sable brillant d'or. J'ai compris alors que personne n'avait lu ces rapports et que le gouvernement de François-Joseph évitait d'apprendre aussi bien les traits d'héroïsme, que les services rendus à sa cause par le peuple roumain » (p. XVIII). Le texte se passe de tout commentaire !

Le second volume de cette publication comprend quatre séries de documents (*Documente din colecţiile Academiei Române, Asociaţiunii Transilvane şi ale Muzeului Ardelean*, ibid., 1944, XXXII—602 p.). Le premier groupe, de 117 pièces, publiées par M. S. Dragomir, représente la collection Al. Papiu-Ilarian — Iosif Hodoş, appartenant aujourd'hui à l'Académie Roumaine ; c'est toujours à l'Académie Roumaine qu'appartient un autre groupe de 157 pièces, reçues de la part de la ville d'Arad et publiées maintenant par M. L. Nichi ; une troisième série, de 148 documents, provient des archives de l'Association Transylvaine (collection du Musée d'Alba Iulia) et est éditée par M. E. Hulea ; M. S. Dragomir, enfin, soigne aussi l'édition d'un quatrième groupe de 58 documents, faisant partie des collections du Musée Transylvain, de Cluj. La plupart des pièces sont inédites ; elles concernent surtout l'activité du « Comité de la Nation Roumaine » et celle des préfets et des tribuns, contribuant ainsi à la meilleure connaissance de quelques autres aspects de cette révolution, qui marqua un moment essentiel dans le développement de la conscience nationale chez les Roumains.

M. B.

Dans la *Revue d'Histoire Comparée. Études Hongroises* (XXIe année, 1943, Nouvelle série, tome Ie, n-os 3—4, pp. 469—504) M. Ladislas Makkai se donne la peine d'examiner les réalisations de *l'Historiographie roumaine dans les dernières dizaines d'années*. D'autres plus compétents que moi vont dire ce que valent les pages de M. Makkai dans leur ensemble. [1]) Pour ma part, je me suis contenté d'examiner le bien-fondé des passages de cette étude qui concernent l'œuvre de Nicolas Iorga. Voici la conclusion de ma longue analyse, qu'on pourra lire dans la *Revista Istorică*, XXXII (1946), en cours d'impression:

« Les exemples réunis ci-dessus font voir, je le pense, d'une manière assez claire, combien il manque à M. Makkai soit la compétence, soit l'honnêteté nécessaires pour bien juger de la valeur de l'œuvre de Nicolas Iorga. D'ailleurs ce jugement, qui est de beaucoup plus difficile à porter que ne le pensait M. Makkai dans sa téméraire entreprise, ne pourra venir qu'après bien des études de détail, conduites avec d'autres méthodes que celle du chercheur hongrois. En attendant, nous pouvons l'informer que la science historique contemporaine s'achemine toujours plus dans la voie ouverte par cette conception, que M. Makkai ne considère que comme « un mélange étrange des idées du nationalisme romantique du XIXe siècle et des tendances modernes de l'historiographie allemande ». Et c'est justement parce qu'à peine maintenant la conception historique de Nicolas Iorga commence à devenir actuelle, que nous trouvons prématuré le sentiment de délivrance qui s'échappe des dernières lignes de M. Makkai: « La mort tragique de Iorga vient de terminer cette époque de l'historiographie roumaine ». La mort de Iorga n'a rien terminé: sa pensée est plus vive que jamais. Heureusement ! ».

M. B.

*

Bien que nous n'ayons pas l'habitude de nous occuper des manuels scolaires, nous devons faire une exception pour celui qui vient de paraître, à l'usage de la classe du baccalauréat, sous les auspices du Ministère de l'Éducation Nationale, sur l'histoire des Roumains (*Manual unic de Istoria Românilor*, Victoria, Bucarest, 1945). Dû à la collaboration de MM. A. Iordănescu, V. Arbore et G. Lazăr, ce manuel a le mérite incontestable de représenter plus qu'un simple récit *ad usum delphini* et de vouloir mettre la jeunesse des écoles au courant des derniers résultats des recherches historiques et archéologiques. Nous y relevons avec plaisir (pp. 110—111) une version de la fondation des principautés roumaines, qui tient compte, plus qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, de la tradition historique sur cette fondation, telle que nous l'avons présentée dans un ouvrage récent. Il faut également relever le souci d'objectivité des auteurs, qui est d'autant plus méritoire, qu'ils ont eu plus de difficultés à résoudre. Et à ce propos, ne serait-il pas plus indiqué d'arrêter à une date moins rapprochée de

[1]) V., dans cette revue même, l'article de M. G. I. Brătianu, *L'histoire roumaine écrite par les historiens hongrois*, II.

l'actualité immédiate, l'exposé des événements contemporains? La fin du règne de Ferdinand I[er], ou, à la rigueur, celle du règne de Charles II seraient des termes meilleurs et permettraient de réduire à quelques notions indispensables l'histoire de ces années qui sont encore trop près de nous, pour que l'on puisse porter sur les hommes et les faits un jugement en pleine connaissance de cause et avec toutes les garanties d'impartialité requises.

G. I. B.

*

Le second volume du grand ouvrage de synthèse de M. J. Pirenne, *Les grands courants de l'histoire universelle* (v. le c. r. du premier dans cette *Revue*, XXII, 1945, pp. 288—305) vient de paraître aux éditions La Baconnière-Neuchâtel et Albin Michel-Paris. Il est intitulé *De l'expansion musulmane aux Traités de Westphalie.* Deux autres volumes sont annoncés: *De 1648 à 1830* et *De 1830 à nos jours.* Le savant historien belge prépare également un autre ouvrage sur *La paix, une ère nouvelle dans l'histoire du monde*, où nous retrouverons sans doute des préocupation analogues à celles de nos *Formules d'organisation de la paix.* L'on annonce en même temps un livre de Jacques-Henri Pirenne sur *L'organisation européenne de la paix mondiale après Napoléon (1815—1818).*

Le *Bibliothèque de Synthèse historique* dirigée par M. Henri Berr a repris la publication de sa collection bien connue: L'Évolution de l'Humanité. Parmi les titres prochains à paraître, nous relevons ceux de l'ouvrage de M. Louis Bréhier, *Le Monde byzantin*, divisé en trois parties (I. Vie et mort de Byzance; II. Les institutions byzantines; III. La civilisation byzantine) et des livres de MM. Louis Halphen, *Charlemagne et l'Empire carolingien*, et Charles Petit-Dutaillis, *Les communes du XI[e] au XIII[e] siècle.*

G. I. B.

*

Il est des ouvrages que le long drame des dernières années a empêché de parvenir dans les pays du Sud-Est de l'Europe. Aussi pensons-nous faire œuvre utile en réunissant ici un certain nombre d'informations bibliographiques butinées à travers les comptes rendus des revues françaises feuilletées par nous, ou recueillies sur les panneaux-réclames de ces périodiques [1]). Au hasard des rencontres et un peu aussi — qu'on nous en excuse ! — suivant nos préférences.

Voici les surprises qui étaient jusqu'à présent réservées aux archéologues: 1) René Vieilliard, *Recherches sur les origines de la Rome chrétienne*, Mâcon, 1941, 163 p. et 10 plans. — 2) Karl Baus, *Der Kranz in Antike und Christentum. Eine religionsgeschichtliche Untersuchung mit besonderer Berücksichtigung Tertullians*, Bonn, 1940, 250 p. et 16 pl. (= *Theophaneia. Beiträge zur Religions und Kirchengeschichte des Altertums*, 2). — 3) J. Vives, *Inscripcions cristianas de la España romana y visigoda.* Barcelona, 1942, 299 p., 20 pl. et 1 carte (= *Biblioteca histórica de la Biblioteca Balmes*, ser. II, vol. 18). — 4) L. Th. Lefort, *Les premiers monastères pachômiens (Exploration topographique)*, Louvain, 1939, 27 p. 4 pl.

---

[1]) Nous laissons de côté tous les travaux dont il a été déjà question dans les divers numéros de cette *Revue.*

(extrait du *Muséon*; t. LII). — 5) E. Salin et A. France-Lanord, *Le fer à l'époque mérovingienne. Étude technique et archéologique* (= coll. *Rhin et Orient*, II), Paris 1943, 292 p., nombreuses photo. et fig. — 6) P. Deschamps, *La défense du royaume de Jérusalem, étude historique, géographique et monumentale*, Paris, 1939, 1 vol. de 267 p. et 1 album de 96 pl. (= coll. *Les Châteaux des Croisés en Terre Sainte*). — 7) A. Parrot, *Malédictions et violations de tombes*, Paris, 1939, 201 p. et 56 fig. — 8) G. M. Shipton, *Notes on the Meggido Pottery of strata VI—XX*, Chicago, 1939 (Univ. of. Chicago, *Studies in ancient Oriental civilisation*, No. 17). — 9) M. Dunand, *Fouilles de Byblos, t. I, 1926 — 1932 (Bibl. arch. et hist. du Service des Antiquités en Syrie et au Liban*, t. XXIV), Paris 1939, 457 p. et un atlas de 212 pl. — 10) R. Demangel et E. Mamboury, *Le quartier des Manganes et la première région de Constantinople*, Paris, 1939, 169 p. et 14 pl. — 11) F. Chapouthier et P. Demargne, *Fouilles exécutées à Mallia. Troisième rapport*, Paris, 1942, 85 p., 47 fig. et LVI pl.

Ceux qui s'intéressent à la préhistoire n'auront que chercher dans les lignes de la présente note. Plus heureux par contre, les byzantinistes n'auront que l'embarras du croix. Désirent-ils des textes nouveaux, ils ont: 1) B. Leib, Anne Comnène: *l'Alexiade* II, l. V—X, Paris, Les Belles Lettres, 1943. — 2) A. Dain, *L'extrait tactique tiré de Léon le Sage*, fasc. 284 de la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, Paris, 1942. — 3) Ed. Kurtz et Fr. Drexl, *Michaelis Pselli Scripta minora*, vol. II *Epistulae*, Milano, 349 p. (= *Orbis Romanus, XII*). — S'ils préfèrent des études historiques, nous citerons: 1) M. J. Higgins, *The Persian War of the Emperor Maurice (582—602)*. Part. I. *The Chronology, with a brief History of the Persian Calendar*, Washington, 1939, XII—85 p. (= *The Catholic University of America. Byzantine Studies, I)*. [Ouvrage à manier avec une extrême précaution; cf. le compte-rendu des *Analecta Bollandiana*, LXI, pp. 281—286]. — 2) L. Bréhier, *L'enseignement classique et l'enseignement religieux à Byzance*, Clermont-Ferrand, 1941 (= Extrait de la *Revue d'Histoire et de philosophie religieuses*, pp. 34—69). — 3) L. Bréhier, *Les empereurs byzantins dans leur vie privée* (= extrait de la *Revue Historique*, tome 188, Paris, 1940). — L'art byzantin n'a pas été non plus oublié: 1) Lemerle, *Le style byzantin*, Paris 1943 (= Collection *Arts, styles et techniques)*. — 2) A. Grabar, *L'art religieux et l'Empire byzantin à l'époque des Macédoniens* (= *École Pratique des Hautes Études, Annuaire 1939—1940)*. — 3) A. Grabar, *Le thème religieux des fresques de la synagogue de Doura* (Extrait de la *Revue d'hist. des relig.*, 1941, t. CXXIII). — 4) A. Grabar, *Miniatures Byzantines de la Bibliothèque Nationale*, 66 Photographies inédites; Introduction; Paris, 1939, 7 p. et 49 pl. — 5) G. Millet, *Broderies religieuses de style byzantin*, Album de XLIII planches, Paris, 1939 (= *Biblioth. de l'Éc. des Hautes Études*, Sc. religieuses, volume LV.). — 6) J. Renaud, *Le cycle de l'Apocalypse de Dionysiou. Interprétation byzantine de gravures occidentales*, Paris, 1943 (même collection que le précédent, vol. LIX). — Les spécialistes du droit byzantin pourront tabler sur P. Noailles et A. Dain, *Les Novelles de Léon le Sage*, Paris, Les Belles Lettres, 1944, LXIII et 383 p.

Nous avons réservé une rubrique également à l'intention des ecclésiastiques. Quelques textes patristiques: 1) R. Graffin, *Patrologia orientalis*, t. XXV,

fasc. *4: Les homélies cathédrales de Sévère d'Antioche. Traduction syriaque de Jacques d'Edesse* (suite). *Homélies CIX à CXII*. Editées et traduites par M. Brière, Paris, 1943. — 2) Grégoire de Nysse, *Contemplation sur la vie de Moïse ou Traité de la perfection en matière de vertu*. Introd. et. trad. de J. Daniélou, Paris, 1942, Editions du Cerf, 176 p. — 3) Clément d'Alexandrie, *Le Protréptique*, par. Cl. Mondesert, même collection), Paris, 1942, 189 p. — 4) Nicolas Cabasilas: *Explication de la divine Liturgie*, introd. et trad. par J. Salaville (même collection), Paris, 309 p. — 5) Athénagore, *Supplique au sujet des Chrétiens*, intr. et trad de G. Bardy, (même collection), Paris, 1943, 176 p. — 6) H. Rahner, *Die Martyrerakten des zweiten Jahrhunderts*, Freiburg i. Br., 1941, 90 p. — 7) C. Van den Eynde, *La version syriaque du commentaire de Grégoire de Nysse sur le Cantique des Cantiques. Ses origines, ses témoins, son influence*, Louvain, 1939 (= *Bibl. du Muséon*, vol. 10). — 8) Th. Klauser, *Doctrina Duodecim Apostolorum, Barnabae Epistula*, Bonn, 1940, 78 p. (= *Florilegium patristicum, 1*). — 9) E. Klostermann, *Origenes Werke*, t. *XII: Matthäuserklärung*, III, 1, Leipzig, 1941, IX—269 p. (= *Die Griechischen Christlichen Schriftsteller*, XLI, 1). — 10) V. Morin, *Sancti Caesarii episcopi Arelatensis opera omnia*. Vol. II: *Opera varia*, Maredsous-Abbage, 1942, IX, 395 p. — D'autres études, bibliques et chrétiennes, méritent encore d'être signalées: 1) H. Haag, *Was lehrt die literarische Untersuchung des Ezechiels-Textes. Eine philologisch-theologische Studie*, Freiburg in der Schweiz, 1943, 147 p. — 2) P. Gallay. *La vie de saint Grégoire de Nazianze*, Lyon-Paris, 1943, XXV—259 p. — 3) J. Daniélou, *Platonisme et théologie mystique. Essai sur la doctrine spirituelle de saint Grégoire de Nazianze*, Paris. — 4) A. J. Festugière, *La révélation d'Hermès Trismégiste. I. L'astronomie et les sciences occultes*. Paris, 1944, 424 p. (= coll. *Études Bibliques*). — 5) L. Bouyer, *L'Incarnation et l'Église-Corps du Christ dans la théologie de saint Athanase*, Paris, 1943. — 6) M. Jugie, *La mort et l'assomption de la Sainte Vierge. Étude historico-doctrinale*, 748 p., le Vatican (= coll. *Studi e Testi*). — 7) A.-J. Festugière, *La Sainteté*, Paris, 1942, XII et 128 p. (= *Mythes et Religions*, IX). — 8) V. Martin, *Les Origines du Gallicanisme*, Paris, 1939, 2 vol.

Au tour des philologues classiques maintenant: 1) P. Courcelle, *Les lettres grecques en Occident de Macrobe à Cassiodore*, Paris, 1943, 440 p. — 2) A. Loyen, *Sidoine Apollinaire et l'esprit précieux en Gaule aux derniers jours de l'empire*, Paris, 1943. — 3) Cicéron, *Discours t. XI: Pour L. Muréna, pour P. Sylla*, texte et trad. par A. Boulanger 1943 (= coll. Budé). — 4) Tite-Live, *Histoire romaine*, l. *III*, vol. III, texte et trad. par J. Bayet et G. Baillet, 1943 (même coll.). — 5) Frontin, *Les aqueducs de la ville de Rome*, texte et trad. par P. Grimal, 1944 (même coll.). — 6) *La veillée de Vénus (Pervigilium Veneris)*, texte et trad. par R. Schilling, 1944 (même coll.). — 7) *Les Silves de Stace* par H. Frère. — 8) *Prudence*, t. I, *Cathemerinon liber (Livre d'heures)*, texte et trad. par M. Lavarenne, 1943, (coll. Budé). — 9) P. Grimal, *Les jardins romains à la fin de la République et aux deux premiers siècles de l'Empire. Essai sur le naturalisme romain*, Paris, 1943. — 10) J. Cousin, *Les études latines: le livre de l'étudiant*, t. XV, Paris, 1944. — 11) P. Gallay, *Langue et style de S. Grégoire de Nazianze dans sa correspondance*, Paris, 1943 (= *Coll. de philologie classique*, I). —

12) D. Th. Gimborn, *The Syntax of the Simple Cases in St. Hilary of Poitiers*, Washington, 1939 (= *The Catholic University of America*). — 13) W. J. Halliwell, *The Style of Pope St. Leo the Great*, Washington, 1939 (= même coll.). — 14) I. Brezzel, *The Clausulae in the Works of. s. Gregory the great*, 1939 (tome IX des *Studies in Medieval and Renaissance Latin Language and Literature*). — 15) J. Bidez, *Un singulier naufrage littéraire dans l'antiquité. A la recherche des épaves de l'Aristote perdu*, Bruxelles, 1943, (Coll. Lebègue, fasc. 36).

Nous n'aurons que peu de choses à offrir aux historiens en général, aux médiévistes et aux romanistes en particulier. Toutefois ils pourront prendre bonne note de: 1) C. Gérard, *Les Bulgares de la Volga et les Slaves du Danube*, Paris, 294 p. (= Librairie Orientale et Américaine). — 2) I. M. Lambertus de Lepper. *De Rebus gestis Bonifatii, comitis Africae et Magistri militum*, Tilburg et Breda, 1941, XI—121 p.—3) G. H. Verbist, *Saint Willibrord, apôtre dcs Pays-Bas et fondateur d'Echternach*, 1939 (= Université de Louvain, Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie, 2-ème série, fasc. 49). — 4) B. Hóman, *König Stephan I. der Heilige. Die Gründung des ungarischen Staates*, Breslau, 1941, 228 p. — 5) B. Schlytter, *La vie de Thomas Becket par Beneit*, Lund-Copenhague, 1941 (= *Études romanes de Lund*, IV). — 6) *Medieval Studies*, vol. I., New-York, 1939, 280 p. — 7) E. B. Ham, *Girart de Rossillon. Poème bourguignon du XIV-e siècle*, New-Haven, 1939 (= *Yale Romanic Studies*, t. XVI). — 8) *Classica et Medievalia*, tomes I, II, III, IV, Copenhague, 1938—1941. — 9) E. Ronsjö, *La vie de Saint Nicolas par Wace*, Lund-Copenhague, 1942 (= *Études romanes de Lund*, V).

Nous mettrons le point final sur quelques œuvres susceptibles d'éveiller l'intérêt des musicologues et des historiens de l'art. 1) G. de Tervarent, *Les énigmes de l'art du Moyen-Âge.* Deuxième série: *Art flamand*, Paris, 1941. — 2) V. Krachling, *Saint Sébastien dans l'Art*, Paris, 1938. — 3) Les *Monumenta musicae byzantinae* se sont enrichis du 2-ème fasc. du *Prophetologium* (série des *Lectionaria*, Copenhague, 1940), éd. par C. Hoëg et G. Zuntz et des *The Hymns of the Octoechus*, Part I (Série des *Transcripta*, ibid., 1940), éd. par H. J. W. Tillyard. — 4) G. de Jerphanion, *Les miniatures du manuscrit syriaque No. 559 de la Bibl. Vaticane*, le Vatican, 1940 (coll = *Codices e Vaticanis selecti quam simillime expressi*... vol. XXV). — 5) A. Sakisian, *Pages d'art arménien: Enluminures—Tapis—Tissus royaux—Sculptures sur bois — Orfèvrerie — Faïences—Iconographie*, Paris, 1940.

Certes, les compartiments que nous avons plus ou moins arbitrairement établis ne sont pas étanches. Chacun d'eux par ailleurs a l'incohérence d'un pôt-pourri et d'aucuns devront pêcher leur bien là où il se trouve, mais cette présentation débraillée donnera peut-être à nos lecteurs un peu de l'émotion agréable et si variée que tant de titres aguichants nous ont causée. Espérons qu'un jour ces beaux ouvrages franchiront nos frontières et que nous pourrons combler vaille que vaille les lacunes creusées par la guerre dans nos connaissances et nos bibliothèques.

P. Năsturel

Bien que nous n'ayons sous la main qu'une série dépareillée des fascicules du temps de guerre de *Syria. Revue d'art oriental et d'archéologie*, une courte note n'en aura pas moins sa raison d'être pour certain lecteurs de ce bulletin.

Tome XXI, 1940, 1-er fascicule: 1) *Les Fouilles de Mari. Sixième Campagne (automne 1938)*, par A. Parrot; 2) *Un premier jalon pour la chronologie absolue du Bronze ancien de Chypre (2600—2100 av. J. C.)*, par Claude F. A. Schaeffer; 3) *La langue de Ras Shamra*, par J. Cantineau; 4) *Notes d'archéologie syrienne et hittite. IV. Le culte du cerf en Anatolie*, par S. Przeworski; 5) *Seleucid Mint at Dura-Europos*, par A. E. Bellinger et E. T. Newell; 6) *Bulle de Clérembaut de Broyes, archevêque de Tyr*, par le comte Chandon de Briailles.

2-ème fasc: 1) *Antiquités syriennes : 30. Les bas-reliefs, prétendus d'Adonis, aux environs de Byblos.* 31. *Bas-reliefs de Tyr* par H. Seyrig; 2) *Les villes et les corporations du royaume d'Ugarit*, par Ch. Virolleaud; 3) *Inscriptions de fondation provenant de Mari*, par G. Dossin; 4) *Nouveaux textes égyptiens d'exécration contre les pays syriens*, par R. Dussaud; 5) *Report on two sondages on the coast of Syria, south of Tartons*, par R. J. Braidwood.

3-ème et 4-ème fasc.: 1) *Le déchiffrement, par M. Hrozny, des hiéroglyphes proto-indiens*, par G. Ort-Geuthner; 2) *Lettres et documents administratifs de Ras Shamra*, par Ch. Virolleaud; 3) *Antiquités syriennes. 33. Ornamenta Palmyrena antiquiora ; 34, Remarques sur la civilisation de Palmyre*, par H. Seyrig.

Tome XXII, 1941, 2-ème fasc.: 1) *Le roi Kéret et son fils (II K., première partie). Poème de Ras Shamra (à suivre)*, par C. Virolleaud; 2) *Le Paysage dans l'art de la Mésopotamie ancienne*, par M. Rutten; 3) *Antiquités Syriennes.* 36. *Le statut de Palmyre*, par H. Seyrig.

3-ème et 4-ème fasc.: 1) *Le roi Kéret et son fils (II K.)*, par Ch. Virolleaud (suite); 2) *Antiquités syriennes. 37, Postes romains sur la route de Médine ; 38, Inscriptions grecques de l'agora de Palmyre*, par H. Seyrig; 3) *L'histoire du royaume de Jérusalem en fonction de ses forteresses, d'après un livre récent*, par R. Dussaud.

Tome XXIII, 1942—1943, 3-ème et 4-ème fasc.: 1) *Le mariage du roi Kéret (III K.), poème de Ras-Shamra*, par Ch. Virolleaud; 2) *Les inscriptions du temple de Dmeir*, par P. Roussel et F. de Visscher; 3) *Sur quelques images tutélaires de la Gaule mérovingienne. Apports orientaux et survivances sumériennes*, par E. Salin; 4) *Le droit de « Coins » dans le royaume de Jérusalem*, par le comte Chandon de Briailles; 5) *La contribution de Henri Dehérain à l'histoire de l'activité scientifique française en Syrie.*

Des comptes rendus et des nouvelles archéologiques renforcent l'intérêt du sommaire. Les planches et les photographies sont en abondance.

P. Năsturel

*

C'est avec une réelle satisfaction que nous enregistrons la parution des volumes IX—X de *Dacia. Recherches et découvertes archéologiques en Roumanie*, l'excellente publication du Musée National d'Antiquités de Bucarest (1941—1944, publiés en 1945; 564 p. petit folio, nombreuses cartes et illustrations dans le texte et hors texte). Le sommaire en est d'une richesse qui défie l'analyse

et d'une diversité qui va de la préhistoire à l'époque des invasions. Aussi ne puis-je qu'en signaler l'intérêt, en notant que M. Th. Sauciuc-Săveanu y publie — en même temps qu'un article nécrologique consacré au regretté I. Andrieşescu — un long rapport préliminaire (le VIIe) sur ses fouilles de Callatis; que M. V. Dumitrescu écrit sur la station préhistorique de Traian (Moldavie) et M-me H. Dumitrescu sur la station préhistorique de Horodiştea sur le Pruth; que M. I. Nestor traite de l'exploitation préhistorique du cuivre en Roumaine et M. K. Horedt de deux trouvailles celtiques en Transylvanie, — enfin que M. D. Popescu s'occupe successivement d'un bracelet celtique provenant d'Uroiu (Transylvanie), du trésor de monnaies daces de Tulgheş et de plusieurs fibules conservées au Musée d'Antiquités de Bucarest.

Dans le même périodique, M. Gh. Ştefan écrit sur un petit trésor de monnaies découvert en Valachie et sur plusieurs monuments inédits de Noviodunum (Scythie Mineure), M. D. Tudor sur certains monuments de la collection César Boliac, au Musée National d'Antiquités de Bucarest, M. Gr. Florescu sur des monuments inédits de Durostorum, M. G. Cantacuzino sur le grand camp romain de Băneasa (dép. de Teleorman), M. B. Mitrea sur le trésor de Fărcăşele (Petite-Valachie) et sur une lampe chrétienne découverte en Transylvanie. Dans cette dernière note, — la seule dont je puisse me permettre de dire ici un mot, — il s'agit d'une lampe de la catégorie dite « piriforme », provenant selon toute vraisemblance d'Apulum, aujourd'hui au Musée Brukenthal de Sibiu, où elle paraît être entrée dans les premières années du siècle dernier. Le dessus circulaire, légèrement ovale, en est orné d'une croix en relief, placée d'une manière symétrique par rapport au manche et à l'orifice de la mèche. Forme et ornementation sont d'un type fréquent en Pannonie au IVe siècle, encore que les motifs en losange qui ornent la croix soient plutôt caractéristiques des lampes chrétiennes trouvées en Afrique du Nord. Sans nous dire s'il s'agit d'un objet d'importation, ou du produit d'une industrie locale, M. Mitrea l'attribue au IVe siècle, bien qu'il n'écarte pas la possibilité qu'elle appartienne au Ve. Quoi qu'il en soit, il a raison d'y voir une preuve nouvelle en faveur de l'existence, en Transylvanie, au IVe siècle, d'une population daco-romaine restée — longtemps après l'abandon officiel de la province — en contact ininterrompu avec le Sud et en voie de devenir chrétienne.

D. M. P.

*

Une publication française toute récente et qui semble appelée à un succès mérité: *Cahiers archéologiques. Fin de l'Antiquité et Moyen Âge.* Les 135 pages du premier fascicule, Paris, 1945, sont publiées par André Grabar. En voici la matière. *L'Hémisphairion et l'Omphalos des Lieux Saints*, par A. Piganiol; *Plotin et les origines de l'esthétique médiévale*, par A. Grabar; *La vision plotinienne et l'Islam (Note)*, par L. Massignon; *Le Jugement Dernier au mausolée de Galla Placidia à Ravenne*, par W. Seston; *Les reliques de saint Césaire, archevêque d'Arles*, par F. Benoît; *Les traces de l'ancien art chrétien dans l'art roman auvergnat*, par L. Bréhier; *Les peintures murales de Vic et la tradition géométrique*, par J. Hubert; *Émaux cloisonnés de l'époque post-byzantine*, par A. Frolow. En outre trois mé-

langes signés May Vieillard *(Les canons d'évangéliaires de la Basse Antiquité)* et André Grabar *(Une fresque visigothique et l'iconographie du silence. — Les ambons syriens et la fonction liturgique de la nef dans les églises antiques)*.

De nombreuses photographies rehaussent l'intérêt que suscite la qualité des collaborateurs de la revue. Souhaitons longue vie et bonne chance à cette nouvelle production de l'érudition française.

P. Năsturel

*

Durant la guerre et l'occupation allemande, la *Revue Biblique* en fut réduite à paraître sous une autre appelation, *Vivre et Penser*. Avec la livraison No. 1 de janvier 1946, la *Revue Biblique* ressuscite et présente à ses lecteurs, pour sa cinquante-troisième année, un intéresant recueil d'articles, dont certains semblent d'une haute importance (160 pages de texte). Qu'on en juge.

Dans *Sénèque et saint Paul*, le R. P. P. Benoit reprend la question jadis si disputée de l'authenticité de la correspondance — qu'il tient à juste titre pour apocryphe — échangée par l'Apôtre et le Stoïcien et il apporte à cette fin, dans un développement agréablement mené, serré et riche en citations, le témoignage de la comparaison qu'il fait de la pensée des deux contemporains. La différence profonde qui se dégage de leurs systèmes tient au caractère impersonnel et immanent du Dieu de Sénèque, qui l'éloigne irrémédiablement, l'opposant même, du Dieu de S. Paul, « en dépit de certaines similitudes qui viennent des mots ou des sentiments » (p. 22). — Le Père C. Spicq disserte de son côté sur *l'origine évangélique des vertus épiscopales selon saint Paul*, tandis que M. L. Baudiment exerce sa sagacité sur *la leçon des Paraboles*, pour conclure qu'il est « plus conforme à la pensée de Notre-Seigneur de chercher une seule leçon dans chacune de ses paraboles» (p.55). Du Révérend Père F. M. Abel on ne pouvait pas attendre moins qu'un article prodigieusement intéresant et d'une vaste érudition sur *Exils et tombeaux des Hérodes*, ces Antipatrides si remuants à l'existence romanesque ou tragique, des derniers temps de la République et de l'époque des premiers Césars. Une douzaine de personnages y sont passés en revue. — *La résidence Ramenide du Delta et la Ramsès biblique* vaudra au P. Couroyer bien des controverses savantes avec les historiens bibliques, ainsi qu'il déclare s'y attendre, ce qui ne signifie pas que l'identification qu'il propose porte à faux. Il y en a pour tout le monde dans ce numéro, même pour les préhistoriens, sans compter les archéologues. C'est ainsi qu'ils pourront lire et méditer un article méthodique et de synthèse que le R. P. de Vaux a consacré à *la Préhistoire de la Syrie et de la Palestine d'après les recherches récentes*. Le même auteur signe enfin le résultat de ses *Fouilles autour de l'église médiévale d'Abougosh*, située à quatre lieues de Jérusalem, et est assez heureux pour retracer, à l'aide des matériaux exhumés, l'histoire des monuments de la localité depuis le II-e siècle de notre ère; ceux-ci appartiennent surtout à l'archéologie islamique. Les recensions et le bulletin se partageront les faveurs des théologiens (exégèse) et des archéologues (Syrie—Iraq—Palestine—Egypte).

P. Năsturel

*

Plusieurs numéros des *Analecta Bollandiana* ont paru pendant la guerre. C'est ainsi qu'il est bon de noter tout d'abord l'existence du numéro de 1944: *Indices in tomos XLI—LX (1923—1942)* dont voici les différentes sections: 1) index de chaque volume; 2) index des noms d'auteurs; 3) index des saints; 4) index des ouvrages recensés. Ce travail qui n'a pas moins de 347 pages rendra de précieux services à ceux qu'attirent les études hagiographiques.

On retiendra enfin pour le No. de 1942 (tome LX) les articles suivants:

Le R. P. Hippolyte Delehaye, — ample notice nécrologique consacrée à la mémoire et à l'œuvre du grand savant décédé le 1er avril 1941 à Bruxelles, suivie de la bibliographie de ses travaux.

La passion des S. S. Cyriaque et Paul, par Baudouin de Gaiffier. — « *Papebrochius* », par Maurice Coens. — *Un légendier de Cysoing*, par Maurice Coens. — *Note sur un manuscrit métaphrastique (Paris, Suppl. gr. 240)*, par Charles Maritin.— *Une vie de S. Secundius, disciple de S. Patrice*, par Paul Grosjean. — *La translation de S. Antoine en Dauphiné*, par P. Noordeloos. — *Trois légendes de S. Sigfrid*, par Toni Schmid. — *S. Grégoire l'Illuminateur dans le calendrier lapidaire de Naples*, par Paul Peeters. — *Le brévier d'Evora de 1548 et l'hagiographie ibérique*, par Baudouin de Gaiffier. — *Une consultation hagiographique de Bossuet*, par Maurice Coens. — *La légende de S. Antoine traduite de l'Arabe*, par Alphonse Bonhomme, — *Appendice au catalogue des manuscrits hagiographiques de Trèves*, par Maurice Coens. — *Le ménologe grec de Gothenbourg*, par François Halkin. — *Bulletin des publications hagioraphiques.*

Quant au tome LXI, de 1943, il se recommende par les études dues à:

Hippolyte Delehaye: *Saints de Tolentino. La vita S. Catervi.* — Paul Peeters, *S. Syméon Stylite et ses premiers biographes :* I. *Théodoret ;* II. *« Antoine » ;* III. *La vie Syriaque ;*

Baudouin de Gaiffier, *Le martyrologe de Saint Cyriaque. Son influence sur le martyrologe romain ;*

Paul Grosjean, *Notes d'hagiographie celtique.* 1. *La prétendue fête de la Conception de la Sainte Vierge dans les églises celtiques.* 2. *Les douze évêques de Cell Achaid et les listes anciennes d'évêques irlandais.* 3. *Le Liber de Gradibus Caeli attribué à S. Grégoire le Grand.* 4. *Une invocation des saintes Brigides.* 5. *S. Domangart de Sliab Ilainge ;*

Toni Schmid, *Le culte en Suède de S-te Brigide l'Irlandaise ;*

Baudouin de Gaiffier, *S. Marcel de Tanger ou de Léon? Evolution d'une légende:* I. *Marcellus, patria Legionensis ;* II. *Marcellus centurio legionis Traianae ;* III. *Uxor et filii S. Marcelli ;*

Mauritius Coens, *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum Archivi historici civitatis Coloniensis. Appendix : I. Miracula S. Gaugerici ;* II. *Passio S. S. Victoris et Coronae et Translatio Aquisgranum ;*

François Halkin, *S. Barthélemy de Grottaferrata. Notes critiques ;* P. Noordeloos et François Halkin, *Une histoire latine de S. Antoine : la « Légende de Patras ».* Pour finir, un *Bulletin des publications hagiographiques.*

P. Năsturel

*

Malgré les douloureux événements traversés par la France, le vieux et réputé périodique de l'Institut français d'Études byzantines des Augustins de l'Assomption (Institut installé, comme l'on sait, depuis 1936, à Bucarest), a pu continuer à paraître. Cela ne veut pas dire qu'il n'ait pas connu de déboires, car pour les années 1940—1942 il n'a pu paraître qu'en deux fascicules, avec un total de 549 pages, le premier, daté de janvier-juin 1940, ayant paru en réalité en 1942, tandis que le second (t. XXXIX, n-os 199—200), portant la date 1941—1942, n'a pu voir le jour qu'en 1943. Ce fut d'ailleurs le dernier à paraître sous le vieux titre d'*Échos d'Orient*. Car, depuis 1943 la revue changea de nom et prit celui d'*Études Byzantines*. Les deux tomes qui nous sont parvenus de France, où l'on continue à les faire imprimer, portent la date 1943 et 1944 et ont paru respectivement en 1944 et 1945. Voici leur contenu, dont l'intérêt pour l'histoire de Byzance et de la spiritualité byzantine n'attend plus à être souligné:

Tome Ier (304 p.): S. Salaville, *Vues sotériologiques chez Nicolas Cabasilas ;* V. Laurent, *L'érection de la métropole d'Athènes et le statut ecclésiastique de l'Illyricum au VIIIe siècle*; Germaine Rouillard, *La politique de Michel VIII Paléologue à l'égard des monastères ;* R. Janin, *Études de topographie byzantine : les citernes d'Aétius, d'Aspar et de Bonus ;* R. Janin, *Topographie de Constantinople byzantine : le port sophien et les quartiers environnants ;* R. Loenertz, *Pour l'histoire du Péloponèse au XIVe siècle (1382—1404) ;* Rodolphe Guilland, *Les eunuques dans l'empire byzantin. Étude de titulature et de prosopographie byzantines ;* V. Grumel, *Le* Περὶ μεταγεσέων *et le patriarche de Constantinople Dosithée ;* V. Grumel, *La chronologie des patriarches de Constantinople de 1111 à 1206.* Bibliographie.

Tome II (302 p.): Paul Goubert, *Byzance et l'Espagne wisigothique (554—711) ;* M. Th. Disdier, *Le témoignage spirituel de Thalassius le Lybien ;* S. Salaville, *La vie monastique grecque au début du XIVe siècle ;* V. Grumel, *L'affaire de Léon de Chalcédoine : le chrysobulle d'Alexis Ier Comnène sur les biens sacrés ;* R. Janin, *Les sanctuaires de Byzance sous la domination latine (1204—1261) ;* R. Guilland, *Fonctions et dignités des eunuques ;* N. A. Gheorghiu, *L'ancienne littérature religieuse roumaine (XVe — XVIIIe siècles) ;* V. Grumel, *Légende et histoire à l'Athos. Un cas typique: les monastères de Xéropotamou et de Saint-Paul ;* V. Grumel, *La personnalité de Maxime le Grec.* Bibliographie.

M. B.

*

Le présent volume du *Vizantijskij Sbornik* (Academija Nauk S. S. S. R. Institut Istorii, Moskva, 1945, 273 pp.) était prêt à être mis sous presse avant la guerre. Les événements qui ont suivi en ont empêché l'apparition. C'est ainsi que, après un retard de quelques années, il paraît, grâce aux bons soins du professeur M. V. Levtchenko, signataire du premier article: « Problèmes actuels de la byzantinologie ».

En dehors de cette étude-programme de l'Institut de Byzantinologie près l'Academie des Sciences de l'U. R.S. S., ce volume comprend les articles suivants (publiés tous en russe):

M. V. Levtchenko, « Matériaux pour l'histoire interne de l'Empire romain d'Orient aux Ve et VIe siècles »; E. E. Lipchitz, « Les paysans byzantins et la colonisation slave; A. P. Diakonov, « Les dèmes et les factions (τὰ μέρη) à Byzance aux Ve, VIe et VIIe siècles »; M. A. Changuine, « Hommes politiques byzantins, pendant la première moitié du Xe siècle »; V. Valdenberg, « Les idées philosophiques de Michel Psellos »; A. F. Vichnjakov, « De la culture et de l'instruction des Bulgares au XIVe siècle »; M. K. Karger, « Sur l'histoire de la sphragistique byzantine »; N. S. Lebedev et F. M. Rosseikin, « Publications de textes byzantins dans la littérature de l'Europe Occidentale »; F. M. Rosseikin, « Byzance et les Slaves. Esquisse bibliographique pour les années 1922 à 1938 ».

Dans son exposé du programme de l'Institut de Moscou, le professeur M. V. Levtchenko insiste sur l'importance des études byzantines pour une connaissance approfondie du Moyen Âge. Cette branche du médiévisme, illustrée par des historiens tels que N. G. Vasilievskij et Th. I. Uspenskij, doit occuper une place toute spéciale dans les préoccupations des historiens soviétiques, étant donné que Byzance a exercé « une influence gigantesque sur la Russie ancienne » (pp. 4—5).

Le point de vue de l'école historique de Pokrovskij, dont l'influence a été si néfaste pour les études byzantines, est définitivement condamné.

Étant donnée l'importance de ces dernières pour la connaissance de la vieille histoire russe, il est nécessaire que les historiens soviétiques étudient l'histoire de Byzance sous ses multiples aspects: vie politique, droit, langue, littérature culture.

Tout d'abord se pose le problème des sources, lesquelles ne sont pas encore intégralement publiées. Il ne faut pas perdre de vue que, dans les archives et les bibliothèques de l'U. R. S. S. se trouvent encore nombre de manuscrits byzantins, inédits ou peu connus. La publication de ces sources forme le premier problème de la byzantinologie soviétique. Comme point de départ pour sa solution, ce même volume du Vizantijkji Sbornik publie des lettres inédites d'Aref, écrivain byzantin du Xe siècle.

Un autre problème des plus importants pour les historiens soviétiques est celui de l'étude de Byzance fondée sur les conceptions marxistes. L'Institut d'Histoire près l'Académie des Sciences de l'U. R. S. S. a justement pour mission de résoudre ce problème. Cet Institut se propose de reprendre sur de nouvelles bases les études byzantines, de fixer les problèmes fondamentaux, de grouper autour de lui les historiens spécialisés. L'« Histoire de Byzance » de M. Levtchenko, parue en 1940, peut être considérée comme une première présentation marxiste de Byzance.

Bien que l'histoire de Byzance dispose d'une bibliographie très riche, toutefois, jusqu-ici, aucun historien ne l'a considérée sous l'aspect de la lutte des classes. Et les historiens marxistes ont à signaler que nulle part ailleurs qu'à Byzance « l'antagonisme des classes » ne fut aussi aigu. Dans le cadre de ces recherches, l'un des problèmes cardinaux touche aux rapports agraires des Ve et VIe siècles et à la question des dèmes dans l'Orient byzantin. Deux

questions se posent, en étroite liaison avec les problèmes indiqués ci-dessus: 1) pourquoi l'Empire d'Orient a-t-il survécu à celui d'Occident? — et 2) quelle est l'explication de la crise de la première moitié du VIIe siècle? La science historique actuelle a été impuissante à leur donner réponse. (Ces sujets sont d'ailleurs traités, en partie au moins, dans ce fascicule même de la publication des byzantinistes de Moscou; v. plus haut mes comptes rendus détaillés des articles de MM. Levtchenko et Lipchitz).

A l'époque de l'iconoclasme, le mouvement des Pauliciens présente également un intérêt spécial. Ce problème fut soulevé, en passant, par Gibbon et demeura, depuis, en marge des recherches. Les sources n'ont pas été suffisamment étudiées. Toutefois l'étude de ce mouvement de la plèbe, de caractère révolutionnaire et qui joua un rôle important dans l'histoire de Byzance, conduirait à des résultats précieux pour l'interprétation marxiste des mouvements révolutionnaires-religieux du Moyen Âge.

De même, l'histoire de Byzance aux XIVe et XVe siècles n'a pas été assez fouillée. Pendant cette période, le mouvement des zélotes devait attirer spécialement l'attention des chercheurs; bien qu'étudié par Tafrali, ses causes n'ont pas encore été pleinement élucidées.

L'étude des problèmes relatifs à la culture byzantine devrait, également, être l'objet de préoccupations soutenues. D'ailleurs, les chercheurs d'habitude ne vont pas au delà de l'histoire et de l'art. Il s'ensuit aussi une lacune considérable dans le domaine de la littérature byzantine. Les travaux de Krumbacher et de Dietrich ne suffisent plus aux chercheurs actuels. Pourtant, la littérature byzantine mériterait une étude plus approfondie, qui serait aussi d'une grande aide aux recherches des historiens. C'est pour cela qu'une étude d'orientation dans la littérature byzantine constitue l'un des devoirs urgents de la byzantinologie soviétique.

Les études byzantines sont en étroite liaison avec l'histoire des peuples de l'U. R. S. S. Après avoir publié ses « Scythica » et ses « Caucasica », Latychev avait l'intention d'éditer un volume comprenant les témoignages des écrivains byzantins relatifs aux peuples de l'U. R. S. S. De même, il serait à désirer que fussent entreprises quelques traductions des écrivains byzantins; en premier lieu, les œuvres de Constantin Porphyrogénète. L'édition des travaux de V. G. Vasilievskij ainsi que de ceux de F. I. Uspenskij devront trouver place au programme d'activité de l'Institut.

V. Costăchel

*

La première partie du VIIe volume de la revue *Balcania*, périodique de l'Institut d'Études et Recherches Balcaniques de Bucarest, est réservée exclusivement aux articles d'histoire. On y distingue premièrement un groupe de trois mémoires touchant à la numismatique. Le premier d'entre eux est dû à M. C. Moisil et traite des *tétradrachmes de Thasos et de la Macédoine Ière et leur circulation en Dacie* (plus de 30 dépôts et trésors contenant des monnaies de Thasos et de la Macédoine Ière, répartis surtout au centre de la Vala-

chie et également dans la Transylvanie centrale; l'expansion s'est faite du Sud au Nord, en suivant le cours des rivières. L'article est accompagné d'une carte marquant les endroits où l'on a découvert les dépôts de monnaies, et de très belles reproductions d'une série de pièces trouvées sur le territoire de la Roumanie actuelle). Les deux autre articles de numismatique sont signés par M. E. Condurachi et traitent respectivement des *trésors monétaires de la région carpatho-danubienne et leur importance pour l'histoire des Roumains* et de *Quelques aspects prémédiévaux de la circulation monétaire dans la région danubienne.* M. Gr. Florescu reprend la discussion autour du *problème de la première division de la Dacie* et M. Silviu Dragomir celle de *La patrie primitive des Roumains et ses frontières historiques.* M. E. Ciobanu attire l'attention des chercheurs sur des *Informations sur l'histoire de la Valachie au XVI*e *siècle dans une œuvre hagiographique bulgare* (Il s'agit de la « Vie de St. Nicolas le Nouveau », par Mathieu le Grammairien, érudit bulgare du XVIe siècle et ami du martyr. Les passages qui se rapportent à l'époque de la vie du saint passée en Valachie sont donnés en original et en traduction française. Comme source d'informations d'ordre politique sur la Valachie du XVIe siècle, la « Vie de St. Nicolas le Nouveau » ne vaut certainement pas beaucoup; tout au plus elle confirme ce que nous savions par ailleurs. Mais elle ne présente pas moins de l'intérêt en tant qu'histoire populaire).

M. Fr. Pall, dont les recherches sur le Sud-Est de l'Europe et la lutte contre les Turcs au XVe siècle se sont imposées à l'attention générale, revient sur la question de la bataille de Varna et ses antécédents diplomatiques, problème qu'il avait déjà soumis à une critique rigoureuse il y a quelques années (*Autour de la croisade de Varna : la question de la paix de Szeged et de sa rupture (1444), Bull. de la Sect. hist. de l'Acad. Roum.*, XXII (1941), pp. 144—158). Cette fois-ci il reprend l'examen d'ensemble de ce qu'il considère, à juste raison, *Un moment décisif de l'histoire du Sud-Est européen : la croisade de Varna (1444).* M. Silviu Dragomir, enfin, s'occupe de *La politique religieuse des Habsbourg et les interventions russes au XVIII*e *siècle* (Interventions de la Cour de Petersbourg auprès du Gouvernement autrichien en faveur des Serbes et des Roumains orthodoxes; pièce justificative). La partie informative et critique, — comptes rendus et notes bibliographiques — est d'une richesse peu ordinaire: 128 pages sur 300 !

M. B.

*

L'Institut d'Histoire de l'Art de l'Université de Bucarest, créé en 1942, a entrepris, sur l'initiative du professeur I. D. Ştefănescu, la publication d'un premier volume d'*Analecta*, in octavo, qui est aussi un hommage au labeur déposé depuis nombre d'années par le critique d'art bien connu Georges Oprescu, l'actuel doyen de la Faculté des Lettres et co-directeur du dit Institut.

Ce nouvel organe groupe des recherches archéologiques et préhistoriques, des études sur l'art national dans les églises, les monastères et la vie paysanne;

il embrasse spontanément des travaux et des articles relatifs à l'art byzantin, à la Renaissance, aux peintres roumains contemporains. Bref, il peut revendiquer comme sien tout ce qui est art. Les articles d'intérêt général sont publiés dans des langues moins fermées à la curiosité étrangère que le roumain.

Empressons-nous aussi d'admirer le luxe des planches et des photographies, surtout pour les deux premiers volumes, car le troisième, victime attardée de la misère des temps —il devait paraître en 1945 et n'a vu le jour que cette année — fait la grise mine d'un parent pauvre. Mais, confiants en la vitalité et l'élan de l'Institut dirigé par les professeurs Oprescu et Ştefănescu, nous sommes sûrs de pouvoir encore applaudir au retour des *Analecta* à leur ancienne forme.

Qu'on nous permette maintenant de jeter un coup d'œil sur le sommaire des trois volumes parus:

I, 1943, 228 p., XCIII planches: *Avant propos*, par I. D. Ştefănescu (en roumain); *La Bukovine et la Bessarabie à la lumière de l'archéologie*, par I. Andrieşescu (en roum.); *Les peintres de la famille Szathmary*, par G. Oprescu (en roum.); *Voiles d'iconostase, tentures du ciboire, aërs, ou voiles de procession*, par I. D. Ştefănescu (en fr.); *Trois peintures italiennes du XIVe siècle de la collection royale*, par A. Busuioceanu (en roum.); *Pierre Mateescu, un boursier de l'État à l'étranger*, par T. Voinescu (en roum.); *Le rituel du métropolite Étienne de Hongrovalachie*, par G. Popescu-Vâlcea (en roum.); *Le problème des principes de base dans l'histoire de l'art*, par M. Nădejde (en roum.); *Le dessin de Léonard de Vinci comme expression de son expérience spirituelle*, par I. Frunzetti (en roum.); *Théophile Silvestre*, par A. Trofin (en roum.); *Ernest Chesneau*, par T. Slarra (en roum.).

II, 1944, 275 p., LXXXII pl.: *La correspondance de N. Grigorescu*, par G. Oprescu (de nombreuses lettres en français); *Autels, tissus et broderies liturgiques*, par I. D. Ştefănescu (en fr.); *L'exposition d'art italien ancien*, par I. D. Ştefănescu (en fr.); *Les principes conducteurs dans la restauration des monuments artistiques de Bibesco à nos jours*, par T. Voinescu (en roum.); *Les débuts de la sculpture romane en Espagne*, par M. Nădejde (en roum.); *Le disque de l'évêque Paternus*, par I. Barnea (en roum.); *La position de Joseph Strzygowski comme historien d'art*, par E. Costescu (en roum.); *Henri Focillon, historien de l'art médiéval*, par M.-A. Muzicescu (en roum.); *Le gothique chez Worringer*, par M. Popescu (en roum.).

III, 1945 [1]), 156 p., quelques photographies in texte: *Les notions d'« influence » et d'« originalité » sont-elles aussi précises qu'on le croit?*, par G. Oprescu (en fr.); *L'église de Lujeni*, par I. D. Ştefănescu (en fr.); *Architectes, peintres et sculpteurs boursiers de l'État à l'étranger (1840—1877)*, par T. Voinescu (en roum.); *Parement ancien de mosaïque découvert en Crète*, par I. D. Ştefănescu (en fr.); *Théories sur l'origine et les caractères de l'architecture gothique*, par E. Costescu (en roum.); *L'église Scaune*, par C. Nicolescu (en roum.); *Alois Riegl*

[1]) La page de titre est datée 1945, alors que la couverture porte le millésime 1946.

et le baroque, par M. Popescu (en roum.); *Rubens et l'Italie (d'après la correspondance du maître)*, par P. Rubin (en roum.); *Préliminaires à une histoire de l'art roumain*, par M. Nădejde (en roum.); *Nouvelles contemporaines sur les arts plastiques en Roumanie entre 1890—1908*, par M. Nădejde (en roum.); *Coriolan Petranu*, par G. Oprescu (en roum.).

P. Năsturel

*

Le riche sommaire de la XXXIe année de la *Revista Istorică* (janv.—déc. 1945, 266 p.) débute par deux articles de M. N. Bănescu, le premier sur « Nicolas Iorga et l'idée nationale », le second dédié à la mémoire d'« un grand savant et ami français: Charles Diehl ». Le R. P. V. Laurent y examine le problème de la participation de l'archevêque de Tomis au concile de Chalcédoine, pour répondre d'une manière négative. L'archevêque Alexandre signa, il est vrai, les actes du concile, mais lors d'un voyage à Constantinople, qui ne put avoir lieu avant 452. Une « note sur la Bible de Luther et son importance » est signée par M-lle R. Ciocan. M. V. Mihordea s'occupe de la carrière d'Antiochus Cantemir à Londres et à Paris; M. N. A. Constantinescu, des plus anciennes organisations militaires chez les Roumains; M. A. Cazacu, du patronage et du pouvoir princier dans les Principautés roumaines. M-me V. Costăchel reprend l'examen d'une formule souvent usitée dans l'ancien droit roumain, — « preadalica să nu fie », — qu'elle interprète comme un renoncement de la part du prince à retirer un bénéfice même au cas d'absence des héritiers directs. M. C. Karadja rappelle dans une note quelques membres de sa famille du XVIIe siècle; M. T. Gostynski traite du « Poème polonais » de Miron Costin; M. C. Jiga, d'une petite ville de la Macédoine grecque, Cozani. Dans le reste de la revue, des documents, comptes rendus, notices, chronique et nécrologie.

M. B.

*

Il ne sera pas sans intérêt de signaler aux lecteurs de cette revue un fascicule du *Bulletin of the international committee of the historical sciences*, no. 47, January 1943, Paris Les Presses Universitaires de France, vol. XII, 1942—1943, pp. 115—219. A côté d'un article de W. Windelband sur *Bismarks Ägyptenpolitik* (pp. 115—127), d'une contribution de M. Lhéritier intitulée *Napoléon et le Portugal (1799—1808)* (pp. 128—140), il convient de noter tout particulièrement le travail dont M. John L. La Monte, de Cincinnati, a gratifié les médiévistes: *Chronology of the Orient latin* (pp. 141—202). L'auteur subdivise cet Orient latin — « *première esquisse de la Grande Europe, une Europe s'étendant au delà des mers et qui a fini par s'étendre effectivement à tous les rivages* », ainsi que le déclare d'une façon originale une note de la rédaction — en cinq régions: le royaume de Jérusalem, celui de Chypre, l'empire latin de Constantinople, les États francs de Grèce, le royaume de Petite Arménie (ou Arméno-Cilicie). Pour chacun de ces États, comme aussi pour chacun de leurs grands fiefs, M. La Monte donne la liste chronologique des divers souverains et de leurs barons, en indiquant leur filiation immédiate et en distinguant les différentes maisons.

A ces listes de royaumes, principautés, seigneuries — qui reposent chacune sur une courte mais judicieuse bibliographie — l'auteur a eu l'excellente idée d'ajouter celles des Grands Maîtres des chevaliers de Jérusalem, de Rhodes, du Temple et de l'Ordre teutonique.

Enfin, pp. 203—215, le début d'un intéressant article de M. Lhéritier, *A travers les révolutions de l'époque moderne et contemporaine. La part des différents pays (projets d'enquêtes internationales)* et trois pages touchantes d'un savant qui, du fait de la guerre, appréhende de se voir réduit à des œuvres posthumes: *Plans d'une série d'études sur les sources du droit colonial espagnol*, par l'historien espagnol bien connu, M. Rafaël Altamira (pp. 216—219).

P. Năsturel

*

Les *Annales d'Histoire Économique et Sociale*, revue fondée en 1929 par M. Lucien Febvre et le regretté Marc Bloch, après avoir changé, en 1939, leur nom en celui d'*Annales d'Histoire Sociale*, ont continué à paraître de 1942 à 1945 sous le titre de *Mélanges d'Histoire Sociale*. Nous apprenons maintenant que ce périodique unanimement apprécié s'appellera dorénavant *Annales, Économie — Sociétés — Civilisations* et sera dirigé, à côté de M. Lucien Febvre, par MM. Fernand Braudel, Georges Friedmann et Charles Morazé. Parmi les rubriques de la revue ainsi réorganisée, on nous annonce les suivantes: I. Articles; II. Essais; III. Débats; IV. Enquête permanente sur la France. L'accent passe en général des problèmes du passé à ceux des temps présents. De prochaine publication sont des articles de MM. Lucien Febvre, Georges Lefebvre, Henri Brunschwig, Gaston Zeller, Maurice Halbwachs, P. de Saint-Jacob etc., ainsi qu'une étude posthume de Marc Bloch, *Comment finit l'esclavage antique*.

Avec autant de plaisir nous communiquons à nos lecteurs que *Le Moyen Âge*, dont l'apparition avait été interdite par les autorités allemandes d'occupation depuis le 1er janvier 1942, va reprendre son apparition après quatre ans de silence. Ici encore nous avons à enregistrer une grave perte dans la direction de la revue, celle de Maurice Wilmotte. Le nouveau comité de direction comprend, à côté de M. Léon Levillain, qui continue à être directeur, pour la France, de la section historique et archéologique, M. F. Vercauteren, directeur de la même section pour la Belgique, et les deux directeurs des sections philologiques, M M. Robert Bossuat et Maurice Delbouille.

M. B.

*

Le 19 décembre 1943, la Société des Études Latines de Paris a célébré son vingtième anniversaire. Fondée en 1923 par M. Jules Marouzeau, qui, en sa qualité de secrétaire-administrateur permanent, n'a cessé depuis de lui prodiguer ses soins et ses directives, la Société connaît aujourd'hui un essor dont peu de corps savants peuvent s'enorgueillir. De 55 noms en 1923, la liste de ses membres s'élevait en 1943 à plus de 600; publié initialement sur 135 pages, son organe, la *Revue des Études Latines*, n'a pas un seul instant interrompu son apparition,

en dépit des circonstances, et atteint maintenant une moyenne de 500 pages annuellement; enfin, et ce n'est pas là ce qu'il faut le moins relever dans cette admirable activité, la Collection d'Études Latines, fondée pour publier les contributions importantes, et divisée en deux sections, l'une scientifique, l'autre pédagogique, a dépassé maintenant vingt volumes.

Pour impressionnants qu'ils soient, ces chiffres, que j'emprunte à l'allocution prononcée par M. Jean Cousin dans la séance commémorative des *vicennalia*, ne suffisent cependant pas à donner une idee exacte de la place détenue par la Société des Études Latines dans le mouvement philologique d'Europe et d'Amérique. Pour en appécier justement l'étendue, il faudrait ajouter à ce que je viens d'écrire l'accueil réservé à ses initiatives par l'étranger, l'immense retentissement de son activité dans les travaux des latinistes du monde entier. C'est ce qu'il aurait fallu proclamer au cours de la réunion festive du 19 décembre 1943, si les circonstances avaient permis à un chercheur d'un autre pays de venir apporter à la Société et à son fondateur l'hommage reconnaissant de ceux qui, d'Aarhus à Palerme et de Bucarest à Toronto, se sont habitués à considérer la Société des Études Latines comme *leur* société, la *Revue des Études Latines* comme *leur* revue. Il aurait dit également l'admiration et l'affection qu'éprouvent les humanistes de partout pour l'animateur d'une si belle œuvre, pour celui dont la grande science et l'exquise humanité ont gagné à la Société toutes les adhésions et tous les concours. Du moins M. Cousin a-t-il parlé pour eux, qui, dans l'allocution que je viens de citer, en s'adressant à M. Marouzeau, disait: « Mon rapport, en retraçant à grandes lignes la vie de la Société, n'a pas signalé... l'énorme labeur que ces vingt années représentent, pour la disposition des rubriques et la mise à jour des chroniques, la lecture des manuscrits et les comptes rendus des ouvrages, l'organisation des réunions et la tenue des congrès; il n'a pas non plus signalé votre patience, votre volonté et cette ténacité, que vous gardez sans doute de cette enfance paysanne, dont vous avez un jour conté avec émotion la rudesse et la poésie; il n'a pas signalé ces qualités d'esprit qui vous donnent, au regard des difficultés inhérentes à la vie d'une Société et d'une Revue, la clairvoyance de l'administrateur, la rapidité d'information, la sûreté de méthode, le savoir du technicien; il n'a pas voulu signaler, enfin, que l'empressement des rédacteurs... n'était pas dû seulement à la reconnaissance envers l'administrateur ou à l'admiration pour le savant, mais aussi à l'affection pour l'homme, dont ils aiment les qualités généreuses, le sens des réalités humaines, l'indulgence et la délicatesse ».

En s'associant à ce bel hommage, les latinistes roumains tiennent à faire parvenir au savant qui fut le maître de beaucoup d'entre eux et dont ils n'ont pas oublié l'accueil bienveillant et l'inépuisable patience, en même temps que leur respectueuse gratitude, l'expression d'une bien vive admiration pour une œuvre qui depuis tant d'années n'a cessé de grandir, et aussi les vœux de ceux qui voudraient la voir se poursuivre longtemps encore pour l'honneur de la science française.

D. M. P.

Les fouilles archéologiques dirigées par le professeur D. Tudor viennent de découvrir à Celei — Romanaţi (l'ancienne Sucidava) les restes de la plus ancienne basilique chrétienne connue jusqu'à présent au Nord du Danube. Elle date de l'époque de Justinien — Maurice — Tibère (monnaies). Sa longueur est de 20,90 m., sa largeur de 8 m. et elle était pourvue d'une abside sur le côté Est. Le corps rectangulaire de la basilique (naos), pavé de grandes dalles en briques, semble avoir eu au centre un ambon. Sous le pavement ont apparu des tombes en briques (l'une porte une croix inscrite dans un cercle). L'abside a le plancher recouvert d'une couche de béton, qui se trouve à un niveau plus élevé que le dallage du naos. D'après les traces d'une conduite d'eau, on suppose que la basilique était alimentée par les thermes qui se trouvaient à côté d'elle. Différents autres objets furent trouvés dans les fouilles. La basilique chrétienne de Celei est sensiblement antérieure de aux églises médiévales de Turnu-Severin. Sa présence à Sucidava s'explique par l'extension au Nord du Danube de la juridiction de l'archevêque de Justiniana Prima.

I. Barnea

*

Nouvelles découvertes à Istambul: le baptistère de S-te Sophie. On sait qu'en 1935 la mosquée installée à S-te Sophie après la conquête ottomane de Constantinople, fut fermée par ordre du gouvernement turc et que l'on put mettre à découvert les fameuses mosaïques. En 1936, les fouilles entreprises par M. A. Schneider firent retrouver les restes de la façade occidentale de la seconde S-te Sophie (412—532). En 1943, le conservateur M. Sami Boyar réussit à découvrir le baptistère de la grande église, transformé en 1618 en *turbé* à l'usage de la sépulture du sultan Mourad Ier. Sous deux mètres de décombres, les fouilles mirent à jour une cuve baptismale en marbre blanc en forme d'ellipse ornée de quelques croix gravées dans la pierre, longue de 2 m. 79, large de 2 m. 08 et profonde d'1 m. 18. Quatre marches y descendaient de chaque côté. Une pièce voisine, l'apodyterion, servait aux candidats au baptême pour se dévêtir. Il est probable que le baptême était destiné aux adultes, qui s'y présentaient en groupes, après avoir été dûment catéchisés et avoir abjuré l'esprit du mal. Des cérémonies de cette nature avaient lieu à l'occasion de certaines grandes fêtes: l'Épiphanie ou le samedi de Pâques.

D'après les *Illustrated London News* du 13 octobre 1945, p. 415.

G. I. B.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Pages

dans les dernières dizaines d'années (M. B.); A. Iordănescu, V. Arbore, G. Lazăr, *Manual unic de Istoria Românilor* (G. I. B.); J. Pirenne, *Les grands courants de l'histoire universelle*, II (G. I. B.); *Informations bibliographiques* (P. Năsturel); *Syria. Revue d'Art oriental et d'archéologie*, XXI, 1940, 1—4; XXII, 1941, 2—4; XXIII, 1942—1942, 3—4 (P. Năsturel); *Dacia. Recherches èt découvertes archéologiques en Roumanie*, IX—X, 1941—1944 (D. M. P.); *Cahiers archéologiques. Fin de l'Antiquité et Moyen Âge*, I, 1945 (P. Năsturel); *Revue Biblique*, 1946, 1 (P. Năsturel); *Analecta Bollandiana*, LX, 1942; LXI, 1943; *Indices in tomos*, XLI—LX, 1944 (P. Năsturel); *Études Byzantines*, I, 1943; II, 1944 (M. B.); *Vizantiiskij Sbornic*, 1945 (V. Costăchel); *Balcania*, VII, 1, 1944 (M. B.); *Analecta*, I, 1943; II, 1944, III, 1945 (P. Năsturel); *Revista Istorică*, XXXI, 1945 (M. B.); *Bulletin of the International Committee of the historical sciences*, 47, janv. 1943 (P. Năsturel); *Annales. Économie — Sociétés — Civilisations; Le Moyen Âge* (M. B.); *Vingtième anniversaire de la Société des Études Latines* (D. M. P.); *Découvertes archéologiques à Sucidava-Celei* (I. Barnea); *Nouvelles découvertes à Ste. Sophie* (G. I. B.).

Pages

MÉLANGES

NOTES ET DOCUMENTS

Les manuscrits et les livres pour comptes rendus seront envoyés à l'adresse de l'Institut d'Histoire Universelle « N. Iorga », Șoseaua Jianu, 3, Bucarest, avec la mention « pour la Revue Historique du Sud-Est Européen ».

MONITORUL OFICIAL ŞI
IMPRIMERIILE STATULUI
IMPRIMERIA NAŢIONALĂ
BUCUREŞTI,—1947

C. 37.759.